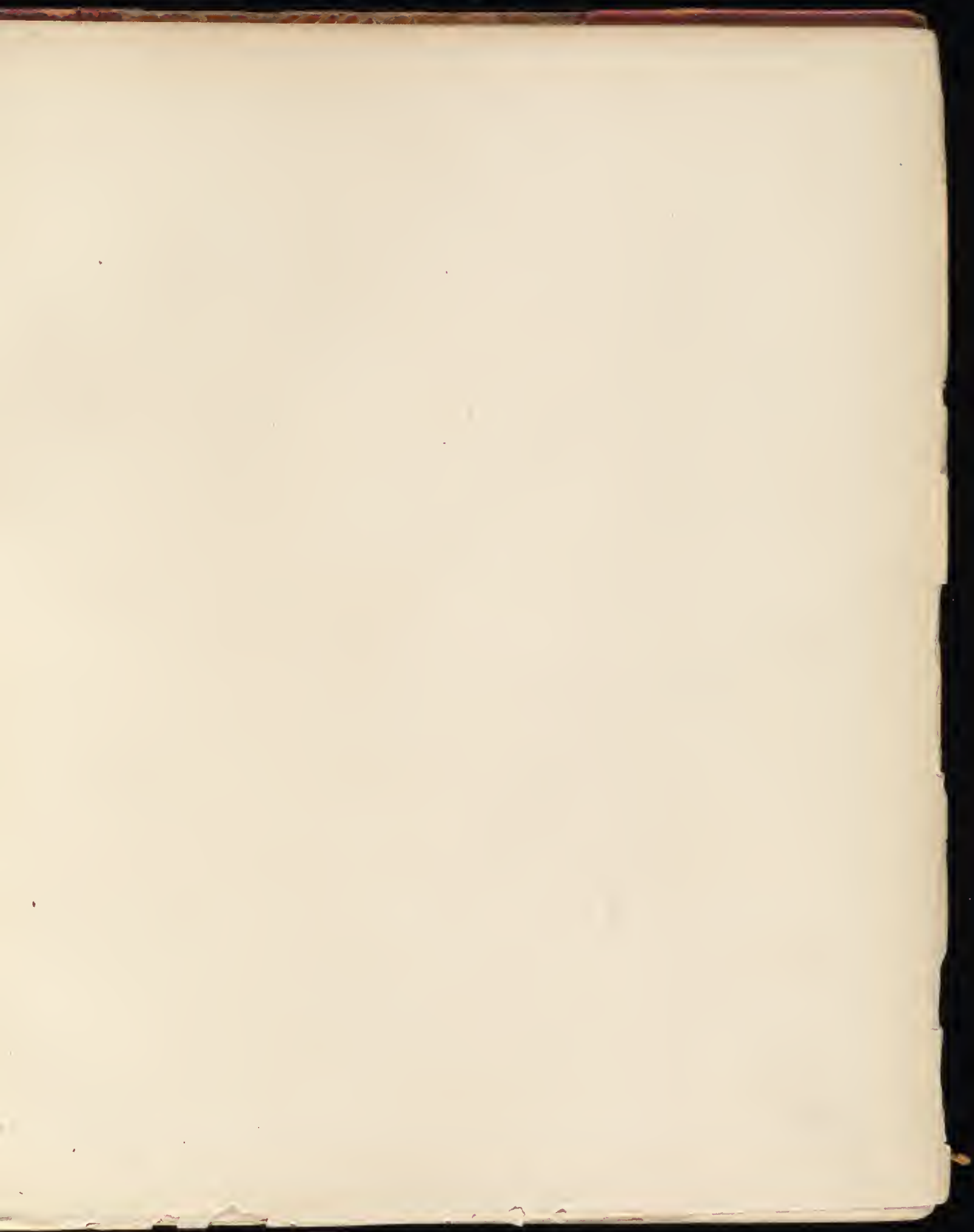
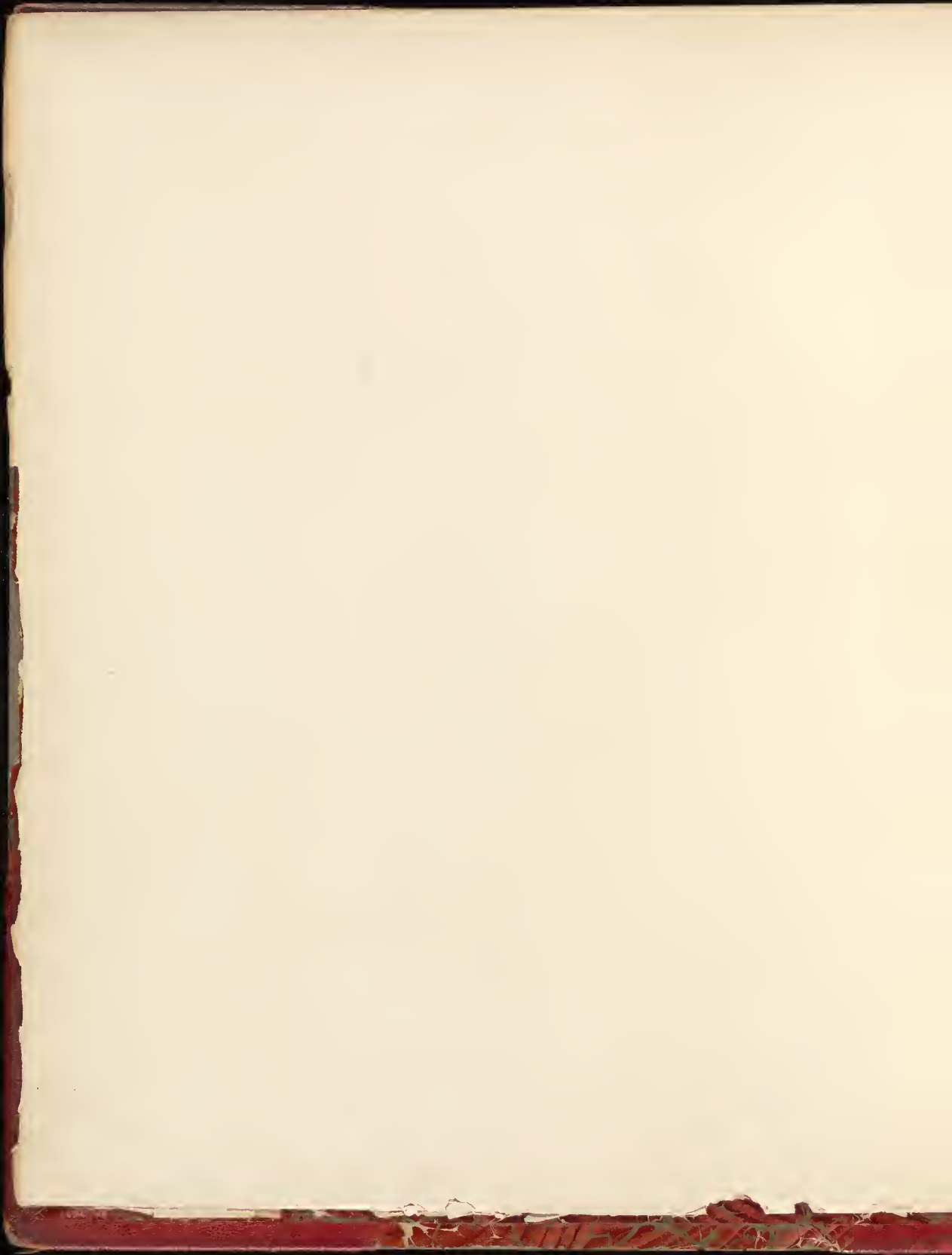


77

~~8~~ 250.00

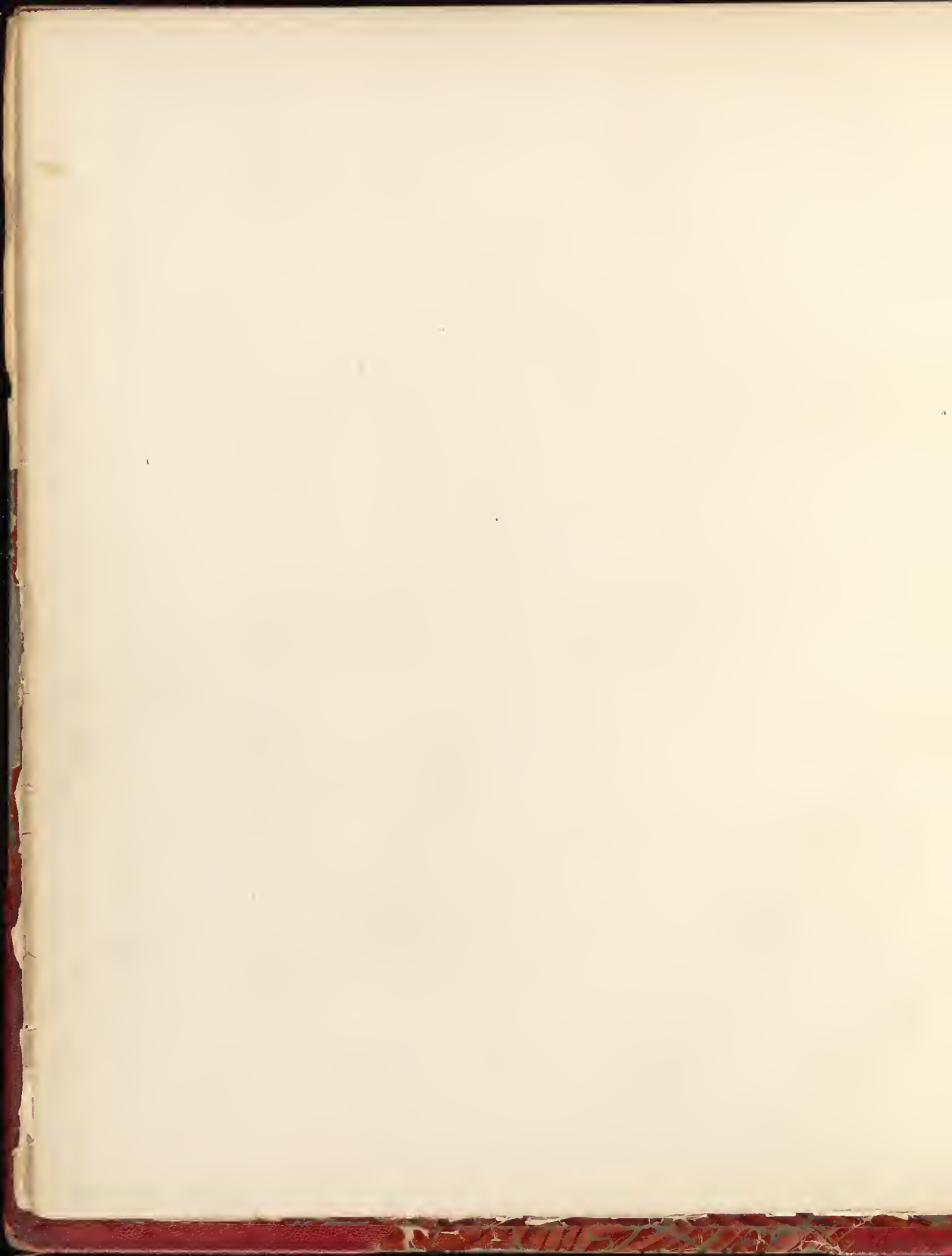
8 vols





801 722a

Alfred Langley
1945



PROPERTY OF
JOSEPH J. ALMIRALL
AND
FRANCIS C. ALMIRALL

LA MESSE

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

PROPERTY OF
AND
TO PROPERTY OF TO
JOSEPH J. ALMIRALL
RAYMOND F. ALMIRALL, Architect,
AND
FRANCIS C. ALMIRALL YORK,
51 CHARLES STREET,

BOURGES, TYP. PIGELET ET FILS ET TARDY

RUE JOYEUSE, 15

LA MESSE

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

SES MONUMENTS

PAR

CH. ROHAULT DE FLEURY

Auteur du Mémoire sur les Instruments de la Passion

CONTINUÉES PAR SON FILS

I^{er} VOLUME



PARIS

V^o A. MOREL ET C^o, LIBRAIRES-ÉDITEURS

13, RUE BONAPARTE, 13

1883



PROPERTY OF
JOSEPH J. ALMIRALL
AND
FRANCIS C. ALMIRALL

AVERTISSEMENT

Les manuscrits relatifs à « l'Iconographie de la Sainte-Vierge » qui ont été publiés, il y a peu d'années, n'étaient pas les seuls que m'ont père m'ait laissés ; il avait encore réuni un nombre considérable de notes et de documents sur les monuments de la Messe, il méditait un ouvrage sur ce grand sujet, et en traçait déjà le cadre dont les vastes dimensions n'effrayaient pas son courage. A son étude des *Instruments de la Passion* ne semblait-il pas naturel qu'il ait fait succéder celle des instruments du saint sacrifice qui en est la mémoire et le renouvellement ? Dieu, en rappelant à lui d'une manière inattendue son laborieux serviteur et lui donnant un repos si bien mérité, ne permit pas qu'il y dépendât les dernières ardeurs de sa vie. Cette tâche, aujourd'hui, retombe dans mes faibles mains, et je ne puis la repousser malgré sa lourdeur ; j'y suis engagé pour l'honneur de cette sainte mémoire, que ma plus douce consolation est de servir pieusement ; j'y suis engagé surtout pour suivre sa pensée de glorifier l'Église dans mon humble sphère, en offrant, devant les monuments de son histoire, quelques arguments à ses apologistes. Rarement l'Église catholique, entourée de tant de haines, a vu, comme aujourd'hui, ses ennemis atteindre un tel degré d'audace et d'acharnement contre elle. Mon père pensait que dans cette mêlée le devoir de fils dévoués était de se ranger autour d'elle, et d'user ses forces à combattre pour sa défense. Je désire obéir à cette vaillante idée en acceptant la tâche qu'elle m'impose.

Nos adversaires ont imprudemment dirigé leurs attaques sur le terrain de l'histoire où chaque jour la science leur inflige de nouveaux échecs ; il faut s'empressez de les y suivre et de les acculer au pied des monuments qui sortent maintenant du sol comme des auxiliaires imprévus de la vérité. L'archéologie devient de plus en plus une science religieuse, elle fait de l'histoire de l'Église un bloc unique où dix-neuf siècles sont reliés par un ciment invincible. En compulsant, pour cet ouvrage, les immenses travaux réunis

depuis cinquante ans dans des monographies séparées ou dans la multitude de revues qui se sont, depuis lors, fondées dans toute l'Europe, j'ai été frappé de l'unanimité de convictions religieuses qui s'y manifeste et que je me suis expliquée par ce mot d'un savant architecte : « J'étais incrédule, mon art m'a converti. »

Dans ces recherches les plus modestes efforts peuvent réussir; dans ces fouilles sacrées, au fond desquelles on retrouve toujours l'image incorruptible du Christ, les plus humbles ouvriers sont admis et utiles. C'est avec cet espoir et dans ces rangs que nous nous présentons.

Au reste, pour un ouvrage tel que celui-ci, l'auteur n'est rien, et les monuments sont tout; ils composent à eux seuls leur propre histoire. Nous n'avons fait que les disposer dans une sorte de musée, évitant le mieux possible le domaine de la liturgie proprement dite que tant de grands hommes ont cultivé et où il ne reste rien à glaner, pour nous borner à la *liturgie monumentale*, encore trop peu étudiée.

Nous avons évité aussi, comme inutile ici, toute polémique religieuse; pendant que les incrédules et nos frères séparés gardent le triste privilège de nier ou de protester, la vérité s'affirme, et l'une des meilleures apologies est de l'exposer dans sa simplicité. Les faits portent en eux-mêmes une éloquence qui ne permet pas de réplique; lorsque nous montrerons des autels, non-seulement antérieurs au xvi^e siècle, mais d'autres fort nombreux dans tout le moyen-âge et jusque dans l'antiquité, nous aurons prouvé en même temps qu'on a toujours dit la messe depuis les apôtres, et que, pour justifier Calvin de l'avoir abolie, il faut effacer l'histoire. Lorsque dans l'autel de Rimini nous retrouverons sous la table sacrée une cassette avec les reliques et même les trois grains d'encens qu'on a coutume de leur joindre encore maintenant, il ressort de cette découverte un témoignage admirable de la constance de nos traditions liturgiques, et il ne reste qu'à nous taire derrière de tels monuments. Nous n'avons pas besoin toutefois d'ajouter que s'il nous échappe, dans nos études, même ainsi circonscrites, quelques erreurs contre le dogme catholique, nous les abdiquons de toute la force de notre amour filial pour l'Église, qui est aussi l'amour de la vérité.

En transcrivant d'abord le texte de la messe latine, ce monument glorieux de l'antiquité chrétienne dont nous devons la conservation à l'Église romaine, nous avons voulu tracer une sorte de frontispice en tête du livre; mais, notre but unique je le répète, est le relevé, la description et le classement des monuments dont notre époque, plus qu'aucune autre, sait favoriser l'étude. Nous nous sommes fortement attaché à l'ordre chronologique, persuadé que, devant leur suite séculaire et leur rangement exact, le lien historique qui les réunit se saisit facilement sans qu'il soit presque besoin de le mettre entre les mains des lecteurs. Cette classification des monuments, plus laborieuse que leur recherche, a été, pour les objets de date incertaine, l'occasion d'étude spéciale et a dû être appuyée de justifications lorsqu'elle s'écartait des opinions admises.

Nos gravures ont été presque toujours faites d'après des dessins originaux ou des

photographies. Dans nos copies, nous nous sommes appliqués principalement aux époques primitives, et si nous descendons quelquefois au-dessous du XII^e siècle, c'est pour suivre le courant d'une tradition originelle.

Outre les voyages et les recherches qu'a nécessités la formation d'un si vaste recueil, de nombreuses correspondances et des conseils érudits ont été nécessaires. Nous devons remercier ici les savants qui se sont empressés d'une main libérale de nous offrir les documents dont nous avons besoin ; il nous faut saluer d'une affectueuse reconnaissance, au milieu de beaucoup d'autres, les noms de MM. de Rossi, Stevenson, Messori, Galante, Prelini, en Italie ; Fernandez Guerra y Orbe, en Espagne ; Le Blant, Barbier de Montault, Bargès, Basilewski, Noguier, en France ; Van Caloen, en Belgique ; Wilson, Goldie, en Angleterre ; Kessel, Shône, Falk, en Allemagne ; le prince Gagarine, en Russie ; enfin, M. l'abbé Menu, chanoine capitulaire de Bourges, qui a bien voulu réviser notre manuscrit dans ses parties plus spécialement liturgiques afin de leur assurer toute l'exactitude désirable. Qu'ils acceptent notre tribut de gratitude pour leur collaboration dans l'édifice de liturgie monumentale que nous essayons d'élever.

Avant d'entrer dans les détails, il faut dans toute œuvre un plan d'ensemble qui permette de les rattacher à l'ordonnance générale ; c'est pour obéir à cette convenance que nous plaçons, aussitôt après le texte de la messe, une iconographie du saint sacrifice à toutes les époques. Dans cette suite d'images apparaîtra la messe des catacombes sous les voiles de la symbolique primitive, la messe après le triomphe de l'Église, la messe carlovingienne dont les représentations se dégagent de tout symbolisme, enfin celles du moyen-âge, et toutes confirmeront l'unité de pensée du sacrifice institué au Calvaire.

Nous nous occuperons ensuite de l'autel, l'objet capital du saint sacrifice qui, sous des formes diverses, accuse à travers les siècles l'immortalité de sa fonction. Nous signalerons, comme pour la plupart des meubles liturgiques, son origine antique. Après les autels primitifs, simples tables domestiques, nous verrons les cippes transportés comme des trophées dans les temples chrétiens ; du temps de Charlemagne, nous verrons les formes antiques se reproduire sur des marbres nouveaux, les autels se couvrir d'or et de pierreries, leur forme se modifier en s'allongeant, puis leur orientation intervertie les faire changer de face. Nous restituerons à beaucoup d'autels l'honneur de leur usage sacré longtemps méconnu et oublié.

Aux autels se rattacheront les rétables, les ciboria qui en font partie intégrante et les tabernacles eucharistiques. Les confessions gardiennes des reliques, qui en forment comme la racine sacrée, la chaire où s'assied le dépositaire de la parole de Dieu, l'ambon, tribune sur laquelle on lit les saintes Écritures, les clôtures du chœur qui ont un si grand rôle dans l'histoire liturgique, seront successivement examinés. Nous étudierons enfin le chœur qui réunit ces divers monuments, et nous compléterons les trois premiers volumes par un tableau chronologique des sanctuaires primitifs. Pour mieux faire ressortir le principal monument de la messe, qui est l'église elle-même, nous

essaierons de restaurer les édifices de Nole, sorte de cité basilicale, où se retrouvent dans leur origine même les anciens usages liturgiques.

Ici se terminera l'étude des monuments fixes pour faire place à celle des monuments eucharistiques, tels que les *autels portatifs, calices, patènes, burettes, ciboires, pyxides, &c.*

Le *missel*, les *flambeaux*, les *lampes*, *couronnes votives*, *encensoirs*, *vêtements d'autels* et *voiles de chœur*, deviendront ensuite les objets de nos recherches, &c.

Nous étudierons plus tard les ornements sacerdotaux, *aube*, *chasuble*, *étole*, *manipule*, *mître*, *anneau*, *croce*, &c.

Enfin, pour remplir le cadre que m'a tracé mon père et qui comprendra la plupart des documents recueillis par lui, j'espère former une histoire iconographique des saints de la messe, qui terminera ces études. Puissent ces premiers assistants du sacrifice chrétien, qui ont marqué leurs noms dans nos missels en caractères de sang, la Sainte-Vierge et saint Jean, ces deux fidèles témoins du sacrifice de la croix, saint Pierre, les apôtres, les premiers martyrs, les vierges et, dans leur chœur, Cécile qui brille d'un éclat si éblouissant, puissent ces fondateurs de la foi dans le monde m'assister dans ma tâche et la rendre efficace; puissent-ils bénir mes efforts, me donner le temps, les forces et la constance nécessaires, pendant qu'ils voient couronner déjà le pieux fondateur de cet ouvrage trop imparfaitement achevé!

GEORGES ROHAULT DE FLEURY.



LA MESSE

LE TEXTE ROMAIN

NOTES EXPLICATIVES



quand nous avons publié nos ouvrages sur les Évangiles et la Sainte-Vierge, les textes sacrés ont précédé nos notes historiques et archéologiques. De même ici, en transcrivant le texte de la messe romaine, nous accompagnerons chaque partie de brefs commentaires tirés des auteurs les plus autorisés. Nous donnerons d'abord quelques explications générales qui nous paraissent utiles en commençant.

L'étymologie hébraïque¹ donnée par quelques auteurs au mot *Messe*, ne semble pas fondée. On trouve, *une seule fois* dans la Bible le mot *Missah* et comme le moyen le plus assuré qu'on ait de fixer le vrai sens d'un mot, est la comparaison des passages divers dans lesquels il est employé, il s'en suit que la signification précise du mot *Missah* ne nous est pas bien connue. Le traducteur latin de la Vulgate a rendu ce terme par *oblatio spontanea* qui lui a semblé conforme à la pensée du contexte général de la phrase ;

1. Initiale d'après un ms. latin de la Bibli. nationale.

2. Nous devons au vénéré et regretté abbé de Champgrand la dissertation suivante sur cette étymologie.

mais les lexicographes le traduiraient plus volontiers, littéralement par *sufficiencia* ; un des plus récents et des plus estimés parmi eux, le rend par *numerus*, et croit que dans le passage du Deutéronome, xvi, 10, il est pris dans le sens de la préposition *prout* et les Septante paraissent appuyer cette opinion.

Tout cela soit dit pour montrer qu'il n'y a pas lieu de soutenir l'étymologie tirée de *Missah*, mot d'ailleurs plutôt chaldéen que hébreu. Mais quand même ce mot signifierait *oblatio spontanea*, il ne faudrait pas se hâter d'en conclure que les chrétiens l'ont emprunté aux Juifs pour l'appliquer au sacrifice eucharistique. Car, comme l'observe Bellarmin, et après lui le Cardinal Bona, si cette expression avait été empruntée par les apôtres, à la langue hébraïque, elle aurait été conservée par les Grecs, par les Syriens et les autres nations aussi bien que *Amen*, *Alleluiah*, *Sabaoth*, *Osanna*, *Sabbatum*, *Pascha*, etc., or parmi les Grecs il n'est fait aucune mention du mot *Missa* et les SS. Pères les plus versés dans la connaissance de la langue hébraïque, comme Origène, saint Justin, saint Jérôme, n'en parlent point, ce qui serait bien extraordinaire si les chrétiens l'avaient emprunté aux Hébreux.

Je ne crois pas davantage à l'étymologie grecque *Μέσος*, ni à celle que le savant Gabriel de l'Aubépine tire des langues du Nord, et j'aime mieux m'en tenir à l'opinion généralement reçue qui regarde le mot *Missa* comme un terme latin des bas siècles pour *Missio*. On dit de même *remissio* pour *remissio*, *oblata* pour *oblatio*, *ascensa* pour *ascensio*, *confessa* pour

confessio, accessio pour *accessio, promissa* pour *promissio*, etc. Mais pourquoi le nom de renvoi ou d'envoi donné à la sainte messe? Voilà sans doute ce qui paraît peu propre à exprimer le grand acte liturgique auquel on l'applique. En supposant ici, pour abrégé, les raisons diverses qui ont été apportées pour justifier la dénomination d'envoi et en admettant que les renvois (tant celui qui avait lieu avant la partie du saint sacrifice auquel les fidèles seuls assistaient, que celui par lequel on donnait congé à l'assemblée après la célébration achevée) aient donné aux saints mystères leur nom de *Missa*, on peut trouver cela assez naturel, car il s'agit ici d'une dénomination populaire, et non pas d'une de ces appellations scientifiques calculées de manière à ce que la définition de la chose soit renfermée en abrégé dans le nom qu'elle porte. Or le peuple devait être frappé de ce renvoi des catéchumènes de toute classe et des pénitents des trois premières, exclus les uns et les autres de l'assistance à la partie la plus importante du sacrifice eucharistique et il n'est pas étonnant qu'il ait désigné par le mot « renvoi », un acte religieux si saint que ceux-là seuls qui étaient censés avoir conservé ou recouvré la grâce du Baptême y pouvaient prendre part.

Nous devons ajouter que le sacrifice eucharistique à l'origine eut aussi d'autres dénominations; les anciens chrétiens l'appelaient *Dominicum*. On lit dans les actes du martyr de saint Saturnin : « Ego devota mente celebravi *Dominicum*, collectam cum fratribus feci, quia christianus sum. »

Dans le Martyrologe romain (25 décembre) : « Nicomedie Passio multorum millium martyrum — qui cum in Christi natali ad *Dominicum* convenissent, Diocletianus imperator januas ecclesie claudi jussit. »

Saint Cyprien (*Lib. de Opere et elemos.*) : « Locuples et dives es et *Dominicum* celebrare te credas, quæ corbonam omnino non respicis? » (Du CANGE, *Dict.*)

On l'a encore appelé *Synaxe, Collecte, Eulogie divine, Hierurgia*, et 'Αγαθόν « le bien par excellence. »

Le saint sacrifice d'abord célébré dans les maisons, puis dans les hypogées, dans les cimetières, dut l'être, après la paix constantinienne, exclusivement dans les lieux consacrés. — Cette loi fut confirmée par les capitulaires ¹.

1. BALUZ, 1, 192, *Karol. magn.* — (760). — « Ut sacerdos, nisi in locis consecratis, missam non celebret. XIV. Nullus

La liturgie aux temps apostoliques et dans les siècles suivants fut célébrée dans les langues vulgaires à cette époque, chez chacun des peuples auxquels l'Évangile fut annoncée : 1° en langue égyptienne ou copte ; 2° en langue arménienne (la liturgie arménienne est encore aujourd'hui en vigueur) ; 3° en langue esclavonne ; 4° en langue éthiopienne.

Les preuves abondent pour montrer que du temps de saint Jérôme, il n'y avait point d'église en Orient où l'on fit le service public en langue vulgaire différente du syriaque et du grec.

Quant à l'Église latine, saint Augustin remarque qu'il y avait un grand nombre de versions latines, parce que, dans les premiers établissements de la foi, dès qu'un homme trouvait un exemplaire grec et qu'il avait quelque connaissance des deux langues, il prenait la liberté de le traduire. La plus célèbre de toutes ces versions était celle qu'on appelait *italique*, et qui jusqu'au temps de saint Jérôme, était préférée à toutes les autres. L'Église d'Occident n'a jamais fait le service public qu'en latin, saint Cyprien et saint Augustin le témoignent dans leurs écrits. La domination des Goths et des Maures en Espagne n'a pas changé cet usage. La version italique fut d'abord préférée à celle de saint Jérôme, puis on les dit indifféremment, puis la dernière fut presque universellement adoptée.

L'unité de la foi et de la religion subsiste sans altération depuis tant de siècles, dans l'Église latine, parce qu'elle conserve le même langage dans le service public et elle pourrait se rompre si les Français, les Espagnols, les Italiens, les Allemands et tous les autres peuples chrétiens célébraient les saints mystères dans leur langue ; ces langues elles-mêmes se modifient sensiblement tous les siècles.

Pour savoir combien est ancien l'usage de célébrer des messes à certaines intentions et en vue de grâces que l'on attend, il faut ouvrir le *Sacramentaire* de saint Grégoire ¹ écrit au x^e siècle par l'ordre d'un abbé de Corbie, on y verra le saint sacrifice offert pour obtenir l'assistance des saints, la sagesse, la charité, pour la gloire de la Sainte-Vierge, pour la

« sacerdos nisi in locis Deo dicatis, vel in itinere positus in tabernaculis et mensis lapideis ab episcopo consecratis, missas celebrare præsumat. Quod si præsumperit, gradus sui periculo subiacebit.

« Ut missas extra ecclesiam non celebrent. IX. Ut nullus sacerdos in domibus, vel in aliis locis, nisi in ecclesiis dicatis, celebrare missas audeat. »

1. *Bibliot. nation., fonds latin, 12,052.*

remission des péchés, la résistance aux tentations de la chair, pour avoir le don des larmes, la paix, la pluie, la sérénité du ciel, pour les voyageurs, les navigateurs, les baptisés, les morts, afin d'être préservé des mauvaises langues, des juges iniques, des orages, et de toute espèce de tribulation. On y voit la confiance universelle que nos pères témoignaient à l'oblation du Rédempteur sur les autels.

PRÉPARATION A LA MESSE.

Avant d'étudier les différentes phases du saint sacrifice, occupons-nous de la préparation.

Le prêtre marche la tête couverte. — Il y a 7 ou 800 ans qu'on était toujours découvert en allant à l'autel. Cet usage s'est conservé en plusieurs églises. Depuis quelques siècles, selon nos manières, se couvrir seul dans une assemblée est une marque d'autorité et de prééminence. Le prêtre allant à l'autel revêtu des ornements sacerdotaux est en même temps revêtu de l'autorité de Jésus-Christ et de l'Église. Il a la prééminence sur toute l'assemblée. Il ne salue personne et ne se découvre que pour se mettre à genoux quand il passe devant un autel, si le Saint-Sacrement y est exposé, si l'on fait l'élévation, ou si on donne la communion. Il n'est occupé que de Jésus-Christ son maître et il ne se découvre que quand il le voit.

Le prêtre va de la sacristie à l'autel. — Les ordres romains jusqu'au XIII^e siècle, marquent que le célébrant, sans excepter l'évêque, ni le Pape, va se préparer et s'habiller à la sacristie, pour de là aller processionnellement à l'autel. Ce n'est que depuis le XIV^e siècle que cette procession est quelquefois supprimée, et que l'ordo romain de Gaietan a marqué l'alternative de la sacristie ou du sanctuaire pour le lieu où les évêques prennent leurs ornements; à l'égard des prêtres ils doivent toujours s'habiller à la sacristie, si ce n'est dans les chapelles où le défaut de sacristie les contraint de prendre les habits sacerdotaux à l'autel.

Le prêtre est précédé d'un ministre. — Il est plus convenable qu'il ne marche pas seul, étant revêtu des habits sacrés; et il a besoin d'un ministre qui réponde à la messe, parce que l'Église lui défend de dire la messe seul. Les conciles veulent qu'il y ait au moins une personne avec lui, pour représenter le peuple

qui avec le prêtre forme l'assemblée des fidèles, de plus, que ce ministre soit un clerc revêtu d'un habit qui convienne à l'autel. On peut même dire que c'est par tolérance qu'on a laissé approcher de l'autel un simple clerc, car si on remonte à l'antiquité, on voit que c'est le diacre qui est proprement le ministre du prêtre, qui devait l'accompagner pour célébrer les saints mystères, dans les endroits mêmes où l'on ne pouvait dire que des messes basses sans solennité. saint Cyprien qui durant la persécution prenait tant de soin d'envoyer des prêtres dans toutes les prisons et d'empêcher qu'on y allât en foule et qu'on y fit du bruit, de peur qu'on en refusât l'entrée, voulait, néanmoins, que celui des prêtres qui allait y dire la messe fut toujours accompagné d'un diacre.

Il s'est dit dans la suite un si grand nombre de messes, que chaque prêtre n'a pas toujours pu être accompagné d'un diacre; mais les conciles ont exigé que le ministre qui tiendrait lieu de diacre, fut un clerc tonsuré revêtu d'un surplis. Le concile d'Aix de l'an 1583 demande que, dans les églises qui n'ont pas le moyen d'avoir un clerc, le prêtre ne dise pas la messe sans avoir obtenu sur ce point une permission écrite de l'évêque. Enfin le concile d'Avignon en 1594 ordonne qu'aucun laïque ne serve la messe que dans la nécessité.

Le clerc ne porte à présent le missel que lorsqu'il n'est pas déjà sur l'autel; mais selon tous les anciens ordres romains et Amalaire, le célébrant ne sortait pas de la sacristie, qu'il ne fut précédé du livre des Évangiles qu'on portait et qu'on accompagnait avec respect; ce qui s'observe encore dans plusieurs cathédrales, où le sous-diacre découvert, le porte à baiser au prêtre avant que de commencer la messe.

La préparation avant de monter à l'autel. — Cette première partie de la messe contient, trois choses: 1^o Le désir d'aller à l'autel, avec confiance en la bonté de Dieu; 2^o la confession de ses fautes; 3^o les prières pour en obtenir la remission et la grâce de monter à l'autel avec une entière pureté. Les prières se font au bas de l'autel et le plus souvent en quelque autre endroit un peu éloigné, parce qu'elles ne sont qu'une préparation pour y aller.

On les marquait rarement dans les missels et l'on n'en trouve rien dans les premiers ordres romains. Les six anciens ordres romains que Mabillon a fait imprimer, nous apprennent seulement que l'évêque, après s'être habillé dans la sacristie et avoir fait aver-

tir le chœur de chanter le psaume *introït*, allait d'abord au haut du chœur avec tout le clergé.

Tous ces anciens ordres ne détaillent point les prières de la préparation. On ne les trouve pas écrits dans l'Église latine avant le IX^e siècle, parce qu'on les laissait faire aux évêques et aux prêtres, selon leur dévotion, soit seuls et en silence, soit avec les ministres; on les a mises depuis le IX^e siècle dans quelques missels et plus communément dans les Pontificaux, dans les manuels des églises. C'est là qu'il faut les chercher jusqu'au XIV^e siècle.

Ces prières préparatoires regardent les assistants aussi bien que le célébrant et l'évêque les dit au bas de l'autel, afin que personne n'assiste à sa messe sans préparation.

Le prêtre tient les mains jointes. — Il est toujours dans cette posture pendant la messe, lorsqu'il ne se sert pas de ses mains, pour quelque action ou qu'il ne les élève pas pour faire quelque prière¹.

Le prêtre fait le signe de la croix avec la main droite, parce que c'est la main dont on agit ordinairement et qu'on l'a toujours fait ainsi.

L'antienne Introïto. — Celui qui sert la messe doit se tenir à genoux un peu derrière le prêtre. Le premier concile de Milan sous saint Charles, en 1565, veut qu'avant de commencer la messe, les ministres aient allumé les cierges, placé le missel, préparé les burettes et tout ce qui est nécessaire à la messe et défend absolument au prêtre de commencer le *Confiteor* avant que toutes choses ne soient à leur place.



Ampoule trouvée par M. Guiter dans les catacombes d'Alexandrie et dessinée par lui. (Hauteur 85 mm.)

Les premiers chrétiens avaient coutume de prier debout, les mains étendues, un peu élevées vers le ciel et la face tournée vers l'Orient. Les monuments antiques présentent des figures appelées orantes dans cette attitude. Elles se font souvent remarquer par la richesse et l'élégance de leur costume, elles portent de grandes tuniques ou mieux

1. P. LEBRUN, *Explication des chrétiens.*

des dalmatiques à manches larges et drapées, garnies de broderies et de bandes de pourpre; elles sont parées de colliers, de bracelets et d'autres bijoux, manière d'exprimer allégoriquement la gloire dont elles jouissent dans le ciel. Les orantes païennes élèvent les bras verticalement; les chrétiennes, au contraire, portent les bras dans une position presque horizontale: « Ne ipsis quidem manibus sublimius elatis, sed temperate ac probe elatis. » (TERTUL., *De Orat.*, XIII.) Aujourd'hui le prêtre seul garde à la messe souvenir de ce rit antique, lequel a conservé dans la liturgie de l'Église de Lyon son caractère tout-à-fait primitif.

Cette position rappelait la Passion de Notre-Seigneur, comme le dit Tertullien (*De Orat.*, XI): « Attollimus tantum sed expandimus, e dominica passione modulantes »; le désir d'imiter le Sauveur est rappelé par Ruinart (*Acta martyr.*, *Sinc.*, p. 235) et par Usuard (*Martyrol.*, XII, kal. feb.) « Illuc « suspicientes (in cœlum) christiani manibus expensus quia innocuis, capite nudo quia non erubescimus (Apol., XXX.) ».

Cependant le rit de prier debout n'était point exclusif. Les premiers chrétiens priaient aussi quelques fois à genoux. Les genoux de saint Jacques le Majeur étaient devenus durs comme ceux d'un chameau par suite de ses prières prolongées. Notre-Seigneur au jardin de Gethsémanie pria dans cette posture humiliée.

La primitive Église avait prescrit, dès le principe, qu'on priât debout les dimanches et durant tout le temps pascal, en signe de joie et à genoux tout le reste de l'année en signe de pénitence.

Quant aux figures de chrétiens priant à genoux, les monuments figurés font presque complètement défaut; ce qui semble donner raison à ceux qui disent que les orantes sont l'image de l'âme glorifiée. (Martigny.)

Dans la primitive Église les catéchumènes aussi bien que les fidèles devaient prier debout, mais seulement ils devaient baisser les yeux à terre pour montrer que le baptême ne leur avait pas encore donné le droit de lever les regards vers le Père céleste.

On pourrait citer d'innombrables monuments nous rappelant les orantes anciennes; les fresques des catacombes et les sculptures des sarcophages reproduisent ce type à l'infini. Notons, comme l'exemple le plus remarquable, par la multiplicité des personnages, le sarcophage de Salone où une femme les bras étend-

du semble apprendre la prière aux enfants groupés à ses pieds.

Répons. — Nous devons, dans ces préliminaires, dire un mot des répons si fréquents, dans les dialogues de la messe. L'étymologie de ce terme est controversée parmi les liturgistes, Étienne d'Autun dit que le répons *responsorium* est ainsi nommé parce qu'il marque l'assentiment à ce qu'on vient d'entendre dans la leçon qui l'a précédé. D'autres prétendent qu'un répons porte ce nom parce que le chœur répond à ceux qui le chantent. En effet le verset du répons est chanté par une seule voix et le chœur répond lorsqu'on a déjà chanté. Sozomène nous apprend que saint Jean Chrysostôme institua ce genre de prières responsoriales, pour s'opposer aux Ariens qui avaient composé des répons dont les reprises exprimaient les opinions erronées de leur secte. Dans la liturgie romaine le répons est accompagné d'un *gloria Patri*, excepté dans l'office des morts et au temps de la Passion ; dans le temps pascal on y ajoute *Alleluia*.

Le rit romain n'admet de répons dans tout l'office qu'à matines (Abbé Pascal, éd. de Migne, p. 1092) et aux petites heures.

Procession. — On sait l'origine de toutes les processions, mais bien des gens ignorent pour quelle raison on fait une procession le dimanche avant la messe ; cette procession a une double origine, parce qu'elle s'est faite premièrement pour honorer Jésus-Christ ressuscité et glorieux, et en second lieu pour asperger les lieux voisins de l'Église. On voit dans la règle de saint Césaire d'Arles, au vi^e siècle, dans plusieurs autres règles de moines et de chanoines, et dans Rupert qu'on allait le dimanche en procession à des oratoires ou chapelles particulières. Cette procession se faisait à la fin des matines et dès le point du jour pour imiter les saintes femmes, qui allèrent de grand matin au tombeau et les disciples à qui elles dirent de la part de l'ange, que Jésus-Christ allait les précéder en Galilée et que c'était là qu'ils le verraient, comme il le leur avait dit lui-même.

Cette procession se fait encore en plusieurs églises le jour de Pâques. On sait que tous les dimanches sont, pour ainsi dire, une suite ou un renouvellement de la fête de Pâques.

Au commencement du ix^e siècle, les capitulaires de Charlemagne et de Louis le Pieux, ordonnèrent que tous les prêtres, c'est-à-dire les curés feraient chaque dimanche une procession autour de leur église

en portant de l'eau bénite. Cet usage est marqué dans un ancien ordinaire des bénédictions à qui Mabillon donne neuf cents ans d'antiquité.

A Paris, Rouen, Meaux, Laon et Orléans, pendant la procession du dimanche matin on portait le bénitier.

Les processions remontent aux âges apostoliques ; car on les trouve établies de temps immémorial. Pour les temps postérieurs, les témoignages de toute sorte abondent. Les Pères appellent station, ce que nous appelons procession.

Voici l'ordre des processions dans l'antiquité : En tête était la croix, usage remontant au ix^e siècle ; elle était portée le plus souvent par un diacre, quelquefois par un clerc inférieur. Après la croix venait le diacre et plus tard l'archidiacre portant le livre des Évangiles ; après le diacre s'avançaient le peuple distribué par classes et ordres, les clercs, les moines, les laïques, puis les femmes, les religieuses et enfin les jeunes gens et les enfants. Tous marchaient pieds nus, chantaient des psaumes sans interruption et portaient à la main des cierges allumés. En dernier lieu marchait avec les prêtres l'évêque qui portait de sa propre main le bois sacré de la croix ou des reliques de saints.

Julien l'Apostat ayant ordonné de retirer les reliques de saint Babylas d'un faubourg de Constantinople, le clergé et une incroyable affluence de peuple firent une procession pour les reprendre, à la vue de l'empereur et malgré lui.

Dans les plus grandes nécessités, on a eu toujours recours aux processions, par exemple du temps du jeune Théodose, lorsque les pluies étaient continuelles et que la terre ne pouvait plus rien produire. On estime que saint Mamert, évêque de Vienne, qui vivait vers l'an 440, fut le premier qui pratiqua les Rogations pour apaiser la colère de Dieu, qui semblait menacer la ville et la province d'une ruine totale.

Durand, dans son *Rational*, dit que le pape Agapit, qui tint le siège en 335, fut le premier qui ordonna les processions des dimanches. Justinien veut que les prêtres sortent en procession avec une croix¹. Charlemagne, lorsqu'il fut couronné empereur, offrit dans l'église de Saint-Jean de Latran une grande croix d'or, demandant à Léon III souverain-pontife, qu'il lui plût d'ordonner qu'aux processions qui se feraient

1. Les mosaïques de Ravenne nous offrent encore des témoignages figurés de ces usages.

à l'avenir, cette croix fut toujours portée devant le Pape.

Ordinairement on porte aux processions quelque bannière ou l'image du patron de l'église, pour montrer qu'en cette action l'Église paraît en forme d'armée qui marche en bataille sous les enseignes de Jésus-Christ.

En beaucoup de processions, comme celle du Saint-Sacrement et des reliques, on porte des torches et des flambeaux¹.

Signe de la Croix. — Après la préparation, le signe de la croix doit être le premier acte du sacrifice destiné à rappeler tout entier celui du Calvaire. — Il n'est donc pas inutile ici d'en rechercher l'origine. Mauremont dans les *Mémoires de la Société archéologique du Midi* (t. III, p. 183), prouve que le signe de la croix n'était infamant que chez les Romains qui l'employaient pour les esclaves et parce qu'il leur venait de l'étranger. L'Orient fournit de singuliers documents à l'histoire du signe de la croix.

Le mot *Tsin* est rendu en ancien chinois par un signe dont l'analyse donne : 1° le ciel ou grand comble; 2° la croix type du sacrifice; 3° le bois; 4° les mains élevées vers le ciel, signe d'adoration. De manière que ce signe veut dire hiéroglyphiquement : *adoration de la croix céleste*. Il est donc incontestable que, dans les traditions chinoises, la croix est un signe d'adoration, lequel remonte aux temps primitifs et que ce signe est appliqué spécialement à la Palestine.

Pour l'ancienne Égypte il suffit de rappeler la croix ansée, ce signe hiéroglyphique de vie, que portent les dieux, ou qui est joint à leur image, ce qui pouvait bien être la caractéristique du Dieu suprême, du grand Dieu, du Dieu primitif et éternel.

Dans les alphabets des divers peuples, dont les signes sont probablement les diminutifs ou les dérivés des signes hiéroglyphiques qu'ils ont remplacés, nous trouvons de semblables analogies. La croix affecte ces quatre formes † † × †. Ces lettres se retrouvent partout avec un caractère philosophique ana-

1. Voyez MARTIGNY, *Dict. des ant. chrét.* — P. LEBRUN, *Explication des cérémonies de la messe*, p. 86. — Abbé PASCAL, *Liturgie cathol.*, édit. Migne, p. 1048. — G. DURAND, *Notes*, 11, p. 446 et suiv.

On peut consulter encore sur ce sujet Jac. GREYER, *De Eccl. rom. processionibus*, l. II. — Nic. SERRARIUS, *De Sacris processionibus*. — Jac. EILLON, *De pro ces. eccl.*, Par. 1641. — CHRISTIANUS LUPUS, *De sac. proc.* Bruxel. 1690. — D. VATAR, *Des processions de l'Église*, Par. 1705. — PELLICIA, *De Christi. Eccl. politia*, etc.

logue à l'idée de la divinité ou de son adoration. Chez les Hébreux, six cents ans avant Jésus-Christ, le signe cruciforme avait un caractère sacré et était un emblème de salut; cette preuve est tirée du chapitre ix de la prophétie d'Ézéchiël. Dieu dit : « Traverse Jérusalem et marque un Tau sur le front de ceux qui se repentent » et aux anges exterminateurs : « Suivez et frappez, n'épargnez personne; mais respectez ceux qui sont marqués du Tau et amenez-les dans mon sanctuaire. »

On retrouve la croix jusqu'en Amérique, dans l'État de Chiapa, près de San-Domingo, il existe un temple où se voit un bas-relief de stuc qui paraît incontestablement antérieur aux Espagnols et qui montre au centre une croix latine évidée dont la base et l'extrémité des bras sont couverts d'ornements. Le sommet de la croix supporte un oiseau à crête et à queue relevée et retombante, qui paraît une sorte de faisan. Aux côtés de la croix sont quatre figures; la première à sa droite est plus grande que les autres et offre sur ses bras un enfant nouveau-né, de forme fantastique; derrière elle un homme âgé embouche une sorte d'instrument à vent; de l'autre côté une figure plus petite que la première, une femme probablement, tient une de ses mains sur sa poitrine en signe d'adoration et derrière elle un personnage grave et majestueux à l'air de contempler ce spectacle avec étonnement.

La formule du signe de la croix est d'origine évangélique, comme le prouvent ces mots du Sauveur : « Baptisez les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Les anciens Pères¹ attestent que le signe de la croix est de tradition apostolique. Saint Justin (*var. quæst.*, 118) nous dit : « Le signe de la croix est sur votre front et sur votre cœur. »

Les chrétiens, au témoignage de Tertullien, le faisaient dans toutes les circonstances de la vie, même les moins importantes. « C'est par le signe de la croix, dit saint Augustin, que se consacre le corps du Sauveur, que les fonts de baptême sont sanctifiés, que les prêtres sont initiés. » Les anciens faisaient le signe de la croix avec la main étendue, comme nous le faisons encore, mais avec un seul doigt de la main droite, le pouce probablement. Il paraît que

1. AUG., in frag. *serm.* xxvii, etc. — CYPR., *De unit. Eccl.*, c. xvi. — TERTUL., *De Bapt.*, c. vi. — EPIPH., *Hæc.*, xxx, c. vii. — CHRYS., *or. xxi ad pop. Antioch.*

le signe de la croix se traçait ainsi, car Théodose le fit à son fils avant de partir pour la guerre contre Arboast, sur le front avec le pouce. On ne sait pas au juste l'époque où fut introduit l'usage de le faire, suivant la forme aujourd'hui vulgaire; mais il ne paraît pas probable qu'elle se soit produite avant le VII^e siècle.

On en faisait sur différents objets, une fois ou trois fois. « Il fit trois fois avec son doigt le signe de la croix sur le calice » (CHRYSOST., *hom. ad pop. Antioch.*, XL.) — (SOPHRON., *in prat. spirit.*)

Saint Jérôme écrivait à Eustochie (ép. XXIX) : « Note le signe du Christ sur ton cœur, sur ta « bouche et sur ton front. »

† IN NOMI
NE DEI.

Les monuments rappelant le signe de la croix ne nous font pas défaut; une tuile trouvée dans la villa Spithöver à Rome, une autre dans les hypogées de San-Martino-ai-Monti, une troisième trouvée à Ostie en 1804, porte l'antique formule : *In nomine Dei*. Celle de la villa Spithöver, précédée d'une croix, est particulièrement remarquable, M. de Rossi l'attribue au V^e ou VI^e siècle.

Une inscription antique trouvée à Khenchela (Mascula) en Algérie, donne une formule du signe de la croix. (*Arch. des missions scient.*, 1875, p. 453.) Cette formule se trouve sur un pavé en mosaïque découvert aux environs de Thamugas à Chemorra, dans les ruines d'une basilique chrétienne. (Voy. RENIER, n^o 1568.)



Nous conservons l'image de figures portant ce signe de la croix au front, sur un verre doré, sur une ancienne fresque publiée par le commandeur de Rossi. Des croix de ce genre continuèrent à

distinguer certaines figures au moyen-âge. — Une madone, sur la façade de San-Paolo-a-Ripa de Pise, la fameuse madone du Port à Ravenne, ont des croix non-seulement sur le front, mais sur les mains et les genoux. — Nous aurons aussi sujet d'étudier les autels crucifères qui rappelaient, par leurs croix aux angles et au centre, le souvenir des onctions de leur consécration.

En 402, avant la bataille de Pollentia où Alaric fut

défait, chaque légionnaire chrétien traça le signe de la croix sur son front¹.

Pour multiplier le vin d'un flacon et donner à boire aux pauvres, saint Éloi (659) fait le signe de la croix sur ses bords. Il guérit de même un boiteux dans l'église de Saint-Germain en le plaçant près de la grille du tombeau de ce saint.

Un aveugle s'écriait : « Seigneur Éloi, ayez pitié de moi; faites le signe de la croix sur mes yeux. — Est-ce donc, mon ami, que vous ne sauriez pas vous signer vous-même? — Seigneur, que ce soit vous qui me signiez. » Éloi voyant la foi de cet homme, imprima sur ses yeux le signe de la croix, et ses yeux s'ouvrirent.

Un jour, ayant fait le signe de la croix sur la coupe qu'on lui apporta, il but un peu de vin pour faire plaisir à son hôte.

Saint Hervé l'aveugle, sous les premiers Mérovingiens, avait composé un chant dont les Bretons modernes ont conservé le souvenir. Il commençait ainsi : « Quand vous vous éveillez dans votre lit, « offrez votre cœur au bon Dieu, faites le signe de la « croix et dites avec foi, espérance et amour; dites : « Mon Dieu, je vous donne mon cœur... » (*Les Moines d'Occident*, t. II, p. 283.)

Une nuit que saint Gall pêchait dans le lac, il entendit un dialogue entre les démons qui s'exaltaient à le chasser de ce rivage; alors le Saint fit le signe de la croix et leur dit : « Au nom de Jésus-Christ je vous ordonne de vider ces lieux sans oser nuire à qui que ce soit. » (*Moines d'Occident*, t. II, p. 447.)

Parmi les reproches que faisait Agrestin au monastère de Luxeuil et à la règle de saint Colomban, il comptait l'usage des moines de faire en mangeant le signe de la croix sur leurs cuillers. (*Id.*, p. 496.)

Lorsque Sigisbert fonda le monastère de Dissentis près de la source du Rhin, un des habitants encore idolâtres, au moment où il voulait abattre leur chène sacré, veut lui décharger sa cognée sur la tête; un signe de croix le désarme. (*Id.*, t. II, p. 483.)

A Évora (Portugal, *in adibus Resendianis*) dans un jardin on lit cette inscription qui doit dater du VIII^e siècle.

FLECTE GENU, EN SIGNUM PER QUOD VIS VICTA TIRANI
ANTIQUI, ATQUE EREBI CONCIDIT IMPERIUM.

I. Et, cruce fronti
Inscripta..

PRUDENCK, *cant. sym.* II, — Amédée THIERRY, *Alarie*, p. 303.

HOC TU SIVE PIUS FRONTE(M) SIVE PECTORA SIGNES,
NEC LEMORUM INSIDIAS EXPECTARAQUE VANA TIME.

Voici le signe de la croix attaché au front, à la poitrine parfaitement décrit; malheureusement la croix à laquelle l'inscription se réfère a disparu. (DE HUBNER, *Inscrip. Hisp. christ.*, p. 5, n° 10.)

On lit encore sur le puits de Saint-Jean-Porte-Latine qui est du VIII^e ou IX^e siècle : « † *In nomine Patris et Filii et Spir... omnis silientes venite ad...* »

Le Musée de Narbonne possède une inscription du x^e siècle (?) en vers léonins, relative à la consécration d'un couvent sous le vocable de Saint-Nicolas; cette prière servait de margelle de puits :

HÆC DOMUS EST CUNCTA : NICHOLAY RITE PERUNCTA :
FIT CONSORS CHRISTI DOMUI : QUI SUBVENIT ISTI :
SI SOCIJ VITE FORTE : VULTIS ADESSE VENITE :
HOC CRUCIS IN SIGNO † : LIBEMUR (*pour liberemur*) AB
[HOSTE MALIGNO :

« Toute cette demeure est consacrée sous le vocable de Saint-Nicolas. Celui qui vient en aide à cette maison devient l'auxiliaire du Christ. Si vous voulez partager l'austérité de notre vie, venez avec ce signe de la croix † nous serons délivrés de l'esprit malin. » (*TOURNAL, Catalogue du Musée*, p. 52.)

Amen. — Le signe de la croix et beaucoup de prières de la messe se terminent par *Amen*. C'est un mot en usage dans la liturgie depuis les apôtres. Il est tantôt affirmatif, tantôt optatif. Prononcé par le peuple après la Collecte qui est une prière collective, il exprime un souhait équivalent au mot *fiat* « que Dieu nous exauce »; après que le prêtre avait prononcé les paroles de la consécration, il devenait un acte de foi, d'adhésion au mystère auguste qui venait de s'accomplir.

Les hébraïsants le font dériver du verbe *aman*, qui littéralement signifie : *Quod firmum sit*, que cela soit constant, ainsi soit-il. Il a surtout ce sens à la fin d'un discours, d'une prière, pour marquer l'assentiment qu'on lui donne. *Amen*, quand il se trouve au commencement du discours, est traduit par les mots : « En vérité ». Lorsqu'il est répété deux fois, il équivaut à une double affirmation. On s'en sert à chaque instant dans la liturgie et les prières particulières. Il a été conservé dans les offices latins, parce qu'on ne pouvait rendre plus brièvement ni plus énergiquement le sens que ce mot renferme. Saint Jérôme nous dit qu'à la fin des prières publiques, *Amen* retentissait comme un tonnerre dans l'Assemblée des fidèles.

Ce n'était pas seulement à la fin des oraisons qu'on répondait autrefois : *Amen*. Belet, Durand et plusieurs autres nous apprennent qu'on le disait à la fin de l'Évangile, au lieu de : *Laus tibi Christe*. Du reste, encore aujourd'hui, le *Gloria in excelsis*, le *Credo* qui ne sont pas des prières proprement dites, se terminent par *Amen*, pour marquer l'assentiment qu'on y donne, lorsque le chœur le chante.

Cette réponse ou acclamation qui ne semble mériter en liturgie qu'une simple explication du véritable sens, est d'une très-grande importance quand il s'agit du silence de la messe pendant le Canon. Le Canon romain (P. Lebrun), depuis la Préface jusqu'au *Pater* renferme cinq *Amen*. Le peuple n'a jamais répondu que le dernier, et cela par une raison bien simple, c'est qu'avant le XII^e siècle, on ne trouve aucun *Amen* aux quatre oraisons du Canon, savoir : *Communicantes, hanc igitur, supplices te rogamus, memento ipsis Domine*. L'ancien Canon des quatre premiers siècles ne porte qu'une seule fois *Amen*, parce qu'il le termine. (PASCAL, édit. Migne, p. 58.)

JUDICA ME DEUS

Le Prêtre fait, au pied de l'autel, le signe de la croix et dit :

In nomine Patris et Filii, et Spiritus Sancti. Amen. Introibo ad altare Dei :
Ad Deum qui lætificat juventutem meam.

Ps. XLII. (On l'omet ainsi que le *Gloria Patri*, pendant la Semaine Sainte et aux messes de *requiem*.)

Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sanctâ : ab homine iniquo et doloso erue me.

Quia tu es, Deus, fortitudo mea : quare me repulisti, et quare tristis incedo, dum affligit me inimicus ?

Emitte lucem tuam, et veritatem tuam : ipsa me deduxerunt, et adduxerunt in montem sanctum tuum, et in tabernacula tua.

Et introibo ad altare Dei : ad Deum qui lætificat juventutem meam.

Confitebor tibi in citharâ, Deus, Deus meus : quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me ?

Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi : salutare vultûs mei, et Deus meus.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.

Sicut erat in principio et nunc et semper et in secula seculorum. Amen.

Introibo ad altare Dei :

Ad Deum qui lætificat juventutem meam.

Adjutorium nostrum in nomine Domini.

Qui fecit cœlum et terram.

Arrivé au bas de l'autel, le célébrant, selon la liturgie romaine, après avoir fait le signe de la croix commence la messe par le psaume : *Judica me Deus*. Il récite ensuite l'antienne ¹ : *Introibo ad altare...* extraite du psaume *Judica*. Ce psaume est sans titre dans l'hébreu et dans les Septante. Plusieurs auteurs, notamment Bellarmin pensent, qu'il a été fait par David, lorsque Saül le persécutait.

L'*Introïbo* et le psaume *Judica* se disent à la messe depuis beaucoup plus longtemps que quelques savants ne l'ont cru ; l'*Introïbo* se disait dans les églises d'Espagne immédiatement après la Préface, comme on le voit dans le missel mozarabe, qu'on croit être du temps de saint Isidore vers l'an 600 ; on les trouve depuis plus de huit cents ans marqués dans plusieurs

1. *Antienne* vient du mot grec *antiphona* qui signifie un chant réciproque et alternatif. Depuis le vi^e siècle, on conserve dans l'Eglise grecque et latine la coutume de chanter ou réciter des psaumes alternativement à deux chœurs.

manuscris de France, d'Allemagne et d'Angleterre.

Aucun des quinze ordres romains n'en fait mention, mais on le trouve dans plusieurs missels manuscrits qui remontent au ix^e siècle.

A Rome, l'*Introïbo* et le *Judica* sont écrits dans deux sacramentaires du xi^e siècle. Durand, au xiii^e siècle, croyait la coutume de réciter à la messe ce psaume si ancienne qu'il l'attribuait au pape Célestin (422-432).

On ne saurait fixer l'époque à laquelle cette coutume est devenue générale dans la liturgie romaine. Le cardinal Bona suppose le xi^e siècle. Ce n'est pas avant le pape Pie V (1565-1572) que la loi de réciter ce psaume devint expresse.

En plusieurs églises le psaume *Judica* était récité à la sacristie avant de se rendre au pied de l'autel.

A Milan, l'*Introït* était appelé *ingressa*, en Espagne, en Angleterre, *officium* ou *officium missæ*. (SMITH, *Dict. of. christ. antiq.*, t. I, p. 865.)

CONFITEOR.

Le Prêtre dit le *Confiteor*, et l'on répond :

— Misereatur tui omnipotens Deus, et dimissis peccatis tuis, perducat te ad vitam æternam.

— Amen.

— Confiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper virginî, beato Michaëli archangelo, beato Joanni-Baptistæ, sanctis apostolis Petro et Paulo, omnibus sanctis, et tibi, pater, quia

peccavi nimis, cogitatione, verbo et opere : meâ culpâ, meâ culpâ, meâ maximâ culpâ. Ideo precor beatam Mariam semper virginem, beatum Michaëlem archangelum, beatum Joannem-Baptistam, sanctos apostolos Petrum et Paulum, omnes sanctos, et te, pater, orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

Le Prêtre prie pour les assistants et pour lui-même :

— Misereatur vestri omnipotens Deus et dimissis peccatis vestris, perducat vos ad vitam æternam.

— Amen.

— Indulgentiam, absolutionem et remissionem peccatorum nostrorum tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus.

— Amen.

— Deus, tu conversus vivificabis nos.

— Et plebs tua lætabitur in te.

— Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam.

— Et salutare tuum da nobis.

— Domine, exaudi orationem meam.

— Et clamor meus ad te veniat.

— Dominus vobiscum.

— Et cum spiritu tuo.

Le prêtre frappe sa poitrine; rien n'est plus ancien que cette manière d'exprimer la douleur de ses péchés. Le publicain frappait sa poitrine en disant à Dieu : « Ayez pitié de moi, je suis un pécheur. » Ceux qui furent touchés d'avoir consenti à la mort de Jésus-Christ s'en retournèrent frappant leur poitrine, et les chrétiens étaient si accoutumés à se frapper ainsi lorsqu'ils disaient *confiteor*, qu'en entendant seulement prononcer par saint Augustin, dans un sermon, ces paroles de Jésus-Christ : *Confiteor tibi, Pater*, toute l'assemblée se frappa la poitrine.

La confession des péchés a toujours précédé le sacrifice aussi bien dans l'ancienne loi que dans la nouvelle. Lorsque le grand-prêtre offrait le bouc émissaire pour les péchés de tout le peuple; il faisait en même temps la confession générale. On lit plusieurs fois dans Esdras : « Je confesse les péchés du peuple; ils confesseront leurs péchés. » Les particuliers qui offraient des sacrifices devaient aussi faire leur confession particulière, comme il est aisé de le voir dans les quatre premiers chapitres du Lévitique, et le savant Maimonide nous apprend dans le *Traité des Sacrifices* de quelle manière se faisait cette confession. Toutes les liturgies supposent la confession et la plupart en marquent les termes. L'Église de

Rome, depuis le commencement du XIII^e siècle, a pris la formule connue, et le concile de Ravenne en 1314 ordonna que dans toutes les églises de province on la lirait uniformément par rapport aux saints qui y sont nommés.

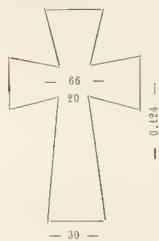
Après le *Confiteor*, ces paroles *Dominus vobiscum*, sont en plusieurs endroits de l'Ancien-Testament, et le répons : *Et cum spiritu tuo* paraît tiré de saint Paul qui faisait ce souhait à Timothée : « Que notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. » *Dominus Jesus Christus sit cum spiritu tuo.* (II Tim., IV, 22.)

Cette formule de confession qui est récitée par le célébrant et les ministres au pied de l'autel ne se trouve point comme partie intégrante de la messe dans les anciens sacramentaires. Le psaume et la confession dont nous parlons y sont considérés comme une préparation que l'on pouvait faire avant d'arriver à l'autel et selon la forme qu'on voulait y employer. Avant le IX^e siècle, on ne trouve rien d'écrit à cet égard. Depuis que le saint pape Pie V a inauguré pour toute l'Église occidentale une liturgie uniforme, le *Confiteor* est récité au pied de l'autel selon la formule.

Le *Confiteor* est d'une haute antiquité; on peut comme preuve citer des monuments fort anciens.

Une croix de plomb du XII^e siècle trouvée à Bou-teilles, près Dieppe, contient cette formule du *Confiteor* déchiffrée par M. L. Delisle.

« *Confiteor Deo et omnibus sanctis ejus et tibi Pater, quia peccavi nimis in legem Dei quecumque feci cogitando, loquendo, operando, in pollutione, in meditatione, in opere, in consensu et in omnibus vitis meis malis, ideo precor, Pater, ut ores pro me ad Dominum Deum nostrum.* »



Le *Misereatur*, qui suit le *Confiteor*, ne s'est pas laissé lire aussi complètement; cependant, à l'aide d'anciens documents liturgiques, il a été aisé de suppléer à ce qui fait défaut à la lecture. Voici donc ce qu'on a pu déchiffrer, les parenthèses indiquant les suppléments : « *Misereatur tui omnipotens Deus et dimittat tibi peccata tua preterita, presentia et futura liberet (te ab omni malo, conservet) et confir (met in omni opere bono et ad vitam) perdu (cat eternam.)* »

Un *Misereatur* à peu près pareil à celui-ci s'est rencontré au bas de la croix de Maseline. Il était

accompagné d'un *absolutionem* qui ici fait défaut. On observera, à propos de ces variantes dans le *Confiteor* et le *Misereatur*, que les formules d'alors n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui; ensuite ces mêmes formules différaient entr'elles, non-seulement, selon les pays, mais encore dans la même localité.

Le Musée de Rouen possède un assez grand nombre de ces croix de confession.

Dans la liturgie romaine le célébrant salue plusieurs fois le peuple en lui adressant quelques paroles dont le but est de ranimer son attention. Au bas de l'autel il dit : *Dominus vobiscum* sans se retourner vers les assistants; mais après la Collecte et en d'autres parties de la messe, il adresse aux fidèles la même *salutation*. Les paroles que nous avons citées sont mises à la bouche du prêtre dans les plus anciennes liturgies d'Occident. Cette salutation est ordonnée dans le premier concile de Braga en 561. Le prêtre ne se tourne vers le peuple pour lui adresser cette salutation qu'avant la Collecte, avant l'Offertoire, avant et après la Postcommunion.

Dans l'Église d'Orient le prêtre dit : Que la paix soit avec vous !.

I. KRASER, *De Liturgiis*, p. 399.

KYRIE ELEISON.

En montant à l'autel le prêtre dit cette oraison :

Aufer a nobis, quæsumus, Domine, iniquitates nostras : ut ad sancta sanctorum puris mereamur mentibus introïre : per Christum Dominum nostrum. Amen.

En baisant l'autel :

Oramus te, Domine, per merita sanctorum tuorum, quorum reliquiæ hic sunt, et omnium sanctorum : ut indulgere digneris omnia peccata mea. Amen.

(Aux grand'messes, le sous-diacre présente la croix au célébrant, qui la baise en disant :)

Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi; quia per crucem tuam redemisti mundum.

Aux messes solennelles, le célébrant bénit ici l'encens, en disant :

Ab illo benedicaris in cujus honore cremaberis. Amen.

Après l'*Introït*, le prêtre et les assistants disent trois fois alternativement :

Kyrie, eleison.

Christe, eleison.

Kyrie, eleison.

Kyrie eleison sont deux mots grecs qui signifient : « Seigneur, ayez pitié de nous. » C'est une formule de prière qui dans sa brièveté renferme l'aveu implicite de toutes nos misères et la confiance que le Dieu que nous invoquons nous viendra en aide dans tous nos besoins et les périls qui menacent notre âme.

Cette prière « ayez pitié » qui est le commencement des supplications de la messe, est la plus ancienne, la plus commune parmi les nations; témoins les aveugles de Jéricho, la cananéenne, les dix lépreux. L'usage de la dire à la messe est de toute antiquité, cependant il n'en existe pas de traces connues avant saint Sylvestre qui l'y aurait introduite vers l'an 320, l'ayant empruntée aux Grecs qui l'emploient très-fréquemment à toutes les heures de l'office.

On dit le *Kyrie eleison* après l'*Introït*, parce que avant de faire toute autre prière, il est nécessaire que le prêtre implore la miséricorde du Seigneur. Dans les constitutions apostoliques qui contiennent les rites de la plupart des Églises grecques des quatre premiers siècles, on voit que cette prière se faisait premièrement pour les catéchumènes; on faisait aussi des prières pour les pénitents. Toute l'Église disait de même pour eux le *Kyrie eleison*, et l'on a retenu dans la suite cette prière pour tous les fidèles. Les Églises latines gardaient des mots grecs et barbares, afin qu'on invoquât également la divine Miséricorde, dans les langues étrangères aussi bien que dans la latine.

Le cardinal Bona en attribue l'introduction dans l'Église romaine au pape Damase, qui en fit une loi pour tout l'Occident.

Elle était déjà en usage à Rome, en Italie et dans toutes les provinces d'Orient, lorsqu'en 529 le deuxième concile de Vaison ordonna qu'on la dirait à l'avenir en Gaule, non-seulement à la messe, mais aussi à matines et à vêpres.

Le Canon est ainsi rédigé : « A l'exemple du Saint-

« Siège, des provinces d'Orient et d'Italie, où on « dit souvent *Kyrie eleison* avec une grande dé- « votion, nous trouvons à propos qu'on introduise « une si sainte coutume dans toutes nos églises, à « matines, à la messe et à vêpres; et à toutes les « messes, même du carême et des morts, ou aux « matines, on dira trois fois *Sanctus*, comme aux « messes publiques, parce qu'une parole si sainte, si « douce, si aimable, ne saurait ennuyer quand on « la dirait toujours ¹. » (BOYER, *Histoire de la Cathédrale de Vaison*.)

Les anciens ordres romains portent que le chœur chantera *Kyrie eleison* jusqu'à ce que le Pape fasse signe de cesser. Le nombre n'en était donc pas déterminé comme aujourd'hui; d'ailleurs, on disait autant de fois *Christe eleison* que *Kyrie*.

On n'a pas toujours dit le *Kyrie* au milieu de l'autel, mais autrefois au côté de l'épître. L'ordre et le nombre de *Kyrie* n'ont pas aussi toujours été les mêmes. Dans le rit ambroisien on dit trois fois « *Kyrie* » après le « *Gloria in excelsis* ». Depuis le XI^e siècle, on dit neuf fois *Kyrie* ou *Christe* pour imiter le chant des anges qui composent neuf chœurs.

Dans les anciennes litanies c'était cette prière qu'on répétait souvent et jusqu'à trois cents fois. Un capitulaire de Charlemagne réglant la cérémonie des funérailles établit, qu'à défaut des psaumes, les hommes diront le *Kyrie eleison*, et les femmes le *Christe eleison*.

1. Et quia tam in sede apostolica, quam etiam per totas orientales atque Italie provincias, dulcis et nimium salutaris consuetudo est intronmissa, ut *Kyrie eleison* frequentius cum grandi affectu et compunctione dicatur; placuit etiam nobis, ut in omnibus ecclesiis nostris ista tam sancta consuetudo et ad matutinum, et ad missas, et ad vesperam Deo propitio intronmittatur. Et in omnibus missis, seu in matutinis, seu in quadragesimalibus, seu in illis que pro defunctorum commemoratione fiunt, semper *Sanctus, Sanctus, Sanctus*, eo ordine quo modo ad missas publicas dicitur, dici debeat: quia tam sancta, et tam dulcis et desiderabilis vox, etiamsi die noctaque possit dici, fastidium non poterit generare.

GLORIA PATRI

Gloria in excelsis Deo: et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis. Laudamus te. Benedicimus te. Adoramus te. Glorificamus te. Gratias agimus tibi propter magnam gloriâ tuam. Domine Deus, Rex cœlestis, Pater omnipotens, Domine Fili unigenite, Jesu Christe: Domine Deus, Agnus Dei, Filius Patris. Qui tollis peccata mundi, miserere nobis. Qui tollis peccata mundi, suscipe deprecationem nostram. Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis. Quoniam tu solus sanctus; tu solus Dominus; tu solus Altissimus, Jesu Christe, cum Sancto Spiritu, in gloriâ Dei Patris. Amen.

Le terme doxologie, composé des deux mots grecs δόξα et λόγος, gloire et discours, exprime en général toute formule qui a pour but de bénir le Seigneur. En ce sens la liturgie est une doxologie dans tout son ensemble. Les Grecs appellent spécialement de ce nom l'hymne angélique *Gloria in excelsis*; et c'est pour eux la grande doxologie. La petite doxologie est la glorification qui équivaut à celle que nous exprimons par *Gloria Patri*, à la fin des psaumes, dans les introits et les répons. Nous donnons, en particulier, ce nom à la dernière strophe d'une hymne, parce que, en effet, les trois Personnes divines y sont glorifiées.

La petite doxologie est à son tour d'une très-haute antiquité; les Églises d'Occident l'ont constamment chantée à la fin des psaumes. Elle n'a pas été uniformément conçue dans les mêmes termes qu'aujourd'hui, mais il y a de très-légères différences, elle est omise à la fin des psaumes, de l'introit, des répons durant le temps de la Passion, à l'office des morts en signe de tristesse, parce qu'elle est considérée comme un chant de jubilation.

La doxologie des hymnes n'est autre chose que le *Gloria Patri* poétiquement traduit, et doit, par conséquent, varier quant aux expressions selon le rythme adopté.

Cette hymne est nommée dans les constitutions apostoliques: « Prière du matin » suivant l'usage des Églises orientales. Parmi les Latins on la dit en beaucoup d'églises à l'office du matin, du moins le dimanche, depuis un temps immémorial. Telle que nous la lisons on la trouve tout entière dans le fameux manuscrit alexandrin de la bible grecque, conservée dans la Bibliothèque royale de Londres, que les savants regardent comme un des plus anciens manuscrits du monde.

Il est fait mention de ces hymnes dans la lettre de Pline à Trajan, dans Lucius et dans Eusèbe, et l'on s'en servit vers la fin du 1^r siècle pour réfuter l'hérésie d'Artémon qui attaquait la divinité de Jésus-Christ.

Plusieurs auteurs attribuent à tort l'hymne *Gloria* à saint Hilaire de Poitiers, car il se trouve dans le *Libre de la virginité* attribué à saint Athanase, et pour la plus grande partie dans les constitutions apostoliques¹.

Le *Pontifical* attribué au pape Damase (366 † 384) ou plutôt le recueil des vies des Papes, dont on trouve d'anciens manuscrits, qui finissent au temps de Justinien (527 † 565) sont les premiers monuments où l'on voit que le *Gloria in excelsis* ait été dit à la messe; on y lit que le saint pape Téléphore qui tenait le siège de Rome vers le milieu du 2^e siècle, ordonna qu'au commencement de la messe de Noël on chanterait l'hymne des anges *Gloria*. Dans un autre catalogue des Papes et dans la collection d'Anastase, il est dit que le pape Symmaque, vers l'an 500, ordonna de réciter le *Gloria in excelsis*, les dimanches et les fêtes des saints.

Une traduction latine de la version grecque de l'hymne, rapportée comme prière du soir, « se trouve dans un livre d'hymnes de l'ancienne église d'Irlande qui appartenait à l'archevêque Usher, et qui a été éditée par la Société archéologique et celtique. Dans le fameux antiphonaire de Bangor découvert à Milan par Muratori, on trouve à la fin « ad vesperum et ad matutinum »: *Gloria in excelsis Deo et in terra*, etc. Le livre pontifical, racontant l'entrevue du pape Léon III et de Charlemagne à Rome, dit qu'après leurs mu-

tuels embrassements le Pape entonna *Gloria in excelsis* qui fut continué par le clergé ¹.

Depuis saint Grégoire le Grand, sinon avant lui, cette hymne est chantée, ou récitée à la messe ; dans le sacramentaire de ce Pape, il est dit que les évêques le réciteront seulement à la messe des diman-

1. Le Triclinium construit par Léon au Latran et qui devait, dans ses mosaïques, rappeler ce fait mémorable, porte sur son archivolte les mots *Gloria Deo*, en inscription bleue sur fond d'or

ches et fêtes, mais que les simples prêtres n'auront cette faculté que le saint jour de Pâques.

L'évêque de Bethléem qui avait son siège dans la chapelle de l'hôpital de Clamecy, diocèse de Nevers, pouvait seul dire le *Gloria in excelsis* à toutes les messes, en mémoire de celui qui fut chanté par les anges.

Peu à peu tous les prêtres eurent le même privilège que les évêques, et cette liberté concourt avec l'origine des Chartreux en 1084.

COLLECTE, ÉPITRE, ETC.

— Dominus vobiscum. Et cum spiritu tuo.

(Le Prêtre dit ici la Collecte, les Mémoires s'il doit en dire, l'Épître, le Graduel, l'Alleluia et la Prose s'il y a lieu.)

Pendant le Graduel, le diacre dépose le livre des Évangiles au milieu de l'autel, et dit à voix basse :

Munda cor meum ac labia mea, omnipotens Deus, qui labia Isaïæ prophetæ calculo mundasti ignito : ita me tuâ gratiâ miseratione dignare mundare, ut sanctum Evangelium tuum dignè valeam nuntiare ; per Christum Dominum nostrum.

Il reprend ensuite le livre, vient se mettre à genoux devant le célébrant et lui demande sa bénédiction, en disant :

— Jube, Domne, benedicere.

L'officiant la lui donne en ces termes :

— Dominus sit in corde tuo, et in labiis tuis, ut dignè et competenter annunties Evangelium suum : in nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Amen.

L'officiant bénit ensuite l'encens, comme ci-dessus.

Aux messes basses, le prêtre, après avoir lu la Collecte, l'Épître, le Graduel, etc., s'incline au milieu de l'autel, récite le *Munda cor meum*, et ajoute :

— Dominus sit in corde meo et in labiis meis, ut dignè et competenter annuntiem Evangelium suum. Amen.

Avant l'Évangile, le prêtre (ou le diacre) dit :

— Dominus vobiscum.

— Et cum spiritu tuo.

— Initium (ou sequentia) sancti Evangelii secundum....

Le prêtre baise l'autel au milieu, joint les mains, se tourne vers le peuple, les yeux baissés, ouvre les mains en disant : le Seigneur soit avec vous, rejoint les mains et va vers le livre où il fait un salut à la croix en disant : *Prions* ; il ouvre et étend les mains, les tient élevées à la hauteur des épaules et dit l'Oraison.

On nomme Collecte aussi la première oraison de la

messe, au moment où tous les fidèles sont réunis ; de là le nom de *collecta* pour *collectio*, assemblée, réunion. Dans la primitive Église, comme on n'écrivait point la liturgie, il n'y avait point d'uniformité dans les oraisons que le célébrant récitait en ce moment. Il est vrai qu'un assez grand nombre de collectes composées dans le II^e siècle et même du temps des apôtres se transmettaient de mémoire ;

mais cela ne pouvait se continuer longtemps sans de graves altérations ; saint Basile, saint Hilaire, saint Ambroise et quelques autres en écrivirent. Les papes Gélase et Grégoire sont auteurs d'un grand nombre de collectes que la liturgie romaine a adoptées.

Il y a des collectes si anciennes qu'on ne peut en marquer l'origine. Il y en avait au iv^e siècle qu'on reconnaissait venir de la tradition des apôtres.

Il se faisait de temps en temps de nouvelles oraisons et le concile de Milan, en 416, ordonna qu'on ne dirait point d'oraisons à la messe, qu'elles n'eussent été approuvées par l'assemblée des évêques, ce qui a été renouvelé plusieurs fois par d'autres conciles.

Le peuple répond *Amen* et il ratifie par là tout ce que le prêtre vient de dire, suivant la coutume des Hébreux et des premiers chrétiens.

Epistola (Épître) a une étymologie qui vient du grec. Ce mot se compose d'*ἐπι*, sur, dessus et de *στόλος*, mission, envoi. On dit l'Épître avant l'Évangile, parce que l'Épître désigne la mission que remplit Jean avant le Christ, en marchant devant le Seigneur pour lui préparer les voies.

On ne sait pas très-bien quel est celui qui, le premier, a établi qu'on devrait lire les Épîtres et les Évangiles avant le saint sacrifice, on croit pourtant que ce sont les premiers successeurs des apôtres parce que cet usage est indiqué par eux. (DURAND, 11, p. 102.)

Les plus anciens sacramentaires portent cette rubrique : « *Post Collectam legitur apostolus* », après la collecte, on lit l'apôtre : cette lecture se nommait ainsi parce que très-ordinairement elle était extraite des épîtres de saint Paul, à qui l'on donnait, par excellence, le nom d'apôtre.

Selon la liturgie romaine ou occidentale, à quelques exceptions près, l'Épître pour les messes du dimanche est toujours prise dans les lettres canoniques des saints Pierre, Paul, Jacques, Jean et Jude. Pour les fêtes l'Épître est tirée des Actes des apôtres et indistinctement de tous les livres de l'Ancien-Testament. (PASCAL, éd. Migne, p. 546.)

Après l'Épître, le sous-diaque reporte à l'autel le

livre et baise la main du célébrant ; ce rit remonte à une très-haute antiquité, car nous le retrouvons dans le v^e siècle.

La lecture de l'Épître fut d'abord la fonction des lecteurs ; mais depuis plus de mille ans on l'a fait chanter en Espagne par des sous-diacres. Un manuscrit du Vatican, que Baronius crut de 1057, ne laisse aucun lieu de douter que ce ne fut alors l'usage de l'Église de Rome. Depuis cette époque, afin que les sous-diacres remplissent avec un pouvoir marqué la fonction qu'un long usage leur donnait, les Papes et les évêques ont dit en les ordonnant : « Recevez « le livre des Épîtres et ayez le pouvoir de le lire « dans la sainte Église de Dieu. »

Les Juifs commençaient l'assemblée des jours de sabbat par la lecture de Moïse et des Prophètes. Les premiers chrétiens suivirent cet usage dans leurs assemblées du dimanche et dans tous les siècles de l'Église ; avant le sacrifice, on a fait des lectures de l'Écriture. Tout le monde s'assied pendant l'Épître, parce que, parmi les Juifs et les premiers chrétiens, ces lectures étaient une espèce de conférence où les assistants pouvaient faire des interprétations et des remarques comme on le voit dans saint Paul et dans Tertullien.

Après l'Épître, pour joindre la prière ou la louange avec l'instruction, l'Église a fait succéder un psaume tout entier ou quelques versets, qu'on a appelés le *Graduel*, à cause qu'ils étaient récités ou chantés sur le degré du pupitre, comme l'observe Raban-Maur au ix^e siècle.

Le Graduel est aussi appelé de ce nom à cause des degrés par lesquels nous devons monter de vertus en vertus, ou à cause des degrés de l'autel, parce que dans les jours de fête on le chante ainsi que l'*Alleluia* sur les degrés ou marches de l'autel.

Le Graduel était chanté, tantôt sans interruption, par un seul chantre et tantôt par plusieurs qui se répondaient les uns aux autres. Quand le chantre continuait seul jusqu'à la fin sans interruption cela s'appelait chanter en trait, *tractim* tout de suite. Quand le chantre était interrompu par d'autres chantres ou par toute l'assemblée, qui reprenait quelques versets, cela se nommait chanter en antienne, en versets, ou en répons. Telle est l'origine de la première signification des mots *Graduel*, *Trait* et *Répons*.

ALLELUIA. — L'*Alleluia* est un cantique d'allégresse qu'on entendit chanter aux anges, ainsi qu'on le lit dans l'*Apocalypse* (c. XIX). C'est un mot hébreu qui symbolise, plutôt qu'il n'exprime, l'ineffable joie que nous éprouvons.

Du culte de la loi mosaïque *Alleluia* est passé dans la liturgie chrétienne.

L'Église latine l'adopta dès les premiers siècles, mais seulement pour le jour de Pâques.

On a attribué cette innovation au pape saint Damase dans la deuxième moitié du IV^e siècle ; mais il est certain que sous son pontificat, on chantait *Alleluia* de tout temps, même aux obsèques.

L'invocation de toutes les heures de l'office est suivie de l'*Alleluia* ; mais le plus solennel est celui qui suit le Graduel. Il est redoublé au commencement du verset qu'on nomme pour cela *alleluiatique* et unique à la fin.

Le P. Lebrun dit que, depuis le VII^e ou VIII^e siècle, on a ajouté à la dernière syllabe de cet *Alleluia* une suite de notes qu'on appelle *Neumes*, c'est-à-dire souffle, chant sans parole.

Saint Bonaventure, cité par le cardinal Bona, donne la raison suivante de ce *Neume* dont *Alleluia* est suivi : « Nous avons coutume, dit-il, de chanter longuement une note prolongée sur la syllabe *A* qui suit *Alleluia* parce que la joie des saints dans les cieux n'a point de fin et ne peut se raconter.

La Prose n'était d'abord que quelques versets dont les syllabes répondaient aux notes des *a* redoublés de l'*Alleluia*, afin de faire chanter des paroles à la place de cette longue suite de notes, qu'on appelait

Neumes ou *Séquences*, c'est-à-dire suite de l'*Alleluia*. De là vient que les Proses mêmes ont été appelées *Neumes*, et que le missel romain et plusieurs autres les appellent encore *Séquences*. De là vient aussi qu'on ne les disait qu'aux messes où l'on chantait et auxquelles on disait *Alleluia*.

La *Prose* signifie un discours libre, qui n'est pas gêné comme les vers, et l'on a eu raison d'appeler ainsi ces hymnes, qui la plupart, quoique rimées, ont été faites d'un style fort libre. Elles ont commencé un peu avant le milieu du IX^e siècle.

L'Église de Rome n'admet que quatre proses : celle de Pâques, *Victimæ paschali* ; celle de la Pentecôte, *Veni Sanctè* ; la troisième du Saint-Sacrement, *Lauda Sion*, et la quatrième, *Dies iræ*.

La prose *Victimæ paschali* se trouve dans les missels depuis plus de six cents ans, et il y en avait une autre plus ancienne, *Salve festa dies*, qui se disait à la procession de Pâques.

On attribue au roi Robert, qui régnait au commencement du XI^e siècle, la prose *Veni Sanctè* ou plutôt la prose *Sancti Spiritus adsit nobis gratia*, qui se disait avant celle-là. Cette ancienne prose a été dite au premier jour de la Pentecôte, à Rome, jusqu'au saint pape Pie V, et à Paris et dans presque toutes les églises de France et d'Allemagne jusqu'au commencement du XVII^e siècle. La prose *Veni Sanctè* est attribuée à Hermann le Contract, qui écrivait vers l'an 1040.

Saint Thomas est l'auteur de la prose *Lauda Sion*. Le *Dies iræ* a été composé par le cardinal Frangipani, qui mourut à Pérouse en 1294.

ÉVANGILE.

A l'annonce de l'Évangile, on répond, en faisant le signe de la croix sur son front, sur ses lèvres et sur sa poitrine :

— Gloria tibi, Domine.

Après l'Évangile on répond :

— Laus tibi, Christe.

Le prêtre baise l'Évangile, en disant :

— Per evangelica dicta deleantur nostra delicta.

Aux fêtes solennelles, pendant qu'on chante le *Credo*, le sous-diacre présente le livre des saints Évangiles au clergé, en disant à chacun :

— Hæc sunt verba sancta.

On baise le livre :

Évangile veut dire *bonne nouvelle* et se compose de deux mots grecs *eu* et *Aggélia*.

On lit d'ordinaire l'Évangile sur un aigle, selon cette parole du psaume XVII : « Il a volé sur les ailes des vents » ; et l'on couvre cet aigle, ou l'endroit où on lit l'Évangile les jours de fêtes, d'une étoffe de lin ou de soie.

C'est debout et non assis que l'on entend la lecture de l'Évangile, d'après la règle établie à cet égard par le pape Anastase pour marquer que l'on doit être prêt à marcher au combat pour défendre la foi du Christ.

A peine les *évangiles* furent-ils écrits que la lecture en fut introduite dans la liturgie, du vivant même de leurs auteurs inspirés de Dieu. Saint Paul écrivant aux Corinthiens leur dit : « Nous vous avons envoyé « avec lui (Tite) un de nos frères qui est devenu célèbre par l'évangile dans toutes les Églises. » (*Ép. ad Cor.*, c. VIII.) Ce frère est l'évangéliste saint Luc.

On conçoit que, même du temps des apôtres, on ne lisait que des fragments des livres évangéliques. Quand on eut établi un ordre de rites, il fut fait un choix spécial de ces différents fragments dont la lecture s'harmonisait avec la qualité de l'office qui était célébré.

Il n'y a point d'ancienne liturgie où l'Évangile ne soit marqué, L'Épître et le Graduel sont une préparation à l'Évangile, et l'Église ne voulut pas interrompre cet ordre lors même qu'on doutait s'il fallait lire l'Évangile en présence des catéchumènes.

Le diacre porte et lit l'Évangile. Afin d'assurer et de sanctifier cette fonction, on a donné le livre des Évangiles au diacre dans leur ordination, en leur disant : *Recevez le pouvoir de lire l'Évangile*, paroles qui ont été mises dans le *Pontifical* depuis cinq ou six cents ans. Puis, il met le livre sur l'autel. L'usage de mettre et de prendre le livre des Évangiles sur l'autel vient de ce qu'autrefois on le portait en cérémonie à l'autel dès le commencement de la messe. L'Église voulait qu'on se représentât Jésus-Christ en voyant ce livre sacré qui contient ses divines paroles.

Dans la suite on a cessé, en plusieurs endroits, de porter le livre des Évangiles à l'autel au commencement de la messe, parce qu'on y a placé le missel qui renferme les évangiles et tout ce qui était écrit dans d'autres livres pour la messe ; car il y avait autrefois quatre livres différents à l'usage des grandes fêtes. Le premier contenait les Évangiles ; le deuxième était le livre de l'évêque et du prêtre, qu'on appelait « le sacramentaire ou le missel », dans lequel il n'y avait que les oraisons, les préfaces et les bénédictions épiscopales et le Canon ; le troisième était le lectionnaire ou l'épistolier qui contenait les épîtres de l'année, devant être lues par les sous-diacres ou par les lecteurs ; et le quatrième était l'antiphonaire ou le recueil de tout ce qui devait être dit au chœur par les chantres à l'*Introit*, après l'Épître, à l'Offertoire et à la Communion, et c'est ce dernier livre qu'on appelle à présent le Graduel, dans lequel on met tout ce qui se chante au chœur. On porte avec solennité et on chante l'Évangile aux grandes messes.

Dans les liturgies grecque et romaine il y a trois cérémonies solennelles et remarquables : la première est l'encens ; la deuxième est la lumière ; la troisième est la situation des assistants dès que le livre des Évangiles paraît.

L'encens est béni par le prêtre et il est porté devant le livre des Évangiles, afin que le parfum qui s'en exhale soit le signe de la bonne odeur que Dieu répand dans les cœurs en se faisant connaître par le saint Évangile.

On porte des cierges allumés comme un signe de la joie que nous donne l'Évangile et pour faire connaître que Jésus-Christ est la vraie lumière qui éclaire par sa parole.

Le diacre partant de l'autel pour aller à l'aigle ou au jubé précédé de la croix, des acolytes, de tous les induts, s'il y en a, et du sous-diacre, porte le livre fort élevé entre ses mains, afin que tout le monde puisse l'apercevoir ; et dès qu'il marche, et qu'on voit ce saint livre, tous ceux qui sont dans le chœur, se lèvent par respect et le clergé se tient debout, sans s'appuyer en aucune manière sur les stalles. C'est ce

qui a toujours été recommandé depuis qu'on s'est servi de quelque appui dans l'église. La longueur de l'office ne permettant pas à tout le monde de se tenir debout sans appui, on introduisit vers l'an 800 l'usage de s'appuyer sur des bâtons. On s'en est servi aux IX^e, X^e, XI^e et XII^e siècles. On fit même alors ces bâtons en forme de potence (appelés par certains auteurs *reclinatoria*), pour s'y mieux appuyer jusqu'à ce qu'enfin on ait fait des stalles, et ce petit appui qu'on appelle *miséricorde*, sur lequel on s'appuie sans paraître assis. Mais dès qu'on était à l'Évangile on quittait les bâtons et on se tenait debout, comme des serviteurs devant leur maître.

On porte le livre de l'Évangile dans le milieu où il puisse être entendu de tout le monde. Ce lieu a été ordinairement appelé le jubé, parce que c'est de là qu'on demandait la bénédiction pour lire ou pour chanter en disant : *Jube Domne*. Mais il y a eu de la difficulté et de la variété pour déterminer le côté vers lequel on devait lire l'Évangile.

Jusqu'au milieu du IX^e siècle, quand le diacre était arrivé au jubé, ou au lieu destiné à lire l'Évangile, il se tournait au midi, vers les hommes, qui étaient séparés des femmes. Amalaire, vers l'an 820, marque distinctement cette disposition, qui s'est encore conservée à Rome près de trois siècles. En France, au contraire, depuis le milieu du IX^e siècle, le diacre, aussi bien que le prêtre à l'autel, s'est tourné au septentrion pour lire l'Évangile.

Le livre des Évangiles était placé sur un pupitre, ou tenu par le sous-diacre; le diacre, selon le rit romain, l'encense de trois coups, un au milieu, un à la droite et le troisième à gauche.

En énonçant le titre *Sequentia* ou *Initium*, le diacre imprime un signe de croix sur le livre, puis sur son front, ses lèvres et sa poitrine. A son exemple les fidèles font sur eux le même signe. Cette pratique s'est introduite dans cette partie de la liturgie vers le III^e siècle, époque à laquelle on professa pour le signe du salut une si grande confiance qu'il n'y avait pas pour ainsi dire d'action qui n'en fût précédée.

Après que le diacre a chanté l'Évangile, le sous-diacre porte le livre ouvert au célébrant qui le baise; à Paris et dans plusieurs autres anciennes églises, le sous-diacre porte aussi à baiser à tout le clergé le

livre des Évangiles, précédé du thuriféraire qui encense. Il y a très-longtemps que cette coutume existe, car elle est marquée dans le premier ordre romain. Jonas, évêque d'Orléans au IX^e siècle, la citait comme une pratique de l'antiquité.

A Aix-la-Chapelle on le porte ouvert à baiser à tout le chœur, excepté aux fêtes solennelles, auxquelles on ne fait baiser que la couverture d'un livre très-précieux pour le mieux conserver; c'est le Nouveau-Testament dont se servait Charlemagne, qui ne contient que les quatre Évangiles. Il est de la grandeur d'un missel ordinaire, écrit en lettres d'or capitales sur du vélin pourpré.

Sur des verres peints trouvés dans les catacombes et décrits par Buonarrotti, on voit la représentation du livre des Évangiles. — On connaît une coutume fort curieuse au sujet des riches évangélistes qui servaient dans les églises, on attachait solidement au pupitre l'un des côtés de la couverture, de manière à ne laisser de libre qu'un seul côté, lequel était somptueusement décoré et restait apparent.

En relisant les anciennes pratiques de nos églises occidentales nous nous convainçons que de nos jours nous ne conservons que l'ombre de l'antique vénération pour le livre des Évangiles. Ainsi nous lisons dans saint Grégoire de Tours que Childebert rapporta d'Espagne vingt châsses d'or, enrichies de perles et destinées à renfermer des *Évangélistes*. On admire encore dans les trésors des anciennes églises ou ailleurs quelques livres d'Évangiles dont la reliure est d'une richesse étonnante. Le pape Grégoire III, en 731, avait les Évangiles écrits en lettres d'or et ornés de pierreries, le tout pesant quinze livres.

On connaît des exemples très-anciens de la coutume de teindre en pourpre le vélin destiné à recevoir la copie des textes sacrés. Saint Jérôme écrit à Eustochie : « Le parchemin est teint en pourpre, l'or coule pour tracer les lettres, les volumes sont ornés de pierres d'un grand prix. »

Les Évangiles étant alors écrits en grosses lettres, il en résultait que le même volume ne contenait souvent qu'un, deux et quelquefois trois Évangiles. (Consulter BOURASSÉ, DURAND, PASCAL, LEBRUN, D. GUÉRANGER.)

PRÉDICATION. — PRONE.

Les discours adressés aux fidèles par les orateurs chrétiens furent appelés tour à tour *tractatus*, *disputationes*, *doctrinæ*, *homiliæ* du grec *ὁμιλία* qui équivalent aux *sermons des Latins*. Avant de commencer son discours, le prédicateur traçait le signe de la croix sur son front. En certains lieux il saluait et demandait la bénédiction à l'évêque. Ordinairement il énonçait dès le début de son discours le sujet qu'il allait traiter; cependant les Pères prêchaient quelquefois *ex abrupto* sur le texte qui se présentait à l'ouverture du livre; c'est ce qui arrivait souvent à saint Augustin qui acceptait ce texte comme une inspiration divine. Ils avaient grand soin de ménager l'attention des fidèles; aussi ne dépassaient-ils jamais dans leurs discours l'espace d'une heure, limite de rigueur.

Bien qu'il ressorte de divers passages du Nouveau-Testament, que Notre-Seigneur et les apôtres prêchaient souvent debout, il est certain néanmoins que la posture classique et essentielle de celui qui enseigne avec autorité est d'être assis, et c'est ainsi que le Sauveur nous apparaît dans les circonstances solennelles. Dans les chapelles des catacombes et dans les basiliques primitives on remarque au fond de l'abside la chaire où s'asseyait l'évêque pour enseigner.

Les fidèles se tenaient debout. Saint Augustin donnait aux malades la permission de s'asseoir et blâmait sévèrement ceux qui le faisaient sans permission et sans motifs légitimes.

En général le plus grand silence était exigé et

observé pendant la prédication; il était même interdit aux pauvres de le troubler en circulant dans l'église pour demander l'aumône. Cependant le peuple était dans l'usage d'interrompre quelquefois le prédicateur par de vives exclamations, qui étaient souvent accompagnées de bruyants applaudissements des mains et des pieds, on agitait en l'air des *oraria* ou des mouchoirs ou même des chlamydes. Mais les Pères réprouvèrent toujours ces sortes de manifestations transportées du théâtre.

Dès la naissance de l'Église, le dimanche fut un jour de réunion et de prédication, pour les fidèles. On prêchait encore aux jours de fêtes, à la consécration des basiliques, aux vigiles de certaines fêtes et tous les jours du Carême et de la semaine de Pâques.

L'Église fut toujours le lieu ordinaire de la prédication. Pendant les persécutions, on prêchait sur la chaire creusée dans le tuf au sein des cimetières et au fond de l'abside dans les basiliques.

La prédication s'appelle aujourd'hui le prône; selon certains auteurs ce mot dérive du grec *pronaos* qui signifie *nef*, parce que c'est dans cette partie de l'Église que se trouve ordinairement l'ambon. D'autres, et ceci nous paraît plus vraisemblable, trouvent son étymologie dans le *præconium*, proclamation, prédication, d'où, par contraction, on fait *pronium*, qui est l'origine du mot français *prône*.

Le concile de Trente, dans sa session xxiv^e, enjoint à tous les prêtres qui ont charge d'âmes, d'expliquer souvent au milieu de la messe, quelque chose de ce qui y est lu.

CREDO.

Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem, factorem cœli et terræ, visibilium omnium et invisibilium : et in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum : et ex Patre natum ante omnia secula ; Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero ; genitum, non factum, consubstantialem Patri ; per quem omnia facta sunt ; qui propter nos homines, et propter nostram salutem descendit de cœlis ; et incarnatus est de Spiritu Sancto ex Mariâ virgine ; ET HOMO FACTUS EST ; crucifixus etiam pro nobis sub Pontio Pilato, passus et sepultus est ; et resurrexit tertiâ die secundum Scripturas ; et ascendit in cœlum, sedet ad dexteram Patris ; et iterum venturus est cum gloriâ judicare vivos et mortuos ; cujus regni non erit finis : et in Spiritum Sanctum Dominum et vivificantem ; qui ex Patre Filioque procedit ; qui cum Patre et Filio simul adoratur, et conglorificatur ; qui locutus est per Prophetas : et unam

sanctam catholicam et apostolicam Ecclesiam. Confiteor unum baptisma in remissionem peccatorum : et expecto resurrectionem mortuorum et vitam venturi seculi. Amen.

— Dominus vobiscum.

— Et cum spiritu tuo.

Après la lecture de l'Évangile, on chante immédiatement et à haute voix le symbole de foi. *Συμβολον* en grec se traduit en latin par *judicium*.

Il y a trois symboles : le premier est celui des apôtres; on rapporte qu'après qu'ils eurent reçu l'Esprit consolateur, comme ils s'apprétaient à partir pour prêcher l'Évangile et qu'ils conféraient sur les articles de la foi, ils établirent que, puisqu'ils étaient tous unis par une seule foi, ils prêcheraient tous cette foi unique en des termes identiques.

Dans la première épître aux Corinthiens (viii, 5) le grand apôtre fait allusion au Symbole, comme à une règle de foi déjà connue dans toutes les églises et exigée avant le baptême des catéchumènes et des initiés. Saint Irénée, saint Cyprien, saint Ambroise et Rufin au II^e, III^e et IV^e siècles, parlent du Symbole des apôtres, comme admis par toute l'Église; au V^e siècle, saint Célestin et toutes les églises le conservent.

Tous ces Pères ne parlent pas seulement de la substance de la doctrine, mais de la texture même des paroles. Ils le citent par les premiers mots; ils avouent que les Pères du concile de Nicée l'ont développé, et ont expliqué en termes plus clairs ce qui était contenu simplement dans des expressions plus générales et plus connues.

Les apôtres n'avaient pas mis le Symbole par écrit, et cela explique les différences imperceptibles des quatre anciens symboles, le vulgaire, celui d'Aquilée, l'Oriental, et le Romain. Les termes sont presque partout *identiques*, la seule différence consiste en ce que les deux premiers ont mentionné la descente aux enfers d'une manière explicite. Mais outre que cet article figure dans les meilleures copies, entr'autres celle que donne Rufin, qui n'a été à ce sujet contredit par personne, les Pères s'accordent à dire que cet article est renfermé implicitement dans celui qui annonce la résurrection de la chair.

Il se compose de douze parties dite chacune par un apôtre.

Pierre dit : Je crois en Dieu, le Père tout-puissant créateur du ciel et de la terre.

André. — Et en Jésus-Christ son Fils unique Notre-Seigneur.

Jacques. — Qui a été conçu de l'Esprit-Saint, né de la Vierge Marie.

Jean. — A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli.

Philippe. — Il est descendu aux enfers, le troisième jour il est ressuscité.

Barthélemy. — Il est monté aux cieux, il est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.

Thomas. — D'où il viendra juger les vivants et les morts.

Mathieu. — Je crois en l'Esprit-Saint.

Jacques. — La sainte Église catholique, la communion des saints.

Simon. — La remission des péchés.

Thaddée. — La résurrection de la chair.

Mathias. — Et la vie éternelle.

Au Vatican dans les appartements *Borgia*, (chambre du Credo), on voit les douze apôtres représentés avec douze prophètes. A côté de chaque apôtre est le verset du credo que la tradition lui attribue¹.

Sauf quelques variantes, les mêmes paroles sont attribuées aux mêmes apôtres d'après les statues qui ornent la coupole de l'hôpital du Saint-Esprit. Saint Charles Borromée a fait peindre, en 1572, les douze apôtres sur les piliers de la grande nef de l'église de sainte Praxède, dont il était alors le titulaire. Contrairement à la tradition qui n'admet pas saint Paul dans la composition du Credo, il lui donne la deuxième place qu'il usurpe ainsi à saint André.

Le deuxième symbole est celui de Nicée, le pape Damase, de l'accord du synode universel réuni à Constantinople, établit qu'on publierait ce symbole et qu'on le chanterait à la messe à haute voix. Il contient douze articles. On croit que l'usage de chanter le symbole vient des Grecs.

Le troisième est celui de Constantinople².

Le quatrième de saint Athanase. Ce symbole se

1. BARBIER DE MONTAULT : *La bibliot. vatic.*, 192, 215.

2. VOYEZ DE BROGLIE, *L'Église et l'Empire romain*, v, 446.

trouve cité et écrit depuis le vi^e siècle; mais on ne saurait l'attribuer au saint Docteur. Au xii^e on le récitait tous les jours à prime dans la plupart des églises.

SYMBOLE DES APÔTRES. — Voici le texte des trois premiers symboles qui se réduisent, en définitive, au symbole des apôtres et à celui de Constantinople complétant celui de Nicée.

- 1^o Credo in Deum patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ. —
- 2^o Et in Jesum Christum, filium ejus unicum, Dominum nostrum, —
- 3^o Qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Maria Virgine, —
- 4^o Passus sub Pontio Pilato; crucifixus, mortuus et sepultus, —
- 5^o Descendit ad inferos; tertia die resurrexit à mortuis, —
- 6^o Ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Dei omnipotentis, —
- 7^o Indè venturus est judicare vivos et mortuos. —
- 8^o Credo in Spiritum Sanctum, —
- 9^o Sanctam Ecclesiam catholicam, sanctorum communionem, —
- 10^o Remissionem peccatorum, —
- 11^o Carnis resurrectionem, —
- 12^o Et Vitam æternam.

SYMBOLE DE NICÉE. — Voici le credo de Nicée :

- 1^o Credo in unum Deum, patrem omnipotentem factorem visibilium omnium et invisibilium, —
- 2^o Et in unum Dominum Jesum Christum filium Dei unigenitum; et ex patre natum, Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero; genitum non factum, consubstantialem Patri; per quem omnia facta sunt, —
- 3^o Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit, et incarnatus est et homo factus est, —
- 4^o Et resurrexit tertia die, —
- 5^o Et ascendit in cœlum, —
- 6^o Et iterum venturus est judicare vivos et mortuos, —
- 7^o Et in Spiritum Sanctum. —

SYMBOLE DE NICÉE COMPLÉTÉ A CONSTANTINOPLE. — Les mots soulignés sont des adjonctions du Concile de Constantinople :

- 1^o Credo in unum Deum patrem omnipotentem —
- 2^o Factorem *cœli et terræ*, —
- 3^o Visibilium omnium et invisibilium, —
- 4^o Et in unum Dominum Jesum Christum, —
- 5^o Filium Dei unigenitum, —
- 6^o Et ex Patre natum *ante omnia secula*, —
- 7^o Deum de Deo, —
- 8^o Lumen de lumine, —
- 9^o Deum verum de Deo vero, —
- 10^o Genitum, non factum, —
- 11^o Consubstantialem Patri, —
- 12^o Per quem omnia facta sunt, —
- 13^o Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit *de cœlis*, —
- 14^o Et incarnatus est *de Spiritu Sancto*, —
- 15^o *Ex Maria Virgine*, —
- 16^o Et homo factus est, —
- 17^o *Crucifixus etiam pro nobis sub Pontio Pilato*, —
- 18^o Passus et *sepultus est*, —
- 19^o Et resurrexit tertia die *secundum scripturas*. —
- 20^o Et ascendit in cœlum, —
- 21^o *Sedet ad dexteram Patris*, —
- 22^o Et iterum venturus est *cum gloria* judicare vivos et mortuos, —
- 23^o *Cujus regni non erit finis*, —
- 24^o Et in Spiritum Sanctum. —
- 25^o *Dominum et vivificantem*, —
- 26^o *Qui ex Patre Filioque procedit*, —
- 27^o *Qui cum Patre et Filio simul adoratur et conglorificatur*, —
- 28^o *Qui locutus est per prophetas*, —
- 29^o *Et unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam*, —
- 30^o *Confiteor unum baptisma in remissionem peccatorum*, —
- 31^o *Et exspecto resurrectionem mortuorum*, —
- 32^o *Et vitam venturi sæculi. Amen.* —

On n'a point récité le Symbole à la messe durant les cinq premiers siècles. Mais les erreurs des Macédoniens faisant quelques progrès, Timothée, évêque de Constantinople, ordonna, en 510, de réciter à toutes les assemblées le Symbole où est expliqué l'article du Saint-Esprit, au lieu qu'auparavant on ne le récitait en public que le Vendredi-Saint pendant l'instruction que l'évêque faisait à ceux qui devaient être baptisés. Sur la fin du viii^e siècle et au commencement du ix^e, la coutume de le chanter à la messe s'introduisit dans les églises de France et d'Allemagne, pour s'opposer à l'hérésie de Félix d'Urgel

qui voulait que Jésus-Christ ne fut que le fils adoptif de Dieu. On ne le disait pas à Rome au commencement du XI^e siècle ; à la prière de l'empereur saint Henry, en 1034, le pape Benoît VIII le fit chanter, ce qui a été continué jusqu'à présent.

Le prêtre fait le signe de la croix en prononçant ces dernières paroles : *Et vitam, etc.* Au IV^e siècle tous les chrétiens faisaient sur eux le signe de la croix en finissant la récitation du Symbole des apôtres.

On fléchit les genoux aux paroles : *Et homo factus est.* On attribue ce pieux usage à saint Louis, roi de

France, qui le fit établir après sa première croisade.

Les fidèles des premiers siècles aimaient faire graver sur leur tombe le *Credo*, témoignage de leur foi en la résurrection. M. de Hübner rapporte dans sa collection une inscription andalouse du VI^e siècle (n^o 95), ainsi conçue :

CREDO QUOD REDEMPTOR MEUS VIVET ET IN NOVISSIMO DIE DE TERRA SUSSITABIT PELEM MEAM ET IN CARNE MEA NVDEBO DOMINUM. IUSTA FAMULA DEI VIXIT ANNOS PLUS MINUS L, RECESSIT IN PACE DIE VIII IDUS FEBRUARIAS.

OFFERTOIRE.

Le prêtre lit l'Offertoire. — Oblation de l'hostie.

Suscipe, Sancte Pater omnipotens, æterne Deus, hanc immaculatam hostiam, quam ego indignus famulus tuus offero tibi Deo meo vivo et vero, pro innumerabilibus peccatis, et offensionibus et negligentibus meis, et pro omnibus circumstantibus ; sed et pro omnibus fidelibus christianis vivis atque defunctis ; ut mihi et illis proficiat ad salutem in vitam æternam. Amen.

Après avoir mis le vin dans le calice, le prêtre y verse quelques gouttes d'eau, en disant :

Deus, qui humanæ substantiæ dignitatem mirabiliter condidisti, et mirabilius reformasti : da nobis, per hujus aquæ et vini mysterium, ejus divinitatis esse consortes, qui humanitatis nostræ fieri dignatus est particeps, Jesus Christus Filius tuus Dominus noster ; Qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritûs Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Oblation du calice.

Offerimus tibi, Domine, calicem salutaris, tuam deprecantes clementiam, ut in conspectu divinæ majestatis tuæ pro nostrâ et totius mundi salute cum odore suavitatis ascendat. Amen.

In spiritu humilitatis, et in animo contrito suscipiamur a te, Domine : et sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi, Domine Deus.

Veni, Sanctificator omnipotens, æterne Deus ; et benedic hoc sacrificium tuo sancto nomini præparatum.

Aux fêtes solennelles, le prêtre bénit l'encens, en disant :

Per intercessionem beati Archangeli stantis a dextris altaris incensi, et omnium Electorum suorum, dignetur Dominus incensum istud benedicere, et in odorem suavitatis accipere : Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Sous ce nom latin *oblatio*, on entend deux choses qui cependant doivent être distinguées : l'*offrande* et l'*oblation*. L'*offrande*, *offerenda*, est la chose qu'on offre pour en faire une *oblation* et celle-ci est l'acte par lequel l'*offrande* est réellement offerte à Dieu, *oblata*. De peur de confusion, on dit en latin

oblatio populi, pour exprimer l'offrande et *oblatio sacerdotis* pour désigner l'oblation. D'après le sens que nous donnons à chacun de ces deux termes, il est aisé de voir que nous comprenons sous le nom d'*offrande* tout ce que le peuple présente au prêtre, soit pour le sacrifice, soit pour son entretien person-

nel et que sous le nom d'*oblation*, nous voulons parler de cette partie de la messe dans laquelle le prêtre offre au Seigneur le pain et le vin qui doivent être changés au corps et au sang de Jésus-Christ.

Il semble que certaines cérémonies de l'Offertoire aient été inspirées par des usages antiques. On trouve dans des bas-reliefs païens des représentations intéressantes à cet égard par les analogies qu'elles procurent.

Il y avait déjà chez les Romains des oblations de sacrifices comme on peut le voir sur le charmant petit bas-relief conservé au Louvre dont nous donnons ici un croquis.



Bas-relief antique au Louvre représentant un sacrifice rustique.

Sous la loi nouvelle, la coutume de présenter des offrandes date, pour ainsi parler, de sa promulgation.

On ignore quel est celui qui a institué le chant de l'Offertoire.

L'Offertoire est la prière que le prêtre récite immédiatement avant l'oblation, et que le chœur chante dès qu'il a dit *Dominus vobiscum*.

On l'appelle « Offertoire » parce qu'il devait être dit pendant que le peuple faisait son offrande. Cette offrande s'est faite en silence jusqu'au IV^e siècle. Mais au temps de saint Augustin on introduisit à Carthage l'usage de chanter quelqu'hymne tirée des psaumes pendant l'offrande et la communion du peuple; cet usage fut soutenu par ce saint docteur contre la critique d'un tribun nommé Hilarus et il se répandit dans toute l'Église latine. Le chœur qui le chante pendant que le prêtre offre à l'autel le pain et le vin, imite les enfants d'Aaron qui, pendant l'oblation, faisaient retentir les trompettes en un chœur de musique, auquel le peuple joignait sa voix et ses prières. On comprend facilement que dans les temps de

persécution, les offrandes des fidèles étant peu nombreuses il n'était pas nécessaire de remplir par un chant quelconque l'espace de temps qu'il fallait pour les présenter. Mais lorsque l'Église put enfin jouir de toute sa liberté, le nombre des fidèles qui offraient devint fort considérable et la réception de ces offrandes exigea un intervalle assez long. Cet offertoire se prolongeait jusqu'à l'instant où le célébrant se retournait pour dire *orale fratres*; et aussitôt on chantait pour la dernière fois le verset principal qui servait d'antienne, en sorte que le tout fût terminé au moment où le célébrant commençait la Préface en chantant la conclusion de la Secrète.

Jusqu'au VI^e siècle, on avait montré beaucoup d'empressement à offrir des dons à l'autel, mais insensiblement la ferveur se refroidissait et les conciles furent obligés de rappeler l'obligation de l'*offrande*. Celui de Mâcon, en 515, régle sous peine d'anathème que chaque dimanche, les hommes d'abord, puis les femmes viendraient offrir du pain et du vin; selon le deuxième ordre romain qui remonte au moins au VI^e siècle.

Le cardinal Maï (*Vel. Script. nova collect.*, 214) publie une curieuse inscription relative aux offrandes de la basilique Saint-Paul¹.

L'oblation s'est faite assez communément jusqu'au IX^e siècle de la manière que l'ordre romain le décrit : « Pendant que le chœur chante l'Offertoire avec ses

1. † in nomine dñi Di Salvatoris N.
IHV XPI breve facta a me
Gregorio tertio papæ.
de oblationes quæ offer-
re debentur per singulos
dies in ecclesia beati
Pauli apostoli. † tati
enim offerri id est in
prima missa ad cor-
pus oblatam unam. In sec-
unda missa ad scm Thimotheum
oblatam unam. In tertia mi-
ssa ad imaginem Salvatoris
qui et apostolorum, oblata
unam. In quarta missa ad
scm Gregorium ad ianuas
oblatam unam. Deinde in
missa quinta ad altare
matore oblatas duas : quod
simul fiunt cotidianis di-
ebus oblatas sex.....

(Suivent des anathèmes contre ceux qui diminueraient ces offrandes.)

..... Nos vero
ideo dedimus hoc maiore al-
tare monachi (monachis) ut hec omnia fiant
omni tempore.

(MIGNÉ, *Dict. d'épigraphie*, 11, 487.)

« versets, les fidèles, premièrement les hommes et
 « ensuite les femmes, font leurs offrandes de pain et
 « de vin sur des nappes blanches. L'évêque recevant
 « les oblations qui sont mises par un sous-diacre dans
 « une nappe tenue par deux acolytes, l'archidiacre
 « reçoit les burettes (*amulas*), en verse le vin dans
 « un grand calice tenu par un sous-diacre qui, dès
 « qu'il est plein, le verse dans un vase tenu par un
 « acolyte. L'oblation du peuple finie, l'évêque va
 « s'asseoir à sa chaire, s'y lave les mains, va à l'autel,
 « le baise, y fait une prière, reçoit en pain seulement
 « l'oblation des prêtres et des diacres, qui seuls
 « peuvent approcher de l'autel. L'archidiacre prend
 « du sous-diacre oblationnaire deux oblations, c'est-
 « à-dire deux pains et les présente à l'évêque qui les
 « met lui-même sur l'autel. Le même archidiacre
 « reçoit une burette de vin (*amulam*), qu'il verse à
 « travers d'un couloir dans le calice. Un autre sous-
 « diacre va recevoir du premier chantre la burette à
 « l'eau (*fontem*), vient la présenter à l'archidiacre
 « qui, en faisant un signe de croix sur le calice, le
 « place sur l'autel devant le pontife, auprès des obla-
 « tions à droite. »

Les constitutions apostoliques ordonnent d'apporter aux prêtres les prémices des fruits et des troupeaux; comme ce précepte se trouve au milieu de ceux relatifs à la sainte Communion, nous pouvons peut-être en conclure que ces offrandes avaient lieu pendant la messe; elles étaient au moins apportées à l'autel. Le troisième Canon apostolique les restreint aux épis de blés, aux grappes de raisins dans leur saison, à l'huile pour les lampes, à l'encens pour l'autel. Plus tard, ces offrandes furent certainement bénites pendant le sacrifice, car le concile de Trullo, en 691, nous dit que dans quelques églises les grappes envoyées à l'autel accompagnaient le sacrifice non sanglant de l'oblation et étaient distribuées parmi le peuple; cependant, les prêtres ne pouvaient bénir les offrandes de raisins séparément.

Dans le livre VII des constitutions il est question d'une action de grâces pour les premiers fruits offerts. La prière commence ainsi : « Nous te rendons grâces, « ô Seigneur Très-Haut, créateur et providence de « toutes choses, par ton Fils unique Notre Seigneur « Jésus-Christ, non comme nous le devons, mais « comme nous le pouvons, par les premiers fruits « que nous offrons devant toi. » Toute la formule qui est longue est une action de grâce. Plus tard, les formules, quoique sans doute d'une très-grande anti-

quité, sont conçues dans un différent esprit et intitulées : « Prière pour ceux qui offrent les premiers « fruits ¹. »

Ces prières étaient usitées pour la bénédiction des raisins, des figues, grenades, olives, pommes, pêches, prunes. Les raisins, dans l'Église grecque, étaient bénits le 6 août ².

Une preuve de la grande antiquité de la bénédiction des raisins est l'identité de l'époque (6 août) pour cette cérémonie en Orient et en Occident ³.

Origène et saint Jérôme disent déjà de leur temps que des fruits étaient offerts aux prêtres.

La plus ancienne formule se trouve dans le sacramentaire de Gélase, qui remonte au moins pour la substance au v^e siècle. Nous y trouvons parmi les oraisons pour l'Ascension cette rubrique et prière : Un peu avant la fin du Canon tu béniras les nouveaux fruits (*fruges novas*) dans la forme suivante : « Bénis, ô Seigneur, ces nouveaux fruits que tu as « daigné faire mûrir, au nom de Notre Seigneur « Jésus-Christ, par lequel tu produis tout ce qu'il y « a de bon, etc. ⁴ »

Dans le même sacramentaire, il est alternative-ment question de raisins ou de fèves.

Dans le *Lectionnaire* de Luxeuil, cette belle découverte de Mabillon, nous trouvons la leçon eucharistique : « *ad missam de novos fructus (sic).* »

En Allemagne, nous observons cet usage au viii^e siècle.

En Angleterre, dans le pontifical d'Egbert, qui devint archevêque d'York en 732, nous voyons six formulaires : « *Benedictio ad omnia quæ volueris. Benedictio ad fruges novas. Benedictio pomorum, etc.* »

Dans le Canon les mots : « *hæc omnia* » s'appliquent sans doute aux offrandes. Les canons apostoliques prescrivent de porter directement les offrandes à la maison de l'évêque. On offrait aussi de l'argent pour le même objet. L'évêque en distribuait une partie aux ministres inférieurs selon le besoin de chacun et, de ce qui restait, il faisait trois autres parts : une pour son usage personnel, une pour la fabrique de l'église, une troisième pour les pèlerins et les pauvres.

Les hommes et les femmes portaient les oblations

1. *Goar Eucholog.*, p. 655-656.

2. *Eucholog.*, p. 675.

3. *Sacram. Greg. in lit. Rom. vol.*, MURATORI, t. II col. 109.

4. Voy. SMITH, *Dict. of christ. antiq.*, p. 702.

tour à tour dans un lieu destiné à cet usage, et appelé par les Grecs *gazophylacium* et par les Latins *oblacionarium*. C'étaient des espèces d'armoires, probablement mobiles, ou une table, placées près du diaconicum où se recevait d'abord tout le pain et tout le vin offert par les hommes entre les mains du diacre, et par les femmes entre les mains de la diaconesse.

Après l'an mil, ce bel ordre de l'offrande va insensiblement disparaître.

On ne connaît plus d'églises où le peuple offre à la messe le pain et le vin de la consécration. La raison du changement vient de ce que les prêtres ont cru devoir offrir à l'autel des pains préparés avec plus de soin que ceux qui étaient offerts communément par le peuple, et de ce que les fidèles ont fait des dons considérables à l'Église, en chargeant les clercs de tout ce qui est nécessaire au service divin.

Le récit des trois évangélistes suppose évidemment que Notre-Seigneur se servit de pain azyme (sans levain) pour instituer la sainte Eucharistie. Cependant nous ne voyons pas que les apôtres aient donné à l'une de ces espèces de pain une préférence exclusive. En 693, au concile de Tolède, la prescription porte sur la forme du pain et non sur sa nature; il ne doit pas être pris au hasard parmi les pains communs et doit être fait exprès et avec un soin tout particulier. Or, tout pain fait de fine fleur de farine réunit les conditions de netteté et de blancheur (*nitidus*), qu'il soit azyme ou levé.

Selon les Hébreux « hostie » vient de *ostium*, parce qu'elle était offerte à l'entrée du tabernacle; selon les Gentils, de *hostis*, parce que le sacrifice était offert après la défaite de l'ennemi.

Selon sa signification directe, l'*Hostie*, *hostia* est la victime qui est offerte dans le sacrifice. En ce sens, c'est Jésus-Christ lui-même immolé sur la croix et rendu présent sur l'autel à la messe.

Ainsi, lorsque le pain a été consacré, c'est bien alors l'*hostie* ou la victime; mais par anticipation ce nom est donné aussi au pain non consacré qui est réservé pour l'autel. Le vrai nom est celui d'*Oblate* ou *oublie*, *oblata*. Mais on s'en sert moins souvent que du premier. (PASCAL, p. 654.)

Le pain eucharistique a été en outre appelé de diverses autres manières. Comme en général on lui a toujours donné une figure ronde, on le trouve sous le nom de *Circulus*, *Rotula*, *Corona*. Ce que nous disons ici ne se rapporte qu'au temps où l'Église fut enfin jouir de la paix, car au temps de persécutions,

les fidèles présentaient au célébrant des pains entièrement semblables à ceux dont ils se nourrissaient, et une partie de ces pains, soigneusement choisis par le prêtre, était réservée pour la consécration.

Dès le iv^e siècle, les pains étaient de figure ronde.

Pour les faire plus petits, plus nets et plus commodes, on inventa des fers au ix^e siècle. (Mabillon, *De Azymo*.) Bien qu'ils fussent de petite dimension dès les premiers temps où l'usage s'en introduisit, on ne doit pas se les figurer ordinairement minces et déliés comme ceux qui se font de nos jours¹. Ils avaient assez d'épaisseur pour qu'on put facilement les rompre pour la communion des fidèles, et il en était encore ainsi au xii^e siècle².

Pour porter la sainte communion aux malades, on rompaît une hostie dont on prenait seulement une parcelle, et non une hostie entière.

Les pains d'autel étaient ronds partout, mais assez différents par leurs formes accessoires.

Les auteurs ne sont point d'accord sur la nature de l'hostie qui remplaça le pain dont on formait l'hostie dans la primitive Église. Le P. Sirmond se prononce pour le pain ordinaire encore employé par les Grecs; le cardinal Bona incline vers la même opinion; le P. Mabillon tient pour le pain azyme.

Plus d'incertitude au xi^e siècle; le pape saint Léon IX prend la défense des pains azymes comme traditionnels dans l'Église latine.

Le nom d'*offertoire* est donné à une écharpe de soie que le diacre portait au cou et avec laquelle il enveloppait les anses du calice pour aider à le soutenir pendant que le prêtre faisait l'oblation.

L'*Ordo* romain en fait mention aussi : *Levat calicem archidiaconus de manu subdiaconi regionarii, et ponit eum super altare juxta oblatam pontificis a dextris involutus ansis cum offertorio*; de même au passage suivant : *Aqua etiam... ab imo diaconorum... cum offertorio serico*. (*Just. monast. Cisterc. Cassandri liturgica*, xxii.)

Le duc saint Guillaume donna à l'église de Gellone, en 812, des calices d'or et d'argent avec leurs offertoires.

On donnait aussi le nom d'*offertoire* au grand plat

1. La bible syriaque nous donne une représentation de la communion au vi^e siècle, dans laquelle les hosties affectent la forme d'un petit disque.

2. CLAUDE DE VERT (*Dissert. sur les mots messe et communion*.) — Le P. SIRMOND, *Disquisition de azymo*... Paris, 1651. p. 121, 122, 123. — MARTIGNY, *Dict.*

de cuivre dans lequel étaient reçues les offrandes. Il n'est pas rare de trouver encore de ces grands plats dans plusieurs églises de campagnes et principalement dans les contrées méridionales. Ces offeratoires ont conservé leur ancienne destination. On s'en sert pour la quête, et aux messes des morts et dans quelques fêtes patronales; c'est dans ce plat ou *offeritorium* que sont reçues les offrandes en pain, blé, farine, cire, fil, laine, etc., que les fidèles présentent pour l'église ou les membres du clergé. (PASCAL.) Dans les trésors les plus riches nous en trouverons encore existants. On peut citer de très-anciens exemples de leur usage. Dans la vie de Benoît d'Aniane (801), il est question de grands calices d'argent, et d'*offeritoria* d'argent. (SMITH, 1443.)

L'histoire évangélique de l'institution de l'Eucharistie nous rapporte que Jésus-Christ, après avoir béni le pain, le rompit pour le distribuer à ses apôtres. Dans toutes les liturgies, nous retrouvons cette *fraction* et même le sacrifice de la messe en portait le nom, comme on peut s'en convaincre par ce passage des Actes des apôtres, où il est dit que les disciples du Seigneur s'assemblaient avec les fidèles pour rompre le pain. La fraction du pain eucharistique a toujours été pratiquée dans l'Église. Le premier ordre romain dit que le Pontife rompt l'hostie, *rupit oblatam*, et laisse sur l'autel la partie qui a été rompue. Le deuxième ordre romain parle d'une fraction en trois parties : la première reste sur l'autel, la deuxième est mise dans le calice, la troisième sert pour la communion du prêtre, des ministres et des assistants. La première était réservée pour les malades, et si elle ne servait pas pour cela, elle était consommée par le prêtre ou un de ses ministres.

La liturgie romaine fait rompre en trois parts le pain eucharistique pendant la conclusion de la prière *Libera nos*. Les deux plus grandes parts servent pour la communion du célébrant, et la troisième est mise dans le calice pendant que le prêtre, après avoir fait trois signes de croix en disant *Pax Domini*, récite ces paroles : *Hæc commixtio... Amen*.

Le P. Lebrun dit qu'au xv^e siècle, selon le rit romain, on plaçait le calice à la droite de l'hostie, mais qu'en France et en Allemagne on mettait ordinairement l'hostie entre le calice et le prêtre. Aujourd'hui c'est la coutume universelle.

La coutume d'encenser l'offrande du pain et du vin qui doivent être consacrés, remonte au berceau de l'Église, du moins en Orient.

Le vin aussi bien que le pain est la matière du sacrifice. Le prêtre met de l'eau pour imiter Jésus-Christ qui, dans la dernière Pâque qu'il fit avec ses apôtres, consacra la coupe pascale dans laquelle, selon le rit des Juifs, il y avait du vin et de l'eau. Les Pères disent que l'usage de mêler de l'eau avec du vin est fondé sur la tradition universelle des Églises depuis Jésus-Christ, et ils déclarent que l'évêque ou le prêtre qui ne mettra que du vin dans le calice sera déposé comme un novateur qui ne suit pas l'ordre prescrit par les apôtres et qui n'exprime qu'imparfaitement le mystère du sacrifice.

Il ne met qu'un peu d'eau, parce que ce qu'on met dans le calice pour le consacrer doit être censé du vin. Les Chartreux se servent d'une petite cuillère pour n'y mettre que quelques gouttes d'eau. Le concile de Tibur tenu en 895 dit qu'il faut mettre deux fois plus de vin que d'eau, afin que la majesté du sang de Jésus-Christ y soit plus abondante que la fragilité du peuple représentée par l'eau.

Le mélange d'eau et de vin est de tradition apostolique et observé également par les Grecs et les Latins, excepté que les Latins mettent dans le calice de l'eau froide, tandis que les Grecs en mettent de la chaude.

In spiritu humilitatis... Cette prière est dans le missel mozarabe, dans deux anciens missels d'Utrecht, l'un du ix^e siècle, l'autre écrit peu après l'an 900, conservés à Liège et à Aix-la-Chapelle... et dans tous les missels imprimés qu'on voit.

Invocation du Saint-Esprit : Veni sanctificator... Cette prière a été tirée de l'ancien missel gallican; elle se trouve dans le sixième ordre romain qui a été, au ix^e siècle, à l'usage des églises de France, et elle était aussi dans le missel mozarabe des églises d'Espagne¹.

1. Nous ne pouvons nous étendre ici autant que l'intérêt du sujet le demanderait; le lecteur pourra donc se reporter, s'il veut plus longues explications sur les offrandes, aux ouvrages suivants :

FRANC. DE BERLENDIS : *De oblationibus ad altare*. — Traduit en italien, 1743.

J.-B. THIERS : *Sainteté de l'offrande du pain et du vin aux messes des morts*.

MURATORI : Dissert. xvii, *De votis votivisque christianorum oblationibus*.

J. MABILLON : *Observ. Eccles.*, t. III, dissert. xiv.

GABR. ALBASPINUS, *De vot. Eccl. vii. observ.*

ED. MARTÈNE, *De ant. Eccl. vii.*

PELLICIA : *De christianæ Ecclesiæ politia*.

JOACH. HILDEBRANDUS : *Primitivæ Ecclesiæ offeritorium pro defunctis*, 1667.

GRANCOLAS : *Traité de la messe et de l'office divin*, 1713.

LAVABO.

Le prêtre encense l'hostie et le calice en disant :

Incensum istud a te benedictum ascendat ad te, Domine; et descendat super nos misericordia tua.

Il continue en encensant l'autel :

Dirigatur, Domine, oratio mea sicut incensum in conspectu tuo : elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum. Pone, Domine, custodiam ori meo, et ostium circumstantiæ labiis meis. Non declines cor meum in verba malitiæ, ad excusandas excusationes in peccatis.

Il ajoute en rendant l'encensoir au diacre :

Accendat in nobis Dominus ignem sui amoris, et flammam æternæ caritatis. Amen.

Il dit, en lavant ses doigts :

Lavabo inter innocentes manus meas : et circumdabo altare tuum, Domine : ut audiam vocem laudis, et enarrem universa mirabilia tua. Domine, dilexi decorem domus tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ. Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam, et cum viris sanguinum vitam meam : in quorum manibus iniquitates sunt : dextera eorum repleta est muneribus. Ego autem in innocentia meâ ingressus sum : redime me, et miserere mei. Pes meus stetit in directo : in ecclesiis benedicam te, Domine. Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto : Sicut erat, etc.

On omet le *Gloria Patri* pendant la Semaine Sainte.

Le prêtre se tourne vers les assistants, et dit :

Orate, fratres, ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat apud Deum Patrem omnipotentem.

Suscipiat Dominus sacrificium de manibus tuis, ad laudem et gloriam nominis sui, ad utilitatem quoque nostram, totiusque Ecclesiæ suæ sanctæ¹.



Bas-relief du sarcophage de Junius Bassus au Vatican.

Nous trouvons chez tous les peuples cette opinion qu'on pourrait appeler instinctive que l'ablution des mains doit toujours précéder le sacrifice. Le vase d'airain placé par Moïse dans le tabernacle, la mer d'airain que Salomon fit établir dans le temple pour les ablutions légales en sont une preuve.

— Nous avons un

exemple iconographique de cette coutume dans le lavement des mains de Pilate si souvent figuré sur les sarcophages. Il est certain que l'ablution avant le sacrifice eucharistique fut en usage dès le berceau de l'Église. Elle fut connue des Grecs, des Latins, des Maronites, des Arméniens et de tous les Orientaux.

Au commencement de la liturgie, les prêtres recevaient des fidèles les oblations pour les placer sur l'autel; c'était donc pour ne point toucher pendant l'action, c'est-à-dire depuis la consécration jusqu'à la communion le pain consacré avec des mains souillées par le contact des offrandes, quand elles n'étaient que du pain, qu'ils se faisaient verser de l'eau par un

où il lave l'extrémité de ses doigts, le pouce et l'index, en disant : *lavabo*. Le côté de l'épître est le plus à portée de la sacristie et de l'endroit où on tient l'eau et où il y avait autrefois une piscine, c'est-à-dire une pierre creusée, propre à recevoir de l'eau et à la faire écouler.

1. Le prêtre tenant les mains jointes, va au côté de l'épître

ministre. Pour les laïques, il y avait aussi dans les premiers temps une raison de rigoureuse convenance pour qu'ils se purifiassent les mains avant la communion, car ils ne la recevaient pas sur la langue comme cela se pratique aujourd'hui, mais dans la main droite croisée sur la main gauche et se la portaient eux-mêmes à la bouche.

Saint Cyrille de Jérusalem en décrivant les cérémonies de l'Eucharistie montre le diacre présentant l'eau au célébrant et les prêtres entourant l'autel pour l'oblation. Il ajoute que cet usage avait moins un but de propreté qu'une intention symbolique et le souvenir des paroles de David : « *Lavabo inter innocentes manus meas et circumdabo altare tuum Domine.* » (Ps. xxv, v. 6.)

Selon la liturgie de saint Chrysostôme, le prêtre et le diacre après la vestition lavaient leurs mains sur la prothèse en disant : « *Νίψεται ἐν ἄβυσσος.* »

Au mot *Fons*, Du Cange cite ce passage de l'ordre romain dont nous avons parlé plus haut : « *Subdiaconus accipit fontem de manu archiparaphonistæ et defert archidiacono, et ille ex amula infundit, faciens crucem in calicem.* »

Puis celui-ci des Annales de Trèves ¹.

« *Offertorium aureum gemmatum cum palina, fontem aureum cum gemmis, pavonem auro et margaritis distinctum.* »

Le mot *fons* s'appliqua aussi dans la suite à la piscine où le prêtre se purifiait les mains avant la messe, ce qui donna lieu dans les sacristies italiennes à de si élégantes fontaines au xv^e et xvi^e siècles.

1. Vetus scheda apud Browerum, lib. VIII, *annal. Trevir.*, n^o 114.

SUSCIPE, SANCTA TRINITAS.

Le prêtre s'incline au milieu de l'autel et dit :

Suscipe, Sancta Trinitas, hanc oblationem quam tibi offerimus ob memoriam Passionis, Resurrectionis, et Ascensionis Jesu Christi Domini nostri : et in honorem beatæ Mariæ semper virginis, et beati Joannis Baptistæ, et sanctorum apostolorum Petri et Pauli, et istorum, et omnium sanctorum : ut illis proficiat ad honorem, nobis autem ad salutem, et illi pro nobis intercedere dignentur in cœlis, quorum memoriam agimus in terris ; per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.

Le prêtre répond *Amen*, puis il récite à voix basse la Secrète, et les Mémoires s'il doit en dire, et termine ainsi à haute voix :

- Per omnia secula seculorum
- Amen.
- Dominus vobiscum.
- Et cum spiritu tuo.
- Sursum corda :
- Habemus ad Dominum.
- Gratias agamus Domino Deo nostro :
- Dignum et justum est.

Le *Suscipe* est la prière que le prêtre récite en s'inclinant au milieu de l'autel après le lavement des mains. Elle n'a pas toujours fait partie intégrante de la messe ; il n'en est aucune mention dans les

anciens ordres romains. Néanmoins, on la trouve écrite dans plusieurs missels antérieurs au ix^e siècle, mais avec des variantes.

Lorsque la liturgie romaine s'est définitivement

organisée et que pour l'offrande séparée du pain et du vin on a adopté le *Suscipe, sancte Pater* et le *Offerimus tibi*, on a voulu conserver celle : *Suscipe sancta Trinitas* qui a été placée après le *Lavabo* et avant l'*Orate fratres*. Cela constitua donc une deuxième offrande collective du pain et du vin après les deux précédentes qui sont faites séparément.

La prière *Suscipe, sancta Trinitas* étant finie, le prêtre se retourne vers les assistants pour les inviter à prier. Le motif de cette nouvelle invitation à prier est venu de l'offrande qui durait longtemps et qui pouvait causer des distractions; le principal motif, qu'on aura toujours, est que, plus le moment du sacrifice approche, plus aussi la prière et le recueillement sont nécessaires.

Le prêtre se dispose à entrer dans le saint des saints et il prend congé des fidèles, qu'il ne verra plus jusqu'à ce qu'il ait consommé le sacrifice. Durant tout ce temps, il ne se tournera point vers le peuple, non pas même lorsqu'il dira : *Dominus vobiscum*.

La *Secrète* est l'oraison qui se dit à la messe avant la Préface. Le P. Lebrun et un grand nombre de liturgistes prétendent qu'elle est ainsi nommée parce qu'on la doit réciter secrètement, à voix basse. Bossuet, dans ses explications de la messe, dit que cette oraison est peut-être appelée ainsi : « Parce que c'était la prière qu'on faisait après l'oblation,

« après qu'on en avait séparé d'avec le reste ce
« qu'on en avait réservé pour le sacrifice ou après la
« séparation des catéchumènes et après aussi que
« le peuple qui s'était avancé vers le sanctuaire ou
« vers l'autel pour y porter son oblation s'était retiré
« à sa place. Ce qui fait que cette oraison appelée
« *Super oblata*, dans quelques vieux sacramentaires,
« est appelée *Post Secreta* dans les autres. »

Cette oraison se récite à voix basse parce que le chœur, pendant ce temps, chantait de son côté l'antienne et le psaume de l'Offertoire sans interruption jusqu'au moment de la Préface.

Le prêtre récite les oraisons secrètes sans dire *oremus*, parce qu'il l'a dit au commencement de l'Offertoire, et que, selon l'ancien ordre romain, tout ce qui suivait avait rapport à cette prière appelée indifféremment dans les sacramentaires la *Secrète* ou l'*Oraison sur les oblations*.

Le prêtre élève la voix en disant à la fin : *Per omnia sæcula sæculorum* pour inviter l'assemblée à se joindre à lui et à lui répondre *Amen*.

Comme tous les sacramentaires ont marqué qu'on disait à haute voix ces mots : *Per omnia....* aussi bien que la Préface et qu'en les notant en plain-chant on les a joints à ceux qui suivent, on s'est insensiblement accoutumé à les regarder comme le commencement de la Préface, quoi qu'ils soient certainement la conclusion de la *Secrète*.

PRÉFACE.

Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus : qui salutem humani generis in ligno crucis constituisti; ut unde mors oriebatur, unde vita resurgeret; et qui in ligno vincebat, in ligno quoque vinceretur, per Christum Dominum nostrum : per quem Majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates; cœli, cœlorumque Virtutes ac beata Seraphim, sociâ exultatione concelebrant. Cum quibus et nostras voces ut admitti jubeas deprecamur, supplicii confessione dicentes :

Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt cœli et terra gloriâ tuâ, hosanna in excelsis. Benedictus qui venit in nomine Domini, hosanna in excelsis.

Dans les plus anciens sacramentaires le Canon commence par ces mots : *Sursùm corda*. C'est là ce qu'on appelle la Préface qui est une introduction

aux prières du Canon, qui est appelé par excellence la Prière. Cette invitation à élever les cœurs, et à rendre grâces à Dieu, se trouve dans toutes les litur-

gies des églises, ce qui doit faire conclure que la principale partie de la Préface est aussi ancienne que l'Église; car, selon le principe de saint Augustin, ce qui se trouve si anciennement en usage dans toutes les églises, doit venir d'une source commune qui est la tradition apostolique¹.

Les Grecs n'ont qu'une Préface; les Latins, depuis le vi^e siècle jusque vers la fin du xi^e, en ont eu de différentes, presque pour toutes les fêtes dans lesquelles on marquait en peu de mots le caractère du mystère ou de la fête; mais vers l'an 1100, toutes ces Préfaces furent réduites à dix dans la plupart des églises; à la commune, qui se trouve dans tous les plus anciens sacramentaires, et à neuf autres marquées dans une lettre attribuée au pape Pélage, prédécesseur de saint Grégoire.

Le prêtre dit *Dominus vobiscum*, sans se retourner comme à l'ordinaire vers le peuple, cela se fait parce qu'autrefois, selon les anciennes liturgies de saint Jacques, de saint Basile, de saint Chrysostôme, on fermait les portes du sanctuaire et qu'on tirait les rideaux avant la Préface; de sorte que le prêtre, qui aux autres salutations se tourne vers le peuple pour le regarder, comme l'on fait quand on se salue, se serait tourné ici inutilement, puisqu'il n'aurait eu devant lui que des rideaux et des portes.

Les mots *cœli calorumque virtutes* veulent dire tous les esprits bienheureux. L'Écriture-Sainte a nommé neuf chœurs d'anges qui ont été remarqués et distingués en trois hiérarchies par les Pères; et l'on peut voir dans Ézéchiël ces trois ordres ou ces trois hiérarchies, marquées par trois rangs de pierres précieuses, au milieu desquelles *Lucifer* avait été placé tout éclatant de lumière, mais comme l'Écriture ne nomme pas toujours ces neuf chœurs, l'Église ne les nomme pas en particulier.

Les *cieux* sont tous les citoyens célestes. Les *vertus des cieux* ce sont parmi ces bienheureux esprits, ceux qui exercent de plus grandes merveilles; et les *séraphins* sont ceux qui par leur amour excellent au-dessus de tous les autres et qui par là méritent spécialement d'être appelés bienheureux².

L'hymne *Sanctus* est dans les plus anciennes liturgies de saint Jacques, saint Chrysostôme, saint

Basile; elle est dans saint Cyrille de Jérusalem, dans les constitutions apostoliques et dans la hiérarchie de saint Denis.

On sonne une petite cloche qui a d'abord été introduite pour le moment de l'Élévation, mais qu'on a jugé à propos de faire aussi sonner au *Sanctus* pour avertir tous les assistants que le prêtre va commencer la grande prière du Canon.

L'Église a emprunté du ciel même ce cantique. Saint Jean dit que les saints le chanteront éternellement. Isaïe (vi, 3) ravi en esprit, l'entendit chanter alternativement par les séraphins.

L'expression hébraïque *Deus sabaoth*, le Dieu des armées, se rencontre assez souvent dans l'Écriture et dans quelques parties de la liturgie. Mais de quelles armées s'agit-il? L'Église qui emploie ce terme dans le *trisagion* de la messe, l'explique par ces mots qui suivent immédiatement: *Pleni sunt cœli et terra gloria tua*. Ces armées, *sabaoth*, sont les astres qui racontent d'une manière si éloquente la gloire de Dieu. D'après saint Jérôme, *saba* signifie armée et *sabaoth*, au pluriel, les armées.

Le *Sanctus* est une espèce d'acte d'adoration qui doit être accompagnée d'une posture humiliée. Le *Benedictus* est une acclamation de joie qui se fait debout.

Hosanna est encore un mot hébreu qu'on a un peu dénaturé, car ce serait plutôt *hoschianna*. Le sens de cette expression est: *Sauvez-nous, je vous prie, ou sauvez-nous en ce moment*.

Les dernières paroles du *Sanctus* se trouvent aussi dans le psaume cxvii. *O Domine, salvum me fac, benedictus qui venit in nomine Domini*. C'étaient des cris de joie que les Juifs faisaient souvent à la fête des Tabernacles, en tenant des rameaux à la main. Lorsque Jésus-Christ entra dans Jérusalem, six jours avant sa Passion, les Juifs prirent des branches d'arbres, étendirent leurs habits et crièrent: *Hosanna*¹.

Un des monuments les plus remarquables de ce *trisagion* est l'inscription de l'ancien temple de Clitumne, près de Spolète, converti au v^e siècle en église chrétienne, nous la reproduisons dans la suite de ces études.

1. Voy. SMITH, *Dict. of christ. antiq.*, II, 1696. — LEBRUN, *Expl. des cérém. de la messe*, IV, 374. — Ab. PASCAL, p. 633.

1. SMITH, *Dict. of christ. antiq.*, II, 1694.

2. LEBRUN, *Expl. des cérém. de la messe*, IV, art. IV.

CANON.

Te igitur, clementissime Pater, per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum supplices rogamus ac petimus, uti accepta habcas et benedicas hæc dona, hæc munera, hæc sancta sacrificia illibata, in primis quæ tibi offerimus pro Ecclesiâ tuâ sanctâ catholicâ : quam pacificare, custodire, adunare, et regere digneris, toto orbe terrarum : unâ cum famulo tuo Papâ N., et Antistite nostro N., et omnibus orthodoxis, atque catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus.

Memento, Domine, famulorum, famularumque tuarum... et omnium circumstantium, quorum tibi fides cognita est, et nota devotio, pro quibus tibi offerimus : vel qui tibi offerunt hoc sacrificium laudis, pro se suisque omnibus, pro redemptione animarum suarum, pro spe salutis et incolumitatis suæ; tibi que reddunt vota sua æterno Deo, vivo et vero.

Après avoir proclamé les louanges de Dieu, on fait un profond silence, pendant lequel on dit dévotement le Canon de la messe et on accomplit les saints mystères. Le Canon s'appelle ainsi parce qu'il se compose des règles des Pères, lesquels ont institué quelques paroles mystiques dont la réunion s'appelle Canon en grec et Règle en latin; on donne au Canon le nom de Sacrifice.

La tradition nous apprend que Gélase, le cinquante-et-unième pape depuis saint Pierre, fut le premier qui mit en ordre le Canon.

Le Canon contient onze parties :

La première commence à *Te igitur*.

- deuxième — *Memento Domine.*
- troisième — *Communicantes.*
- quatrième — *Hanc igitur.*
- cinquième — *Quam oblationem.*
- sixième — *Qui pridè.*
- septième — *Simili modo.*
- huitième — *Undè et memores.*
- neuvième — *Supplices te rogamus.*
- dixième — *Memento.*
- onzième — *Nobis quoque.*

D'autres disent que le Canon renferme douze parties, d'autres seulement six, d'autres enfin qu'il n'en a que cinq.

C'est le pape Sirice qui y a ajouté les paroles : « Participant à une même communion et honorant la mémoire. » (DURAND, c. II, p. 221, 243.)

Les anciens ont donné encore différents noms à cette partie de la messe, le légitime (*legitimum*), la

secrète (*secretum*); l'action (*actionem*), la prière mystique (*mysticam precem*).

Le sacrement est opéré par la parole du Christ : *Prenez et mangez...* La forme en est invariable dans tous les temps et dans toutes les liturgies; et les auteurs les plus graves l'ont toujours regardée comme étant de tradition apostolique. Cela veut dire que les prières de l'oblation du sacrifice, les oraisons, viennent des apôtres quant à la substance et qu'elles ne tardèrent pas à revêtir, sous leur inspiration presque immédiate, la forme définitive qu'elles ont toujours conservée depuis.

Afin qu'aucune erreur ne pût se glisser dans les copies du Canon, l'office de les revoir et de les corriger était dévolu aux archidiaques. Elles étaient toujours exécutées avec grand soin, en caractères élégants, et quelquefois même en caractères d'or ou d'argent.

Lorsque Jésus-Christ ordonna à ses apôtres de faire ce qu'il venait de faire lui-même en changeant le pain et le vin en son corps et en son sang, il leur traça, quoiqu'en très-peu de paroles, la règle qu'ils devaient suivre.

Le Canon était déjà écrit avant l'année 440; mais lorsqu'il a été écrit, c'est sur une tradition orale qui remontait jusqu'aux temps apostoliques. Dans les siècles de persécution, le secret des mystères était observé avec une si sévère précaution qu'on n'écrivait pas les formules sacramentelles; on conçoit, néanmoins, qu'il était facile de conserver bien fidèlement dès les premiers chrétiens, du moins quant au sens précis, la série assez courte des prières dont se compose le Canon.

Le prêtre commence en silence le Canon par ces paroles : *Te igitur*. De tout temps ce silence était observé. (LEBRUN.) L'autel lui-même était voilé de rideaux pour dérober les actions du prêtre aux regards. En prononçant ces paroles, le célébrant élève les mains et les yeux au ciel, afin de mettre son geste et ses paroles en harmonie. Ce cérémonial est d'une haute antiquité.

Il s'incline aux mots *Jesum Christum* : ce qu'il doit toujours faire en prononçant ce nom adorable, puis se baisse au mot *supplices*, et aussitôt il baise l'autel en signe de respect et d'amour.

Aux mots *Benedica hæc dona*, il fait trois signes de croix sur les dons, ce sont les plus anciens qui soient indiqués pour le Canon.

Hæc dona, hæc munera. *Dona, dons*, exprime ce qu'un supérieur donne à un inférieur, le Créateur à la créature. *Munera, présents*, ce que l'inférieur présente à son supérieur. Le pain et le vin qui sont sur l'autel sont ainsi nommés *dona* par rapport à Dieu de qui nous viennent tous les biens; ils sont nommés présents par rapport aux hommes qui les présentent à Dieu.

Le reste de la prière *Te igitur* se récite en tenant les mains élevées et étendues jusqu'à la hauteur des épaules, et c'est en général la posture du prêtre dans les oraisons, à moins qu'il n'en soit marqué autrement. (P. LEBRUN, p. 407.)

Le premier *Memento* est celui où l'on prie pour les vivants.

Pro quibus tibi offerimus, vel qui tibi offerunt.

Quand les assistants portaient leurs offrandes au prêtre, qui présentait à Dieu ces dons qu'il recevait de leurs mains pour être changés au corps et au sang de Jésus-Christ, on ne disait pas dans le Canon *pour lesquels nous vous offrons*, mais seulement ces dernières paroles : *lesquels vous offrent*; parce qu'en

ce temps-là, outre les offrandes des cierges et d'autres choses qu'on faisait avant et après la messe pour les besoins de l'Église, les fidèles offraient pendant la messe le pain et le vin qui devaient servir pour l'Eucharistie et pour les eulogies, c'est-à-dire le pain béni.

Mais depuis le x^e siècle, plusieurs ne firent plus ces offrandes, soit par négligence, soit qu'ils se reposassent sur les fondations que des particuliers faisaient pour ce sujet, ou sur les clerics qui étaient bien aises de faire les oblations eux-mêmes; soit qu'au lieu du pain et du vin, ils offrirent de l'argent, comme Pierre de Damien le marque assez, lorsqu'il dit que pendant qu'il célébrait les saints mystères, des princesses offrirent des pièces d'or qu'on appelait des bysantins. Mais il y eut aussi des fidèles qui continuèrent encore longtemps à offrir du pain et du vin. Ainsi, il était naturel que les prêtres disent à l'égard de tous les assistants, *pour qui nous vous offrons, ou qui vous offrent eux-mêmes*.

La mémoire pour le souverain est recommandée par l'apôtre saint Paul écrivant à Timothée; mais dans les quatre premiers siècles, cette prière n'était pas nominative; elle ne l'a été certainement qu'après le xiii^e siècle. Le deuxième concile de Vaison (529) fit une règle de prier pour le Pape et pour l'évêque.

La commémoration pour les vivants, *Memento* est une suite du *Te igitur* qui n'a point de conclusion. Le célébrant élève et joint les mains pour se mettre dans l'attitude convenable à la prière mentale à laquelle il vaque pendant quelques instants, son attention se fixe en particulier sur les personnes pour lesquelles il veut prier d'une manière spéciale; mais, comme avant la messe, il a pu bien diriger son intention, un repos de quelques secondes suffit pour en faire revivre le souvenir général.

COMMUNICANTES.

Communicantes, et memoriam venerantes, in primis gloriosæ semper Virginis Mariæ genitricis Dei et Domini nostri Jesu Christi : sed et beatorum Apostolorum ac Martyrum tuorum Petri et Pauli, Andreae, Jacobi, Joannis, Thomæ, Jacobi, Philippi, Bartholomæi, Matthæi, Simonis et Thadæi; Lini, Cleti, Clementis, Xysti, Cornelii, Cypriani, Laurentii, Chrysogoni, Joannis et Pauli, Cosmæ et Damiani, et omnium sanctorum tuorum : quorum meritis precibus-

que concedas, ut in omnibus protectionis tuæ muniamur auxilio : per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.

Hanc igitur oblationem servitutis nostræ, sed et cunctæ familiæ tuæ; quæsumus, Domine, ut placatus accipias, diesque nostros in tuâ pace disponas, atque ab æternâ damnatione nos eripi, et in electorum tuorum jubeas grege numerari; per Christum Dominum nostrum. Amen.

La Secrète n'a pas été composée en une seule fois, et par un seul homme, mais pièce à pièce par plusieurs auteurs, ce que l'on reconnaît aux trois commémorations des saints que la Secrète contient, bien que cette répétition ait pour but la louange et la gloire de la Trinité. Dans la deuxième commémoration des saints, on a mis en supplément ceux qui paraissaient manquer au nombre des saints primitivement inscrits. Dans la commémoration qui précède la consécration du corps du Christ, on réclame le suffrage des saints. On nomme en premier lieu la bienheureuse Marie, puis on rappelle la mémoire des Patriarches, depuis la plus haute antiquité. Mais l'Église dans le Canon ne fait pas commémoration des saints confesseurs, qu'elle honore cependant avec magnificence, parce que le Canon a été publié avant qu'elle célébrât leur mémoire.

In primis gloriosæ... Il est bien juste que la Mère de Notre-Seigneur et notre Dieu soit mise à la tête de tous les saints. Les liturgies de toutes les églises d'Orient ont toujours fait mémoire de la Sainte-Vierge avec des expressions qui marquent l'admiration des fidèles à la vue de ses grandeurs et de sa puissance auprès de Dieu.

Sed et beatorum apostolorum... Après la Sainte-Vierge, nous faisons mémoire des douze apôtres, parce qu'ils sont les colonnes de l'Église, les premiers qui ont eu le bonheur de participer au saint sacrifice et le pouvoir de l'offrir pour renouveler la mémoire de Jésus-Christ.

On leur joint saint Paul que Rome ne sépare pas de saint Pierre et qui n'ayant été apôtre qu'après la mort de Jésus-Christ, apprit néanmoins de Jésus-Christ lui-même l'institution de ce saint sacrifice.

Aux douze apôtres on joint douze autres martyrs qui, en répandant leur sang, ont été de vives images du sacrifice de la croix, tous martyrs célèbres à Rome.

Saint Lin, saint Clet et saint Clément ont été

contemporains, coadjuteurs, et successeurs de saint Pierre à Rome.

Sixte et Corneille sont deux autres papes martyrs. Il y a deux saints Sixte martyrs; le premier au commencement du II^e siècle et le deuxième mort en 258, sous la persécution de Valérien; on pourrait ici entendre Sixte I^{er}, à cause qu'il est nommé avant saint Corneille, mort sous Décus en 251; mais il y a aussi lieu de croire qu'on a voulu mettre dans le Canon saint Sixte II, sur le tombeau duquel on bâtit à Rome une église dont parle saint Grégoire et dont nous faisons la fête au 6 août.

Saint Cyprien fut le premier évêque martyr de Carthage, célèbre à Rome et dans tout le monde par sa doctrine et par son désir de mourir en prêchant la foi de Jésus-Christ.

Saint Laurent archidiacre de Rome dont la charité pour les pauvres et le martyre feront à jamais l'admiration des fidèles.

Saint Chrysogône, illustre romain martyrisé auprès d'Aquilée, sous Dioclétien, fut honoré à Rome dans une basilique sous son nom.

Jean et Paul étaient deux frères mis à mort et enterrés secrètement sous Julien l'Apostat pour avoir refusé constamment de sacrifier aux idoles.

Saint Cosme et saint Damien exerçaient la médecine et la chirurgie par charité, et pour gagner par cette voie des âmes à Jésus-Christ. (LEBRUN, *Expl. du cér. de la Messe*, IV., art. 4.)

Le prêtre tient les mains étendues sur le calice et sur l'Hostie en disant : *Hanc igitur...* Jusqu'au XV^e siècle, selon l'ordre romain, le prêtre tenait simplement les mains élevées pendant cette oraison, comme il les tient en disant les prières précédentes. Cette cérémonie cependant paraît très-ancienne à cause du rapport qu'elle a avec l'Ancien-Testament où l'on voit que les prêtres et ceux qui offraient une victime pour les péchés, mettaient la main sur la victime.

Les mots *hanc igitur oblationem servitutis* ouvrent

la quatrième partie du Canon et le prêtre en les disant s'incline profondément.
Le pape Léon ajouta la prière *Hanc igitur...* Saint

Grégoire les trois suivantes : *Diesque nostros... puis ab æterna damnatione nos eripe* et la troisième *et in electorum jubeas grege numerari*.

CONSÉCRATION.

Quam oblationem, tu Deus, in omnibus, quæsumus, benedictam, ascriptam, ratam, rationabilem, acceptabilemque facere digneris : ut nobis corpus et sanguis fiat dilectissimi Filii tui Domini nostri Jesus Christi :

Qui pridie quàm pateretur, accepit panem in sanctas ac venerabiles manus suas ; et elevatis oculis in cœlum ad te Deum Patrem suum omnipotentem, tibi gratias agens, benedixit, fregit, deditque discipulis suis, dicens : Accipite et manducate ex hoc omnes ; **HOC EST ENIM CORPUS MEUM.**

Aux messes hautes, on chante ici la strophe suivante :

O salutaris Hostia,
Quæ cœli pandis ostium ;
Bella premunt hostilia,
Da robur, fer auxilium.

Simili modo, postquam cœnatum est, accipiens et hunc præclarum calicem in sanctas ac venerabiles manus suas : item tibi gratias agens, benedixit, deditque discipulis suis, dicens : Accipite et bibite ex eo omnes : **HIC EST ENIM CALIX SANGUINIS MEI, NOVI ET ÆTERNI TESTAMENTI, MYSTERIUM FIDEI ; QUI PRO VOBIS ET PRO MULTIS EFFUNDETUR IN REMISSIONEM PECCATORUM : Hæc quotiescumque feceritis, in meæ memoriam facietis.**

L'auteur du *Traité des Sacrements*, qu'on a cru depuis neuf cents ans être saint Ambroise, regarde toutes les paroles de la prière *quam oblationem* comme des paroles célestes qui servent à la consécration du corps de Jésus-Christ.

Ces prières sont venues par la plus haute tradition à toutes les églises ; saint Basile voulant montrer qu'il y a des dogmes non écrits : « Qui est-ce, dit-il, qui nous a laissé par écrit les paroles qui servent à la consécration de l'Eucharistie ; car nous ne nous contentons pas des paroles qui sont rapportées par l'apôtre et par l'Évangile, mais nous en ajoutons d'autres devant et après, comme ayant beaucoup de valeur dans les mystères, lesquelles nous n'avons apprises que de cette doctrine non écrite. »

Saint Justin, Origène, saint Augustin etc. ¹, sont du même sentiment. La principale consécration est celle qui a lieu à la messe, lorsque le prêtre prononce

1. Sur le moment précis de la consécration, on peut consulter le P. LEBRUN, 5^e tom., *Liturgie arménienne*.

les paroles qui opèrent la transsubstantiation du pain et du vin.

Le prêtre essuie sur le corporal le pouce et le deuxième doigt de chaque main, de peur qu'ils ne soient humides et afin qu'ils soient plus propres par révérence pour le corps de Jésus-Christ.

In sanctas... Ces mots ne sont pas dans l'Évangile, non plus que *et elevatis oculis* ; mais ils sont dans les plus anciennes liturgies.

Fregit, il le rompit. Le pain était si mince parmi les Hébreux, ainsi que parmi les autres Orientaux, qu'on le rompait toujours avec les doigts, pour le distribuer, sans se servir de couteaux.

Deditque, Jésus-Christ ne mit pas l'Eucharistie dans la bouche des apôtres. La disposition des tables et des lits, sur lesquels on était à demi couché permettait seulement de la prendre ou de la recevoir avec la main, *accipite*. Aussi durant les cinq premiers siècles, les prêtres mettaient l'Eucharistie dans la main des fidèles, ce n'est qu'à cause des inconvé-

nients qui en résultaient que l'Église a voulu la mettre dans la bouche en donnant la communion.

La sixième partie commence par ces mots : *Qui pridie quam pateretur* ajoutée par le pape Alexandre I^{er}.

Accipit panem. On lit que Melchisédech, le premier, célébra ce rit dans le sacrifice, en offrant le pain et le vin, car il était prêtre du Dieu très-haut.

Saint Luc nous a marqué distinctement deux coupes, l'une du commencement du repas légal, qui n'a point été consacrée, l'autre de la fin du repas, qui, selon le rit des Juifs, s'appelait la coupe de l'action de grâces, et c'est cette coupe qui est devenue la vraie coupe, le vrai calice eucharistique ou d'action de grâces.

Il y a des exemples dans tous les siècles qu'on a porté l'Eucharistie sous la seule espèce du pain aux malades et aux absents et qu'on l'a donnée aux enfants sous la seule espèce du vin. L'Église grecque conserve l'usage de ne pas consacrer aux fêtes de Carême, et de ne communier ces jours-là que sous la seule espèce du pain consacré le dimanche précédent ; selon le sacramentaire de saint Crégoire, dans l'Église romaine, où l'on ne consacre pas non plus le Vendredi-Saint, les prêtres qui officient ce jour-là, ne communiquent que sous l'espèce du pain consacré le Jeudi-Saint.

Après que le prêtre a quitté le calice et dit : *hæc quotiescumque*, en faisant la génuflexion pour adorer le sang, il se lève, reprend le calice découvert, l'élève autant qu'il peut pour le faire voir et adorer au peuple, le remet avec révérence sur le corporal, le couvre de la palle et l'adore en faisant la génuflexion.

On l'a élevé en divers endroits couvert du petit corporal plié qui a été en usage depuis cinq ou six siècles, et qui a été appelé la *palle* ou le *volet*. Mais on a pu craindre que les prêtres qui ne l'élèveraient pas avec assez de soin, ne fissent tomber la palle en l'élevant ; à la chapelle du Pape et dans toutes les églises on l'élève découvert.

Jusqu'au XII^e siècle, le célébrant après avoir consacré le pain et le vin se contentait d'adorer le corps de Notre-Seigneur et poursuivait le saint sacrifice. Vers l'année 1046, Béranger, archidiacre d'Angers, ayant attaqué le dogme de la présence réelle, plusieurs prêtres en haine de cette hérésie, après avoir adoré Jésus-Christ comme nous venons de le dire, montraient aux fidèles l'hostie et le calice pour les engager à un pareil acte d'adoration. Selon le P. Lebrun, du temps même de saint Bruno († 1101), on faisait cette

élévation. Insensiblement la coutume a eu force de loi et aujourd'hui elle est universelle dans l'Église catholique. Rome emprunta ce rit à l'Église de France.

La coutume d'agiter une sonnette pendant l'Élévation est très-ancienne, mais nous ne la voyons pas dans les miniatures avant le XIII^e siècle. L'ordre de Clteaux ne fit un statut général de l'Élévation et du son de la cloche pendant la Consécration qu'en 1215. Alors, outre la grosse cloche qu'on faisait sonner pendant la Consécration à la messe conventuelle, pour avertir les absents, on avait déjà introduit en plusieurs endroits l'usage de sonner une petite cloche pendant l'Élévation à toutes les messes.

Dans l'Ancien-Testament, les lévites, au temps du sacrifice, sonnaient dans des trompettes d'argent, afin que ce son avertît le peuple qu'il se préparât à adorer le Seigneur. Pour la même raison, la sonnette est agitée quand le corps du Christ est porté aux malades.

Les motets qui se chantent pendant l'Élévation et qu'il serait préférable de chanter après : *O salutaris hostia*, ont été établis par les évêques de France à la demande de Louis XII, à cause des guerres qui troublèrent ce règne.

Si jusqu'au XII^e siècle l'Élévation qui accompagne la Consécration n'a pas été usitée, il n'en est pas de même de la seconde qui précède la récitation du *Pater*, mais il y a eu variation sur le moment où elle a lieu. Très-anciennement le prêtre élevait la sainte hostie et le calice en disant : *Per ipsum et cum ipso et in ipso*.

Quoique nous soyons peu informés des rites des premiers siècles, nous ne pouvons ignorer qu'on n'ait adoré l'Eucharistie. Origène le suppose, lorsqu'il dit qu'il faut révérencer les paroles de Jésus-Christ, comme l'Eucharistie, c'est-à-dire comme Jésus-Christ même. Saint Augustin exprime le même sentiment ; et toutes les églises grecques et latines ont toujours été persuadées qu'après la Consécration, les anges mêmes se tenaient autour de l'autel pour y adorer Jésus-Christ réellement présent.

Les Crecs ont exprimé cette vérité dans la plupart de leurs églises par des peintures où Jésus-Christ est représenté sous la forme d'un enfant dans le disque ou plat que nous appelons la patène. Le calice est placé à côté et non derrière l'hostie, cela s'observait de même autrefois dans l'Église latine, jusque vers la fin du XV^e siècle.

Dans les liturgies des Grecs, anciennes et nouvelles, on ne voit l'élévation de l'Eucharistie qu'un moment avant la Communion. Les anciens auteurs nous apprennent que cette cérémonie était fort solen-

nelle. On ouvrait les portes saintes, on tirait les rideaux qui avaient caché le sanctuaire pendant tout le Canon et le prêtre présentait les saints mystères à l'adoration des fidèles.

UNDE ET MEMORES.

Unde et memores, Domine, nos servi tui, sed et plebs tua sancta, ejusdem Christi Filii tui Domini nostri, tam beatæ Passionis, necnon et ab inferis Resurrectionis, sed et in cælos gloriosæ Ascensionis : offerimus præclaræ majestati tuæ de tuis donis ac datis, hostiam puram, hostiam sanctam, hostiam immaculatam, panem sanctum vitæ æternæ, et calicem salutis perpetuæ ;

Supra quæ propitio ac sereno vultu respicere digneris, et accepta habere, sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui justî Abel, et sacrificium patriarchæ nostri Abrahamæ, et quod tibi obtulit summus sacerdos tuus Melchisedech, sanctum sacrificium, immaculatam hostiam.

Supplices te rogamus, omnipotens Deus ; jube hæc perferri per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum, in conspectu divinæ majestatis tuæ ; ut quotquot ex hæc altaris participatione sacrosanctum Filii tui Corpus et Sanguinem sumpserimus, omni benedictione cælesti et gratiâ repleamur ; per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.

Memento etiam, Domine, famulorum famularumque tuorum qui nos præcesserunt cum signo fidei, et dormiunt in somno pacis... Ipsi, Domine, et omnibus in Christo quiescentibus locum refrigerii, lucis et pacis, ut indulgeas deprecamur ; per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.

Le prêtre tient les bras élevés comme auparavant. Jusques vers la fin du xi^e siècle on ne voit pas que le prêtre ait fait quelques gestes particuliers en commençant cette prière. Quelques églises particulières dans un motif pieux eurent la dévotion de faire étendre les bras pour former avec le corps une espèce de croix ; mais Rome n'a jamais adopté cet usage.

Lorsque le prêtre dit : *Supplices te rogamus* il s'incline, les mains jointes et appuyées sur l'autel. A ces mots : *ex hæc altaris participatione*, il pose ses mains de chaque côté sur le corporal et baise l'autel. Lorsqu'il dit : *Sacro sanctum* il joint les mains, pose la gauche sur le corporal et fait avec la droite un signe de croix sur l'hostie en disant : *corpus* et un autre sur le calice en disant : *sanguinem* ; et il fait sur soi le signe de la croix en disant : *Omni benedictione cælesti*.

On donne le nom de *Commemoration* ou bien celui

de *Mémoire* à cette partie de la messe. Elle se trouve dans celle de saint Jacques ou de Jérusalem.

L'usage de prier pour les morts que nous révèle chez les Hébreux cette belle parole du livre des Machabées : *C'est une sainte et salutaire coutume de prier pour les morts*, se retrouve non-seulement chez le peuple de Dieu, mais encore dans le paganisme, comme un dernier reflet d'une religion qui fut primitivement celle de tous les hommes, mais que leurs passions altérèrent et obscurcirent. Les philosophes partageaient les morts en trois classes, les saints, les imparfaits et les impies ; les âmes des premiers s'envolaient au ciel et n'avaient pas besoin de prières ; quant aux troisièmes, on les comblait de malédictions. Enfin les âmes de la plus grande partie des hommes, qui, à la pratique de leurs devoirs avaient mêlé ces faiblesses auxquelles on cède trop sou-

vent, étaient reçues dans le globe de la lune, jusqu'à ce que purifiées et dégagées de cette vapeur qui les avait empêchées d'arriver au séjour céleste, elles y parvinssent enfin.

Généralement parlant, on priaît presque pour toutes les âmes des morts, de peur de se tromper dans le jugement qu'on en aurait pu porter.

Les hétérodoxes, dit Morin, ont prétendu que la pratique des chrétiens à l'égard des morts était une suite du paganisme; mais il y a beaucoup plus d'apparence que les païens eux-mêmes l'avaient prise des Égyptiens et ceux-ci des Juifs qui avaient habité parmi eux et qu'elle s'était ensuite répandue chez toutes les nations de la terre, jusqu'aux Chinois, aux Indiens et même aux Américains, universalité qui ne saurait venir que d'une tradition très-ancienne ou

plutôt d'une notion imprimée du doigt de Dieu dans le cœur de tous les hommes.

Anciennement le *memento* des morts était écrit dans un livre séparé, qu'on appelait les Diptyques. C'est pourquoi ce *memento* n'est pas dans le sacramentaire de Worms écrit vers la fin du IX^e siècle; il n'est écrit qu'à la marge dans un sacramentaire de Trèves du X^e siècle.

Les siècles les plus reculés nous font voir le soin qu'on a toujours eu de prier pour les morts et d'offrir pour eux le sacrifice. Il n'y a jamais eu de liturgie où l'on ne voie cette prière, et saint Cyrille de Jérusalem, au milieu du IV^e siècle, instruit les nouveaux baptisés de la nécessité de prier pour les morts ¹.

1. Voy. LEBRUN, IV, XIV, p. 512, etc.

NOBIS QUOQUE PECCATORIBUS.

Nobis quoque peccatoribus, famulis tuis, de multitudine miserationum tuarum sperantibus, partem aliquam et societatem donare digneris cum tuis sanctis Apostolis et Martyribus; cum Joanne, Stephano, Matthiâ, Bernabâ, Ignatio, Alexandro, Marcellino, Petro, Felicitate, Perpetuâ, Agathâ, Luciâ, Agnete, Cæciliâ, Anastasiâ, et omnibus sanctis tuis; intra quorum nos consortium, non æstimator meriti, sed veniæ, quæsumus, largitor admitte; per Christum Dominum nostrum :

Per quem hæc omnia, Domine, semper bona creas, sanctificas, vivificas, benedicis, et præstas nobis;

Per ipsum, et cum ipso, et in ipso, est tibi Deo Patri omnipotenti, in unitate Spiritûs Sancti, omnîs honor et gloria.

— Per omnia secula seculorum.

— Amen.

Le prêtre frappe sa poitrine, c'est un geste qu'on fait naturellement en se déclarant pécheur et coupable.

On nomme ici plusieurs saints martyrs des différents états qui sont dans l'Église et qui ont été particulièrement honorés à Rome :

Saint Jean-Baptiste, de l'ordre des prophètes;
Saint Étienne, de l'ordre des diacres;
Saint Mathias de l'ordre des apôtres;
Saint Barnabé de l'ordre des disciples;

Saint Ignace de l'ordre des évêques, martyr à Rome en 107;

Saint Alexandre, de l'ordre des papes, martyr à Rome en 117;

Saint Marcellin, de l'ordre des prêtres et saint Pierre exorciste, de l'ordre des clercs, tous deux martyrs ensemble sous Dioclétien;

Sainte Perpétue et sainte Félicité de l'ordre des personnes mariées;

Sainte Agathe, sainte Luce, sainte Agnès, sainte Cécile et sainte Anastasie de l'ordre des vierges.

Dans cette seconde commémoration des saints on supplée en grande partie à ce qui semblait manquer de saints primitifs dans la première partie. Saint Jean est placé dans la première commémoration et mentionné avec les autres, à cause de la dignité de l'apostolat; mais dans la dernière son nom est répété et associé à celui de saint Étienne à cause du privilège du célibat, car ils sont vierges et suivent l'Agneau partout où il va. La virginité de saint Jean est surtout recommandée par ce fait que le Christ sur la croix confia sa mère vierge à son disciple vierge.

Au IX^e siècle, quelques églises de France joignirent les saints confesseurs auxquels on avait le plus de dévotion, comme saint Martin, saint Hilaire et d'autres saints. Mais on revint à l'ancienne règle de ne mettre dans le Canon que des martyrs, qui par leur mort ont montré que le Sauveur avait mis en eux sa parfaite charité.

Lorsque le prêtre est sur le point de dire : *Et præstas nobis*, le diacre enlève le corporal de dessus

le calice pour marquer que lorsque le Christ rendit l'esprit, le voile du temple fut déchiré depuis le haut jusqu'en bas.

Après les mots *et præstas nobis*, le prêtre se relève et prend l'hostie avec laquelle il fait trois signes de croix sur le calice d'un bord à l'autre en disant : *Per † ipsum et cum † ipso, et in † ipso.*

Il fait de même avec l'hostie deux autres signes de croix entre le bord du calice et sa poitrine en disant : *Patri † omnipotenti.... spiritus † sancti.*

Ensuite tenant l'hostie avec la main droite sur le calice qu'il tient par le nœud avec la gauche, il élève un peu l'hostie et le calice, à ces mots : *Omnis honor et gloria.* Il remet aussitôt le calice et l'hostie sur l'autel, couvre le calice avec la palle, fait la genuflexion pour adorer, se relève et dit à voix intelligible ou en chantant : *Per omnia....*

Lorsque le prêtre dit : *omnis honor...* à Paris et en plusieurs églises on sonne une petite cloche. (Lebrun.)

PATER.

OREMUS. — *Præceptis salutaribus moniti, et divinâ institutione formati, audemus dicere: Pater noster, qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum: adveniat regnum tuum: fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terrâ: panem nostrum quotidianum da nobis hodie: et dimitte nobis, debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris: et ne nos inducas in tentationem. — Sed libera nos a malo. — Amen.*

Après les prières de la Consécration on ne trouve pas d'autre préparation à la Communion que l'Oraison dominicale. Cette divine prière était aussi la dernière instruction qu'on donnait aux catéchumènes pour les préparer à recevoir le baptême et l'Eucharistie.

Le célébrant pendant le préambule pose les mains sur l'autel et les tient élevées pendant le *Pater*.

Dans l'Église grecque et autrefois avant Charlemagne dans les églises des Gaules, le prêtre et le peuple disaient ensemble l'Oraison dominicale. En Afrique, au contraire, selon le témoignage de saint Augustin, le peuple l'écoutait seulement; c'est ce qui s'observait à Rome du temps de saint Grégoire.

Les anciens la regardèrent toujours, non pas seulement comme une méthode, mais bien plutôt comme

une formule hiératique de prière qui doit être récitée textuellement, telle qu'elle est sortie de la bouche du Sauveur, aussi l'Église l'a-t-elle, dès le principe, placée dans tous ses offices: 1^o dans l'administration du baptême, 2^o dans la messe, 3^o aux heures de matines, de vêpres, dans les prières privées.

La demande « votre pain quotidien » se rapportait, d'après saint Cyprien, dans l'intention des fidèles, au pain eucharistique. (Martigny.)

On a cru, mal à propos, que le *Pater* n'a été introduit à la messe que par saint Grégoire le Grand.

La petite Préface du *Pater* semble remonter à une très-haute antiquité. Saint Jérôme y fait allusion lorsqu'il dit que Jésus-Christ a ainsi appris aux apôtres d'oser dire tous les jours dans le sacrifice de son corps :

Notre père qui êtes aux Cieux ; et elle est presque en propres termes dans saint Cyprien qui remarque que Jésus-Christ, parmi ses instructions salutaires et ses divins préceptes, nous a donné la forme de la prière et nous a instruits de ce qu'il fallait demander.

Un traité sur les différentes liturgies qu'on attribue à 680, montre qu'on était déjà habitué alors à réciter pendant le saint sacrifice non-seulement le *Gloria in excelsis* mais d'autres prières et le *Pater noster*¹, etc.

Le livre de Dimma dans le collège de la Trinité à Dublin, écrit au commencement du VII^e siècle, donne le « *Pater noster* » avec cette seule variante : « *et ne patiaris nos induci in temptationem.* » — L'évangéliste de saint Moling, écrit vers la fin du même siècle, donne aussi ces particularités : « *Panem nostrum supersubs-*

1. Moran : *Essays on the origin of the early Irish Church.* 1864, p. 242.

tantialem da nobis hodie ; et remitte nobis debita nostra sicut et nos remittimus debitoribus nostris et ne patiaris nos induci in temptationem¹, etc. »

Sur la fin du *Pater* aux grand'messes, le diacre va au côté droit du prêtre et le sous-diacre au côté droit du diacre qui reçoit la patène, l'essuie avec le purificateur et la présente au prêtre. On a cru dans diverses églises qu'on pouvait la laisser sur l'autel sans la faire tenir. En effet, depuis plusieurs siècles, la patène est si petite qu'elle n'embarrasse point l'autel et qu'on peut l'y laisser, comme on fait aux messes basses.

Le chœur ou le servant répond : *Sed libera nos da malo*, qui est la dernière demande du *Pater*. Le prêtre dit tout bas : *Amen*. Les sacramentaires antérieurs au IX^e siècle ne portent point cette réponse du prêtre ; mais on la retrouve dans les missels subséquents.

1. *Id.*, p. 247.

LIBERA NOS.

Libera nos, quæsumus Domine, ab omnibus malis, præteritis, præsentibus et futuris, et intercedente beatâ et gloriosâ semper virgine Dei genitrice Mariâ, cum beatis Apostolis tuis Petro et Paulo, atque Andrea, et omnibus sanctis, da propitiâ pacem in diebus nostris : ut ope misericordiæ tuæ adjuti et à peccato simus semper liberi, et ab omni perturbatione securi ; per eundem Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritûs Sancti Deus ;

— Per omnia secula seculorum.

— Amen.

— Pax Domini sit semper vobiscum,

— Et cum spiritu tuo.

— Hæc commixtio et consecratio Corporis et Sanguinis Domini nostri Jesu Christi fiat accipientibus nobis in vitam æternam. Amen.

Quoique tous les apôtres aient été énumérés plus haut à cause de l'autorité de l'apostolat, cependant dans cette oraison qui désigne les trois jours que le Seigneur passa dans le sépulcre on n'en mentionne que trois spécialement, à cause de quelques prérogatives qui leur appartiennent, c'est-à-dire à cause de la haute dignité qui réside dans Pierre, à cause du privilège de la prédication qu'eut saint Paul ; saint André enfin à cause de l'excessif désir qu'il eut d'être crucifié.

Après que l'oraison *Libera nos* est terminée, le diacre reprend la patène, découvre le calice, enlève le corporal et regarde pieusement sur le calice.

Ensuite le prêtre voulant rompre l'hostie, la lève de l'autel, met la patène dessous et place l'hostie dessus ; il prend l'hostie, qu'il rompt par le milieu sur le calice, en disant : *per eundem Dominum*... Dans certaines églises, il pose sur la patène, la partie qui, après la fraction, est restée dans sa main droite, en disant : *qui vivit*, etc. La partie qui est restée dans sa gauche

il la rompt de nouveau par le milieu et il joint la particule qui, après la subdivision, est restée dans sa main gauche, à la partie posée d'abord sur le patène en disant : *in unitate Sancti Spiritus*. Pour l'autre particule restant dans sa droite, il la tient sur l'ouverture du calice avec deux doigts, c'est-à-dire avec le pouce et l'index ; puis élevant en même temps le calice et la particule avec ses deux mains peu élevées, il dit à haute voix : *Per omnia secula, seculorum* ; après

quoi il dépose sur l'autel le calice et l'hostie, en disant ; *Pax Domini sit semper vobiscum*, et en prononçant ces paroles il fait trois fois le signe de la croix sur le calice, en disant : *Fiat commixtio corporis*. Puis l'évêque donne la bénédiction solennelle.

La fraction de l'hostie se faisait dans les premiers temps sur la patène ; mais depuis huit ou neuf cents ans on l'a fait sur le calice pour y mettre une parcelle.

AGNUS DEI.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.

Domine Jesu Christe, qui dixisti apostolis tuis : *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis ; ne respicias peccata mea, sed fidem Ecclesiæ tuæ, eamque secundum voluntatem tuam pacificare et coadunare digneris ; qui vivis et regnas, Deus, per omnia secula seculorum. Amen.*

— Pax tibi, frater, et Ecclesiæ sanctæ Dei ;

— Et cum spiritu tuo.

Les liturgies grecques de saint Jacques et de saint Chrysostôme appellent Jésus-Christ *Agnus* au moment où le prêtre rompt la sainte hostie. Le célébrant, d'après les prescriptions du pape Sergius à la fin du vi^e siècle, ne disait point l'*Agnus Dei*, mais le chœur seulement le chantait. Ce ne fut que trois siècles plus tard qu'il fut récité par le célébrant selon le cardinal Bona. Sergius I^{er} établit que l'*Agnus Dei* serait chanté trois fois. D'après Lebrun, ce fut longtemps après ce Pape, que s'introduisit la coutume de le répéter trois fois pour remplir l'intervalle de la communion. Chacune des invocations était terminée par la formule *miserere nobis*. Jusqu'au xi^e siècle, les trois « *Agnus Dei* » finissaient par : « *miserere nobis* », et l'église de Saint-Jean de Latran a gardé cet usage jusqu'à présent. Mais vers l'an 1100, dans la plupart des églises, on a dit : *dona nobis pacem*, au troisième *Agnus Dei*.

C'est pendant le chant de l'*Agnus Dei* que se donne la paix.

Aux messes des morts, l'invocation *miserere nobis*

est remplacée par celle de *dona eis requiem*, et au troisième on ajoute *sempernam*. Cet usage est au moins antérieur au xi^e siècle.

A l'*Agnus Dei*, autre que celui des morts, le célébrant se frappe la poitrine. Durand de Mende observe que, pendant l'*Agnus Dei*, il y a des prêtres qui posent les mains sur l'autel et que d'autres les tiennent jointes ; mais il ne parle nullement de la percussion de la poitrine. Depuis très-longtemps elle est prescrite par les rubriques.

Agnes, en grec signifie pur et chaste, comme doit l'être une victime propre à être immolée.

Qui tollis peccata mundi. Nous avons appris cette expression de saint Jean-Baptiste, et le terme grec de l'Évangile signifie également porter et ôter comme il le signifie dans le latin *qui tollis*. Les victimes étaient censées porter les péchés de ceux pour lesquels elles étaient offertes, parce que ceux qui les offraient leur mettaient la main sur la tête pour les substituer en leur place, et les charger des péchés qu'ils avaient commis et des peines qu'ils avaient méritées.

Les *Agnus Dei* sont des petits pains de cire sur lesquels est empreinte l'image d'un agneau portant l'étendard de la croix. Ils sont bénits et distribués par le Souverain-Pontife. On y lit diverses inscriptions. Les *Agnus Dei* en cire paraissent remonter aux temps voisins du triomphe de l'Église. Benoît XIV rapporte qu'en 1544, dans le tombeau de Marie-Auguste, femme de l'empereur Honorius morte avant le milieu du v^e siècle, on trouva un *agnus* de cire au milieu d'une grande quantité d'ornements et de bijoux de toutes espèces. On fit cette découverte en creusant les fondations de la basilique de Saint-Pierre. Ces objets précieux avaient été donnés en dot par Stillicon à sa fille.

LE BAISER DE PAIX.

La paix donnée en se baisant a toujours été le signe d'une vraie amitié entre personnes égales, et c'est la manière dont se la donnaient autrefois les chrétiens, qui se regardent tous comme frères.

Les apôtres avaient recommandé ce saint baiser ; et saint Augustin dit de quelle manière il se donnait après l'Oraison dominicale en disant : « La paix soit avec vous. »

Il n'est point fait mention d'instrument de paix dans aucun ordre romain avant la fin du xv^e siècle. Jusqu'à lors la paix ne s'y donnait qu'en s'embrassant.

Presque toutes les épîtres de saint Paul se terminent par cette formule : *Salutate invicem in osculo sancto*, saluez-vous les uns et les autres par un saint baiser. Après la récitation des collectes et le salut de l'évêque, les clercs, chacun selon son ordre, donnaient le saint baiser à l'évêque ; et parmi les laïques, les hommes aux hommes, les femmes aux femmes — les deux sexes étant séparés dans l'église.

La pratique de l'Église occidentale fut de donner le baiser de paix après la Consécration et l'Oraison dominicale.

Au baptême, les fidèles donnaient le baiser de paix aux nouveaux baptisés comme une marque de la fraternité qui venait de se nouer entre les anciens chrétiens et les récents.

Aux fiançailles, le baiser et la jonction de la main droite faisaient partie des cérémonies. L'Église grecque a retenu cet usage supprimé par l'Église latine beaucoup plus austère dès que la simplicité des mœurs ayant disparu, une telle pratique présenta de graves inconvénients.

Le prêtre baise l'autel afin de marquer sa vénération pour le lieu où s'immole la victime sainte.

Il le baise en montant à l'autel afin de se conformer à l'ancienne coutume de baiser la croix marquée dans les anciens missels et en signe de respect pour les saintes reliques, dont la pierre d'autel est enrichie. Il *baise l'autel* chaque fois qu'il se tourne vers le peuple, pour marquer qu'il reçoit la paix de Jésus-Christ avant de la donner aux fidèles ; ceux-ci même ne s'approchaient jamais de l'autel sans le baiser.

Le prêtre baise le livre des évangiles, les ornements dont il se revêt, et aux messes solennelles le clergé et les ministres inférieurs témoignent leur respect pour ces objets par un baiser. La main du célébrant est *baisée* par le diacre et le sous-diacre en diverses circonstances du rit de la messe. L'anneau de l'évêque est baisé avant la Communion par les fidèles auxquels il l'administre.

Quelques abus étant résultés de l'accolade fraternelle donnée par tout le peuple, on établit avant le xiii^e siècle l'usage de l'*osculatorium* ou instrument de paix que le prêtre baise d'abord et qui est ensuite baisé par les ministres servant à l'autel et par tout le clergé.

Il y avait des instruments de paix en marbre ; ordinairement cet ustensile liturgique est fait de métal, on y figure en relief, la croix, ou Notre-Seigneur, ou la Sainte-Vierge, quelquefois même le patron de la paroisse.

La prière de la paix n'était pas dans l'ordinaire du missel romain, lorsque le Micrologue écrivait en 1090, mais elle était dans l'ancienne messe d'Illyricus vers l'an 900 et dans le sacramentaire de Trèves du x^e siècle. Ces liturgies marquent, qu'en commençant la prière, le prêtre baise l'autel. Quelques-uns, au xii^e siècle, pour recevoir la paix plus immédiatement de Jésus-Christ, baisaient l'hostie. Cette coutume s'est conservée jusqu'au xvi^e siècle.

COMMUNION.

Domine Jesu Christe, Fili Dei vivi, qui ex voluntate Patris, cooperante Spiritu Sancto, per mortem tuam mundum vivificasti : libera me per hoc sacrosanctum Corpus et Sanguinem tuum, ab omnibus iniquitatibus meis, et universis malis ; et fac me tuis semper inhærere mandatis, et a te nunquam separari permittas ; Qui cum eodem Deo Patre et Spiritu Sancto vivis et regnas Deus, in secula seculorum. Amen.

Perceptio Corporis tui, Domine Jesu Christe, quod ego indignus sumere præsumo, non mihi proveniat in iudicium et condemnationem ; sed pro tuâ pietate prosit mihi ad tutamentum mentis et corporis et ad medelam percipiendam : qui vivis et regnas cum Deo Patre in unitate Spiritûs Sancti Deus, per omnia secula seculorum. Amen.

Le prêtre prend la sainte hostie, en disant :

Panem cœlestem accipiam, et nomen Domini invocabo.

Il dit trois fois en frappant sa poitrine :

Domine non sum dignus ut intres sub tectum meum ; sed tantum dic verbo, et sanabitur anima mea.

Il fait le signe de la croix avec la sainte hostie et dit :

Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam in vitam æternam. Amen.

Après avoir communiqué sous l'espèce du pain, le prêtre dit :

Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi ? Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo. Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero.

Il fait le signe de la croix avec le calice, en disant :

Sanguis Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam in vitam æternam. Amen.

Ici le prêtre donne la communion aux fidèles, et dit à chacun, en lui présentant le Corps de Notre-Seigneur :

Corpus Domini nostri Jesu Christi (Avant le mot *custodiat*, chaque fidèle fait un acte de foi en répondant *Amen*, puis le prêtre continue) custodiat animam tuam in vitam æternam. Amen.

Nous nous occuperons d'abord de la Communion sacerdotale et ensuite de celle des fidèles.

Le premier concile d'Orange, en 441, dit qu'avec la *capsa*, le calice doit être présenté et consacré par le mélange de l'Eucharistie. La *capsa* était la boîte où l'on conservait l'Eucharistie, on la portait à l'autel au commencement de la messe et, avant la Communion, elle était présentée au prêtre, afin qu'il y prit la parcelle réservée pour la mettre dans le calice.

Pour bien comprendre cet usage, il faut se souvenir qu'outre la particule qu'on met à présent dans le calice, après la fraction de l'hostie, on y mettait autrefois celle qui avait été envoyée par les évêques ou celle qu'ils s'étaient réservée eux-mêmes pour le sacrifice suivant.

Au III^e siècle, le Pape et les évêques d'Italie envoyaient tous les dimanches aux prêtres des églises titulaires une partie de l'Eucharistie qu'ils avaient consacrée à la messe et les prêtres mettaient cette particule dans le calice en disant : *Pax Domini*... en signe de communion.

Les évêques, aussi le jour de leur sacre, recevaient de celui qui les consacrait une grande hostie, qu'ils conservaient durant quelques semaines, pour en mettre chaque jour une partie dans le calice au même endroit de la messe.

Ces particules qu'on envoyait aux églises s'appelaient *fermentum*, *levain*, parce qu'on les regardait comme un lien de communion et de charité qui marquait que le Pape, les évêques et les prêtres offraient

un même sacrifice et qu'avec eux tous les fidèles y participaient.

Quant à la raison de ces usages, la parcelle réservée était mise dans le calice : 1° en signe de communion avec ceux qu'il l'avaient envoyée; 2° pour joindre la consécration des jours précédents avec celle du jour même et marquer ainsi l'unité et la continuité du sacrifice; 3° la particule réservée pouvait être mise dans le calice par une raison naturelle, c'est que les hosties étant autrefois plus épaisses qu'elles ne le sont à présent, cette parcelle pouvait être durcie et avoir besoin d'être humectée pour la prendre plus facilement.

On trouve trois manières de prendre le sang de Jésus-Christ. Les uns le prenaient dans le calice qu'ils approchaient de leur bouche pour y boire; c'était la manière usitée partout.

La deuxième manière était de tremper le pain consacré dans le sang et de le donner ainsi au peuple. Les Grecs la pratiquent encore présentement; ils communient avec une cuillère, dans laquelle il y a du pain consacré avec le sang de *Jésus-Christ*. On l'observait assez communément en France dans le xi^e siècle.

La troisième manière était de communier avec un chalumeau d'or, qu'on trempait dans le calice et qu'on suçait par l'autre bout, cela se pratique encore à la messe du Pape, et au siècle dernier se faisait à Saint-Denis, en France, et en plusieurs autres églises.

Lorsqu'il y a des communicants, le prêtre ayant pris le précieux sang, avant qu'il se purifie, fait une genuflexion et met les particules consacrées dans le ciboire ou sur la patène.

C'est ici le temps propre de donner la Communion aux assistants qui veulent participer à la sainte table, et il y a plusieurs siècles que ceux qui ont fait des observations sur les rites ecclésiastiques ont recommandé avec soin de ne pas différer la communion après la messe.

L'usage de dire le *Confiteor* pendant la messe immédiatement avant de communier s'est introduit depuis environ cinq cents ans. Le prêtre, tourné vers ceux qui doivent communier, tenant de la main gauche le ciboire ou la patène, et de la main droite une des hosties qu'il élève un peu, dit : *Ecce Agnus Dei...* et après avoir dit trois fois *Domine non sum dignus*, il donne la Communion en disant : *Corpus Domini...*

La coutume de réciter ces paroles du centenaire de l'Évangile, en ce moment solennel, est de la plus haute antiquité, puisque Origène († 253) et saint Jean Chrysostôme († 407) en parlent, et tous avec le changement obligé des mots *puer meus* en ceux d'*anima mea*.

L'ancienne Église n'avait placé ici aucune oraison, parce que toutes les prières qui ont précédé la communion peuvent être une préparation suffisante pour communier. Mais la piété des prêtres envers la sainte Eucharistie avait fait introduire autrefois plusieurs oraisons, et l'Église en a choisi deux qui, depuis six à sept cents ans, ont été regardées comme venant d'une sainte tradition.

L'oraison *Domine Jesu Christe Fili Dei vivi* est dans la messe d'Iliricus vers l'an 900, dans celle de l'abbé Ratolde, dans le sacramentaire de Trèves au x^e siècle, et dans le Micrologue vers 1090.

Une maxime fort recommandée et bien observée jusqu'au vi^e siècle était de n'adresser la prière qu'à Dieu le Père; *on priait le Père par le Fils*, parce qu'il est l'unique médiateur de Dieu et des hommes.

Dans la suite, il a fallu appuyer une autre vérité que Jésus-Christ est Dieu, égal à son Père, contre les impressions que l'hérésie arienne pouvait avoir laissées dans plusieurs esprits. Voilà pourquoi ces oraisons qui n'ont que sept à huit cents ans d'antiquité s'adressent à Jésus-Christ.

La plupart des prières selon l'usage universel des six premiers siècles s'adressent à Dieu le Père avec cette conclusion : *Per Christum Dominum nostrum*.

Le prêtre prenant l'hostie la tient sur la patène, afin que s'il s'en détache quelques parties il puisse la mettre plus facilement sur le calice. En disant, *Corpus Domini nostri*, il fait le signe de la croix avec l'hostie, non-seulement parce que les chrétiens ont eu anciennement la coutume de faire un signe de croix en prenant quelque nourriture, mais principalement pour exprimer toujours d'une manière vive que ce saint corps qu'on prend est le corps même qui a été immolé sur la croix.

Le prêtre dit : *Quid retribuam Domino*, et en même temps, il découvre le calice, fait la genuflexion, ramasse avec la patène les fragments qui peuvent être restés sur le corporal pour les mettre dans le calice. On a toujours eu grand soin dans l'Église qu'aucune parcelle ne se perdît ou ne tombât à terre. Saint Cyrille de Jérusalem disait aux nouveaux baptisés qu'ils devaient plus craindre la perte de quelques-

unes de ces parcelles, que la perte de l'or, des diamants ou de quelques-uns de leurs membres. Les Grecs ont communément appelé les fragments de l'Eucharistie des *porles* ¹.

On lit dans le concile de Nicée que le prêtre mange l'Eucharistie consacrée par lui, après l'avoir prise sur l'autel ou sur la patène; or, il ne prend pas le calice avec le sang lui-même, mais le diacre le prend sur l'autel et le lui présente.

Or, le prêtre lui-même mange toutes les parties de l'hostie. Cependant, dans certaines églises, il en prend une partie et il en partage l'autre moitié sur la patène en deux fractions qu'il donne au diacre et au sous-diacre. Après que le diacre et le sous-diacre ont communiqué, les clercs et les religieux s'approchent pour communier, et ensuite le peuple ².

La *Communio* est une partie intégrante du saint sacrifice, il faut que la victime qui a été *offerte* et *changée* soit *consommée*. Cette consommation est nécessairement effectuée par le célébrant pour qu'il y ait sacrifice complet, et facultativement par les fidèles qui y assistent, en outre la *Communio* peut avoir lieu indépendamment de la messe.

La communion du Pape nous rappelle encore les plus anciens usages, et nous conserve les traditions primitives. Lorsque le Pape officie pontificalement, après que la paix a été donnée et immédiatement après les deux dernières oraisons, le Pape quitte l'autel et remonte sur son trône. Le cardinal qui remplit les fonctions de diacre prend la patène, sur laquelle sont les deux parties de l'hostie, il recouvre le vase d'une étoile d'or à douze rayons, qui ressemblent à l'astérisque dont se servent les Grecs. Ce diacre porte ainsi les deux parcelles au cardinal sous-diacre qui les reçoit dans ses mains recouvertes d'une écharpe à frange d'or, et se place à côté du Pape qui adore la sainte hostie. Pendant ce temps toute l'assistance se met en adoration, les troupes présentent les armes et mettent genou à terre, comme au moment de l'Élévation. Le sous-diacre se tient à gauche du Pape pour signifier que c'est du côté droit de Jésus-Christ que coulèrent le sang et l'eau. Le cardinal diacre, revenu à l'autel, prend le calice et le porte avec le même cérémonial au Pape; il se place au côté droit du pontife, et cette position fait ressortir l'explication mystique dont nous venons de parler.

1. LE BRUN, p. 613.

2. DURAND, *Notes de Barthélémy*, p. 393.

Le Pape récite les deux oraisons : *Domine Jesu Christe Fili Dei vivi* et *Perceptio*. Pendant ce temps, les patriarches ou archevêques assistants tiennent auprès du Pape un cierge allumé et le missel. Quand les oraisons sont terminées, le Pape prend de la main gauche une ou deux parcelles de l'hostie, celle qui est au côté droit et se frappe la poitrine en disant : *Domine non sum dignus*. Puis, faisant le signe de la croix, il se communique. Le cardinal diacre donne au Pape le chalumeau, et le pontife, le mettant dans le calice, boit une partie du précieux sang, aussitôt après, rompt en deux parts la parcelle qui reste, et en communique le diacre et le sous-diacre; puis le calice est reporté à l'autel pendant que le Pape, tous les assistants et la garde-noble se tiennent à genoux. Là, le diacre se communique, par le moyen du chalumeau sous les espèces du vin, et après lui le sous-diacre, mais celui-ci n'use point du chalumeau et purifie le calice. Le Pape prend une ablution dans le petit calice spécial que lui présente le cardinal-évêque.

Tel est l'ordre de cette Communion qui nous reporte aux premiers siècles de l'Église, lorsque l'évêque, dans le *presbyterium*, célébrait les saints mystères. Nous devons observer cependant dans les rites qui accompagnaient la Communion, certaines différences assez notables avec ceux qui sont actuellement en usage.

Après la bénédiction de l'évêque, laquelle suivait immédiatement l'Oraison dominicale, le diacre appelait le peuple à la communion par ces paroles : *Attendamus*. Alors venait la fraction du pain eucharistique instituée par Jésus-Christ lui-même, et toujours retenue par l'Église, après la fraction, la mixtion.

A l'appel *sancta sanctis*, chacun venait recevoir l'Eucharistie dans l'ordre de son grade. L'évêque la prenait le premier, ensuite les prêtres, le reste du clergé et les ascètes; puis venaient les femmes, les diaconesses d'abord, les vierges, les veuves et les enfants, enfin tout le peuple assistant au saint sacrifice. Du temps de saint Justin la consécration était faite par l'évêque, mais l'office de distribuer les pains consacrés appartenait aux diacres.

Les prêtres arméniens donnent l'espèce du pain trempée dans le sang; ils sont les seuls qui la trempent tout entière dans le calice et qui en prennent de petites parcelles avec les doigts pour les mettre dans la bouche des fidèles. Suivant les plus anciennes liturgies du monde chrétien, ou trempé du moins

une partie de l'hostie dans le calice, ce qui vient par conséquent de la plus haute antiquité. Les deux espèces séparément ont toujours été regardées comme nécessaires pour l'intégrité du sacrifice, mais non pour l'intégrité du sacrement ; aussi n'a-t-on jamais défendu aux malades, à ceux qui étaient éloignés des églises, aux solitaires, aux voyageurs de communier sous la seule espèce du pain, non plus que de donner la Communion aux enfants nouvellement baptisés, sous la seule espèce du vin.

C'est toujours le grand respect pour le sacrement de l'autel qui a fait prendre diverses manières de donner l'Eucharistie, pour éviter le danger de répandre quelques gouttes du précieux sang.

L'usage commun était que l'évêque ou le prêtre après avoir consacré, administrait l'espèce du pain, l'administration du calice était laissée aux diacres.

D'après les constitutions apostoliques, le prêtre disait : *Corpus Christi* ; le fidèle : *Amen*. Le diacre, en présentant le calice : *Sanguis Christi*, ou *Calix sanguinis*, le communiant : *Amen*. Au temps de saint Grégoire le Grand la formule était devenue : *Corpus D. N. J. C. conservet animam tuam*. Au siècle de Charlemagne : *Corpus D. N. J. C. custodiat*

te ' aujourd'hui : *animam tuam in vitam æternam*.

Dans les temps de persécution les fidèles qui assistaient à la célébration des saints mystères, au sein des catacombes et en d'autres lieux secrets, après avoir communiqué recevaient encore d'autres particules consacrées qu'ils emportaient dans leurs maisons et avec lesquelles ils se communiaient eux-mêmes.

Bien que Notre-Seigneur eût institué l'Eucharistie le soir et distribué son corps et son sang à ses apôtres après souper, toutes les églises, dès l'origine, ont cru néanmoins devoir, par respect pour ce divin aliment, le prendre avant toute autre nourriture.

Dans quelques églises, en souvenir de la cène, le Jeudi-Saint, on devait souper avant de participer aux saints mystères. Quelques abus s'étant glissés, des conciles rappelèrent à la règle de communier à jeun, toutefois en exceptant le Jeudi-Saint.

On ne sait à quelle époque, cette coutume abusive de communier le Jeudi-Saint, sans être à jeun, cessa complètement et spontanément. (MARTIGNY, *Dict. des Ant. chrét.*)

Les anciens écrivains s'accordent pour nous montrer les communicants debout ; c'était l'attitude des hommes en prière, surtout en Orient.

1. Les Dominicains ont conservé cette formule.

ABLUTIONS.

Pendant qu'il reçoit la première ablu­tion, le prêtre dit :

Quod ore sumpsimus, Domine, purâ mente capiamus : et de munere temporali fiat nobis remedium sempiternum.

En recevant la seconde ablu­tion :

Corpus tuum, Domine, quod sumpsi, et sanguis quem potavi, adhæreat visceribus meis ; et præsta, ut in me non remaneat scelerum macula, quem pura et sancta refecerunt sacramenta ; Qui vivis et regnas in secula seculorum. Amen.

Après avoir lu l'antienne dite *Communio*, le prêtre dit :

- Dominus vobiscum.
- Et cum spiritu tuo.
- Ite missa est.

Quand il n'a pas dit *Gloria in excelsis* :

- Benedicamus Domino.

On répond :

— Deo gratias.

La liturgie catholique admet plusieurs sortes d'ablutions. Selon le sens du terme, le baptême, l'aspersion, le lavement des pieds, celui des autels dans la semaine sainte, le lavement des mains à la messe, enfin les *ablutions après la Communion*.

Après avoir reçu le sacrement de l'Eucharistie, le prêtre lave et arrose ses doigts de peur qu'il n'y reste ou n'y adhère quelque parcelle par suite du contact avec le divin Sacrement. L'eau de l'ablution doit être versée dans un lieu propre et convenable pour que la grandeur du Sacrement soit respectueusement honorée.

La première prière qui accompagne les ablutions : *quod ore sumpsimus* est au pluriel parce qu'autrefois le diacre présentait aux fidèles qui venaient de communier du vin non consacré dans une coupe qui servait à cet usage. Il n'y a pas encore deux siècles que cette coutume existait. Cette prière est d'une haute antiquité car on la trouve dans quelques anciens sacramentaires. Le P. Lebrun fait observer que dans les heures de Charles le Chauve la prière dont nous parlons est au nombre singulier pour être récitée par les fidèles qui avaient communie.

Saint Chrysostôme avait coutume de recommander de prendre de l'eau ou des pastilles après la communion de peur qu'on ne vint à cracher et rejeter quelques particules de l'Eucharistie ; il dit qu'il en prenait lui-même. Dans les anciens statuts des Charteux il est ordonné au prêtre de prendre la première ablution aussitôt qu'il a communie et avant de donner la communion aux autres.

Il y a lieu de croire que l'usage de chanter un psaume ou quelques versets pendant la Communion commença en Orient, car on en voit l'explication dans la liturgie ; saint Cyrille de Jérusalem (350) dit qu'en distribuant la Communion, on entendait chanter : « *Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux !* » L'Occident ne tarda pas à suivre cet usage ; saint Augustin en fait mention.

Jusqu'au XII^e siècle, le prêtre, après la Communion, purifiait le calice avec du vin et de l'eau comme aujourd'hui, mais ensuite on jeta dans la piscine appelée *lavatorium* cette eau et ce vin.

Avant le XII^e siècle, il y eut des prêtres qui, guidés

par un sentiment plus respectueux, jugèrent convenable de prendre l'ablution, et le pape Innocent III, en 1212, écrivit à l'évêque de Maguelone que le prêtre doit faire une ablution avec du vin et la prendre, à moins qu'il ne dise encore le même jour une autre messe. Mais cette purification n'est pas mentionnée dans les anciennes liturgies ou du moins ne l'est que fort rarement.

Il faut donc distinguer deux ablutions : 1^o celle du calice, 2^o celle des doigts ; le vin et l'eau ou simplement l'eau de la dernière n'étaient pas avalés par le prêtre, mais versés dans la piscine.

L'oraison qui se dit après la Communion prend son nom du moment où elle est chantée ; c'est l'action de grâces pour le bienfait qu'on vient de recevoir. Les anciennes liturgies l'appellent *oratio ad complendum*, l'oraison pour terminer, parce qu'en effet c'est par elle que la messe finit.

Il est de règle qu'on récite autant de postcommunions qu'il y a eu de collectes et de secrètes.

Le prêtre revient au milieu de l'autel, le baise, se tourne vers le peuple, dit encore : *Dominus vobiscum*, et se tenant ainsi tourné, il ajoute : *Ite missa est*.

Ces mots *Ite missa est* signifient le renvoi.

A la messe célébrée avec diacre et sous-diacre, le premier se tourne vers le peuple pour lui annoncer la fin du saint sacrifice par ces paroles : *Ite missa est*. Si le prêtre officie sans ministres, il dit lui-même ces paroles. Il est certain que les païens annonçaient aussi la fin de leurs assemblées par une formule équivalente, un héraut s'écriait : *Ilicet* par contraction de *ire licet*, il est permis de se retirer.

Tertullien et saint Cyprien parlent du renvoi du peuple après les *solennels*, c'est-à-dire après la messe. Durant les siècles de persécutions, c'était là un renvoi fait avec précaution pour éviter le bruit et la foule, plutôt qu'un congé donné solennellement.

Cela n'a dû se faire avec solennité qu'au commencement du IV^e siècle, lorsque les assemblées se sont faites en pleine paix. Toutes les anciennes liturgies grecques marquent ce renvoi à la fin du sacrifice. Il avait lieu vers l'an 500 dans les églises latines, et il est dans l'ordre romain qui passait pour fort ancien au temps de Charlemagne.

Aux messes de férie, qui ne sont entendues que par les fidèles les plus fervents, comme l'on suppose qu'après le saint sacrifice ils resteront encore dans le saint temple pour y prier, l'Église semble les y inviter par la formule *Benedicamus Domino*. Cette formule ayant été considérée comme un signe de joie, elle fut bannie des temps du Carême, de l'Avent et des fêtes jeûnées et simples.

PLACEAT.

Incliné au milieu de l'autel, le prêtre récite cette prière :

Placeat tibi, sancta Trinitas, obsequium servitutis meæ; et præsta, ut sacrificium quod oculis tuæ majestatis, indignus obtuli, tibi sit acceptabile, mihi que et omnibus pro quibus illud obtuli, sit, te miserante, propitiabile; per Christum Dominum nostrum. Amen.

Puis il bénit les fidèles, en disant :

- Benedicat vos omnipotens Deus, Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus.
- Amen.

Cette prière est l'action de grâces spéciale du prêtre après avoir terminé le saint sacrifice; elle n'est pas considérée comme partie intégrante de la messe.

Le prêtre ayant dit *placeat* baise l'autel, élève au ciel les yeux et les mains qu'il étend et qu'il joint, et inclinant la tête il dit d'une voix intelligible : *Benedicat vos omnipotens Deus*. Ensuite il se tourne vers le peuple, et tenant la main droite étendue et les doigts joints, le bénit une fois en disant : *Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus*.

Cette bénédiction n'était point essentielle pour avoir entendu la messe, la bénédiction qui fait partie du saint sacrifice est celle qui se donne quand le prêtre offre l'hostie et qu'il renouvelle à la fin du *Pater*, quand il dit : *Pax Domini sit semper vobiscum*.

La liturgie des quatre premiers siècles extraite du VII^e livre des *Constitutions apostoliques*, dont on attribue la rédaction au pape saint Clément, contient une formule de bénédiction que l'évêque donnait à l'assemblée lorsque le saint sacrifice était terminé. C'est le monument le plus ancien que nos possédions de la *bénédition* par laquelle se terminait la messe; mais il ne faut pas ignorer qu'à l'évêque seul il appar-

tient de *bénir* les fidèles. Ce n'est que depuis le XI^e siècle que le prêtre a pu le faire, et encore il ne pouvait bénir avec la main; la bénédiction du prêtre à la fin de la messe avait toujours lieu avec une croix, ou avec le calice, ou avec la patène. Le missel de Paris imprimé en 1605 indique la patène; celui imprimé en 1615 autorise le simple prêtre à bénir avec la main.

Les messes des morts n'admettent pas la bénédiction finale, parce qu'on en a toujours retranché ce qui est de joie et de solennité.

Voici la définition de saint Ambroise : « *Benedictio est sanctificationis et gratiarum votiva collatio.* »

Il y a une bénédiction qui s'appelle consacrer; à cet égard nous pouvons citer l'extrait suivant de Gilbert, évêque de Limerick au XII^e siècle (*De usu ecclesiastico*) : *Dedicat pontifex atrium, templum, altare, tabulam altaris. Dedicare enim est locum Deo offerre, benedicere et sanctificare. Consecrat autem episcopus utensilia ecclesiæ quæ fere omnibus sacerdotibus sunt communia, vestimenta videlicet sacerdotalia et pontificalia, altaris velamina, calicem, patenam et corporalia et vasculum Eucharistiæ, chrisma, oleum, vas chrismale, thus et thuribulum... ciborium, id est*

altaris umbraculum, crucem, tintinnabulum et ferrum
judiciale... (SMITH, p. 195.)

Les anciens sacramentaires ne font pas de distinctions entre les bénédictions de l'évêque ou du prêtre.

Les abbés avaient aussi pouvoir de bénédiction; leur supériorité sur les prêtres consistait ordinairement dans leur juridiction.

La bénédiction de la fin de la messe : *Dominus vobiscum* se retrouve dans les rituels d'Orient comme d'Occident. Les plus vieux sacramentaires latins placent cette bénédiction entre l'Oraison dominicale et la Communion, coutume qui paraît avoir été introduite d'après la liturgie gallicane et mozarabique. (DANIEL, *Cod. liturg.*, I, 141.) Les fidèles ne devaient pas s'éloigner avant de l'avoir reçue; comme on le voit par le concile d'Agde (506) et le premier et le troisième d'Orléans (511-538): « Missas die dominico a secularibus totas teneri speciali ordinatione præcipimus ita ut ante benedictionem sacerdotis populus egredi non præsumat. (Conc. Agath., can. XLVII; LABBE, IV, 1391.)

« De missis nullus laicorum ante discedat quam « dominica dicatur oratio; et si episcopus præsens « fuerit ejus benedictio expectetur. » (Concil. Aur., III, can. XXIX, LABBE, V, 302.)

La messe dans un sens était alors finie et ceux qui ne communiaient pas pouvaient se retirer. (SMITH, p. 196.)

Le quatrième concile de Tolède blâme les prêtres qui, post dictam orationem dominicam statim communicant et postea benedictionem in populo dant.... post orat. Dom. et conjunctionem panis et calicis benedictio in populum sequatur, et tum demum corporis et sanguinis Domini sacramentum sumatur. (Can. XVIII, LABBE, V, 1711.)

Selon saint Césaire d'Arles pour « Missas ad integrum cum lucro animæ suæ celebrare », il faut rester dans l'église « usquequo or. Dom. dicatur et benedictio populo detur ». (*Serm. CCLXXXI*, § 2, MIGNÉ, XXXIX, 2277.)

Cette bénédiction, privilège de l'évêque, avait lieu en plusieurs phrases auxquelles on répondait : Amen ! Voici la manière la plus ordinaire.

Le diacre disait à haute voix : *Humiliate vos benedictioni*. Celui qui donnait la bénédiction : *Dominus sit semper vobiscum*, à quoi l'on répondait : *Et cum spiritu tuo*; puis, venait la formule de la bénédiction.

On cite ici comme exemple la bénédiction pour la

fête de saint Étienne tirée de trois vieilles liturgies latines.

Raban Maur (*De inst. cler.*, I, XXXIII). « Post communionem ergo, et post ejusdem nominis canticum, « data benedictione a sacerdote ad plebem, diaconus « prædicat missæ officium esse peractum, dans libentiam abundi. »

Les bénédictions se rencontrent fréquemment dans les liturgies orientales, nous y trouvons à différents endroits du service divin ces mots : *εὐλόγησον ὁ σπαστα*. Quelques-unes donnent une longue bénédiction après les prières de la Postcommunion. Dans celle de Constantinople le prêtre ne peut bénir avant d'avoir quitté ses vêtements sacerdotaux.

Chez les Juifs, les prêtres donnaient la bénédiction en déployant les bras et les élevant différemment, soit qu'ils fussent dans le temple, soit à l'extérieur.

Pendant la bénédiction, le peuple ne lui parlait pas, car la gloire de Dieu résidait sur lui. Ses doigts étaient disposés par paire, l'index avec le doigt du milieu, l'annulaire avec le petit doigt. L'extrémité des deux pouces et des deux index se touchant réciproquement, arrangement qui divisait les dix doigts en six parties.

Nous retrouvons dans l'Église le souvenir vivant de ces coutumes, depuis les constitutions apostoliques jusqu'à Paul V, la prescription au prêtre de se tenir debout et aux fidèles de s'incliner; l'ordre du rituel juif de se retourner vers le peuple, de prononcer la bénédiction à voix haute se retrouvent dans les anciens sacramentaires.

La bénédiction a été représentée sur les plus anciens monuments de l'art. Comme les Juifs, les chrétiens adoptèrent une certaine disposition des doigts.

Dans les monuments iconographiques les pontifes ont été figurés donnant la bénédiction, soit à la manière latine, soit à la manière grecque. Dans le premier cas l'évêque étend trois doigts de la main droite en mémoire de la Trinité; il ferme les deux autres doigts. Dans le deuxième cas, comme cela se pratique chez les Grecs, l'évêque et le prêtre posent le pouce sur le doigt annulaire et courbent l'index sur le doigt du milieu de manière à représenter le X et le P, les deux premières lettres de ΧΡΙΣΤΟΣ.

Les monuments antiques de toutes sortes représentent fréquemment Notre-Seigneur, les apôtres et d'autres personnages du Nouveau et même de l'An-

cien-Testament élevant la main comme pour bénir. Mais les doigts ne sont pas toujours disposés de la même manière. Dans l'origine, on trouve des bénédictions faites par la simple imposition de la main complètement déployée.

Il semble que la différence entre les bénédictions n'ait parue que dans les temps relativement modernes. Dans la confession de Saint-Pierre, on voit une représentation de Notre-Seigneur qui bénit à la grecque, sur l'arc triomphal de Saint-Marc à la latine, et dans la tribune de la même église à la

grecque. Innocent III, dans son *Traité de la Messe*, aborde la question, et prescrit d'élever trois doigts sans indiquer de quelle manière.

Un diptyque grec donné par Foggini (*De Rom. Iiin. Petri*, p. 471), représente saint Pierre bénissant à la latine, et saint André, fondateur de l'église de Constantinople, à la grecque.

Une des plus anciennes et des plus curieuses représentations d'une bénédiction est une miniature du fameux sacramentaire d'Autun qui remonte au ix^e siècle. (Pl. CLIX.)

DERNIER ÉVANGILE.

- Dominus vobiscum.
- Et cum spiritu tuo.
- Initium sancti Evangelii secundum Joannem.
- Gloria tibi, Domine.

— In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt; et sine ipso factum est nihil quod factum est. In ipso vita erat, et vita erat lux hominum: et lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt. Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Joannes. Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine; ut omnes crederent per illum. Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine. Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit. In propria venit, et sui eum non receperunt. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri; his qui credunt in nomine ejus: qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri; sed ex Deo nati sunt. ET VERBUM CARO FACTUM EST; et habitavit in nobis (et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti à Patre), plenum gratiæ et veritatis.

— Deo gratias.

L'évangile de saint Jean est la dernière addition qui ait été communément faite à la messe. Il y a environ six siècles que beaucoup de prêtres l'ont récité tout bas par dévotion en commençant leur action de grâces; et la dévotion des peuples les a portés à le réciter tout haut, avant que de quitter l'autel. On a vu dans G. Durand, en 1286, que des prêtres commençaient cet évangile à l'autel. Au diocèse de Paris et en plusieurs autres églises de France,

à la messe solennelle, on le dit en allant à l'autel et à la sacristie, ou même à la sacristie.

Les peuples ont toujours eu une grande vénération pour l'évangile de saint Jean. Un platonicien du temps de saint Ambroise disait que le commencement de cet évangile devrait être écrit en lettres d'or dans tous les lieux d'assemblées pour pouvoir être lu de tout le monde.

Dans les grandes actions qui étaient accompagnées

du serment, on faisait réciter par le prêtre, à la fin de la messe, l'évangile de saint Jean sur lequel ensuite on prêtait le serment. Il est marqué dans la bulle d'or pour l'élection de l'empereur (xiv^e S.) qu'après avoir entendu lire cet évangile, à la fin de la messe, les électeurs juraient en le touchant.

Il figure dans le *Pontifical romain* imprimé à Rome en 1485. La coutume de le réciter à la fin de la messe est devenue une loi dans le missel de saint Pie V, qui l'a mis parmi ce que devaient réciter à la messe ceux qui se serviraient du missel romain.

L'action de grâces a toujours suivi la *communio*, soit du clergé, soit du peuple. L'hymne chanté après la cène de l'institution, et lorsque les apôtres eurent

communié de la main de leur divin Maître, n'est en effet que leur action de grâces : *Et hymno dicto exierunt in montem.*

Toutes les liturgies, sans exception, ont leur action de grâces. Celle que nous trouvons dans les constitutions apostoliques et qui était récitée par l'évêque est admirable. On y prie pour tous les ordres de l'État et de l'Église, pour obtenir des grâces spirituelles et temporelles, et surtout la plus précieuse, le bonheur éternel.

La règle ordinaire est de donner la communion au peuple, après celle du célébrant; mais en France, au vi^e siècle, on la donnait après la messe, comme cela se pratique encore dans quelques paroisses.



Marbre au musée de Latran.

LA MESSE

ICONOGRAPHIE

Comme les architectes qui font d'abord un plan d'ensemble pour rattacher les détails les uns aux autres et montrer par quels liens ils correspondent à l'ordonnance totale, nous essayons ici, dans ce chapitre sur l'iconographie de la messe, une étude générale sur ses monuments, tableaux qui rappelleront sous nos yeux les traditions primitives.

On avait cru jusqu'ici qu'il était impossible de rendre complète une collection de ce genre, que les représentations de la messe étaient forcément restreintes aux missels des xv^e et xvi^e siècles; on verra qu'en cherchant plus loin, qu'en soulevant les voiles symboliques qui nous cachaient jusqu'ici plusieurs images antiques, on peut d'image en image établir une chaîne séculaire.

Lorsque les temps primitifs ou les époques tout à fait barbares laissent quelques lacunes, nous avons cherché à les combler à l'aide des descriptions liturgiques qui nous sont restées et qui nous fournissent des couleurs encore vives sur ces scènes sacrées.

Cette histoire iconographique se déduira simplement de la suite des monuments et de leurs descriptions classées dans l'ordre chronologique, sans que nous ayons la prétention d'offrir autre chose que leur modeste analyse.

On a cherché dans l'antiquité profane et sur ses monuments des traces d'une vénération anticipée pour le signe de la croix; les données sur lesquelles reposent cette étude me paraissent plus ingénieuses que solides, on ne peut nier cependant que dans l'empire romain et surtout dans l'Orient les sacrifices

ne fournissent des traits prophétiques de celui du Calvaire et, par conséquent, de celui de nos autels.

D'après les traditions primitives le sacrifice du poisson aurait la signification de résurrection¹. M. de Longpérier a publié dans l'*Athenæum* (déc. 1856) un cylindre assyrien sur lequel on voit un trône surmonté d'une hache et en avant un prêtre qui immole un poisson sur un autel. M. de Witte nous apprend que divers peuples identifiaient le poisson à la Divinité même et que les prêtres seuls pouvaient en manger; à Ascalon, à Aphaques, à Hiéropolis, dans l'île de Chypre, à Sardes, on nourrissait des poissons dans l'enceinte des sanctuaires. A Pharæ en Achaïe, il y avait des poissons consacrés à Hermès. Les dévots étaient dans l'usage d'offrir des poissons d'or et d'argent à la déesse *Atergalis*. Dans les fêtes nommées *Piscalorū ludi* à Rome on offrait des poissons vivants à Vulcain pour remplacer les victimes humaines². La représentation du cylindre et surtout le poisson qu'on y voit, reporte ici la pensée vers l'*ictus* divin des chrétiens.

En Égypte, les peintures qui nous montrent les tables chargées d'offrandes devant les dieux, les gestes des prêtres pourraient presque servir de modèle pour figurer les oblations de la primitive Église.

Dans les monuments d'Afrique, de Rome, le prêtre debout, devant un autel, sous le tabernacle qui ren-

1. *Annales de philosophie religieuse*. Nov. 1878, p. 361.

2. *Quod genus pisciculorum vivorum datur pro omnibus humanis.*
(Festus.)

ferme la statue du dieu, ressemble pour la tenue, pour l'attitude, à celui qui célèbre la messe dans nos temples. Beaucoup de ces rapprochements sont frappants, et quoiqu'il soit difficile de déterminer les rapports qui peuvent exister, on ne peut s'empêcher de voir dans ces rites antiques une annonce prophétique des nôtres et l'origine d'usages liturgiques que les premiers chrétiens nous ont transmis.

Laissons, sans y insister davantage, ces souvenirs trop incertains, pour étudier l'iconographie de la messe dans ce qu'elle nous offre d'historique, de réel et de monumental.

Les premiers sanctuaires chrétiens à Rome étaient certainement des chapelles domestiques qui furent témoins des messes apostoliques. Montons au Viminal, pénétrons au palais de Pudens, l'hôte de saint Pierre¹; nous n'y trouvons rien de changé en apparence, les fontaines n'ont pas interrompu leur murmure et jettent toujours dans les vasques de marbre leurs nappes argentées, des peintures mythologiques garnissent encore les parois des murs, les vestibules, les atria fourmillent comme ailleurs de la foule des clients, les esclaves se livrent à leurs travaux, les exèdres sont remplis des causeurs habituels, et retentissent de disputes philosophiques; sur les bancs de Carrare, plus blancs que la neige, les lauriers jettent çà et là leurs ombres et leurs parfums; les platoniciens dissertent entre eux, les lits des triclinia vont bientôt être garnis de leurs convives. Le même luxe que dans les palais voisins répand partout ses splendeurs et la vie du nouveau chrétien n'apparaît nulle part au dehors. Un regard attentif remarquerait peut-être l'absence des statues des dieux enlevées de leurs piédestaux, s'il perceait le voile du laraire, il le trouverait vide de ses idoles; ces changements n'apparaissent qu'à un visiteur indiscret et cependant, si je puis parler de la sorte, l'âme même de cette demeure est changée; traversons la partie abandonnée à la vie extérieure, fendons la foule qui inonde les portiques, visitons l'endroit le plus retiré, le plus secret, le plus silencieux; nous arrivons à la chapelle domestique. Frappons à la porte basse, incrustée d'ivoire qui ferme le *sacrarium*². Un jeune garçon, préposé à ce service nous ouvre, nous traversons une cour étroite, décorée de quelques colonnes, garnie intérieurement de chaque côté de la porte, de deux bassins d'eau

lustrale. Après la cour, nous entrons dans un petit temple qui occupe le fond; sur le frontispice on lisait naguère « à la Bonne Déesse », mais les lettres de bronze doré en ont été depuis peu arrachées et ne se reconnaissent que par les traces qu'elles ont laissées sur le marbre.

Des lychni à plusieurs mèches exhalent à l'intérieur les vapeurs d'une huile embaumée. Au fond, devant une niche dépouillée depuis quelques jours de la statue de la déesse, s'élève un autel dont le fœculus vient d'être recouvert par une table. Sur les côtés, les armoires ne contiennent plus seulement les papiers précieux de la famille, les titres de noblesse sont remplacés par des volumes sur lesquels se déroule l'histoire de Jésus-Christ; derrière l'autel est placé un trône orné de bas-reliefs d'ivoire. Ces légers changements ont suffi pour christianiser le *sacrarium* païen.

Cependant l'heure matinale s'avance, les flots de visiteurs s'écoulent, le moment de célébrer les saints mystères approche; une jeune esclave nouvellement initiée, entre dans la chapelle et suspend à l'autel des guirlandes parfumées de roses et de jasmins; la famille se réunit peu à peu, Pudens arrive accompagné de ses filles, les vierges Praxède et Pudencienne, puis le prêtre qui ne se distingue par aucun costume singulier, et qui cache sa dignité sous l'humble manteau des philosophes, s'assoit sur le siège préparé pour lui. Il invite la famille à se recueillir, à élever son cœur vers Dieu. Les patriciens mêlés aux esclaves s'agenouillent en répondant que « cela est juste » et en faisant hommage de leur vie au Créateur auquel ils la doivent; un calice de verre, un flacon de vin rouge et quelques pains sont placés sur l'autel; on verse un peu de vin dans le calice; la consécration commence, et pendant que tous se prosternent, le prêtre impose les mains sur le pain et le vin et prononce les paroles divines de la cène qui les changent au corps et au sang du Christ. Le saint mystère est accompli et tous les assistants viennent tour à tour y participer recevant entre leurs mains la précieuse nourriture.

Ce tableau des premiers oratoires chrétiens n'est pas tracé par la seule imagination, il ressort dans tous ses traits de l'obligation imposée à tous chrétiens de renoncer au culte païen et de le remplacer par les nouveaux rites; n'était-il pas tout simple et convenable d'employer pour la vérité le sanctuaire profané jusquelà par les idoles? Cette transformation est si véritable

1. Voyez les *Actes de sainte Praxède*.
2. MÀZOIS, *Palais de Scourus*.

que le plan des sacraaria païens semble tracé pour une chapelle chrétienne¹.

Bientôt, avec l'extension de la foi, les étroites limites de ces oratoires deviennent insuffisantes; la multitude des convertis rend leur culte plus difficile à cacher et aussi les oratoires domestiques moins sûrs; dès le temps de saint Pierre, on a recours à l'asile des cimetières que le respect des morts et la loi romaine protègent contre les délateurs. On va demander un refuge aux hypogées des martyrs, et lorsque les cryptes, où cent personnes s'assembleraient à peine, sont incapables de contenir la foule, on célèbre en plein air. M. de Rossi² a démontré que pendant les deux premiers siècles, les réunions des fidèles sont permises dans les jardins des cimetières et que les violences païennes ne commencent contre elles qu'au début du troisième. L'éminent archéologue par ses découvertes nous permet de figurer cette vaste basilique à ciel ouvert et de refaire le tableau des pompes antiques dont elle est témoin.

Le créneau de la porte Capène viennent de recevoir les premiers rayons de soleil qui s'échappent au-dessus des collines de Tibur, et nous apercevons déjà de nombreux groupes d'hommes et de femmes s'éloignant de la ville à pas pressés le long de la voie Appienne³. Ils s'arrêtent au deuxième mille, auprès d'un enclos fermé de murailles et dont l'entrée est

reconnaissable aux majestueux cyprès qui en abritent le seuil.

Entrons à la suite de ces pieux pèlerins; devant nous se déroule tout à coup la vue d'un vaste champ funéraire, et des multitudes de sarcophages qui s'étendent au loin symétriquement disposés. Toutes ces arches sont fermées d'un lourd couvercle à double pente, avec cornes massives aux angles. Elles sont toutes tournées vers l'Orient, de manière que les morts regardent vers ce côté; des ruisseaux pour l'écoulement de l'eau sont ménagés entre les tombes; malgré sa symétrie, ce cimetière n'offre rien de monotone à la vue; des branches de myrthe, des chênes verts sous les rayons du soleil levant jettent au loin leur ombre que morcellent à l'infini les pignons des tombeaux; çà et là un tegurium porté sur quatre colonnes s'élève au-dessus de son sarcophage; le marbre blanc de ses transennes contraste avec la teinte sombre du péperin du tombeau, elle fait penser à une draperie découpée de dentelles et préparée pour un anniversaire; enfin au milieu de la nécropole apparaît un vaste exèdre formé d'un plan carré auquel se rattachent trois tribunes demi-circulaires. La partie centrale domine ces hémicycles et le devant reste à jour. C'est la basilique trichorale des saints Sixte et Cécile où vont se célébrer les saints mystères.

Peut-on se figurer une scène plus auguste et plus émouvante! Les assistants en regardant cet édifice tournent le dos à la voie Appienne, au fameux tombeau de Metella, dont la pyramide se dore déjà sous la lumière du levant, et aux Monts-Albains célèbres par la villa de Pompée; devant eux ils ont, au delà de la basilique, les murailles crénelées de Rome, les temples du Cœlius, les sommets brillants du palais des Césars, enfin à l'horizon les pittoresques montagnes de la Sabine, enveloppées par la brume du matin dans des gazes d'azur.

Au fur et à mesure qu'ils pénètrent dans le jardin, souvenir de celui d'Arimathie, dont les limites doivent suivre celles des cryptes souterraines, les chrétiens se rangent par groupes autour du sanctuaire, ils obéissent aux diacres et aux diaconesses chargés de cet office; les femmes se séparent des hommes, les vierges et les veuves sont rangées les premières, et successivement chaque catégorie de fidèles jusqu'aux pénitents, prend humblement le poste qui lui est désigné. Lorsque le soleil s'élevant commence à traverser les chanceliers de la basilique et à éclairer le sanctuaire, le saint sacrifice commence. Après les

1. Voir sur le sujet des chapelles domestiques : DE ROSSI, *Roma Sotter.*, III, 489.

— *Id. Bull. d'archéol.*, 1874, 151.

— Missa in domibus privatis celebrata. (BARONIUS, *Ann. ad an.* 377, XVII.)

2. *Roma Sotter.*, III, 490. — Parmi adunque naturale, che i natali di martiri sieno stati in origine celebrati nei cimiteri, come lo furono dopo la pace della chiesa, adunando grande numero di fedeli ed offerendo il sacrificio eucaristico in alcun edificio alla superficie del suolo presso o sopra il sotterraneo sepolcro del martire. Il numeroso popolo cristiano poteva essere raccolto nell'area all'aperto cielo; il clero con l'altare stare entro l'edicola.

Licinius qui défendait aux chrétiens les réunions dans la ville, les permettait en plein champ.

3. Nous n'avons pas la prétention d'assigner de date au tableau que nous essayons de retracer ici; on peut dire seulement que la célébration dans les cimetières à ciel ouvert précéda beaucoup la paix de l'Église.

Constitutions apostoliques : du 11^e siècle. — « Con-
gregamini in cæmeteriis, ibique lectionem sacrorum li-
brorum facite... ratam acceptamque eucharistiam offerte. »
(DE ROSSI, *Roma Sotter.*, III, 489.)

D'après la lettre de Pline à Trajan, il semble que les réunions des fidèles avaient lieu dans les cimetières, et le texte grec dit que leurs réunions y étaient permises après que les chapelles domestiques furent fermées par les persécuteurs. (DE ROSSI, *Roma Sotter.*, 479.)

prières de préparation, les chants sacrés, la lecture des Prophéties, de l'Épître et de l'Évangile, l'oblation se prépare. Elle se compose principalement de vin et de pain. Les hommes et les femmes viennent successivement à l'autel dans un ordre parfait et déposent devant le chancel leurs corbeilles pleines de blé, de raisins, d'encens, d'huile pour le luminaire. Derrière l'assemblée un groupe d'hommes reste immobile, ce sont les pénitents et les pécheurs publics qui sont liés par les censures et exclus de la communion. Chaque fidèle reprend ensuite son rang, on dépose les oblations sur des nappes blanches, le chœur entonne l'Offertoire.

L'antique trisagion retentit au loin, porté par des centaines de voix à travers les tombeaux de l'Appia, comme un élan des cœurs vers le ciel, une louange suppliante qui rivalise avec celle des anges et qui appelle ici-bas le Dieu trois fois saint.

Le moment le plus solennel approche; les voiles liturgiques glissent rapidement sur les tringles d'or des clôtures et la consécration s'accomplit au milieu d'un silence profond.

Seul le bruit lointain des laboureurs qui stimulent leurs attelages dans les champs ou le trot d'un cavalier sur les dalles de la voie Appienne interrompent faiblement ce pieux silence. Quelle est belle cette assemblée en prière devant la basilique, sous la voûte sublime du ciel, dans cette campagne romaine fertile en poésie et en grandes pensées, sur ce sol formé des cendres des martyrs, au milieu des innombrables tombes, qu'il semble faire croître à sa surface! quel spectacle! et combien la statue de Jupiter-Capitolin qui élève son front colossal au-dessus des murailles de son temple paraît petite auprès du Dieu vivant qu'on adore ici sous les voiles.

Les rideaux s'écartent, les chrétiens se donnent le baiser de paix qui va de rang en rang leur communiquer l'amour divin; puis un diacre s'approchant des chanceliers, crie à la foule : *Attendamus!* et d'une voix forte et grave le célébrant ajoute : *Sancta sanctis*. De toutes les parties du jardin sortent aussitôt des acclamations joyeuses et de bruyants *hosanna*; on dirait, tellement les fidèles sont voisins des tombeaux, que les morts s'émeuvent sous leurs pierres pour s'associer à cet enthousiasme.

Alors vient la fraction du pain eucharistique et sa distribution à l'assemblée. L'évêque le donne après l'avoir pris lui-même, aux prêtres, au clergé; on voit s'avancer vers le chancel les diaconesses, les vierges

reconnaissables à leur voile violet, les veuves, les enfants et enfin tout le peuple assistant. Chaque communicant s'approche, tend les mains, les hommes les mains nues, les femmes les mains voilées, y reçoivent le don divin qu'ils portent à leur bouche, et dont ils conservent des portions pour garder dans leurs demeures.

Enfin, fortifiés par le pain de vie, les fidèles quittent le jardin funéraire où ils viennent de passer quelque temps auprès des tombeaux de leurs morts et retournent vers la ville en murmurant des actions de grâces.

Le poétique tableau que nous a dévoilé la science de M. de Rossi aurait besoin d'un peintre digne de lui et ce peintre malheureusement ne s'est jamais rencontré; nous n'avons plus que le cadre et devons en imaginer les traits et les couleurs. L'iconographie de la messe, dont nous cherchons ici à rapprocher les monuments, nous fait défaut pour les premiers temps, et même lorsqu'elle nous apparaît, nous sommes pendant plusieurs siècles obligés de la chercher sous les voiles symboliques qui la couvrent.

La première image que nous rencontrons est celle du cimetière Calixte dans une de ses chapelles, dite des Sacraments.

Sur la paroi en face l'entrée, entre deux loculi, on reconnaît au milieu le repas mystique, à droite le sacrifice d'Abraham et à gauche deux personnages devant une table sur laquelle sont posés un pain et un poisson. L'un de ces personnages, le corps à demi vêtu du pallium, étend la main sur le plat de poisson; l'autre est une femme, une orante qui lève les bras en signe de prière. Il me paraît impossible de contester qu'il ne s'agisse ici de la consécration. Le sujet s'explique par lui-même, mais surtout il devient évident par la peinture placée en pendant, le sacrifice d'Abraham, prophétie vivante du Calvaire et de la messe. Nous verrons dans les plus vieilles images ce souvenir de la Bible expressément rapporté pour signifier les saints mystères, et notamment dans la mosaïque de Classe, Abraham conduisant son fils devant l'autel où célèbre Melchisédech.

M. de Rossi montre clairement tout l'enchaînement des peintures de cette chapelle; après avoir parlé de la fresque du baptême, il ajoute qu'on recevait de suite la Communion après le Baptême; la fameuse inscription d'Autun témoigne de ce rapprochement quand elle célèbre l'immortelle fontaine dont les ondes engendrent les enfants de l'Église; céleste et

qu'aussitôt après elle les invite à prendre le doux aliment du Sauveur des saints et à manger avec avidité l'εἶδος; qui sera posé entre leurs mains. L'épigramme d'Albercius n'est pas moins remarquable : « La foi me guide et me propose pour nourriture le poisson tiré des eaux de la fontaine, le poisson grand et pur qui fut pris par la chaste vierge et le donna à manger aux amis leur mêlant d'excellent vin avec leur pain. » N'est-ce pas la traduction de notre fresque qui nous montre le poisson et le pain ? Avant de prendre la Communion il faut la consécration et on voit que dans la fresque l'ordre des choses est exactement respecté. L'excessive simplicité de vêtements du prêtre était considérée par les anciens comme la marque des véritables philosophes, et à l'époque de notre peinture, un simple pallium était devenu le costume habituel du clergé chrétien. Aristide d'Athènes, après lui Tertullien, Héraclès, prêtre d'Alexandrie, Grégoire le Thaumaturge, d'autres encore avaient adopté le même costume. Tertullien le vante avec son éloquence et sa subtilité accoutumées dans son traité « *De Pallio* ». Saint Cyprien, postérieur à Tertullien d'environ cinquante ans, dénonce la jactance immodeste des philosophes païens qui se promènent par ostentation, la poitrine découverte, il leur oppose la modestie des prêtres chrétiens philosophes de cœur et non de costume; cette remarque indique un changement dans le vêtement habituel du clergé chrétien et détermine l'âge de la fresque ¹.

De l'autre côté on aperçoit l'orante dans laquelle on peut facilement reconnaître la femme à qui Albercius fait allusion. Cette orante ici n'a aucune signification funéraire, elle figure dans un sens plus général l'Église, à la fois vierge et mère; c'est la *πῆστις* (foi) d'Albercius personnifiée dans l'Église des croyants ².

Les couleurs de cette fresque s'effacent sensiblement et sont presque méconnaissables, cependant le dessin apparaît encore sous les larges ombres d'ocre, qui rappellent la hardiesse du pinceau des grandes époques, dont le secret semble à jamais perdu et qui forme à elle seule un authentique irrécusable.

L'autel est le trépied dont on se servait dans les repas romains, qui devint la première table sacrée, il paraît de bois ou de bronze, d'après la ténuité de ses supports. Soit pour en dérober le sens aux spectateurs

profanes, soit pour rappeler les meubles usuels dont les premiers chrétiens se servaient dans leurs rites, le peintre n'a pas voulu prendre un autre modèle.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt que renferme pour nous cette image, la plus ancienne représentation de la messe, intérêt d'autant plus grand que son âge, selon M. de Rossi, est fixé d'une manière incontestable et se resserre dans des limites chronologiques fort restreintes, en dehors des preuves fournies par le style lui-même. Les marques de fabrication signalées sur les briques, l'histoire et les monuments reportent ces peintures jusqu'aux temps des Antonins et ne permettent pas de les attribuer à une époque inférieure aux premières années du III^e siècle ¹. (Pl. II.)

Les voiles symboliques qui recouvraient alors les images de tous les mystères et dogmes chrétiens, restèrent longtemps étendus sur l'iconographie de la messe, et nous devons encore en chercher les représentations sous les pieuses énigmes qui en dérobaient le sens aux profanes. Les symboles étaient surtout empruntés aux figures de la Bible. On sait avec quel soin les Évangélistes rattachent toujours leurs récits aux faits de l'Ancien-Testament, prophéties vivantes du Nouveau, et on comprend que les premiers artistes chrétiens, sous l'empire de la discipline du secret, dussent faire de même pour cacher la signification ouverte de leurs tableaux. Nous aurions vainement cherché des scènes de la messe, figurées par les peintres ou sculpteurs des catacombes, si nous ne les reconnaissons avec certitude dans les sacrifices d'Abel, de Melchisédech, d'Abraham et de Josué si souvent répétés.

Abel, cette douce et claire figure du Christ, lorsqu'il élève vers le ciel sa gerbe de blé, sa grappe où son agneau, représente parfaitement le Dieu de l'Eucharistie. Dans ce sacrifice il est prêtre et va bientôt devenir victime sous la main de Caïn.

Dans un commentaire du *Lévitique* du XII^e siècle, on voit Aaron sacrifiant l'agneau et la connexité avec le Sauveur tellement évidente chez l'auteur, que l'autel a pris sous son pinceau l'image d'un autel chrétien. Nous pourrions citer beaucoup d'exemples, entr'autres des sarcophages au Latran et à Arles, mais

1. NORTHCOTE, *Rome souterraine*, traduction d'Allard, p. 340.

2. DE ROSSI, *Roma Sotter.*, 11, p. 338. — PIRRA : *Spicil. Solesm.*, 111, 525.

1. DE ROSSI, *Roma Sotter.*, 11, 247. Mon père a publié l'examen qu'il a fait de ces peintures dans une brochure en 1866 : « *Viste dans les catacombes de saint Calixte.* »

nous réserverons ces détails pour l'iconographie que nous en publierons plus tard.

Nous nous arrêterons plus spécialement sur le sacrifice d'Abraham, dont la ressemblance avec celui de la messe est pour ainsi dire plus textuelle.

L'intention des artistes de représenter l'un par l'autre paraît positive, et il suffit, pour s'en convaincre, de relire ces paroles de l'antique Canon de la messe : « Daignez, Seigneur, regarder d'un visage propice et serein, et avoir pour agréables ces oblations, comme vous daignâtes agréer les présents de votre enfant, le juste Abel et le sacrifice de votre patriarche Abraham et celui que vous offrit votre grand-prêtre Melchisédech. »

L'artiste est tellement rempli de la pensée du Christ, victime du Calvaire et de l'autel lorsqu'il sculpte ou peint Abraham prêt à immoler Isaac, que nous le voyons presque toujours représenter cette scène auprès d'une scène eucharistique comme la multiplication des pains, par exemple.

M. Le Blant, dans une étude sur un sarcophage de Luc de Béarn, confirme tout à fait cette analogie par les monuments. Le sacrifice d'Abraham est une figure de la passion; Isaac conduit à la mort fut chargé du fardeau de branchages comme le Seigneur porta l'instrument de son supplice; le buisson où fut arrêté le bélier symbolise la croix de Golgotha, ainsi que l'explique ce passage de saint Basile de Séleucie dont un bas-relief d'Arles semble une traduction faite pour les yeux : « Vois le bélier suspendu à la plante comme le Christ le fut à la croix. » Pour les écrivains ecclésiastiques, les épines de ce buisson rappellent celles de la couronne du Sauveur.

A l'âge du symbolisme, sous les voiles allégoriques qui se soulèvent, cette image devient tout à fait claire. Dans la mosaïque de Saint-Apollinaire in Classe, de chaque côté d'un autel chrétien, nous voyons Abel et le saint patriarche avec leurs offrandes qu'ils vont présenter à Melchisédech. La même scène réunit des personnages séparés par mille ans de distance, comme pour mieux prouver que c'est déjà le sacrifice du Christ dont il est question et auquel s'identifie l'image prophétique. A Saint-Vital de Ravenne, on voit de même cette rencontre d'Abel et de Melchisédech sur l'une des parois du chœur ornée en mosaïque et de l'autre côté le sacrifice d'Abraham rapproché du festin des anges. Toujours l'immolation qui accompagne le festin, comme la pâque et l'agneau des Juifs, comme la cène et le Calvaire. Ce sont les

deux termes de la messe que réunit une intention constante.

Je parle ici du VI^e siècle et du moment où l'art chrétien commençait, sous le soleil de la liberté, à jeter au dehors ses premiers jets de sève et à rompre ses enveloppes natives, mais dans tout le cours de son immense carrière il n'abandonnera jamais ce rapprochement des deux sacrifices.

Au IX^e siècle, dans le manuscrit de Drogon, un T orne le commencement du Canon : « Te igitur clementissime Pater; » parmi les vignettes dont cette majuscule est ornée, on voit Abel et Abraham apporter leurs offrandes à l'autel de Melchisédech.

Le savant Rohrbacher après avoir montré toutes les ressemblances des sacrifices du Moriah et du Calvaire reporte aussitôt sa pensée sur la messe qui les reproduit sur nos autels : « Avec quelle ineffable dévotion, dit-il, ne devons-nous pas assister au sacrifice adorable où le Fils de Dieu réalise toutes ces figures. Là, sous les espèces du pain et du vin, comme Melchisédech, il continue et nous applique le sacrifice de la croix où, comme Abel, il a été mis à mort par son frère, le peuple Juif, mais où, comme Isaac, il s'est offert volontairement au glaive de son Père. »

Il n'est pas nécessaire d'insister d'avantage pour nous justifier de faire figurer le sacrifice du saint patriarche parmi les images symboliques de la messe. Les monuments primitifs nous offrent ici d'abondants matériaux qui ne nous laissent que l'embarras du choix; nous nous contenterons de signaler les plus connus et les plus remarquables au point de vue de l'art.

Le premier qui se présente à nous est celui qu'on découvrit dans le cimetière du Vatican et que nous avons dessiné au musée de Latran; il appartient à un sarcophage que M. de Rossi fait remonter à la fin du III^e siècle et qui n'est pas moins recommandable par sa beauté que par son ancienneté. Ce sujet occupe le dernier entrecolonement à gauche sur la grande face; Abraham vêtu de la tunique et de la toge romaine lève son bras droit nu et armé du couteau, tandis qu'il tient la main gauche sur Isaac agenouillé au-dessus de l'autel. L'enfant, les bras attachés derrière le dos et couvert d'une simple tunique, fléchit un seul genou; aux pieds d'Abraham paraît le bélier. L'autel qui nous intéresse spécialement est un cube de pierre comme ceux destinés aux sacrifices romains avec moulures haut et bas. On verra que les premiers autels chrétiens furent des

cippes arrachés au paganisme, je ne doute pas que l'artiste ici ne fût inspiré par la pensée d'un de ces meubles sacrés ¹. (Pl. I.)

Les sarcophages répètent devant nous cette scène; Aringhi en donne dans ses planches plusieurs trouvés dans le cimetière du Vatican. Nous en possédons un au Louvre où l'autel a les attributs du flamme, ce qui prouve combien les artistes chrétiens étaient accoutumés à voir transformer des monuments païens pour leurs sacrifices. Ces marbres nous montrent tantôt Isaac agenouillé sur l'autel et prêt à recevoir le coup de couteau, tantôt agenouillé devant l'autel sur lequel le feu est allumé. Les autels sont des cippes imités des païens, où l'on voit quelquefois les attributs de flamme. L'une de ces scènes introduit un troisième personnage, l'ange chargé d'arrêter le bras du patriarche.

Les cimetières ne sont pas moins riches en peintures de cette scène. Celui de Priscille nous en présente au moins deux, dont l'une occupe tout le tympan d'un arc et figure dans le milieu Abraham, indiquant du bras droit l'autel à son fils chargé du bois ².

Au cimetière Calixte, une peinture nous offre comme particularité un cylindre sur l'autel, fourneau destiné à recevoir les charbons du brasier. Le P. Garrucci reproduit ce sujet figuré sur la naissance de l'archivolte ³: Abraham tient son fils de la main gauche, le glaive de la droite; à côté de lui est le bélier et l'autel ⁴.

Au cimetière SS. Pierre et Marcelin, tout le tympan d'un arc est occupé par ce tableau, de sorte que les personnages sont assez éloignés de l'autel ⁵.

Nous rappellerons encore d'après Aringhi, une peinture cémétériale dans un médaillon ⁶.

Les verres dorés, lesquels, quoiqu'on en dise, ont quelquefois servi aux mystères eucharistiques, portaient l'image de ce sacrifice prophétique de la messe,

nous citerons ceux de Cologne et de la collection Basilewsky, assez grossiers, mais intéressants à cause de l'autel qu'on y voit, composé de deux parties superposées ¹.

Enfin celui du Vatican que nous y avons dessiné, il y a quelques années, nous montre l'autel cubique sur lequel on distingue une pelote de fil et deux boules; le fil d'arpenteur est le symbole de l'hérédité des domaines et des promesses de Dieu au saint patriarche ². Les sarcophages du musée d'Arles contiennent quelques représentations du sacrifice d'Abraham; notons surtout celui dans lequel Isaac est représenté assis sur l'autel au lieu d'y être agenouillé comme on le figure ordinairement.

Ce marbre rappelle à l'esprit ces vignettes fréquentes des xv^e et xvi^e siècles qui représentent le prêtre élevant sur l'autel un enfant ensanglanté, image du Rédempteur sur le Calvaire; à plus de mille ans d'intervalle le sculpteur et le miniaturiste s'inspirant de la même pensée semblent s'être rencontrés ³.

Sur un autre sarcophage de la même collection nous voyons Isaac devant l'autel et, à côté, la multiplication des pains ⁴.

M. Le Blant croit que la distribution des sujets résulta plutôt dans ces monuments d'un but de symétrie que d'une recherche symbolique. Cependant le rapprochement du sacrifice et des pains multipliés ne paraît pas imposé ici par l'ordonnance générale de la composition et, comme nous l'avons dit pour la célèbre fresque du cimetière Calixte, on peut croire que ces deux scènes se complètent et figurent le double mystère de la messe, l'immolation et la communion.

A Saint-Maximin, dans la crypte où sont déposés de si beaux sarcophages, on possède une dalle de marbre où la scène patriarcale est figurée au trait; le tombeau de saint Sidoine nous fournit à ce propos un détail caractéristique, au lieu de flammes l'autel y porte des pains et des fruits ⁵.

Weerth donne une sculpture du musée de Bonn qui paraît dater du v^e siècle et dans laquelle Abraham

1. ARINGHI, I, 317. — D'AGINGCOURT, *Hist. de l'art sculpt.*, pl. V. — GARRUCCI, *Storia dell' arte*.

2. ARINGHI, pour les marbres du Vatican, I, 277, 305., 309, 331. — Pour Saint-Sébastien, 623. — Pour Saint-Calixte, 539.

3. ARINGHI, II, 311. — GARRUCCI, pl. LXVII. — P. CAHIER, *Caractéristiques*.

4. *Storia dell' arte*, pl. LXXIV. — BOTTARI, CLXXIV.

5. GARRUCCI, pl. XLVIII, p. 54. — ARINGHI, II, 87. Ailleurs, sur un sarcophage, il nous le montre devant l'agneau placé sur un piédestal, pl. CCCXII.

6. ARINGHI, II, 123. — BOTTARI, pl. LXXIX. — MARTIGNY.

1. GARRUCCI, *Storia dell' arte*, pl. CLXIX. — Collection Basilewsky, pl. V. — DE ROSSI, *Bull.* 1868, pl. XXXII.

2. GARRUCCI, pl. CLXXII.

3. LE BLANT, *Études sur les sarcophages chrétiens d'Arles*, pl. VIII.

4. *Id.*, pl. VI, XXI. — PEREISC, *Manusc. de la Bibl. nation.*, 6012, p. 23.

5. ROSTAN, *Monuments iconographiques de Saint-Maximin*, 1862.

est sur le point de sacrifier son fils devant l'autel qui a la forme d'un cippe ¹.

Citons encore dans cette iconographie la patène de verre de Podgoritzka du musée Basilewsky, une autre patène publiée dans le *Bulletin archéologique* de M. de Rossi; elles ne prêtent aucun trait nouveau à cette étude, mais nous prouvent que dans les vases sacrés cette scène était, à cette époque, l'image du sacrifice non sanglant de nos autels ². On la retrouve jusque sur une cuiller publiée par le P. Garrucci et qui provient de S^a Canciano ³.



Enmail du xvi^e siècle au Louvre.

Nous venons de dire que la messe réunissait à la fois la mémoire de la cène et du Calvaire et qu'elle en répétait pour nous les divins mystères; je ne dois donc pas chercher seulement ses images dans les symboles des sacrifices, mais encore dans ceux des festins, si nombreux sur les monuments chrétiens primitifs. Le repas de la mer de Tibériade est surtout considéré comme le repas eucharistique, car on n'y voit jamais que sept corbeilles, tandis que dans le miracle du désert il en était resté douze. Cette seconde multiplication opérée sur des pains de froment, qui sont l'élément du sacrement, figure essentiellement à la consécration eucharistique. Nous la rapprocherons donc d'un marbre où l'intention de l'artiste est clairement indiquée, c'est un sarcophage que nous avons dessiné à Saint-Trophime d'Arles, à l'époque de la restauration de l'église et que, d'après son style, nous ne saurions faire descendre au-dessous

du ve siècle ⁴. La face principale du tombeau est occupée par des arcades soutenues de colonnettes et comprenant des sujets évangéliques dans chaque compartiment. A l'extrémité de gauche, on voit l'image de la multiplication des pains; imberbe, pourvu d'une large chevelure dont les boucles lui retombent sur les épaules, drapé de la toge romaine, le Christ étend la main droite sur une corbeille de pains qu'on lui présente. Cette imposition est l'acte même de la consécration et ce qui rend tout à fait présente, devant ce bas-relief, la pensée du saint sacrifice, c'est l'autel et le poisson figuré dessus, dans une large patène.

Le témoignage des Pères et des écrivains ecclésiastiques qui ont commenté cette multiplication des pains la rapportent exclusivement à l'Eucharistie et ils en tirent la conclusion de la présence de l'Église divine en cette circonstance. Aussi, comme nous aurons occasion de le voir par la suite, les plus anciennes représentations de la cène introduisent toujours le poisson sur le plat offert aux disciples. Ici, dans notre marbre de la cathédrale d'Arles, le sculpteur pour mieux montrer son dessein et accuser plus franchement la réalité sous le symbole, a mis le poisson sur un autel, ce que nous ne voyons nulle part ailleurs. De plus, cet autel ressemble aux cippes christianisés des premiers temps. Nous avons gravé cette sculpture et on conviendra que cet autel élevé sous l'arcade du sarcophage, comme sous un ciborium, placé devant le consécrateur assisté d'un servant, reproduit aussi explicitement qu'on peut le demander à l'école symbolique, une image du saint sacrifice. Nous croyons inutile d'insister sur ce rapprochement où les monuments confirmeraient, s'il en était besoin, la doctrine des Pères. Les images de la multiplication des pains sont innombrables et celle que nous donnons reçoit de la présence de l'autel une certitude trop claire pour qu'il soit opportun d'en citer d'autres exemples. (Pl. I.)

Ces images, très-précieuses pour nous prouver l'invariable célébration du saint sacrifice parmi les chrétiens et le soin des premiers artistes à rattacher les nouveaux rites aux souvenirs bibliques, ne suffisent malheureusement pas à faire revivre les scènes sacrées sous nos yeux. Il faut achever le tableau devant les

1. WERTH, *Œuvres d'art du moyen âge chrétien dans les provinces rhénanes*, Leipzig, 1857, texte in-4^o, atlas in-folio, pl. LI, coffret de bois.

2. VI, p. 90, pl. CCCCLXII.

3. Lors même que les représentations de la messe devinrent communes, le moyen-âge n'abandonna pas celles du sacrifice prophétique, comme on peut le voir sur la porte de bronze de la cathédrale de Saint-Angelo. (DE LUYNES, *Monuments des Normands*, pl. V.) — Sur un chapiteau du xi^e siècle de Benoit-sur-Loire — sur les vitraux d'Auxerre (XII) — sur une clef de voûte de la Trinité de Vendôme (XIV ou XV).

4. LE BLANT, pl. XXV.

plus anciennes liturgies, celle notamment de saint Jean-Chrysostôme que les Grecs ont conservée. Beaucoup d'interpolations se sont sans doute produites dans ces textes et il est fort difficile de démêler les marques de la main primitive qui l'écrivit vers le v^e siècle. Si l'Église d'Orient a tristement perdu quelques parties du dogme, elle est restée généralement fidèle aux anciennes formes, et l'art byzantin a contribué par la constance de ses traditions à cette immobilité extérieure; il ne paraît donc pas inutile d'interroger des livres qui conservent assurément sous leurs rubriques des restes antiques. Esquissions ainsi en quelques traits les pompes de cette messe qui nous fournira un monument de plus à notre iconographie.

Le prêtre et sous-diacre s'inclinent trois fois devant la porte du sanctuaire en se signant, puis en récitant l'Oraison dominicale, le Kyrie eleison et d'autres prières. Ils entrent par les portes latérales et se revêtent des saints ornements.

Le diacre s'approche de la table de l'offertoire et range les vases sacrés plaçant le saint disque à gauche, le calice à droite. Les célébrants vont à la prothèse et s'y lavent les mains en chantant le cantique des ablutions.

Le prêtre prend le pain de l'oblation de la main gauche et de la droite la sainte lance qu'il enfonce dans le côté droit de l'empreinte. Il reçoit le vin dans le calice et invoque la Sainte-Vierge, les saints prophètes, les apôtres et les plus illustres saints qu'ait possédés l'Orient. Pendant ces invocations il range les portions du pain; puis au milieu des nuages de l'encens il pose l'astérisque sur l'oblation.

Après ces encensements commence la deuxième partie de la messe, appelée la liturgie des catéchumènes. La Communion des vivants est entremêlée aux chants *Kyrie eleison*, et suivie du *Gloria Patri*. Bientôt le diacre saisit l'évangélaire¹ et le porte hors du sanctuaire, précédé par un flambeau. Le prêtre dit : « Sagesse, debout, écoutez le saint « Évangile, que la paix soit avec vous ! »

Pendant que le chœur répète le Kyrie, le prêtre et le diacre prient pour le monarque, pour l'évêque, le clergé et les moines, les vivants, puis pour les morts. Tout à coup le diacre s'écrie : « Vous tous qui êtes « catéchumènes retirez-vous, retirez-vous tous, hormis « les fidèles ! »

1. Voici une preuve que l'ambon était extérieur au chœur.

Après la sortie des catéchumènes commence la troisième partie du sacrifice, appelée « liturgie des fidèles », la porte du sanctuaire s'ouvre et le chœur entonne le cantique des chérubins, et les célébrants paraissent avec la sainte oblation. Le prêtre met l'aube sur l'épaule gauche du diacre, il prend le saint disque qu'il pose respectueusement sur sa tête, puis le calice et sort du sanctuaire précédé par le diacre et le porte-flambeau. Après qu'il est rentré à l'autel, on voit le diacre baiser son orarion marqué du signe de la croix et jeter à haute voix ces paroles à l'assemblée : « Les portes; les portes, prêtres l'oreille à la « sagesse ! »

Il annonce ainsi le chant du symbole de Nicée que le peuple et le chœur entonnent ensemble. Nous parvenons au moment le plus solennel. Quand le chœur a fini le trisagion, le diacre soulève l'astérisque et le prêtre répète les paroles de la consécration, il élève le saint disque d'une main et le calice de l'autre et s'incline à plusieurs reprises. Lorsqu'il a achevé diverses prières parmi lesquelles l'Oraison dominicale et un dialogue entre le prêtre et le diacre, le diacre implore le pardon de ses fautes, reçoit la portion du pain consacré, puis se retire à l'écart pour le manger. Le prêtre prend le calice des deux mains avec le voile et communie par trois fois. Le diacre pose le disque sur le calice, l'essuie soigneusement avec l'éponge, déploie l'aube sur le calice et remet l'astérisque sur le saint disque en les voilant.

Après l'action de grâce, le rideau est écarté, la porte du sanctuaire s'ouvre, le diacre s'incline, reçoit le saint calice et, l'élevant, crie aux assistants : « Ap- « prochez avec la crainte de Dieu, avec foi, avec « amour ! » Les fidèles disposés à communier répondent à cette invitation en s'approchant et en recevant l'Eucharistie sous les deux espèces.

Le prêtre termine en bénissant le peuple, en lui distribuant le pain béni. Il dépouille ses vêtements sacerdotaux, prononce le « *Nunc dimittis* » et chante un cantique à saint Jean-Chrysostôme pour le louer d'avoir instruit leurs âmes, par la suave parole de ses lèvres¹.

1. *Liturgie de saint Jean-Chrysostôme, archevêque de Constantinople*, traduite du grec sur le texte original. Pise, 1846. Une autre traduction a été publiée à Paris en 1850 par les Russes. On en trouvera une troisième dans le cinquième volume de la traduction du *Rational* de Durand, par Charles Barthélemy (Paris, 1854). M. Julien Durand nous a prêté aussi un mss. intitulé : *L'ordre qui doit être observé dans la célébration de la sainte messe suivant la liturgie du saint*

Cette brève esquisse qui nous rappelle quelques traits d'une célébration ancienne est sans doute bien décolorée et bien insuffisante; nous n'avons pas l'espoir d'en faire un tableau complet, pourtant, ne fût-ce qu'à titre de simple renseignements, nous en rapprocherons un manuscrit trouvé au monastère de Gethsémani et qui est aujourd'hui déposé à la bibliothèque vaticane où Maï l'a fait dessiner en neuf planches¹. Ces peintures ne paraissent pas antérieures au xv^e siècle, d'après certains détails, tels que le ciborium, etc., toujours est-il qu'elles représentent une légende beaucoup antérieure, dont Maï croit avoir retrouvé les données dans la vie du grand Arsenius († en 445), et pour tous ceux qui connaissent la constance des traditions byzantines, elles doivent offrir des traces fort anciennes qui nous engagent à les rappeler ici par quelques lignes de description.

Il s'agit d'une messe miraculeuse, à laquelle assiste un visionnaire, évêque ou abbé, qu'on appelle *contemplateur* :

1° Le premier tableau nous introduit dans l'intérieur d'un temple byzantin, au fond duquel, devant l'abside est assis sur un trône épiscopal saint Grégoire de Naziance. Le saint est nimbé, couvert de vêtements pontificaux. Il porte le *phelonium* tout bordé de croix, que les Grecs appellent *ποδιστάριον*, le pallium, et sous le genou droit l'*επιτομόνιον* de forme carrée, enfin au-dessous, la tunique avec des franges. Il bénit de la droite et tient l'évangélaire de l'autre main. Des religieux l'entourent, debout et recouverts d'un manteau rattaché en avant, ils portent un capuchon sur lequel on distingue une croix.

2° Ce n'est que la préparation au sacrifice. Sur la seconde planche, nous assistons à son début. Le diacre tonsuré, les cheveux flottants sur le cou, l'oraison rejeté sur l'épaule gauche et brodé trois fois du mot *εγως*; vêtu du sticaron (*στικάριον*) le diacre s'avance vers l'entrée du béma en élevant les bras comme les orantes antiques. L'entrée du sanctuaire est fermée par une haute clôture qui remplace dans beaucoup d'églises grecques les chancels et les ico-

nostases primitifs et sur laquelle sont peints des tableaux figurant la Madone, le Christ, l'ensevelissement. On distingue à travers la porte l'évangélaire entre deux flambeaux placés sur l'autel; à gauche, un ange s'avance pour assister au sacrifice. Le contemplateur est assis à droite, il porte une croix sur la poitrine.

3° La troisième scène nous montre le premier Introït. On y voit le prêtre qui s'avance vers le sanctuaire et qui est suivi de l'évêque qu'on reconnaît au *subgenuale*, insigne de sa dignité. L'évêque porte l'évangélaire entre deux céroféraires. L'ange invite le peuple chrétien à la joie et à la confiance. Le contemplateur est témoin de cette pompe debout et nimbé.

4° Dans la quatrième image, l'enceinte sacrée est franchie, le prêtre est parvenu devant l'autel, il est vêtu du *σάκκος* blanc, c'est-à-dire du colobium, tunique sans manches et descendant jusqu'aux chevilles. Le diacre en avant lit l'Évangile, deux anges, Michel et Gabriel, assistent au sacrifice, et font les répons.

5° Le contemplateur placé sous un dais qui surmonte son siège regarde une scène sublime. Les moments les plus solennels de la messe approchent; les catéchumènes doivent s'éloigner, ils ont la forme de démons que repousse l'archange saint Michel. Pendant ce temps, le prêtre avec le servant est à l'autel: les boucles de sa chevelure roulent sur ses épaules, il soulève de ses deux bras les plis de sa chasuble et admire au-dessus de sa tête une gerbe de flammes qui s'élance du milieu de l'autel comme des foculi antiques. C'est le souvenir des sacrifices de l'ancienne loi et le symbole des ardeurs de l'âme lorsqu'elle cherche le ciel dans ses élans d'amour.

6° Voici le grand Introït. Le ciel s'est rapproché de la terre. Le Père éternel apparaît au-dessus des arcades de l'autel; le pontife est porté par les anges et tient le calice sur sa poitrine; il le pose sur l'autel et déploie les bras majestueusement en signe de prière. Deux cierges, le calice et les deux livres sont déposés sur l'autel.

7° La consécration commence, la scène est tout à fait céleste, le contemplateur, d'après l'épigraphie, la célèbre en ces termes : « Et lorsque le prêtre eut chanté le chant triomphal, je vis le toit de l'église s'entrouvrir et au milieu de flammes formidables, j'aperçus une multitude d'anges pourvus de six ailes, ornés d'une beauté ineffable, leur splendeur

Père Jean-Chrysostôme qui s'observe dans les États où l'on professe la religion grecque, traduit de l'original en latin et en français. Il ne m'a pas semblé s'accorder avec celui que nous avons suivi.

1. *Notae Patrum Bibliotheca*, tomus sextus, continens in parte 1, sancti Athanasii epistola etc. cum Allatii vita et plurimis aliorum opusculis ac tabulis, x1. Romæ, 1833.

« égalait la clarté du feu et ces anges et ces ar-
« changes volaient tout au tour de l'autel et ceux qui
« avaient six ailes environnaient la table sainte. Je
« voyais au milieu d'eux un enfant éclatant comme le
« feu, auquel ils offraient humblement leur service.
« Le prêtre m'apparaissait tout entier transformé en
« flammes. »

Cette composition est la plus belle de toutes, et la plus poétique; ces flammes qui surgissent sous les pieds du prêtre, qui semblent le porter au-dessus de terre, vers ce cercle divin où les chérubins environnent le Christ, sont une invention extraordinaire.

8^o Après le ciel entr'ouvert, après la descente formidable de Dieu sur l'autel, après la mystérieuse immolation, on assiste à un spectacle plus doux. Ce n'est plus la mémoire de la croix, mais c'est celle de la cène, la distribution de la sainte Communion. Le prêtre est sorti du sanctuaire, il a franchi le seuil des chancels. Les fidèles s'approchent. A l'aide d'une cuiller dont le manche est orné d'une croix, il puise le sang divin dans son calice et le verse sur leurs lèvres. A gauche, le diacre avec son orarion replié sur l'épaule, les invite à la crainte, à la foi et à l'amour! En avant, deux enfants de chœur tiennent les cierges.

9^o Le dernier acte de la liturgie grecque est la distribution du pain béni en dehors de la porte du béma. C'est la fin de la messe, le symbole de l'ascension du Sauveur, que le peintre a figurée dans le haut du tableau, au milieu des nuages. Voici l'épigraphie qui l'accompagne et qui met ces paroles dans la bouche du contemplateur : « Lorsque le diacre eut dit : Éloi-
« gnons-nous en paix, je vis les puissances divines
« glorifiant l'Enfant-Jésus et s'élevant au ciel et les
« oblations de l'Église également portées au ciel
« avec le Seigneur, et les saints Pères entendant ces
« choses donnèrent gloire à Dieu dans tous les
« siècles. Amen. » Telle est cette suite d'images que nous n'avons pas, je le répète, la prétention d'offrir comme une exacte représentation de la messe au v^e siècle, cependant en songeant à la correspondance avec la liturgie orientale, en se rappelant que cette vision légendaire a une origine fort ancienne, il est difficile de ne pas attribuer une date reculée à l'inspiration de l'artiste sinon à tous les traits de son œuvre. L'iconostase fermée, les tableaux, les flambeaux, etc., sont sans doute modernes, mais la lecture de l'Évangile, le renvoi des catéchumènes,

la Communion, le cours général de la cérémonie sont des souvenirs certainement antiques.

Au même titre que les images grecques et pour donner aussi un aperçu d'une messe latine après la paix de l'Église, nous emprunterons à l'*Ordre romain* quelques traits du tableau qu'il nous en a laissés. On sait, que si ce livre a reçu des interpolations, il a été composé par le pape Gélase († 496) à l'aide des décrets de ses prédécesseurs et des plus anciens rites de l'Église; on peut donc croire qu'il nous présente une peinture fidèle des principales cérémonies qui entouraient la messe d'une pompe solennelle ¹.

Nous y joindrons quelques traits empruntés aux constitutions apostoliques dont tout le monde sait la vénérable antiquité.

L'auguste scène se passe au Latran ². Une foule recueillie a pris place dans les vastes nefs, véritable nef en effet, celle où l'évêque assis sur la poupe sert de pilote et où les diacres couverts de vêtements qui laissent leurs mouvements très-libres, courent çà et là et obéissent à ses ordres comme des matelots ³. Ces diacres ont rangé d'un côté les hommes, de l'autre les vierges, les veuves, les femmes âgées, les matrones; ils veillent à ce que chaque fidèle soit à sa place, qu'il s'y tienne pieusement, évitant le sommeil, le rire et la dissipation.

Voici que le cortège pontifical parvient devant l'atrium de la basilique, il a franchi le seuil, traversé les portiques et s'est arrêté devant le narthex extérieur. Les calices, les patènes, les amulæ sont portés devant le Pape et sous le soleil du matin qui darde ses rayons sur l'entrée de l'église, tous ces vases précieux reluisent de mille feux. Le Pape s'arrête et descend de cheval; l'acolyte qui porte son aiguière le suit respectueusement. Sous le portique, les diacres s'empressent autour du Pontife, le soutiennent et l'introduisent dans le *secretarium* voisin du narthex. Là le primicier, les défenseurs et les hauts dignitaires du palais se rangent autour du siège où il s'assoit et surveillent les clercs qui commencent à le servir. Les diacres régionnaires s'occupent de le vêtir..

1. BIANCHINI le transcrit d'après un manuscrit de Vérone postérieur de 250 ans à saint Grégoire le Grand, c'est-à-dire contemporain des empereurs Louis et Lothaire.

2. ROHAULT DE FLEURY, *Latran au moyen-âge*.

3. *Constitutions apostoliques*, Descriptio ecclesiae et cleri et quid unusquisque facere debeat clericis congregatis vel laicis in Synaxi, caput LVII : « Cum vero ecclesiam Dei « convocas, tanquam magnæ navis gubernator, jube cum « omni prudentiâ, congregari præcipiens diaconis sicut « nautis... »

Celui-ci lui met l'aube (lineam), un autre la ceinture. un troisième l'amict (anagolajum idest amictum), un quatrième lui impose la chasuble. Une vieille peinture qu'on voyait jadis au secretarium du Latran rend parfaitement compte de cette vestition ¹.

Le Souverain-Pontife fait signe à un sous-diacre qui le revêt du pallium, le fixe par une agrafe sur l'épaule gauche et le saluant, lui dit : Jube, Domne, benedicere... Le peuple entend alors le sous-diacre régional sortit de la porte regia, appeler les chanteurs en s'écriant : *Schola !* puis bientôt un autre sous-diacre donner l'ordre : *Accendite*. Aussitôt les chœurs s'apprentent, les cierges s'allument sur les grands candélabres et un sous-diacre prenant un encensoir d'or met le feu au parfum et le pose devant les portes où doit passer le pontife.

C'est le moment où la procession se forme, les clercs se divisent en deux groupes et vont se ranger de chaque côté du chœur. L'antienne de l'Introït retentit dans les vastes nefs de la basilique pendant que le Pape ² en franchit le seuil, donnant la main droite à l'archidiacre, la gauche au dignitaire inférieur qui les lui baise.

On peut s'imaginer dans la basilique même cette pompe merveilleuse, le pontife ainsi accompagné relevant des bras les lourdes draperies de sa chasuble et montrant le lin éclatant de son aube, les flots d'encens qui se balancent autour de lui et que perce à peine la lumière des sept flambeaux. Ces flambeaux, souvenir des visions de l'Apocalypse et dont les vieilles mosaïques de Rome nous donnent encore si bien la forme et les dimensions, le précèdent, portés par des acolytes jusqu'à l'autel où ils les rangent, en en plaçant quatre à droite et trois à gauche.

Devant les quatre colonnes de bronze s'élève le fameux ciborium de Constantin, renouvelé par ses successeurs, et qui porte sur son sommet la figure du Christ et des apôtres ; c'est sous ce dais majestueux, qui abrite l'autel de saint Pierre, que doit s'accomplir le saint sacrifice, c'est là que le seigneur Pape s'avance, et qu'il vient s'incliner et prier. Il fait le signe de la croix sur son front, donne la paix à l'évêque, à l'archiprêtre, à tous les diacres, puis, se retournant vers

le prier de la schola, lui commande de dire *Gloria*. Bientôt il traverse le chœur et va s'asseoir sur le trône, siège de marbre antique, dont saint Sylvestre lui-même s'est servi.

Alors la schola entonne le *Kyrie eleison*, et bientôt les acolytes reprennent les flambeaux et les rangent en une seule ligne au milieu de l'église.

Sur un signe du Pape les évêques et les prêtres s'assoient autour de lui, et le sous-diacre qui doit faire la lecture monte à l'ambon. Puis commence la préparation de l'Évangile. Le diacre s'agenouille devant le pontife, lui baise les pieds et lui dit à voix basse : « Dominus sit in corde tuo et in labiis tuis » ; il revient à l'autel, prend l'évangélaire qu'il porte élevé et se dirige vers l'ambon, précédé de deux thuriféraires et de deux flambeaux. En passant devant les évêques il s'incline sous leur bénédiction. Il s'incline devant les prêtres qui lui disent : « Spiritus Domini super te ». Enfin il parvient à l'ambon, pendant que le cortège se sépare il monte les degrés. L'Évangile est ouvert au folio marqué par le signet, les acolytes s'échelonnent sur les marches et la solennelle lecture commence au milieu du recueillement de l'assemblée. Lorsqu'elle est finie, le sous-diacre reprend le livre et le passe au suivant pour qu'il le baise, ou le renferme dans un étui pour le reporter au trésor.

La procession se dirige de nouveau vers le chœur avec les cierges qu'on range derrière l'autel. Le primicier, le secondicier, les défenseurs et tous les autres régionnaires ou notaires montent les marches du siège épiscopal, ils vont chercher le Pape et, lui soutenant les bras, ils le conduisent au senatorium pour recevoir les offrandes des grands.

L'archidiacre derrière lui prend les *amula*, en verse le vin dans le calice majeur que tient le sous-diacre, et, lorsque le calice est plein, on le reverse dans le scyphus que porte l'acolyte qui suit.

Ensuite le Pape traverse le chœur, il en descend les marches, s'arrête devant la confession pour recevoir les offrandes du primicier, du secondicier et du primicier des défenseurs, et, soutenu par ces grands dignitaires, il monte (ascendit) dans la partie des femmes et revient au trône.

Lorsque les offrandes sont reçues, l'archidiacre, debout devant l'autel, se lave les mains, puis, sur un signe du Pape, il le salue et monte à l'autel. Là, il prend les oblations que lui présentent les sous-diacres et les range sur la table sacrée. Il mêle le vin et l'eau dans le calice en faisant un signe de croix.

1. Voir le *Le Latran au moyen âge*. — Elle a été reproduite dans beaucoup d'ouvrages ; j'en connais deux copies manuscrites, l'une au Vatican, l'autre à la Bibliothèque ambrosienne.

2. Une fresque de la basilique inférieure de Saint-Clément nous donne une figure d'une pompe liturgique du même genre.

Le moment du plus grand recueillement s'approche, le pontife quitte son trône, s'avance jusqu'à l'autel qu'il salue. Il y dépose son oblation, s'incline en faisant à la schola signe de silence.

Il se forme alors sous le ciborium un groupe majestueux ; les évêques debout derrière le Pape, l'archiprêtre à droite, le second diacre à gauche et une multitude de clercs se pressent, selon leur rang, autour du Souverain-Pontife qui les domine tous, tandis que retentit dans la schola, l'hymne angélique *Sanctus*.

Au-dessus de cette foule pieuse et inclinée qui inonde le presbyterium, pendant que les diacres rangent les sacs où sont les offrandes apportées par le peuple, le pontife dit le Canon de la messe, puis arrive à la fraction du pain, aux paroles de la Consécration, instant solennel entre tous, et pendant lequel la triomphante image du Christ peinte sur la voûte de la tribune, au milieu des nuages d'encens, rappelle la vision de saint Sylvestre et les grands souvenirs de la dédicace.

Les sous-diacres, tenant la patène, s'avancent vers le pontife et, sur un signe qu'il leur fait, ils rompent les oblations.

L'archidiacre les enlevant toutes de l'autel, regarde la schola et commande aux chœurs d'entonner l'*Agnus Dei*. Après cette division des saintes espèces commence l'auguste cérémonie de la communion des prêtres et des fidèles.

Le diacre mineur prend la patène des mains du sous-diacre et la porte au trône pour que le pontife communique. Celui-ci dépose un morceau de pain sacré dans le calice que lui tend l'archidiacre en disant : « *Fiat commixtio et consecratio corporis et sanguinis « Domini nostri Jesu Christi accipientibus nobis in « æternum.* »

L'archidiacre s'avance avec le calice à l'angle de l'autel et verse un peu de vin dans le scyphus.

Les évêques s'approchent du trône pour recevoir la communion des mains du Pape. Mais les prêtres montent à l'autel pour y communier.

Cependant le Pape prenant les mains des primiciers se lève de son trône et, pendant que la schola commence l'antienne, il va communier ceux qui se tiennent dans le senatorium, puis revenant vers le matroneum, il communique les femmes qui s'y trouvent et revient à son trône.

Lorsque tout le peuple a communiqué des mains des évêques et des prêtres, le Pape prononce une oraison

près de l'autel, et aussitôt la procession que nous avons vue s'avancer à l'Introït se reforme à la fin de la messe. Il descend du presbyterium en bénissant les évêques, les prêtres, les moines et tout le clergé, puis accompagné des sept flambeaux, des thuriféraires, de la croix, des cierges et de bannières, il parcourt de nouveau la longue nef de la basilique constantinienne et rentre dans le secretarium pour y déposer ses vêtements sacerdotaux.

Il est temps de quitter les tableaux trop incolores que nous fournissent les descriptions primitives pour nous trouver en face de véritables peintures qui nous présenteront la messe, telle à peu près qu'on la célèbre sur nos autels.

Nous voici au VI^e siècle et à Ravenne¹, devant une image où le saint sacrifice nous apparaît sous des traits faciles à reconnaître ; si les mosaïstes de Saint-Vital n'ont pu encore s'affranchir tout-à-fait du symbolisme, s'ils empruntent encore les figures de Melchisédech pour le prêtre, celle d'Abel avec son agneau pour les fidèles, du moins ils rendent le voile symbolique de plus en plus transparent. L'autel prend sa véritable forme liturgique, avec son calice, ses pains sacrés et ses nappes. Autant qu'on peut en juger par les pieds, leur ténuité et leur couleur, il semble être de bois et dressé sur une marche de pierre. Deux nappes le recouvrent, la première, qui tombe jusqu'à terre, est pourpre avec des gammadiæ d'or², c'est la *vestis* d'Anastase, la seconde, blanche avec gammadiæ noires, est terminée par une frange ornée de petites boules qu'Anastase appelle *amandulæ*. Le calice est d'or, enrichi de perles blanches et de pierreries, les pains sont blancs.

Au-dessus de l'autel, une main sort des nuages dans un arc-en-ciel pour recevoir l'offrande ; le pouce, l'index et le petit doigt sont étendus, les deux doigts du milieu restent pliés. (Pl. II.)

1. Nous ne parlons pas de l'église Saint-Jean de Ravenne, où le saint évangéliste était représenté au-dessus du trône et dans l'attitude d'un prêtre célébrant, parce que l'image n'existe plus. (AGNELLIUS, *Lib. pontif.*, Migne, 516.)

2. Léon III, parmi les présents qu'il fait à l'église Sainte-Suzanne, donne un vêtement de pourpre « *habentem in « medio crucem de chrysodavo... atque gammadias in ipsâ « veste chrysodavas quatuor.* »

Léon IV, à Sainte-Marie d'Anagni : « *Vestem...cum gammadiis auro textis.* » (*Liber pontif.*)

Renseignements donnés par Mgr Barbier de Montault.

Nous avons indiqué sur notre planche les couleurs du costume de Melchisédech copié sans aucun doute sur ceux des prêtres au VI^e siècle, son aube blanche bordée de pourpre, la ceinture verte, le manteau violet bordé d'or; il paraît avoir les cheveux relevés par un bandeau; son nimbe est en or.

Derrière les deux personnages s'élèvent deux églises, et le sol est une pelouse émaillée de fleurs blanches.

L'église Saint-Vital fut érigée par l'argentier Julianus, sur l'ordre de l'archevêque Ecclesius (521-34) qu'on voit figuré dans la tribune, tenant l'édifice entre les mains. Elle fut consacrée, en 547, par l'archevêque Maximianus qu'on voit aussi représenté dans une mosaïque du chœur et dont le nom paraît dans une inscription de l'*ardica* rapportée par Agnellus : « *B. « martyris Vitalis basilicam mandante Ecclesio viro « beatissimo episcopo a fundamentis Julianus argen- « tarius ædificavit, ornavit, atque dedicavit, conse- « crante vero reverendissimo Maximiano episcopo sub « die xiii sexies P. C. Basilii junioris.* »

Cette date est encore confirmée par une inscription tracée sur un petit coffret de marbre qu'on trouva près de l'enceinte de l'exarque Isaac : † *Julianus argent. servus iesi. præcibu. est Basi. a funda per- fecit*¹.

Le chœur de Saint-Apollinaire in Classe, dans les environs de Ravenne, possède une image analogue du saint sacrifice, une mosaïque, sur le mur latéral, côté de l'Épître. Le tableau rappelle par sa forme symbolique les plus illustres sacrifices de l'ancienne loi. Debout devant la table sacrée, vu de face, Melchisédech, dont le nom est écrit au-dessus de sa tête, tient entre ses mains le pain divin; ses cheveux et sa barbe sont blancs, ses cheveux rejetés derrière les épaules, la tunique blanche, le manteau violet avec bordure d'or ornée; le fond du tableau est noir. A droite de Melchisédech, une main sort d'un nuage, comme pour accepter l'oblation; des rideaux rouges avec plis de même couleur, mais plus foncée, bordure et gammadiæ blanches, se retroussent des deux côtés; ils glissent au moyen d'anneaux sur une tringle d'or.

L'autel est recouvert d'une nappe blanche, sorte de housse faite exprès pour ses dimensions et ornée sur le dessus et la face principale de gammadiæ noires, dessins semblables à ceux des clôtures de la crypte de

Saint-Marc; au milieu un ornement d'or se compose de deux carrés qui se croisent et dont les angles forment une étoile, un cercle est inscrit à l'intérieur; les pieds de l'autel qui passent sous la nappe donnent à croire qu'il était en bois.

Outre le pain que le prêtre tient entre ses mains, on en voit sur la table deux autres en forme de galettes rondes pétrées en spirale. Placé en avant, tout au bord, pour laisser les mains de Melchisédech visibles, se dresse un calice d'or à deux anses, son col retréci lui donne plutôt l'apparence d'une fiole que d'un verre à boire, et il nous permettra, par l'évidence de sa destination dans cette mosaïque, de ranger dans la catégorie des calices beaucoup de vases semblables.

Du côté de l'Évangile, Abel présente un agneau, son épaule et son bras droit sont nus; il n'est couvert que d'une draperie blanche qui laisse les jambes découvertes jusqu'au-dessus du genou, ses cheveux sont châtains.

Du côté de l'Épître Abraham présente son fils à l'holocauste; il est vêtu d'un ample vêtement blanc avec larges manches et bande noire sur l'épaule. On remarque au poignet la manche serrée d'une tunique et une bande noire formant bracelet; Isaac porte une tunique jaune. (Pl. III.)

Tous les personnages sont chaussés de sandales. Ils ont à peu près la stature naturelle. Le sol est blanc, les couleurs sont peu variées et de tons rabattus.

L'âge de cette mosaïque, 549, est incontestable. Agnellus rapporte avoir lu dans l'atrium de l'église cette inscription qui lui donne une date précise; elle était tracée en grands caractères : *B. Apollinaris sacerdotis (basilicam) mandante viro beatissimo Ursicino episcopo a fundamentis Julianus argentarius ædificavit, ornavit atque dedicavit, consecrante vero B. Maximiano episcopo, die viii maiarum, ind. 12 octies P. C. Basilii*¹.

Le mot *ornavit* semble prouver avec évidence que le saint évêque s'occupa aussi de l'ornementation et des peintures en mosaïque de son église, mais si on pouvait conserver quelque doute, la similitude de la mosaïque qui forme pendant de la nôtre à Classe, avec celle du chœur de Saint-Vital où Maximianus se trouve représenté, le ferait facilement tomber. On y voit les mêmes personnages, les mêmes thuriféraires

1. RICCI, *Ravenna e suoi contorni*, 1878, p. 45.
CIAMPINI, *Vel. monument.*, p. 65.
P. GARRUCCI, *Storia dell' arte*, IV, pl. CCXII, p. 70.

1. AGNELUS, Migne, p. 608.
GARRUCCI, *Storia dell' arte*, IV, pl. CCLXVI.

et une identité de style qui révèle presque la même main. Au ix^e siècle, du temps d'Agnellus, la tradition qui nous montrait le portrait de Maximianus dans ce tableau de Saint-Vital ne lui laissait aucune hésitation. Le style intrinsèque de cette vénérable mosaïque suffirait du reste à trancher cette question si elle était posée.

Après que l'invasion des Lombards eut éteint à Ravenne le foyer d'art grec que la domination des exarques y avait entretenu, on sait ce que devint l'Italie; malgré les essais de réhabilitation du prétendu art lombard, il est chaque jour plus évident que ce fut l'avènement de la barbarie complète. On ne s'étonnera pas si, à cette époque de notre histoire iconographique, pour l'Italie et pour les autres contrées, nous tombons dans une grande pénurie de monuments, et si nous ne pouvons offrir à nos lecteurs que de rares et incertaines images.

En dehors des sujets symboliques qui ne firent jamais défaut absolu, tels que le sacrifice d'Abraham dans le manuscrit de Cosmas au Vatican, comme celui de Josué dans le rouleau conservé dans la même bibliothèque, nous ne pouvons citer que le revers de l'autel de Saint-Cuthbert, où l'on croit distinguer les traits d'un prêtre célébrant; l'autel de Ferentillo¹, où un personnage en orante, placé sous un calice, a peut-être dans la pensée de l'auteur représenté le sacrificateur chrétien. Les images nous manquent pour combler cette lacune, mais nous pourrions fouiller dans les vieux missels de ce temps, et y trouver des documents qui les remplacent: l'Église d'Irlande, si florissante alors, et qui envoyait à son tour des missionnaires à l'Italie, nous ouvre sous ses rubriques de précieux renseignements². On y retrouve des similitudes si parfaites avec la messe romaine, qu'il est permis d'en imaginer les actes d'après celle-ci; non-seulement les mots de la Consécration employés aujourd'hui, mais le Canon, le Memento des morts, etc., y sont fidèlement reproduits.

On peut consulter le missel de Bobbio légué par saint Colomban à ses disciples d'Italie, qui con-

tient des prières conformes aux nôtres, le Canon même de la messe romaine, depuis le commencement jusqu'à l'Agnus Dei; — l'antiphonaire du du monastère de Bangor, et surtout un traité *d'exposition* de la foi conservé dans le Leabhar Breac¹, où l'on voit expliqués jusqu'à l'histoire et aux symboles des couleurs liturgiques sur les vêtements; — la collection du Canon irlandais, en 700, où nous voyons décrit l'office des sous-diacres qui prennent, comme à Rome, les oblations des mains du peuple et qui présentent à l'autel les calices eucharistiques; — le traité Seanchus Beagh, où nous trouvons indiqués les devoirs des sept ordres ecclésiastiques depuis celui attribué au sous-diacre qui préparait les vêtements de l'autel, qui étendait les linges sur la table sacrée, qui disposait l'eau et le vin pour le sacrifice, jusqu'à celui du diacre qui versait le vin et celui du prêtre qui le consacrait.

Mgr Moran nous montre, d'après un manuscrit du vii^e siècle, Patrice et ses compagnons arrivant dans un lieu nommé Dumhagraidh, où il désirait célébrer la messe, n'ayant aucun des instruments du saint sacrifice; le saint découvrit miraculeusement un autel d'un travail admirable², qui portait aux quatre angles quatre calices de verre et qu'il fallut déterrer avec précaution de peur de les briser.

Il serait peu difficile, on le voit, de faire des images de la messe, d'après ces vieux missels, qui en dépeignent tous les actes, en consultant pour les vêtements sacerdotaux les mosaïques contemporaines de saint Venance, de saint Théodore, les miniatures du Cosmas à Rome, etc.

Nous avons hâte de sortir de cette époque barbare, où l'on marche pour ainsi dire à tâtons, dans de véritables ténèbres, pour arriver à l'époque carlovingienne, sur laquelle le génie de Charlemagne fait luire de nouveaux rayons de l'art antique. Ici, sous ce jour brillant, nous distinguons enfin des monuments réels, gardiens certainement fidèles des traditions primitives et qui sont d'autant plus précieux qu'ils nous apparaissent sans aucun voile symbolique. Sous les mystiques images des catacombes et des sarcophages nous avons sans doute montré d'une manière

1. *Bulletin d'Archéol. chrét.*, 1875, 183.

2. MORAN, *Essays on the origine Early Irish Church*. Dublin, 1864.

1. MORAN, p. 170.

2. Altare mirabile lapideum.

incontestable l'intention des artistes de figurer le saint sacrifice; mais, habitués aux secrets des temps de persécution, ils nous livrent des tableaux plus intéressants au point de vue dogmatique qu'à celui de la liturgie. Désormais nous aurons sous les yeux des scènes de la messe dans lesquelles sont exactement groupés les moindres détails qui les concernent, la forme des meubles sacrés, les vêtements, les gestes du prêtre, l'attitude des fidèles. De telles scènes, encadrées de monuments de style classique, portent en elles-mêmes le souvenir authentique de traditions primitives.

Il n'est pas étonnant que le saint sacrifice soit alors spécialement honoré par les imagiers, lorsque les pieux empereurs l'entourent d'un respect dont les capitulaires nous fournissent d'abondants témoignages; d'après les édits impériaux, le jour du Seigneur devait être livré au repos, le privilège de l'église paroissiale était maintenu contre les oratoires particuliers. Pendant la messe, les fidèles devaient garder le silence, se recueillir en se rappelant la parole de Dieu: « Écoute en silence, Israël! » La vigilance était poussée jusqu'au point de défendre au peuple de s'éloigner du lieu saint avant l'Oraison dominicale ou la bénédiction de l'évêque¹.

On comprend d'après cela, le soin, la beauté des représentations du IX^e siècle que nous avons recueillies et leur grand nombre, eu égard à leur ancienneté. Commençons la série des représentations que nous avons gravées pour cette époque, à l'incomparable manuscrit de la Bibliothèque nationale, connu sous le nom de *Sacramentaire de Drogon*. (Fds latin, n° 9428.)

Ce sacramentaire paraît avoir été exécuté sous le pontificat de l'évêque Drogon; il a chacun de ses plats orné d'un cadre d'argent dans lequel sont disposées neuf petites plaques d'ivoire. Nous décrivons d'abord la face principale exclusivement consacrée à la représentation des scènes successives de la messe. (Pl. IV.)

FIG. 1. — Le premier tableau retrace la préparation du sacrifice. Le célébrant est arrivé du *secretarium* à son trône où a lieu, pour ainsi dire, une seconde vestition ainsi que cela se fait encore à Rome pour le Pape. Sur les accoudoirs du trône pendent les plis de la chasuble qu'il vient de revêtir; le clerc qui lui a prêté son ministère est encore par derrière debout

sur un escabeau; les autres clercs, rangés sur les bancs qui accompagnent le trône, attendent le commencement de la cérémonie. Les rideaux du ciborium sont déjà retroussés, les enfants de chœur arrivent avec leurs cierges fixés dans des chandeliers à larges bobèches. Tout est prêt pour le saint sacrifice.

On remarquera le ciborium: il est couronné par un fronton carré et un attique; du milieu pend une couronne votive, qu'on a quelquefois prise pour une lampe ou pour la réserve eucharistique, mais sur lequel sa répétition plus explicite en d'autres parties de l'ivoire ne laisse aucun doute; à gauche, dans la nef, cinq ou six couronnes sont suspendues au plafond de l'église.

FIG. 11. — La seconde scène nous montre l'action commencée: le célébrant a quitté son trône, il vient, suivi de ses acolytes et de ses clercs, s'incline devant l'autel où il récite le *Confiteor*. Un premier encensement a lieu.

FIG. III. — Le prêtre est monté à l'autel, il baise le diacre, comme fait encore le Pape pour un des cardinaux. L'autel est composé de deux arcades et soutenu par des pilastres à bases et chapiteaux moulurés. Au-dessus, une couronne suspendue par trois chaînes est ornée de pendeloques, sans doute en pierres précieuses.

FIG. IV. — Le prêtre baise le livre posé sur l'autel et soutenu par le diacre. Derrière, un clerc est monté sur un escabeau, il a les mains jointes; deux autres semblent présenter les livres sacrés en s'inclinant; ils sont montés sur le socle mouluré de l'autel.

Mgr Barbier de Montault pense que cette scène devrait être mise avant celle de la figure 3.

FIG. V. — Le célébrant retourne à son trône où il restera jusqu'à l'Offertoire, il a les mains jointes et croisées et est suivi d'un nombreux clergé. La forme du ciborium, mieux exprimée ici que dans les autres panneaux, est remarquable. L'édicule se compose de deux étages comme celui actuel de Saint-Jean-de-Latran, lequel doit rappeler, sous son style du XIV^e siècle, une antique disposition. La partie supérieure était sans doute destinée à garder les reliques.

FIG. VI. — Le prêtre revient à l'autel au moment où les oblations se préparent; les clercs l'assistent et soulèvent en l'accompagnant les coins de sa chasuble, comme cela se pratique encore.

FIG. VII. — Il redescend vers les fidèles pour recevoir les offrandes, il prend le pain d'une femme qui lui baise la main en le lui présentant. Les femmes ne

1. BALUZE, *Capitulaires*, t. I.

pouvant franchir le chancel, il reçoit l'offrande au-dessus de cette clôture. Mgr Barbier de Montault a retrouvé cette coutume encore vivante dans l'église de Milan. Le célébrant, dit le cardinal Bona, ayant à ses côtés le diacre et le sous-diacre, précédé de deux acolytes qui portent deux vases d'argent, descend à l'entrée du presbyterium où on lui donne, selon l'ancienne coutume, les offrandes de pain et de vin. Elles sont présentées par deux vieillards de l'école de saint Ambroise, revêtus d'une écharpe blanche, la tête couverte d'un capuce noir et environnés des autres vieillards. Ils offrent chacun trois hosties et un petit vase d'argent rempli de vin blanc. Descendant ensuite à l'entrée du chœur inférieur, le prêtre y reçoit les offrandes des femmes que deux des plus âgées lui présentent avec les mêmes cérémonies.

Dans notre ivoire, après avoir pris l'offrande, le prêtre retourne de nouveau à l'autel, il y pose le pain après l'avoir coupé en deux. Le servant lui baise aussi la main.

FIG. VIII. — Selon Mgr Barbier de Montault, qui nous a beaucoup aidé dans l'interprétation de ces sujets, le VIII^e tableau nous figure l'offrande du vin que les fidèles viennent de fournir en suivant les prières de l'Offertoire. Le calice est sur l'autel, un des diacres tient le missel ouvert sous les yeux du prêtre, les clercs sont agenouillés par derrière, les encensements recommencent.

FIG. IX. — Le dernier tableau représente la communion du prêtre. Le célébrant commence par les ordres supérieurs et finit par les mineurs.

Selon le catalogue que M. Delisle a publié pour l'exposition des manuscrits de la réserve, ce beau codex aurait été exécuté sous le pontificat de l'évêque Drogon, entre les années 826 et 855. Il est certain, et je ne crois pas que personne le conteste, qu'il date du IX^e siècle : son style, celui des miniatures, aussi bien que de l'écriture le rapprochent des manuscrits carlovingiens les mieux datés et notamment de la fameuse bible de Charles le Chauve. C'est la même prodigalité de l'or dans les capitales, et de la couleur appelée cendre verte dont les peintres de ce temps faisaient grand usage, la même manière de dessiner les feuillages, les couronnes suspendues, etc. La seule objection porte sur la date des ivoires qui ornent les deux plats du livre et qu'on voudrait faire descendre de trois siècles. Cette opinion se fonde sur une note écrite au XI^e siècle, sur le f^o 129 du manuscrit et

ainsi conçue : « *Desunt petra lxxviii, seraculum I* » ; on en tire comme conséquence que l'ivoire ne faisait pas partie de la couverture primitive. La conclusion ne me semble pas fort logique, et la présence de ces nombreuses pierreries n'empêche aucunement celle de de l'ivoire ; en effet, si on mesure en hauteur et en largeur les neuf petits tableaux, on s'aperçoit que leur groupe laisse tout autour du manuscrit une marge d'environ 0^m, 03. Ce cadre était nécessairement la place des pierres précieuses ; pour s'en convaincre, il suffit de jeter un regard sur les belles reliures qui sont disposées dans la vitrine même de notre sacramentaire et dont les ivoires sont presque toujours environnés de cabochons.

Si nous écartons cette objection, que j'appellerai négative, nous pourrions trouver en faveur de l'antiquité de l'ivoire des arguments qui les rapprochent intimement des miniatures qu'ils recouvrent. Ces analogies, qui avaient frappé déjà M. Charles Lenormant et M. Labarte, se manifestent à chaque page. Il ne s'agit pas seulement d'une conformité générale, mais de similitude de détails qui frappe d'une façon plus précise. On nous permettra d'en citer quelques-uns pris surtout dans l'architecture et les objets mobiliers qui sont la meilleure caractéristique. Si nous comparons les autels, fig. 3-4 de notre ivoire avec celui de la miniature f^o 87, nous verrons le même profil à la table, les mêmes arcatures avec bases et impostes identiques et la forte moulure, qui lui sert de base, aussi répétée aux fig. 5 et 38 ; un ciborium à deux étages avec fronton triangulaire au sommet, supporté par quatre colonnes auxquelles sont rattachés les rideaux liturgiques ; la fig. 8 et f^o 51, nous offrent un ciborium d'une physionomie encore plus semblable, quatre colonnes avec chapiteaux pareils, surmontés d'un fronton triangulaire et au-dessus d'une coupole soutenue par des colonnettes ; aux fig. 8 et f^o 87, identité dans la forme du calice.

La figure 8 et le f^o 46, v^o, nous présentent la lecture du prêtre auquel le diacre tient le missel ; mêmes attitudes, même disposition des personnages, on croirait que la même main s'est servie du ciseau et du pinceau.

Nous n'insistons pas, nous croyons que ces rapprochements suffisent à établir la contemporanéité de l'ivoire et du parchemin¹.

1. On peut, pour ce codex, consulter les ouvrages sui-

Nous avons donné une des faces de cette belle reliure d'ivoire qui concerne intégralement nos études. Le revers, où nous trouvons représentées diverses bénédictions, présente aussi des sujets que nous ne pouvons négliger.

Un petit panneau que nous avons gravé (Pl. V, fig. 2) représente la lecture du bénédictionnaire sur l'autel. Un des diacres, les mains voilées, tient le livre ouvert; le second diacre et l'enfant de chœur paraissent enveloppés dans des écharpes; le prêtre soutient le livre de sa main gauche. Un ciborium à quatre colonnes et frontons s'élève au-dessus.

Le bas-relief que nous retraçons (fig. 3) paraît représenter la bénédiction du pain; les deux acolytes le portent sur un brancard, derrière eux un diacre, après avoir trempé une branche de buis dans le bénitier que tient l'enfant de chœur, en asperge le brancard. Le célébrant se recueille dans l'oraison avant de se retourner et de prononcer la formule de bénédiction.

Ouvrons maintenant cet incomparable manuscrit, dont la couverture annonce dignement les merveilles intérieures.

(Fig. 1) au f° 15, v°. Dans la grande lettre T, nous voyons au centre Melchisédech consacrant devant l'autel, miniature de 0 m. 045 que nous avons grossie dans notre reproduction¹. Le prêtre a les cheveux blancs, le nimbe d'or, la tunique violette, le manteau gris, le fond est vert. L'autel élevé sur deux degrés porte une nappe blanche, un calice d'or avec anses, les pains eucharistiques; au-dessus une couronne avec pendeloques est suspendue à la trabe; la main divine sort d'un nuage. Dans les bras du T, à droite et à gauche, Abel et Abraham offrent des agneaux.

(Fig. 4) au f° 14, v°, un V d'une grande dimension avec tige et ornements d'or, porte au sommet d'une de ses branches un prêtre prononçant les paroles de la liturgie; il est placé devant l'autel, où l'on voit un pain et un calice à anses. Au-dessus un ciborium, terminé par une double pyramide, est garni de rideaux

vants :

LENORMANT, *Trésor de numismatique et de glyptique*, pl. XVIII et XIX, p. 13. (Reproduction des ivoires par le procédé Colas.)

LABARTY, 2^e édit., *Les arts industriels*, t. II, p. 107.

CURMER, *Imitation de Jésus-Christ*, p. 178-182.

WESWOOD, *Fictile theories in the South Kensington museum*, 1876.

M. Bordier en a fait un dessin dans sa belle collection de manuscrits.

I. M. de Bastard l'a copiée en chromo. — P. CAHIER, *Nouveaux mélanges*, 1874, p. 115-125.

et du regnum d'or. Cette miniature n'a, dans l'original, que 0 m. 025; nous l'avons grossie.

Sur l'autre branche du V est figuré dans un tabernacle l'agneau du saint sacrifice.

(Fig. 5) au f° 83, dans la panse d'un P, l'apparition de l'ange à Zacharie nous offre encore de curieux détails, l'autel avec arcades, la couronne qui la surmonte, le ciborium et son tabernacle, l'encensement, etc.

Le f° 46, sur le verso, mérite notre attention; dans un V très-élégant, enrichi de feuillages d'or, le miniaturiste a représenté une scène de la messe; le prêtre porte la chasuble et le pallium, qu'on voit sur son dos. Le diacre, debout près de l'autel, tient le missel ouvert sous les yeux du prêtre. L'autel porte une corniche et des pilastres d'or, le ciborium avec des colonnes de porphyre et un fastigium, nous montre des rideaux d'azur, relevés le long des colonnes. Deux clercs, le visage tourné en arrière, s'avancent vers le chœur.

C'est au folio 87, v°, que nous devons spécialement nous arrêter; nous y trouvons une image de la messe qui occupe tout l'intérieur d'une grande majuscule D, et qui retrace avec perfection la cérémonie du saint sacrifice au IX^e siècle. Le prêtre, comme dans les premiers temps, est encore tourné vers le peuple; tonsuré, vêtu d'une chasuble pourpre, d'une tunique verte, il étend les mains au-dessus du calice. L'autel composé d'une table d'or, d'arcades et de moulures de base aussi en or, est érigé sous un ciborium. Ce ciborium est très-remarquable, il a deux étages, ses frontons sont soutenus par quatre colonnes d'or le long desquelles sont nouées les courtines; elles portent un tabernacle avec arcades et coupole, dans lequel on devait exposer les reliques. Une couronne d'or est suspendue au-dessus de l'autel. (Pl. VI.)

Le presbyterium, dans lequel le prêtre se trouve seul, est dallé en marbre éclatant et séparé de la nef par un chancel à hauteur d'appui.

Derrière ce chancel, et c'est le point le plus intéressant de ce petit tableau si expressif, on voit s'empresser la foule recueillie des fidèles. Devant cette nombreuse assemblée, dont chaque individu porte une physionomie qui lui est propre, dans l'attitude générale que l'usage lui impose, il semble qu'on assiste à une messe antique. Les premiers assistants, peut-être les chantres, comme leur costume, longues manches, chasuble, semble l'indiquer, sont debout mais peu inclinés; ils ont les mains étendues et ouvertes. Derrière ce premier groupe, les simples fidèles ne sont

pâs agenouillés comme plus tard, ils s'inclinent en ouvrant les mains. Vêtus de simples tuniques vertes, bleues, rouges, etc., ils ont tous la tête découverte, les cheveux bruns et courts. Tous ont le visage tourné vers le sanctuaire, un seul regarde un de ses compagnons. Ce chef-d'œuvre mérite d'être étudié dans les moindres détails, où perçent les traditions antiques et où nous saisissons le lien qui les rattache aux usages modernes¹.

On trouvera sur la planche (VII) les miniatures de deux sacramentaires carlovingiens que l'on conserve dans les bibliothèques de Tours et d'Autun. La première représente un prêtre élevant les mains et croisant les doigts. Il est vêtu d'une chasuble rouge ponceau, avec bordures d'or et orfrois, d'une tunique violette (deux bandes frangées passent sous les plis de la chasuble), enfin de chaussures noires. L'autel maçonné paraît posé sur trois degrés, le calice est d'or, la patène d'argent. Nous avons gravé près de cette miniature le fragment d'un V majuscule qu'on voit en tête du livre, à ces mots : *Verè dignum et iustum*, et qui donne une intéressante image de la main du prêtre tenant l'hostie dans ses doigts au moment de la Préface. Le recto du folio 2 est presque entièrement occupé par cette initiale richement décorée d'or et de pourpre.

Cette planche est complétée par une miniature du sacramentaire de l'abbaye d'Elnon que l'on conserve à Autun ; notre ami, M. de Ferry, a eu l'obligeance de la copier pour cet ouvrage ; elle concerne très-spécialement la célébration de la messe en nous montrant les ministres secondaires qui y prennent part et les caractéristiques de leurs attributions. On voit d'abord au centre le sous-diacre chargé du soin du calice et de la burette, qui tient un de ces vases dans chaque main ; il est monté sur l'ambon, parce qu'il avait depuis quelque temps alors (D. Martène dit depuis le VIII^e siècle) la charge de lire l'Épître.

A sa droite sont rangés le lecteur qui lui présente un livre, le portier avec ses clefs, à sa gauche l'exorciste avec un livre, enfin l'acolyte avec son flambeau, qui rappelle l'antique fonction qu'il possédait d'allumer les cierges dans les églises ; nous reviendrons sur cette curieuse miniature à propos des vêtements sacerdotaux.

1. Cette miniature a été reproduite en chromo par M. de Bastard.

La face postérieure du célèbre autel d'or de Milan nous présente deux célébrations de la messe datées du IX^e siècle. La première nous montre saint Ambroise devant l'autel et le visage tourné vers le peuple, pendant que le diacre lui présente le calice ; à la droite il guérit un malade en mettant son pied sur le sien. Nous ferons remarquer dans ce tableau que le saint a le pallium, le diacre l'étole ; l'autel, comme cela se rencontre souvent à l'époque carlovingienne, est cubique, orné de croix dessinées par des perles et soutenu sur une large base. Sous cette scène on lit l'inscription : « *Ubi pede Abrosius calcet dolenti.* » (Pl. VIII.)

Le second sujet de la messe est figuré à propos du miracle que rapporte la légende, d'après lequel on suppose que saint Ambroise, au milieu du saint sacrifice, se serait endormi et, ravi par sa vision, aurait assisté à Tours aux obsèques de saint Martin ; le saint docteur est debout devant l'autel, il a les yeux fermés ; le diacre le prévient que la lecture de l'Évangile commence et il lui touche l'épaule pour le réveiller. On lit au-dessous : *Ubi sup., altare dormiens Turoniam petit*. Diverses observations sont à faire sur ce bas-relief : L'autel est comme le précédent, mais on y voit le livre sous les mains du célébrant ; au-dessus est suspendue une couronne ornée de perles et de cabochons à laquelle sont attachées trois croix ; sur sa chasuble le saint porte encore le pallium dont on voit une des bandes sur le dos. Le diacre chargé de lire l'Évangile est simplement monté sur un escabeau ; faut-il voir dans cette disposition un artifice du sculpteur ne possédant qu'un étroit espace pour développer sa pensée, ou le souvenir d'une coutume antique et la figure d'un ambon primitif ? les deux hypothèses sont admissibles, elles le sont même simultanément, et nous pensons que les premiers lecteurs de l'Église, aussi à l'étroit dans les sombres chapelles des catacombes que les personnages de ce tableau dans le cadre qui les circonscrit, n'avaient d'autre tribune qu'un escabeau qui les élevait un peu au-dessus des fidèles. Dans la miniature à peu près contemporaine du manuscrit d'Elnon qu'on a précédemment décrite, la forme de l'ambon est exprimée de la même manière.

La bibliothèque de Francfort-sur-Mein possède un ivoire fort curieux représentant la célébration du saint sacrifice de la messe et attaché à la couverture d'un lectionnaire du XIII^e siècle. La plaque est très-allongée et n'a pas dû être faite pour cet usage. Dans le fond, en haut, on voit une coupole soutenue par

des colonnes corinthiennes et dominée par des anges, d'un style tout à fait antique, aux ailes étendues, les mains en orantes.

Au-dessous, les diacres assistent l'évêque; saint Évariste avait prescrit que sept diacres entoureraient l'évêque lorsqu'il prêcherait. Benoît XIII rétablit cet usage et n'y manquait jamais dans sa cathédrale de Bénévent. Quand l'évêque officie, son chapitre se divise ainsi en prêtres, diacres et sous-diacres. Pour la bénédiction des saintes huiles, le Lundi-Saint, il faut encore douze prêtres, sept diacres et sept sous-diacres. Sur notre ivoire c'est bien un évêque qui célèbre, nous sommes au moment qui précède la consécration, à l'imposition des mains; il est tourné vers les fidèles selon l'ancien rit ¹.

Les chandeliers ne sont pas posés sur l'autel, mais sur le sol, comme à l'émail de la Pala d'Oro de Venise; il est fort probable qu'il y avait un troisième cierge par derrière. Sur l'autel on voit un calice à anses, une patène contenant sans doute des hosties, deux livres, l'évangélaire et le missel. L'évangélaire est fermé, mais sur les deux pages du missel on lit ces inscriptions :

† TE IGI	SUPPLICES
T(UR) CLEME	TE ROG
NTISSIM	AMUS ET
E PATER	PETIMUS NT
PER IHM	UT ACCE
XRM FI	PTA ABE
LIUM TU	AS ET BE
UM DM	NEDICAS
NOST RUM	HEC DONA.

Cette prière du commencement du Canon est écrite, selon M. Weswood, en caractères tout à fait anglo-saxons ou irlandais, forme onciale; ils sont si fins qu'il faut une grosse loupe pour les déchiffrer.

1. Selon Mgr Barbier de Montault, auquel nous devons les observations liturgiques que nous rapportons ici, les cinq personnages qui chantent en avant de l'autel, sont cinq prêtres en chasuble qui célèbrent avec l'officiant. Autrefois il n'y avait qu'une seule messe dans chaque ville, elle était dite avec l'assistance des prêtres ou curés : c'est ainsi qu'à Angers, jusqu'à la fin du siècle dernier, aux principales solennités, lorsque l'évêque officiait à la cathédrale, les curés de la ville que l'on appelait curés cardinaux étaient obligés d'intervenir à la fonction. Il reste une trace de cet usage d'une messe unique, dans la messe du Jeudi-Saint. La célébration n'existe plus que dans deux cas : au sacre d'un évêque et aux ordinations.

Passavant, en la rapportant, a mis un p à la place du b dans *habeas*, et *penedicas* au lieu de *benedicas*.

Les hosties réservées dans la patène étaient vraisemblablement destinées à la communion du clergé, dont il reste un souvenir dans la communion générale du Jeudi-Saint et celle des diacres, comme le pratique le Pape aux pontificaux. La nappe est très-courte et roide, ce qui n'est pas ordinaire. Elle est ornée de dessins damassés ou brodés que l'ivoire indique à peine. Les rosaces sculptées dont l'autel est orné représentent sans doute un parement d'orfèvrerie, ce qu'Anastase et l'inventaire de Clermont désignent sous le nom de *tabula*.

En avant, dans la schola, cinq chantres s'associent à la fonction sainte.

On objecte contre l'authenticité de cet ivoire des détails singuliers, comme les galons ornés de croix aux manches des dalmatiques et les festons au bas de ces vêtements; mais ce qui doit nous fixer en dehors même du style de l'architecture et de la bordure bien carlovingienne, c'est la couverture du livre du ^{xiii} siècle auquel il est attaché, et pour laquelle il n'a pas été fait; il doit donc être antérieur à cette époque et dépasse, par conséquent, les périodes de falsifications modernes ¹.

Nous avons dessiné, à la bibliothèque de Munich, une miniature publiée dans nos études sur l'Évangile (Pl. LXXXXV, fig. 1), et qui appartient à une bible du ix^e siècle (780-850). Elle représente Notre-Seigneur entre les deux pèlerins d'Emmaüs sous les traits d'un prêtre célébrant la messe entre deux diacres. Sa tunique est bleue, son manteau violet. L'autel est cubique, élevé sur une plinthe moulurée et ornée de tables rentrantes. Une nappe blanche, bordée en avant d'un dessin géométrique, retombe de tous côtés. Sur le dessus, on remarque un calice sans anses et une patène sur laquelle je crois distinguer quatre hosties. Les diacres ont des tuniques blanches ².

1. LABARTE, *Les arts industriels*, 2^e édition, 1, 119.
PASSAVANT, *Archiv. für Frankfurt geschichte und Kunts*, 1839. (Assez fidèle gravure, mais l'autel est raccourci.) Cahier, 1839, pl. IV, *Archaeol. Journal* xix, 228, article de Westwood.

Cet ivoire a été aussi publié dernièrement en photographures par M. Heinrich Keller de Francfort; c'est d'après cette publication que nous l'avons copié.

2. HEFNER vient dernièrement de la publier en chromo dans *Costumes, œuvres d'art et ustensiles*, pl. XII.

Nous donnons sur la même planche que l'ivoire de Francfort un ivoire conservé au Louvre et que nous attribuons à peu près à la même époque. Celui-ci accompagne une autre plaque identique comme forme, qui devait être fixée au verso du même missel et qui représente l'administration des sacrements. L'ivoire que nous offrons figure le saint sacrifice avant la lecture de l'Évangile. Les trois étages de sujets correspondent aux trois précinctions des anciennes basiliques, le presbyterium, la schola ou chœur des clercs et enfin les nef s livrées aux simples fidèles.

Dans la première partie, le célébrant regarde l'assemblée et semble dire *Dominus vobiscum* en étendant les bras; à sa droite, l'assistant lui présente le livre. L'autel est recouvert d'une nappe assez longue, mais qui laisse cependant voir dans le bas son parement orné; aux angles paraissent des sortes d'antéfixes qui maintiennent la nappe.

Un dais est suspendu au-dessus de sa tête et accompagné de deux lampes; on sait que les canons obligeaient d'abriter la célébration des saints mystères sous un voile à défaut de ciborium; c'est sans doute un dais de ce genre qui est retracé ici.

Au-dessous du presbyterium on a figuré le diacre qui transporte solennellement l'évangile entre les deux thuriféraires; il tient le livre obliquement, comme cela se pratiquait encore dernièrement dans la liturgie poitevine¹; tout le reste du cortège est composé de clercs dont quelques-uns ont la chasuble. Dans le bas s'étend l'assemblée des fidèles. Les colonnes sont peut-être une réminiscence de l'iconostase qui les séparait du chœur.

Cet ivoire nous paraît certainement carlovingien, toutefois il ne nous semble pas conserver l'accent antique du précédent et nous croyons y découvrir l'origine du style roman qui apparaît sous les derniers héritiers de Charlemagne; il est possible qu'il ne soit pas antérieur au x^e siècle.

Nous compléterons la revue des monuments carlovingiens que nous avons pu recueillir par une vignette dessinée dans la célèbre bible de Charles le Chauve au f^o 130, v^o. Le sujet fait partie de la majuscule V. L'autel en or, décoré de dessins et rosaces avec un socle talusé, supporte les flammes du sacrifice; au-dessus, le Christ en buste se montre entre deux ché-

rubins qui nous rappellent le passage de la Préface : *Per quem majestatem tuam laudant angeli, adorant dominationes, tremunt potestates, celi caelorumque virtutes ac beata seraphim, socia exultatione concelebrant*. On sait que les plus anciens crucifiements se représentaient par l'image du Christ figurée en buste au-dessus d'une croix. Les cheveux et l'habit du Sauveur sont en or. Son nimbe dessiné par un cercle rouge; les chérubins sont en or, excepté deux de leurs ailes grises.

La pénurie d'images que nous déplorions, avant l'avènement de Charlemagne, se fait de nouveau sentir après lui en Occident, et nous sommes obligé ici, pour combler cette nouvelle lacune, de demander des types à l'art bysantin.

Le fameux Ménologe grec du Vatican, auquel nous ferons dans la suite de cet ouvrage de fréquents emprunts pour les précieux détails liturgiques qu'il contient, nous fournit quelques représentations intéressantes; ayant occasion d'y revenir, nous nous contentons de les mentionner.

Au 16 janvier, dans la fête des chaînes de saint Pierre, on voit devant le chœur un prêtre qui s'incline comme pour l'Introït. Au 23 septembre, fête de saint Zacharie, nous assistons aux encensements de l'autel qui accompagnaient le divin sacrifice. (Pl. CV.)

Enfin, le 11 octobre, fête de saint Philippe apôtre, le saint debout sous un ciborium, devant un autel richement drapé, lève les mains dans l'attitude de la prière; il porte une tunique bleue, une chasuble jaune, une pallium blanc avec croix noires; le fond est bleu, l'autel vert avec ornements d'or.

Nous attribuons aussi au x^e siècle les petits émaux de la Pala d'Oro de Saint-Marc de Venise, parmi lesquels nous remarquons une célébration; c'est tout à fait la donnée carlovingienne, le prêtre regardant les fidèles, les bras étendus, l'autel somptueusement orné, sur lequel posent le calice, la patène, le missel et le corporal. Deux grands chandeliers sont placés à terre à droite et à gauche.

Nous avons cité tout à l'heure le manuscrit de Munich qui nous présente la célébration de la messe dans la scène des pèlerins d'Emmaüs; les colonnes du ciborium de Venise nous donnent le même sujet sur un de leurs bas-reliefs; on y voit trois personnages

1. Mgr Barbier de Montault.

derrière un autel demi-circulaire, porté sur des pieds, garni en avant de trois *fenestelle*. Dans l'arcade, à droite, un serviteur apporte un plat ¹.

La décadence qu'on observe dans l'histoire de l'art, à la chute de l'empire carolingien, et qu'on s'explique facilement par les déchirements politiques qui l'accompagnèrent, s'arrête peu à peu au XI^e siècle devant la renaissance romane; dans la recherche de nos images de la messe, nous pouvons apprécier ces diverses phases par les monuments qui s'offrent à nous et qui commencent alors à devenir plus nombreux.

La basilique primitive de Saint-Clément nous fournit deux représentations des cérémonies de la messe au XI^e siècle dans les fresques qu'on y a découvertes. La première, la mieux éclairée, est dans le narthex et rappelle la translation des reliques de saint Cyrille.

On y aperçoit le convoi funèbre; le saint, revêtu de ses habits pontificaux, est porté sur un lit mortuaire. Le pape Nicolas I^{er} suit le cortège, soutenu comme nous le représente l'ancien *Ordre romain*, par deux grands dignitaires de l'Église. Les quatre jeunes clercs, qui portent le corps de saint Cyrille, parviennent au sanctuaire où le prêtre célèbre la messe. Celui-ci, tonsuré, nimbé, revêtu de la chasuble et du pallium, étend les bras en regardant le peuple; un diacre, habillé d'une riche tunique, présente sur ses mains voilées un vase sacré; la fresque qui manque à cet endroit ne permet pas de se rendre exactement compte de sa forme. Il est probable, à en juger par la peinture dont nous allons parler tout à l'heure, que le calice ministériel avec anses était celui posé sur l'autel, où nous voyons encore le pied. (Pl. XII.)

L'autel est richement orné d'un tapis à dessins géométriques, sur lequel est étendue une nappe blanche, avec bordures et franges. C'est sur cette nappe qu'est ouvert le missel où on lit cette légende : « *Per omnia secula seculorum. Pax Domini sit semper.* »

Cette fresque est très-curieuse pour les divers détails liturgiques qu'elle met en lumière, tels que : la mitre papale, les croix, crosses, bannières, palmes qui l'accompagnent, les encensements, les lampes qui brûlent au-dessus de l'autel, les vêtements de l'autel; nous aurons plus tard occasion d'y revenir et

de les décrire aux articles qu'ils concernent. On trouvera les couleurs du tableau indiquées au bas de notre gravure. Saint Cyrille vivait vers le X^e siècle; mais, selon M. de Rossi, l'inscription qui place le fait de la translation des reliques sous Nicolas I^{er} rappelle une erreur chronologique qui s'est produite vers le XI^e ou XII^e siècle, et nous désigne implicitement cette date comme celle qu'il convient d'attribuer à cet ouvrage ¹.

Une seconde fresque, plus difficile à étudier à cause de l'obscurité du souterrain, a été découverte sur un des murs d'entrecolonnement de la nef, du côté de l'Évangile; elle nous montre saint Clément célébrant la messe et revêtu du pallium et de la chasuble. Il tient le manipule de la main gauche et étend les bras, et au lieu, comme dans la première peinture, de célébrer en regardant l'assemblée des fidèles, il semble se retourner pour leur adresser le souhait pacifique; son nom : *Scs. Clemens papa* est écrit près de lui. Sur l'autel on voit le calice à anses, la patène d'or et le missel ouvert sur ces mots : *Dominus vobiscum, Pax Domini sit semper vobiscum*. Un lustre brûle au-dessus du sanctuaire.

Deux évêques, que l'on distingue à leur bâton pastoral, se tiennent derrière lui, un peu de côté. On remarque encore deux fidèles, un homme tenant d'une main un cierge allumé et présentant de l'autre des offrandes au pontife; ce sont Benon de Rapiza et son épouse, Marie, donateurs de la fresque. De l'autre côté on aperçoit le paën Sisinius qui s'était furtivement introduit dans le lieu de réunion des chrétiens pour épier sa femme nouvellement convertie; il vient, en châtement, d'être frappé de cécité. Les archéologues attribuent ces fresques au XI^e siècle. Le cognomen de Rapiza, nous dit M. de Rossi ², conviendrait à peine au XI^e siècle, où il était rare à Rome et réservé aux grandes familles, à plus forte raison ne pourrait-on l'appliquer à une époque plus reculée; d'après Muratori, l'usage des surnoms commençait à se répandre alors et surtout au XII^e siècle. Nous savons, en outre, que les Rapiza firent à Rome leur première apparition vers le XI^e siècle. Ces données montrent suffisamment que les piliers entre les colonnes ne furent construits qu'à la fin du XI^e siècle, dans un but de consolidation malheureusement inefficace. Le cardinal Anastase, qui florissait au début

1. GARRUCCI, *Storia dell'arte*, VI, pl. 496.

1. *Bull. d'Arch.*, 1870, p. 160.
2. *Id.*, 1870, p. 160.

du XII^e, renonçant à ces restaurations, résolut d'abandonner l'antique basilique et de l'ensevelir sous la nouvelle qu'il fit ériger.

Un des plus beaux manuscrits de la réserve de la Bibliothèque nationale nous fournit la miniature de la communion de saint Denis que nous avons gravée sur la planche XIII. L'apôtre des Gaules, emprisonné avec ses deux compagnons, Rustique et Eleuthère, voit Notre-Seigneur apparaître pendant qu'il célèbre la messe et lui servir la communion. Le Sauveur a une tunique bleue et un manteau brun garnis d'or; il tient à la main gauche un rouleau d'or fermé et de la droite offre à saint Denis une hostie d'or avec croix rouge. Le saint incliné, ouvrant les bras en signe d'adoration, porte une chasuble verte dont les dessins sont rouges sur or. L'un des deux acolytes est habillé de même, sauf que sa chasuble est bleue; le second a une tunique jaune semée d'or, avec bande étroite et rouge la traversant verticalement. L'autel est fort curieux; il est jaune clair, sans doute pour imiter la pierre, orné de deux bandes d'or avec pois rouges et talusé dans le bas; sur la table, il porte une patène et un calice en or à anses. Nous ferons remarquer la forme de la patène qui est plutôt celle d'une coupe montée sur pied qu'un simple plat. Mgr de Montault croit y reconnaître le scyphus. La prison est représentée par l'enceinte crénelée verte qui encadre cette scène. L'artiste a accompagné son tableau de quatre médaillons placés symétriquement autour qui contiennent les allégories des vertus cardinales.

Nous avons dessiné sur la même planche un fragment d'une autre miniature du même manuscrit qui représente un petit sanctuaire dont l'autel est garni d'une croix et d'une nappe avec pentes d'or¹.

La bibliothèque de Troyes, si riche de manuscrits, en possède un du XI^e siècle, relatif aux miracles de saint Benoît et d'un prix inestimable comme intérêt liturgique. Au f^o 70, nous trouvons la messe d'enterrement de saint Maur² (Pl. X); à gauche, on donne

1. LABARTE, *Arts industriels*.

2. Dolor lateris graviter beatum invasit Maurum, qui languore ingravescente, quadragésimo primo adventus sui ad eundem locum anno decimo octavo kalendarum fe-

le saint viatique au mourant qui s'était fait transporter dans l'église de Saint-Martin. Le prêtre tient d'une main une hostie crucifère qu'il présente au malade et de l'autre le calice contenant le précieux sang. La tige au-dessus du calice est peut-être le chalumeau pour y puiser. Le malade, habillé d'une tunique bleue agrémentée de rouge, est couché sur un lit dont les quadrillés sont verts avec pointes rouges aux intersections. En avant, on procède à l'ensevelissement; il est étendu mort dans un tombeau, on lui impose un linceul de couleur rouge, deux moines tiennent le drap mortuaire enrichi de quadrillés de couleurs variées. L'abbé, tenant la crosse dans sa main gauche, vêtu d'une tunique violette, dit l'absoute, regardant le livre qu'un religieux lui présente appuyé sur sa tête. On remarquera à droite un thuriféraire qui porte de l'index un encensoir attaché à de courtes chaînes; le rit romain conserve quelque souvenir de cet usage.

Dans le fond de l'abside on voit l'autel avec le calice et, sur le gradin couvert comme l'autel d'une nappe verte maintenue par de petites boules, on observe deux croix qui sont des croix de procession. L'usage, nous dit Mgr Barbier de Montault, de deux ou trois croix aux processions se retrouve dans les cérémoniaux d'Angers et du Puy du siècle dernier; Saint-Jean de Latran porte encore deux croix. Au-dessus de l'autel brûle une lampe comme le prescrit le rit romain pour chaque autel, mais surtout pour le maître-autel. La miniature que nous avons gravée au-dessous, et qui est tirée du f^o 45, v^o, nous présente la cérémonie d'une prise d'habit. On remarquera l'autel monté sur plusieurs marches, étroit, orné d'un quadrillé de raies vertes et recouvert d'une nappe blanche, — le calice d'or et, derrière, une sorte de rétable encadré de points bleus et de deux lignes rouges. A gauche, un clerc semble tenir un flabellum: il porte sur son aube une ceinture dont les deux bouts marqués de traits rouges retombent en avant, usage qu'on retrouve jusqu'au XVI^e siècle rappelé dans les fresques de Raphaël au Vatican. L'abbé a

bruarium die, ante altare B. Martini super cilicium stratus sui decubans, cum exitum suum vivificorum munisset perceptione sacramentorum, adstantibus qui relictis erant discipulis, feliciter migravit ad Dominum, sepultusque est in eadem basilica ad dexteram partem altaris: in quo loco meritis et orationibus ejus multa et magnifica et admiranda operatur Deus ad laudem et gloriam sui nominis. (*Acta ord. S. Bened.*, I, 297, *Vie de saint Maur*, écrite par Faustus sous Boniface, III. — *Boll.*, I, 1050.)

aussi cette ceinture, mais décorée de croix et de franges rouges.

Notons aussi à l'absidiole les galeries à jour comme à Saint-Jean et Saint-Paul de Rome, à Pise, etc.; — les deux absides en regard qui semblent indiquer un transept à double abside comme aux églises rhénanes, et au-dessus des fenêtres avec les dalles percées de trous comme à Rome. Le fond des tableaux est blanc avec semis rouge.

Nous continuons sur la planche XI la publication des miniatures de ce curieux manuscrit qui ont trait à la messe. Au f° 52, v°, on voit l'abbé assis sur un trône à coussins rouges, il tient un livre de la main gauche et fait de l'autre un geste d'accueil à un personnage prosterné à ses pieds,

Au fond de l'autre arcade, se dresse un autel sur trois marches, son parement est quadrillé en losanges à la façon de l'autel de Paray-le-Monial, sa nappe blanche; devant le rétable qui le surmonte, on distingue un reliquaire en forme d'église, avec cabochons verts sur le devant; une lampe de couleur verte est suspendue au-dessus du sanctuaire.

A côté de cette miniature nous en reproduisons une autre du même manuscrit, représentant le saint sacrifice. Le prêtre étend les mains, il porte une chasuble verte, dont les plis sont indiqués en rouge, une aube blanche, des brodequins verts, une ceinture rouge avec nœuds et franges blanches. L'autel est maçonné comme l'indiquent les assises qu'on y voit tracées et appuyé contre un petit rétable sur lequel paraît fixée une croix de procession. La nappe est blanche; le calice encore couvert est placé devant une petite hostie crucifère et au-dessus d'un disque avec quatre lobes intérieurs qui figurent la patène, mais que le peintre a tracé trop bas par ignorance de la perspective. Une lampe brûle au-dessus du sanctuaire. La seconde arcade à gauche de celle où s'élève l'autel, nous montre le servent à genoux, les mains étendues comme celles des prêtres, vêtu d'une large tunique bleue avec traits rouges.

Les colonnes sont rayées de bandes vertes et blanches; on remarquera que l'abside de l'église est surmontée d'une croix.

Au f° 69, v°, nous avons dessiné une miniature ayant trait au miracle de saint Maur qui désaltère soixante personnes avec quelques gouttes de vin qu'il multiplie en y faisant le signe de la croix. On y voit l'autel revêtu d'une nappe brodée, surmonté d'un grand calice recouvert; le carré que l'on observe par

derrière, et que j'avais pris d'abord pour un rétable, n'est peut-être que le corporal.

Dans un évangélaire de l'abbaye de Luxeuil exposé en 1878 au Trocadéro, nous avons remarqué deux feuillets couverts de miniatures intéressantes: sur un des côtés, le Sauveur dans sa gloire; sur l'autel, l'offrande du sacrifice; dans ce dernier, on voit un temple à trois arcades et un autel avec ses ornements que nous avons gravé. La nappe blanche retombe seulement en avant; au-dessous paraît la *vestis*, étoffe ornée et divisée par zones de différentes couleurs; les deux premières zones sont jaunâtres, la dernière verte; la bordure en petits losanges, la nappe soutenue par une sorte de petite traverse; le livre ouvert. Le fond de l'arcade est en or, les archivoltes bleues. (Pl. XV.)

Le British Museum possède une représentation de la messe qui doit être citée ici¹. L'autel ressemble à celui du missel de Saint-Denis; il porte le calice, la patène, une lampe est suspendue sous le ciborium entre les rideaux. Le prêtre est en avant, soulève des bras les plis de sa chasuble, et adresse au peuple l'invitation de la prière; il est coiffé d'une sorte de mitre².

La Bibliothèque vaticane, dans les fonds Urbain n° 275, possède une miniature représentant une célébration de la messe. On y voit le prêtre suivi de plusieurs acolytes; devant l'autel il tient la sainte hostie entre ses mains voilées et levées. L'autel supporte un calice de grande dimension. Parmi les personnages figurés dans ce manuscrit et désignés par des légendes est un nommé Baudoin. Le dernier et le plus célèbre de ce nom, Baudoin IX, qui était comte de Flandre en 1194, nous donnerait pour date du manuscrit la fin du XII^e siècle³.

Le XII^e siècle va nous offrir des images de plus en plus nombreuses, dont l'abondance deviendra bientôt une sorte d'embaras pour le choix.

1. HARLEIAN, 603.

2. P. CAHIER, *Nouveaux mélanges*, 1874, p. 32.

3. D'AGINCOURT, *Plant.*, pl. LXXI.

La mosaïque de l'abside de Saint-Ambroise contient une représentation de la messe de saint Ambroise pendant laquelle il s'endormit et fut miraculeusement transporté à Tours aux obsèques de saint Martin. Couvert de la chasuble, du pallium et d'une tunique à bandes rouges, il a le coude appuyé sur l'autel, dans l'attitude d'un homme endormi; il porte un nimbe bleu et au-dessus de sa tête cette inscription : S. ANBROSIVS; le livre est encore ouvert auprès de la patène et du calice. L'autel est octogonal; une riche bordure d'or resserre les plis de la nappe qui tombe tout autour. Le ciborium avec quatre colonnes, quatre arcs, est surmonté d'une coupole; son socle enrichi de dessins. On voit par derrière le martyrium désigné par une croix, le voile relevé et une couronne votive suspendue au-dessus. (Pl. XVII.)

Le diacre est monté dans l'ambon, il va commencer la lecture de l'Évangile, lorsque s'apercevant du sommeil d'Ambroise, il fait signe à un autre diacre plus rapproché de le réveiller. Celui-ci est vêtu d'un large surplis à raies rouges qui laisse entrevoir dans le bas une tunique bleue. L'ambon porté sur cinq degrés est composé, comme l'ambon actuel, de trois arcades; il est surmonté d'un *lectorium* pour soutenir le livre. Enfin, à droite, apparaissent les fidèles qui témoignent de leur étonnement et qui parlent entr'eux du retard inattendu apporté à la lecture de l'Évangile. Le fond de la mosaïque est entièrement bleu. Nous observerons que ce tableau nous offre entre les deux diacres une grande distance que les exigences de notre cadre ne nous ont pas permis de maintenir. Au-dessus de cette scène, qui se passe dans la nef, on voit figurés les sommets de l'église.

On a ordinairement jusqu'ici attribué au ix^e siècle l'âge de cette mosaïque. J'ai peine à admettre ce classement et la principale objection me semble être sa dissemblance de style avec le Paliotto. Le même sujet, représenté sur les bas-reliefs d'argent de l'autel et sur notre peinture, n'a aucunement rapproché le sculpteur et le mosaïste. Le costume de saint Ambroise et des diacres est tout différent; la chasuble, le pallium ne peuvent se comparer; dans la mosaïque, les diacres portent le nimbe et non pas l'étole, ce qui est le contraire du Paliotto; ici le lecteur est sur un escabeau, là dans un ambon; ici l'autel ressemble au Paliotto lui-même, là sa forme est tout autre et rappelle le genre bysantin que nous verrons reproduit dans les miniatures du moine Jacques. Enfin le calice, auquel dans le bas-relief on a supposé des anses comme dans la plupart des représenta-

tions de la messe au ix^e siècle, n'en a plus dans la mosaïque. Ces différences sont trop notables pour supposer les deux œuvres simultanées.

Observons enfin que le prêtre ne regarde plus l'assemblée des fidèles, circonstance qui nous ramène de même au xii^e siècle¹, au temps où ce rit disparut souvent.

Si nous abandonnons l'époque de l'évêque Gaudentius, il est naturel de descendre jusqu'à la restauration complète de l'église qui eut lieu en 1169.

L'exultet de Pise nous rappelle des encensements qui ont lieu pendant la messe du Samedi-Saint, et la bénédiction du cierge pascal, que le diacre, du haut de l'ambon, tient dans sa main droite, au-dessus du candélabre. Après qu'on a béni le feu nouveau, le célébrant, le diacre et le sous-diacre vont à l'autel. Le diacre, vêtu d'une tunique en rouge, commence la bénédiction du cierge en chantant le *Præconium paschale*; ce soin lui est décerné en présence du prêtre et même de l'évêque. Le célébrant placé devant l'autel regarde le peuple; il a un pallium bleu crucifère et impose les mains, pendant que les diacres lui présentent le calice et la patène. Ceux-ci portent l'étole sur l'épaule gauche. Ils sont accompagnés de deux thuriféraires tenant l'encensoir à courte chaîne, qui ressemble à une simple coupe. Le thuriféraire de droite est vêtu d'une tunique verte, il tient une navette en forme de petite tour avec un couvercle émaillé de bleu. Cette miniature, d'un dessin barbare, n'offre que des traits et quelques teintes plates, mais elle nous est curieuse pour l'histoire liturgique. (Pl. XV.)

On voit exposé dans la galerie d'Apollon, au Louvre, plusieurs plaques d'émail champlévé d'un travail rhénan; sur l'une d'elles est représentée la communion d'Abraham, sujet fort répété au moyen-âge; nous en donnons sur notre planche une copie un peu réduite. Abraham, sous la forme d'un guerrier, avec casque et cotte de maille, suivi de deux serviteurs, s'avance vers Melchisédech qui lui présente les saintes espèces, le pain sous la forme d'une grande hostie crucifère et le vin dans le calice. Melchisédech tient l'hostie et le calice dans ses mains voilées, tandis qu'Abraham a les

1. Cette attribution chronologique est adoptée par Mgr de Montault : *Mosaïques de Milan, Revue de l'art chrét.*, 1881.

mains nues. Sa chasuble est verte, son surplis bleu avec bordure rouge, sa tunique blanche, ses souliers bleus, il a une couronne sur la tête. L'autel massif porte une moulure de base bleue, une plinthe verte; un rideau bleu est relevé au-dessus. Deux frises de rosaces, sur fond bleu, encadrent le tableau haut et bas. Mgr Barbier de Montault, avec qui j'étudiais cette plaque devant l'original, la fait remonter au moins au XII^e siècle. Les noms des personnages inscrits près de leur image et leur style les reportent à cette date. (Pl. XIII.)

Nous avons dessiné à Saint-Denis, sur une grande échelle, le bas-relief qui orne le tympan du portail de gauche et qui figure la messe du saint apôtre dans sa prison. Il est assisté par ses compagnons Rustique et Éleuthère et Notre-Seigneur, entouré d'anges qui replient les nuages ou qui l'encensent, vient le communier lui-même. Ce bas-relief, encadré dans un plein-cintre, remonte certainement à l'époque de Suger (1137), qui remplaça la façade carlovingienne par un portail roman¹. (Pl. XIV.)

Sur la façade de l'église Sainte-Marthe à Tarascon, un bas-relief de 1197 représente à gauche l'invention des reliques de sainte Marthe et, à droite, la consécration de l'autel; dans ce dernier, deux évêques s'appuyant sur leurs crosses ont devant eux des vases remplis d'huile sainte. L'autel est soutenu par quatre colonnettes; on voit par derrière la croix processionnelle. (Pl. XVI.) Les évêques portent de petites mitres fort basses, selon l'usage alors usité dans plusieurs diocèses de Provence. Voici l'inscription complète dont nous n'avons pu donner la totalité sur notre planche:

VIGINTI NOVIES SEPTEM CUM MILLE RE-
LAPSIS ANNO POSTREMO NOBIS PA-
TET OSPITA XPI. MILLE DUCENTIS
TRANSACTIS MINUS AT TRIBUS AN-
NIS IMBERTUS PRESUL ROSTAG-
NO PRESULE SECUM IN PRIMA
JUNI CONSECRAT ECCLESIAM².

A Saint-Martin du Canigou, près Vernet-les-Bains, on peut voir, sur un chapiteau roman, une scène avec

1. DE GUILHERMY, *La basilique de Saint-Denis*.
2. *Monuments de l'église de Sainte-Marthe à Tarascon*, 1835, p. 32 et 41.
DE CAUMONT, *Abécédairé d'archéol.* — Autels, p. 210.
ESTRANGIN, *Études sur Artes*, p. 226.

un autel et des personnages autour, qui est peut-être une image de la messe.

Mentionnons parmi les images de la messe une broderie du XII^e siècle que l'on conserve au Musée de Cluny sous le n^o 2423¹; c'est le fragment d'un ancien ornement sacerdotal du monastère de Vergy, qui représente dans le bas les figures du comte Manasses et de la comtesse Hermengarde. En haut sont les figures de saint Vivent, de la Sainte-Vierge et de saint Pierre. Au centre, on lit cette inscription : « *Fratres Petrus offerens super altare (sic) hoc vestimentum integrum sacerdotale*. Au-dessous : *Comes Manasses et Hermengardis comitissa hujus monasterii fundatores quod Vergeium dicitur, illud Deo offerentes sancto que Viventio et beate Mariæ atque sancto Petro*. Le prêtre est agenouillé devant l'autel qui est couvert d'une nappe et porte le calice.

Hefner² publie une mitre sur laquelle est figuré un prêtre assassiné devant l'autel; le pied de l'autel en bois, — plus loin, une crosse émaillée dont la volute est garnie d'un évêque appuyé à un autel³.

N'oublions pas dans notre recueil les portes de la cathédrale de Gnesne sur lesquelles on voit représentés les divers actes du martyre de saint Adalbert et notamment la messe qu'il célébra le matin du jour de sa mort († 997). Il est devant un autel étroit, mouluré, dans le genre d'un cippe antique et portant le calice. Derrière lui est un clerc qui tient la crosse de la main gauche et de l'autre un livre appuyé contre sa poitrine. Un second clerc couvert d'une sorte de dalmatique, les mains cachées dans les amples manches de son vêtement, porte aussi un livre, un troisième apparaît dans le fond. Devant l'autel sont des guerriers avec boucliers, lances et costume militaire. Ce sujet occupe le troisième panneau de la porte de bronze⁴.

On conserve à Deutz un reliquaire, dont un des émaux figure le pape Jean devant l'autel, faisant face aux fidèles et étendant les bras; il est vêtu de la chasuble, du pallium, d'une mitre de laquelle pendent de petits glands; il semble bénir un vêtement sacerdotal déposé sur l'autel. (WEERTH.)

1. *Catalogue*, 1868, suppl. *Tapissérie*, n^o 2423, p. 283.
2. *Costumes; œuvres d'art*, etc., pl. CII.
3. *Id.*, pl. CVIII.
4. *Archæological journal*, IX, p. 213.

M. Louis Blancard, archiviste de Marseille, possède un rouleau mortuaire de Bertrand de Baux qui renferme une curieuse miniature. On y voit le Sauveur assis sur un trône au milieu d'une auréole étoilée, autour les quatre animaux évangéliques, à gauche et à droite la Sainte-Vierge et saint Martin avec la mitre et le costume sacerdotal. Au-dessous de ce grand sujet le peintre a représenté la célébration du saint sacrifice; le moment qu'il a choisi paraît être l'Offertoire, celui du second encensement; le célébrant, après avoir encensé les dons de l'autel, encense l'autel comme au commencement de la messe, en disant ces paroles : « Incensum istud a te benedictum ascendet ad te, Domine, et descendat super nos misericordia tua »; pendant qu'il encense l'autel et les reliques, il récite les paroles du psaume CLX, §. 2 : « Dirigatur, Domine, oratio mea sicut incensum in conspectu tuo. » (Pl. XV.)

Il est revêtu d'une ample chasuble sous laquelle apparaissent l'aube et les bouts frangés de l'étole. On remarque sur l'autel la croix processionnelle, le calice et la patène. L'encensoir est garni d'un couvercle et d'une riche poignée où se réunissent les chaînes. La nappe de l'autel retombe en larges plis. Le prêtre, suivant l'usage moderne, tourne déjà le dos aux assistants; il est placé au-dessous d'un ciborium, à l'arcade duquel sont attachés les rideaux. Devant le ciborium pend une double lampe attachée par trois chaînes qui passent dans leurs anneaux et garnie dans le bas d'un godet pour empêcher l'huile de se répandre.

Dans la nef on voit une femme agenouillée, les mains voilées, qui vient sans doute de présenter son offrande; derrière elle, l'assemblée des fidèles qui se joint d'intention à l'acte du prêtre; des draperies sont suspendues sur leur tête selon l'antique usage des églises. Enfin, on aperçoit deux cloches munies de cordes, dont l'une est aux mains d'un jeune clerc.

Ce rouleau est daté par le fait de la mort de Bertrand de Baux, portée au 5 avril 1181 par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*. M. Louis Blancard avait projeté un ouvrage intitulé : *Voyage d'un moine de Silvicane dans les diverses provinces de la Gaule ecclésiastique au XII^e siècle*. Cette miniature avait été copiée à ce propos par Laugier, mais le livre est resté malheureusement inédit jusqu'ici. M. Delisle a publié quelques morceaux du manuscrit de

Bertrand dans les rouleaux des morts pour la Société de l'Histoire de France ¹.

Le savant P. Cahier a publié dans ses *Nouveaux Mélanges* ² une miniature qui représente l'évêque de Ratisbonne, saint Erhard, célébrant la messe et paraissant dire au peuple : *Dominus vobiscum*. Il porte la chasuble et le pallium, sur la bande horizontale du pallium on lit le mot grec : *Hierarchia*. Sur les bandes obliques : *Sacer principatus*, sur la verticale : *Ordo sanctorum*. Le saint a la tête couverte d'un bonnet singulier qui prouve que la mitre n'était pas encore d'un usage universel. A gauche, un prêtre revêtu de l'aube et portant le manipule sur le bras gauche semble faire l'office de servent.

L'autel est surtout remarquable; il porte un missel, un calice, une patène et un petit tabernacle en forme de ciborium, avec double étage et sous l'arcade une couronne votive. Au-dessus de l'autel pend une seconde couronne votive de plus grande dimension. L'autel lui-même est très-riche, il est paré d'un vêtement dans le genre décrit par le livre pontifical, orné de médaillons qui encadrent des hippogriffes.

Le XIII^e siècle doit ouvrir pour notre iconographie de la messe des scènes un peu différentes; quelquefois le célébrant ne regardera plus les fidèles, et surtout la garniture de l'autel va se modifier et nous montrer sur la nappe, non plus seulement le livre, le calice et la patène, mais encore des chandeliers et même des croix.

Les peintures du portique de Saint-Laurent, à Rome, sont un des premiers monuments qui s'offrent à nous dès le début de ce siècle. Il est possible cependant, quoique le portique remonte à Honorius III (1216), que les peintures soient un peu plus modernes, car on y voit représenté le couronnement de Pierre de Courtenay qui eut lieu dans cette basilique en 1217.

1. Paris, 1865, 8^o. p. 376, 398. M. Lacroix a publié une copie de cette miniature dans *La vie militaire et religieuse*, p. 303.

Muller l'a aussi publiée en Allemagne, dans son livre sur la liturgie.

Elle était déjà publiée en 1848 dans le septième volume de la Société agricole, littéraire et scientifique des Pyrénées-Orientales (pl. III) avec cette suscription : *Inauguration d'une confrérie de saint Martin en 1195*.

2. *Nouveaux mélanges, curiosités mystérieuses*, 1874, p. 32.

Tout le monde connaît la pieuse légende de la mort de saint Henri. Après qu'il eut rendu le dernier soupir, une balance est dressée sur le lieu de son jugement pour recevoir dans les plateaux les bonnes et les mauvaises actions du prince; les démons accourent et se félicitent de voir le plateau du mal l'emporter, lorsque saint Laurent apparaît tenant un lourd calice à anses; il le jette brusquement de son côté et y ramène ainsi l'avantage du poids. Une des anses se brise, mais l'Empereur est sauvé et les démons s'enfuient. Cette légende a inspiré les fresques, et notamment celle que nous reproduisons, Pl. XIX, et qui intéresse notre sujet.

On y voit saint Henri à genoux devant un autel offrir au prêtre le grand calice ansé. Il est vêtu de la chlamyde agrafée sur l'épaule, de la tunique militaire et suivi d'un soldat avec casque, lance et bouclier. Le célébrant porte une chasuble avec orfrois au cou et sur la poitrine. A droite, un groupe de clercs chantent devant un *lectorium*. Sur l'autel on ne voit que le missel, le calice recouvert de la patène sur laquelle est posée l'hostie et enfin un seul chandelier. Le pavement de l'autel est orné de losanges et la table couverte par une nappe. Derrière l'autel on aperçoit le ciborium de la basilique assez fidèlement reproduit et un portique absidal sous lequel se balancent les lampes du sanctuaire.

La seconde image que nous donnons, tirée des peintures de ce portique, a trait à l'ensevelissement de saint Laurent après son martyre; le prêtre Justin donne la communion à saint Cyriaque et à d'autres chrétiens¹. Ces peintures représentent une messe miraculeuse qui aurait été dite, suivant la légende, en 1062 et dont un pieux sacristain de l'église fut témoin. Comme il se levait avant l'aube du jour pour prier devant les autels, il vit arriver un prêtre suivi d'un diacre, d'un sous-diacre et d'une nombreuse assemblée. Le prêtre, d'une belle figure et d'un aspect vénérable, se dirigea vers le maître-autel pour y célébrer la messe. A cette vue, saisi d'étonnement et de crainte, le sacristain s'approcha de celui qui faisait le diacre et l'interrogea: Celui que tu vois habillé en prêtre, lui répondit-il, est l'apôtre saint Pierre, pour moi, je suis Laurent qui souffris un mercredi l'affreux martyre pour l'amour du Christ. C'est en souvenir de ces souffrances que nous sommes

1. HEMANS, *Medieval christ.*, p. 429.
PHEE DE PARKER, *Catalogue*, n° 1121-1125.

venus ce matin faire la cérémonie que tu vois. Le sous-diacre est le proto-martyr Étienne, les servants et les fidèles sont les apôtres, martyrs, confesseurs et vierges qui ont désiré honorer le souvenir de mon martyre. Afin que cette solennité fût connue dans le monde, j'ai désiré que tu en fusses témoin. Va donc trouver le Pape et dis-lui en mon nom de venir célébrer ici la messe et d'octroyer aux fidèles de perpétuelles indulgences. Le sacristain répondit: Comment puis-je croire à vos paroles si vous ne me donnez un gage qui m'assure de leur vérité? Alors saint Laurent détacha sa ceinture et la lui donna¹. Alexandre II, prévenu, écouta l'avertissement et fit ce que le saint martyr lui ordonnait; comme il se rendait à l'église, l'attouchement de la précieuse ceinture rendit la vie à un mort qu'on allait ensevelir. Ces peintures ont été restaurées il y a quelques années, mais avec un soin qui en a conservé le prix et la naïveté. (Pl. XIX.)

Le cloître du monastère Saint-Vincent et Anastase aux Trois-Fontaines date de 1128, époque à laquelle Innocent II le donna à saint Bernard pour des religieux de Clairvaux; mais la peinture que nous y avons dessinée semble plus moderne. La présence des chandeliers sur l'autel, le buste dans le fronton au-dessus de l'entrée semblent correspondre au XIII^e plutôt qu'au XII^e siècle. On remarquera cependant que le prêtre regarde l'assemblée; on remarquera aussi les deux cordes dont un moine se sert pour ébranler les cloches du campanile. D'Agincourt² a publié ces peintures dans un temps où elles étaient peut-être mieux conservées qu'aujourd'hui. Le porche où elle se trouvent sert aujourd'hui de cellier aux Trappistes. (Pl. XVII.)

On nous a communiqué à la Bibliothèque Corsini un manuscrit du XIII^e siècle qui contient une multitude de miniatures, son titre très-large: *Speculum*

1. HEMANS, *id.*, 432.

2. BLESER, *Rome*, p. 175.

Parmi les messes miraculeuses les plus connues nous citons celle du *Sancta-Sanctorum* (*Latran au moyen âge*, p. 163); celle de Saint-Patrice (MORAN, *Essays...* p. 188), de Sainte-Marie-Majeure, de Saint-Dunstan, de Saint-Colomba, etc. (BRIDGETT, *Hist. of. H. Euch.*)

Voy. dans AGNELLUS, *Liber pontif.*, saint Jean assisté par un ange: *Damianus*, édit. Migne, 538 à 694. — Voyez aussi la messe de saint Martin si souvent reproduite.

2. Peint., pl. 97, n° 4.

humanæ salvationis, a permis à l'artiste de traiter les sujets les plus variés. Les enluminures laissent beaucoup à désirer, mais elles conservent aux archéologues d'excellents renseignements, comme on le voit, par la vignette que nous rapportons (Pl. XVI), et qui figure une célébration de la messe. Le prêtre s'incline devant l'autel. Il est vêtu d'une chasuble d'or, au bas de laquelle une bande rouge s'échappe sur l'aube. L'autel est de couleur rouge couvert d'une nappe blanche, il porte un missel rouge fermé, un calice, une patène d'or. Il est abrité sous un élégant ciborium gothique dans le genre de celui de Sainte-Marie in Cosmedin, duquel pend un lustre circulaire, composé d'une couronne blanche et de quatre lampes de verre. Cet usage était déjà répandu à Rome au XI^e siècle, comme nous l'avons vu dans les fresques souterraines de Saint-Clément. Derrière le célébrant un clerc psalmodie devant le lutrin, il est vêtu d'une tunique verte agrémentée sur les côtés et au bord de manches et garnie d'un collet rouge. Le lutrin est rouge, le livre ouvert est blanc. Trois autres clercs apparaissent au second plan; le fond de la miniature est bleu niellé de blanc.

La Bibliothèque Barberini possède un manuscrit où se trouve une miniature de la même époque. Le prêtre étend les bras en soulevant les larges plis de sa chasuble. Il a l'autel à gauche et à droite un clerc qui agite le flabellum devant lui.

Sur la façade de la cathédrale de Lucques, parmi les curieux bas-reliefs qui décorent le dessous du portique, on voit une messe de saint Martin ¹.

Les fresques conservées dans la basilique de San-Pietro a Grado, où la tradition nous rapporte que saint Pierre débarqua sur le rivage de Pise, fournissent une représentation de la messe. Martini ² nous en donne une copie d'autant plus précieuse que nous n'avons plus retrouvé l'original sur les fragiles enduits qui en laissent chaque jour tomber quelques vestiges. On y voit le célébrant vêtu de la chasuble, les bras levés, debout derrière l'autel et tournant le dos à une petite abside circulaire.

L'autel n'a qu'un pied circulaire. Un fût de colonne recouvert d'un tailloir et supportant la table sacrée, sur laquelle sont figurés le missel, le calice placé sous la patène et l'hostie. De chaque côté,

deux anges sont agenouillés, l'un tient une navette et balance l'encensoir.

La série des Papes représentés sur ces fresques et qui s'arrêtaient à Jean XIV (969) laissèrent supposer qu'elles remontaient au X^e siècle, mais leur style n'autorise pas une date aussi reculée. Les arcs en ogives qu'on y signale, les armoiries, etc., nous reportent au XIII^e. Morrona les fait descendre à 1220 ¹ et, je crois, avec beaucoup de raison. Je dois ajouter que la forme de l'autel me paraît beaucoup plus ancienne et dut être alors copiée sur le monument primitif.

De Pise, transportons-nous maintenant à Assise, dans cette merveilleuse église de Saint-François, où toutes les gloires de la peinture paraissent réunies au XIII^e siècle. On sait que l'usage de construire dans les églises des crèches, à l'occasion de Noël, remonte à saint François; on rapporte que le saint se trouvant à Grecio, dans la vallée de Rieti, à l'époque de cette fête, en 1223, fit apporter une mangeoire et représenter entre le bœuf et l'âne, le divin Enfant qu'il serrait dans ses bras. Il avait invité à cette fête les habitants voisins, et pendant la messe qu'on y célébra, il faisait l'office de diacre. Après avoir lu l'Évangile, il parla au peuple de l'amour qu'on devait au Sauveur. Il obtint à cette occasion tout ce qu'il voulut de Giov. Velata, seigneur du château de Grecio, qui vit en songe un délicieux enfant posé dans une crèche et caressant saint François. Ce sont ces circonstances que retrace la fresque, dont nous mettons la copie sous les yeux de nos lecteurs. (Pl. XX.)

L'église d'Assise fut finie de construire vers le milieu du XIII^e siècle, il est donc présumable que ce tableau remonte à la seconde moitié. Il renferme une multitude de renseignements liturgiques des plus intéressants et qui, bien que sortis d'un pinceau relativement moderne, nous apportent l'écho de traditions très-anciennes, telles que les guirlandes de feuillages suspendues pour les jours de fête sous les architraves du ciborium, les bas-reliefs des frontons, les chandeliers sur la trabe, etc. On remarquera toutefois des particularités nouvelles. Le chœur est fermé, et si la foule des fidèles y est introduite et mêlée à la *schola*, c'est en raison de la solennité. Il n'est accessible du côté de l'église que par une porte, au-dessus de

1. LECOY DE LA MARCIE, *S. Martin*. 151.
2. *Theatrum basilicæ pisane*, p. 47.

1. *Pisa illustrata*, 111, 407.

laquelle est attaché un grand crucifix peint à la manière de Giunta et retenu par une armature de fer.

Le lutrin, éclairé par une herse de lumières, tourne sur un pivot au-dessus d'une armoire, où sont serrés les missels. Notons, comme un des détails les plus curieux, la présence de l'ambon rattaché à la clôture du chœur, soutenu sans doute en dehors, comme à San-Miniato de Florence, par deux colonnes et accessible seulement du côté du chœur par un riche escalier orné de mosaïques de marbre. Quatre cierges brûlent aux angles de cet ambon.

Une autre fresque d'Assise représente cette même clôture vue de l'extérieur.

Dans le transept méridional de Saint-Marc de Venise, on voit une vaste mosaïque qui n'a pas moins de 5 m. de large et qui représente une messe, sans doute celle de la dédicace par Ordelafo Faliero en 1085. (Pl. XVIII.) La scène se passe sous les nefs de l'église, représentée pour ainsi dire en coupe architecturale; elles sont surmontées de cinq coupes fort surbaissées qui ont une ressemblance avec les coupes slaves qu'on y voit maintenant. A droite, l'évêque lit la Préface dans un missel que le diacre lui présente; il est vêtu d'une tunique blanche avec bordure d'or aux poignets, d'une chasuble gros bleu avec col, bordure, agrafe et semis d'étoiles en or, coiffé d'une mitre blanche. Il tient une crosse de la main gauche. Le diacre qui présente le livre a une tunique blanche et une sorte de manteau bleu ourlé de blanc. Sur l'autel sont rangés un calice, une patène d'or et deux chandeliers dont les cierges sont dorés. L'autel revêtu d'une *vestis* rouge terminé dans le bas par une bordure à franges blanches est accompagné d'une balustrade dont on voit encore l'analogue dans la crypte; son ciborium, fort différent de celui d'aujourd'hui, est porté par quatre colonnes en spirales, surmonté d'une coupole bleue dans laquelle pénètrent les quatre arcades; ces arcades, ornées d'archivoltes et de crêtes en or, sont séparées aux angles par des feuilles aussi en or; très-surbaissées, elles ont à l'imposte des tringles qui en maintiennent l'écartement; le peintre les a fidèlement reproduites et a supposé la lampe suspendue à l'une d'elles.

Devant le presbyterium où se célèbrent les saints mystères s'étend la précinction des clercs qu'on appelle la *schola* dans les anciennes basiliques. L'enceinte est close de marbres rouges de Vérone, dont

on retrouve dans le chœur actuel quelques parties avec les boules qui les surmontent. Au rang le plus élevé on remarque des vieillards profondément inclinés; ils ont les cheveux gris; le dernier, dont le costume est plus distinct, a une tunique blanche, un manteau vert ourlé d'or; au milieu, des enfants de chœur vêtus de blanc; enfin, sur le premier plan, habillés en rouge, bleu et blanc, des clercs prosternés jusqu'à terre. Ce chœur possède quatre portes, l'une à l'entrée, l'autre vis à vis de l'autel, les deux autres latérales. Près de celle de droite se tient debout le doge dont le titre est écrit au-dessus de sa tête, c'est peut-être Ordelafo Faliero. Son bonnet ducal est bordé de rouge, son manteau d'or, sa tunique verte. Plusieurs hommes de sa suite apparaissent, les mains jointes et croisées sur la poitrine; ils portent des tuniques rouges et bleues, des manteaux verts ou or, ornements de bleu. Ces hauts personnalités de la République sont placés en dehors du chœur, mais dans une place séparée des fidèles ordinaires. Derrière eux se dresse l'ambon à double étage à l'endroit qu'il occupe encore.

Enfin, répandue dans la grande nef, la foule des fidèles agenouillés ou debout se montre dans l'attitude de la prière; on observera que l'artiste par une idée ingénieuse a figuré, sur le premier plan, les adorateurs prosternés afin de découvrir au delà ceux qu'il laisse debout. Ceux près de la porte, et que les limites de notre planche nous ont empêché de reproduire, paraissent plus élevés comme si, pour voir la cérémonie, ils étaient montés sur des bancs. On ne pouvait mieux rendre l'aspect d'une foule; certains procédés pittoresques que la renaissance crut inventer, signalaient déjà cette composition.

Il est difficile de préciser l'âge de notre mosaïque: on sait que Domenico Selvo (1071-1084) fit de nombreuses mosaïques à Saint-Marc, mais on ne peut l'attribuer à cette première catégorie, étant supposé qu'elle représente la dédicace de l'Église survenue postérieurement; nous en ferions honneur au XII^e siècle, si le costume de l'évêque, la forme de sa mitre, les chandeliers posés sur l'autel, n'étaient des arguments pour le XIII^e. En tout cas nous ne pouvons descendre jusqu'au XIV^e, car le ciborium est tout à fait différent de celui d'aujourd'hui, qui n'y fut transporté qu'à cette dernière époque¹.

1. Voyez *Ciboria et confessions*.

La chässe de saint Calmine de l'église abbatiale de Mauzac mérite d'être signalée ici¹; elle représente sur une de ses faces la cérémonie de la messe. Le célébrant regarde l'assemblée des fidèles, dont il est séparé par l'autel, il étend les bras soulevant les plis de sa chasuble. Son nom est écrit à côté de la tête : PETRUS ABBAS. L'inscription se complète plus loin de cette façon : MAVZACUS FECIT CAPSAM PRECIO. Il est assisté par deux diacres, l'un à sa gauche, tenant un livre et une croix, l'autre à droite qui ouvre un livre sur ces mots de l'Écriture : *Deus est charitas*. L'autel ne supporte que deux chandeliers à trois pieds et peu élevés, sa nappe semble maintenue dans un cadre en bois. Cette peinture faite en émail est ornée dans le fond d'un semis de roses. Sur un autre compartiment on voit l'autel garni du calice, d'un chandelier et surmonté d'une lampe.

La recherche de la date exacte de cette image est intéressante, d'une part nous voyons encore le prêtre faisant face à l'assemblée, comme dans la fresque des Trois Fontaines, à Rome, et de l'autre nous observons déjà les flambeaux sur la table sacrée qui ne paraît pas ordinairement les avoir reçus avant le XIII^e siècle. Ce problème chronologique n'est malheureusement pas résolu par le nom de l'abbé, parce que l'abbaye à diverses époques fut gouvernée par des religieux de ce nom. M. Mallay attribue l'ouvrage à Pierre III (1168-1181). L'abbé Texier, tout en partageant cet avis, fait observer que sur cette chässe les quatre-feuilles arrondis du XII^e siècle y accompagnent les quatre-feuilles lancéolés du XIII^e, la vesica piscis est aiguë comme sur la chässe du XIII^e, et cependant les cintres circulaires couronnés de coupoles et la forme des lettres des inscriptions annoncent le XII^e. En aucune façon elle ne saurait être antérieure à 1172, époque où furent découvertes les reliques de saint Calmine, pour lesquelles la chässe fut faite. Le plus probable, et c'est la solution vers laquelle M. Labarte semble se ranger en considérant le style des émaux, c'est que ce bel ouvrage est dû à Pierre V, abbé en 1252².

Les ateliers de Limoges semblent avoir souvent représenté le martyr de saint Denys, nous le voyons figuré sur des coffrets d'émail à la cathédrale d'Ana-

gni et à Sens¹. On voit sur l'autel le calice, la patène, les deux chandeliers et la croix. (Pl. XXI.)

M. Didron a publié dans les *Annales archéologiques* un mémoire curieux sur la divine liturgie représentée dans les roses des cathédrales où le Christ, au centre, prêtre et victime, s'offre en sacrifice devant tous les chrétiens groupés dans les zones qui l'entourent². Nous n'avons pas besoin de recourir à ces images symboliques pour découvrir dans les verrières du XIII^e siècle des sujets qui nous concernent et nous rapporterons la description des principales images de ce genre.

Chartres. — Dans le vitrail représentant l'histoire de Charlemagne et de Roland, on voit dans un médaillon l'empereur assis qui assiste à la messe; devant lui le célébrant découvre le calice pendant qu'un ange lui apparaît. L'autel est cubique, orné d'un quatre-feuilles mouluré en haut et en bas, la plinthe porte des cannelures. Derrière le prêtre se tient le diacre, un évangéliste à la main.

Bourges. — Dans un des vitraux, au nord-est du chœur, seconde tourelle, on distingue l'image d'un évêque qui célèbre la messe. Il est penché sur l'autel comme au moment de la communion, et joint les mains devant le calice. Il porte une mitre basse, une chasuble brune, une tunique verte avec bordure rouge. Le diacre tient la crosse, sa tunique est jaune, son manteau bleu. L'autel est vert d'eau et orné d'un grand quatre-feuilles. Au-dessus de l'autel on remarque une sorte de baldaquin, non pas, je crois, le pavillon du Saint-Sacrement, mais plutôt un dais, tel que les anciens canons le prescrivaient à défaut de ciborium. Il est jaune et rouge en dessous. (Pl. XXI.)

Auxerre. — Le vitrail auquel nous faisons allusion n'est pas parvenu jusqu'à nous dans toute son intégrité. Mais on y reconnaît encore sans peine, au milieu de la seconde ligne horizontale, la communion de sainte Marie-Égyptienne qui nous fournit un des actes de la messe. Saint Zozime, à travers l'autel, la communique sous les deux espèces. L'autel est recou-

1. DE MONTAIGLON, *Antiquités de Sens*. — Cet archéologue a bien démontré qu'il s'agissait du martyr de saint Denys et non de celui de Thomas Becket qui n'a pas été décapité.

Becker a publié un coffret de ce genre avec la même représentation, II, pl. XXVI.

2. *Ann. arch.*, X, 1.

Id., XXIV, 349.

vert d'une nappe, il est cubique; dans le haut du médaillon apparaît la main divine ¹.

Dans le vitrail de la cathédrale consacré à l'histoire de sainte Madeleine on voit un prêtre qui célèbre la messe auprès du lit de la sainte couchée; souvenir de l'usage qu'on avait de dire la messe exprès pour les malades auxquels on portait le saint Viatique ².

Saint-Julien du Sault (Yonne). — Dans les verrières dont le XIII^e siècle a orné cette église, on voit encore un prêtre au pied de l'autel, disant les premières prières de la messe; il a les mains jointes, la tête inclinée, il est couvert d'une ample chasuble violette. L'autel élevé sur deux marches est violet et garni d'une nappe. Le calice est à demi dévoilé. Derrière l'autel paraît une sorte de predella, peut-être destinée à soutenir un retable mobile.

Fécamp (abbaye de Saint-Pierre). — Un vitrail, dans la chapelle de la Sainte-Vierge à droite, nous offre l'image de la messe, au moment de l'élévation de l'hostie. La chasuble du prêtre est en or et ouvree, avec col rouge et doublure rouge. Le servent agenouillé est vêtu d'une aube blanche avec longues manches et d'une sorte de mantelet tirant sur le jaune. Par derrière, un personnage agenouillé aussi semble porter sur le dos un chapeau de pèlerin. On croit reconnaître dans le fond, au milieu de la confusion des verres dont plusieurs ont dû être intervertis, un lutrin avec livre ouvert. L'autel est recouvert d'une nappe blanche; un missel est ouvert au-dessus.

Tours. — Les vitraux de la cathédrale de Tours nous offrent une suite de détails intéressants et pourront être étudiés avec fruit dans l'étude de l'iconographie de la messe.



Cathédrale du Mans. — Vitrail de St.-Martin, d'après M. Hucher.

Le Mans. — Dans une des chapelles méridionales de la cathédrale un vitrail représente saint Martin devant l'autel, élevant les bras. Il est suivi du diacre et du sous-diacre; ce dernier élève la patène de ses

mains, voilées ¹. Son pallium est blanc, sa chasuble rouge, son surplis vert, l'aube blanche et les souliers rouges. — Nous donnons le croquis ci-joint d'après le beau dessin que nous devons à l'obligeance de M. Hucher.

1. GAUSSEN, *Portefeuille archéol. de la Champagne*, pl. VIII, 1861.

2. P. CAHIER, *Mélanges*, 1875, pl. II.

1. LECOY DE LA MARCHE, *S. Martin*, p. 203.
HUCHER, *Calque des vitraux de la cathédrale du Mans*.

Les prêtres se servirent quelquefois au XIII^e siècle de sceaux qui représentaient le sacrifice de la messe. M. de Caumont en a publié un de ce genre qui porte ces mots : *Sigillum domini Brunii presbiteri*. Le prêtre est devant un autel orné de losanges, il tient le calice de la main gauche et fait un geste de bénédiction de la droite. On voit une croix sur l'autel, une lampe suspendue au-dessus ¹.

Aubri, doyen de Saint-Martin de Tours, avait, en 1233, la messe miraculeuse représentée sur son sceau ².

Une bourse en plomb a été retrouvée dans la Seine, à Melun; sur l'une des bandes est représenté saint Martin célébrant la messe, et l'on voit distinctement le globe de feu qui brilla au-dessus de sa tête. Durant de Mende rapporte qu'en ce moment ses bras furent miraculeusement ornés de bracelets d'or. On remarque qu'il n'est vêtu que d'une tunique écourtée, pendant que le servant porte une aube longue et traînante; d'une main il tient le cierge. L'autel, vu de profil, est recouvert d'un tapis à bordure perlée ou frangée. Sur le bord, en face de l'officiant, est dressée une petite croix grecque; au milieu est placé le calice de forme antique, le pied, le nœud et la coupe sont ornés de ciselures cannelées ou godronnées ³.

Les miniatures commencent au XIII^e siècle à nous offrir de plus nombreuses images de la messe. Citons par exemple, pour la Bibliothèque nationale, le beau missel de saint Louis ⁴, si brillant de dorures; le manuscrit 1023 du folio latin où nous voyons derrière le prêtre qui dit la messe pour les âmes du purgatoire, les anges qui vont les arracher aux flammes. (Pl. XX.)

J'ai étudié aussi à la Bibliothèque de Rouen un pontifical qui provient de Reims et que l'on attribue au XIII^e siècle ⁵. On y voit des miniatures qui nous font assister aux diverses phases de la messe. A la Secrète, l'évêque célébrant se retourne pour dire : *Dominus vobiscum*. Il est coiffé d'une mitre blanche, vêtu d'une chasuble bleue avec col jaune ornementé de blanc. Il tient un livre rouge; l'assemblée l'écoute avec respect ⁶. L'autel est maçonné,

couvert d'une nappe blanche damassée. Au-dessus un large calice d'or est encore voilé.

Dans la miniature représentant l'Élévation, l'évêque élève la sainte hostie, il a le même costume, sauf que la chasuble est violette. On aperçoit au-dessus du col un linge blanc qui est sans doute l'amict. Sous la nappe d'autel, on voit une étoffe grise. Derrière l'évêque, le diacre agite un flabellum blanc; il est vêtu d'une riche dalmatique, gros bleu, avec broderies aux manches et à la ceinture. Toutes les chaussures sont noires.

Une troisième miniature représente le moment où l'on récite le *Pater*, l'évêque est incliné, il n'a pas encore consommé l'hostie qu'on voit à côté du calice ¹.

Strutt publie une miniature qui me semble appartenir au XIII^e siècle et qui figure l'assassinat de Thomas Becket, auquel deux soldats portent des coups d'épée. L'autel est entouré de riches courtines qui glissent sur des tringles; l'original est un frontispice de la vie de Thomas, probablement écrite peu de temps après sa mort. La robe de l'archevêque est bleue avec croix rouges, le fond est bleu et les carrés qui l'ornent sont en or ².

On conserve au musée de Marseille une pierre tombale qui recouvrait jadis les restes de Hugues sacristain du monastère de Saint-Victor. Elle est datée de 1255. On y lit cette inscription qui en fait foi ³. (Pl. XVI.)

HUGO SACRISTA QUEM PETRA TEGIT BREVIS ISTA
CONGAUDET CELIS SANCTIS SOCIUS MICHAELIS
UNIVERSORUM FLOS ET DECUS HIC MONACORUM,
CULTOR SANCTORUM MERITO SEPELITUR EORUM
TEMPLO QUOD PRIMO QUASI TOTUM FECIT AB YMO
DEPOSITIS MEMBRIS OCTAVA LUCE NOVEMBRIS
M SI JUNGATUR, C BIS, POST L QUINQUE SEQUATUR
ANNUS MONSTRATUR IN QUO SUPER ASTRA LOQUATUR.

On voit au-dessous trois bas-reliefs très-intéressants pour notre iconographie; dans le premier, une façade

1. On lit dans le texte : « Præceptis salutaribus moniti... »
2. Le *Catalogue coltonian* attribue ce manuscrit à William Fitz Stephen ou Jean de Chartres (1176).

— Le volume contient plusieurs autres traités et est marqué A. XI.

3. RUFFEL, *Hist. de Marseille*, t. II, p. 128.

Mémoires de la Société archéol. du Midi, III, p. 205.

— Dessin de Laugier, lith. par Lopez.

— MIGNÉ, *Dict. d'épigraph.*, I, 881.

Nous devons à l'obligeance de M. Augier un très-bel estampage de ce monument.

1. DE CAUMONT, *Abécéd.*, p. 452.

2. LECOY DE LA MARCHÉ, *S. Martin*, p. 77.

3. MIGNÉ, *Dict. d'épigraphie*, I, 893.

4. *Fds. latin*, 8884, fo 30.

5. Marqué A. 34.

6. On lit dans le texte : « Tunc dicat eps. cum pbrs. alta
« voce : per omnia secula seculorum. Amen. — Dominus
« vobiscum. »

d'église crénelée et dont le porche est surmonté d'un campanile avec deux cloches ; dans celui du milieu une croix d'autel entre deux chandeliers ; enfin sur le troisième, on distingue, malgré la mutilation de la pierre, un prêtre qui célèbre la messe et qui se retourne vers les fidèles. Si, comme plusieurs exemples déjà cités nous le prouvent, l'ancienne orientation de l'autel subsistait encore en Italie, cette sculpture datée nous montre qu'il n'en était pas de même en Provence. Le prêtre a une chasuble enrichie de dessins ; l'autel, supporté par un seul pied, s'appuie à une contre-table moulurée au bord et ornée de losanges ; nous avons déjà, à propos des images de verrières, signalé cette disposition. Le calice est sur l'autel, mais la croix au lieu d'y être posée, comme la coutume en prévalut à cette époque, est suspendue au-dessus. Le fragment de ce bas-relief qui fait défaut peut être restauré d'après la gravure de Ruffi.

Le xiv^e siècle nous offre, dès son début, une charmante image de la messe à la cathédrale de Rouen. Sur le soubassement du portail méridional un évêque est représenté célébrant le saint sacrifice et faisant l'oblation du calice. Derrière lui, le diacre tient un cierge allumé, et un second diacre élève ses mains voilées, sans doute pour offrir la patène. L'autel est couvert d'une nappe, mais n'a pas de croix, ni de chandeliers. Ce médaillon est situé sur le retour du porche, parmi de petits bas-reliefs dont rien n'égale l'intérêt et la richesse et où l'artiste, sous les traits les plus spirituels, nous représente toutes les scènes de la vie du moyen âge. (Pl. XXI.) Le portail méridional de Saint-Ouen, quoiqu'il appartienne à une époque bien plus avancée de ce siècle, doit être cité pour les scènes liturgiques qu'il nous offre encore. Dans un des médaillons, le saint est devant l'autel, il tient l'hostie de la main droite, un ange lui apparaît.

Gori publie un diptyque peint, qui existait de son temps dans le monastère de San-Chiarito de Florence, et dans lequel nous trouvons une représentation intéressante de la sainte messe. Au milieu, on voit Notre-Seigneur qui laisse échapper de son cœur des rayons qui aboutissent à la bouche des douze apôtres rangés autour de lui dans l'espace céleste. En bas on voit trois actes différents du sacrifice, repré-

sentés devant trois autels. Dans le premier, on a figuré la Consécration : l'hostie comme une étoile est entourée de rayons. Dans le second, à droite, le prêtre communie, pendant que le démon, sous forme d'un dragon, cherche à mordre l'assistant. Enfin, au milieu, le prêtre donne la communion. L'autel porte seulement le chandelier, le calice et le missel ; il est orné de parements brodés. (Pl. XXI.)

Cette garniture de l'autel nous engagerait à attribuer ce monument au xiii^e siècle. Cependant le couvent n'ayant été fondé qu'en 1340, par le bienheureux Chiarito, il est probable que cette peinture n'est pas antérieure. Ce couvent appelé depuis 1787 « Conservatorio delle Mantellate » est situé via San-Gallo.

A Saint-Michel de Monza une peinture représente la consécration d'une église par N.-S. lui-même au milieu de nombreux fidèles. — La messe en est à l'Évangile chanté à un lutrin. Le prêtre est à l'autel tourné vers les fidèles, suivant l'ancienne coutume¹.

Simone Memmi a peint à Assise, dans la chapelle de Saint-Martin (église inférieure), une célébration de la messe², non moins remarquable par la beauté de son style que par les données liturgiques qu'il nous fournit sur l'époque. Le moment est celui de l'élévation. Pendant que saint Martin élève la sainte hostie deux anges accourent à tire d'ailes et placent un riche coussin sous ses bras pour les soutenir. Par derrière un clerc agenouillé soulève légèrement de la main gauche les plis de la chasuble et tient de la droite un cierge qui n'a pas moins de six pieds de haut. Le saint est monté sur une marche en bois, à cause de la hauteur qu'on avait coutume aux xiv^e et xv^e siècles de donner aux autels, le corporal est déployé sous le calice ; des tapisseries et une nappe luxueusement brodée cachent la table sacrée ; au-dessus on voit un chandelier, une croix, un missel appuyé sur le coussin. (Pl. XX.)

Bibliothèque de Laon. — Cette bibliothèque si riche en manuscrits ne pouvait être vide pour notre iconographie. Le manuscrit 325 nous montre deux scènes de la messe illustrant des majuscules. Dans un C, on a figuré deux personnages, un clerc et un laïc qui conversent vivement pendant qu'un prêtre célèbre les saints mystères. Le clerc semble pousser le laïc hors de l'enceinte sacrée. M. Édouard Fleury pense que

1. Renseignement de Mgr Barbier de Montault.

2. LECOY DE LA MARCHÉ, *Hist. de S. Martin*, p. 208, 209.

c'est un excommunié qu'on chasse de l'Église car, cette vignette se trouve au chapitre des peines et excommunications. Les personnages se détachent sur un fond bleu intense avec semis de points blancs ¹.

Le manuscrit 357 nous offre une célébration plus complète et sur une plus grande échelle. Un prêtre, assisté d'un acolyte en tunique verte, célèbre la messe en présence de cinq femmes agenouillées. Le prêtre élève la sainte hostie. On voit sur l'autel un chandelier et un missel, au fond, l'église avec son campanile et sa cloche ².

Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. — Le codex (1, 188) nous fournit une image à notre recueil; un prêtre élève l'hostie, pendant qu'un enfant de chœur tenant un cierge allumé d'une main, soulève de l'autre les plis de la chasuble bleue; ses souliers et son collet sont rouges.

Bibliothèque de Bourgogne. — Ce fut au XIV^e siècle que l'on commença à voir se produire dans les miniatures une représentation de la messe avec le Sauveur offert en sacrifice sous la forme d'un enfant. Il est dans les mains du prêtre et par le mouvement de ses bras qui indique celui de sa volonté, il s'associe, nouvel Isaac, à l'holocauste dont il est la victime. M^{re} Schaepekens ³ nous en signale un des premiers types, tiré du ms. 9001, de la bibliothèque de Bourgogne. Le prêtre agenouillé offre l'enfant au-dessus de l'autel. L'autel est orné d'une riche nappe et garni du calice et d'un chandelier.

Un manuscrit exposé au Trocadéro en 1878, et qui date du XIV^e siècle, nous présente aussi la figure de l'hostie vivante et visible. Notre-Seigneur apparaît versant son sang dans le calice ⁴.

Bibliothèque nationale (ancien fonds latin, n^o 5286). — Une miniature de ce manuscrit représente Regulus, évêque d'Arles, que saint Denis lui-même avait sacré. Il voit trois martyrs sous la forme de trois petites colombes se poser sur la croix de l'autel; il les invoque à la Communion, le diacre agite le flabellum, le sous-diacre élève la patène en soutenant, comme au bas-relief de Rouen, son coude droit de la main gauche ⁵.

Parmi les manuscrits enluminés, déposés à l'Exposition universelle de 1878, nous en avons noté un de

facture italienne et relatif aux révélations de sainte Brigitte; on y voit une miniature qui figure l'élévation. Le prêtre a une chasuble bleue, une tunique rouge; l'enfant de chœur une tunique rouge, un cierge allumé; sur l'autel sont posés une croix, un calice, une patène et un chandelier.

On m'avait fait craindre pour l'iconographie de la messe de ne trouver aucun document antérieur au XV^e siècle, j'espère avoir prouvé le contraire par ceux rapportés jusqu'ici; mais je dois dire que parvenu à cette époque, les images deviennent si nombreuses qu'elles perdent avec leur rareté beaucoup de leur prix. Nous nous contenterons donc d'en citer quelques-unes auxquelles s'attachent des particularités peu connues, ou qui conservent des souvenirs d'antiques traditions.

Bibliothèque nationale. — La Bibliothèque nationale a été pour nous une mine féconde, c'est là que nous trouvons d'abord la *Bible historée de Philippe le Hardi*, duc de Bourgogne, et parmi les cinq mille miniatures qu'elle renferme, de nombreuses images relatives à la messe. Elles paraissent avoir été commencées en 1401 par les enlumineurs Polequin Manuel et Jannequin Manuel. (*Fonds français 167.*)

Dès le f^o 6, nous rencontrons une très-curieuse célébration: le prêtre élève l'hostie, le diacre agenouillé derrière lui joint les mains par un geste d'adoration, le sous-diacre debout élève la patène. Cette attitude devait se prolonger assez longtemps et fatiguer les bras, car nous voyons encore ici le sous-diacre soutenir son bras droit de sa main gauche. La patène qu'il tient, comme on le voit quelquefois, porte gravée dans son médaillon une main bénissante. (Pl. XXI.)

Nous avons au f^o 49 la répétition de cette scène avec cette variante du diacre élevant la patène et debout immédiatement derrière le prêtre. Dans ce même folio, on voit aussi devant un autel dans la forme primitive, c'est-à-dire étroit et carré, un prêtre qui impose les mains sur le calice; au f^o 140, une élévation de l'hostie; nous remarquons dans cette miniature la suspension singulière du pavillon eucharistique. Tous ces sujets sont exécutés en grisaille, relevés de quelques touches d'or et encadrés de quatre-feuilles. Ils sont traités avec une finesse et une expression spirituelle qu'il est difficile de rendre dans sa naïveté.

1. Miniatures de la bibliot. de Laon (1863), pl. XXXI, p. 38.

2. *Id.*, pl. XL, p. 87.

3. SCHAEPEKENS, *Trésors de l'art ancien*, pl. XIX.

4. *La saints abbaye*, ms. du XIV^e siècle.

5. *Ann. arch.*, XIV, 73.

Id. Fonds latin 831. — Après le chef-d'œuvre que nous venons de mentionner, voici un charmant missel qui mérite de nous arrêter à plusieurs de ses pages. On y lit au commencement : « Hic incipit missale secundum usum parisiensem — primo dominica prima « in adventu Domini officium. » Suivant l'usage, qui se répand de plus en plus, on figure à côté de cette rubrique un prêtre qui offre l'Enfant en victime et qui voit Notre-Seigneur derrière l'autel lui apparaître pour l'accepter. Au f° 130, un prêtre, vêtu d'une chasuble bleue, tourne les regards à gauche sur un missel ouvert avec fermoirs rouges, et levant les bras, il semble entonner la Préface. Au f° 175, c'est l'Élévation; dans un petit médaillon (pl. XXII), le célébrant élève l'hostie, pendant que l'enfant de chœur lui soulève sa chasuble et tient de la main gauche le cierge traditionnel. Le prêtre porte une chasuble rouge, une aube blanche, l'enfant une tunique bleue. L'autel est bleu et orné d'arabesques; une nappe est étendue au-dessus et retombe sur les côtés, une seconde nappe carrée recouvre la première également rabattue sur toutes les faces. On ne saurait rien imaginer de plus délicat; ces peintures sont d'une exquise finesse, et, sous des dimensions très-petites, rendent à merveille l'expression des physionomies.

Id. Fonds latin 760. — Ce manuscrit mérite d'être cité auprès du précédent pour la grâce et la finesse de ses miniatures. Au f° 451, v°, nous trouvons une image de la messe; le prêtre a une chasuble rouge avec collet vert; derrière lui un enfant de chœur en bleu cache ses mains dans ses larges manches et, derrière, l'assemblée des fidèles prie agenouillée; une cloche dont la corde descend auprès de l'enfant annonce les moments solennels du sacrifice. La nappe de l'autel ne retombe que sur ses faces latérales. Le parement principal est apparent et se compose d'une banderole rose formant champ au-dessus d'un quadrillé vert.



Bibliothèque nationale, fds latin, 854, f° 7.

Id. Fonds latin 854. — Ce manuscrit est de la fin du xv^e siècle, il accuse plus de mouvement pittoresque et moins de soin dans l'exécution. Le prêtre agenouillé devant l'autel tient et adore l'hostie pendant que deux enfants de chœur soulèvent les plis de sa

chasuble; ceux-ci sont tonsurés, ils ont des dalmatiques brunes, des tuniques blanches et des cierges. Deux courtines vertes glissent sur des tringles à droite et à gauche de l'autel. Nous voyons figuré ici le Christ souffrant et les instruments de la Passion, comme on s'est plu si souvent alors à les répéter.

Id. Fonds latin 877. — Au f° 33, un prêtre à genoux, offre l'Enfant victime pendant que dans le haut une figure nimbée lui apparaît. Au f° 16, v°, dans une grande initiale, une image de la messe nous montre l'élévation de l'hostie, le servant qui tient le cierge et soulève la chasuble. La chasuble est couleur minium, doublée de vert. La nappe est blanche avec bordure verte et semis de points rouges groupés trois par trois. (Pl. XXII.)

Id. Fonds latin 962. — Ce pontifical abonde en miniatures non moins précieuses pour l'art, que pour leurs nombreux renseignements liturgiques. Nous en parlerons plusieurs fois dans ces études; nous rappelons seulement ici la miniature du f° 18, qui nous montre la messe au commencement du Canon, et qui est accompagnée de la rubrique suivante : « Unitis « manibus inclinet se toto corpore dicens : Te igitur « clementissime Pater per Jesum Christum... » L'évêque, couvert d'une chasuble rouge ponceau dont il soulève les plis pour joindre ses mains, incline tout le corps. Derrière lui, le servant est debout, vêtu d'une tunique bleue avec col rouge et orfrais d'or, il cache ses mains dans les manches. Sur l'autel garni d'un retable, on voit déposés la croix, le calice, le ciboire, la crosse et la mitre tout en or. La nappe est blanche avec liseret et franges bleues. (Pl. XXII.)

Id. Fonds latin 973. — Ce manuscrit doit appartenir au commencement du xv^e siècle. Le premier folio nous montre un évêque devant l'autel qui consacre le saint chrême, ce que le texte indique : « In die cene « eps. volens conficere scm. crisma, sanctis pontificali. « vestimentis inuadit. » La chasuble est violette avec collet d'or et doublure verte. Elle recouvre une dalmatique bleue et une aube blanche avec bordure d'or. La nappe de l'autel est jaune safran. Au verso de ce folio, l'évêque s'incline légèrement en joignant les mains, le vêtement de dessous est rouge. Au f° 6, la chasuble est rouge et doublée de bleu, la nappe de l'autel violette avec franges de couleurs variées. — F° 20, deux diacres sont représentés avec dalmatiques violettes, doublées de pourpre, l'évêque avec mitre et col d'or, chasuble bleue. — F° 26, le diacre agit un flabellum.

Id. Fonds latin 868. — Missale Gudogavense (fin du xv^e siècle). Voici encore un exemple de l'oblation de l'hostie sous la forme d'un enfant nu. Le prêtre agenouillé porte une chasuble bleue avec large croix d'or; au-dessus de l'autel est disposé un retable d'or et un ciborium fermé par des courtines.



Id. Fonds latin 979. — Ce manuscrit doit appartenir tout à la fin du xv^e, pour ne pas dire au commencement du xvi^e siècle. Il est

très-grossièrement écrit et enluminé. Sur la miniature du f^o 30, le prêtre et tous les assistants sont agenouillés. Un diacre aussi à genoux, vêtu d'une dalmatique rouge, tient un cierge et soulève l'extrémité de la chasuble. Au-dessus de l'autel un tableau représente saint Pierre tenant les clefs. On sait que les Italiens mettaient au xv^e et xvi^e siècles des tableaux sur leurs autels en guise de retable, en voici un exemple curieux pour notre pays.

Id. Fonds latin 1052. — Ce bréviaire parisien rivalise de finesse avec nos meilleurs manuscrits. Au titre : *Festum Corporis Christi*, f^o 159, nous voyons une image de la messe figurée sous des traits aussi nouveaux qu'intéressants. Le prêtre, le dos tourné, lève l'hostie sur laquelle un crucifement semble dessiné. Il a tunique et chasuble bleues, aube blanche avec orfrois dans le bas. On remarquera la singulière disposition du nimbe qui couronne sa tête. L'enfant de chœur est un ange qui tient un faisceau de cierges réunis par des liens. L'autel paraît en bois, la nappe est blanche et frangée, le missel posé sur un coussin rouge. (Pl. XXII.) Au chapitre *Susceptio reliquiarum*, au f^o 289, une délicieuse miniature représente plusieurs reliquaires exposés sur un autel, entr'autre un morceau de la vraie croix enfermé dans une croix d'or avec pierreries.

Une des plus belles miniatures que possède en ce genre la Bibliothèque nationale est celle du couronnement de Charles V, dans la *Chronique* de Froissart; elle renferme des détails curieux, notamment un retable surmonté d'une figure de saint¹.

1. P. LACROIX, *Vie religieuse*, p. 482.

Bibliothèque de l'Arsenal. — Le beau manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal intitulé : *Trésor des histoires*¹, nous montre un évêque à l'autel; l'assistant fait signe aux chœurs de s'arrêter. L'évêque porte la mitre, une chasuble couleur sèpia avec pallium jaune, tunique rouge ponceau, aube blanche. L'assistant a un surplis blanc, une tunique violette. Des cierges posés sur des bras éclairent les murs de l'église.

Grisaille des miracles de Notre-Dame. — Seré, dans les *Arts somptueux*, a publié une grisaille des miracles de Notre-Dame, où se trouve figurée une messe du xv^e siècle. L'autel est couvert d'une nappe qui laisse visible le parement intérieur. Les flambeaux, particularité remarquable pour l'époque, sont à terre aux coins des marches de l'autel. Au-dessus de l'autel un retable est orné d'une image du crucifement avec Notre-Seigneur, la Sainte-Vierge et saint Jean. Sur les côtés de l'autel des rideaux sont suspendus sur des tringles; au fond, une niche forme crédence, contient les burettes et divers instruments. Plus loin, des moines chantent devant un lutrin, différent de l'aigle en bronze réservé sans doute pour la lecture de l'Évangile.

Bibliothèque de Rouen. — On nous a montré dans cette bibliothèque de charmantes miniatures aujourd'hui entourées d'un cadre, mais qui formaient sans doute autrefois les pages d'un missel. Nous y voyons une messe du xv^e siècle, comprise dans les lettres initiales du Canon *T E igitur*. Dans le T nous remarquons l'exaltation de l'hostie; un enfant de chœur derrière le prêtre tient un énorme cierge, un autre clerc debout joint les mains, un troisième élève la patène, un quatrième sonne la cloche. Sur l'autel est un calice, un chandelier avec cire rouge, un crucifix colorié. Sur la face latérale de l'autel est pratiquée une petite niche circulaire; au-dessus voltigent des anges thuriféraires. L'assemblée des fidèles est placée dans la seconde lettre E. (Pl. XXII.) Nous donnons sur la même planche une messe funéraire tirée d'un manuscrit de la même bibliothèque. Le prêtre est vêtu d'une chasuble verte avec bandes d'or; devant l'autel surmonté d'un crucifement colorié sur fond d'or est posé le cercueil recouvert d'un drap bleu avec croix d'or, entouré de cierges, au milieu du chœur des religieuses. Au fond, des religieux chantent assis sur un banc devant une table garnie d'un

1. H. F., 93.

lutrin. On distingue au-dessus une tribune avec un second lutrin et des cierges sur la balustrade.

M. Darcel a publié une miniature conservée aussi à Rouen, d'une richesse merveilleuse, et qui représente la célébration de la messe. Toute la magnificence que pouvait rêver l'imagination d'un artiste de la renaissance brille dans les riches arabesques d'or de cette peinture.

A Évreux, le missel de Raoul de Fou, qui devint évêque de cette ville au xv^e siècle, nous fournit une image intéressante. Le prêtre s'incline pendant que les deux diacres restent debout derrière lui; l'autel est garni d'un beau retable arqué dans le milieu, avec le crucifiement et quatre saints qui assistent Notre-Seigneur. Sur l'autel sont un missel, deux flambeaux, le calice et la patène.

Bibliothèque de Vendôme. — Les documents se multiplient tellement entre nos mains que nous ne pouvons que feuilleter. A Vendôme, on nous a montré un missel daté de 1457 qui nous donne une image intéressante, surtout par le pavillon eucharistique suspendu au-dessus de l'autel et rayé de rouge et de vert. Le prêtre a une chasuble bleue avec bandes d'or et doublure pourpre, ceinture pourpre, aube blanche; le servant une tunique blanche, colet gris et un cierge en spirale. L'autel garni d'une nappe blanche avec pente bleue recouvre un parement rouge orné d'or. Le retable est en bois doré, les courtes vertes.

Dans une initiale A du même manuscrit un prêtre à genoux devant l'autel élève l'Enfant-hostie.

British Museum. — Citons encore une fine miniature dont nous devons le dessin à M. Wilson, et qui représente la consécration du calice et de la patène. On y remarquera cette singularité du calice qui est carré¹. (Pl. XXII.) M. Wilson, qui a bien voulu concourir à nos études avec une si affectueuse obligeance, nous a communiqué aussi l'initiale d'un manuscrit du xv^e siècle, dans laquelle est figuré un évêque plaçant une cassette à reliques dans l'encastrement qui est préparé au bord de l'autel. (Pl. XXI.)

École flamande. — M. Didron a publié un tableau de la messe par Van der Weyden, qui nous offre déjà la science pittoresque de la renaissance et un mouvement inconnu aux compositions du moyen-âge².

Notons ici, puisque nous parlons de l'école fla-

mande, ces tableaux qui figurent la messe, avec tous les souvenirs et les instruments de la Passion au-dessus de l'autel. Les costumes, les moindres détails liturgiques y sont rendus avec une perfection inimitable, et nous aurions à y puiser de larges renseignements si notre cadre pouvait comprendre ces peintures. Elles sont du reste si connues, qu'il suffit de les rappeler et de citer l'excellent spécimen que nous avons à Paris au Musée de Cluny³.

Nous ne pouvons oublier dans cette nomenclature trop rapide, les trois charmants bas-reliefs qui ornent les arcades de l'escalier de la maison Jacques Cœur à Bourges (1443)². S'ils ne figurent pas la célébration de la messe, ils en rappellent la préparation. Dans le premier tympan, l'enfant sonne la cloche, le prêtre apporte le missel et trempe son goupillon dans le bénitier; dans le second, les valets étendent la nappe sur l'autel où l'on voit gravées les armoiries de Jacques Cœur et ils disposent son prie-Dieu, enfin, dans le dernier bas-relief, une compagnie de dames élégantes se rendent à l'appel de l'office divin. Les physionomies sont si expressives, les gestes si naturels qu'on croit assister à ces préparatifs, et volontiers, avec le valet aux aguets, on se pencherait pour voir si l'ancien seigneur ne paraîtra pas lui-même sur les marches de l'escalier. (Vignette p. 89.)

L'*Archæological journal* décrit un bas-relief qu'on a retrouvé dans l'église de Stoke-Charity à six milles au nord de Winchester et qui figure la légende de la messe de saint Grégoire le Grand. Le saint tient l'hostie de la main droite et le calice de la gauche, un évangélaire est sur l'autel et, au-dessus de l'autel, un dais couronné de créneaux supportés par une série de petites arcades. Cette sculpture d'un relief considérable, couverte de peintures, a un peu plus d'un mètre de haut. On ne peut douter qu'elle ne soit antérieure à la Réforme³.

Pour montrer les derniers développements de la liturgie monumentale, nous indiquerons, en finissant, quelques documents auxquels les lecteurs pourront se reporter. A la Bibliothèque nationale le manus-

1. Voyez aussi la messe miraculeuse de saint Grégoire le Grand, tirée d'une miniature du xv^e siècle.

— P. LACROIX, *Vie religieuse*, p. 225.

— *Id.*, 425.

2. VIOLLET-LE-DUC, *Dict.*, VI, 276.

3. *Archæological journal*, 1849, 192.

— Moulage à l'Institut archéologique que.

1. Mss. Egerton, 1067, fo 163,

2. *Ann. arch.*, xxvii, 239.

— P. LACROIX, *Vie religieuse*, p. 251.

crit fonds latin 873, grand in-folio, où l'on voit plusieurs représentations de la messe, f^o 106 et 264; — le missel de Dijon, peut être du xv^e siècle, fonds latin 879, f^o 106; — une miniature conservée dans les archives de l'Aube; — une tapisserie de Montpezat où figure la messe de saint Martin ¹; — une tapisserie de Reims ²; — un manuscrit appartenant au prince Czartorisky, où on voit retracé le couronnement d'un souverain par des évêques; l'autel garni de deux chandeliers, d'un pupitre, est surmonté d'un rétable d'or ³, fourniront plusieurs représentations.

1. *Ann. arch.*, III, 92.
2. P. LACROIX, *Vie religieuse*, p. 307.
3. Exposition de 1878.

Nous pourrions prolonger cette revue et y faire figurer les plus grands noms de la renaissance. Andrea del Sarto dans le cloître de l'Annunziata à Florence, — Raphaël dans la fameuse fresque des Stanze représentant le miracle de Bolsène, 1511, — Le Dominiquin (1581-1681) dans la communion de saint Jérôme; mais il en résulterait plus de fatigue pour le lecteur que d'intérêt liturgique; à mesure que nous descendons le cours de l'histoire de la peinture, nous trouvons de moins en moins la sincérité dans les tableaux, et lorsque nous y cherchons des renseignements archéologiques, nous n'y rencontrons le plus souvent que le peintre lui-même et les fantaisies de son imagination.



Bourges. — Maison de Jacques Coeur. — Bas-relief au bas de l'escalier.

Il est temps de résumer ce long travail qui ne serait qu'un fastidieux catalogue si, au-dessus de descriptions multipliées, nous ne cherchions l'esprit de l'histoire qui plane sur ces matériaux pour les coordonner. Comme pour les plafonds que les peintres italiens du xvii^e siècle se sont plu à charger de riches perspectives et qui de près, en dehors du point de vue, ne présentent que des énigmes confuses, nous devons nous éloigner des détails pour découvrir sous un coup d'œil d'ensemble la suite et l'ordonnance générale de l'iconographie de la messe.

Nous avons commencé par constater l'influence des lois d'arcane qui protégeaient la liturgie primitive à l'ombre des catacombes. Lorsque la figure du Sauveur était cachée par les artistes sous celles de Moïse, de Josué, de Jonas, ou même d'Orphée, lorsque tour à tour le poisson, l'agneau, le bélier, la colombe, le paon, le phénix venaient rappeler son souvenir aux fidèles, on ne peut s'étonner que le saint sacrifice de la messe fut dérobé lui-même aux regards vulgaires. Aussi pendant longtemps, et avant que ces

secrets des premiers chrétiens n'aient été éclaircis comme ils le sont aujourd'hui, on pouvait croire que la peinture chrétienne était restée muette sur ce grand sujet. En sondant le symbolisme pittoresque de ces époques, on se persuade facilement du contraire et chaque jour, devant les nouvelles découvertes, on s'en convaincra davantage. Nous avons pu déjà en recueillir de nombreuses preuves sur les monuments. Devant la fresque du cimetière Calixte où le prêtre étend la main sur l'*Ictus* divin, devant le sarcophage de Saint-Trophime d'Arles, on a compris que dans ces nombreux bas-reliefs où le Christ impose les mains aux poissons et aux pains, les artistes ont souvent voulu rappeler la consécration des saintes espèces et sans doute copier les gestes des antiques prêtres chrétiens.

La multiplication des pains ainsi présentée n'a pas été le seul symbole sous lequel nous est apparue la messe; le sacrifice d'Abraham, si répété dans les cimetières, en a été aussi une image certaine. Nous avons remarqué que la messe, comme la pâque juive, renfermait une immolation et un festin et que ces

actes trouvaient leur expression dans les figures d'Abraham sur le mont Moriah et de Jésus bénissant dans le désert les pains et les poissons. Nous avons compris par là l'ardeur des fidèles qui voulaient voir représenter sur leurs marbres funéraires ou sur les parois peintes des loculi, ce sacrifice de rédemption. L'hérésie protestante, relative aux prières pour les morts, est depuis longtemps confondue; nous trouverions, s'il était nécessaire, un nouvel argument contre elle dans ces célébrations symboliques.

Les païens couvraient leurs sarcophages d'images de sacrifices, ils croyaient à leur efficacité pour les morts. Les chrétiens ont eu sans doute la même inspiration et le même désir quand ils représentaient Abraham prêt à immoler son fils, et symbolisaient le sacrifice de la nouvelle loi dans leurs cimetières. Nous avons vu le guéridon antique transformé en autel portatif, la stèle sur laquelle est assis Isaac nous a rappelés les premiers autels fixes, néanmoins de telles images ne font point assister, autant que nous le voudrions, à ces synaxes des premiers fidèles où se préparaient les martyrs. Nous avons cherché à compléter ces tableaux par quelques descriptions archéologiques tracées sur des lieux vénérés ou inspirées par les plus anciennes liturgies, afin d'ajouter aux monuments les traits et les couleurs qui leur manquent.

Les habitudes symboliques des artistes se perpétuent jusqu'après la paix de l'Église. Quand on étudie l'histoire des écoles qui ont occupé la scène de l'art, on se persuade qu'elles n'ont jamais subi de révolution brusque, ainsi en fut-il de l'art chrétien qui conserve pendant deux siècles les coutumes de prudence imposées aux temps de persécution.

Nous l'avons vu, au VI^e siècle seulement, sortir de l'arche tutélaire où il avait bravé tant d'orages et soulever les voiles symboliques, premiers et timides essais que les monuments de Ravenne nous rappellent encore et qui sont très-éloignés du réalisme. C'est toujours Abel avec son agneau, Abraham qui présente son fils devant l'autel; mais sous les apparences bibliques, nous découvrons le véritable autel chrétien, ses riches parements, sa nappe blanche, les pains eucharistiques et le calice. Le prêtre est encore Melchisédech, mais il n'est plus habillé du manteau des philosophes, ou de la toge romaine, il porte déjà l'ample vêtement qui s'appellera la chasuble.

Après les radieuses peintures de Ravenne, il se fait comme une éclipse; pendant l'époque mérovingienne,

on cherche à tâtons des monuments qui nous échappent et, dans ces ténèbres, nous n'avons pu offrir aucune image positive.

Tout-à-coup sur cette nuit de barbarie se lève une grande et majestueuse lumière: le génie de Charlemagne qui illumine la politique, les sciences, les lois, rayonne aussi sur les arts chrétiens; comme les rideaux des ciboria qu'on écartait après l'accomplissement des saints mystères, les voiles sont rejetés et laissent apercevoir le sacrifice dans toute sa réalité. On est surpris et charmé de trouver enfin au IX^e siècle des images nettes et positives, telles que les vignettes du sacramentaire de Drogon. Ce prêtre qui étend les bras, avec un geste pieux, vers l'assemblée des chrétiens, ces fidèles inclinés dans la nef, ces attitudes de prière, quel tableau exact et précis! On ne demanderait pas mieux à l'école réaliste de nos jours et on attendrait difficilement une pareille sincérité. Et l'ivoire de Francfort, quel naturel dans les poses du prêtre et des diacres rangés sous le riche ciborium; quelle fidélité de détails, quel naturel chez les clercs de la schola qui chantent à pleine voix devant l'autel!

On peut dire que les images carlovingiennes si nombreuses, si précises, sont une vraie révélation liturgique, qu'elles nous montrent des ustensiles sacrés très-anciens, et qu'elles nous apprennent des rites primitifs dont elles accusent tout-à-coup avec éclat l'existence et la tradition. L'autel de forme étroite, souvenir des stèles antiques, le ciborium, le *regnum* au-dessus de l'autel, les chandeliers posés à terre, la patène, le calice ansé, les deux livres, le diacre tenant le missel sous les yeux du célébrant, tout cela était déjà vieux d'usage au IX^e siècle, et si nous savions que ces objets entraient dans les cérémonies de la messe, nous ne les y avons pas vu représentés, à cause de la timidité des premiers peintres liturgiques. Nous avons pris acte de cette révélation et de ces témoignages iconographiques, précieux même au point de vue du dogme et nous les avons enregistrés avec d'autant plus de soin, que les temps suivants, lorsque le génie du grand Charles ne les éclairera plus, vont retomber dans une ombre profonde.

L'Europe s'agitant au milieu des ruines de l'empire carlovingien, paralysée par les terreurs de l'an mil, ne songeait plus à peindre. Ces malheurs et ces effrois expliquent la rareté des images que nous avons pu réunir sur cette période de notre histoire et la grossièreté de celles que nous rapportons.

Il faut le redire, l'art ne tombe pas tout-à-coup dans la barbarie et surtout il n'en sort que par de longs degrés. Après que la jeune et virile dynastie des Capétiens se fut emparée du gouvernement en France, après que la Papauté se débarrassant d'indignes entraves eut reconquis sa dignité et sa liberté pour sauver le monde, après que Grégoire VII eut arraché l'Église à la corruption et à la servitude, les arts commencèrent à se relever et une véritable renaissance signala le XI^e siècle.

Quels arts cependant, quels essais encore imparfaits nous offrons aux lecteurs ! les miniatures bénédictines de Troyes ont été rapportées comme monuments de ce temps. Nous avons besoin de dire, pour nous excuser de pareils spécimens, que nous ne faisons pas un cours d'esthétique et que notre tâche plus simple se réduit à recueillir dans chaque siècle les documents qui doivent apporter leur tribut à l'histoire. Nous nous sommes contentés d'y rechercher les souvenirs liturgiques qui s'y rencontrent et, dans cette étude, nous avons pu signaler quelques changements, depuis l'époque carolingienne ; le célébrant n'est plus toujours tourné vers les fidèles, le servant s'agenouille derrière lui, une predella, une sorte de retable, paraît derrière l'autel ; un reliquaire s'y élève, et, par une sorte de retour aux lustres constantiniens, la lampe brille de nouveau au-dessus de l'autel, à la place du *regnum*. Le calice n'est plus si souvent ansé.

Les fresques de Saint-Clément, à Rome, nous ont fourni de meilleurs dessins et, par leurs dimensions monumentales, des renseignements plus exacts ; les costumes sacerdotaux, les calices, missels, lampes, encensoirs et tout ce qui concerne le saint sacrifice s'y trouve exprimé avec la plus grande sûreté.

Au XII^e siècle, les arts chrétiens ont reconquis une partie du terrain qu'ils avaient perdu ; l'iconographie de la messe nous fournit des images de plus en plus nombreuses. La mosaïque de la tribune de Saint-Ambroise nous fait assister véritablement à une messe de ce temps ; l'autel, le ciborium placés devant la confession, le costume du prêtre, celui du diacre qui lit sur l'ambon et de celui qui sert le prêtre, l'assemblée des fidèles groupés derrière l'ambon trouvent là des traits exprimés avec une justesse scrupuleuse. Le prêtre selon un usage qui devient général, ne regarde plus les fidèles, comme on le peut constater sur le rouleau de Bertrand de Baux, la mosaïque de Saint-Marc, etc. La croix et un chandelier paraissent sur

l'autel où il n'y a encore ni coussin, ni pupitre ; le diacre tient le missel ouvert sous les yeux du célébrant.

Nous aurions pu borner notre étude iconographique aux débuts du XIII^e siècle, alors que se réalise la principale modification des meubles liturgiques, savoir : le changement d'orientation de l'autel et l'érection des retables. Nous avons cru cependant utile d'étendre un peu nos recherches de plus en plus faciles en se rapprochant des temps modernes, et de ne pas interrompre la chaîne qui s'étend de l'âge apostolique jusqu'à nous. Nous sommes passé devant les monuments en nous contentant de les signaler rapidement.

Les fresques de Saint-Laurent hors les murs à Rome, d'Assise, de Pise à San-Pietro-a-Grado, nous ont mis sous les yeux des traces incontestables des traditions originelles. Les vitraux des cathédrales, leurs portails, parmi les médaillons où sont retracées toutes les scènes de la vie du moyen âge, ont enrichi nos descriptions. Les miniatures leur ont offert une mine féconde, dans mille détails trop naïfs, pour n'être pas véridiques. Nous avons saisi l'image de la messe jusque sur les sceaux des prêtres ou sur les dalles de leurs tombeaux. On a pu voir dans ces images que la principale caractéristique des messes des XIII^e et XIV^e siècles est la croix, les chandeliers sur l'autel et l'élévation de la patène par le diacre.

Bientôt un cierge s'allume dans les mains du servant, qui soulève pendant la Consécration les bords de la chasuble. Le prêtre au lieu d'hostie commence à élever un enfant sur le calice. Avec le XV^e siècle la richesse augmente, l'autel est presque toujours couronné d'un rétable qui expose sous les yeux du prêtre le crucifiement de Notre-Seigneur colorié et couvert d'or, ou un diptyque renfermant la figure d'un saint. L'école réaliste de Flandre, non contente de ces tableaux, se plaît à représenter sur l'autel le Christ sortant du tombeau, couronné d'épines, sanglant et environné des instruments de la Passion.

Les autels sont très-élevés et une marche de bois est presque toujours placée sous les pieds du prêtre, pour le lui rendre plus accessible. Alors aussi, dans les peintures, la cloche est souvent figurée dans l'intérieur du sanctuaire pour avertir les fidèles des moments de recueillement.

Le XVI^e siècle ne modifie par l'iconographie d'une façon sensible ; nous avons remarqué seulement l'apparition du pupitre sous le missel, plus de luxe dans

les vêtements ; tous les personnages, prêtres, diacres, assistants, agenouillés à l'Élévation.

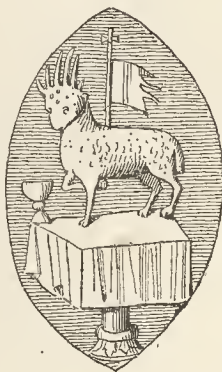
Au xvii^e siècle l'image de la messe ne change pas davantage. Dans le beau tableau de Lesueur, qui représente la messe de saint Martin, on retrouve toutes les précédentes données, le rétable, les chandeliers, etc.

Nous espérons avoir atteint notre but, de faire passer sous les yeux des lecteurs des images de la messe de tous les temps. Les apologistes chrétiens ont suffisamment prouvé que la messe avait toujours été célébrée, nous avons voulu montrer de plus qu'elle avait toujours été peinte ou sculptée, et, de cette suite iconographique, tirer une confirmation de la vérité. Depuis les catacombes jusqu'à nous, l'auguste sacrifice a trouvé, pour les représenter, des artistes dans chaque époque ; et si nous constatons quelques variantes dans la forme, elles sont, par leur insignifiance, un argument de plus en faveur d'un rit

immuable. Partout nos images nous retracent la table sacrée, le plat, le calice, le pain et le vin. Le peintre inconnu du cimetière Calixte copiait déjà au ii^e ou iii^e siècle le geste de la consécration et, de nos jours, un de nos plus grands artistes s'est plu à retracer dans une série de dessins sans prix tous les actes de la sainte messe. Ces deux peintres, que séparent dix-sept siècles, sont réunis par une chaîne non interrompue d'images, et inspirés par la même foi.

Notre recueil iconographique n'a pas seulement ce but apologétique, il doit servir aussi de vue d'ensemble aux études qui vont suivre ; nous venons de montrer les ustensiles du sacrifice réunis dans l'acte lui-même. Entrons maintenant dans l'examen de ses détails, dans l'étude séparée de chacun des instruments sacrés, et dans leur histoire monumentale.

1. M. Signol, membre de l'Institut.



Bibliothèque nationale, fonds latin 688.

AUTELS

ORIGINES

Au Congrès scientifique tenu à Rennes, en 1849, un des membres exprimait le désir qu'on s'occupât de la forme de l'autel pour lequel on bâtit nos temples : « Il faudrait, disait-il, faire une espèce d'histoire comparée en recherchant les monuments, depuis ceux des catacombes jusqu'au xvi^e siècle, où tant de choses changent de forme, ce serait un ouvrage précieux. » Nous espérons accomplir ce vœu dans le recueil que nous mettons ici sous les yeux des lecteurs et dans les nombreux monuments décrits et dessinés que nous avons pu réunir.

Si nous commençons la série de ces études sur la messe par l'autel, « c'est qu'il est l'objet capital du « culte extérieur; le temple lui-même n'est que l'accessoire de l'autel et l'édifice destiné à l'abriter; un « temple sans autel est comme un corps sans âme ¹. » Martini, dans une de ses gravures de l'ouvrage de Pise ², nous a conservé le souvenir d'une fresque de San-Pietro-a-Grado; on y voit les constructeurs de l'église ériger l'autel, tandis que les murs qui l'entourent sont à peine sortis des fondations; ainsi ferons-nous pour être plus logique et en même temps plus conforme à l'esprit des architectes chrétiens.

On a beaucoup discours sur l'origine du mot *autel*; l'opinion la plus commune fait dériver *altare* de *alta res* (chose élevée), ou *alta ara* (bâcher élevé) ³. On lit dans la profession de foi de saint Mochta, publiée par Muratori d'après un manuscrit de Bobbio du viii^e siècle ⁴ : « *Non ascendes per gradus ad altare meum.*

« *Altare enim velut quamdam basim fidei suspicamur, unde vitalis cibi participantur alimenta; quia altare ex proprietate nominis sui non nisi sublimium rerum alta cognitio est. Divisum enim per sillabas nomen altaris, inchoatumque de fine, res alta significatur et sonat. Ad hanc fidem per gradus ascendere non debemus.* »

Voigt ⁵ croit trouver l'origine du mot dans *alere*, nourrir.

On reconnaît en général une signification différente aux deux mots *ara* et *altare* : « *Ab ansa*, écrit Varron ⁶ : « *aram derivari, quod qui precarentur, aræ angulos ansas apprehenderent.* » Certains auteurs entendent par *ara* la partie supérieure de l'autel, d'autres, la partie inférieure comme la base et le fondement, d'autres la prennent pour le lieu consacré aux oblations; quelques-uns semblent confondre les significations. Tacite ⁷, parlant de la noble Servilie : « *Accita in senatum, primum strata humi longoque fletu et silentio, post altaria et aram complexa est.* » — Pline ⁸ : « *Ne propitiandis quidem numinibus accendi ex his altaria aræque debeant.* » — Servius pense que les *aræ* étaient dédiés aux dieux infernaux, les *altaria* aux dieux supérieurs : « *Aræ superis et inferis diis consecratæ sunt; altaria vero sunt superiorum tantum deorum, quæ ab altitudine constat esse nominata.* » — Julius Pollux parle de même de l'origine du mot ⁹. — Isidore ¹⁰ s'exprime ainsi : « *Aram quidam vocatam dixerunt, quod ibi victimæ ardeant.* »

1. *Liturgie catholique* par le P. AVEDICHIAN, trad. de l'abbé Pascal, p. 101.

2. *Theatrum basilicæ pisanae*.

3. DURAND DE MENDE, t. I, p. 33.

PASCAL, éd. Migne, p. 95.

4. MORAN, *Essays on the early Irish Church*, p. 299.

1. *De altaribus*.

2. *De divinis nominibus*, lib. V.

3. Lib. XVI.

4. Lib. XV, c. xxx.

5. Lib. I, c. I.

6. BERTHAULT, *De ara*. (Nantes, 1636, in-12.)

7. *Orig.*, lib. XV, c. IV.

— Prudence distingue nettement les deux expressions dans son hymne à saint Romain :

Altaris aram funditus pessumdamare

 Altaris aris quod facit placabilem.

Saint Pierre Chrysologue († 452)¹ semble indiquer que de son temps *ara* était le mot païen, *altare* l'expression chrétienne : « Commutantur in ecclesias « delubra, in altaria vertuntur aræ. »

Selon Durand de Mende, *ara* est en quelque sorte l'*area* (aire) ou surface plane, ou bien elle s'appelle ainsi de *ardere* parce qu'on y brûlait les victimes. — Rich voit dans l'*altare* un autel plus élevé que l'*ara*, mais qui recevait aussi les flammes du sacrifice.

Jusqu'à la paix de l'Église, les Pères n'avaient guère employé que le mot *altare*; au 14^e siècle on trouve aussi l'autel désigné par *mensa* — mensa sacra — mystica — tremenda — spiritalis — divina — regia — immortalis — celestis — sedes corporis et sanguinis Christi. — On aime découvrir sous les mots leur propre histoire, surtout lorsqu'elle nous reporte aux souvenirs les plus touchants de la foi chrétienne. Si l'autel rappelle le sacrifice, la table nous donne mémoire de la cène et de l'institution eucharistique; les mots doivent être transparents sur les choses qu'ils couvrent, et celui de *mensa* révèle à la fois son origine, son histoire et sa fonction, aussi les premiers chrétiens dans leurs peintures d'autels ne manquèrent pas d'imiter les tables-trépieds des antiques triclinia. — Ce sentiment, jusqu'aux extrémités du monde, se fait jour dans la désignation de l'autel; les Anglo-Saxons appelaient l'autel *weofod* et en vieux anglais *wenede* ou *wened*, ce qui signifie « table de Dieu »².

Ils convient, avant d'aborder l'examen des monuments, de déterminer leur origine, que nous devons chercher, comme pour tous les autres instruments de la messe, chez les païens et les Hébreux. L'observation ne sera nulle part aussi saisissante qu'au sujet des autels païens que les chrétiens n'ont pas seulement copiés, mais dont ils se sont si souvent emparés pour leurs temples. Il nous faut donc au début de cette étude donner quelques instants d'attention à des marbres antiques, modèles et types primitifs de ceux que nous décrirons, et sur lesquels nous saisissons en

même temps de remarquables analogies liturgiques.

Disons d'abord quelques mots des autels grecs :

Hérodote prétend que les Égyptiens, qui furent pour l'art les maîtres des Grecs, leur apprirent à construire les autels. Cela fut peut-être vrai au commencement, mais il est probable que le génie de tels disciples, s'il profita des leçons, en transforma promptement l'application.

La description que Pausanias donne du fameux autel d'Olympie mérite d'être citée, elle nous reporte sur plusieurs points à la consécration de nos autels, à nos chancels, etc. : « L'autel de Jupiter Olympien, dit-il, est placé à une égale distance du temple de Pélops et de celui de Junon, en face de l'un et de l'autre. « Les uns disent qu'il a été élevé par Hercule Idéen; « les autres, par des héros du pays. Quoi qu'il en soit, « cet autel est fait de la cendre des victimes offertes « à Jupiter. Il y en a un de même à Pergame, un « autre à Samos érigé à Junon et qui n'est guère plus « important que ces foyers sacrés faits à la hâte « que l'on voit dans l'Attique. L'enceinte où l'on présente les victimes est fermée par une balustrade qui « a pour le moins 125 pieds de circuit. Depuis cette « balustrade jusqu'à l'autel, il y a 32 marches; l'autel « a 22 pieds de hauteur. On amène les victimes jusqu'à la balustrade; là on les égorge. On prend les « cuisses, on les porte en haut pour les faire rôtir sur « l'autel. On arrive à cette balustrade par des marches « de pierre qui sont aux deux côtés; de là jusqu'en « haut de l'autel, ce sont des marches faites avec la « cendre des victimes. Les femmes et les filles peuvent approcher jusqu'à la balustrade, mais il n'y « a que les hommes qui puissent monter jusqu'à « l'autel.

« Chaque année, le 19 mars, les devins apportent « de la cendre du Prytanée; ils la délayent dans de « l'eau du fleuve Alphée et font une espèce de mortier dont ils enduisent l'autel¹. »

Les autels antiques furent très-variés comme forme et comme matière. On les construisit selon les besoins du culte et sous l'influence d'une pensée symbolique, quadrangulaires, carrés, oblongs et même circulaires; on les fit en marbre, en pierre, en terre cuite, en bronze et en bois; comme chez nous, il y en eut aussi qui étaient portatifs, et munis d'anneaux où passaient les brancards. M. Gréau, dans sa belle collection de bronzes antiques, possède un autel triangulaire, dé-

1. Serm. LI.

2. BRIDGETT, *History of holy Euch.*, I, 152-156.

1. *Dict. de l'Acad. des Beaux-Arts*, II, 174.

couvert à Vienne et dont la petite dimension (50 cm de hauteur) prouve la fonction mobilière; il est orné sur chaque face d'une figure du plus beau style.

Il nous reste un nombre considérable de monuments en marbre et même en bronze. Les musées de l'Europe et surtout de l'Italie en abondent; ces riches collections, quand on réfléchit aux pertes que les siècles ont produites, suffiraient à démontrer leur nombre immense, lors même que les textes antiques ne nous en fourniraient pas des témoignages répétés. Voici par exemple ce que nous lisons dans Virgile :

*Ipsa Paphum sublimis abit sedesque revisit
Læta suas, ubi templum illi centumque Sabæo
Thure calent aræ, sertisque recentibus halant* ¹.
.....
*Templa Jovi centum latis immania regnis
Centum aras posuit.* ².

Dans Ovide :

Dicta fides sequitur centum celebratur in aris.

S'il nous était permis de faire un rapprochement entre les grossiers sacrifices de l'antiquité et l'admirable mystère de la messe, ou du moins d'y voir des similitudes prophétiques, que de comparaisons s'offriraient à nous ! La Victime sans tache et les immolations sanglantes, le vin sacré et les libations, la *capis*, la *patera* si souvent sculptées sur les marbres et les médailles qui paraissent avoir servi de modèles à nos burettes et à nos patènes, les reliques de l'autel dont Pausanias nous parlait tout à l'heure, etc.

Le musée lapidaire de Lyon ³ nous offre une scène de sacrifice qu'on prendrait presque pour une image de la messe, avec le prêtre, l'enfant qui l'assiste et la foule des assistants par derrière. Nous en dirons autant d'une stèle trouvée à Carthage dans le temple de Tanit, où nous voyons, debout devant un autel surmonté d'un ciborium, un personnage qui étend le bras gauche et tient de la main droite un vase sacré ⁴.

Nous reviendrons dans le cours de nos études sur ces analogies que nous ne voulons ici qu'indiquer rapidement; ajoutons cependant quelques mots sur les

privileges que possédaient les autels antiques, sur les cérémonies qui les entouraient et dont nos usages liturgiques semblent quelquefois avoir hérité.

Des traditions invincibles qui montraient à l'humanité du côté de l'orient l'espérance du salut, engageaient les architectes à tourner les temples et les autels vers le soleil levant. Ainsi faisaient les chrétiens avant qu'on ait renoncé aux règles du symbolisme.

Le mariage solennel avait lieu devant l'autel, devant le prêtre et le flamen *dialis*, il était accompagné du sacrifice d'une brebis. — Ce fut sur l'autel qu'Hamilcar fit jurer à son fils Annibal une haine immortelle aux Romains.

L'autel antique possédait comme le nôtre le noble privilège du refuge; les auteurs, entre autres Plutarque et Diodore de Sicile, nous en fournissent une foule d'exemples. — Cicéron dans son discours pour Roscius disait : « *Quod vos cum facere non potestis tanquam in aram ad Deum confugitis.* » Et dans le Sénat quand il s'agissait de Claudius : « *Hic nisi in aram Tribunatus confugisset, vim Prætoris effugere non potuisset.* » — Térence nous apprend que les esclaves eux-mêmes y trouvaient une sauvegarde; enfin Sénèque nous montre le salut des suppliants dans le seul contact des autels : « *Aram tangite supplices.* »

Nos autels sont dédiés à des saints, ceux des païens avaient aussi des divinités tutélaires. Les autels de Jupiter et des dieux du ciel étaient les plus élevés; ils étaient dédiés à Jupiter tout-puissant, ou hospitalier, ou conservateur, tonnant, etc. On élevait des autels à la vertu, la vengeance, l'amitié, la piété, la tranquillité, la pudicité, etc.

Une multitude d'autels étaient dédiés aux dieux mânes et rappellent un culte des morts qu'on pourrait presque comparer au nôtre. On a retrouvé à Rome des exèdres qui servaient aux repas funèbres; au milieu de l'un d'eux se dressait un autel pour les sacrifices; M. de Rossi ¹ rapproche ces édifices de ceux bâtis par les chrétiens pour les agapes et aux basiliques trichorales qu'on voit encore debout dans leurs cimetières; en effet sur une inscription de Tolentino on lit qu'une certaine Severina *Marito dulcissimo ac sibi sarcophagum et panteum cum tricoro disposuit*. Nous ne devons pas voir seulement dans cette forme trichorale des basiliques un souvenir

1. *Æneid.*, lib. I.

2. *Id.*, IV.

3. Voyez *Catalogue*, p. 340, n° 574.

4. Voyez à cet égard l'ouvrage de M. Philippe Berger. (Paris, 1877.)

1. *Roma Sotter.*, 111, 468.

d'agapes, mais aussi une mémoire de la cène; le fameux triclinium de Léon III au Latran, celui de Grégoire IV avaient trois absides et on sait qu'une de ces salles servait au temps de Pâques à une cérémonie qui rappelait la cène.

Les païens ne se contentaient pas de ces triclinia autour de leurs tombeaux, ils les enveloppaient encore de treilles avec pampres appelées *pergula*; nous retrouverons dans nos églises chrétiennes ce mot « pergola » qui n'a peut-être pas d'autre origine.

On venait gémir aux pieds des autels, les affligés les arrosaient de leurs larmes. — Nous trouvons de nombreux souvenirs, chez les auteurs, des prosternements des adorateurs. Propertius (lib. III, *élég.* 15.):

His, ô Bacche, tuis humiles advolvimus aris,
Da mihi pacato vela secunda Pater.

Sénèque (in *Cédipe*, act. I, sc. 1) :

Affusus aris supplices tendo manus,
Matura poscens fata, præcurram ut prior
Patriam ruentem;

Prudence (in *Peristephan.*) :

Jam si sub aris ad sigillorum pedes
Jaceatis intra sectilem quercum siti,
Quid esse vobis æstimam projectius?

L'impie Lucrèce se moque de la dévotion à peu près de la façon des libres-penseurs modernes; c'est lui qui dit quelque part :

. . . . omnes accedere ad aras
Nec procumbere humi prostratum et pandere palmas
Ante Deum delubra.

La genuflexion était usitée comme dans nos temples chrétiens. Ovide (*Fastorum*, IV) :

Ter caput irrorat, ter tollit ad æthera palmas
Quicumque aspiciunt, mente carere putavit,
Summisque genu vultus in imagine Divæ
Figit, et hos edit crine jacente sonos.

Virgile (*Æneid.*, IV) :

Dicitur ante aras media inter numina djvū
Multa Jovem manibus supplex orasse supinis.

Prudence :

Perfidus ille Deo, quamvis non perfidus urbi
Augustum caput ante pedes curvare Minervæ
Fictilis, et soles Junonis lambere, plantis
Herculis advolvi, genua incurvare Dianæ.

Les chrétiens des premiers siècles avaient coutume de suspendre des guirlandes à leurs autels, et nous les parons nous-mêmes encore de feuillages et de fleurs; les païens les honoraient déjà de la sorte, comme les poètes nous en fournissent d'innombrables témoignages. Virgile nous le rappelle :

. . . . Sed in foliis quæ plurima circum
Fundimur, violæ subluceat purpura nigra
Sæpe Deum nexis ornatae torquibus aræ.

Propertius (lib. III) :

Inde coronatas ubi thure piaverit aras
Luxerit et tot flamma secunda domo.

Papinius (lib. VIII, *Thebaidos*) :

. . . . geminas ergo illicet aras
Arboribus vivis et multo cespite texti
Temperat : innumerosque Deæ sua munera flores
Et cumulos frugum, et quidquid novat integer annus
Addit.

Stace (lib. III) :

. . . . Date sarta per aras
Festa pollentes hilarent altaria lucos
. . . .
Semper odoratis spirabunt floribus aræ.

Il est probable qu'au commencement les autels offraient une construction fort simple et qu'on en cachait la pauvreté par des parures de fleurs; dans la suite ces ornements éphémères inspirèrent aux sculpteurs l'idée de les imiter et d'orner les marbres de délicates guirlandes relevées par des bandelettes que nous voyons sur les monuments de la meilleure antiquité.

Si directe et si profonde que soit l'influence des monuments païens exercée sur l'esprit des artistes chrétiens, elle ne fut pas la seule; ils devaient puiser encore à une source d'inspiration que les traditions bibliques et la lecture de l'Écriture-Sainte leur ouvraient sans cesse; nous pouvons constater notamment que l'autel de Moïse était la figure de ceux de Jésus-Christ, et nous devons à propos des origines de l'autel chrétien rappeler les monuments qui en furent la figure symbolique.

La pierre a toujours été regardée comme un symbole de la divinité; le nom que lui donnait les Hé-

breux révélait cette signification; *aben*, qui dans leur langue signifie pierre, se compose de *ab*, père, et de *ben*, fils; étymologie remarquable qui, dans la loi des figures, nous fait voir dans la pierre des autels tout à la fois le Dieu qui accepte le sacrifice et le Dieu qui s'immole; enfin les livres saints présentent à chaque instant la pierre comme le symbole de Jésus-Christ.

La même pensée se reproduit dans le mot de sacrifice; elle est exprimée par le nom qu'on a donné à l'autel dans toutes les langues ¹.

Ce sentiment présida à l'érection des premiers autels. Noé ², Abraham ³, Isaac, Jacob dressaient simplement des pierres sur lesquelles ils égorgaient des victimes ⁴.

Un sacrifice ne pouvait avoir lieu si on ne dressait une pierre pour l'accomplir; dans la vie errante que menait Abraham, il eût été difficile de transporter des autels de pierre, mais les champs en fournissaient aux adorateurs dans les lieux où ils avaient dessein de sacrifier; nous voyons en effet Abraham emporter le bois et la victime et se mettre à édifier l'autel ⁵ sur la place que Dieu lui avait désignée.

Les descendants d'Abraham suivirent cet exemple: Jacob, après la vision de Béthel, se dirigeant vers la Mésopotamie, fit un autel de la pierre qu'il avait placée sous sa tête pour dormir ⁶. Il l'érigea comme un monument et l'arrosa d'huile. Le lieu où il se trouvait portait le nom de *Luza*, il l'appela Béthel: « Surgens « ergo Jacob mane, tulit lapidem quem supposuerat « capiti suo et erexit in titulum, fundens oleum desu- « per. » Ce grand événement, dit l'abbé Godard, est tout entier prophétique. Le mot Béthel signifie « maison de Dieu ». Le temple chrétien est le véritable Béthel, lieu terrible où l'homme entre en communication avec le Seigneur et qui renferme la pierre ointe de l'huile sainte, l'autel de Jésus-Christ. En souvenir de Jacob, les premiers chrétiens donnaient

aux églises le nom de *tituli* réservé dans la suite aux insignes basilicales ¹.

Sous le rapport de l'art, ces pierres ont la simplicité des pierres levées et des dolmens celtiques; le tertre que Dieu prescrit à Moïse de lui élever (*Exode*, 20-23) était encore moins monumental. — Chez les Hébreux, les pierres d'autels ont toujours été brutes; l'autel eût été souillé, du moment qu'un ciseau l'aurait touché ². — Nous lisons dans le II^e livre des *Paralipomènes* que Salomon fit un autel d'airain; mais on croit, comme le dit D. Calmet, qu'il était rempli de pierres. Celui du temple de Zorobabel était de pierres non taillées; les Machabées le remplacèrent par un autres semblable, conformément à la loi. Le témoignage de Josèphe, sur celui qu'on voyait de son temps, concorde avec les précédents. Ces prescriptions, pleines de mystères, nous apprennent que l'autel figure Jésus-Christ, lequel n'a besoin d'aucune retouche pour être parfait.

Voici la description que la Bible nous donne de l'autel construit par Moïse: « 1^o Facies et altare de « lignis Setim, quod habebit quinque cubitos in lon- « gitudine et totidem in altitudine, id est quadrum, « et tres cubitos in altitudine. 2^o Cornua autem per « quatuor angulos ex ipso erunt, et operiet illud ære. « 3^o Faceresque in usus ejus *leberes* ad suscipiendos « cineres, et forcipes atque fuscinulas et ignium re- « ceptacula; omnia vasa ex ære fabricabis. 4^o Cra- « ticularumque in modum retis æneam; per cujus qua- « tuor angulos erunt, quatuor annuli ænei. 5^o Quos « pones subter arulem altaris; eritque craticula usque « ad altaris medium. 6^o Facies et vectes altaris de lignis « Setim duos, quos operies laminis æneis; 7^o Et in- « duces per circulos, eruntque ex utroque latere « altaris ad portandum. 8^o Non solidum, sed inane « et cavum intrinsecus facies illud, sicut tibi in monte « monstratum est. » (*Exode*, c. xxxvii, 1-8.)

Si nous admettons que la coudée soit de 0^m 525, on comprend que ces dimensions dépassaient beaucoup celles de nos autels; cet autel, par son rôle matériel, était aussi différent, il possédait une fournaise dont les flammes consumaient une partie des victimes, au lieu que le feu mystique qui brûle sur les nôtres est un feu seulement mystique. L'Église ne

1. *Bulletin monument.*, IX, 526.

2. *Ædificavit autem Noë altare Domino: et tollens de cunctis pecoribus et volucris mundis, obtulit holocausta super altare.* (*Gen.*, viii, 20.)

3. *Et venerunt ad locum quem ostenderat ei Deus, in quo ædificavit altare et desuper ligna composuit.* (*Id.*, xxii, 9.)

4. *DURAND, Rational*, I, 33.

5. Une tradition nous montre à Rome dans l'église San-Giacomo-Scossacavallo une pierre qui aurait servi au saint patriarche.

6. Günther, dans sa chronique, nous apprend que cette relique avait été rapportée à Paris par l'abbé Martin en 1205. (*RIANT, Exuvie Constantinop.*, I, 122.)

1. *GRETSER, De cruce*, lib. II, c. viii.

2. *Et ædificabis ibi altare Domino Deo tuo: de lapidibus quos ferrum non tetigit.* (*Exode*, xx, 25. — *Josué*, viii, 31.)

Et de saxis informibus et impolitis... (*Deuter.*, xxvii, 6.)

semble-t-elle pas toutefois nous rappeler ces antiques usages lorsqu'elle a conservé dans le texte de la messe le souvenir du charbon ardent dérobé au foyer de l'autel ?

M. de Saulcy, auquel nous laissons toute la responsabilité de ses appréciations, a cru reconnaître l'autel d'Hebal au sommet du Garizim² dans les ruines qu'on y voit encore : « Au sud de la grande enceinte et à 75^m du pied de celle-ci vers l'angle sud-est, se voit une plate-forme de roc inclinée à l'ouest, et entourée d'araselements de murailles qui ont dû la fermer. Cette plate-forme n'a pas de contours réguliers. Vers l'est, elle présente une face rectiligne de 11^m et une autre face de 11^m regarde le sud. De l'extrémité de celle-ci part une face de 6 mètres seulement dirigée au nord-nord-ouest et aboutissant à un orifice qui ouvre sur une fosse profonde ou sorte de puits taillé dans le roc. De l'extrémité de l'orifice une courbe peu déterminée, d'une quinzaine de mètres, va rejoindre la première face mesurée. Il est aisé de voir, au reste, que le plan primitif de la plate-forme était un polygone. Cette plate-forme est le véritable autel des Samaritains. C'est sur elle que les victimes sont égorgées et c'est dans le puits que j'ai signalé que s'écoule le sang du sacrifice³. »

M. de Vogué⁴ nous donne la description de l'autel du nouveau temple de Jérusalem : « L'autel des holocaustes, dit-il, était placé à onze coudées de la limite de la cour; je n'entrerai pas dans tous les détails donnés par les rabbins sur la construction de ce mo-

nument, on les trouvera dans les traités spéciaux sur la matière. Il suffit de dire qu'il était formé de trois étages de pierres non polies, en retraite d'une coudée, la hauteur totale était de quinze; on y montait par un plan incliné situé au sud et qui occupait une longueur horizontale de trente coudées, deux rampes plus petites conduisaient à l'étage intermédiaire. Sur la surface supérieure brûlait le feu des sacrifices et aux quatre angles étaient des espèces de cornes sur lesquelles on faisait les aspersion de sang, les libations d'eau et de vin. Un conduit, situé à l'angle sud-est de l'autel, recevait ces liquides et les conduisait dans les cloaques souterrains et, de là, dans la vallée du Cédron. Au nord de l'autel se trouvaient six rangées de quatre anneaux fixés dans le sol et auxquels on attachait les victimes pour les égorgier. L'intervalle de ces divers objets nous est donné par la Mishna¹.

Les Juifs² avaient aussi l'autel des parfums; nous ignorons quelle en était exactement la forme et quels en étaient les ornements. Nous sommes réduits aux conjectures. On le représente généralement sous l'apparence d'un cube élevé, supportant un vase précieux dans lequel on jetait sur des charbons ardents l'encens et les aromates. Il arrivait quelquefois que l'on brûlait des parfums sur l'autel des holocaustes, ainsi que des fruits, de l'huile, de la farine; mais telle n'était pas sa destination ordinaire. L'autel des parfums était portatif, ou du moins on en fit de cette espèce: il n'est pas rare de trouver l'autel des parfums représenté dans beaucoup d'auteurs de la même manière que certains autels païens.

L'autel de l'ancienne loi, celui de la nouvelle loi, si intimement liés par le sens symbolique, étaient différents pour la forme matérielle, comme les descriptions

1. Et volavit ad me unus de Seraphim et in manu ejus calculus quem forcipe tulerat de altari. (*Isaïe*, VI, 6.)

2. Tunc edificavit Josue Domino Deo Israel, in monte Hebal... et scripsit super lapides Deuteronomium legis Moysi... (*Josue*, VIII, 30-32.)

3. DE SAULCY, *Dict. des antiq. juives*, p. 314.

4. *Temple de Jérusalem*, p. 56.

Thesaur. ant. sacræ, vol. X, auctore Blasio Ugolino. — Venetiis, 1749, in-8°.

Voici quelques textes de la Bible relatifs aux autels :

— Fecitque Salomon omnia vasa in domo Domini; altare aureum, et mensam super quam ponerentur panes propositionis auream. (*Regum*, lib. III, VII, 48.)

— Et edificavit de lapidibus altare in nomine Domini; fecitque aquæductum, quasi per duas aratiunculas, in circuitu altaris.

— Et composuit ligna, divisitque per membra bovem et posuit super ligna.

— Et ait : Implete quatuor hydrias aquâ, et fundite super holocaustum, et super ligna. Rursumque dixit : Etiam secundo hoc facite. Qui cum fecissent secundo, ait : Etiam tertio idipsum facite. Feceruntque tertio,

— Et currebant aquæ circum altare, et fossa aquæductus repleta est. (*Regum*, lib. III, XVII, 1, 33, 34, 35.)

— Et currebant aquæ circum altare, et fossa aquæductus repleta est. (*Regum*, lib. III, XVII, 1, 33, 34, 35.)

Præcepit quoque rex Achaz Uriæ sacerdoti, dicens : Su-

per altare majus offer holocaustum matutinum, et sacrificium vespertinum et holocaustum regis, et sacrificium ejus et holocaustum universi populi terræ, et sacrificia eorum, et libamina eorum; et omnem sanguinem holocausti, et universum sanguinem victimæ super illud effundes; altare vero æreum erit paratum ad voluntatem meam. (*Regum*, lib. IV, XVI, 15.)

— Et surrexit Josue filius Josedec, et fratres ejus sacerdotes, et Zorobabel filius Salathiel, et fratres ejus, et edificaverunt altare Dei Israël, ut offerrent in eo holocaustum, sicut scriptum est in lege Moysi viri Dei.

— Collocaverunt autem altare Dei super bases suas, de terrentibus eos per circuitum populis terrarum, et obtulerunt super illud holocaustum Domino manâ et vespere. (*Esdræ*, lib. I, III, 2 et 3.)

Altaris lignæ trium cubitorum, altitudo et longitudo ejus duorum cubitorum; et anguli ejus, et longitudo ejus, et parietes ejus lignæ. Et locutus est ad me : Hæc est mensa coram Domino. (*Ezechiel*, XL, 22.)

1. DE VOGUÉ, *Temple de Jérusalem*, p. 56.

2. BOURASSÉ, *Dict. d'arch.*, I, p. 401.

précédentes l'ont prouvé. De plus à notre autel chrétien sont attribuées deux fonctions qui n'étaient pas confondues dans les rites juifs. Il est à la fois une pierre d'immolation et une table pour l'aliment divin. Cette dernière attribution dans le temple de Jérusalem était réservée à la table de proposition¹ qui nous offre des analogies frappantes avec l'objet de nos études. Voici la description que nous en lisons dans la Bible : « Facies « et mensam de lignis Setim, habentem duos cubitos « longitudinis et in latitudine cubitum, et in altitudine « cubitum ac semissem. — Et inaurabis eam auro purissimo ; faciesque illi labium aureum per circuitum, — « Et ipsi labio coronam interrasilem altam quatuor digitis : et super illam, alteram coronam aureolam. — « Quatuor quoque circulos aureos præparabis, et « pones eos in quatuor angulis ejusdem mensæ per « singulos pedes. — Subter coronam erunt circuli « aurei, ut mittantur vectes per eos, et possit mensa « portari. — Ipsos quoque vectes facies de lignis « Setim, et circumdabis auro ad subvehendam mensam. Parabis et acetabula, ac phialas, thuribula et « cyathos, in quibus offerenda sunt libamina. ex auro « purissimo. — Et pones super mensam panes propositionis in conspectu meo semper². » M. de Vogué, dans sa restauration du temple, avec une réserve trop modeste, n'indique pas quelle pouvait être la forme de ce meuble sacré ; il dit seulement que l'art juif ayant pris sa source en Égypte, il est probable que cette table ressemblait à celle chargée d'offrandes que nous voyons si souvent dans les peintures égyptiennes ; il nous en montre une chargée de vases et de pains d'un intérêt tout spécial ; nous en rapportons une autre copiée au Louvre sur une image du musée égyptien et sur laquelle deux personnages déposent des fleurs et des fruits de sacrifice.



Musée égyptien au Louvre

1. Les théologiens n'hésitent pas à voir dans les pains de proposition une figure de l'Eucharistie.
2. *Exode*, xxv, 23-30.

Dans les pages qui suivront et que nous consacrons aux premiers autels chrétiens, on verra qu'ils se rapprochent plutôt de la table de proposition ; notre sacrifice n'étant plus sanglant, l'autel a pris surtout l'aspect d'une table, *mensa mystica*.

TEMPS APOSTOLIQUES.

La thèse protestante contre les autels primitifs tombe devant les preuves multipliées dont abondent les écrits apostoliques.

Saint Paul constate l'existence d'un autel lorsqu'il dit : « Habemus altare ex quo non habent jus edendi « ii qui in tabernaculo ministrant ». — L'histoire du grand apôtre arrivant au milieu de l'Aréopage et racontant qu'en passant sur le forum d'Athènes il a vu douze autels dont l'un dédié au Dieu inconnu, est une preuve implicite¹.

Une tradition rapporte que le prince des apôtres, saint Pierre, sortant de Naples par la porte Nolana, trouva un autel dédié à Apollon et qu'il y célébra la messe ; c'est là qu'on éleva depuis une église appelée *S. Pietro ad aram*. On trouve ce fait mentionné dans la vie de saint Asprenus².

Martial, disciple des apôtres, dans une lettre aux Aquitains, parle d'un autel consacré à saint Étienne ; le texte doit être cité, car il expose clairement la doctrine de l'Église sur la nature du culte que nous rendons aux saints sur les autels : « Dum altaria dæmonum in pulverem redigerentur, aram Ignoti Dei ad « consecrationem reservari jussimus : qua dedicata « in nomine Dei Israel et ipsius testis Stephani qui pro « eo a Judæis passus est ; non hominis cultum, sed « Dei in eo frequentatis. Stephanus enim non Deus, « sed amicus Dei fuit qui pro testimonio ejus animam « suam posuit, cujus sanguine ipsa mensa est decorata³. » Baronius disait que de son temps on conservait encore cette pierre sacrée dans l'église de Saint-Seurin de Bordeaux⁴. Je ne sais si c'est la

1. Philostrate (111^e siècle) rappelle qu'il y avait déjà à Athènes des autels érigés aux dieux inconnus ; Laërce dans Epiménide, Pausanias, etc., font la même remarque ; saint Jérôme, saint Chrysostôme en parlent.

2. UGHELLI, t. VI : — MARANGONI, *Cose gentilesche*.

3. BARONIUS, *Ann. ch.*, XXXIV.

4. *Id.*, I, 381.

même qu'on vénérât du temps de Bède au mont Sion, dans l'église des Saints-Apôtres.

Les premiers autels furent de simples tables sur lesquelles on rompit le pain dans les assemblées chrétiennes après avoir prononcé les paroles de consécration. Saint Paul dans sa lettre aux Corinthiens appelle cela « participer à la table du Seigneur, *τραπέζης Κυρίου μετέχων*. » — Dans la liturgie de saint Jacques cette table en nommée *ὀψωνία*, c'est-à-dire « céleste ¹ ».

Les autels des âges apostoliques ont certainement existé comme le prouve le fait seul, aussi ancien que l'Église, de la consécration eucharistique, mais leurs restes sont très-rares et le plus souvent incertains. — Nous parlerons de celui de saint Pierre à Rome, et de celui de saint Jacques qu'on croit avoir découvert à Compostelle ².

Le cénacle et les lieux marqués par les événements évangéliques durent attirer la dévotion des premiers fidèles et être témoins de la célébration des saints mystères; nous n'avons malheureusement à ce sujet aucun donnée positive. M. Cuérin ³ nous avait signalé un autel construit sur le Thabor et rappelant la transfiguration, mais le P. Ricci, gardien franciscain du sanctuaire, nous écrit qu'il n'en reste plus que des vestiges.

1. *Thesaur. ant. sacr.*, vol. X.

2. *Illustración catol.* — *Boletino eclesiastico del Arzobispado de Santiago*.

3. Nous croyons intéressant de reproduire à ce propos la lettre du savant explorateur de la Palestine :

« Un monument qui m'a vivement intéressé est le sanctuaire de la Transfiguration sur le Thabor. Jusqu'à présent on signalait à la vénération des fidèles, comme la crypte du sanctuaire, deux petites chambres voûtées et souterraines, mais les fouilles exécutées en 1874, sur cette montagne célèbre, par les Franciscains de Nazareth doivent faire abandonner cette tradition et c'est un peu plus à l'est qu'il faut reconnaître l'endroit où Notre-Seigneur s'est transfiguré devant trois de ses disciples. En effet, en débavant vers la pointe sud-est, le plateau supérieur du Thabor, ces religieux ont trouvé, sous une masse énorme de décombres, les restes de deux chapelles; la première était petite, il n'y avait qu'une abside. Cette chapelle était probablement celle de Moïse. La seconde beaucoup plus considérable paraît avoir eu trois nefs et renfermait sous la nef centrale une crypte longue de 30 mètres et large de 6, dans laquelle on descendait par un escalier de 12 marches; au fond est un autel encore à moitié debout. Cette crypte, en grande partie taillée dans le roc, est à mes yeux d'un prix inappréciable. Je la crois, en effet, contemporaine des premiers siècles de l'Église et appartenant au sanctuaire primitif érigé sur le Thabor sous le titre de Saint-Sauveur. La chapelle qui la contenait pu être détruite et relevée plusieurs fois, mais elle a pu toujours échapper aux ravages et aux restaurations qui ont nécessairement altéré le caractère de l'édifice sous lequel elle s'étendait.

« V. GUÉRIN. »

M. Canneau m'a communiqué les dessins d'une pierre couverte de peintures romanes qu'on voit à Betphagé et qui désigne l'endroit où le Sauveur monta sur l'ânesse avant d'entrer à Jérusalem ¹. Cette pierre fait partie du roc. Peut-on croire qu'elle ait servi d'autel? elle n'en a pas le caractère, et il est peu probable que la sainteté du lieu ait exempté ses constructeurs de l'obligation des reliques pour lesquelles aucun *loculus* n'a été ménagé.

Les Bollandistes mentionnent l'autel de terre érigé en Provence par les trois Maries ².

Ces documents sur les premiers autels sont trop incertains pour que nous nous bornions à les rapporter, sans en chercher d'autres plus positifs.

On doit considérer la table de la cène comme le premier autel où s'effectua la consécration du pain eucharistique; comme nous l'avons dit dans nos études iconographiques sur l'Évangile, Notre-Seigneur pendant ce repas était couché selon l'usage romain ayant devant lui la table des triclinia. La forme de ce meuble la plus ordinaire était la *mensa tripes*. Horace (1 *Saty.* du I^{er} liv.) la mentionne ainsi :

. Sit mihi mensa tripes
Et concha salis puri.

Ovide montre combien elle était commune chez les gens de médiocre fortune, en rappelant celle de Philémon et Baucis. (*Met.*, VIII, 660.)

. . . Mensam succincta tremensque
Ponit anus mense sed erat pes tertius impar.

Nous en trouvons des images dans les mosaïques bibliques de Sainte-Marie-Majeure, sur un tombeau de l'hôpital du Latran et sur une multitude de marbres profanes ³.

Les artistes chrétiens l'adoptèrent comme formule iconographique pour représenter la cène. Le musée de Latran possède un petit bas-relief très-intéressant : quatre personnages étendus dans un triclinium mangent et boivent autour d'un guéridon soutenu par trois pieds en forme de lions. L'Ictus sacré est posé sur la table et prouve clairement le symbolisme de la

1. *Revue archéol.*, déc. 1877, p. 368.

2. 22 oct., *De sancta Salomé*, oct., t. IX, p. 444, B. — *d.*, 452, A. — *Id.*, 471, A.

3. Sur une cornaline publiée par Ficoroni on voit cette table de culte troyen. *Memoria di Labico*, 1745, in-4^o.

cène et de l'autel; l'autre partie du marbre est occupée par un lecteur assis, devant lequel une orante lève les bras. Dans les fresques du cimetière Calixte on trouve ces mêmes trépieds pour la célébration des saints mystères, une fois avec le poisson, le pain, et les sept corbeilles placées au pied en souvenir du repas de la mer de Tibériade, une autre fois dans la fameuse consécration dont nous avons déjà parlé; il n'y a pas, surtout dans cette dernière peinture, à douter de la pensée de l'artiste qui a voulu représenter un autel; avait-il l'intention de copier la table de la cène, telle que les salles à manger lui en offraient le modèle, cela est probable, et il est plus probable encore qu'il imitait les meubles que l'on avait transformés en autels dans les oratoires domestiques; les apôtres en arrivant à Rome choisirent sans doute les tables à manger pour célébrer les saints mystères, soit pour rappeler le mystère du cénaire, soit à cause du transport facile qu'offraient ces petits meubles.

Ces trépieds dans les demeures somptueuses étaient en marbre ou en bronze; dans les maisons des pauvres, comme celle chantée par Ovide, ils étaient de bois. La couleur et la ténuité que le peintre a données à ceux du cimetière Calixte laissent supposer qu'ils étaient en bois, on ne saurait douter en effet qu'un grand nombre d'autels primitifs fussent de cette matière dont la fragilité nous a dérobé la plupart des reliques.

Autel de Saint-Jean de Latran. (Pl. XXIII.) Les autels les plus célèbres sont ceux que la tradition fait remonter à saint Pierre; de ce nombre est l'autel de Saint-Jean de Latran. Ce n'est pas une table, mais un coffre haut de plus d'un mètre, large de 2^m 35, profond de 1^m 20. Il est composé de planches d'environ 0^m 30 jointes ensemble, en sapin jaune clair à larges veines. Dans le milieu est incrustée en marqueterie d'un bois plus foncé, une petite croix grecque de 0^m 22 sur 0^m 27, ornée d'une poste encadrée par deux filets; d'après son style elle ne paraît pas fort ancienne. De côtés, quatre anneaux servaient autrefois à transporter ce coffre-autel¹.

Je n'ai pu retrouver mention de cette relique dans l'antiquité. La description du Latran faite au XII^e siècle parle, il est vrai, d'un autel de bois qui serait une image de l'arche d'alliance : « Ejusdem ecclesie ara « principalis in archa federis Domini, vel, ut aiunt, « archa est interius et altare ad mensuram longitudi-

« nis, latitudinis, et altitudinis arche conditum est
« exterius inter quatuor columnas de rufo porphirio
« sub quodam pulchro cyborio... in altari vero quod
« parvum est ligneum de argento coopertum¹. » Il
n'est pas question, comme on le voit, dans ce texte de
l'attribution de l'autel à saint Pierre.

Au IX^e siècle le livre pontifical nous dit que Léon III renouvelle le maître-autel du Latran et le recouvre d'argent, c'était peut-être celui-ci, mais rien ne nous le confirme. La mention de Durand de Mende² concorde mieux lorsqu'il nous dit que Constantin donna au Latran l'arche d'alliance.

Il est question d'un autel de bois au XIV^e siècle, à l'époque où Urbain V fit construire le ciborium actuel en l'honneur des saints chefs de Pierre et de Paul : « Fabricato tabernaculo seu ciborio marmoreo super
« altari ligneo, quod in medio Ecclesie lateranensis
« est situatum, illa omnibus conspicienda et veneran-
« da honorabiliter collocavit³. »

Le titre d'authenticité le plus remarquable qui soit attaché à cette relique est certainement la mention qu'en fait le bréviaire romain. On sait que ce livre fut composé par Grégoire VII († 1058) à l'aide de recueils remontant à saint Léon, à Gélase, à Grégoire le Grand, et que par conséquent nous devons attribuer une haute antiquité aux renseignements qu'il nous présente⁴.

« Saint Silvestre, dit Severano interprétant le bré-

1. ROBERTUS monachus, *Manusc. de la Biblioth. nation.*, 1529, in-4^o. — ROHAULT DE FLEURY, *Le Latran*, p. 461.

2. Liv. I., c. 11.

3. Ptolem. Lucensis.

4. Quod si B. Silvester postea in consecratione altaris principis apostolorum decrevit ut deinceps nisi ex lapide altaria non edificarentur; tamen Basilicæ Lateranensis altare fuit è ligno erectum : quod mirum non est. Nam cum a sancto Petro usque ad Silvestrum, propter persecutiones, Pontifices certo loco consistere non possent quocumque eos necessitas compulsisset, sive in cryptas, sive in cœmeteria, sive in aëdes piorum, super illo altari ligneo ad archæ similitudinem concavo sacra faciebant. Quo altari sanctus Silvester, reddita Ecclesie pace honoris causa principis apostolorum, qui in illo sacrificasse dicitur, et reliquorum Pontificum qui usque ad id tempus ad mysteria conficienda eo usi fuerant, in Lateranensi prima ecclesia collocato, sancivit, ne quisquam in eo, præter romanum Pontificem, missam deinceps celebraret. (ix novembris — *Breviarium romanum* in quo officia SS. Ordin. S. P. Francisci inter officia romana disponuntur. — 1696.)

Voici un texte d'Eusèbe qui confirmerait la tradition :

(EUSEBIUS, *Orat. de laudibus Const.*, referente Casilio *De vet. christ. ritibus*, c. XXXI11) : Etsi B. Silvester in consecratione altaris principis apostolorum decreverit, ut deinceps non nisi ex lapide altaria edificarentur. Tamen Basilicæ Lateranensis altare fuit è ligno erectum, nam cum a sancto Petro usque ad Silvestrum propter persecutionem necessitas compulsisset sive in cryptas, sive in cœmeteria, sive in aëdes

1. MORONI, *Dizion.*, XII, 22.

viaire romain¹, fit un autel de bois dans lequel il renferma non-seulement les têtes des glorieux apôtres mais aussi un autel portatif également en bois, sur lequel ses prédécesseurs, voire même l'apôtre saint Pierre, avaient célébré. » Nous trouvons ici l'explication très-rationnelle de la relique qui n'est pas le coffre lui-même, mais une table beaucoup plus petite, qu'il renfermait, qui ressemblait sans doute à nos trépieds des catacombes et qui a disparu. L'usage de recueillir ainsi les reliques dans des coffres de bois remonte à une époque fort ancienne et émane peut-être comme au Latran de la pensée d'imiter l'arche d'alliance. Grimaldi dans un manuscrit conservé à la bibliothèque ambroisienne rapporte qu'il vit à Rome en 1618 exposé sur l'autel du Panthéon un coffre extrêmement vieux et fermé par un grand nombre de serrures². Le même savant, dans son catalogue des reliques vaticanes, cite plusieurs coffres servant de reliquaires³.

On vénère à Rome une autre relique d'autel de saint Pierre dans la basilique Sainte-Pudentienne; c'est peut-être la même qu'Aringhi nous signale à Sainte-Praxède: « Il existe, dit-il, dans cette église à droite de l'entrée un autel de bois fait en manière d'arche, sur lequel le bienheureux Pierre, pendant qu'il recevait l'hospitalité de Pudens, célébrait, ainsi que le rapporte une pieuse tradition, un sacrifice au Dieu immortel. La table de bois est toute rongée par le temps, elle se trouve placée sous un autel de pierre où l'on a dressé la statue du prince des apôtres avec cette inscription:

In hoc altari sanctus Petrus
Pro vivis et defunctis ad
Augendam fidelium multitudinem
Corpus et sanguinem
Domini offerebat⁴

J'ai relevé à l'extrémité du collatéral gauche de la basilique de Sainte-Pudentienne cette même inscrip-

tion qui nous signale sous l'autel la présence du vénérable bois; l'identité de l'inscription semble bien garantir celle de la relique, cependant M. l'abbé Pallard nous écrit que le gouvernement a depuis peu fait restaurer l'autel et qu'on y a trouvé un fragment de bois en excellente conservation et comme neuf, ce qui ne s'accorde pas avec la description précédente; mais il est possible qu'on n'ait gardé dans la translation que les parties intactes de la relique.

tion qui nous signale sous l'autel la présence du vénérable bois; l'identité de l'inscription semble bien garantir celle de la relique, cependant M. l'abbé Pallard nous écrit que le gouvernement a depuis peu fait restaurer l'autel et qu'on y a trouvé un fragment de bois en excellente conservation et comme neuf, ce qui ne s'accorde pas avec la description précédente; mais il est possible qu'on n'ait gardé dans la translation que les parties intactes de la relique.

Nous lisons dans le *Bulletin monumental* que le célèbre sanctuaire de Rocamadour possède un autel de bois de la plus haute antiquité.

On peut confirmer l'authenticité de ces reliques primitives par les écrits des Pères où l'existence d'autels de bois apparaît clairement⁵. Nous lisons par exemple dans une lettre de saint Athanase (*Epist. ad solit.*) que les Ariens brûlèrent une table de bois où on célébrait le saint sacrifice dans l'église d'Alexandrie: « cum rapuissent subsellia et cathedram et mensam (erat enim lignea)... »

Saint Optat⁶ raconte le sacrilège des Donatistes qui brisèrent et emportèrent des autels de bois: « Alio loco copia lignorum frangi jussit, alio ut altaria raderent lignorum inopia imperavit, ut removerentur jussit. » Ailleurs il dit encore (lib. VI): « Quis fidelium nescit, in peragendis mysteriis ipsa lignea linteamine cooperiri? inter ipsa sacramenta velamen potuit tangi, non lignum. Aut si tactu posset penetrari velamen, ergo penetrantur et ligna, penetrantur et terra. Si a vobis lignum raditur, et terra, quæ subter est, fodiat⁷. »

Saint Augustin⁸ remarque que Maximien, évêque de Bagai en Afrique, fut massacré sous un autel de bois que les Donatistes enfoncèrent sur lui: « ... Hanc (basilicam) cum jure perspicuo retineret, in eâ ipsa sub altari, quo confugerat, eodem supra se fracto ejusque lignis aliisque fustibus, ferro etiam crudeliter cæsus, totum illum locum sanguine opple- vit. »

1. XIX, § 18. Je n'ai pu vérifier l'exactitude du renseignement; l'autel qu'on fait remonter à saint Martial est formé d'une dalle chanfreinée qui fait saillie sur la maçonnerie.

2. THIERS, *Voigt*, p. 99.

3. *De schism. Don.*

4. Vov. GODESCARD, *Vie des Saints*, IV, 636.

5. *Epist.* CLXXXV, c. XXVII.

6. Voyez aussi *Epist. l. ad Bonif.*

plorum; super illo altari ligneo ad arcæ similitudinem concavo sacra faciebant.

Malheureusement ce passage que Casali attribue à Eusèbe ne se trouve dans aucune autre édition et il est à craindre qu'il ne se soit mépris et ne lui attribue ce texte d'un autre auteur. (*Thesaurus ant. sacrar.*, CCCXXX.)

1. *Sette chiese*, p. 507.

2. *Vetustissima capsâ cernitur hodie in Pantheo, habens XIII valde antiquas seras cum repagulis sive vectibus a tegmine ad seras pendentibus.* (Ms. 168, fo 2.)

3. *Id.* Ms. 87, fo 740.

4. ARINGHI, II, p. 374 (1651).

THIERS, *Des autels*, p. 8.

MABILLON, *Itin. Ital.*, 60.

Saint Silvestre, qui avait conservé avec tant de respect l'autel de bois de saint Pierre, ordonna, nous dit le bréviaire romain, que désormais les autels seraient en pierre ; le temps des persécutions étant passé, il n'était plus nécessaire de pouvoir les transporter facilement. Cette prescription, renouvelée par le Concile d'Épône ¹ (517, 26^e canon) ne semble pas avoir été généralement suivie. En Asie on ne commença à dresser les tables sacrées en pierre qu'au temps de Grégoire de Nysse (400). — Le décret du Concile d'Épône prouve qu'elle n'était pas exécutée en France, nous ferons la même observation en Angleterre aux VII^e et VIII^e siècles.

En Italie nous voyons au VI^e siècle les mosaïstes de Ravenne et ceux de Sainte-Marie-Majeure, à Rome, représenter des autels de bois.

On peut dire que l'usage ne fut jamais ni dans aucun lieu complètement aboli. — Nous lisons dans la vie de saint Ludger ², premier évêque de Münster en Westphalie (809), qu'une femme voulant lui faire présent d'une cruche d'huile la cacha sous l'autel de bois (sub altari ligneo) de l'église de Billurbek dans la Frise orientale et que cette cruche se cassa lorsqu'il commençait la messe.

Les moines de Saint-Denis pendant la guerre de Saxe se servaient d'autels de bois dans le camp de Charlemagne.

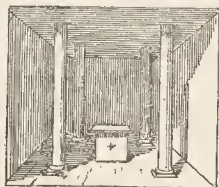
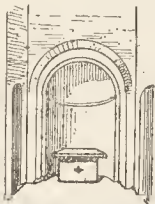
La concession d'un autel de bois est mentionnée au XIII^e siècle à Marmoutiers ³.

CATACOMBES.

Les premiers autels, comme il a été dit, étaient de simples meubles trop fragiles pour avoir laissé beaucoup de reliques, de sorte que la plupart de ces monuments nous échappent aujourd'hui. Mais dès l'époque de la grande extension des cimetières, on saisit les traces de construction de véritables autels fixes. — Nous aimons, comme toujours, citer à ce propos notre grand archéologue chrétien : « Les autels des catacombes, dit M. de Rossi, furent de quatre espèces : les portatifs, les isolés, les adossés et les arcossolia. Il est impossible de définir d'une façon précise la

position des autels portatifs ; ils étaient placés isolément devant la cathedra, comme dans l'église souterraine découverte par le P. Marchi, ou à côté du sépulcre près duquel on célébrait ; nous n'avons aucune trace matérielle pour éclairer la question.

« Il faut aussi pour les autels fixes une grande circonspection et ne pas se hâter d'après les analogies avec les basiliques de décider qu'ils furent toujours isolés devant la chaire épiscopale ; nous n'en avons que de rares exemples dans les cimetières, toutefois nous pouvons en citer. Pierre le Vénérable écrivait au XII^e siècle qu'il existait dans les cryptes sacrées des autels construits et consacrés par saint Pierre : « Nos ipsi Romæ positi frequenter vidimus in cryptis « antiquissimis oratoria et altaria, qualia eo tempore « fieri poterant, quæ ab Apostolo (Petro) constructa « et sanctificata, sicut per successionem fama consentiens ac celeberrima protestatur, in monumentum « tantæ sanctitatis fidelibus ostenduntur et ab eisdem « fidelibus dulcissime ac devotissime deosculantur ¹. »



Autels dans les Catacombes, d'après Boldetti.

Platina, au XV^e siècle, visitant avec ses amis le cimetière Calixte, raconte y avoir vu des « Saccella ubi privatim « sacrificia fiebant, « quæ publice imperatorum edicto exhiberi Deo non poterant ». — Bosio vit dans un cubiculum du cimetière Cyriaque l'autel et la chaire pontificale taillés dans le tuf. — Landucci, sacriste d'Alexandre VII, fait mention dans les cata-

combes ² d'un autel avec croix équilatérale sur la face, isolé entre quatre colonnes, au milieu d'un grand cubiculum du cimetière *ad duas lauros* ; Boldetti, qui l'a dessiné (p. 15), nous donne aussi le dessin d'une chapelle souterraine avec abside et autel isolé,

1. GARRUCCI, *Storia dell' arte*, I, 20.

2. Écrite par un moine anonyme de Werden après 864.

— *De vita S. Luitg.*, c. XXV. — Apud MABILLON, in *Acta SS. ord.*, S. *Benedicti*. — *Sec.* IV, p. 1, c. L.

THIERS, p. 21.

3. *Bull.*, *monum.*, IX, 528, art. de l'abbé Ciro.

1. *Bibl. cluniac.*, p. 1159.

2. *Mss. voy.* BOLDETTI, p. 138.

orné également d'une croix sur la face, malheureusement il n'en indique pas la provenance. — Marangone ¹ a vu dans le cimetière Cyriaque un cubiculum avec cathedra adossé à la muraille du fond couverte de dalles de marbre ; sur le dossier était peinte l'image du Sauveur entre la Sainte-Vierge et saint Pierre.

M. de Rossi considère les autels isolés comme construits par le pape Damase après la paix de l'Église. La chapelle dite de Saint-Sixte, où plusieurs papes du III^e siècle furent ensevelis, nous offre des traces certaines d'un de ces autels. Elle était richement décorée ; deux colonnes cannelées en spirale de 0^m 20 soutenaient des consoles et une architrave traversant la voûte comme les trabes des anciennes basiliques. Les tombes creusées dans les parois de tuf étaient formées par des dalles de marbre et enrichies de belles inscriptions. Au fond de la chapelle, sur une niche carrée, on lisait celle-ci qui résume toute l'histoire de la chapelle.

HIC CONGESTA JACET QUÆRIS SI TURBA PIORUM,
CORPORA SANCTORUM RETINENT VENERANDA SEPUL-
[CHRA,

SUBLIMES ANIMAS RAPUIT SIBI REGIA CÆLI :
HIC COMITES XYSTI PORTANT QUI EX HOSTE TROPÆA,
HIC NUMERUS PROCERUM SERVAT ALTARIA CHRISTI;
HIC POSITUS LONGA VIXIT QUI IN PACE SACERDOS;
HIC CONFESSORES SANCTI QUOS GRÆCIA MISIT;
HIC JUVENES, PUERIQUE, SENES, CASTIQUE NEPOTES,
QUIS MAGIS VIRGINEUM PLACUIT RETINERE PUDOREM.
HIC FATEOR DAMASUS VOLUIT MEA CONDERE MEMBRA,
SED CINERES TIMUI SANCTOS VEXARE PIORUM ².

Cette niche servait sans doute d'autel au III^e siècle ; c'est devant cette niche que le pape saint Sixte fut surpris par les soldats de Valérien pendant qu'il célébrait les saints mystères. Ramené dans Rome, il fut jugé et condamné à être exécuté sur le lieu même où il avait violé l'édit impérial. On le reconduisit avec les six diacres ou prêtres qui l'accompagnaient jusqu'au cimetière de Prétextat. Le diacre Laurent marchait auprès de lui, et, les yeux baignés de larmes, il lui adressait ces tendres paroles : « Où vas-tu, ô père, sans « ton fils ? Où vas-tu, ô prêtre, sans ton diacre ? » Arrivé dans la chapelle, saint Sixte fut décapité sur

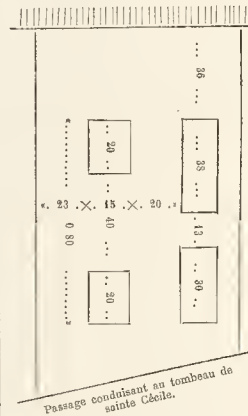
1. Storia dell' orat. Sancta Sanctorum.
2. M. de Rossi par une merveille de sagacité a pu restaurer toute cette inscription à l'aide d'un fragment où trois lignes commencent par H.
NORTHCOTE, p. 197.

sa chaire épiscopale, ou du moins si près d'elle qu'elle fut recouverte de son sang ¹. Dans tout le cours de l'histoire des autels nous n'en trouverons certainement aucun illustré par de si glorieux souvenirs.

M. de Rossi estime que ce fut le pape Damase qui, pour fortifier les parois du sanctuaire et y placer les épigraphes, ferma la niche et l'autel primitif, et qu'il le remplaça par un autel isolé, placé devant la chaire épiscopale, sur le gradin de marbre qu'on voit encore. Qu'il y eût dans cette crypte un autel, Damase le témoigne dans ce vers :

HIC NUMERUS PROCERUM SERVAT ALTARIA CHRISTI.

Le même vers indique que cet autel ne fut pas un sépulcre spécial et que toute la suite (schiera) des *proceres* garde l'autel du Christ. Les restes des Papes étant disposés dans les *loculi* des murailles, la table sacrée érigée dans le milieu leur était commune.



Vestiges de l'autel.

M. de Rossi a bien voulu me conduire lui-même sur les lieux et me montrer les encastresments peu profonds où s'agrafaient les bases de l'autel ; je les ai mesurés comme on le verra sur le relevé ci-joint : les deux entailles postérieures sont régulières et laissent supposer l'existence de deux pilastres carrés, les deux antérieures sont au contraire inégales et laissent croire que le devant de l'autel était composé de trois fragments de marbre, le plus petit de 0^m 13 attaché aux deux autres par des crampons de bronze. La longueur totale du devant de l'autel, suivant ces données, égalait 0^m 80.

1. DE ROSSI, Roma Scelta, II, 22. — NORTHCOTE. — (ALLARD), p. 189.

Les catacombes nous offrent encore un autre type d'autel, élevé près de l'ancien sarcophage de saint Corneille et qui remplaça la table de ce tombeau quand la niche qui le contenait fut fermée : c'est une simple colonne surmontée de peintures plus modernes ; l'importance de ce monument mérite de fixer quelques instants notre attention, et exige que nous entrons dans plusieurs détails.

Le tombeau de saint Corneille est placé dans une vaste galerie, un peu élargie au milieu en forme de chapelle ¹. Il consiste dans une excavation égale en largeur à trois ou quatre loculi et ayant à peu près la forme d'un arcosolium, si ce n'est qu'au lieu d'être surmontée par une arche cintrée elle forme une niche carrée, mode de construction beaucoup plus ancien. Ordinairement une certaine usure dans la muraille, une sorte de rainure creusée par le frottement, indique l'endroit sur lequel s'appuyait la table de marbre qui bouchait l'ouverture du tombeau et servait d'autel. Ici on ne voit aucune trace semblable. Cette circonstance, jointe aux dimensions extraordinaires du tombeau assez vaste pour contenir trois ou quatre corps, nous fait croire que les reliques de saint Corneille n'y étaient pas immédiatement déposées, mais étaient enfermées dans un sarcophage qui était comme enterré dans ce vaste sépulcre. Le couvercle de ce sarcophage servait naturellement d'autel. M. de Rossi cite plusieurs exemples de sarcophages ainsi placés dans un arcosolium non fermé et employés pour la célébration des saints mystères ². Le tombeau de Corneille, qui, à l'origine, comme nous l'avons dit, n'était point fermé, fut plus tard bouché par une plaque de marbre très-épaisse, sans doute pour consolider la muraille ébranlée par les travaux trop hardis du pape Damase. Le mot *marmore*, dont les premières lettres existent encore sur un des fragments de l'inscription, semble une allusion à cette œuvre ; n'en peut-on conclure qu'il s'agit, dans l'inscription, de ce travail d'achèvement et de consolidation et que le pape Sirice en fut l'auteur ?

A droite de ce tombeau deux grandes figures sont peintes sur le mur en style bysantin ; la légende écrite à côté de chacune d'elles indique que l'une représente saint Corneille et l'autre saint Cyprien. Cette peinture n'est pas la première qui ait décoré cette mu-

raile ; on peut encore distinguer la trace de peintures plus anciennes que celle-ci et recouvertes. Des graffiti semblent remonter au commencement du IX^e siècle, ils nous rappellent les noms d'ecclésiastiques qui ont offert en ce lieu le saint sacrifice ou des fidèles qui y ont pris part. SER PRB (Sergius presbyter) BENEDICTVS (sic) PRB — † ANCITALA PRB KIPRIANVS DIACONVS — LEO PRB. — Nous attribuerions volontiers ces peintures à Léon III (795-815), car le livre pontifical nous dit qu'il « renouvela les cimetières des Saints-Sixte et Corneille sur la voie Appienne ».

C'est devant ces fresques qu'on éleva, lorsque le tombeau de saint Corneille fut fermé, la colonne qui le remplaça comme autel. — Les graffiti dont nous venons de parler et qui la surmontent nous prouvent cet usage. On voit dans les catacombes des tronçons de colonnes qui pouvaient faire fonction de lampadaires, mais cette foule de prêtres qui ont tenu à laisser leurs noms et leur souvenir près des reliques n'a pu être réunie là par le hasard, et nous devons convenir qu'ils venaient y célébrer la messe. Prudence, dans son poème sur saint Hippolyte, nous dit :

Illa Sacramenti donatrix mensa eademque
Custos fida sui martyris apposita
Servat ad aeterni spem indicis ossa sepulcro
Pascit item sanctis Christicolae dapibus.

Et avant ces vers il avait écrit : « Propter ubi apposita « est ara sacrata Deo ; » tellement il est clair que la table dispensatrice du sacrement n'était pas toujours, au IV^e siècle, la pierre elle-même qui la fermait, mais un autel *propter apposita*, c'est-à-dire placé devant ou à côté du sépulcre.

La colonne que nous étudions n'est pas en marbre, elle est composée de rangées de briques ; son diamètre est de 0^m 60 et sa hauteur qui convient parfaitement à l'usage de l'autel égale 1 mètre ; elle ne s'élève pas précisément au milieu du pilastre auquel elle touche. L'enduit qui la recouvre est différent de celui du pilastre.

Eusèbe, en restaurant le cimetière de Saint-Paul, vers le VI^e siècle, « fabricavit mesas (mensas) at (ad) martyres ». Ces *mesas* équivalent à *aras*, et le mot *fabricavit* indique des tables isolées ou adossées aux sépul-

1. NORTHCOTE (trad. d'Allard) nous fournit la description qu'on va lire p. 237.

2. *Roma Sott.*, I, p. 285.

cles des martyrs et non de simples dalles de marbre posées sur les arcosolia.

On a trouvé dans les catacombes de petits objets de terre cuite où M. l'abbé Gareiso¹ croit reconnaître des autels. Il sont accompagnés de deux lampes attachées aux côtés. Il y en avait d'autres en pierre, carrés et ornés de bas-reliefs et d'attributs choisis dans l'Ancien et le Nouveau-Testament. Je n'oserais me prononcer aussi explicitement, car ils peuvent avoir servi de candélabres ou de bases aux vases qui servaient à brûler des parfums en l'honneur des martyrs.

M. de Rossi² range les arcosolia dans la quatrième sorte d'autels qu'on trouva dans les cimetières; après nous être occupé des précédents, nous donnerons, à la suite de l'éminent archéologue, quelques détails sur ceux-ci.

Les sarcophages monolithes surmontés de niches quadrangulaires sont rares et doivent dater des plus anciens temps. Lorsque la niche, ce qui est très-fréquent, prend la forme d'une arcade, elle s'appelle *arcosolium*. *Solium* est le terme en usage pour désigner l'arche sépulcrale; plusieurs inscriptions, dont une du III^e siècle, font mention d'*arcosolium* ou *arcusolium* — *arcisolium*. Depuis la seconde moitié du III^e siècle et pendant tout le IV^e, l'usage des arcosolia fut le plus répandu dans les cimetières.

Le sarcophage ainsi abrité et sur lequel on disait la messe était recouvert d'une dalle appelée *mensa*. La différence entre *tabula* et *mensa* c'est que la première était posée verticalement, et que la seconde, selon la définition de Du Cange, est « lapis qui sepulcro insternitur ». L'usage de ce mot dans le sens d'autel, à propos des sépulcres des martyrs, semblerait signifier non une *mensa* quelconque, ni un autel portatif, *mensa Domini*, mais la mensa même du sépulcre. Ainsi en Afrique les Donatistes voulant honorer commémartys des Circonciliens tués dans un tumulte qu'ils avaient soulevé, construisirent des sépulcres en guise de *ara* ou de *mensæ dealbatæ*³. Là où il n'existait pas de sépulcre de martyr, l'autel érigé en sa mémoire s'appelait « mensa ». Dans le lieu près de Carthage où Cyprien fut décapité : « Mensa Deo constructa est,

« écrit saint Augustin¹, et mensa dicitur Cypriani...
« quia ipse immolatione sua paravit hanc mensam,
« non in qua pascat sive pascat, sed in qua sacrificium Deo, cui et ipse oblatum est offeratur. »

Ces pierres sacrées ont donc supporté les vases sacrés pendant la célébration de la messe, mais on ne peut soutenir que tous les arcosolia aient servi d'autels. On en compte une infinité du IV^e au commencement du V^e siècle, postérieurs par conséquent à l'époque des persécutions, qui servirent à la sépulture de fidèles de toute classe, jaloux de rapprocher leurs restes des cendres des martyrs.

Au temps de Dioclétien et du pontificat de Marcelin on commença à fermer le vide au-dessus des tables des arcosolia avec des transennes de marbre qui laissaient le regard pénétrer dans la niche et qui en défendaient l'usage. M. de Rossi pense que cette clôture distinguait les arcosolia qui ne servaient pas d'autel et auxquels cet honneur était refusé. Le décret attribué à Félix I^{er} (269-74), après lequel commence précisément l'usage des transennes, aurait restreint aux seuls martyrs le privilège du sépulcre-autel; peut-être commençait-on à offrir le saint sacrifice sur les tombeaux des simples fidèles et le Pape voulut-il réprimer cette nouveauté. Saint Ambroise et saint Paulin nous apprennent que la gloire de reposer sous l'autel fut accordée à des évêques.

La messe célébrée sur l'*arcosolium* était dite *ad corpus* par opposition pour la *missa publica* célébrée dans les grandes basiliques. Cette distinction apparaît dans les manuscrits liturgiques romains et spécialement à propos des deux basiliques de Saint-Laurent, l'une souterraine et étroite, l'autre au-dessus de terre et spacieuse.

On voit d'après ces observations, que nous empruntons à M. de Rossi, que les arcosolia ont incontestablement servi d'autels, mais qu'il est difficile de déterminer ceux qui eurent ce privilège. Les caractères qui rendent l'hypothèse la plus probable sont la position de l'*arcosolium* au fond de la chapelle et en face de l'entrée, l'absence de clôtures ou de traces de clôture comme il en reste plusieurs exemples au cimetière Prétextat², enfin et surtout les reliques des martyrs dans le tombeau.

M. de Rossi cite deux arcosolia au fond d'églises

1. *Archéol. chrét.*, p. 132.

ARINGHI, I, 518.

2. *Roma Sott.*, III, 418.

3. OPTAT, *De schism. Don.*, III, 4.

1. *De divers.*, serm., 310, etc.

2. Rossi, *Roma Sott.*, III, 44.

souterraines du cimetière Ostrien comme ayant manifestement servi de tables eucharistiques.

Nous avons choisi pour exemple de ce genre de monument (pl. XXIII) un arcosolium du cimetière Cyriaque emprunté à la publication qu'en a faite le *Bulletin d'archéologie chrétienne* (1876, pl. VIII). Il nous a paru très-intéressant non-seulement pour les peintures qui le décorent et qui représentent Jonas sous la cucurbitte, Moïse dénouant sa chaussure, etc., mais surtout pour les chancels figurés en avant, dont l'image rappelle les saints mystères qui se célébraient derrière des clôtures de ce genre. Ajoutons que le sujet du fond, des pèlerins d'Emmaüs, semble avoir un rapport très-direct avec l'oblation eucharistique et la fraction du pain.

Nous offrons sur la même planche un second exemple tiré de la catacombe de Saint-Gaudiosus que nous avons visitée à Naples en compagnie du savant abbé Galante. Ce tombeau, qui appartient déjà au *v^e* siècle, prouve que l'usage des arcosolia se maintint longtemps après la paix de l'Église. Il est formé d'une niche large de 2^m 20, située à 1 mètre du sol et sous laquelle est pratiqué le sépulcre; la calotte hémisphérique de cette niche est ornée de peintures, au milieu le portrait du saint figure dans un médaillon, environné de branches de vigne chargées de feuilles et de raisins. Au-dessus de la niche on lit dans un cartel, dans le genre de ceux des cippes antiques, cette inscription :

HIC REQVIESCIT IN PACE S. GAVDIOSVS
EPISC. QVI VIXIT ANNIS LXV..... VS DIE
VI KALE. NOVEMBRIS CO..... DIC VI.

Toute la chapelle n'a pas 3^m 50 de large. Autrefois l'archevêque avec son clergé y venait chaque année célébrer la messe, mais peu à peu l'église de Saint-Gaudiosus fut délaissée et en 1569 les eaux envahirent l'hypogée. Quelques années après, l'archevêque de Carafa ayant envoyé reconnaître les lieux, on y retrouva, outre le tombeau et la chaire épiscopale qu'on a mise dans le chœur de l'église, une très-ancienne image de la Sainte-Vierge qu'on vénère aujourd'hui derrière l'autel de l'église supérieure sous le titre de Santa-Maria-della-Sanità.

Cet arcosolium a le privilège d'être daté. Saint Gaudiosus chassé d'Afrique par la persécution vint se réfugier à Naples vers 440 et y construisit un monastère où il mourut. L'indiction inscrite sur son tom-

beau se rapporte aux années 453-468 et nous donne l'âge du monument¹.

J'ai aussi relevé un arcosolium à Rome dans la catacombe de Saint-Sébastien. Je ne pense pas qu'il ait servi d'autel parce qu'il se trouve le long d'une galerie, mais je l'ai gravé à cause d'une disposition curieuse, celle d'un caveau pratiqué sous le tombeau supérieur, disposition qui ressemble à celle d'une confession.

Les saints mystères qui étaient célébrés sous les arcosolia avaient le dessus d'un sarcophage pour table d'autel; on ne saurait contester que ces marbres n'aient quelquefois eu ce privilège, mais il est très-difficile de les discerner. Je dirai même que, construits presque toujours après la paix de l'Église, où il n'y avait plus de martyrs à ensevelir, ils durent bien moins souvent que les anciens tombeaux recevoir cette destination sacrée. S'il est embarrassant de désigner les sarcophages employés comme autels à l'origine, il est aisé d'en signaler qui ont plus tard été employés à cette fonction. M. Le Blant² cite celui de Saint-Piat; on s'est assuré qu'il servait d'autel à l'ancienne église en retrouvant à l'extrémité de l'abside un massif de maçonnerie qui présentait exactement sur toutes ses faces les dimensions du sarcophage. Ce monument a 2 mètres de longueur, 0^m 57 de hauteur; les petits côtés ornés d'imbrications ont 0^m 75; la face principale est divisée par des colonnettes en sept arcades où l'on voit en haut-relief figurés les douze apôtres, quelques-uns avec des volumens en main.

Il existe encore aujourd'hui aux Saintes-Maries (Bouches-du-Rhône) un sarcophage antique servant d'autel; sur le devant deux génies ailés soulèvent un cartel.

Peiresc, dans un de ses manuscrits de la Bibliothèque nationale³, mentionne un sarcophage-autel à Manosque, au milieu duquel on voit la résurrection du Sauveur, la croix surmontée de deux colombes et du monogramme entouré d'une couronne et accosté du soleil et de la lune; au pied de la croix deux guerriers avec lance et bouclier; à gauche de ce motif central six apôtres tenant des rouleaux, Adam et Ève avec le serpent; à droite six autres apôtres et les jeunes gens dans la fournaise. Peiresc en donne un dessin avec

1. *Bolland.*, XII, 585.

2. *Inscrip. chrét.*, I, 302.

3. *Mss.* 8958, t. II, p. 355.

cette épigraphe au-dessous : « Ex arcâ marmoreâ
« sub ara maiori templi deiparæ Virginis manuescæ. »

De Tersan¹ nous offre un dessin manuscrit d'un sarcophage que nous pouvons classer dans la même catégorie et qu'il dit avoir fait à Agen. La face principale se compose de quatre colonnettes comprenant dans la division du milieu un cep de vigne, et dans les entre-colonnements latéraux des bâtons rompus; il le désigne ainsi : « Tombeau de marbre servant d'autel, « dans une chapelle à droite du maître-autel. Les chanoines le disent être le sarcophage d'un saint : « hauteur 2 pieds 2 pouces; largeur 7 pieds juste par « le haut, à Agen Beauxmesnil, 1771. »

L'auteur de ce manuscrit donne aussi le plan de la chapelle Saint-Vénérand († 423) à Clermont où le sanctuaire est garni de six tombeaux antiques.

A Vaison, un autel (pl. LXXI) que nous attribuons au XII^e siècle est fermé derrière par une dalle strigillée qui provient d'un sarcophage antique.

M. de Laurière nous signale un sarcophage antique servant d'autel dans une chapelle, près du village de Saint-Clamens (Gers); cette chapelle peut être du XII^e siècle, mais elle est environnée de vestiges fort anciens et le sarcophage doit dater du IV^e. Ses bas-reliefs sont d'un style assez grossier. Sur la face principale on voit quatre génies ailés, allégories des saisons, qui tiennent des corbeilles de fruits; sur les flancs, d'autres génies faisant la vendange. Le couvercle porte au centre le cartel funéraire et de chaque côté des génies jouant du trochus, roue pleine maintenue par une tige attachée au moyeu. Celui de gauche la fait courir, celui de droite pleure de l'avoir brisée. M. de Laurière ne regarde pas ce sarcophage comme étant de fabrique chrétienne; cependant les sujets qui le décorent sont de la même nature que ceux qui figurent sur les plus anciens monuments chrétiens et permettent de supposer qu'il servit d'autel dès l'antiquité.

Il existe à Tongres un sarcophage-autel.

L'Église Saint-Celse de Milan possède un sarcophage-autel qui a renfermé les restes du saint martyr et qui est un chef-d'œuvre. Il se trouve aujourd'hui dans une des chapelles de la nouvelle église, du côté de l'Évangile; mais, comme nous le verrons à propos des autels du X^e siècle, il était auparavant dans l'église romane et abrité sous une caisse de marbre. Sa face

principale représente les sujets suivants : 1^o Jésus est couché dans la crèche. 2^o Les mages coiffés du bonnet phrygien se dirigent vers le Sauveur. 3^o Le Christ se tient au milieu entre deux saints qui l'écoutent, son attitude est noble, les draperies jetées avec art; près de lui sont gravées deux petites croix, peut-être ajoutées après coup. 4^o Les saintes femmes s'approchent du tombeau, édicule avec coupole. 5^o Saint Thomas incrédule met le doigt dans la plaie du Sauveur, il est accompagné d'un autre saint. — *Face à droite* : Moïse abreuve les Hébreux à la source miraculeuse du désert. — *Face à gauche* : Notre-Seigneur guérit l'hémorroïsse et se retourne pour voir l'infirme qui l'a touché. Ce sarcophage est un des plus beaux que je connaisse, les sujets y sont largement traités, l'art chrétien à Rome ou en Provence ne nous a guère laissés d'ouvrages supérieurs à celui-ci.

Le moyen-âge, comme on le sait, s'empara d'une multitude de sarcophages antiques pour y déposer les morts les plus illustres. Le Campo-Santo de Pise conserve de nombreux marbres funéraires qui servent peut-être successivement à plusieurs sépultures et sur lesquels les XIII^e et XIV^e siècles gravèrent des épitaphes gothiques. Nous avons à Pérouse un exemple de même genre; saint Égidius, le compagnon de saint François, fut enterré à l'église des Frères-Mineurs-Conventuels, dans un beau sarcophage antique qui fut transformé en autel¹. Ce monument est aujourd'hui au musée chrétien qui vient d'être formé à Pérouse.

Il se compose de plusieurs arcades avec des saints dans leurs entre-colonnements, au milieu est le Sauveur assis sur un trône (pl. CXLVIII), c'est un travail du plus beau style; les dimensions sont celles-ci : hauteur, 0^m 75, largeur, 2^m 24, profondeur, 0^m 90.

À Vérone, dans la crypte de Saint-Zénon, un sarcophage sert aujourd'hui d'autel et représente le Christ en croix entre les quatre évangélistes. Ce monument, de 2^m 16 sur 0^m 70, est d'une date relativement moderne.

Citons encore deux sarcophages, conservés à San-Stefano de Bologne, transformés en autels. L'un, orné d'une croix entre deux paons, semble appartenir au VI^e siècle; on y lit : BEATISSIMO

1. De Rossi, *Bull. d'arch. chrét.*, 1871, pl. VIII.
Rossi-Scotti, *Guida da Perugia*, p. 57.
LENOIR, *Arch. monas.*, I, 197.
Ce marbre a été photographié.

1. *Antiquités gauloises*, fonds français, 6954.

MARTIRE VITALE, et, ajouté, en caractères du XIII^e siècle, la date CCLXXXII. Le second, qui rappelle pour le style les sculptures des ambons de Ravenne, porte le nom de *Agricola* ; il présente, au milieu d'un riche entre-colonnement, un ange dans une couronne, accosté d'un cerf et d'un lion. — Nous ignorons l'époque où ces tombeaux furent transformés en autels, elle correspond peut-être à celle où une date fut inscrite sur le premier, c'est-à-dire au XIII^e siècle.

A côté des chapelles cimériales nous devons classer des sanctuaires creusés dans le rocher, qui souvent ne leur cèdent pas en ancienneté et qui nous offrent des autels curieux. Nous trouvons pour ce sujet de précieux renseignements dans les anciens monuments chrétiens de la Tauride que M. Stroukow a relevés lui-même avec soin et qu'il a publiés à Moscou en 1876².

A Inkerman on trouve une chapelle taillée dans le rocher, dans laquelle le chœur, séparé du reste de l'oratoire par un iconostase également pris dans le roc, possède un autel au fond de l'abside de 0^m 80. A peu de distance une autre église large de 8^m 50 nous offre un autel au fond de l'abside, devant une niche, au centre du banc presbytéral qui vient s'y interrompre. Dans ce rocher, un sanctuaire possède l'ancienne disposition liturgique, l'iconostase, le bema, l'autel au milieu du banc des prêtres. Ce même rocher, au sud du précédent sanctuaire, contient un oratoire grossièrement taillé, et, sous un arcosolium en cul-de-four, un autel qui porte encore sur sa surface le trou des reliques. Un banc est réservé à droite, et à gauche une sorte de prothèse façonnée aussi dans la roche vive.

De l'autre côté de la rivière, opposé à Inkerman, s'élève un rocher à l'angle duquel trois églises ont été creusées; dans l'une, il existe dans une tribune de forme aplatie un autel haut de 0^m 71, sur lequel on voit encore la cavité préparée pour les reliques.

M. Ch. Texier³ signale des églises de ce genre en Cappadoce; et notamment une grotte près de Surp-Garabed; au fond de l'église est une abside circulaire avec un autel de pierre qui fait corps avec le rocher.

On passe ensuite dans une autre chapelle plus petite mais où on ne pouvait officier qu'à la lumière des cierges car elle est dans une obscurité complète; sa forme est la même que celle de l'autre église, avec une nef, une abside et un autel de pierre. — M. Texier a vu aussi à Dara un autel taillé dans le roc¹; il considère ces constructions comme antérieures à la paix de l'Église et ne croit pas que les chrétiens se soient astreints à un tel travail lorsqu'ils n'avaient plus à se dérober aux yeux de leurs persécuteurs.

A la même catégorie de monuments appartient la catacombe de Saint-Janvier à Naples, creusée dans le rocher; on y voit encore au fond de l'abside, devant la chaire épiscopale, un autel élevé de quelques marches et conservant en bas son loculus pour les reliques (0^m 45 × 0^m 52) l'autel a 1^m 80 de large.

A Marmoutiers, le sieur de Mauléon² décrit l'autel de saint Martin bâti à côté de sa cellule taillée dans le roc.

D. Martène signale l'autel de l'église des Sept-Dormants, composé de quatre pierres et construit sur le rocher: « Quod a B. Martino consecratum fert vetus « monasterii traditio ex quatuor lapidibus simul cæ- « mento junctis et in subjecta rupe consistentibus. »

Nous rappellerons encore ici le souvenir d'une crypte, découverte à Montmartre en 1611, qui était creusée dans le terrain de plâtre. « La cave, nous dit « du Breuil dans le procès-verbal³, a 32 pieds de « long, l'entrée a 8 pieds de largeur à 9 pieds de « la descente, elle a 16 pieds et va en se rétrécissant « jusqu'à 7 pieds. Vers l'orient il y a une pierre bicor- « nue de 4 pieds de long et de 2 et demi de large, « prise par son milieu, 6 pouces d'épaisseur, au-des- « sus de laquelle il y a une croix gravée au ciseau qui « a 6 pouces en carré de longueur et demi-pouce de « largeur. Cette pierre est élevée de 2 pieds de cha- « que côté, de moellon dur, de 3 pieds de haut, ap- « puyée contre la roche de plâtre, en forme de table « ou d'autel et est distant de la montée de 5 pieds. » Cette crypte existait avant la chapelle, c'est-à-dire avant le XI^e siècle; le nom même de *martyrium*, qui nous reporte aux premiers siècles, désigne un sanctuaire primitif.

1. DE DARTEIN, *Arch. lombarde*.

OSTEN, *Die Bauwerke in der Lombarde*.

2. *Les anciens mon. chrét. de la Tauride*, par M. Stroukow, Moscou, 1876. — Cette brochure nous a été communiquée par M. Wilson.

3. *Arch. bysant.*, p. 39.

1. P. 55.

2. LEBRUN-DESMARETTES, *Voyages liturg.*, p. 113.

3. LE BLANT, *Inscrip.*, 1, 272.

BASILIQUES.

Après une lutte sanglante de trois siècles, l'Église enfin victorieuse sort de ses cimetières où on croyait l'avoir enfermée, comme le Christ après trois jours de son tombeau. Le commencement du IV^e siècle est une sorte de pâque glorieuse où elle laisse les linceuls et l'ombre des catacombes pour montrer sa résurrection au milieu des pompes des nouvelles basiliques. — C'est là désormais que nous devons rechercher nos monuments liturgiques.

Ces basiliques ne furent elle-mêmes que l'apparition au jour d'un culte caché; bâties au-dessus des tombeaux les plus illustres, elles furent, si l'on me permet cette comparaison, comme le jet de sève d'antiques racines ranimées par la liberté. — L'Église ne s'enivre pas de ses victoires, et, au sein de la prospérité, elle se platt à ramener sans cesse notre mémoire vers les temps d'épreuve et le souvenir de ses martyrs. Dans les nouveaux édifices elle n'oublia pas leurs tombes, et lorsque l'autel n'abrita point le cercueil d'un de ces héros de la foi, elle prescrivit qu'on y renfermât quelques-unes de leurs reliques. Nous trouvons déjà dans l'Apocalypse de saint Jean ¹ cette pensée touchante. Prudence, né trente-cinq ans après la chute de Maxence, s'en est fait l'écho dans cette hymne ²:

Altar quietem beatam
Præstat beatissimis ossibus;
Subjecta nam sacrario
Imamque ad aram condita,
Cœlestis auram muneris
Perfusa subitus hauriunt.

et ailleurs, au sujet du tombeau de sainte Eulalie ³:

Sic venerari ossa libet
Ossibus altar et impositum.

Les richesses affluaient alors dans les basiliques et s'accumulaient surtout sur l'autel, symbole et siège du Christ, que les patriciens convertis aimaient à entourer d'or et de pierreries. Saint Jérôme, dans la lettre à la vierge Démétriadé, semble presque trouver ces prodigalités excessives: « Alii œdificent ecclesias, « vestiant parietes marmorum crustis, columnarum « moles advehant, earumque dearent capita, pretio-

1. *Apoc.*, VI, 9. Vidi subtus altare animas interfectorum propter verbum Dei.

2. *Peristeph.*, *hymn.*, V, 515.

3. *Id.*, III, 211.

« sum ornatum non sententia, ebone argenteoque val-
« vas et gemmis aurata distinguant altaria. »

Constantin, parmi ses largesses au Latran, avait offert, nous dit le livre pontifical, sept autels d'argent repoussé pesant chacun 200 livres: « Altaria septem ex argento battuli pens. sing. libras 200¹. » Chacun de ces autels était orné d'un candélabre d'or, comme paraît l'indiquer le texte suivant: « Candelabra septem auricalcha ante altaria ². »

Ce prince fit aussi construire à Saint-Pierre un autel d'or et d'argent enrichi de topazes, d'hyacinthes, de pierres blanches au nombre de 210; le poids s'élevait à 350 livres: « Ipsum altare argenteo et auro « clusum cum gemmis prasinis et hiacynthinis et albis « 210, ornatum undique, pens. lib. 350. »

La basilique Sessorienne eut un autel tout en or du poids de 250 livres ³; celle de Saints-Pierre-et-Marcelin, un autel d'argent de 200 livres ⁴; celle dite *inter lauros*, où est ensevelie sainte Hélène, un autel semblable.

La basilique élevée à Jérusalem sur le lieu de la passion possédait des autels de cette magnificence, ce que nous apprend saint Paulin dans une de ses lettres: « Inventa et probata crux Christi est; digno- « que mox ambitu consecratur, condita in passionis « loco basilicâ, quæ auratis coruscant laquearibus, et « aureis dives altaribus, arcano positam sacrario cru- « cem servat... ⁵. »

L'usage des autels d'or et d'argent, comme on le pense, ne pouvait être général; souvent, d'ailleurs, ce n'est que des parements et non de l'autel lui-même qu'il s'agit dans ces riches descriptions; selon le décret attribué à saint Silvestre, il y en avait beaucoup en pierre; Prudence nous parle d'un monument de ce genre:

« Altar tepescit ore saxum pectore ⁶.

La pierre symbolise le Christ, cette pierre angulaire de l'Église; saint Chrysostôme nous parle d'autels faits en cette matière: « Hoc altare natura quidem « lapis est, sanctum autem efficitur, postquam Christi

1. *Vita Sil.*, II, p. 38, édit. de Bianchini à laquelle se rapportent tous nos renvois.

2. *Id.*, 39.

3. *Id.*, p. 45.

4. *Id.*, p. 48.

5. *Boll. augusti*, III, p. 566, D.

GATTICO, *De oratoriis domes.*, p. 357.

6. *Hym.* x, de S. Cassiano.

« corpus expicit... Tu altare quidem illud in honore
« habes, quia Christi corpus capit ¹. »

Ces autels étaient souvent soutenus par des colonnes : Synesius (350 † 431), nous dit : « *Sacras
« columnas amplexor quæ puram et incontaminatam
« à terrâ mensam sustinent* ². » On lit dans l'office de
la dédicace grecque que l'autel est soutenu par des
colonnes dans le genre d'un sépulcre et qu'il est tourné
vers l'Orient ³.

Les anciens avaient coutume de symboliser l'*asile*
par un personnage embrassant les colonnes d'un autel.

La plupart des autels de ce temps étaient vides par
dessus; beaucoup de témoignages contemporains
peuvent être cités à cet égard. L'église de la paix à
Constantinople avait un autel creux, Socrate ⁴ rap-
porte que le saint patriarche Alexandre put se cacher
dessous et y faire ses prières avant d'entrer en dis-
pute avec Arius : « Ad altare progressus, seipsum sub
« *sacra mensa pronum in os prostravit et lacrymans
« oravit.* »

On ne peut douter que l'autel de la grande église
de Constantinople ne fût creux du temps d'Arcadius,
puisque Eutrope se retira dessous après avoir encouru
la disgrâce de cet empereur, et que saint Jean Chry-
sostôme (344-407), l'y ayant aperçu de l'ambon où il
prêchait ordinairement, prit occasion de parler contre
lui ⁵ : « Johannes episcopus cum Eutropius sub altari
« procumberet et præ metu consternatus esset, assi-
« dens in suggestu, unde antea quo facilius audiretur,
« concionari solebat, orationem in reprehensionem
« ejus habuit. » Épiphanie le Scholastique (510) ⁶ en
parle de la même manière : « Episcopus Johannes
« Antiochenus, Eutropio sub altari jacente, nimioque
« percusso timore residens super ambonem ubi sole-
« bat prius consuete facere sermonem, homiliam
« increpatoriam fecit adversus eum ⁷. »

Saint Augustin, parlant du meurtre de Maximien,
évêque de Bagai, par les Donatistes, écrivait ces mots
que nous avons déjà cités : « ... In ipsâ ecclesiâ, sub
« altari quo confugerat, eodem supra se fracto.... »
Rufin nous raconte qu'un homme poursuivi se réfú-

gia sous l'autel comme dans un asile ¹; en effet l'autel
se trouvait dans le saint des saints, au milieu du
sanctuaire environné de clôtures, comme nous l'ap-
prend la description de l'église de Tyr par Eusèbe ².
Rien n'était plus saint que l'autel, où saint Grégoire
de Naziance nous apprend qu'on adorait le corps du
Christ comme dans nos églises, où saint Optat nous
montre le trône du Christ : « In quibus membra Christi
« portata sunt... — Cujus illic per certa momenta
« corpus et sanguis habitabat... ubi corpus Christi
« habitabat ³. »

Les approches de l'autel étaient défendues par le
plus sévère respect. Le concile de Laodicée (364)
défend aux femmes de franchir les chanceliers ⁴, privilège
accordé seulement aux hommes engagés dans les
ordres sacrés.

Il ne faut pas s'étonner de voir paraître, dans le
même temps que les riches travaux d'orfèvrerie dont
nous avons parlé tout à l'heure, de simples autels de
bois ou de pierre, car alors, comme nous le verrons par
la suite sur les mosaïques de Ravenne, les tables
saintes étaient recouvertes d'étoffes en lin, variées,
de riches tapis et d'ornements d'or. Théodoret
(387-458) nous le dit formellement ⁵ et Victor d'U-
tique nous le confirme en ces termes ⁶ : « Ariani rapaci
« manu cuncta depopulabantur atque de palliis altaris,
« proh nefas, camisias sibi et femoralia faciebant. »
Saint Chrysostôme (344-407) ⁷ mentionne les tapis
d'or dont on recouvrait l'autel : « Quod hinc emolu-
« mentum consequitur, tapetes auro intertextos pa-
« rare mensæ; ei autem (pauperi) velamina necessaria
« negare. »

Les fleurs, un des plus beaux ornements de l'autel,
qui n'ont été oubliées dans aucun temps, étaient déjà
au IV^e siècle entassées autour des tables sacrées par
la piété des fidèles.

Saint Augustin ⁸ raconte qu'un certain Martial, dont
la fille était chrétienne, refusait le baptême, quoiqu'il
fût sur le point de mourir; son gendre eut alors l'idée

1. VOIGT, 116.
2. *Hist. eccl.*, X, IV, 14.
3. BAR., *Annal. ad an. 362*, CLXIX. (T. V, p. 443.)
4. VOIGT, *De altar.*
Photii Nonocanon, tit. XIII, c. xxvii, t. II, *Bibl. Justelli*,
fo 1128.
5. *Hist.*, l. I, c. xxxi, fo 295.
6. VICTOR UTICENSIS, *Persec. Afri.*, l. I, t. I, *Orthodox.*,
fo 804.
7. *Hom. xli, in Matth.*, fo 456.
8. L. XXII, *De civit. Dei*, c. VIII, t. V, fo 346.

1. *Hom.* xxx, in II *Cor.*, VIII.
2. *In fine Calastaseos*, fo 303.
THIERS, *Traité des aut.*, p. 22.
3. VOIGT, *De alt. vel. christ.*, p. 116.
4. *Hist. eccl.*, l. I, c. xxxvii.
5. SOCRAT., *Hist. eccl.*, l. VI.
6. L. X, *Hist. Tripartita*.
7. THIERS, p. 18.

d'aller prier devant l'autel de saint Étienne (ad memoriam sancti Stephani); il déroba une fleur des guirlandes qui s'y trouvaient suspendues, il la déposa à la tête du malade endormi; dès l'aurore celui-ci, converti miraculeusement, demandait l'évêque à grands cris, Voici ce texte remarquable : « Deinde abscedens, *ali-* « *quid de altari florum, quod occurrit, tulit, eique cum* « *jam nox esset, ad caput posuit....* »

Saint Jérôme (331-420) rappelle aussi dans ses écrits la coutume de couvrir les martyria de fleurs, de branchages et de pampres : « ... Hoc idem possumus « et de isto dicere, qui basilicas Ecclesiarum, et marty- « rum conciliabula diversis floribus et arborum comis « vitiumque pampinis adumbravit¹. »

Saint Paulin de Nole nous a laissé ce vers :

« Spargite flore solum, pratextite limina sertis². »

Saint Grégoire de Tours nous raconte que Sévère faisait des guirlandes de lis pour en orner les murailles : « Solitus erat flores liliorum tempore quo « nascuntur, colligere, ac per parietes hujus aedis (où « il fut depuis enseveli) appendere. »

Si rares que soient, en dehors des textes, les monuments existants, ils ne nous font pas cependant tout à fait défaut pour le IV^e siècle. M. de Rossi a publié dans son *Bulletin*³ des pieds d'autel dont la date remonte à cette époque reculée. Il y a quelques années, près de Baccano, des chariots enfoncèrent sous leur poids un tombeau antique placé à fleur du sol et occasionnèrent la découverte de deux petits pilastres d'autel carrés, de 0^m 75 de haut. Ils portent sur leur face principale des chrismes placés en haut et en bas et reliés par une tige de pampre. M. de Rossi a trouvé dans les actes de saint Alexandre, évêque dans la Tuscia et dont le natale tombe le 21 septembre, que sa mémoire était honorée au XX^e mille de la voie Claudia, dans un bourg appelé Baccano, où une église sous son vocable avait été élevée en 321. Le monument rappelant le culte de saint Alexandre s'y est conservé jusqu'au XI^e siècle, comme on peut le voir dans une bulle du pape Léon IX de 1053⁴. Ce

lieu est précisément celui de la découverte des pilastres et autorise à les croire contemporains de l'église, c'est-à-dire postérieurs de fort peu à la paix constantinienne. M. de Rossi a supposé une restauration de la table qui recouvrait autrefois ces piliers et s'est inspiré des tables ornées de colombes dont le midi de la France nous offre plusieurs exemples. Ces piliers du reste ne furent pas toujours des pieds-droits isolés; des traces de mortier laissent croire qu'ils furent à une certaine époque reliés entre eux par des cloisons de marbre; des quatre piliers deux seulement ont été retrouvés.

Aringhi (1651)¹ a vu dans les cryptes de Saint-Martin-des-Monts un autel qu'on disait érigé par saint Silvestre, et qui disparut sous des décombres; il ne revint au jour que dans l'année 1637 : « Il existe « encore, dit-il, dans cet oratoire orné de peintures, « un autel de marbre sur lequel saint Silvestre avait « coutume d'offrir le saint sacrifice. On y voit peintes « les images de plusieurs saints. De peur que ce lieu « si vénérable par son antiquité et par la présence du « très-saint pontife ne fût oublié, un prêtre y a gravé « en caractères gothiques l'inscription suivante :

Fracta vetustas nimis, solisque relicta ruinis
Ne Silvestri obeat noctis amica domus,
Presbyter hanc renovat sacramque altare vetustum
Reparat (sic), hincque Dei, Præsulis hincque decus.

J'ai visité ce souterrain en 1874 et n'y ai pas vu l'autel de marbre dont il vient d'être question; il se trouvait sans doute devant la niche où l'on a peint l'image de la Sainte-Vierge et saint Silvestre à ses pieds. De graves déchirements survenus dans les voûtes de cette église souterraine m'en ont fait complètement interdire l'entrée lors d'un autre voyage.

(Pl. XLIV.) — A Sainte-Pudentienne, au bout du collatéral de gauche, nous avons dessiné une pierre scellée dans le mur et qui a dû servir d'autel; cette dalle creusée de 0^m 7, entourée d'une moulure, paraît très-ancienne; elle a 0^m 32 sur 1^m 22. — Les trous qu'on remarque sur la surface doivent provenir d'un autre usage qui n'a rien de commun avec son origine, ou servaient au lavage de l'autel.

On conserve à Rome dans l'église San-Giacomo-

1. *Roma Sol.*, II, 375.

1. T. I, *Op.*, fo 24, in epitaphio Nepotiani.

2. III^e natale.

3. 1875, p. 161.

4. Cette charte confirme, en faveur de la basilique Vaticane, la possession de la massa Clodiana cum lacu Baccanis... et ecclesie S. Alexandri quæ est in Baccanis.

Scossacavallo un marbre fort ancien dont nous donnons la reproduction (pl. XXIV) et qu'on peut voir sous l'autel d'une chapelle à droite. — Il paraît un cippe antique tronqué et réduit à la hauteur convenable pour un autel; une frise d'élégants rinceaux enrichit la face principale, mais ne se reproduit pas sur les retours. Au milieu est gravée cette inscription, qui rappelle la tradition relative à ce monument :

HIC LAPIS EST IN QVO
NATVM TEMPLO OBTVLIT
OLIM MORE HEBREORVM
VIRGŌ MARIA SVVM.

Nous avons trouvé à Paris, au Cabinet des estampes, une gravure de 1625 que nous figurons sur notre planche et qui fournit quelques données historiques. — D'après la légende, sainte Hélène aurait rapporté ce marbre de Jérusalem comme l'autel même de la Présentation; elle désirait le déposer à Saint-Pierre, mais les chevaux chargés du fardeau s'arrêtèrent à la place où s'élève maintenant l'église San-Giacomo-Scossacavallo, sans qu'il fût possible de les faire avancer au delà; on reconnut dans ce signe la volonté divine, et on y bâtit le sanctuaire qui reçut le précieux dépôt.

Au mois d'août 1591 le Cardinal-Vicaire pour la Sacrée Congrégation envoya des députés visiter cet autel et ils le trouvèrent dans un sarcophage avec trois vases remplis de reliques, l'un en albâtre, l'autre en bois, le troisième en terre cuite. Ils rédigèrent un procès-verbal de leur visite. A cette occasion on fit sans doute des travaux pour le laisser découvert, et on le disposa, comme nous le montre la gravure, au-dessus de la confession¹ et sur un niveau supérieur au sol de l'église. Cette gravure, commandée par Pierre Pomolet, fut exécutée à Rome par le graveur Creuter².

On remarquera qu'un petit tombeau est disposé sur la surface pour les reliques et qu'il était fermé par une dalle encastrée dans des feuillures; à l'époque de la gravure ce couvercle était brisé en trois morceaux. L'angle de gauche avait subi aussi une fracture qui nécessita le scellement d'une pièce de raccord. On traitait au-dessus de cet autel le vestige qu'avait

1. On lit au-dessous de la confession le mot *Compagnia* qui me laisse penser que ces travaux eurent lieu aux frais d'une confrérie établie dans cette église.

2. Né en 1566, à Francfort, mort vers 1620.

laissé sur le marbre le pied de l'Enfant Jésus : *Vestigium calcanei sanctissimi pedis Domini Nostri Jesu Christi*.

Il est incontestable que ce marbre a servi d'autel chrétien; sa hauteur, le sépulcre des reliques, enfin la confession au-dessus de laquelle la gravure nous le montre placé ne peuvent laisser le moindre doute. Il est plus difficile de dire qu'elle est l'origine et l'authenticité de la légende qui s'y rattache. A considérer le monument en lui-même, il ressemble à un grand cippe tronqué sur lequel l'inscription antique est effacée, comme le prouve la petite table creusée dans le champ et fut remplacée par l'inscription du xv^e ou xvii^e siècle que nous avons rappelée. — Le style des enroulements, antérieur à Constantin, doit remonter aux Antonins, il ne peut-être attribué à sainte Hélène. J'hésite à rejeter les faits d'une légende romaine qui porte toujours en elle-même une grande preuve de vérité. — Au dire de Nibby, l'église San-Giacomo est très-ancienne, il est donc possible que sainte Hélène ait reçu en Palestine un fragment notable de l'autel de la purification, qu'elle l'ait apporté à Rome et inséré dans le cippe que nous possédons, lequel, peu à peu identifié avec le souvenir de toute la relique, aura fini par s'appeler « pierre de la purification ». Cette explication est d'autant plus probable que des reliques de cette pierre étaient restées en orient. Le savant comte Riant dans ses « *Exuvie sacræ Constantinopolitanæ* » nous apprend que l'abbé Martin en avait rapporté un fragment à son abbaye de Paris en 1205 « item de lapide super quem Christus in templum est presentatus¹ ».

Ce cippe transformé en autel chrétien est le premier que nous ayons occasion de citer, mais on verra dans la suite quelle multitude de marbres eurent le même sort.

On conserve dans la même église de San-Giacomo une autre pierre où la légende nous montre l'autel qui servit au sacrifice d'Abraham. On y a encastré un marbre avec cette inscription : *Super isto lapide juxta vetustalem historicorum traditionem huc ab Helena imperatrice translato Abraham unigenitum suum Isaac divino jussu sacrificandum posuit*. Elle a 0^m 76 × 1^m 51 et 0^m 22 d'épaisseur. Des traces de scellement symétriquement disposées laissent supposer qu'elle a servi d'autel chrétien. On y aperçoit certains caractères que je n'ai pu déchiffrer.

1. T. I, 122, *Relationes coeuvæ*, Guntherus parisiensis.

L'*Akhbar* du 19 octobre 1843 annonçait qu'on avait trouvé sur les bords du Chétif, à Orléansville, une pierre creusée en dessus avec cette épigraphe ¹ :

ARAM DEO
SANCTO AETERNO

Mais cette découverte nous offre un monument d'une authenticité douteuse. — L'inscription de Sitifis m'inspire plus de confiance ² : *In hoc loco sancto deposita sunt reliquia sancti Laurentii martiris die tertia mensis novembris (?) Augusti consulatu Horculani viri clarissimi, die domini nostri dedicante Laurentio, viro spectabili, post mortem Domini (?) anno provinciae quadringesimo decimo tertio. Amen.*

V^e SIÈCLE.

Si le iv^e siècle fut signalé par la paix de l'Église on peut dire que le v^e est caractérisé par son triomphe; après la bataille du pont Milvius, la conversion de Constantin, comme nous le voyons sur les monuments, demeura ambiguë; sur la fameuse inscription qui rappelle cette victoire, le nom de *Numen* est encore un dieu incertain qu'on ne reconnaît pas encore pour le Dieu des chrétiens; la tolérance, plutôt que la protection, inaugura le nouveau règne en occident, pendant que les pays placés sous le sceptre de Licinius souffraient encore d'une véritable hostilité contre la foi.

Au v^e siècle la scène et les personnages changent complètement. Théodose a refusé les insignes du souverain pontificat, il a humilié la pourpre impériale en s'inclinant devant saint Ambroise, Gratien a fait arracher du sénat l'autel de la Victoire et bientôt, sous ses frères, les décrets se multiplient contre le culte païen. Le mouvement populaire, encouragé par l'autorité, excité par le concile d'Éphèse (431) qui porta une si rude atteinte aux faux dieux ne connut plus de bornes; on se jeta sur les temples, on les pilla, on les transforma en églises quand leur disposition le permit. Des troupes de moines, n'écoutant que l'ardeur de leur foi, n'étant encore soumis à aucune règle fixe, envahirent les campagnes restées plus fidèles que les

villes à l'ancien culte et déclarèrent une guerre acharnée aux idoles. Tout tomba sous leurs coups, souvent aveugles, et trop peu ménagers des monuments qui pouvaient servir aux chrétiens. La révolution dans les villes s'accomplit d'une façon plus sage et plus réglée. Sous l'œil des évêques on songea plutôt à convertir qu'à démolir, les temples devinrent des églises, auxquelles, pour ne pas détourner les néophytes, on apporta peu de changements. On remplaça les titres des dieux par des vocables analogues des saints, ainsi Romulus et Remus devinrent à Rome Saints-Côme-et-Damien; à Athènes, la vierge adorée au Parthénon fut remplacée par la vierge Marie.

L'Église traita le mobilier comme les sanctuaires, elle recueillit tout ce qui, sans entretenir la superstition, pouvait servir au culte. On a trop accusé les chrétiens de ce temps d'avoir été iconoclastes. Sans doute le marteau de saint Martin fut impitoyable pour les idoles qu'il fallait abattre pour détruire l'adoration qui s'y attachait, mais en dehors de ces sacrifices nécessaires à la foi et à la chasteté, l'Église conquit et n'anéantit pas. L'étude que nous essayons ici sur les anciens autels nous en fournit des preuves innombrables et nous étonne par la multiplicité des dépouilles païennes reçues dans les basiliques. Les chrétiens y trouvaient non-seulement l'avantage de meubles liturgiques tout façonnés, mais de plus la gloire de trophées qui rappelaient leur long combat et leur victoire.

Les autels païens au v^e siècle fournirent aussi un contingent considérable à l'érection des autels chrétiens. Pendant qu'on changeait la cella des temples en église, ou qu'on les dépouillait de leurs colonnes au profit des basiliques, rien n'était plus simple que de saisir des cippes admirablement travaillés, couverts de fines sculptures, ornés de guirlandes, de fleurs, de fruits; d'y introduire une croix, un monogramme rappelant sa nouvelle fonction et de les dresser purifiés sous les pieds du Sauveur. Nous avons dit quelles analogies les cérémonies païennes offraient extérieurement avec le vrai culte, nous n'avons pas besoin d'insister pour démontrer la facilité, la convenance et la gloire de ces transformations.

Cet emploi des marbres profanes se perpétua longtemps, comme on le verra, mais il fut inauguré au v^e siècle; nous commencerons l'examen de cette époque par ce genre de monuments conquis sur le paganisme en nous arrêtant spécialement devant ceux que leur conservation, leur singularité ou leur beauté nous recommanderont.

1. *Revue africaine*, I, 430.
2. RENAULT, *Inscrip. d'Alg.*, n° 3431.

Rome mit surtout entre les mains des chrétiens une quantité de chefs-d'œuvre sans nombre et sans prix; nous en trouvons dans Marangoni une nomenclature curieuse¹. A San-Teodoro, ancien temple de Romulus et de Remus, on voyait un marbre blanc, haut de cinq palmes, large de trois, circulaire, garni d'un focolus et d'une belle guirlande tout autour. Clément XI en restaurant l'église (1703) y fit ajouter cette inscription :

IN HOC MARMORE GENTILIVM OLIM INCENSA FUMABANT.

Un tel monument, transporté dans une église chrétienne, n'a guère pu l'être dans un but de vaine décoration, mais pour un emploi sacré.

Sous un autel de saint Michel du Vatican Smetz signale un autel de Cybèle, mère des dieux; l'inscription, pour qu'on ne pût pas la lire, était retournée contre le mur, mais on avait laissé apparents les faisceaux, le disque et la coupe des sacrifices; à droite, on voyait sous un pin, un taureau, un tambour phrygien et des pipeaux; à gauche, sous le même pin, un bélier et d'autres attributs².

A l'Ara-Cœli il existait sous l'autel d'une chapelle un grand autel païen, orné d'une figure de déesse qui avait une épaule et un bras découverts, le reste du corps vêtu et qui était couronnée du diadème lunaire. Elle tenait des épis de blé dans sa main droite, de la gauche un gouvernail, et au-dessous on lisait cette inscription : ANNONÆ SANCTÆ ÆLIUS VITALIO MENSOR PERPETUUS DIGNISSIMO D. D. DEDICAVIT. Ce monument a disparu dans la restauration de l'église qui fit remanier beaucoup d'autels.

Boissard († 1602) donne le dessin d'un autel de Cybèle lequel, partagé en trois, servait de supports à deux autels dans l'église de San-Nicolo-dei-Cesarini à Rome, appelé depuis San-Nicolo-delle-Calcare. D'un côté on voyait la divinité assise sur un char à deux roues, avec le tambour. A gauche étaient des palmes avec des dattes; deux lions traînaient le char. Au-dessous était sculpté un taureau, une inscription grecque de six vers et la dédicace de l'autel sous le consulat de Valentinien et de Valens en 370. Ces marbres ont disparu dans des collections particulières.

A Santo-Lucia-in-Selce³, Gruter mentionne un

autel de 376; à San-Valentino, près le foro piscario, on voyait un autel de marbre avec cette inscription :

ΑΗ ΠΑΤΡΙΩΙ
ΕΧ ΟΡΑΚΛΟ

A San-Benedetto in Trastevere un autel orné d'un bœuf en bas-relief et dédié à Jupiter.

— A Santa-Maria-in-Trastevere un autre autel de Jupiter.

— Dans un pilastre du portique de Sainte-Cécile, la partie inférieure d'un autel votif.

— Dans l'ancienne église de Santa-Maria-Traspontina, un autel rond avec des bucrânes et des guirlandes, dédié DEO SOLI, INVICTO MITHRÆ.

— Dans la chapelle de Saint-Jean de Latran où on conserve la table de la cène, un autel dédié à Hercule sous le consulat de Lateranus et de Rufinus.

— Dans l'église San-Cosimato-in-Trastevere, un fragment d'autel dédié à Mercure.

Marangoni cite des monuments du même genre à Saint-Jean de Latran, Saint-Georges-in-Velabro, Santa-Maria-in-Monticelli, Saint-Sébastien, San-Quirico-e-Giulita-a-torre-de-Conti, à Saint-Alexis, S.-Salvatore, etc.

Si les chrétiens ne craignaient pas d'introduire dans leurs églises des autels païens, on comprend qu'ils eurent encore moins de scrupule pour les cippes funéraires. Boissard en a dessiné un grand nombre dans les églises de Rome, à Saints-Côme-et-Damien, Santa-Maria-in-campo-marzo, San-Paolo-fuor-le-mura transformé en trône, Saint-Sébastien, servant de base à un autel, aux Trois-Fontaines, sous l'autel⁴.

Smetz indique encore des cippes dans un grand nombre d'églises.

Nous pouvons ajouter à cette nomenclature quelques cippes mentionnés dans les manuscrits de Pirro Ligorio de la bibliothèque de Naples (F. VIII)⁵. A S.-Andrea-degli-orsi un cippe sur lequel on lit le nom d'Octavius, architecte; à San-Nicolo-degli-porci au pied du Quirinal, à San-Cosimato, sous l'autel, avec le nom de Caius Sellius Onesius; à la Consolatione (forum romain); à Santa-Apollinara avec deux colonnettes d'angle et deux griffons dans le bas devant un calice; aux Saints-Apôtres; à la Chiesa-Traspontina

1. MARANGONI, *Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso ed ornamento delle chiese*, Roma, 1744, in-4°.

2. *Id.*, 171.

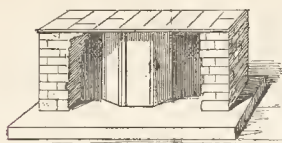
3. GRUTER, p. XXVIII, n° 2.

4. MARANGONI, 188.

5. Ces indications sont accompagnées de magnifiques dessins des monuments; je ne connais pas de collection plus admirable.

del-ponte-Adriano. Marangoni ¹, dans les premiers jours de l'année 1743, pendant qu'on restaurait la chapelle de sainte Anne, à l'Ara-Coeli, vit extraire un cippe qui devait avoir servi de pied d'autel; il avait 2^m 25 de hauteur sur 0^m 55 de large; il fut malheureusement brûlé et anéanti.

Sirmond, dans un petit cahier de notes épigraphiques que nous possédons à Paris dans la Bibliothèque des manuscrits, rapporte plusieurs inscriptions de Saint-Paul-hors-les-murs avec cette rubrique : *In laevâ altarii*, ou *in dextera altarii*, mais l'indication n'est pas suffisante pour savoir si elles étaient attachées à l'autel lui-même.



Découverte d'un autel antique à Pavie.

Mentionnons ici, d'après le savant chanoine Prelini, la curieuse découverte faite, il y a peu d'années, de l'autel des saints Gervais et Protas, à Pavie, enfermé dans une construction de larges briques. C'est un cippe de marbre blanc hexagonal provenant des carrières d'Ossola qui fournirent leurs matériaux aux constructeurs du Dôme. Une moulure rentrante encadre les faces et se retourne dans le haut seulement. La surface supérieure porte une table saillante qui semble destinée à l'emboîtement d'un couvercle, elle laisse au milieu une ouverture qui se rétrécit, est fermée par un tampon, puis s'élargit de nouveau dans le bas. On a trouvé dans cette cavité une sorte de terre mêlée à des cailloux et à de petits morceaux de charbon. M. l'abbé Prelini, à l'obligeance et à la science duquel nous devons les dessins de cette intéressante découverte, consulta M. de Rossi et en reçut une réponse très-détaillée. Il est possible que ce cippe ait autrefois servi de trésor dans un temple païen avant d'avoir été changé en autel chrétien; la matière qu'il renfermait, d'après l'examen chimique, se compose de baume et d'arômes. Quant aux charbons ils peuvent provenir des encensoirs qu'on introduisait dans les confessions pour en distribuer ensuite le contenu aux fidèles. Nous l'avons

1. *Cose gent.*, p. 194.

gravé (pl. L) et nous donnons ici un croquis représentant la situation de ce marbre antique ¹. Remercions ici M. Prelini de son inépuisable obligeance à notre égard.

A Pérouse, derrière l'autel de S.-Angelo, qui s'élève au milieu de l'église, il y avait un cippe fort élevé destiné à porter un archange saint Michel, statue du XIII^e siècle ².

Marangoni dit avoir vu à Terracine un autel antique déposé sous un autel chrétien; un autre dans la même ville, près de l'église San-Tommaso, servait d'autel eucharistique, il avait environ 1^m 10 de haut sur 0^m 44 de large; sur les côtés il portait la patère, la coupe et le bâton augural. L'inscription, sans doute retournée contre le mur, ne paraissait pas; sur la base était peinte l'image de saint Charles.

A Sestino, en Toscane, on trouvait sous le grand autel de saint Pancrace une inscription antique du temps de Gratien ³.

Le midi de la France possède aussi beaucoup de marbres antiques convertis en autels chrétiens. Dans l'église d'Apt un cippe servait de support à une table d'autel; voici l'inscription d'après la lecture qu'en a fait Orelli :

CAIO ALLIO CAII FILIO
VOLTINIA TRIBV, CELERI.
QUATVOR VIRO. FLAMINI.
AVGVRI. COLONLÆ IVLIE
APTÆ EX VICANORVM DECRETO
VORDENSES (Gordes?)
PAGANI
PATRONO.

Sur les côtés on remarque les attributs de flamme, l'apex et le bâton augural.

Peiresc nous a laissé dans ses manuscrits ⁴ une copie de cette inscription relevée le 20 avril 1612; et de plus le croquis d'un autre cippe qui servait aussi

1. SAN SIRO, *Studio storico da Cesare Prelini*, in-8°, Pavia 1880.

2. BALDASSARE ORSINI, *Diss. sull' antico tempio di Sant'Angelo*, Perugia 1792.

Nous reparlerons de ce monument à propos de l'autel.

3. *Diet. d'Épig.*, II, 1015.

4. Fonds latin, n° 8957, Bibl. nation. — Ce savant, né en 1580, mourut en 1637.

MÉRIMÉ, *Notes de voyage*, 218.

Abbé POUGET, *Bul. mon.*, 1868, 527.

MILLIN, *Voyage dans le Midi*, III, 89.

de socle d'autel comme l'indique cette note : « *Apta Julia sub altari cryptæ subterraneæ.* »

T. CAMVLLIO
T. FIL. VOLTA. EMI
LIANO. FLAMINI
IIII VIRO. CO. IVL. APT.
ORDO. A (PTE)NSIM
E
TAS HONORE CON
(TENTVS IMPEN) DIVM
REMISIT.

Il est difficile de dire à quelle époque ces deux tombeaux de flamines furent transformés en autels. Voici ce que M. Revoil nous dit de la crypte d'Apt, qu'il considère comme étant du VIII^e siècle : « On sait « que c'est sous le pontificat de Marguericus, évêque « d'Apt en 788 ou 791, que le corps de sainte Anne « fut retrouvé sous la crypte inférieure à celle bâtie « en 490. Cette crypte est une sorte de catacombe « dont l'origine primitive ne saurait être contestée. « On dut, à cette époque, sans doute élever la crypte « supérieure ¹. » (*Archit. romane*, I, XIX.) D'après l'âge de la crypte on pourrait supposer aussi du VIII^e siècle la mise en œuvre du cippe antique.

Peiresc² a trouvé à Vence un cippe en l'honneur de Dèce qui servait de pied d'autel comme l'indique son inscription : « Au chateau du baron de Vance, dans « une vieille chapelle de saint Jean sous le même autel. » M. l'abbé Tisserand, dans son *Histoire de Vence*, p. 9, la rapporte un peu différemment.

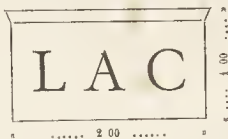
IMP CAES
C. MESSIO QVIN
TO TRAIANO DEC
IO PIO FEL INVIC
TO AVG. PMPIB
POT III. COS. II PP.
CIVIT. VINT.

L'antiquité de l'église de Vence permet de penser que ce marbre fut employé comme autel à une époque reculée, peut-être même sous l'épiscopat de saint Véran. Millin³ rapporte qu'il y vit le devant d'autel de saint Véran composé de bas-reliefs antiques.

1. Abbé ROZE, *Hist. d'Apt.*
2. Mss. 8958, t. II, 170.
3. *Voyage dans le Midi de la France*, III, 11.

Peiresc cite une base de marbre qui se trouvait dans la chapelle du roi René à Aix en Provence et qui présentait sur les deux faces des inscriptions grecques; l'entaille pratiquée dans la cymaise semble avoir été faite pour des reliques et désigner l'usage sacré qui fut donné à ce marbre.

A Lieusan, M. Noguier, le savant fondateur du musée lapidaire de Beziers, nous signale un cippe avec entablement et base moulurée, mais anépigraphé; il croit qu'il servit d'autel ¹.



Peiresc, mentionne dans la crypte de Saint-Victor de Marseille un bloc de marbre antique provenant sans doute de la frise d'un temple; qui portait trois belles lettres augustales sur le devant et qu'on avait transformé en autel : « Tabula est altitudinis pedum « trium longitudinis pedum sex. »

A la page 123 du même manuscrit nous trouvons l'esquisse d'un cippe mouluré haut et bas, avec une inscription encadrée d'une moulure ornée, et un trou dans le haut. Le croquis est accompagné de cette épigraphie : « le 20 juillet 1625 estant au jardin de « M. Paolino doyen de l'église de Notre-Dame de « la Mason, disant avoir été dans la dite ville d'Ar- « les. »

A Pézilla, on voyait sous l'autel un autel antique circulaire et orné des bas-reliefs du plus beau style; le diamètre du cylindre est de 0^m 50; la hauteur totale, compris une base de 0^m 20, égale 0^m 90 ².

Les antiquités chrétiennes, grâce à quelques archéologues du plus grand mérite, notamment à M. le professeur Guerra y Orbe, commencent à être connues en Espagne. Une découverte récente vient de fournir un nouveau succès à leurs efforts, et nous offre un monument précieux pour le recueil de cippes que nous étudions ici. — Sur le chemin de Grenade à Malaga, près de la ville de Loja, on a trouvé en 1878 les ruines d'une basilique chrétienne, quelques fûts de colonnes en granit du pays, rouge et blanc, de grandes plaques de terre cuite ayant peut-être servi

1. *Lettre pari.*, 29 mai, 79.
2. *Société scient. des Pyrénées-Orientales*, VIII^e vol., 1851, p. 175.

de parement, et de nombreux fragments d'architecture; d'après ces traces le plan est encore visible.

La plus précieuse découverte parmi ces débris est celle d'un cippe ayant servi d'autel et dont les inscriptions nous apprennent que l'église était dédiée aux saints apôtres Pierre et Paul et qu'elle fut bâtie en 457. Ce marbre est aujourd'hui à Loja, dans la paroisse Santa-Maria-la-Mayor. Il est haut de 0^m 88, large de 0^m 37, porte une corniche et une base richement moulurée; la corniche sur deux faces est surmontée d'un fronton avec couronne et rubans, sur les ailes de deux antéfixes qui profilent deux demi-cylindres. — Une des faces portait une inscription païenne que les chrétiens ont effacée à coups de ciseau et remplacée par celle-ci qu'on lit de l'autre côté :

IN NOMINE DNI
HISV XPI CON
SECRETIO DOM
NORVM PETRI ET
PAVLI DIE XIII KAL
IVNIA SIN QVO
RVM BASILICA

Ils y ajoutèrent cette seconde épigraphe du côté gauche :

REQVIESCVNT RE
LIQVIAE SANCTO
RVM IDEST DOM
NE MARIAE DOM
NI IVLIANI DOM
NI ISTEFANI DOM
NI LAVRENTII DOM
NI MARTINI DOM
NE EVLALIE DOM
NORVM TRIVM.

M. Guerra traduit ainsi ces deux inscriptions :
« Au nom de N. S. J.-C., on consacra le temple des
« saints apôtres Pierre et Paul le dimanche 19 mai 457.
« Dans cette basilique reposent les reliques des saints,
« savoir : sainte Marie, saint Julien, saint Étienne,
« saint Ascicle, saint Laurent, saint Martin, sainte
« Eulalie, saint Vincent et des trois saints (Faustus,
« Janvier et Martial). »

Au niveau du haut des frontons et entre les deux cylindres se trouve une petite plate-forme où l'on voit creusé un trou de forme conique qui a 0^m 20 d'ouverture en haut et 0^m 20 de profondeur. C'est le foculus

païen dont les chrétiens se servirent pour déposer la cassette des reliques. Le trou étant fermé par une plaque ou une dalle, la petite plate-forme de 0^m 30 suffisait parfaitement pour poser les vases sacrés.

Les caractères, la rédaction de l'épigraphie sont certainement antérieurs au dernier tiers du v^e siècle. Si on considère que les reliques de la Sainte-Vierge découvertes en 453, furent envoyées à sainte Pulchérie, petite-fille du grand Théodose, un espagnol, on trouvera fort probable que l'Espagne bénéficiait une des premières de ces trésors. Le 19 mai, tombe un dimanche dans les années 457, 463, 468, 474, 485, 491, 496¹. M. de Rossi² voit lui-même dans le titre *domni* au lieu de *sancti* appliqué aux saints une preuve de haute antiquité.

Comme nous exprimions à M. Guerra quelque doute sur l'origine profane de ce monument dont les moulures sont assez différentes de celles que nous sommes habitués de voir à Rome, il nous a renouvelé une affirmation qui a pour nous un très-grand poids et nous a assuré qu'une inscription païenne avait été effacée pour faire place à celles qu'on vient de lire. — Nous ne saurions trop le remercier des savants renseignements qu'il nous a fournis sur ce monument ainsi que D. Manuel de Cueto, qui en a pris les estampages et fait le voyage de Grenade jusqu'à Loja à notre intention.

Ce n'est pas le seul autel de cette époque que nous trouvons en Espagne. — A Cangas de Onis nous savons que l'évêque Astemo consacra un autel au Sauveur en 437; ce fait est indiqué dans l'inscription que le roi Favila, fils et successeur de Pélagie, y fit placer en 737, lorsqu'il releva les ruines de l'église :

Hic vate Astemo sacrata sunt altaria Christo
Diei revoluti temporis annis ccc

« Ici, par l'évêque Astemo, furent consacrés des autels au Christ, il y a trois cents ans³. »

Sur les frontières du Portugal, dans l'église Saint-Jean de Bânos de Bande on trouva, à la démolition de l'église, une table d'autel de 484 :

Reces se tale pius in nomene XP. anno
rum XII kl. novembris era D X XII⁴.

1. FERN. GUERRA Y ORBE, *Arqueologia cristiana inscripcion y basilica del Siglo, V*, p. 399.
2. *Bull. d'arch. chrét.*, 1878, p. 41.
3. FERNANDEZ GUERRA, *Cantabria*, p. 48.
4. HUBNER, *Ins.*, 149.
5. HUBNER, n^o 136.

Le fameux sanctuaire de Compostelle avait un autel formé d'un marbre antique ; c'est encore à M. Guerra, l'éminent archéologue chrétien de l'Espagne, que nous en devons le relevé et la notice. Ce marbre funéraire mesure 0^m 85 de longueur sur 0^m 67 de large, 0^m 07 d'épaisseur ; il portait jusqu'en 1601 une très-belle sculpture du 1^{er} siècle et cette épigraphe celtique romaine :

D M S
ATI. AM. OETAT
TETLVM. PS. A
VIRI. AEMO
NEP. TISPANOXVI
ET S. FC.

« *Diis manibus sacrum. Atiamio elat tetlumpsa Viriamio nepli suæ pietissimæ annorum XVI et sibi « faciendum curavit.* » Atiamio et Viriamio ne peuvent-elles compter parmi les pieuses femmes qui contribuèrent si efficacement à l'expansion de la foi en Espagne, Luparia, Polixena et Xantippe ? le prix du marbre indique la haute position sociale de la matrone. On prétend qu'il fut consacré par les disciples de saint Jacques, mais je doute que cette table fit déjà partie de l'autel, car l'emploi des marbres antiques, dans les monuments chrétiens, ne remonte guère au delà du 5^e siècle.

En 899 Alphonse III confirme l'existence de cet autel sur le sépulcre de l'apôtre et nous apprend qu'il contient d'autres reliques de martyrs : « Super cor-pore quoque benivoli apostoli patet altarium sacrum « in quo patet antiqua est (?) martyrum theca, quam a « sanctis Patribus scimus conditam esse; unde « nemo ex nobis ausus fuit tollere saxa. » (*Esp. sagr.*, XIV, 441, 448.)

Cette table était soutenue par une colonne. Les moines de Antealtares conservèrent la garde de Santiago jusqu'en 1077, comme il ressort du traité entre l'abbé Fagildo et l'évêque Diego Pelaez¹. On transporta sans doute alors l'autel à San-Payo ; la colonne fut coupée en deux dans le sens de la longueur ; une des parts continua d'être vénérée dans la crypte de Saint-Jacques ; en mémoire de la destination primitive on grava sur le fragment qui subsiste les deux distriques suivants :

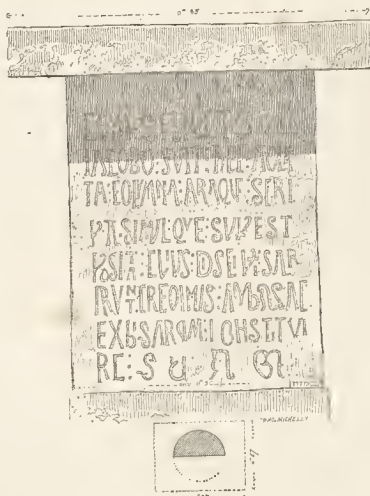
Cum sancto Jacobo fuit hæc adlata columna,
Araque scripta simulque super est posita.

1. *Illustracio catal.*, 1879, p. 344.

Cujus discipuli sacrarunt, credimus, ambas,
Ac ex his aram constituere suam.

Le style épigraphique de cette légende la reporte manifestement à la seconde moitié du XI^e siècle ; sur le mur du maître-autel de San-Payo, du côté de l'épître, on voit avec les mêmes caractères l'épithaphe de l'abbé Fagildo mort le 14 octobre 1084.

M. Guerra obtint de Son Éminence le Cardinal Paya, la faveur de visiter ce monument ; il y vit la demi-colonne et l'autel repiqué, et une inscription rappelant la consécration de la pierre le 15 février 1601. — La colonne se trouve dans une niche de la première chapelle, au bas de l'église¹.



Autel à Santiago.

L'état déplorable où se trouve la table d'autel fut occasionné par un scrupule de l'archevêque D. Juan de Saint-Clément² qui se scandalisa de voir célébrer les saints mystères sur une inscription profane et qui fit aveuglément effacer la mémoire d'Atiamio, les moulures et la belle bordure qui l'encadrait de feuillages.

1. M. Guerra a eu la bonté de faire vérifier exprès pour nous ces mesures et celles de la table rapportées plus haut par D. Antonio Lopez Ferreiero, chanoine de la cathédrale de Santiago.

2. *Cronica general de Espanã*, I. IX, c. VII.

— Ce prélat oublia en cette circonstance les usages des premiers chrétiens qui ne craignirent nulle part d'introduire des marbres profanes dans leurs églises ; nous en avons déjà cité pour l'Espagne plusieurs exemples, nous pouvons en ajouter de plus nombreux.

Nous rappellerons à cet égard la pierre dédiée à Magnia Urbica, femme de l'empereur Carinus († 284) ; on y ouvrit un *loculus* pour conserver les reliques de la vraie croix, du saint sépulcre, du vêtement et du suaire de la passion, etc. La dédicace païenne subsista, sur les autres faces on grava de nouvelles inscriptions relatives à l'érection dans « Acci » (Guadix) de l'église de la Très-Sainte-Croix dans « l'année xiv des rois glorieux Chindasvinthe et « Reccesvinthe, xv de l'épiscopat de Justus ». Sur cet autel on consacrait le corps du Christ sans tenir compte de la destination primitive de la pierre. Le D. M. S. au commencement des tituli funéraires pouvait d'ailleurs s'interpréter « au Dieu très-grand ». — M. Guerra cite ici la récente découverte d'une petite stèle à Larisse en Thessalie¹, qu'on peut comparer à celle de Santiago.

D M S
Signo Christi
Fl. Velleia ma
trona tribuni
Domina. Manc
pioru. Vixit
annos xxiiii
in Domo Dei
posita est.

Sur le côté de l'inscription on voit une couronne avec un chrisme de l'époque constantinienne.

L'autel de sainte Hélène dans la cathédrale de Gironne, est tout-à-fait analogue.

Pour résumer notre étude sur le monument qui servait d'autel dans l'église Saint-Jacques de Compostelle nous rappellerons qu'une dalle funéraire de la meilleure époque, façonnée pour une matrone nommée Atiamo, fut placée comme table sacrée sur un tronçon de colonne où était sans doute, comme à Rimini, creusé le sépulcre des reliques. Jusqu'en 1077, les Bénédictins restent gardiens du sépulcre et transfèrent la table de l'autel à San-Payo ; la colonne est

partagée en deux ; ils en conservent une des moitiés, sur laquelle ils gravent une inscription et laissent l'autre dans la crypte de Saint-Jacques, laquelle est perdue. — D'aveugles scrupules s'élèvent au xvi^e siècle au sujet de l'origine païenne de ce marbre et font effacer l'inscription d'Atiamo qui en rappelait l'histoire et la haute antiquité.

Ce monument est non-seulement intéressant par le vocable de saint Jacques, par sa beauté, les vicissitudes de son histoire, mais il présente encore cette particularité remarquable d'une face de cippe employée horizontalement, au lieu de l'être, comme nous le verrons presque toujours, en guise de pied-droit.

Nous avons classé tous les monuments précédents au v^e siècle, quoique la date de leur conversion en autels chrétiens fût souvent incertaine, il nous a semblé en effet dans le doute, qu'il était convenable de les attribuer à une époque où cet usage se généralisa dans tout l'empire romain.

Nous nous occuperons maintenant des autels qui appartiennent mieux encore au v^e siècle, que ceux qu'il a, non pas conquis sur le paganisme, mais façonnés à nouveau.

Au milieu même des facilités que lui offrait l'emploi des dépouilles païennes, l'art chrétien ne resta pas sans caractère et montra son génie indépendant des devanciers. Un des monuments le plus remarquables de ceux sortis de sa propre inspiration fut l'autel de Pulchérie. Cette grande princesse ayant été chargée de la tutelle de son jeune frère Théodose II, quoiqu'elle n'eût encore que quinze ans (414), avait fait vœu de virginité. Désirant consacrer sa résolution par un monument public elle donna à l'église Sainte-Sophie un autel d'or d'un travail admirable, rehaussé de pierres précieuses et fit graver sur la face antérieure une inscription qui exprimait sa pensée¹ : « Pro virginate sua et imperio fratris sacram mensam « Ecclesie Constantinopolitane dedicavit, idque « ipsum ut cunctis esset conspicuum in fronte ejus- « dem mensæ litteris expressit². »

Rome moins riche que Constantinople et appauvrie par les invasions barbares n'avait plus le même luxe liturgique, cependant nous voyons Sixte III offrir à Sainte-Marie-Majeure un autel d'argent très-

1. MOMMSEN, *Ephemeris epigraph.*, vol. II, Berlin 1875. *La ilustracion catol.*, mai, 1880, p. 343.

1. LABARTE, *Arts indust.*, I, 286 et 429.
2. SOZOMÈNE, *Hist. eccl.*, l. IX, c. 1.

pur pesant 300 livres ¹, et saint Hilaire, à Saint-Paul, un autel du poids de 40 livres ².

Les confessions offertes aux oratoires du Latran, sur lesquelles nous aurons occasion de revenir dans la suite, étaient simplement des autels en matière précieuse, imitant les cippes antiques; nous avons essayé, sur le croquis ci-joint, d'en faire la restauration d'après le livre pontifical.



Confession de l'Oratoire Sainte-Croix au Latran.

La ville de Rome n'est pas dépourvue de monuments du v^e siècle, relatifs à l'histoire des autels. Nous croyons pouvoir attribuer à cette époque l'autel découvert dans l'antique basilique de Saint-Alexandre, un des plus anciens spécimens de ce genre; il est formé d'une transenne ajourée, au milieu de laquelle une fenestella permettait de descendre les objets qu'on voulait faire toucher aux ossements du martyr. — On lit sur le champ supérieur l'inscription ³ qui rappelle le vœu et la dédicace. Nous ne faisons ici que signaler ce monument dont nous nous réservons, aux confessions, de parler en détail. (Pl. CXXXIV.)

Ciampini ⁴ dit avoir vu dans l'église des Saints-Côme-et-Damien une petite table de marbre où la

tradition assurait que le pape Félix III (483 † 487), avait célébré la messe.

Les autels soutenus par des colonnes semblent avoir été déjà nombreux au v^e siècle. Le pape Vigile, dans une lettre écrite à toute l'Église ¹, parle ainsi de l'autel de sainte Euphémie : « Cùm in eadem ecclesia, à « sancto ejus altari tracti pedibus traheremur, colum- « nas tenuimus, et super nos etiam ipsa altaris mensa « ceciderat, nisi clericorum nostrorum fuisset mani- « bus sustentata. » Les clercs d'Italie parlent à peu près comme Vigile, non de l'autel de sainte Euphémie, mais de celui de saint Pierre, dans la lettre qu'ils écrivirent au sujet de ce Pape, aux légats de France qui allaient à Constantinople ²; elle est insérée dans le tome V des conciles (p. 407) : ... « Quo viso sanc- « tus Papa columnas altaris amplexus est... sed cum « ille altaris columnas non dimitteret, cecidit altare « et columnæ aliquæ fractæ sunt et quantum ad ipsos, « ibi super altare in partibus mitti habuit. »

Il y a apparence que la plupart des autels des Grecs étaient appuyés sur des colonnes; l'Euchologe le suppose dans l'ordre qu'on est accoutumé de garder lorsque la sainte table est ébranlée de sa place : « Si « quidem inthronisationis litteræ sartæ tectæ sunt in « altaris columnis, ita remanent... ita ut unam quam- « que columnam uno digito superet carta... tam « stricte componunt et communiunt cum columnis « cartas... » On lit encore dans un autre ordre : « Ante divinæ Missæ exordium sive lapicida, sive au- « rifaber mittitur, columnas quibus sancta mensa in- « cumbit abstersurus easque propriis sibi locis repo- « siturus. » Il est encore question des colonnes dans l'ordre et la dédicace des églises : « Præfectus ordi- « nationibus providet lapicidas mensam præparare, « columnisque, prout locari debet, imponere... et « columnæ quidem in præparato velut sepulcro, men- « sam sustentant in solo, columnarum videlicet inter- « stito ad orientem vergente. »

L'autel que Galla Placidia avait érigé à Ravenne, en l'honneur de saint Jean évangéliste, était porté sur cinq pieds, nous y reviendrons à propos des monuments du siècle suivant où il fut refait.

La même ville nous offre dans les mosaïques de son baptistère, des exemples remarquables d'autels à co-

1. *Liv. pont.*, p. 70.

2. *Id.*, *Saint Hilaire*

3. GARRUCCI, pl. DXXXIII.

4. *Vel. mon.*, c. VIII, p. 57.

1. *Epist.* xv.

2. THIERS, *Traité des autels*, p. 22.

lonnes. La coupole, où on les voit encore, est ornée au centre d'un grand médaillon où figure le baptême du Sauveur, puis d'une zone avec les douze Apôtres et d'une seconde zone où l'on voit quatre autels à colonnes élevés dans des absides. D'après les plus anciens Pères, la table sacrée ne devait rien porter que le corps de Jésus-Christ et l'Évangile; nous voyons ici l'évangéliste sur ses pages et les noms des quatre écrivains inspirés. — Nous avons relevé nous-même avec soin les détails de cette mosaïque. Les colonnes ont des chapiteaux corinthiens ou composites, des bases plus simples; la table est ornée sur la tranche d'une série de cabochons attachés sur fond d'or et encadrés de deux listels sans doute imitant l'émail. — Ailleurs la table estrouge avec une suite de compartiments dessinés par des listels d'or, encadrant aussi des pierreries. Les colonnes et chapiteaux paraissent en marbre blanc. Leurs bases sont réunies par une riche plinthe en or, décorée de compartiments dans le genre des précédents et de listels rouges et gris.

Le prix de cette mosaïque est surtout dans sa date que nous possédons encore avec le nom de l'ordonnateur, l'évêque Néon (451)¹. Agnellus nous l'atteste positivement : « Fontes ursianæ ecclesiæ pulcherrime » decoravit. Musivo et auratis tessellis apostolorum » imagines et nomina cameræ circumpinxit parietes » promiscuit lapidibus cinxit. » Ce témoignage est confirmé par les quatre hexamètres qu'il transcrit :

Cede vetus nomen, novitati cede vetustas
Pulchrius ecce nitet renovati gloria fontis
Magnanimus hunc namque Neon summisque sacerdos
Exsolvit pulchro componens omnia cultu.

On voit un monogramme qu'on traduit par celui de l'évêque Néon; j'ajouterai que la beauté de ces mosaïques, leur touche franche d'une largeur antique, les met à l'abri de tout soupçon de restauration intégrale. (Pl. XXIX.)

M. Basilewsky, avec l'insigne libéralité que tout le monde connaît, nous a permis de dessiner dans sa collection une pyxide d'ivoire, qui nous fournit encore un monument du v^e siècle et une représentation d'un autel à colonnes. Elle est classée sous le n^o 29 du catalogue où nous en trouvons la description suivante :

I. FABRI, *Sagre memor.*
AGNELUS, *Lib. pont.*, part. I.

« Cylindre légèrement elliptique, muni d'un fond de
« bois de noyer façonné au tour, sans couvercle, orné
« de figures en bas-relief, hautes de 0^m 72 représen-
« tant trois épisodes de l'histoire de Moïse; une pla-
« que lisse rectangulaire est ménagée pour la serrure,
« et du côté opposé deux bandes verticales légè-
« ment élargies à l'extrémité pour les ferrures de la
« charnière... à gauche de la serrure, une table d'au-
« tel rectangulaire, soutenue par des colonnes, porte
« le livre de la loi, sous un édicule formé de deux
« colonnes torses supportant une conque où une
« lampe est suspendue. Une corne est placée de cha-
« que côté. Un petit vase pédiculé, d'où s'échappent
« deux feuilles, est placé à terre entre les deux co-
« lonnes antérieures de la table. A gauche, Moïse
« debout, vieux, barbu, drapé dans un manteau par-
« dessus sa robe, chaussé de sandales, tenant de la
« droite le bâton de commandement, se tourne vers un
« homme vieux et barbu, qui, vêtu d'une tunique
« courte, le suit en portant un bouc sur ses épaules.
« Travail sommaire sans autre modelé dans les dra-
« peries qu'une cislure assez rude¹. »

On remarquera de chaque côté du ciborium les cornes suspendues aux colonnes qui rappellent la désignation répétée par les liturgistes chrétiens : *Cornu evangelii* — *cornu epistolæ*, souvenirs bibliques qui prouvent une fois de plus la liaison entre les rites des deux Testaments. Le mot *cornu* souvent répété dans la Bible² est pris au sens de force, de puissance. Ici l'artiste, sous une image biblique, a certainement voulu représenter les autels chrétiens qu'il avait sous les yeux. S'il est vrai qu'il voyait ainsi des cornes travaillées, nous aurions l'explication d'une partie des nombreux oliphants dont les collec-

1. Collection Basilewsky, n^o 29, p. 6.

GARRUCCI, *Stor. dell' art.*, vi, pl. CXL, p. 61.

2. On peut se reporter dans la Bible aux passages suivants qui mentionnent le mot *Cornu* :

Exode, xxvii, 2.

Id., xxx, 2.

Levitique, iv, 7.

Id., iv, 34.

Id., xvi, 18.

Reges, III, 1, 39.

Id., » » 51,

Judith, ix, 11.

Ps. cxvii, 27.

Ezechiel, xliiii, 20.

Amos, iii, 14.

Zacharie, ix, 15.

Apocalypse, ix, 13.

Voyez aussi David Milin, *Dissertation sur les cornes de l'autel*. — UGOLINUS, *Thesaur. antiq. sacrar.*, t. X.

tions d'antiquaires fournissent les exemples. Les anneaux qui se voyaient à l'autel de saint Victor n'avaient peut-être pas d'autre emploi. Mgr Barbier de Montault nous signale, à propos de Saint-Martin de Tours, l'écolâtre qui commence l'office avec une corne à la main. Dans les mosaïques de Ravenne, dans les stucs de Parenzo les cornes d'abondance forment un ornement répété.

L'âge de cet ivoire ne nous paraît pas douteux; son style encore antique ne peut le faire descendre au-dessous du v^e siècle.

La Gaule, moins riche que l'Italie en marbres antiques qu'on put transporter dans les églises, exigea des créations nouvelles dans la construction des autels, et nous a laissé, dès le v^e siècle, un plus grand nombre de monuments d'un style qui lui est propre. Le Père de la Croix, dans l'hypogée chrétien qu'il a récemment découvert près de Poitiers, a trouvé au milieu du chœur un autel massif, maçonné, recouvert d'enduit; il est élevé d'environ 0^m 80, se retrécit dans le haut et porte des traces de peintures formant une croix. Il n'a pas de table ni de sépulture à reliques; les tombes placées tout auprès en tenaient évidemment lieu.

On a retrouvé devant l'église de Gresy, en Genevois, un autel fort curieux, un fût de colonne ronde dont le sommet s'élargit en forme de dalle carrée à moulure sur laquelle était gravée cette inscription :

† EVFRASIVS PBR
IN HONORE SCI PETRI
APOSTOLI VOTO SVO FE
CET.

Les légendes non funéraires comme celle-ci débutant par une croix se rencontrent en Gaule dès l'an 440¹.

M. Le Blant mentionne une autre dédicace d'autel du même genre à Trèves².

Quam bene concordēs divīna potentia jungit
Membra sacerdotium quæ ornat locus iste duorum
Eucharium loquitur Valeriumque simul
Sedem victuris gaudens componere membris
Fratribus hoc sanctis ponens altare Cyrillus
Corporis hospitium Sanctus metator adornat.

1. LE BLANT, *Insc.*, n^o 272, pl. XLVI.
2. *Id.*, I, 347, n^o 242.

Le premier autel daté d'origine franque est conservé à Minerve près de Saint-Pons (Hérault). Cette table sacrée n'est pas moins intéressante par la date qu'on y lit que par les nombreuses signatures de pèlerins dont elle est encore couverte. Prise dans une dalle de marbre blanc de 1^m 43 sur 0^m 68, elle est creusée d'une doucine peu profonde qui se retourne tout autour en manière d'encadrement. Sur la tranche, haute de 0^m 15, on lit :

RUSTICVS ANN XXX † EPTVS. SVI FF.

C'est-à-dire : « Saint Rustique fit faire cet autel « dans la 30^e année de son épiscopat. » La face antérieure où se trouve gravée cette inscription présente quatre trous, larges d'un cent., profonds de trois et creusés en cône. M. Le Blant pense que ces trous servaient aux viroles auxquelles on suspendait les guirlandes de fleurs, ce que nous avons essayé dans cette restauration. (Pl. XLIII.) Saint Fortunat¹ parle de *floribus super allare*; nous avons déjà cité, à cet égard, des témoignages très-anciens.

Au milieu de l'inscription on distingue une pièce de marbre marquée d'une croix et ajoutée après coup, c'est le tombeau où furent insérées des reliques, il y a quelques années. M. l'abbé Astruc, curé de Minerve, auquel nous devons de si excellents renseignements, nous dit qu'on possède le procès-verbal de cette cérémonie.

Sur la table, on ne compte pas moins de 93 légendes; nous donnons sur notre planche le fac-simile de plusieurs; M. Le Blant observe que la plupart de ces signatures se pressent et même se superposent vers la droite. La droite est la partie de l'autel la plus honorable, comme] le montre une lettre de saint Ambroise² et l'on sait l'idée funeste attachée au côté gauche où se relèguent les boucs et les pécheurs. C'était sans doute à droite qu'on lisait l'évangile³ : « Le diacre, disent les us de Cîteaux, doit encenser d'abord le côté droit de l'autel, puis passer derrière pour encenser le côté gauche⁴. »

Parmi ces légendes quelques-unes nous révèlent des noms anciens, *Deusdet presbyter*, qui paraît dès

1. L. VIII, cxi, *ad domnum Radegundem*. — Nous l'avons supposé soutenu par des colonnes.
2. *Ep.* xxii, §13.
3. Voy. Ambois.
4. *Liber usuum Cisterc. ordinis*, p. 102. Paris, 1628. in-8^o.

le début du vi^e siècle. Dans *Haros*, la ligature rappelle les inscriptions des monnaies de Charlemagne. On trouve le nom de *Willielmus levita* et en surcharge *presbyter*, pèlerin qui n'était que diacre lors de sa première visite et qui, devenu prêtre, a ajouté ce titre à son ancienne signature. Parmi ces pèlerins aucun ne porte un double vocable, la masse des actes de visites ne saurait donc être postérieure aux premières années du xi^e siècle, et nous présente toutes les variétés graphiques.

Il n'y a plus aujourd'hui de visible que le dessus de la table et la face principale; les deux côtés et la face postérieure sont cachés par des morceaux de marbre en partie bruts, en partie polis, qui les masquent entièrement. Nous avons à la Bibliothèque nationale un manuscrit de saint Magloire qui contient sa description en 1630; il y est dit qu'il « sou-
« lait antieusement estre porté sur trois piliers ».

Nous n'avons besoin d'entrer dans aucune discussion chronologique puisque ce monument a le rare privilège d'être daté; nous nous contenterons de rapporter quelques renseignements sur saint Rustique qui en fut l'ordonnateur.

Rustique, né dans la Gaule Narbonnaise, vers la fin du règne de l'empereur Théodose I^{er}, était fils du saint évêque Bonose. Après avoir étudié à Rome, il revint dans sa patrie où il embrassa la vie monastique. Saint Jérôme (413) lui écrivit une lettre sur les devoirs de son nouvel état. Il fut élevé sur le siège de Narbonne vers 427; on sait peu de chose sur son épiscopat¹. Notre autel de Minerve est un monument de son zèle apostolique. Minerve avait dans ce lieu un temple fameux, saint Rustique, animé d'un saint zèle pour détruire l'idolâtrie, abattit ce temple et sur ses ruines il érigea une église au vrai Dieu. Il fit élever un autel de marbre blanc sur lequel on voit son nom gravé ainsi que celui d'Hermès, son diacre et plus tard son successeur, et le nom de quelques prélats ou lévites avec cette inscription: « *Rustique l'a fait consacrer la xxx^e année de son épiscopat.* » Ce qui revient à l'an 457. On croit qu'il mourut le 26 octobre 462².

On conserve au musée de Narbonne une inscription de 444: ANNO XVII + EPISC. P. T. RVSTICI DIE CCLXVI KL + IVL + qui se trouvait jadis dans l'église paroissiale de Notre-Dame de la Major où elle sup-

portait l'autel de la chapelle de saint Pierre et saint Paul.

On lisait aussi dans une chapelle près Narbonne: « *Orate pro me Rustico vestro*, et par derrière: *allat hoc mu...am Hermetis prbi* ¹. »

En 1308 on retrouva à Saint-Nizier de Lyon un autel dédié à saint Rustique en 494³.

Vers le milieu du v^e siècle parut dans le midi de la France un genre d'autel très-élégant, des tables creuses ornées sur le champ de colombes, d'agneaux ou de pampres. Ce n'était pas une invention nouvelle car l'antiquité nous fournit un monument du même genre; un bas-relief, où trois personnages sont figurés derrière une table dont la tranche est ornée d'animaux et qui est soutenue par des colonnes en spirales³, est publié par M. Allmer dans ses *Inscriptions de Vienne*; mais l'application du type aux usages chrétiens donna lieu à des œuvres empreintes d'originalité. Sous le n^o 32 du catalogue du musée Borély, à Marseille, on voit exposé aujourd'hui un bel autel en marbre de Carrare, qui provient de la chapelle Saint-Cassien à Saint-Victor. Sa longueur égale 1^m 77, sa largeur 1^m 12, son épaisseur 0^m 13. Il est brisé dans le sens de la longueur, et dépouillé d'un fragment assez considérable. La face principale au centre était ornée du chrisme et de six colombes de chaque côté; la rangée des colombes est terminée à droite par un palmier sans doute répété dans la partie opposée qui nous fait défaut.

Le caractère des colombes³ est très-mâle, elles ont les pattes droites, le cou levé, et tiennent, du moins plusieurs, dans leur bec le fruit eucharistique, dans le genre de celui de la lampe de bronze du Vatican; — leurs ailes sont garnies de plumes vigoureusement indiquées. — Le monogramme est entouré d'une couronne de feuillage maintenu par des rubans dont les bouts flottent sur le listel inférieur; c'est là qu'on lit une inscription grecque que M. Le Blant transcrit et complète de la manière suivante:

ΚΑΑ (ΑΙΡΩ) ΕΥΗΕΡ (ΕΥΧΕ) ΕΑΥΤΥ ΚΑΙ ΤΟΥ ΟΙΚΟΥ ΟΑΟΥ

1. LE BLANT, *Inscript.*, II, 472.
JOURNAL, *Catalogue du musée de Narbonne*, p. 42, n^o 192.
Bul. mon., 1863, 78.

M. Le Blant rapporte aussi cette inscription du v^e siècle :

HOC ALTARE IN HONORE DEI SANCTÆQUE MARIE
MUNERE DE PROPRIO REGINARDUS CONTULIT ABBAS.
(*Insc. christ.*, II, 473.)

2. *L'art en province*, V^e vol. 1840, p. 289.
Mémoires de la Société des antiquaires, inventaire de Saint-Nizier de Lyon 1876, II, 151, 154.

3. ALLMER, *Inscript. de Vienne*, pl. XVII ter, n^o 132, 5.

1. GODESCARD, *Vie des Saints*, 26 oct.

2. Notice communiquée par M. l'abbé Astruc.

« (Dédié par) Callinicus (?) pour accomplir son « vœu et celui de toute sa maison. » — D'après M. Letronne, cette formule : ΚΑΙ ΤΩΝ ΟΚΟΝ ΟΔΩΝ figure fréquemment dans les proscynèmes de l'Égypte.

Sur la face postérieure on voit au centre l'Agneau divin de face, debout sur la montagne mystique, de laquelle s'échappent les quatre fleuves, puis les douze brebis qui s'avancent vers lui. — La sculpture en est usée par le frottement.

Les faces latérales sont ornées de rinceaux, de pampres sortant d'un calice central; le relief de ces ornements moindre que celui des autres côtés est mieux conservé et permet de juger le style de la sculpture. Ces tiges ont le galbe le plus gracieux, les feuilles un modelé parfait, et les oiseaux entremêlés aux rinceaux qui viennent becqueter le raisin, nous rappellent les meilleures œuvres antiques; les frises se terminent par un petit pilastre composite.

Le dessus de la table est encadré d'une doucine et d'un champ avec rinceau qui serpente tout autour. Aux angles, des trous dirigés dans la diagonale, recevaient autrefois des anneaux que M. Levenq m'a signalés comme ayant encore été vus en place par son grand-père. Ce même savant, si compétent dans tout ce qui regarde les monuments de Saint-Victor, ne croit pas que cette table ait reposé sur des colonnes. En effet, le dessous du marbre n'est pas dressé comme à l'autel d'Auriol, il n'est lisse au bord que sur une bande de 0^m 06, et le reste laissé brut semble destiné à être caché. M. Levenq ajoute que son grand-père observa dans la chapelle des fragments de dalles strigillées qui composaient peut-être la cloison du coffre des reliques.

Les agneaux et les colombes, dit M. de Rossi¹, représentent l'église des fidèles du Christ voyageant sur la terre et les bienheureux dans le Ciel, église fondée par les apôtres et, pour ce motif, représentée le plus communément par le collège des douze. Chacun connaît le passage où saint Paulin de Nole nous enseigne que dans le chœur des colombes distribuées aux côtés de la croix, nous devons reconnaître les apôtres : « Cui coronæ sunt corona apostoli, quorum a figura est in columbarum choro ». A l'appui de cette interprétation, je puis citer encore un bas-relief du vi^e siècle, encastré à l'extérieur du mur latéral de gauche de Saint-Marc de Venise sur lequel on lit ces mots : ΟΙ ΑΠΟΣΤΟΛΟΙ au-dessus des douze agneaux.

1. *Bull. d'archéol.* 1875, 163.

La vigne émergeant du vase mystique ne saurait être interprétée dans un autre sens que l'emblème de l'eucharistie qui convient parfaitement à la décoration d'un autel.

Nous n'avons aucune donnée positive pour le classement chronologique de ce marbre, nous devons dire toutefois que la perfection de son travail nous paraît le porter à une époque plus élevée que ceux que nous examinerons tout à l'heure; il y a dans la délicatesse des pampres, dans la fermeté des reliefs une science sculpturale que les autres sont loin d'offrir; le ciseau ici est tout-à-fait antique et ne subit encore aucune déviation bysantine. — M. de Rossi en passant à Marseille a étudié lui-même l'inscription et il croit, ce qui fixerait la date au commencement du v^e siècle, que les deux premières lettres seraient celles du nom de saint Cassien¹. N'oublions pas, en finissant, de remercier M. Augier conservateur du musée Borély des magnifiques estampages qu'il a eu la bonté de prendre pour nous. (Pl. XLVI et XLVII.)

M. l'abbé Bargès² a illustré un monument du même genre très-connu aujourd'hui sous le nom d'autel d'Auriol. Dans les environs de cette petite ville s'élevait encore, il y a quelques années, l'église Saint-Pierre, dont la fondation, selon la tradition du pays, remonterait aux premiers siècles du christianisme. En 1851, lorsqu'on démolit le maître-autel on vit reparaître celui de l'origine qu'il cachait; c'est une table de marbre blanc de Carrare ornée de moulures. Elle est tronquée dans sa partie supérieure, à l'angle gauche, mais le fragment a été retrouvé à côté, s'y adapte parfaitement et le complète. Sur la face de devant, on remarque douze colombes, six à droite, six à gauche, séparées par le monogramme du Christ. Sur les faces latérales se déroulent deux festons de vigne qui sortent d'un calice. — Au-dessous de la table et au centre, il y a une cavité arrondie de 0^m 30 de diamètre sur 0^m 04 de profondeur qui laisse croire qu'elle était supportée par une colonne cylindrique. — La face postérieure n'ayant pas de frise ornée, on

1. M. LE BLANT, *Inscrip. chrét.*, II, 303, pl. LXXIII, n^o 547.

Bull. monum. 1868, p. 528. — 1875, p. 161.

MILLIN, *Voyage*, III, 198, pl. LIX.

2. Notice sur un autel chrétien antique découvert dans les environs de la ville d'Auriol. Paris, 1861.

Abbé DASSY, *Mémoires sur les monuments chrétiens primitifs à Marseille*. — *Revue de l'art chrétien* 1858.

Bull. monumental 1872, p. 536.

TEXIER, *Archit. bysant.*, pl. LXIX, LXX.

pense qu'elle était adossée au mur, toutefois, un nom qu'on lit prouverait qu'il n'y est pas toujours resté.

Ce monument, déjà fort intéressant en lui-même, acquiert une nouvelle valeur des belles découvertes d'inscriptions qu'y fit M. l'abbé Bargés; vers le haut, à gauche, il déchiffra les noms suivants :

+ KELEBERTO A
MAGNAKIOCIL
DEARVGTO KAMALDVS
GOBRASMO POMIA
STEFANUS

Les lettres sont d'un type inégal et irrégulier; les capitales se trouvent mêlées aux minuscules et même aux cursives; quelques-unes sont liées aux précédentes et aux suivantes comme l'O et l'E dans *Keleberto*. L'E se présente partout sous une forme arrondie, le K bouclé dans sa partie supérieure est surtout remarquable. La seconde inscription, tracée en travers au-dessus de la première, porte ces autres noms :

+ REGE KARLO
BYSARDA
ARDRADVS
LEODDA
ELDRADVS
ADALSINDA

On observe les mêmes irrégularités que précédemment. Les lettres sont creusées avec un poinçon très-acéré, dont les traits sont à peine visibles, et elles ont subi de nouvelles altérations par suite de l'exposition du marbre aux intempéries de l'air. Sur le revers de la table on lit seulement *Domenico*, nom qui figure deux fois sur l'autel de Minerve avec la même orthographe. Ces inscriptions sont incontestablement des signatures de pèlerins comme à Minerve, Saint-Félix d'Amont, Bielle, Vouneuil, etc. (Pl. XLVII.)

L'autel lui-même est fort antérieur à ces graphites. La première des inscriptions nous présente des lettres E D K G V qui ne paraissent pas avoir été usitées avant le VII^e siècle; les dernières lettres de *Keleberto*, les deux mots *De Arugto* écrits sans séparation, le mélange des capitales avec les minuscules, des cursives avec les majuscules, indiquent que les signatures remontent au delà du VIII^e siècle. Nous savons que les noms teutoniques, tels que ceux qui se lisent sur notre autel, ne commencent à devenir communs et à figurer dans les inscriptions qu'à cette époque;

enfin les doubles appellations telles que *Kiocil de Arugto* ne paraissent nulle part avant le X^e siècle. De ces observations on peut conclure que les signatures de la première légende se placent entre le VII^e et le X^e siècle.

Dans la seconde inscription, il est probable que le *Rege Karlo* spécifie Charles fils de Lothaire, qui régna de 855 à 863; et porta le titre de roi de Provence; l'épigraphie semble confirmer cette supposition.

On peut déduire l'antériorité de l'autel lui-même et de ses sculptures de sa ressemblance avec l'autel de Saint-Victor que nous venons d'attribuer au V^e siècle. Façonné par des artistes marseillais, il a dû être transporté à Auriol par les Cassianites, car l'église de Saint-Pierre et le château d'Auriol relevaient de l'abbaye Saint-Victor. M. l'abbé Bargés pense que l'autel fut enseveli dans le massif de l'église reconstruite vers le milieu du XI^e siècle sous l'épiscopat de Pons II, évêque de Marseille, connu pour le zèle qu'il déploya dans la restauration des églises. Cette église était romane, elle fut donnée par cet évêque à des moines grecs en 1044¹. — On trouva dans la démolition une boîte de plomb contenant des reliques de saint Pierre, longue de 0^m 08, large de 0^m 07, épaisse de 0^m 05.

M. l'abbé Bargés, près duquel nous avons toujours trouvé l'accueil le plus bienveillant, a eu la bonté d'ajouter quelques détails à ceux déjà contenus dans sa savante brochure. Nous avons dit que cet autel était enfermé dans un autre autel. Ce dernier était en marbre et avait sa tranche ornée, comme le prouve un dessin que M. l'abbé Bargés m'a communiqué. (Pl. LI.) Au centre on voyait une croix ancrée entre l'A et l'Ω, circonscrite dans un médaillon; la panse supérieure se recourbe en imitation du P. De chaque côté, des feuillages forment l'ornementation de la frise. — Il est difficile de supposer ce marbre contemporain de la reconstruction de l'église au XI^e siècle; voire même des dernières signatures de l'autel qu'il renfermait, c'est-à-dire du X^e siècle; cependant une inscription de Barcelone de 914 nous montre la croix entre les deux sigles², usage qui se perpétua longtemps dans l'épigraphie chrétienne, comme le prouve le fragment d'autel de l'abbaye de Bonnacombes (Aveyron) conservé au musée de Rodez³.

1. Ego Pontius... facio donationem de altare sancti Petri ecclesie...

2. DE HUBNER, *Inscrip. hispan. christ.*, n° 286.

3. *Bull. monum.* 1877, 681.

Le musée de Saint-Germain possède depuis quelques années un autel de marbre blanc provenant de Saint-Marcel (Ardèche)¹ et qui fait partie de la catégorie des marbres que nous étudions ici. — C'est une table de 1^m 66 sur 0^m 90 à laquelle il manque un fragment assez notable, mais qui peut être réintégré, le motif central ayant été épargné dans le biais de la cassure.

La face principale est ornée de douze agneaux sortant par troupes de six des villes de Jérusalem et de Bethléem pour accourir au centre vers le sigle P, lequel est accosté des sigles A et Ω. On remarquera l'attitude de ces agneaux dont les plus éloignés semblent les plus empressés, tandis que les premiers s'arrêtent dans une contemplation satisfaite. Sur la face postérieure deux files de colombes s'avancent de même vers le centre. — Sur les deux faces latérales, des frises contiennent chacune six colombes, lesquelles se dirigent trois par trois vers la couronne attachée au milieu d'elles et dont les rubans flottent dans le bas, elles sont inclinées sur leurs pattes et dans l'attitude d'un oiseau qui va prendre son essor. — Le dessus de la table est encadré d'une moulure rentrante et d'un champ orné de rinceaux. Au fond, dans les angles, on remarque de petites croix de consécration inscrites dans des cercles, qui rappellent les onctions. En effet, dès les premiers siècles, les autels étaient consacrés par l'onction du chrême et la bénédiction sacerdotale (canon xiv du concile d'Agde en 506) et plus tard il fut prescrit d'y former cinq croix avec le saint-chrême (*Sacramentaire de saint Grégoire*)².

Nous avons supposé ce marbre porté sur des piliers carrés dans le genre de ceux de Baccano dont il a été question plus haut; cependant le style n'en est pas aussi ancien et ne nous reporte guère avant la fin du v^e ou le commencement du vi^e siècle. (Pl. XLVIII.)

La pierre dite de Saint-Quénin³, actuellement dans la cathédrale de Vaison, doit prendre rang parmi les tables ornées que nous étudions en ce moment. Sur la face de cette table d'autel nous voyons le chrisme dans un médaillon accosté de deux colombes; deux

petites colonnes engagées, cannelées en spirale, complètent le motif du milieu. A droite et à gauche de deux calices sortent des tiges de pampre qui se retournent sur les faces latérales. La face postérieure a la même décoration, les pampres surgissent d'un calice central. Les calices sont ansés; les tiges ondulent gracieusement et les feuilles offrent un modelé excellent. Ces frises sont couronnées d'un chapelet de perles. La table creusée assez profondément porte encore des ornements sur sa moulure. — Les colonnes primitives qui la soutenaient ont disparu; les chapiteaux qu'on a mis aujourd'hui sont des amas informes de ciment ou de plâtre qui ne laissent paraître aucune moulure et ne permettent aucune critique.

L'autel de Saint-Quénin avait été enfoui dans les ruines de Vaison lorsque cette ville fut détruite par les Sarrazins au viii^e siècle. Elle fut découverte sous ces décombres en 1631 par Mgr de Suarés, évêque de Vaison, qui était versé dans l'archéologie. Après avoir fait reconstruire en partie l'église Saint-Quénin, ce pieux prélat consacra l'autel et l'y plaça. — M. Revoil¹ l'attribue au vi^e siècle. — Nous n'avons aucune donnée chronologique certaine à son égard, mais son style moins romain, le dessin inférieur de ses ornements nous engage à descendre son classement un peu au-dessous des monuments précédents; rien ne s'oppose cependant, dans l'examen intrinsèque du marbre, à voir ici, comme la tradition nous l'indique, un autel contemporain de Saint-Quénin († 578).

On aurait tort de croire que le luxe des autels provençaux dont on vient de montrer quelques spécimens s'étendit à toute la France; les églises se trouvaient parfois dans l'état le plus lamentable, Sidoine Apollinaire (430-488), évêque de Clermont, nous dépeint cette tristesse en nous les montrant dégarnies de leurs portes, abandonnées, remplies de ronces et livrées aux bestiaux qui venaient paître jusqu'au pied des autels: (etiam herbosa viridantium altaria latera depasci.)

L'Afrique semble avoir joui à cette époque du même privilège que le midi de la France pour la beauté de ses autels; nous verrons, à l'occasion des ciboria, les belles et intéressantes découvertes qu'on y a faites et nous pouvons, dès maintenant, parler d'une

1. *Bull. monum.* 1874, p. 300.

2. Abbé BARGÈS, *Autel d'Auriol*.

3. *Bull. monum.* 1868, p. 528.

Abbé PUGNET, *lett. partic.*, nov. 1878.

M. l'abbé VILLE, curé de Vaison, *lett. partic.* 1879.

1. *Arch. du Midi de la France*, III, pl. L.

table d'autel qui rentre dans la catégorie des précédents¹. M. Héron de Villefosse, le savant conservateur du Musée du Louvre, a trouvé près des ruines de la basilique chrétienne de Henchir-el-Begueus, à trois journées de Tébessa, un autel de ce genre dont il a eu la bonté de nous communiquer les dessins. C'est une dalle de 1 mètre carré en pierre schisteuse qui se délite comme l'ardoise et dont plusieurs parties sont mutilées; la table est encadrée sur le dessus d'une rangée de petits losanges et d'une double rangée de rosaces de 4 centimètres. Au milieu on remarque une entaille carrée de 0^m 35, profonde de 0^m 05 qui servait de feuillure à la dalle de recouvrement du sépulcre. Ce sépulcre, placé au centre, est un trou circulaire de 0^m 25 de diamètre sur 0^m 09 de profondeur. — Sur la tranche principale de la table, la seule décorée, on voit le monogramme du Christ avec l'A et l'Ω dans un médaillon, à droite et à gauche duquel sont disposés deux palmes et deux cartouches. La partie de droite, la mieux conservée, laisse lire encore dans le cartouche cette inscription : MEMORIA SACTI. MONTANI. En 259, Montanus, Lucius et leurs compagnons furent martyrisés à Carthage², ce sont peut-être les reliques de saint Montanus que possédait cet autel et dont l'épigraphie rappelle la mémoire. Le dessous de la pierre, tout-à-fait brut, ne laisse pas deviner sur quel support il était placé. (Pl. L.)

M. de Rossi classe ce monument parmi ceux du v^e ou vi^e siècle. Son style seul est à cet égard un argument décisif; de plus, le mot *sanctus*, écrit en abrégé, devient commun à la fin du v^e siècle. On remarquera aussi la ressemblance de la palme sortant de deux volutes que nous retrouverons souvent sur d'anciens chancels.

« La basilique, nous dit M. de Villefosse, où se trouvait cet autel, est encore très-reconnaissable. Elle forme un quadrilatère fortifié, entouré de fossés; au milieu se dresse une grande arcade très-minutieusement décorée, à la façon byzantine, de rosaces, de bandes de petits losanges, de branches de vignes finement enroulées et supportées par deux chapiteaux corinthiens. Cette arcade est ornée d'un monogramme inscrit dans une couronne. La table gisait, à moitié enterrée, à quelque distance

1. *Bull. d'archéol. chrét.* 1880, p. 80.
Recueil des notices et mémoires de la Société arch. de Constantinie 1878, p. 22, pl. I.
 2. *Bull. d'arch. chrét.* 1880, p. 72.

« en dehors de la basilique. » (*Bulletin des antiquaires de France* 1880, p. 270; tirage à part, p. 14.)

Nous avons en orient peu de renseignements pour le v^e siècle. Saint Athanase, cependant, parlait déjà d'un nombre considérable d'autels dont abondait l'Égypte. Saint Cyrille d'Alexandrie (+ 444) les appelle « innombrables: « Aræ existerunt Domino complures et innumerabiles per Ægyptum¹. » De ces richesses liturgiques il ne nous reste que de rares vestiges, fort mal explorés par la plupart des voyageurs dont l'attention est absorbée par les grands monuments de l'antiquité. M. Paul Durand, qui a fait en ce pays plusieurs excursions en artiste et en archéologue chrétien, nous dit avoir vu à Philæ des autels chrétiens antiques composés d'un simple cube de pierre orné d'une croix. Au vieux Caire², dans l'église de Dayr-Bablûn, on voit une pierre carrée, au-dessus de laquelle une cavité destinée aux reliques rappelle l'usage sacré qui lui était destiné.

Dans les antiques églises d'Égypte, comme à Saint-Macaire dans le désert de Scété, dans la Maréotie, dans l'Éthiopie, qui pendant de longs siècles resta chrétienne, on trouve des autels de pierre massive.

M. le marquis de Vogué n'a retrouvé aucun autel dans toutes les églises de Syrie, mais il se souvient avoir vu à Luxor un temple antique transformé par les chrétiens, et dans ce temple une absidiole où ils avaient certainement élevé un autel; cette niche est flanquée de deux colonnes en granit trapues et couronnées de chapiteaux corinthiens fort simples.

VI^e SIÈCLE.

Le v^e siècle qui porta les plus rudes coups au paganisme fut loin d'avoir épuisé les dépouilles qu'on pouvait utiliser pour les monuments chrétiens; le vi^e siècle continua à chercher des matériaux³ dans les temples et les hypogées comme dans de riches

1. *In Esa*, xix, t. I, f^o 301.
 2. Pour les monuments coptes: *Archæological journal*, xxix, 120. — xxx, 108.
Murray's hand book.
 RENAUDOT, *Lit. orient.*
 3. La prohibition des autels de bois que décréta, en 517, le concile d'Epône contribua peut-être à faire rechercher davantage le marbre: xxvi. — *Altaria nisi lapidea chrismatibus unctio non sacrentur.* (LABBE, IV, 1578.)

carrières. Les pierres profanes portant la marque ou gardant le souvenir d'une telle transformation sont encore nombreuses. Saint Grégoire le Grand ¹ semble même avoir régularisé ce mouvement lorsqu'il écrivait qu'il suffisait, après avoir renversé les idoles, de purifier les temples en les aspergeant d'eau bénite. Cette facilité d'appropriation n'apparaît mieux sur aucun monument que sur un cippe antique que nous avons relevé au musée du Capitole et sur l'inscription duquel on se contenta de tracer une croix latine; la forme de cette croix nous reporte au VI^e siècle.



Cippe au musée du Capitole.

Nous avons gravé (Pl. XXV) trois autels ou plutôt pieds d'autel formés probablement de cippes antiques que l'on conserve au musée de Latran dans la galerie du 1^{er} étage. Le plus ancien, celui de droite, présente sur la face principale une croix au-dessus d'un cercle ²; les traces de la table qui le recouvrait apparaissent encore dans les entailles du dessus; sur les côtés, il n'y a que des moules formant un panneau moins élevé que celui de la face; le côté opposé à la croix est fruste et devait être adossé. Voici ce que M. de Rossi nous dit de ce monument ³: « La croix est de la forme qui prévalut vers la seconde moitié du V^e siècle, puis au VI^e siècle. Dans le disque, duquel surgit cette croix, on lit : *Felix v(ir) i(llu)stris ex consule ord(inario) servus vesti(er) pro continuis beneficiis vestris optuli*. Les caractères paléographiques, les sigles VI (vir illustris), les formules (d'accord avec la croix elle-même) démontrent que l'inscription est du déclin du V^e siècle ou du début du VI^e; et, en réalité, il y eut deux Félix consuls ordinaires, l'un en 428, l'autre en 511. J'attribue, sans hésiter, l'épigraphie au second, c'est-à-dire à celui qui florissait aux débuts

du VI^e siècle. La pierre vient des environs de Gabi, et c'est là que nous devons chercher le sanctuaire et les saints auxquels Félix, se disant *servus vester*, offrit l'autel ou quelque autre monument votif « *pro continuis beneficiis vestris* ».

Le second pied d'autel est anépigraphie, il porte une croix gemmée de la forme qui domine à partir du V^e siècle. La même croix est répétée sur les flancs et par derrière. Son peu de hauteur a forcé le metteur en œuvre de l'élever sur un socle de 0^m 32 qui donne à l'ensemble un peu plus d'un mètre. Il a été placé au musée sur une plinthe de plâtre de 0^m 11 (Pl. XXV.)

Nous aurons occasion, à propos du XI^e siècle, qui l'a employé, de parler du troisième cippe placé entre les deux premiers, et qui provient de la chapelle du campanile à Sainte-Praxède.

M. de Hübner dans son *Recueil d'inscriptions chrétiennes d'Espagne* rapporte un assez grand nombre de pierres d'autels qui, le plus souvent, devaient être prises dans des monuments païens. A la Morera ¹, située à quatre lieues de Zafrá, on lit cette inscription d'autel du VI^e siècle (d'après un voyage fait en Estramadure en 1798):

SUNT IN HOC ALTARIO
SACRI ESTEPA RELIQUIE
NUM. XV
STEPHANI BAUDILI
LUCRETIE PAULI CONF.
SATURNINI NAZARII
SEBASTIANI EULOGII
FRUCTUOSI TIRSI
AUGURII VERISSIMI
EULALIE MAXIMÆ
ET JULIÆ

Une dalle de marbre, trouvée dans les ruines de Carixa' Caro, est placée auprès de la porte principale de la paroisse de Bornos Mariscal, Esquivel ²; elle paraît du VI^e siècle.

HIC RELIQUIE, SCORU.
MARTIRUM. ID. SC. TOME
SC. DIONISI. SCORU. COSME
ET DAMIANI SC. SABASTIANI
SC. AFRE. SC. SABE.

1. S. GREG., *Epist.* XI, 66.
2. Paul le Siléntiaire, à propos du ciborium de Sainte-Sophie, dit que le globe sous la croix désigne le ciel.
3. *Bull. d'archéol. chrét.* 1877, 12, 14.

1. DE HÜBNER, p. 19, n^o 57.
2. *Id.*, p. 26, n^o 90.

En 1779 on découvrit à Santa-Marie-de-la-Oliva, à quatre lieues de la Medina-Sidonia, un cippe de marbre autrefois destiné aux usages païens, comme le prouve une inscription de la face postérieure, et transformé en autel chrétien. L'élégance de ses bas-reliefs authentique son ancienneté¹.

IN ME DNI NOSH HU
DITE SVNT RELIQUIE SCL.
...NI SERVNDI GERMAN.L...
RVFINE MARTR
SVB D. XVIII
KLDS FEBRVARS
AVNO VII DMI THEO
DERACIS EPSCLI.

« Au nom de Notre-Seigneur ici reposent les « reliques des saints Servandus, Germanus, Rufina « an XVIII, jour des kalendes de février, dans l'an « née VII du seigneur Théodorax évêque » (d'Asidon dans la Bétique.)

Nos provinces du midi de la France ne sont pas dépourvues de monuments de ce genre; Peiresc, dans son recueil manuscrit, signalait entre autres, en 1614, une table en marbre qui servait d'autel² dans une chapelle dédiée à saint Jean aux environs de Toulouse. On y voyait gravés les restes d'une inscription profane. Dans le cloître de Saint-Laurent de Grenoble il mentionne trois cippes qui ont peut-être rempli cette fonction sacrée³.

M. Mowat⁴ a communiqué dernièrement à la Société des Antiquaires, au nom de M. Germer-Durand, le dessin d'un cippe funéraire romain en pierre existant dans l'église d'Ispagnac (Lozère) et transformé en autel chrétien. Ce marbre est du genre de ceux que nous appelons palimpsestes, où une inscription chrétienne a été ajoutée sur les vestiges mal effacés de caractères païens. Sur la face principale on distin-

gue les traces d'une épitaphe occupant huit lignes :

D. M.
SECVND
I.
QVIN IN
. ECVNDVS.
.

On y a découpé un chrisme inscrit dans un cercle, de telle sorte que les anciennes lettres ne subsistent que dans les parties réservées; il n'y a de retaillé que le fond du disque, la rainure qui dessine le périmètre extérieur du disque et au-dessous deux rosaces. Ce procédé de christianiser les marbres païens est tellement caractéristique des usages liturgiques de l'époque et il forme un trait si important dans l'histoire des autels que nous avons voulu donner un détail de ce curieux travail d'appropriation; on le trouvera gravé (pl. XXXVIII) d'après l'estampage qu'a eu la bonté de nous en fournir M. l'abbé Charrière, aumônier des Ursulines.

Les ouvriers chrétiens ont aussi ajouté sur la face latérale une grande croix pattée, dessinée par une ligne creuse. — Sur la face postérieure on voit un vase à deux anses duquel semblent sortir des plantes à tiges flexibles; — sur la plate-forme est pratiqué un trou pour les reliques de 0^m 14 sur 0^m 15 et 0^m 08 de profondeur. — Ces trous existent souvent dans les cippes païens mais les chrétiens les utilisèrent pour y déposer les reliques. Je ne crois pas qu'il y ait de feuillure; deux petits trous, à droite et à gauche, profonds de 0^m 04 ont dû servir à fixer une dalle de couvercle.

Les orientaux ne semblent pas avoir employé un aussi grand nombre de marbres antiques que les latins pour des usages chrétiens; soit qu'ils n'eussent pas autant de fragments sous la main, soit que le génie des architectes répugnât à ces emprunts, leurs monuments ont un caractère plus indépendant. Nous pouvons citer toutefois quelques marbres christianisés. Dans l'église patriarcale de Pitzounda en Abkhasie, qui fut fondée par Justinien, on remarque au milieu du chœur un cube de marbre formant autel qui peut être de provenance antique¹. Dans l'église d'Arlje, en Servie, on voit un autel païen avec des figures d'Atys².

1. DUBOIS, *Voyage au Caucase*, III^e série, pl. II.
2. Mittheilungen der. KK. central... (Vienna, 1865, p. 6.)

1. DE HUBNER, p. 32, n° 110.
2. Tabula marmorea, pedes III, pl. III. quâ p. altari utuntur sacerdotes in hoc sacello.
Inscrip. antiq., t. II, mss. 8957, p. 233.
3. *Id.*, p. 92.
4. *Bull. de la Société des antiquaires*, 4^e trimestre 1880, p. 257.

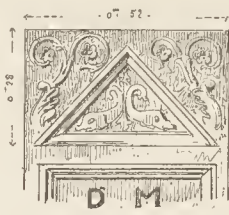
L'usage s'était tellement répandu parmi les anciens constructeurs d'autels chrétiens de se servir de cippes antiques, qu'à l'époque où les marbres commencèrent à leur manquer ils les imitèrent, et leur forme persista longtemps dans les usages liturgiques. — Cette observation explique les proportions sveltes et la décoration d'un grand nombre d'autels mérovingiens et même carlovingiens. Il est facile dans ces piliers carrés, ornés d'inscriptions comme ceux des dieux mânes, de reconnaître l'origine qui en a inspiré l'érection. Leurs dimensions, leurs épigraphes, les niches pour l'insertion des reliques offrent des analogies frappantes; la confession ou la petite chambre à reliques qu'on y réserva est empruntée aux sépultures antiques dont les portes basses semblent attendre pour s'ouvrir la résurrection du mort enfermé derrière leurs vantaux; seulement au lieu de cendres vulgaires la confession reçut les ossements des saints. Nous pouvons offrir un certain nombre de ces autels où l'on vérifiera aisément l'identité que fait ressortir ce rapprochement.

On a retrouvé à Saint-Clément de Rome la mention de l'ancien autel construit au commencement du VI^e siècle (514) et placé sous un ciborium. Nous n'avons plus que l'architrave et deux colonnes de ce ciborium, mais le peu d'espace entre les colonnes entre lesquelles s'élevait l'autel nous prouve qu'il était lui-même fort étroit et nous croyons pouvoir ranger le souvenir de sa construction parmi les imitations de cippes antiques. (Pl. LXXXXII.)

C'est à Parenzo que nous possédons l'exemple le plus remarquable de ce genre de monuments. — Mgr Negri y découvrit en 1764, en restaurant la chapelle privée des évêques, un autel qui porte le cachet d'une haute ancienneté et le nom de son ordonnateur l'évêque Eufrasius. Ce marbre, de provenance orientale, est orné sur chaque angle d'un pilastre à table rentrante qui se retourne latéralement, et, sur la face principale, d'une arcade dont l'archivolte repose sur deux colonnettes engagées¹. Le tympan est orné d'une coquille de 0^m 05 dans sa plus grande profondeur. On voit au-dessous deux dauphins, un fronton avec une croix entre deux colombes. J'ai dessiné à la bibliothèque de Ravenne une stèle antique qui nous mon-

tre un fronton du même genre avec les dauphins, et qui rend l'imitation saisissante. — Sous le fronton de l'autel est placée la porte de la confession qui a 0^m 36 sur 0^m 44. Les ornements, dans le genre des ambons de Ravenne, ont un faible relief, environ 1 c. — Sur l'archivolte au-dessus des colonnes nous lisons cette inscription :

+ FAMVL DI. EVFRASIYS ANTIS. TEMPORIB. SVIS AG. AN
XI. HVNC LOC¹ A FONDAMEN. DO IOBANT. SCE. ECL.
CATHOLEC. COND.



Stèle antique à Ravenne

Plusieurs auteurs, entre autres, Heider, prenant le b de IOBANTE pour un H ont traduit : « + Famulus Dei « Eufrasius antistes temporibus suis agens annum undecimum hunc locum condidit a fundamentis Domino Johanne beatissimo antistite sancte Ecclesie catholece. »

Cette version, qui faisait intervenir dans la question le nom du pape Jean II (533 † 536), était séduisante parce qu'elle précisait la date, mais M. Le Blant, auquel j'ai montré l'estampage, n'a pas hésité à adopter la lecture suivante qui est aussi celle du cardinal Maï : « + Famulus Dei Eufrasius antistes temporibus suis « agens annum undecimum a fundamentis Deo juvante « sancte Ecclesie catholece hunc locum condidit. » La formule Deo juvante comme celles Deo miserante, Deo favente, Deo annuente ne sont pas rares².

L'inscription, en nous donnant le nom d'Eufrasius, ne nous livre malheureusement pas la date de notre monument d'une façon incontestable. Ughelli, se fon-

1. Les tombeaux étaient appelés *locus*; au musée de Padoue on lit cette inscription sur un cippe :

LOC. C. VOLVMN. C. L.
PRIVATI. —

(Rossi, *Roma Solt.*, III, 411.)

2. Ciampini rapporte cette inscription de Saint-Étienne-

1. Ce monument n'est pas fermé ni en bas ni en haut, ce qui nous autorise à lui donner une table pour le couvrir et un socle pour lui servir de base. — M. de Laurière l'a vu encore déposé en 1881 dans l'atrium de l'église.

dant sur la tradition, considère Eufрасius comme le premier évêque de Parenzo. Coleti¹ prétend, d'après une version de Paul diacre, qu'il fut impliqué dans le schisme d'Istrie, ce qui recule l'épiscopat d'Eufрасius à la fin du VIII^e siècle.

Moroni, dans le *Dictionnaire de science ecclésiastique*, maintient la tradition du VI^e siècle et rapporte en ces termes l'histoire d'Eufрасius : « En 524, on élut pour premier évêque de Parenzo, Eufрасius, qui avait peut-être été décurion de Pola, lequel éleva ou reconstruisit la cathédrale, institua le chapitre et fonda quatre monastères. Ces bienfaits furent ternis par le schisme et les fautes dont on ignore s'il fit pénitence. Dans l'affaire des fameux *trois chapitres* qui suivit, il resta contumace après sa condamnation, en compagnie des prélats istriens qui ne retournèrent qu'en 698 à l'unité catholique. Le pape Pélagé I^{er}, en 555, écrivit à Narsès pour qu'il chassât Eufрасius de son siège sous l'inculpation de crimes¹. » L'authenticité de ces lettres n'est pas mise en doute. Gams se rallie complètement à l'opinion du VI^e siècle : « Circa 521-22, Eufрасius qui post annum 553 in schisma delapsus « est. »

le-Rond relative au V^e siècle. (*Vst. monum.*, II, p. 110.)

OPUS QUOD BASILICE BEATI MARTYRIS STEPHANI
DEFUIT A JOHANNÉ EPO MARMORIBUS INCHOATUM
JUVANTE DNO FELIX PAPA ADDITO MUSIVO
SPLENDORE SANCTE PLEBI DEI PERFECIT.

DNO JUVANTE FELIX EPIS DEI FAMULUS
FORUM BASILICE BEATI MARTYRIS
STEPHANI MUSIVO ET MARMORIBUS
DECORAVIT

Le P. Garrucci (*Stor. dell' arte*, VI, 87) cite des exemples de cette formule sur une table d'autel à Otricoli et sur un marbre récemment découvert à Santa-Maria-de-Porto de Ravenne. Il semble attribuer ce marbre au VI^e siècle (668-685). L'archevêque Adam, en reconstruisant l'église, la dédia à l'Assomption et, par conséquent, on ne peut reporter la mosaïque d'Eufрасius à une époque postérieure, car les titulaires, selon la charte d'Eufрасius, sont la Sainte-Vierge et saint Maur. Il lui paraît donc qu'il y eut à Parenzo un évêque Eufрасius II, sous le règne de Constantin IV Pogonat. (*Stor. dell'arte*, IV, p. 93.)

1. Ce critique se fonde sur un document de 796 relatif à des redevances dues à l'église et qui commence ainsi : In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, imperante Constantino Romanorum imperatore, triumphatore Augusto, anni imperii ejus XVI, die vero XXIV mensis martii, indict. VI feliciter. Nos quidem Dei gratiâ Eufрасius Parentinæ ecclesie presul, curator pupillorum, viduarum et orphanorum, pastor in ecclesiâ B. Marie Virginis et S. Mauri martyris...

2. *Series episc. eccl. cathol.* Parisienne, 1873, in-4^e, p. 739. Cet auteur cite avec réserve un manuscrit trouvé dans les archives de Parenzo où l'on voit le nom d'Eufрасius en tête de trente évêques qui siégèrent jusqu'en 1200. Elias aurait

La mosaïque de la tribune, que plusieurs critiques attribuent à une époque postérieure, leur offre une objection contre cette date; on y voit, en effet, cet évêque tenant l'Église entre ses mains. Il n'a pas de nimbe et porte près de lui cette désignation :

EVFRI¹
VS EPS

De plus, un enfant figuré à ses côtés, est nommé par cette autre légende :

EVFRASIV
S FIL.
ARC.

Sous l'imposte figure l'inscription suivante :

+ Hoc fuit in primis templum quassante ruina
Terribilis labu nec certo robore firmum,
Exiguum, magnoque carens tunc forma metallo;
Sed meritis tantum pendebat putria tecta.
+ Ut vidit subito lahsuram pondere sedem
Providus et fidei fervens ardore sacerdos
Eufрасius sancta precessit mente ruinam,
Labentes melius sedituras diruit ædes,
Fundamenta locans crexit culmina templi,
+ Quas cernis nuper vario fulgere metallo.
Perficiens ceptum decoravit munere magno
Æcclesiam vocitans segnavit nomine XPI,
Congaudens operi sic felix vota peregit.

Hubsch rapporte qu'à 0^m 80 du sol actuel un ancien pavage s'étend sous toute l'église; il en conclut le relèvement de la nef et de ses colonnes; il ajoute, d'après l'inscription qu'on vient de lire, que l'Eufрасius fondateur pourrait être celui dont parle Coleti, et qui vivait à la fin du VIII^e siècle.

Cette conclusion, qui donnerait une date si récente à Eufрасius et par suite à l'autel que nous étudions, ne nous paraît pas admissible, parce que les colonnes portent des intrados ornés de stucs manifestement contemporains de l'origine, comme Hubsch l'avoue lui-même, lesquels authentiquent leur immobilité depuis le VI^e siècle; on peut relever des marbres, mais il me paraît bien difficile d'épargner des stucs dans

été son successeur après 558-60, mais avant 579. Eufрасius est seul de son nom.

Voyez aussi LOHDE, *Racueil d'architecture*. (Berlin, IX, I. I-III.)

Il duomo di Parenzo atti della società d'ingegneri ed architetti in Trieste. Lettura del cav. PULCHER, 1881, p. 2.

M. de Rossi ne croit pas que le style de l'inscription puisse être descendu après la première moitié du VII^e siècle.

1. Inscriptions relevées par M. de Laurière.

un travail de reprise en sous-œuvre. Si l'on refuse de voir dans le dallage inférieur le sol d'un édifice antérieur, on peut expliquer l'exhaussement par le remblaiement des socles sous les bases. Ce raisonnement nous ramène au VI^e siècle pour l'église, pour la mosaïque et pour l'autel.

Si dans la mosaïque la forme du trône de la Madone, l'attitude des anges et divers détails nous éloignent d'une si haute antiquité, l'arc-doubleau, avec ses médaillons, le chrisme du sommet nous reportent à la chapelle de Saint-Pierre Chrysologue, le double ruban d'encadrement aux mosaïques de Sainte-Constance, l'ensemble de la composition, la Madone entre les anges aux mosaïques de Saint-Apollinaire de Ravenne, c'est-à-dire à des monuments des V^e ou VI^e siècles. Il y a des restaurations évidentes, peut-être considérables, mais l'ensemble n'a pas changé, et le nom de l'évêque Eufrasius doit survivre avec son titre de fondateur.

Le mot *catholece* de l'inscription ne prouve pas que ce prélat ait été orthodoxe, ce qui, comme on l'a vu par son histoire, infirmerait notre thèse. Les hérétiques, nous pourrions le prouver par plusieurs exemples, ont souvent usurpé ce nom.

Episcopus, sacerdos, antistes sont les trois titres décernés aux évêques par l'antiquité chrétienne, de sorte qu'Eufrasius désigné par *antistes* sur l'autel, par *episcopus* et *sacerdos* sur la mosaïque, nous offre, dans cette triple appellation, une preuve d'identité. De plus, il reparait ici trois fois et toujours avec le titre de fondateur; dans l'effigie de la tribune il tient la basilique entre ses mains, dans l'inscription de mosaïque, *fundamenta locans erexit*, et sur le marbre, *locum a fundamentis condidit*. Ne faudrait-il pas imaginer une coïncidence de circonstances impossible pour supposer qu'il ne s'agit pas du même personnage?

Nous revenons donc, avec le fondateur de l'église notoirement bâtie au VI^e siècle, à la tradition invoquée par Ughelli et à l'opinion de Gams, un des derniers et des plus savants chronologistes qui se soient occupés du classement des évêques.

Du reste, cette argumentation est inutile après l'examen du marbre lui-même qui offre des preuves de chronologie certaines¹. M. Le Blant n'hésite pas sur la simple vue de l'inscription à l'attribuer au V^e ou

VI^e siècle. La croix entre les colombes, les moulures qui nous rappellent les ambons datés de Ravenne, et enfin les dauphins sont autant de caractéristiques évidentes. Il semble, sur les bords de l'Adriatique, qu'on ait spécialement affectionné ce symbole, nous le retrouvons à l'arc de Pola, aux bas-reliefs de Saint-Vital, sur les bancs du presbyterium de Classe et de Parenzo et sur plusieurs de nos autels. (Pl. XXVII.)

On conserve dans le dôme de Parenzo un autre fragment d'autel fort semblable au précédent et qui, par son style, s'en rapproche tout-à-fait; on y voit encore l'arcade, les chapiteaux des colonnes, la croix, les dauphins et le haut de la porte de la confession. Il est plus grossier que celui d'Eufrasius, et sa coquille moins creusée n'a que 0^m 03 de profondeur.

Les coquilles qui ornent le tympan de l'arcade paraissent avoir été une décoration spéciale à ce genre d'autel et au règne gothique. Nous la retrouvons jusqu'en Espagne, au baptistère de Mérida¹ et sur un autre fragment de sculpture wisigothe conservé dans la même ville, qui présente dans une niche un chrisme très-orné².

Nous devons adresser tous nos remerciements, au sujet des autels de Parenzo, à M. le chanoine Giov. Cleva, curé du Dôme, pour la grâce parfaite qu'il a mise à nous transmettre les estampages et les renseignements dont nous avons besoin.

Nous avons relevé à Torcello un autel semblable à ceux-ci, qu'on a jusqu'ici peu remarqué et dont on ne paraît pas avoir davantage compris l'usage qui n'était pas originairement celui d'une crédence. Ce marbre, certainement plus ancien que l'église, faisait sans doute partie des dépouilles d'Altinum dont les Vénitiens bénéficièrent au VII^e siècle : « Quand les Lombards ariens, écrivait Hubsch, eurent occupé le littoral septentrional de la mer Adriatique et détruit, en 641, la cité d'Altino avec d'autres villes encore, les habitants catholiques se réfugièrent dans les îles voisines, s'y établirent solidement, entre autres dans celle de Torcello (Turicellum), et y bâtirent des églises et des tours en grand nombre. Ils y employèrent, selon la chronique d'Altino, les colonnes de marbre et autres pièces sculptées qu'ils allèrent prendre dans les églises abandonnées du continent... Il nous semble que le Dôme de Torcello porte, dans

1. Gravure et notice de Mgr Negri.
HEIDER, *Monuments de l'empire d'Autriche*, I, 109.

1. *Monuments d'archéol. d'Espagne*.
2. *Id.*, 1^{er} vol.

ses parties principales, tous les caractères d'une basilique latine du VII^e siècle, copiée aussi exactement que possible sur une autre élevée à Altino, un ou deux siècles auparavant, sous l'action de l'école primordiale romaine. Les colonnes de marbre de Proconèse ne présentent pas d'entase; elles sont de la première période chrétienne et plus anciennes que l'édifice actuel. Le chroniqueur cité plus haut l'affirme bien en disant « qu'elles furent empruntées à des monuments du continent bâtis aux siècles précédents et abandonnés depuis ¹ ».

Nous croyons pouvoir appliquer à notre autel scellé dans la muraille méridionale l'opinion que nous venons de citer relativement à l'ensemble de l'église. Ce marbre est tellement semblable à l'autel de Parenzo qu'il est impossible de le supposer éloigné comme date et même comme pays. On y retrouve les mêmes pilastres d'angle, les mêmes colonnettes engagées, la coquille, les dauphins, le fronton orné d'une croix. Le socle, c'est la seule différence, est ici décoré d'enroulements. (Pl. XXVIII.)

Les dauphins sont par excellence un symbole eucharistique, car on sait que pour les anciens c'était celui de l'amour, à cause de leur tendresse pour leurs petits et de leur sympathie pour l'homme.

Nous connaissons encore par Dandolo les reliques que l'évêque Deusdedit y plaça vers 697 ² : « Maiores « natu cum devota plebe dioecesis Torcellanae praesidente Deusdedit episcopo, qui Juliano successerat, ecclesiam cathedralem Sanctae Mariae de novo « construxerant, corpora sanctorum Heliodori Altinatis episcopi, Liberalis confessoris, Trabae, Traebatae, et Theonisti martyrum, cum brachio sancti « Jacobi apostoli in ea reponentes. »

A droite de l'autel de Torcello on trouvera gravé sur la même planche celui de la crypte qui passe pour un ouvrage du VII^e siècle; la forme de la croix au-dessus de la petite niche inférieure corrobore cette tradition. (Pl. XXVIII.)

S'il pouvait y avoir le moindre doute sur la desti-

1. HUBSCH., *Monum. de Arch. christ.*, p. 89.

2. GAMS, *Séries epis. eccl. cathol.*

Le premier évêque de Torcello fut Paulus qui y transféra son siège d'Altino avec les reliques de saints, trésors, etc. Mauritus lui succéda en 635; Dandolo nous l'apprend : « Hic de firmitate ecclesiae suae et Torcello a Severino Papa, cum consensu patriarchae, in collaudatione populi, privilegium obtinuit. Hic etiam divina revelatione sumpta, per littora suae dioecesis sub plurimorum sanctorum nominibus « plures construxit ecclesias. »

nation des monuments que nous venons d'examiner, il suffirait d'aller à Ravenne étudier les autels du VI^e siècle, qu'on y conserve, pour se persuader, d'après leur ressemblance avec les précédents, de l'identité de leur fonction. Dans une des quatre niches du baptistère de cette ville on voit un autel de ce genre qui provient de l'ancien Dôme ¹ et qui fut trouvé à la démolition de l'autel moderne. C'est encore une imitation des cippes antiques. Au milieu, une arcade soutenue par deux colonnes cannelées de spirales, ornée d'oves à l'archivolte, d'une coquille au tympan, flanquée de deux pilastres corinthiens, surmonte la porte de la confession, dont les vantaux devaient s'ouvrir intérieurement. La frise du haut porte une croix au centre, accostée d'oiseaux qui becquettent des pampres, symbole eucharistique, ou des fleurs, image des joies célestes; dans les tympans triangulaires du dessous paraissent des palmiers chargés de dattes, emblème de la victoire remportée sur le monde par l'Eucharistie et de l'immortalité, fruit du sacrement.

Cet autel rappelle beaucoup par le style les ambons d'Agnellus dans le Dôme; il est probable que tout ce mobilier de marbre date de la même époque (353-568). On y reconnaît la touche empâtée, sans effet, sobre de relief, que nous offre presque partout l'art des Goths ². (Pl. XXIX.)

Nous avons rapproché cet autel de celui qui subsiste au milieu de l'église de Classe; c'est de même une imitation des cippes antiques, on y retrouve les colonnes torses, la confession, la coquille au-dessus de la porte, il a seulement plus de simplicité; au lieu des pilastres cannelés, la porte n'a qu'une moulure d'encadrement. On a élargi l'autel en le surmontant d'une table de marbre et en lui donnant quatre colonnettes pour la soutenir; les deux de devant sont modernes, les deux postérieures, plus hautes, lui sont étrangères. Toutes les faces du cippe moulurées prouvent, par cela même, qu'elles étaient destinées à la vue et que l'autel était isolé. On l'attribue à saint Maximianus (546). On pourra lire à notre article des confessions, les détails relatifs à ce monument. (Pl. XXIX.)

1. RIBUFFI, *Guida di Ravenna*. (Ravenne, 1869, p. 39.)

2. *Jahrbücher für Kunstwissenschaft herausgegeben von Dr. a. von ZALM.* (Leipzig, 1868, 1^{er} vol., p. 155.)
Photog. de Ricci.

Cet autel, placé au milieu de l'église, ne devait pas être le seul, et je crois reconnaître celui de la tribune dans un fragment de marbre scellé au-dessus de la porte de la sacristie. Nous n'y voyons, il est vrai, que les parties supérieures, mais assez complètes pour nous permettre la restauration intégrale; nous avons encore la frise du haut, les pilastres cannelés d'angle, les palmes dans les tympans, l'arcade surbaissée ornée d'oves et supportée par deux demi-colonnes cannelées en spirale; on distingue encore le linteau de la porte de la confession surmonté d'une croix entre deux agneaux. La hauteur d'un autel est une mesure à peu près fixe, il nous a donc

suffi, dans la restauration que nous présentons (Pl. XXX), de compléter dans le bas les colonnes et les pilastres.

Nous croyons cet autel comme le précédent du VI^e siècle. La frise du haut rappelle dans les rinceaux tourmentés de son feuillage celle de Torcello que nous avons attribuée à cette époque. Une des cassettes trouvées à Grado¹, et réputée du VI^e siècle, nous offre de même, sur son couvercle, deux agneaux accostant la croix. Le P. Garrucci² publie un marbre d'autel daté du Pape Vigile (538-555) et qui porte sur la tranche ce même motif de la croix et des deux agneaux :

+ IVBANTE DEO FVLGENTIUS BEATI MARTIRYS (sic) VICTORIS IN XPI	AGNEAU. — AGNEAU.	EPISCOPVS CORPORE NOMINE SVPERALTARE CONSTRUXIT.
--	-------------------	---

Ce marbre est scellé dans la collégiale de Sainte-Marie à Otricoli sur la porte qui conduit à la sacristie; il y fut transporté de la cathédrale, maintenant détruite, en 1351 à l'époque de la translation de saint Victor à Sainte-Marie.

D'après ces divers renseignements, il nous paraît très-plausible d'adopter le classement du VI^e siècle pour le marbre de Classe.

Voici encore une imitation de cipse antique qui apparaît dans un monument des environs de Ravenne. Bagnacavallo possède dans son église de San-Pietro-in-Sylvis, située à un demi-mille au nord-ouest de ses murs, un autel de ce genre des plus curieux. Il occupe une niche au milieu de la nef de gauche, en face de la porte latérale, et servait de piédestal à une statue de saint Pierre. Formé d'un seul bloc de marbre blanc, de 1^m 15 de hauteur, il est creusé intérieurement pour la chambre des reliques, garni aux angles de colonnes, et, de chaque côté de la porte de la confession, orné de palmiers, emblème des actions des justes, de la récompense et de la victoire des saints³. L'inspiration des cippes antiques est telle-

ment sensible ici qu'on a copié jusqu'à l'attache inférieure du cartel des épigraphes païennes.

Au-dessus de la confession on remarque une petite arcade avec feuillure extérieure, sur l'usage de laquelle nous avons longtemps été incertain; l'autel de Joncels, dont nous parlerons au siècle suivant, en nous montrant un trou du même genre, garni d'une feuillure et au-dessous l'indication : *Hic reliquæ sanctorum*, nous a fourni un argument qui paraît décisif; on ne saurait douter que cette place ne fût réservée à des reliques particulièrement vénérées, qu'on les déposait dans une capsule d'argent, laquelle s'encastrait dans la niche et s'emboîtait dans la feuillure encore visible.

Graziani³ prétend que cet autel se trouvait autrefois dans la crypte qui est des plus anciennes; il est probable, selon cet auteur, que l'église fut réduite en l'état actuel au V^e ou VI^e siècle, comme le fait supposer son analogie avec plusieurs sanctuaires de Ravenne. On voit encore l'antique martyrium sous le matre-autel. (Pl. XXXI.)

L'église Saint-Apollinaire de Ravenne, l'ancien Sanctus-Martinus-in-cælo-aureo, conserve, parmi les monuments les plus intéressants de son origine, un autel qui mérite une attention spéciale. Il est situé

1. Mgr Barbier de Montault nous cite à ce propos les textes suivants : « Portantes palmas... bonis actibus occurramus obviam Christo. (Bénédict. du dimanche des Rameaux.) ... Frondeant apud te opera nostra justitiæ ramis. » (Id.)

2. « Et consequantur cum sanctis præmia et ante Deum appareant cum justitiæ palma et cum illo permanent in gloria sempiterna. » (Ancienne form. de bénédict., voy. *Archæologia*, t. XXIV.)

1. *Bull. d'arch. chrét.* 1872, p. 179.

2. *Stor. dell'arte*, VI, p. 25, pl. CCCCXXII.

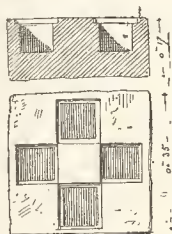
3. *Notizie istoriche di S. Pietro-in-sylvis di Bagnacavallo*, — édité et augmenté par Stelco Medouico. — Venise, 1772.

dans la dernière chapelle latérale de la nef de l'évangile; formé d'un coffre de marbre plus large que profond il offre à peu près la figure des monuments précédents, et nous fournit un exemple très-curieux de confession. Les intervalles des pilastres d'angle sont remplis par des dalles de marbre vert, la porte de la confession couronnée d'un fronton est accompagnée de larges jambages qui ressemblent à des vantaux déployés. Sur le sol de la confession on voit une sorte de croix grecque formée par quatre trous carrés, reliés au centre par une cavité demi-sphérique. Les quatre premiers compartiments devaient être fermés par de petites dalles, comme l'attestent encore les feuillures qui les recevaient; c'était, sans aucun doute, des boîtes à reliques. Le milieu, creusé comme un bol, devait recevoir une capsule de métal, dont les bords recouvraient toute la partie carrée et la fixaient aux angles par des vis dont on reconnaît encore les attaches. Cette coupe me paraît avoir été destinée à contenir le pain consacré; il est certain, d'après plusieurs textes de saint Optat, qu'on adorait quelquefois le corps du Seigneur dans les autels; ce Père, en parlant des autels, nous dit: « *In quibus membra Christi portata sunt*; ailleurs: *Cujus illic per certa momenta corpus et sanguis habitabat*, et encore: *Ubi corpus Christi habitabat*¹. » La bible syriaque (vi^e siècle), dans l'image de la communion des apôtres, suppose les hosties consacrées placées dans une coupe de la forme et de la dimension de la cavité que nous examinons². La sainte Eucharistie n'aurait-elle pas eu ainsi une place très-convenable au centre d'une croix et entre les reliques des saints?

Des rainures rejoignent deux des cases au chambranle. Le style de cet autel est trop semblable à celui de l'église de Saint-Apollinaire, qui remonte au vi^e siècle, pour que nous lui attribuions une autre origine. (Pl. XXXII.)

Nous rapprochons de ce monument une pierre que j'ai relevée dans le palais de l'archevêché de Ravenne et qui présente la même disposition; c'est évidemment la dalle de fond d'une confession, mais elle n'a jamais dû servir car un des bras de la croix grecque est tracé sans avoir été creusé et la pierre est encore fruste en certaines parties. D'après les attaches de vis, on comprend ici que la capsule sphérique se fixait

intérieurement et que les couvercles des cases n'étaient pas mobiles. La profondeur de ces cases égale environ 0^m 07. (Pl. XXXII.)



Cassettes à reliques sur une pierre conservée dans la crypte du Dôme d'Ancône.

Cette disposition ne devait pas être rare; en visitant la crypte du Dôme d'Ancône, j'ai remarqué parmi les marbres antiques qu'on y conserve une pierre trop semblable aux précédentes pour n'avoir pas eu le même usage. La croix est formée par les quatre coffrets carrés, profonds de 0^m 08, munis de feuillures; il manque seulement la sébile centrale.

On a trouvé au nord du chancel de Wool, dans le Dorset, une pierre du même genre (8 pouces \times 5 \times 10), creusée de quatre trous circulaires reliés par des rainures à la surface; j'imagine que c'était aussi des coffrets à reliques¹.

Ce genre de confession n'était sans doute usité que lorsque les circonstances empêchaient la construction d'une crypte sous l'autel. Saint Hilaire (461 \dagger 467) en érigeant ses oratoires autour du baptistère de Constantine dut ordonner déjà des autels analogues à ceux de Ravenne et de Parenzo; le poids de l'objet, 100 livres, exclut l'idée de dimensions supérieures. Pour l'oratoire Sainte-Croix, le livre pontifical ajoute un détail intéressant: « *Supra confessionem aureum arcum qui pensabat lib. IV, quem portant columnæ onychinæ.* » Cet arc est trop léger pour qu'il s'agisse d'un ciborium ou d'un fastigium, il ne pouvait s'appliquer qu'à la porte d'une confession comme celles

1. BARONIUS, *Ann. an.*, 362, CLXIX (T. V, p. 443.)
2. ROHAULT DE FLEURY, *Evang.*, II, 186, pl. LXXXIII.

1. *Archæological journal*, XXI, p. 339.

que nous étudions. La porte au-dessous de l'imposte, s'appelait *fenestella*, elle avait des volets ajourés, souvent d'or ou d'argent. La clef était un objet de dévotion; les fidèles en fournissaient de nouvelles pour suspendre les anciennes à leur cou. Dans les villages italiens on voit encore des enfants qui portent à leur cou des clefs d'argent, souvenir traditionnel de cette antique dévotion¹. L'ombilic, selon ce que nous dit M. de Rossi, ne serait autre chose que le volet de la confession.

Le P. Garrucci vient de publier un autel découvert, il y a peu d'années, à la basilique des Saints-Apôtres et qui mérite de prendre place auprès de ceux de Ravenne. C'est aussi un coffre de marbre, cantonné de pilastres et recouvert d'une table ornée d'une croix² qui comprenait tout le champ entre la moulure d'encadrement. Les pilastres de devant étaient seuls cannelés; dans le milieu de leur intervalle s'ouvrait la fenestella. Le fond de la confession était garni d'une dalle de marbre mobile, reposant dans une feuillure, et percée au centre d'un trou circulaire qui aidait à la soulever et qui laissait apercevoir le petit sépulcre. Ce sépulcre, où l'on constata la présence de cendres et d'ossements, était carré. Le style du monument le refère incontestablement à l'origine de l'Église c'est-à-dire au VI^e siècle. (Pl. XXXVII.)

La France adopta, comme l'Italie, l'imitation des cippes antiques, toutefois il semble, d'après les monuments de ce genre, qu'elle nous offre, que la chambre des reliques pratiquée sous l'autel fut d'une forme différente.

Il existe dans le domaine de Régimont près de Capestang (Hérault), à l'entrée d'une cour de ferme, une pierre qui servit d'autel dans une chapelle très-ancienne posée à mi-côte du mont Enserune, laquelle est détruite. Un sagace archéologue, M. Noguier, conservateur du musée lapidaire de Béziers, l'avait signalée déjà en 1873³, mais la trouvant adossée à un

mur extérieur, il n'avait pas vu sa face principale qui restait cachée. — Il eut pour nous l'extrême obligeance de retourner sur les lieux et de compléter l'examen du monument. Nous lui devons les dessins et renseignements que nous publions ici. (Pl. XXXIV.) Il obtint du régisseur du domaine de déplacer le bloc, et découvrit alors sur le devant deux pilastres cannelés avec rudentures, bases moulurées et chapiteaux malheureusement frustes. Ce petit ordre devait trouver son couronnement dans la moulure de la table d'autel qui manque aujourd'hui. Dans l'intervalle des pilastres est sculpté un beau chrisme largement traité et en forte saillie. Le haut du P nous fait défaut.

Les pilastres se retournent sur les autres faces, mais sans cannelures; sur la face postérieure les chapiteaux gardent encore quelques vestiges de feuilles; de ce côté on voit une petite niche de 0^m 16 pour le dépôt des reliques. Cet autel en marbre blanc d'Italie se rapproche, par le style, des monuments goths de Ravenne, aussi nous avons restauré les chapiteaux d'après ceux du sarcophage des Pignotti conservé dans cette ville.

L'église d'Enserunc, démolie en 1793, se trouvait dans un pays resté désert pendant tout le moyen-âge, de sorte qu'on ne peut douter de la provenance. De plus, on lit encore à Régimont une inscription qui nous donne la date de sa fondation au V^e siècle; nous offrons sur notre planche ce précieux document. Depuis que Burmann et M. Le Blant¹ l'ont observée elle s'est beaucoup détériorée et la dernière partie fait maintenant défaut. Nous avons rétabli en ponctué les caractères qui manquent. Elle est aujourd'hui scellée dans un mur assez élevé, mais autrefois elle se trouvait au-dessus de la porte de l'église. — M. Noguier la lit ainsi : « *Othia presbyter anno xxxiii presbiteratus sui basilicam ex voto suo in honorem sanctarum virginum reverendarum Agnetis et Eulaliæ edificavit* » *Valentiniano V et Analoio consulibus.* »

Nous aurions le droit, d'après cette inscription, de faire remonter notre autel au V^e siècle, mais selon M. Le Blant, la forme du chrisme ne permet pas un classement aussi ancien et nous l'avons descendu au VI^e. — Nous avons remarqué que la panse du P n'existe plus, — nous l'avons restauré sur notre élévation.

1. DE ROSSI, *Roma sott.*, 111, 426; voy. *Confession de Saint-Pierre*.

2. Cette croix, suivant Mgr de Montault, symbolise le Christ, car le Pontifical dit : *allare Christus est*; aussi Benoît XIII prescrivait-il qu'on mit une croix à la face antérieure de tous les autels.

3. LE P. GARRUCCI, *Stor. dell'arte*, VI, pl. DXXIII) a eu la bonté de nous communiquer le dessin de cet autel.

1. LE BLANT, *Inscrip.*, II, p. 455, n^o 610. *Statistique du départ. de l'Hérault* par Creuzé de Lesser, in-4^o. (Montpellier, 1824.)

Le vi^e siècle ne s'inspira pas seulement des anciens, et nous pouvons, surtout en orient, mentionner des monuments qui lui appartiennent en propre et qui signalent l'invention d'un style tout nouveau. L'art bysantin, dont on retrouve de faibles traces avant Justinien, apparaît tout-à-coup avec un éclat et une perfection qui ne devait plus s'accroître. Sainte-Sophie de Constantinople fut alors pour l'art bysantin comme le poème de Dante pour la langue italienne, son premier et plus magnifique monument. L'art liturgique recueillit sa part dans cette révolution extraordinaire et nous pouvons, précisément, citer l'autel de Sainte-Sophie au premier rang parmi ceux du vi^e siècle dans le nouveau style.

Nous n'en possédons plus que les descriptions mais elles sont si magnifiques et si répétés que nous pouvons en concevoir la plus haute idée. Le Silentiaire nous dit que cette table sacrée était soutenue par des colonnes d'or massif, elle reposait sur un soubassement d'or, et elle faisait briller au loin le scintillement varié de ses pierres. — Justinien, nous dit Codinus, fit recouvrir la table sainte d'or, d'argent, des pierres les plus précieuses, de perles, de médailles en bronze; le fer, le plomb, le cristal et toutes sortes de matériaux entrèrent dans sa construction. C'est en les mélangeant de diverses manières et en les mettant au feu que l'on fonda la table. — Aussi, suivant l'anonyme (xi^e siècle), elle miroitait avec une multitude de couleurs, tantôt elle brillait de l'éclat de l'or, tantôt de celui de l'argent¹.

Nous avons vu que Pulchérie avait placé une inscription dédicatoire sur son autel; Cédrenus, nous a conservé le texte de celle que Justinien grava sur celui-ci : « *Ce sont les biens obtenus avec tes propres richesses, ô Christ, que nous t'offrons, nous les serviteurs de Justinien et Théodora; daigne les accepter favorablement, Fils verbe de Dieu, qui pour nous as pris une chair et as été attaché à la croix. Conserve-nous dans la droite foi, ainsi que cel état que tu nous as confié, accrois-le et protège-le pour la gloire par l'intercession de la sainte Vierge Marie, mère de Dieu.* » Cette inscription convenait d'autant mieux à un autel qu'elle est pour ainsi dire la répétition du canon de la messe.

Cédrenus décrit ainsi ce monument : « Justinien construisit encore la table que rien ne saurait égaler; elle se compose d'or, d'argent, de pierres de

« toutes sortes, de diverses espèces de bois, de métaux, de toutes les choses enfin que peuvent contenir la terre, la mer, le monde entier; de toutes ces matières par lui rassemblées, le plus grand nombre précieuses, quelques-unes seulement de peu de valeur, il fit fondre celles qui étaient fusibles, y ajouta celles qui étaient sèches, et versant le mélange dans une empreinte, il acheva l'ouvrage. »

Selon M. Labarte¹ nous ne devons pas croire à ce mélange incohérent; le verre et les oxydes qu'on tire du plomb, du cuivre, du fer avaient servi à la composition des matières vitreuses colorées, c'est-à-dire les émaux; l'argent constituait le fond de la table, on avait employé l'or à faire les cloisons qui formaient les traits du dessin et de l'ornementation; les pierres fines, selon l'usage, alternaient dans la bordure avec les émaux.

Nicéas, qui avait assisté en 1204 à la prise de Constantinople par les croisés, parle en ces termes des vives couleurs dont brillait l'autel de Sainte-Sophie : « La sainte table, composition de différentes matières précieuses assemblées par le feu, et se réunissant l'une à l'autre en une seule masse de diverses couleurs et d'une beauté parfaite fut brisée en morceaux et partagée par les soldats. »

Justinien fit faire à Constantinople, pour l'église des Saints-Apôtres, un autel du même genre.

En orient² où la tradition matérielle du repas eucharistique était très-vivante, on fut servilement fidèle à tous les détails dont se composa la cène. L'Eucharistie avait été instituée sur une table, ce fut sur une table que les orientaux répétèrent l'acte du divin sacrifice, c'est encore sur une table que les Grecs célèbrent la messe. Dans toute la Grèce, qu'ils soient anciens ou modernes, les autels ont la forme d'une table. Cette table ordinairement assez étroite, parce qu'elle ne porte que deux petits chandeliers et les seuls vases qui servent au sacrifice, se compose ordinairement d'une tranche de marbre soutenue par un support central ou par quatre colonnes une à chaque angle. Dans la principale église du couvent de l'île de Salamine appelée Panaghia-Phanéromeni, l'autel est fait d'une tablette carrée, en marbre gris, laquelle est portée au centre par une colonne carrée ou une

1. LABARTE, *Arts indust.*, I, 289.
Id., III, 67.

1. *Arts indust.*, III, 68.
2. *Annales archéol.*, 1846, p. 239.

stèle antique en marbre blanc. La table et le support sont gravés chacun d'une inscription grecque où les hellénistes se sont exercés avec plus ou moins de succès. Comme tous les monuments de tradition en orient, les prothèses ou tables accessoires sont fort anciennes¹.

Au f^o 3, v^o, de la Bible syriaque, nous voyons figuré un autel carré recouvert de nappes magnifiques, sous lesquelles on aperçoit les pieds de la table. Ces pieds, à cause de leur ténuité, paraissent en métal; ils se composent d'une petite boule rouge au-dessus d'un socle évasé.

Ravenne, fille et émule de Constantinople, construit aussi de riches autels, non-seulement en forme de cippes comme ceux que nous avons examinés plus haut, en forme de tables comme ses mosaïques nous les rappelle, mais en manière de coffre comme celui de Galla-Placidia fermé de dalles d'albâtre². Cet autel, au commencement du siècle dernier, se voyait à Saint-Vital dans la grande niche voisine de l'autel du saint patron. Quatre colonnes, aujourd'hui cachées par les cloisons d'albâtre, en fortifient les angles; la table est en marbre grec. — La face principale nous présente au centre une croix, ornée jadis d'un gros cabochon qu'on a enlevé du milieu, de boules imitant des pierreries aux extrémités des branches et accostées de deux agneaux qui symbolisent saint Pierre et saint Paul. Des couronnes, en signe de triomphe, sont suspendues au-dessus. — Autour de ce bas-relief règne un cadre composé de perles et de feuilles d'eau. Les côtés de l'autel larges de 0^m 78 sont seulement décorés de croix et de guirlandes. Ces sculptures sont d'une finesse extrême et d'une rare suavité de style; elles satisfont la règle liturgique qui exige une croix pour chaque autel; « l'autel est le Christ, d'après « Saint Paulin, et la croix représente ici le crucifix, « *ubi crux et martyr ibi* »³.

1. RENAUDOT, *Liturgie orientale*, I, 54.

2. BELTRAMI, *Il forest.*

TRAVERSARI, *Hodoeporicon.*

SPRETI, *De amplitudine, eversione e restauratione Ravennae.*

RICCI, *Ravenna*, 78.

FABRI, *Mem. sacr.*, p. 36.

FANTUZZI, (*Frontispice*, vol. III) *Monum. Raven.*

DE CAUMONT, VI^e partie, *Cours d'antig.*

Bull. monum. 1858, p. 544, article de l'abbé Crosnier.

GARRUCCI, *Stor. dell'arte*, VI, pl. CCCXXII.

3. BARBIER DE MONTAULT, *Traité sur la construction des églises.*

Nous ne pouvons assigner à ce monument une date antérieure au VI^e siècle parce qu'il provient de Saint-Vital dont la fondation est de cette époque, mais la perfection du travail nous empêche de descendre davantage. (Pl. XXXI.)

Un des plus grands et des plus remarquables autels du VI^e siècle est celui que nous voyons encore à Saint-Jean-Évangéliste de Ravenne. Il exige, à cause de son importance, une étude et une attention particulière. — Ce monument a été déposé dans la crypte moderne, de beaucoup supérieure à l'ancienne et qui cependant reçoit si peu de jour qu'on est obligé d'y dessiner à la lumière des cierges. L'autel offre presque en longueur le double de sa largeur; sa table a 1^m 95 sur 0^m 92; aux quatre angles s'élèvent des pilastres ornés de trois rangs de cannelures, lesquelles, interrompues au milieu, se terminent en manière de trilobes. Ses chapiteaux très-simples, dépourvus de saillie, simulent des feuilles d'eau; l'astragale est formée par une double baguette sans profilage; la base, aussi très-camarde, ne dépasse pour ainsi dire pas le fût lui-même. De belles dalles de marbre reliaient jadis ces pilastres et formaient le coffre des reliques, elles furent en partie dérobées, en partie portées en 1863 à l'autel du Saint-Sacrement au Dôme.

Sur le devant de l'autel s'ouvrait une petite porte pour l'introduction des reliques, qu'elle laissait sans doute apercevoir à travers l'à-jour de ses vantaux. Les vantaux d'argent ont disparu, mais les montants, la trace de deux petits pilastres dessinés maintenant en creux qui devaient contenir des ornements en mosaïque et enfin le fronton subsistent encore. La porte carrée présente une feuillure intérieure; au-dessus du linteau, le sculpteur a tracé une arc surbaissé et dans le tympan pratiqué une petite niche de 0^m 06 de profondeur sur 0^m 19 de largeur. — Sur le seuil de la porte, on lit en caractères fort anciens, cette inscription commencée par une croix et terminée par une feuille :

† SCE IOHANN ARCHAM XPI
ACCEPTA TIBI SIT ORATIO SERVI TVI.

La table d'autel est profilée et d'une ténuité extraordinaire, elle n'a que 0^m 05 au bord et 0^m 02 au milieu. Le profil intérieur se compose d'un godron et d'un champ, sur la tranche de deux canaux qui se terminent aux angles par une partie circulaire. La hauteur de l'autel est de 1^m 08, mais il faut y ajouter celle

d'une marche formée par une grande pierre aujourd'hui à fleur du sol et sur laquelle il est dressé.

L'examen de cet autel soulève quelques difficultés auxquelles nous devons de brèves explications. La description anonyme, dont nous reparlerons, mentionne des incrustations de marbre et de pierreries « Gemmis ornatum, clare lapidum diversorum modorum » dont nous ne retrouvons plus la moindre partie. On peut supposer cette décoration autour et au-dessus de la porte; les deux petits pilastres qui l'accompagnent n'offrent plus aujourd'hui qu'une silhouette creusée et un champ fruste; ils devaient être remplis par les gemmes et les perles dont il est question. Ce genre d'ornementation n'aurait rien eu d'insolite, les monuments de l'architecture chrétienne primordiale, surtout en orient, nous en offrent beaucoup d'exemples; les anciennes mosaïques figurent des édifices couverts de pierreries, le cœur du dôme de Parenzo est encore revêtu d'incrustations de marbres variés.

La petite niche, pratiquée au-dessus de la fenestella, est assez semblable à celle de Bagnacavallo, elle devait contenir une relique plus précieuse que celles déposées dans la confession, du bois de la vraie croix, par exemple. L'ovale de Saint-Clément de Rome, de même profondeur, qui a si souvent excité la curiosité des archéologues, pouvait, selon nous, avoir servi à un reliquaire.

Quant à la lecture de l'inscription, la plupart des auteurs ont traduit : « Sancte Johannes archam Christi » accepta tibi sit oratio servi tui, saint Jean, arche du Christ, accepte la prière de ton serviteur ! » Cette traduction semblait si naturelle, que l'auteur de la description déjà mentionnée n'a pas hésité à supprimer l'accusatif et à écrire *archa* au lieu de *archam*; le cardinal Mañ a transcrit cette erreur ¹.

D'autres, comme Fabri, fidèles à l'orthographe, l'ont expliqué par une faute de grammaire. Je ne sais si le sens de *archa*, attribué à un homme pour qualifier sa sainteté, ne serait pas forcé; je le crois d'autant mieux que nous le trouvons plus justement appliqué à l'autel lui-même sur lequel nous le lisons. Du Cange donne du mot une définition qui convient parfaitement ici : « Theca in qua recunduntur sacrae reliquiae » et il cite le passage suivant : « Archa B. M. visitata cum aliis archis, videlicet SS. Euberti et XI millium virginum defertur ad ipsam processio-

« nem (ordinar. ms. eccles. Sancti-Petri). » Les diacres préposés à la garde des reliques s'appelaient « arcarum ». Le Spicilege de l'histoire de Ravenne, publié par Muratori, définit parfaitement dans ce sens la signification d'*archa* : « Quae procul dubio pretiosa corpora de beati Proculi ecclesia translata fuere ad ecclesiam Ursinianam et collocata manent venenabiliter in sarcophago et altari quod *archa sanctorum* hodie communiter nominatur, ubi sanctorum similiter Barbatiani nec non et Ursicini pretiosa corpora pariter requiescunt. »

Saint Grégoire de Tours, contemporain du monument que nous étudions ici, en parlant de l'autel de Sainte-Croix à Poitiers, l'appelle *archam* : L'abbesse, « tumultum sentiens venentium ad sanctae crucis archam se deportari poposcit, scilicet ut vel ejus frueretur auxilio. Sed ubi ingressi viri introeuntes in oratorium repererunt jacentem super humum ante archam sanctae crucis... » Et ce qui fait voir que le mot « *archa* » signifie autel, ajoute Thiers ², c'est qu'il est dit ensuite que Justine, prieure, et les autres religieuses de ce monastère couvrirent leur abbessede de la palle, c'est-à-dire du drap qui était sur l'autel, devant lequel elle s'était réfugiée.

Durand de Mende compare l'autel à l'arche d'alliance : « Il faut, dit-il, que l'homme ait une arche (*archa*) qui est appelée de *arcendo* (repousser et chasser). Donc, l'arche peut être nommée la discipline ou la vie régulière par laquelle nous chassons les péchés loin de nous. Or, dans l'arche, il y a la verge, la table et la manne, pour montrer que dans la vie régulière il doit y avoir la verge de correction pour châtier la chair et la table de l'amour pour chérir Dieu. Or, sur les tables sont écrits les commandements qui se rapportent à l'amour de Dieu; on doit y trouver aussi la manne de l'ineffable et première douceur de Dieu.... Afin donc que nous soyons le temple de Dieu, ayons en nous un autel pour nos offrandes, afin de ne pas paraître devant Dieu les mains vides ². »

Nous avons voulu consulter au sujet de cette inscription notre éminent épigraphiste M. Le Blant, qui n'a pas hésité à attribuer le mot *archam* à l'autel lui-même; il pense qu'il faut sous-entendre un verbe dédicatoire comme *offero*. Cette ellipse n'est pas rare dans les inscriptions chrétiennes et notamment dans celles des Grecs. Nous citerons la dédicace qu'on

1. *Veter. inscr. nova collectio*, t. V.

1. *Traité des autels*, p. 8.

2. *Rational* (traduct. de Barth.), t. II, 35.

lit au-dessus de l'entrée de l'oratoire de Saint-Jean-Évangéliste, au Latran : *Liberatori suo beato Johanni Evangeliste Hilarus episcopus famulus XPI*, où le verbe est omis. Nous pensons donc, d'après tout ce qui vient d'être dit, pouvoir proposer cette traduction : « Saint Jean, je t'offre l'arche du Christ. Que la « prière de ton serviteur te soit agréable. »

Il nous reste à chercher l'âge de l'autel et, pour cela, nous remonterons de siècle en siècle en commençant par les temps modernes jusqu'à l'origine et à la légende de Galla Placidia.

1° Nous avons dit que l'autel se trouvait aujourd'hui dans la crypte ; il y fut déposé en 1569 par l'abbé Teseo Aldobrandini de Bologne ; une inscription qu'on lit sur le mur du fond rappelle ce souvenir, ainsi que la légende de Galla ou de saint Barbatianus :

D O M

Sub inferiori fornice quas conspicit aras
Divus Io. Evang. orantibus conventibusque
Galla Placidia Aug. Beatoque Barbatiano consecra.
Has vetustate ac situ pene corruptas
D. Theseus Aldobrandus Bononiensis abbas V.
In hanc pulcherrimam formam reduxit
anno D. MDLXIX.

Quelques années avant ce travail, l'abbé Jean Eredi avait découvert les corps des saints Cantius, Cantianus et Cantianilla¹, que Grégoire le Grand rapporta d'Aquilée à Ravenne et avait placés, en 1554, sous le maître-autel de Saint-Jean. Ce fait nous prouve que notre autel n'était déjà plus le principal de la basilique. L'état de ruine où il se trouvait alors et l'exiguïté de sa porte, dont les vantaux se développaient à l'intérieur, semblent exclure la possibilité d'un dépôt si considérable.

Nous croyons qu'un remaniement important eut lieu dans l'église au moment du déplacement de notre autel, remaniement dont les anciennes mosaïques durent être victimes ; en effet, la date de 1569 se place entre Leandro Alberti (1550) qui les voit encore sur leurs murailles, et celle de Rossi (1607) qui n'en parle plus.

2° Le xiv^e siècle nous montre la tradition de Galla Placidia vivante autour de cet autel, et, comme témoignage, le charmant bas-relief du portail que j'attribue à l'archevêque Rinaldo (1321). L'autel nous y apparaît sous un élégant ciborium (pl. CXV). Saint Jean, en costume épiscopal, encense l'autel pendant

que Placidia saisit la sandale qu'il lui abandonne.

3° Muratori¹ découvrit dans la bibliothèque de Classe un manuscrit dont il existe aussi une copie à Modène et qu'il publia sous le titre de son Spicilegé ; on y trouve plusieurs traités, entre autres l'histoire de l'archevêque Rinaldo, mort en 1321. Cette dernière circonstance a fait supposer que tous ces fragments étaient du xiv^e siècle ; mais cette compilation, qui a pu être formée à cette époque, renferme incontestablement des éléments beaucoup plus anciens. Les moines Camaldules furent transférés à Classe en 1137 et commencèrent alors « pro aris et focis » à combattre l'opinion qui se répandait et qui supposait l'enlèvement des reliques de saint Apollinaire de leur monastère². Muratori conclut de l'absence de protestation, à ce sujet, qu'il est antérieur à cette date ; je crois, si nous négligeons les altérations qu'a pu subir le texte original, devoir ajouter que nous avons ici entre les mains un document carolingien. Certaines expressions rappellent Anastase, et l'auteur y décrit, avec la précision d'un témoin oculaire, des objets que leur prix aurait trop désignés aux pillages des époques barbares. En tous cas, ce manuscrit nous reporte devant l'état de lieux antique et là encore la légende de Placidia y brille avec un éclat qui défie l'obscurité des siècles. D'après l'auteur anonyme, on voyait de toute part la représentation de la fameuse tempête, origine du vœu et de la construction de l'église, et de plus, notre autel clairement décrit de la façon suivante : *Allare quoque mirificum cum ostiis argenteis gemmis ornatum, clara lapidum diversorum modorum et in limine scriptum reperies : SANCTE JOHANNES ARCA CHRISTI ACCEPTA TIBI SIT ORATIO SERVI TUI.*

De l'auteur de ce manuscrit à l'origine de l'église on peut supposer un intervalle assez long sans pillage. Odoacre, Théodoric, les exarques durent respecter ces trésors, et Astolphe, conquérant éphémère de Ravenne, fut bientôt chassé par Pépin au profit de la Papauté.

4° A défaut de documents plus anciens, nous arrivons enfin devant le monument lui-même, et nous devons demander à ses marbres leur âge et leur origine. La paléographie, qui n'offre pas toujours une base certaine de classement chronologique, n'est cependant pas à négliger ici. La croix, au début de l'inscription, ne paraît que rarement au v^e siècle,

1. *Rer. Ital., script.*, vol. I, part. II, p. 567.

2. *Id.*, p. 536.

1. FABRI. *Sag. mem.*, p. 209.

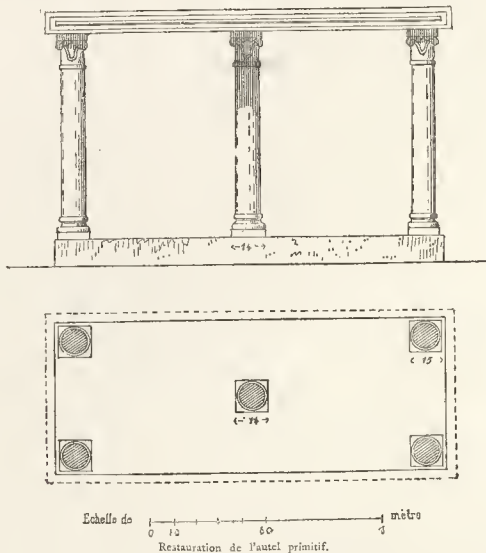
tandis qu'elle se multiplie au VI^e siècle et plus tard. Dans la collection des inscriptions datées du Musée de Latran nous en trouvons une avec une croix de 519 découverte dans le dallage de Saint-Clément; une autre, de 557, à Sainte-Agnès; celle-ci a de plus une feuille à la fin comme second trait de ressemblance avec la nôtre. A Ravenne même, l'ambon de Saints-Jean-et-Paul, daté des dernières années du VI^e siècle, nous offre de remarquables similitudes avec celle que nous étudions; la croix au commencement, le mot « Johan », écrit de même et laissé incomplet, rapprochent les deux inscriptions; M. Le Blant, dont nous sommes toujours heureux d'invoquer le témoignage, a été frappé de l'analogie. N'oublions pas aussi une remarque très-juste de M. l'abbé Guardigli: la désignation *serviteur* ne peut convenir à la fondatrice Galla Placidia.

Le style des ornements confirme les données épigraphiques; il est déjà trop byzantin pour le V^e siècle

qui nous offre sur ses monuments un caractère étranger à notre autel, des moulures plus en relief, des cymaises saillantes, des quarts de rond qui n'ont pas encore la forme d'un tore à fleur des deux filets; il a plus de richesse, il n'économise pas encore les évidements du marbre par un profilage camard et sans effet.

5^o Ces observations, en nous faisant descendre au VI^e siècle, nous éloignent de Galla Placidia et semblent interrompre le fil de la tradition qui nous a conduit à travers les siècles. Faut-il voir, si près du but, s'évanouir la gracieuse légende qui auréole ce monument? Nous ne le pensons pas, et un examen attentif nous ouvrira une nouvelle perspective qui permettra à nos regards d'atteindre l'origine.

En mesurant la pierre sur laquelle est dressé l'autel actuel nous avons distingué cinq entailles carrées de 14 à 15 centimètres et peu profondes. Ces entailles ont été pour nous un trait de lumière et le souvenir évident des points d'appui d'un autel pédiculé; leur exis-



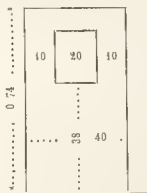
Restauration de l'autel primitif.

tence et celle des pilastres actuels n'ont pas dû être simultanées, les colonnes des angles auraient été inutiles et celles du centre, devant la petite porte, aurait entravé l'introduction des reliques dans le coffre de marbre. On peut donc voir dans ces traces la révélation d'un autel antérieur primitif, qui nous reporte

à Galla Placidia, et nous rappelle ceux de la mosaïque du baptistère. Si nous avons classé ce monument au VI^e siècle, malgré les vestiges du V^e, c'est que le coffre lui-même constitue véritablement l'autel actuel. Nous avons inséré la dissertation sur cet article dans l'*Encyclopédie d'architecture*, en 1878.

Tous les autels du VI^e siècle n'étaient pas aussi luxueux que le précédent et le *loculus* consacré aux reliques aussi vaste. Le musée de Rimini nous offre des monuments d'un genre différent, mais qui ne méritent pas moins notre attention.

En 1860 on trouva, dans cette ville, dans les fouilles pratiquées à cinquante mètres de la porte S. Andrea, une antique église chrétienne. Elle affectait la forme d'une croix grecque assez semblable à celle de l'oratoire Sainte-Croix au Latran, elle avait 10 m. de large sur 14 m. de longueur compris le vestibule. — On découvrit trois pavements superposés¹. — Le sol au fond était plus élevé de trois marches. On déterra aussi une inscription funéraire en belles lettres romanes, une autre carolingienne, etc. Cet oratoire, digne de prendre place parmi les plus anciens monuments chrétiens, n'existe malheureusement plus. Les fouilles furent envahies par l'eau et, comme elles étaient sur l'emplacement du marché aux bœufs, au lieu de suivre l'avis de M. Tonini et de les transformer en abreuvoir, on les remblaya. Je n'ai plus trouvé sur les lieux, en 1879, que quelques briques et des décombres informes.



Tout n'a pas péri d'une si importante découverte; des fragments ont été transportés au musée et notamment deux autels que nous nous proposons d'étudier ici. L'un de ces monuments, catalogué sous le n° 42, est un pilier en marbre du pays qui rappelle les autels de Béziers. La petite niche des reliques semble désigner suffisamment sa destination.

Le second autel, catalogué sous le n° 18, a été trouvé dans un angle de l'oratoire; une colonne cylindrique² montre, sur sa surface supérieure, le sépulcre qui contenait, sous une tablette de marbre, la boîte des reliques. La tablette est rompue en deux

morceaux; la capsula en argent a 0^m 055 de longueur, 0^m 035 de largeur et 0^m 032 de hauteur; sur le dessus elle porte une croix latine de forme antique entre les lettres A et Ω; d'autres croix plus petites se remarquent sur le devant et les côtés. Elle contenait de petits fragments d'os enveloppés dans une étoffe et trois grains d'encens; elle était elle-même incluse dans une première boîte de bois. (Pl. LIII.)

On a placé cette colonne sur une sorte de coussinet renversé qui fut trouvé près d'elle. Ces deux marbres paraissent liés d'origine et l'oratoire ne permettant pas, je crois, d'après son plan, de supposer un tel couronnement à aucun de ses piliers, nous l'avons, dans notre essai de restauration, placé sur la colonne même où il devait servir de table sacrée.

La cassette d'argent que nous venons de décrire nous fournit l'occasion de rappeler les monuments du même genre et les reliques déposées sous l'autel; une telle étude rentre si directement dans notre sujet qu'elle ne paraîtra pas une digression.

Nous avons déjà signalé ce texte de l'Apocalypse : « Vidi subtus altare animas interfectorum propter Verbum Dei. » Saint Ignace († 107) évêque d'Antioche, saint Polycarpe évêque de Smyrne († 160) eurent leurs ossements déposés sous un autel. — Nous avons parlé des *arcosolia* dans les cimetières.

Saint Ambroise († 397) écrit à sa sœur Marcella qu'il s'était réservé comme sépulture le dessous de l'autel, pensant convenable que le prêtre fût enterré là où il offrait le saint sacrifice, mais qu'il cédaît la partie droite aux victimes sacrées, ce lieu étant réservé pour les martyrs.

Saint Jérôme († 420) dans son livre contre Vigilance : « Romanus episcopus super Petri et Pauli » « ossa veneranda, offert Domino sacrificia, et tumulos eorum Christi arbitratu altaria. »

Saint Paulin de Nole († 421) :

Ecce sub accensis altaribus ossa piorum
Regia purpureo marmore crusta tegit.

Les reliques des martyrs devinrent bientôt trop recherchées, trop rares et trop partagées pour qu'on déposât des corps entiers sous l'autel; de là vient, dès le V^e siècle, l'usage des petits loculi dont l'autel de Rimini nous offre un exemple, et des coffres de mé-

1. STANCOVICH, *Degli allari*.

1. LUIGI TONINI, *La chiesa di S. Andrea*.

Bull. d'archéol. chrét., 1878, p. 42.

LUIGI TONINI, *Atti della deputazione di stor. patria per la provincia di Romagna*, anno 11, marzo 1863, p. 82.

GARRUCCI, *Stor. dell'arte*, VI, 27.

2. À Avignon le musée conserve un tronçon de colonne avec le *loculus* des reliques. Le P. Garrucci croit y voir un fragment d'autel. (VI, p. 27.)

taux précieux renfermant les ossements sacrés. C'est ainsi qu'on découvrit en 1871¹ deux cassettes, sous le maître-autel de la basilique de Grado. A 0^m 60 au dessous du sol du presbyterium, dans un vide existant sous une grande dalle de marbre de Paros, on trouva isolée une caisse du même marbre de 0^m 40 × 0^m 21 couverte d'une plaque de même dimension, et dans cette caisse deux boîtes d'argent, l'une circulaire, l'autre elliptique. Sur la première on lit : SANC. MARIA. SANC. VITUS. SANC. CASSANUS. SANC. PANCRATIUS. SANC. YPOLITUS. SANC. APOLLINARIS. SANC. MARTINUS. — A l'intérieur se trouve un tube cylindrique fermé par le bas, auquel se rattachent six lames d'argent qui rayonnent autour et forment autant de compartiments; il y avait là six petites lames d'or irrégulières portant le nom des saints aux reliques desquels elles étaient attachées; un cylindre d'or renfermant une petite fiole de verre, une cassette d'or dont le couvercle est orné d'une croix d'émail, etc. Le couvercle du cylindre où se firent ces belles découvertes porte en ciselure l'image de la Sainte-Vierge avec le Sauveur sur ses genoux. La Madone tient une croix, elle a un nimbe chrismé, elle est assise sur un trône en forme de lyre².

La cassette elliptique est couverte de ciselures, sur le dessus est figurée une croix gemmée, plantée sur la montagne et accostée de deux agneaux qui la regardent. Ce couvercle était attaché par une charnière d'argent et se fixait par un pêne entrant dans une gâche. Tout autour on voit une série de bustes de saints que désignent sans doute les inscriptions qu'on lit au-dessus : † SANCTUS CANTIVS SANTIANS SANCTA CANTIANILLA SANCTUS QUIRINUS SANCTUS LATINUS. Celle de dessous indique les noms des donateurs : † S LAURENTIUSYSIOANNISVSNICEFORVSSANTIS REDDEDIBOTVM. — Elle doit se lire ainsi : « Laurentius « vir spectabilis, Ioannis vir spectabilis. Niceforus « sanctis reddidit botum. » — La première de ces cassettes de forme circulaire appartient, selon M. Kandler, conservateur des monuments de Trieste, au v^e siècle; elle aurait été déposée à Grado par Nicetas d'Aquilée en 452. La cassette elliptique serait du temps du patriarche Élie qui embellit la basilique de Grado en 568.

M. de Villefosse possède un fragment de cassette

1. *Bull. d'Arch.*, 1872, 176, pl. XI et XII.
2. P. Garrucci la publie, vi, pl. CCCCXXXVI.

qu'il nous a montré et sur lequel est gravée la mémoire des saints dont elle contenait les reliques.

Toutes les églises n'avaient pas les ressources suffisantes pour envelopper les reliques de leurs autels dans de riches cassettes, et souvent elles étaient obligées de se contenter de poteries et de vases de terre cuite ou de pierre. Nous en avons déjà cité un exemple à propos de l'autel de Scossacavallo; il est facile d'en offrir d'autres.

On retrouva à Lyon¹, au xiii^e siècle, sous l'autel de la Sainte-Vierge, un vase de pierre contenant du sang des martyrs, ailleurs, un vase de bois avec du sang de saint Polycarpe; un morceau de parchemin désignait le lieu de dépôt des reliques de saint Peregrinus.

Une urne de marbre blanc, sous l'autel de S.-Giovanni-in-valle², contenait une autre cassette de bois et celle-ci une troisième en métal où se trouvaient les reliques. La face principale de ce marbre figure un édicule, deux pilastres aux angles soutenant une table ornée sur le champ d'une tige de pampre. Entre les pilastres est un petit ordre d'architecture avec fronton au milieu et deux arcades ornées de coquilles de chaque côté. Sur le flanc gauche de l'urne on voit un calice sur lequel se reposent deux paons, sur le flanc de droite une couronne encadre une croix ansée, accostée de deux colonnes où posent des colombes³.

Le P. Garrucci parle d'une autre urne à reliques qu'on trouva dans la démolition d'un antique autel à Cannes près de l'Ofanto; en avant une légende y signalait les reliques de saint Laurent martyr⁴.

M. de Saulcy⁵ a dessiné une cassette trouvée à Hébron; elle est longue de 0^m 33, large de 0^m 23, haute avec son couvercle de 0^m 33. L'intérieur est divisé en trois petits sépulcres. Le couvercle, en forme de toit, est orné d'acrotères aux angles et d'une croix équilatérale sur les quatre côtés.

J'ai dessiné dans la cour de la bibliothèque ambroisienne, à Milan, une cassette de marbre blanc

1. Reperitur etiam quoddam vas lapideum sub predicto altari beatæ Virginis, in quo multus sanguis martyrum fuerat recollatus.

... In sinistro vero tumulo quoddam vasculum ligneum ubi est pulvis cum sanguine coagulato et indurato, qui creditur esse B. Polycarpi. (Visite des corps saints dans l'église Saint-Just de Lyon en 1288. — *Bull. de la Société nation. des antiq. de France*, 1879, 117, 118.)

2. GARRUCCI, vi, 27, pl. CCCCXXV.

3. *Id.*

4. *Id.*

5. *Voyage autour de la mer morte*, 17.

qui ne me paraît pas avoir eu de destination différente ; sur une des faces latérales on voit un agneau derrière une croix semblable à celles de Rimini ; les autres faces moins intéressantes ne sont ornées que de dessins géométriques.

A Arzon, dans la tombe de saint Gildas, on trouva en 1856 quelques ossements réunis dans une espèce de boîte carrée et taillée dans la pierre elle-même ¹.

En 1804, on découvrit les restes du pape saint Clément dans un vase d'albâtre où on lisait cette inscription en lettres d'or :

Hic jacet sanctus Clemens
Petri discipulus et a Peiro
Papa secundus qui jussu Tra-
jani imperatoris anchora ad
ejus collum ligata fuit in
pelago mersus.

Nous voyons dans l'invention des reliques de saint Fridebert (\dagger 709) la mention d'un vase de plomb ².

On montre à Candes un vase retrouvé dans un ancien autel qu'on croit avec beaucoup de raison rapportée par saint Martin, et rempli du sang de saint Maurice ; c'est une ampoule à large panse, à goulot évasé, comme l'art gallo-romain nous en a légué un assez grand nombre ; il renferme un résidu de matières qui soumis à une analyse chimique a été reconnu pour du sang décomposé ³.

Il y a quelques années, la fabrique de l'église de Ciney a fait don au musée archéologique de Namur d'un petit vase de verre de forme ancienne trouvé dans la maçonnerie d'un autel de la vieille collégiale ; M. Barbier, vicaire à Jeneffe, a transmis un vase de même genre et non moins curieux provenant de l'autel de la chapelle castrale de Chantraine.

Un vase de poterie fine, découvert dans un autel de l'église Saint-Jean-Baptiste de Namur, contenait encore quelques fragments de parchemin ⁴.

Le duc d'Alcala ⁵ possédait au xviii^e siècle un fragment de cassette d'ivoire qui avait été trouvé dans les environs de Gironne et qui portait cette inscription :

† HESVNT RELIQVAE (sic)
STI. ROMANI SCI:
TOME MARTYRUM QVI

APVT GERVNDAM
CLAVIBVS TRANSFIXI
MARTIRIVM PASSI (sic).

Ces monuments, dont nous n'aurions pas de peine à citer un plus grand nombre, ne sont pas les seuls documents que nous puissions offrir pour éclairer la découverte faite à Rimini ; les monuments écrits abondent encore davantage. On a dit ¹ que le dépôt des reliques sous l'autel n'était pas d'une prescription absolue et on se fonde à cet égard sur la rubrique d'un ancien missel : « Si reliquæ non fuerint in altari, omittatur illa particula orationis, quæ dicitur post confessionem. » Cependant nous voyons déjà le concile de Carthage réagir contre cette négligence et ordonner la démolition des autels dépourvus de reliques : « Nous désirons que les autels disséminés dans les « champs ou sur les voies publiques qui ont été éle- « vés à la mémoire des martyrs, mais dans lesquels « on ne peut trouver le dépôt d'aucun corps ou reli- « ques soient, s'il est possible, renversés par les « évêques qui président à la contrée ². »

Saint Grégoire de Tours, qui vivait à l'époque à laquelle nous attribuons notre autel de Rimini, ordonna qu'on mit sur l'autel de saint Martin les reliques qu'un imposteur nommé Didier disait être des martyrs saints Vincent et Félix et qu'il avait rapportées d'Espagne. Rien de plus intéressant ni de plus circonstancié que les détails qu'il nous fournit sur les cérémonies de l'insertion des reliques. On s'y préparait par une nuit passée en prières, on bénissait l'autel et on y transférait les reliques couvertes de voiles, portées sur un brancard, au milieu d'un cortège solennel de clercs vêtus de blanc, portant des croix et des cierges, de laïques illustres et d'une foule innombrable ³.

Il rapporte que dans une église, alors construite en bois, on avait renfermé dans une cassette d'argent les reliques de l'autel : « Quidam religiosus tres capillos « cum ipso sanguine levavit et in capsula argentea recon- « ditos in ecclesiam ligneis constructam tabulis apud « Thigernum castrum urbis Arvernæ in altari sancto « locavit ⁴. »

Notre grand historien nous apprend que les ossements sacrés étaient soigneusement attachés avec de

1. Répertoire du Morbihan, 216.
2. In eadem theca vas plumbeum minutias quasdam... (Ann. h. ned., III, 221.)
3. LECOY DE LA MARCHE, Saint Martin, 232.
4. Annales de la Société archéol. de Namur, VI, 498.
5. DE HUBNER, Inscr. chrét., n° 192.

1. MORONI, Dizion, I, 276.
2. VOIGT, De altari, 144. — Concil. de Carth., I^{re} canon, XIV.
3. GRÉGOIRE DE TOURS, De gloria confess., c. XX. Migne, 242.
4. GRÉG. DE TOURS, Miracul., L, I, 52, p. 754.

longs fils, qu'après les avoir déposés dans l'autel on devait les visiter, les faire sécher ¹. — Comme à Rimini, la cassette s'enfermait dans un loculus exactement préparé pour la recevoir, mais elle ne devait pas être disposée de la même façon. Saint Grégoire parle de l'embarras où se trouva un jour l'Évêque consacrateur en voulant placer le coffret dans la petite niche qu'on avait faite trop petite et raconte le miracle qui l'élargit tout-à-coup : « Reperit oratorium in quo ferebatur celebrem nostrum orasse Martinum. Quod diligenti cura compositum, erecto altari, loculum que in eo ad recipiendas sanctorum reliquias præparatum, ad benedicendum invitat episcopum. Adfuit tunc Euphronius beatus episcopus, qui, consecrato altari, diaconatus eum honore donavit. Celebratis igitur missis, cum capsulam reliquiarum in loculo cuperent collocare, exstitit capsula prolixior, nec recipi in loculum poterat. Tunc prostratus diaconus cum ipso sacerdote pronus ad adorationem, lacrymas precibus mixtas effudit, obtinuitque petitam. Mirum dictum ! ita enim loculus divinitus amplificatus, capsulaque constricta est ut in eum spatiosissime non sine admiratione reciperetur ². »

Ce loculus n'était pas scellé comme celui de Rimini puisqu'on pouvait en retirer le précieux dépôt à volonté : « Ego, apprehensam secretius capsam, ad basilicam beati Martini incipiente nocte propero. Refererat autem mihi vir fidelis... Depositis ergo super altare (altarium) sacrosanctis reliquis, vigilata nocte, cum grandi psallentio ad antedictam deferentur basilicam ³. »

On retirait quelquefois la cassette, on se l'imposait sur la tête pour donner plus d'ardeur à ses oraisons : « Clericus vero hæc audiens, posita super caput ejus capsula cum pignoribus sanctis, fide plenus orare cœpit ⁴. » La cassette de Bagnacavallo, comme le rappelle la feuillure extérieure qu'on voit encore sur le marbre, devait avoir cette disposition mobile.

Parfois on la suspendait au-dessus de l'autel en haut du chœur : « (Les reliques de saint Sergius) in sublimi parietis contra altarium in capsula reconditæ ⁵. »

La cassette n'étant pas enfermée sous la dalle de l'autel exigeait la sécurité d'une fermeture à clef et les

prêtres portaient cette clef à leur ceinture même ; à propos d'un oratoire dans les environs de Tours, saint Grégoire nous dit : « Altare ut erat integrum in ante promovimus. Requirentes vero in loculo, nihil de pignoribus sanctis quod fama ferebat reperimus. Tunc nisi unum ex abbatibus, ut ab oratorio domus ecclesiasticæ nobis ejus reliquias exhiberet, oblitus sum tamen clavem capsæ porrigere, quæ cingulo dependebat... dum capsam in manu retineret, resiliens cum sonitu repagulis, capsam aspexit reseratam... Regressus autem post multos dies ad urbem, capsam reperi, reducto pessulo, sicut reliqueram obseratam ¹. »

Nous avons vu par l'exemple d'Enserune, et nous le verrons confirmé par d'autres monuments, la porte du loculus était souvent réservée derrière l'autel ; Ardon, disciple de saint Benoît abbé d'Aniane, nous apprend que telle était la disposition de l'autel du Saint-Sauveur de l'église d'Aniane : « Altare illud forinsecus est solidum, ab intus autem cavum, retrorsum habens ostiolum quo privatis diebus inclusæ tenentur capsæ cum diversis reliquiis Patrum ². »

L'ordo romain, qui date au moins de saint Grégoire le Grand, nous donne d'intéressants détails sur la consécration de l'autel au vi^e siècle et la pompe dont on accompagnait la translation des reliques ³. L'évêque devait s'avancer devant l'autel en chantant l'antienne : *Introibo ad altare...* et le psaume *Judica me*. Alors il faisait un mortier avec de la chaux, de la brique pilée et de l'eau bénite. Il versait le reste de l'eau bénite sur le pied de l'autel. Il essayait le dessus de l'autel avec un linge, l'encensait, y faisait cinq croix, une au milieu, quatre aux angles avec l'huile et en chantant l'antienne : *Erexil Jacob lapidem.... Quam dilecta* ; enfin, après plusieurs autres rites, il mettait le saint chrême et allait chercher les reliques au milieu d'un cortège solennel. Les cachant au peuple par un voile, il les posait sur l'autel « et antequam recludantur ponit chrisma intus in confessionem per angulos quatuor in cruce. Deinde ponit tres portiones corporis Domini intus confessionem et tres de incenso (comme dans notre cassette de Rimini) et recluduntur reliquias intus in confessionem, ponit tabulam super reliquias. Deinde linit eam cum calce.... »

1. *Id.*, *Vite Patrum*, c. 11, Migne, 1019.

2. *Id. vite*, c. xv, 1071.

3. *Id.*, *Mirac.*, 11, 34, p. 822.

4. *Id.*, *Mirac.*, 11, 44, p. 825.

5. *Hist.*, VII, c. xxxi, p. 436.

1. *Id.*, *Miraculorum*, I, 1, 34, p. 735.

2. *Vita S. Bened. anian. abb.*, t. IV.

3. THIERS, 106.

« iterum vestiuntur altaria vel ecclesiae et accenduntur lumina¹ ».

La croix gravée sur la plupart des autels et sur les cassettes à reliques rappelait la consécration qui se faisait au nom de la Sainte-Trinité; Peiresc nous donne la formule suivante qu'il a relevée sur une inscription et qui nous prouve cette pensée² :

† IN NOMINE PATRIS ET
FILI ET SPIRITVS (sic) SCTI
ET IN HONORE BEATAE MARIAE
† ISTVD ALTARE EST
SCANTI LVCE EVANGE
LISTE OMS. SCI. ET SCE.
DEI ORATE PRO NOBIS AMEN
AVE MARIA GRA
PLENA.

La France, au VI^e siècle, n'est pas dépourvue de monuments qui puissent figurer dans l'histoire des autels; nous citerons entre autres la remarquable découverte qu'on a faite dernièrement d'un marbre mérovingien. En démolissant l'église de Vouneuil-sous-Biard, un bloc de marbre qui formait le devant de l'autel de la Sainte-Vierge fut compris dans les matériaux sans que personne soupçonnât sa valeur archéologique. Heureusement, le marbrier chargé à Poitiers de le débiter ne voulut pas sacrifier un objet qui lui semblait curieux par son antiquité et il l'offrit à la Société des Antiquaires de l'Ouest qui le possède aujourd'hui. Cette table sacrée est pourvue d'une moulure rentrante, et ornée de cinq croix de consécration grossièrement tracées³. Les tranches très-épaisses, 0^m 15, sont percées de onze trous ainsi distribués, un sur une face, quatre sur l'autre, trois sur chaque petit côté. Ils sont carrés et d'une largeur de deux centimètres. Mgr Barbier de Montault estime que ces trous servaient au scellement d'une grille pour protéger les reliques. — L'espacement des trous n'est-il pas une objection contre cette solution du problème? Dans l'autel de San-Celso à Milan, l'écartement des barreaux n'est que de 0^m 10, à Saints-Côme-et-Damien de Rome de 0^m 18, au lieu qu'il serait ici de 0^m 35;

1. MURATORI, *Antiq. Ordo romanus ad dedicandam basilicam*, IV, 817.

2. *Insc. antiq.*, t. II, fonds latin, 8957.

3. Elle était probablement soutenue par des colonnes. On sait par une lettre du pape Vigile (537) qu'il y avait souvent de son temps deux colonnes sous l'autel. (VIGIL., *Rou. pont. épist. Encycl.*)

PELLICIA, *Christ. Eccl. politia* I.

il me paraît donc plus probable que ce sont les traces d'attaches de parements. — On remarque que la tranche principale est seule polie.

Le plus grand intérêt dans l'étude de cet autel ressort des graffites dont il est couvert, surtout à la partie antérieure. Ils sont si légèrement gravés qu'on les distingue avec peine; sur la quantité innombrable de noms qu'on y déchiffre, quelques-uns se répètent et semblent indiquer la multiplicité des pèlerinages. *Gunbaldus* revient au moins cinq fois dont deux simplement énoncées par l'initiale; *Borengarius*, deux fois. Tous les scripteurs, comme à Minerve, n'étaient pas des hommes, on trouve deux noms de femmes, *Beata* et *Ilaria*. Cette circonstance singulière, si l'on songe avec quelle rigueur les capitulaires défendent aux femmes l'accès du sanctuaire, peut servir d'argument pour fixer l'âge de ce monument à une époque antérieure aux Carolingiens.

L'épigraphie éclaire aussi la question chronologique; les noms, comme l'écriture, se réfèrent aux temps mérovingiens. La forme est latine et les majuscules sont encore romaines, à part quelques minuscules intercalées ou placées à la fin. La ligne monte légèrement; plus souvent elle est tombante. On trouve des C et des G carrés, des A avec ou sans traverse et une fois seulement N et B liés ensemble. Peut-être le redoublement de la voyelle I équivaut-il à E, comme on le voit au temple de Mercure à Poitiers, sur l'inscription d'un puits. — Il est d'ailleurs impossible de ne pas rapprocher ce marbre de l'autel de Minerve; seulement la forme de la moulure, celle des lettres étant moins classique, nous l'avons fait descendre au VI^e siècle.

N'oublions pas de témoigner notre reconnaissance à Mgr Barbier de Montault, pour la libéralité qu'il a mise à nous communiquer ses dessins et les documents de son mémoire¹.

Voici encore divers monuments que nous croyons pouvoir ranger ici dans notre classement.

La crypte de Saint-Laurent de Grenoble, élevée sous le vocable de saint Oyend (Augentius, abbé de Condat dans le Mont-Jou), offre l'aspect d'une petite basilique, qui paraît remonter aux premiers siècles.

1. *Autel mérovingien de Vouneuil-sous-Biard* (Vienne), par Mgr Barbier de Montault. Poitiers, 1880.

M. de Longuemare prépare un nouveau travail sur ce monument où il a découvert une infinité de noms que les premières lectures n'avaient pas révélés.

Lorsqu'on la déblaya, en février 1848, on y retrouva l'autel de très-petite dimension, en marbre rose, carré, épais, mouluré sur la tranche avec large doucine. Il était porté sur une colonne octogone de même marbre qu'on trouva renversée à côté de lui ¹.

La crypte d'Uzès taillée dans le roc se compose d'une nef assez spacieuse qui devait servir aux catéchumènes et d'un sanctuaire plus restreint où se trouve en entrant, à droite, un autel creusé dans le roc avec ses accessoires ².

L'église de Fitain, près de Laon, nous offre un autel primitif au fond du chœur ³.

Signalons l'ivoire d'Amiens (vi^e ou vii^e siècle) qui représente les miracles de saint Remi et le baptême de Clovis; on y voit figuré un autel plein à moitié couvert par une draperie ⁴.

Lebrun-Desmarettes a encore vu dans l'église collégiale de Saint-Pierre d'Angers, que sa construction et ses cryptes lui faisaient considérer comme d'une haute antiquité, un autel isolé, tel que l'ancienne discipline l'exigeait ⁵.

Terminons cette longue et trop sèche nomenclature par cette anecdote qui nous révèle le profond respect qui entourait les autels à l'époque mérovingienne et l'asile inviolable que trouvaient les fugitifs à leurs pieds. — « La jeune princesse Friedeburge avait été guérie miraculeusement par saint Gall. Elle avait été fiancée à Sigebert, fils aîné du roi Thierry II; mais elle demande quelques jours de répit pour achever de remettre ses forces; elle en profite pour se réfugier dans une église dédiée à saint Etienne. Là, elle se revêt du voile des religieuses, et, saisissant le coin de l'autel, elle conjure le saint qui avait le premier versé son sang pour le Christ de lui venir en aide. Le jeune roi averti de ce qui se passe arrive à l'église avec la robe nuptiale et la couronne qu'il destine à sa fiancée. A cette vue elle embrasse de plus en plus fortement l'autel. Mais il la rassure et lui dit: « Je ne viens ici que pour faire ta volonté. »

1. *Bull. monum.*, XX, p. 201.—DE STURY, *Dict. des pèlerinages*, 711.

J'ignore ce qu'est devenu ce monument; des renseignements pris dans le pays n'ont pu nous renseigner à cet égard.

2. *Bull. monum.*, 1873, p. 621.

3. *Id.*, 1838, p. 351.

4. Il en existe un moulage à l'École des Beaux-Arts.

5. *Voyages liturgiques*, p. 104.

Il enjoint aux prêtres de la détacher de l'autel et de la lui amener. Quand elle est auprès de lui, il la fait revêtir de la robe nuptiale et pose la couronne sur son voile. Puis, après l'avoir quelque temps regardée, il lui dit: « Telle que tu es là, parée pour mes noces, je te cède à l'époux que tu me préfères, à mon Seigneur Jésus-Christ. » Alors, il lui prend la main, la pose sur l'autel et sort lui-même de l'église pour pleurer en secret son amour vaincu ¹.

VII^e SIÈCLE.

Les marbres antiques que les premiers architectes chrétiens employèrent avec une si grande prodigalité étaient encore loin d'être épuisés au vii^e siècle. Un des plus remarquables exemples de ces marbres transformés, que j'appellerais volontiers palimpsestes, est celui qu'on conserve à Saint-Zacharie, petite ville située au pied des montagnes de la Sainte-Baume. Il mérite une place particulière dans notre recueil.

L'église paroissiale est érigée sous le vocable de saint Zacharie, de sainte Élisabeth et de saint Jean-Baptiste. — Construite au vii^e siècle par les Cassianites, ruinée au ix^e siècle, rebâtie plus tard par les soins du prêtre Bernard, elle fut consacrée par Pons I^{er}, évêque de Marseille en 1033, et richement dotée par Raimbaud, † 1067², archevêque d'Arles, qui la rendit aux Cassianites et à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. A côté de cette église, qui dans les bulles des papes Grégoire VII (1081) et Innocent II (1135) est désignée sous le nom de *cella sancti Zachariae* ³, s'ou-

1. MONTALEMBERT, *Moines d'Occident*, II, 487.

2. D'après Gams: Raimbaud de Reillane, moine de Saint-Victor.

3. M. l'abbé Garrei, curé de Saint-Zacharie, a bien voulu nous transmettre les détails historiques suivants: L'autel de Jupiter, qui a servi aux premiers habitants de nos contrées pour le saint sacrifice de la messe, est très-grossièrement dessiné. Cet autel primitif était érigé dans un grand bois de

vril, vers la fin du XII^e siècle, un monastère de religieuses.

Ce couvent fut démoli à la Révolution, et dans l'un des deux pavillons bâtis à sa place on déposa l'ancien autel dont nous nous occupons et pour lequel nous empruntions à M. l'abbé Bargès les principaux documents qu'il a réunis dans un savant mémoire¹.

La pierre, de forme carrée, est un calcaire dur, grisâtre, tiré des montagnes voisines. Elle est taillée en forme de piédestal dans sa partie inférieure et ornée en haut d'un simple cordon. Les deux principales faces, celles qui sont gravées, mesurent 0^m 71 sur 0^m 48; les deux côtés n'ont que 0^m 35 d'épaisseur. Sur la face antérieure on a sculpté une grande croix dont les branches se terminent à peu près en queue d'aronde. — Au-dessous des bras, deux agneaux debout tournent leurs têtes vers la croix. — Des rideaux sont figurés, relevés dans le haut. — Sur la face opposée on ne lit que cette épigraphe en caractère du plus bel antique :

I O V I
O M X

Iovi optimo maximo, qui nous montre clairement son emploi d'autel dédié à Jupiter. — On a cru d'après cela que le trou supérieur servait de foculus pour les sacrifices. Cette circonstance a dû se présenter souvent dans la conversion des anciens marbres en autels

chènes, sur un territoire nommé *Restonis*; l'église primitive de cet endroit avait été ruinée par les Maures vers l'an 800.

Une tradition fondée sur des documents certains, veut que les personnages qui suivirent sainte Madeleine, non loin de sa profonde retraite, s'arrêtèrent à cet endroit dit *Restonis*, prêchèrent l'évangile aux féroces habitants de cette contrée, lesquels furent convertis au christianisme dès le premier siècle. Ces apôtres élevèrent le premier sanctuaire. Au V^e siècle, saint Cassien venait très-souvent méditer dans grotte de Sainte-Madeleine, il établit près de la Sainte-Baume un couvent de Cassianistes, ainsi qu'une maison de Religieuses du même ordre; mais ces dernières ne purent demeurer à la Sainte-Baume, à cause des excursions des Barbares et vinrent se fixer au lieu *Restonis*, où, quelques siècles plus tard, vers l'an 983, un saint prêtre nommé Bernard réédifia l'ancienne église avec le concours de plusieurs compagnons et des habitants dispersés dans les bois, qui se réunirent à *Restonis* où ils relevèrent leurs maisons tombées en ruine. Cette église fut consacrée par Pons, évêque de Marseille, et dédiée à saint Zacharie et à saint Jean-Baptiste l'an 1032; depuis lors, le lieu *Restonis* prit le nom de Saint-Zacharie. C'est dans l'ancienne chapelle de ce monastère de femmes, qui a subsisté jusqu'à la grande Révolution, que l'on a trouvé l'autel de Jupiter.

1. Abbé BARGÈS, *Notice sur un autel antique dédié à Jupiter, découvert à Saint-Zacharie*.

PEIRESC (*Mss. de la Bibl. nation.*, 8958, t. II, p. 259) en donne un dessin. Il suppose le haut de la croix terminé en F. Il restaure la cymaise.

chrétiens, mais ici cette cavité de 0^m 20 × 0^m 23 sur 0^m 20 de profondeur, munie d'une feuillure, nous paraît avoir été faite comme loculus pour les reliques. — Dans les bas-reliefs antiques les flammes qui s'échappent des foculi indiquent une plus grande largeur. La profondeur nous paraît aussi difficile à expliquer autrement que pour une destination de reliques. Nous possédons à la bibliothèque nationale un autel de grande dimension dont le dessus est entièrement mais légèrement évidé; le célèbre autel des douze dieux au Louvre est peu creusé. M. Heusey nous disait que dans certaines tables de sacrifice cette cavité était à peine sensible.

Ce qui tranche, selon nous, la question, c'est la baguette qui couronne le marbre et qui indique une corniche composée autrefois d'une cymaise et d'un filet; ces deux membres supérieurs devaient former la dalle de la plate-forme. Nous avons au Louvre des cippes surmontés par un profil de ce genre; l'un d'eux est dédié *Iovi custodi* et d'une bonne époque. — La rigole qu'on a prise pour un conduit d'écoulement des liqueurs des libations peut s'expliquer pour le scellement de la table; les appareilleurs aujourd'hui ne font pas autrement pour glisser le mortier dans le lit de pierre, entre deux assises.

Quant au bas-relief chrétien il est évident, dès le premier coup d'œil, qu'il fut taillé sur la surface plane du monument dont on retourna l'épigraphe païenne contre le mur. — La grossièreté de son exécution ne permet pas de le faire remonter à l'origine du christianisme en Provence, ni même à l'époque des beaux sarcophages de saint Maximin; d'autre part il n'est pas probable qu'il soit fort postérieur aux premières invasions sarrasines qui commencèrent en 700¹. — D'après cela l'érection de l'église au VII^e siècle nous a paru une circonstance déterminante pour l'attribution de la sculpture à cette époque². (Pl. XXXVI.)

A deux ou trois kilomètres de Saint-Zacharie s'élève une colline escarpée au sommet de laquelle était une chapelle qu'on restaura, il y a une quarantaine d'années. Pendant les travaux de restauration, et tandis qu'on enlevait les restes de l'ancien autel, on trouva dans les fondations une grande pierre de grès de 0^m 85 de haut sur 0^m 82 de large et 0^m 35 d'épaisseur. Sur la plate-forme elle présentait deux excavations carrées dont

1. Abbé TISSERAND, *Hist. de Vençe*, p. 18.

2. Je dois dire que si je n'avais cette donnée chronologique je reporterais, d'après son style, ce monument au VI^e siècle.

l'une placée au centre mesurait 0^m 06 de large et autant de profondeur, et l'autre, creusée au bord de la corniche, n'avait que moitié de ces dimensions. Sur la face antérieure elle porte cette inscription à *Mars Giarien, vœu accompli par Sextus Julius Firminus*¹.

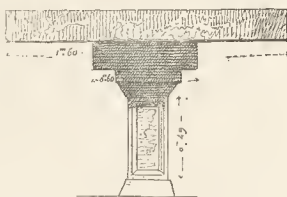
MARTIGIA
RINO
V. S.
SEX. IVL. FIRMINVS.

Les lettres, quoique grandes, ne sont pas aussi belles que celles de l'autel de Saint-Zacharie et semblent indiquer un âge inférieur, mais l'endroit où il fut découvert autorise à croire qu'il servit plus tard d'autel chrétien.

Le midi de la France abonde en monuments de ce genre; Peiresc, dans son *Recueil d'inscriptions*, parle d'un cippe conservé dans l'église de Garjane près de Pelissane, qu'il releva en mai 1625.

M. de Cessac, dans une brochure intitulée : *Le Grand-Bourg de Salagnac* (Creuse), dit qu'il y avait dans l'église détruite de Saint-Léobon un cippe romain provenant du soubassement de son autel.

A Saint-Pantaléon, près de Gordes (Vaucluse) on conservait deux cippes dont l'un est demeuré en place. Le second, qui servait de maître-autel, était recouvert d'une tablette de dimensions étroites, creuse, en granit rouge et plus tard employée au piédestal d'une croix de carrefour². M. l'abbé Tamisier, curé de Saint-Pantaléon, a bien voulu m'envoyer les dimensions du cippe de son église et de la table qui le recouvre; nous en donnons ci-joint un croquis. Il m'a communiqué aussi une inscription qui rappelle sa dédicace par Algerius, le même qui avait bâti l'église; malheureusement la date est illisible.



Autel de Saint-Pantaléon.

1. BARGÈS, *id.*
2. *Bull. monum.*, 1868, p. 527.

L'autel de la Madeleine de Bédouin, au rapport de M. l'abbé Pougnet, était aussi un cippe sans doute contemporain de celui de Saint-Pantaléon¹.

Les constructeurs d'autels au VII^e siècle n'imitèrent pas moins souvent que ceux du VI^e les cippes antiques lorsque ces marbres leur faisaient défaut. En voici plusieurs exemples.

Dans la pittoresque vallée de Joncels, département de l'Hérault, près des ruines de l'abbaye, on trouve un autel chrétien de ce genre qui sert de piédestal à une croix moderne; il est orné sur ses quatre faces de tables rentrantes et encadrées de moulures à raies de cœur; sur la face principale deux niches carrées de 0^m 15 de côté, de 0^m 14 de profondeur contenaient les reliques; l'inscription qui les accompagne ne peut laisser de doute sur leur usage comme sur celui du cippe lui-même pour le saint sacrifice.

HIC SVNT
RELIQVIAE
SANCTORVM.

On remarquera que ces niches sont pourvues de feuilures qui rappellent leur ancienne fermeture. Nous devons communication de ce monument à M. Noguier, si habile dans l'art de découvrir les antiquités chrétiennes. (Pl. XXXV.)

Nous avons rapproché de l'autel de Joncels et gravé sur la même planche un autre autel que nous devons aussi à ses savantes investigations. Il existait dans le parc du château de Celeyran, près de Coursan² (Aude), une pierre cubique portant une croix et une inscription. L'inscription était connue, elle avait été publiée par Tournal dans son catalogue du musée de Narbonne sous le n^o 241 d'après les indications de M. Puiggari. Le baron de Rivière l'avait donnée dans les congrès archéologiques de France (xxxiv^e session); mais, avant M. Noguier, personne n'avait pensé à la destination d'autel à laquelle il fut affecté dès l'origine et que les niches à reliques rendent incontestable. Ces niches se composent de neuf trous de 0^m 08 de profondeur; celle du milieu, circulaire, a 0^m 26 de diamètre, les autres carrées 0^m 06 de hauteur, c'est une sorte de réminiscence des columbaria anti-

1. *Bull. monum.*, 1868, p. 527.
2. En langue romane Cesariac, de *Cesaria*.

ques; l'autel devait être adossé à un mur, et elles étaient garnies de cassettes. La plate-forme est pourvue d'un dixième loculus entouré d'une feuillure très-large pour l'emboîtement du couvercle. — Sur la face principale s'étend une grande croix entre les bras de laquelle on lit l'inscription :

SANCTORUM HIC SUNT MARCELLI ANNO	MARTYRUM RELIQUIÆ CASSIANI MARTINI D. D. SECUNDO
DD AB HI PRÆBYTERI (?) BASILICÆ SATURNI ET AD CAPUT PONTIS SANCTORUM	LARIO ET DONAT SANCTORUM IDEST MARCELLI DOMN. PRO LUMINARIA

La première partie de l'inscription n'existe plus, et ne nous est conservée que par la mention de Tournai. Les lettres ont 0^m 045 de hauteur. Le commencement s'applique au dépôt des reliques et la fin à la donation d'une maison dont les revenus devaient servir au luminaire ¹.

J'ai montré à M. Le Blant l'estampage de l'inscription de Joncels, à laquelle il a, sans hésiter, donné une origine wisigothe, c'est-à-dire antérieure à 730; je l'ai soumise aussi à M. de Rossi qui la regarde de même comme très-ancienne. Nous attribuons donc ces deux monuments au VII^e siècle. La formule : *Hic sunt reliquiæ* nous rappelle une série d'autels que nous mentionnerons ici non moins comme confirmation de notre classement que pour l'intérêt qu'ils offrent en eux-mêmes à nos études.

Les Wisigoths, dès le V^e siècle, avaient confondu sous leur domination l'Espagne et la Gaule méridionale, ce qui explique la conformité des monuments de ces contrées. M. de Hübner a transcrit quelques inscriptions datées qui les rapprochent de celles que nous venons d'étudier. A Medina-Sidonia, près Cadix, dans l'ermitage de Santiago-del-Camino on voyait une grande pierre appliquée à la première co-

lonne du côté de l'évangile et sur cet ancien autel une inscription de 630 ¹.

HIC. SVNT RELIQVI
... RM CONDITE ID.
I. STEFANI. IVLIA
ICI. IVSTI PASTOR
VCTVOSI AVGURI
LOGI. ACISCL'. ROM
I. MARTINI. QVIRICI
T. ZOYLI. MARTIRVM
DEDICATA. HEC BASI
CA. DXVII. KAL
ANVARIA² ANNO SE
VUNDO PONTIFICA
VS PIMENI. ERA d c
L^x VIII

On lit encore à Medina-Sidonia sur une base de marbre carrée cette inscription de 644 ² :

† IN M DNI NSI
HSV XRI
SVNT REL'QV . . .
SCORVM VI . . .
CENTI. FELICIS
IVLIANI MARTI
RVM. DEDICA
TIO IXIVS B . . .
LICE SVB D
KL DECEM
ANNO SEXTO
DECIMO DOMI
NI PIMENI EPI.
ERA DCLXXXII

A quatre lieues de Medina-Sidonia, dans l'église de Santa-Maria-de-la-Oliva, on trouve cette inscription ³ :

IN ME DONI N^oSII HV
DITE SVNT RELIQVIE SCL
NI. SERVANDI GERMAN. LI
RUFINE MART R
SUB D. XVIII
KLDS FEBRUARS
ANNO VII DMI. THEO
DERACIS EPSPI.

1. HUBNER, *Inscrip. Hispan. christ.*, n^o 85.
2. *Id.*, n^o 111.
3. *Id.*, n^o 110.

1. *Bull. de la Société archéol. de Béziers* 1879, p. 153.

Dans le monastère de Saint-Romain de Hormisga situé entre Toro et Tordesillas, on lit autrefois cette inscription sur la table d'autel (646¹) :

HIC SVNT RELIQVIAE NVMERO SAN
CTORVM SANCTI ROMANI MONA
CHI SANCTI MARTINI EPISCOPI SAN
CTAE MARINAE VIRGINIS SANCTI PE
TRI APOSTOLI SANCTI IOANNIS BA
PTISTAE SANCTI AGISCLI ET ALIO
RVM NVMERO SANCTORVM.

Dans la métairie de la Higuera près d'Alcalá de los Gazules (657²) :

RELIQVIE SCORVM IOANNI
BAPTISTE EVLALIE IVSTE RVFI
NE. ET FELICI MARTIRVM. DEDI
CATA EST HEC BASILICA — A PIME
NIO ANTISTITE SVB D. VIII KAL
DAS IVNIAS ERA DC LXXXV.

Nous pourrions multiplier ces exemples, même en dehors de l'Espagne et du midi de la France ; ainsi on conservait autrefois à Chamelières, dans l'abbaye bénédictine, le corps de sainte Thècle, et dans la châsse on découvrit une lame de plomb sur laquelle on lisait : *He sunt reliquie beate Teclae virginis*. Quoique ces formules persistèrent quelquefois jusqu'à l'époque carlovingienne, comme on peut le voir par celle de Santa-Maria d'Obona³ ou par l'autel de Sainte-Marie du Prieuré à Rome (pl. LXIV), on doit convenir qu'elles sont surtout familières au VII^e siècle et fournissent un argument important en faveur de l'attribution de nos deux autels à cette époque.

A Cassis, ville située entre Marseille et la Ciotat, il existe encastré dans la muraille du presbytère un autel en forme de cippe qui présente un extrême intérêt. Sur la face, il porte un grand chrisme de 0^m 19 de diamètre, dont la tige verticale se recourbe en R, et au-dessus deux croix ansées terminées de même à leur partie supérieure⁴ et accostées des deux sigles A et Ω. Une moulure servait de socle au cippe, et, particularité remarquable, de petites colonnettes se dres-

sent aux angles, et dans le milieu. Celle du milieu pose sur le cercle et celle de droite est maintenant cachée par la maçonnerie. Quoique cette pierre fasse partie du mur, son côté qui reste découvert a pu être mesuré, il a 0^m 38 d'épaisseur. M. l'abbé Bargès a eu la bonté de demander pour nous le dessin de ce monument au frère Firmat, directeur de l'école communale, qui l'a exécuté avec la plus grande précision. Nous ferons remarquer la singulière ressemblance de l'ornementation de cet autel avec certaines dalles wisigothes du musée de Madrid. (Pl. XXXVIII.)

Nous devons rapprocher de l'autel de Cassis celui de Favarie que nous a signalé M. de Laurière et dont nous devons communication de la photographie à la libéralité de M. Eysseric. — Favarie est une maison de campagne appartenant à M. Chaubet, et se trouve située dans la commune de Rousset et l'arrondissement d'Aix. Cette ville d'origine romaine, dans la vallée de l'Arc, n'est pas éloignée de Pourrières où Marius livra, dit-on, une grande bataille au pied de la montagne Sainte-Victoire. L'abbaye de Saint-Victor en devint propriétaire au moyen-âge, comme l'attestent plusieurs pièces de son cartulaire. Ne nous étonnons donc pas de voir conserver en cet endroit une pierre antique chrétienne. Pendant longtemps personne ne la jugea digne d'attention ; elle resterait peut-être encore méconnue si M. Eysseric n'avait deviné son prix et ne l'avait photographiée. Comme beaucoup d'autres dont on ignorait l'origine, elle dut servir d'autel, les dimensions, les sculptures dont elle est ornée et surtout le loculus pour les reliques creusé sur la plate-forme sont des preuves certaines. — Sur la face principale, qui est la plus large, on voit un beau chrisme inscrit dans un cercle que dessine extérieurement, comme à Ispagnac, un trait creux interrompu de distance en distance. Autant que l'état fruste de la pierre laisse juger, les deux arcades creusées au-dessus du monogramme encadrent deux croix pattées. C'est encore la Trinité honorée par cette triple figure.

Sur la face latérale un calice feuillagé par en bas et ansé laisse surgir une double tige de pampre qui s'entrecroise et qui porte des feuilles et des raisins. Le pied du vase manque, ce qui prouve que le monument est mutilé dans sa partie inférieure et que sa hauteur était plus grande qu'aujourd'hui.

Nous n'avons d'autre donnée chronologique que le

1. HUBNER, *Inscrip. Hispan. christ.*, n° 140.

2. *Id.*, n° 89.

3. *Id.*, n° 263.

4. Les trois croix sont le symbole de la Trinité et peut-être encore une protestation contre l'arianisme.

style qui semble nous reporter à la seconde période mérovingienne. (Pl. XXXVIII.)

Parmi les imitateurs de cippes antiques quelques-uns reproduisaient les colonnes dont ils étaient si souvent garnis aux angles. Voici deux autels du VII^e siècle qui nous rappellent cet usage.

A une petite distance de Digne s'élève l'ancienne cathédrale, Notre-Dame-du-Bourg, isolée dans les ruines de la cité romaine et qui n'est plus que l'église du cimetière; elle remonte, selon la tradition, pour sa fondation première, au IV^e siècle, à saint Domnin, et de plus elle aurait fait partie des huit ou dix églises construites ou relevées par Charlemagne dans les Alpes-Maritimes¹. Vers 1862 on trouva, sous le maître-autel, l'autel antique qu'on y avait laissé caché pendant trois siècles et on l'en retira. (Pl. XLI.)

Il se compose d'un bloc de marbre d'un mètre de haut, de 0^m 88 de large sur 0^m 60 de profondeur. Il est flanqué aux angles de colonnes avec bases et chapiteaux ornés de feuilles d'acanthé, mais dépouillés aujourd'hui de leur taillor; une des quatre colonnes a été brisée. Sur le revers, un panneau dans un cadre à moulures semble attendre une inscription qu'on est surpris de ne pas y lire². Il n'y a sur la face qu'une croix terminée dans le haut en forme de P. Le dessus de l'autel offre une boîte à reliques dont la feuillure rappelle la dalle qui la fermait. La table sacrée qui nous manque formait une sorte d'entablement au petit ordre d'architecture³.

On a voulu faire remonter ce marbre au commencement du V^e siècle, mais la forme aiguë des feuilles de chapiteaux, le style de la moulure postérieure, enfin la ressemblance de ce monument avec l'autel de Bagnols que nous allons examiner, ne nous permettent pas de le classer au delà du VII^e siècle.

L'autel de Bagnols, dont nous voulons parler, est aujourd'hui déposé au musée de cette ville. Il provient de la chapelle Saint-Victor de Castel et servit ensuite

de piédestal à une croix de bois, au bord de la route de Bagnols à Saint-Gervais. Ce petit monument d'un mètre environ de hauteur est un monolithe carré, flanqué à chaque angle d'une colonne ronde avec chapiteaux à feuilles d'eau. Sur trois faces une croix est inscrite dans un médaillon circulaire décoré de bâtons rompus. La face principale, la plus ornée, offre, entre les colonnes d'angles, une arcade soutenue par deux petits pilastres cannelés, au milieu une croix qui se recourbe à droite, suivant la panse du P grec et qui porte une colombe prête à s'envoler. L'archivolte, l'imposte et le montant de la croix sont garnis de bâtons rompus. Le dessus de l'autel conserve au milieu le *loculus* des reliques, une cavité de 0^m 20 × 0^m 21 ayant à peu près une profondeur égale à la largeur et munie d'une feuillure dans laquelle s'emboîtait le couvercle; à gauche un trou de trois ou quatre centimètres servait peut-être à retenir l'agrafe pour le scellement de la table sacrée qui a disparu¹. (Pl. XLII.)

Nous n'insistons pas sur la description que notre gravure complètera; nous devons prêter plus d'attention à l'âge de ce monument et justifier le classement que nous lui donnons ici dans notre recueil.

La croix est la principale caractéristique et nous engage à faire quelques observations pour en rechercher l'origine. L'antiquité chrétienne abonde en croix de ce genre. Suivant M. Le Blant² on trouve le P crucifère en 400, 431, 450, 525, 540 en Gaule, en 542, 565 à Rome, la colombeaux V^e, VI^e et VII^e siècles. Dans le *Recueil des inscriptions de Vienne*, M. Allmer nous présente de nombreux exemples de ce sigle avec la panse du P recourbée à droite³, et par des raisons épigraphiques fort concluantes, les rattache à la seconde moitié du V^e ou au commencement du VI^e siècle. Il publie aussi une croix tout-à-fait semblable à celle de Bagnols⁴; il n'en indique pas l'âge mais les deux lettres A et Ω suspendues à des chaînettes sont un signe d'antiquité.

On a dit que la déformation du P était une erreur des artistes gaulois de la décadence qui, oubliant la

1. *Notitia Dignensis* par Gassendi, prévôt de la cathédrale. On lit dans la *Gallia christiana*: *Ecclesia cathedralis B. M. V. a Carolo-Magno imperatore constructa dicitur.*

Dans une bulle de Sixte IV, 1479: *Ecclesia que a diva memoria Carolo-Magno Romanorum imperatore intra duos montes extra muros civitatis Dignensis fundata et dotata existit.*

2. *Revue de l'art chrét.*, 1868, p. 590. Article du Vte de Saint-Andéol.

3. Nous devons ici témoigner toute notre reconnaissance à M. Marcellin pour les documents et estampages qu'il nous a fournis avec une si parfaite obligeance.

1. Nous devons le dessin et les estampages de ce monument au savant M. Léon Alègre qui l'a déjà illustré dans le *Bull. monum.* 1871, 396.

Voy. aussi Revoil, *Architecture du Midi de la France*, III p. 19.

2. *Manuel d'épig.*, p. 28 et 29.

3. ALLMER et TERREBASSE, *Inscrip. de Vienne*, Pl. XLV, n° 320-24 de l'atlas, et t. IV, p. 365 du texte Pl. XLV, n° 320-28, IV, 432.

Pl. XLIV bis, n° 320, 11, IV, 368.

4. Pl. XLV bis, n° 325, IV, 448.

signification du sigle, en firent un R latin; cette thèse est-elle certaine? non-seulement les provençaux étaient fort versés dans la langue grecque, l'inscription de l'autel de Saint-Victor en fait foi, non-seulement ils la conservèrent fort longtemps, mais on peut dire que ce sigle R se trouve partout et même en orient; M. de Vogué, dans la Syrie centrale, en offre des spécimens multipliés des v^e et vi^e siècles ¹.

Les colombes sont figurées déjà dans les sarcophages sur les bras de la croix ² ainsi que sur les lampes antiques; le P. Garrucci en publie une de ce genre trouvée en Afrique ³. L'analogie de l'autel que nous étudions avec ces monuments lui prêterait une grande antiquité; les croix latérales, si semblables à celles du pupitre de Sainte-Radegonde conservé à Poitiers, la confirmeraient ⁴.

Ces observations nous porteraient à attribuer l'autel de Bagnols au vi^e siècle, si des monuments postérieurs à ceux qu'on vient de citer n'offraient d'autres analogies avec des temps moins éloignés. Signalons parmi ceux-ci le zodiaque de Saint-Maurice de Vienne; au milieu des signes, entre le scorpion et la balance, on remarque une croix identique à celle de Bagnols, au-dessus de l'A et l'Ω et accompagnée d'une frise de bâtons rompus rappelant ceux de notre croix. L'église, reconstruite à diverses époques, fut fondée par saint Edoaldus, évêque de Vienne, en 718 ⁵, de sorte que ce zodiaque date sans doute du commencement du viii^e siècle. Les caractères du listel se rapportent à la reconstruction de 1052, époque où la mode des zodiaques était très-réputée.

Les bâtons rompus, dont l'art roman fit de si fréquents usages, furent longtemps avant connus des sculpteurs. Nous venons de signaler ceux du zodiaque de Vienne,

1. Voici ceux qui se rapprochent le plus exactement de la croix de Bagnols: Quennaot, iv^e ou v^e siècles (pl. XX). Serdjilla, v^e siècle (pl. XXXI). — Mondjeleia, v^e siècle (pl. XXXII). — Betoursa, v^e, vi^e siècles (pl. XLIII). — El-Barah, iv^e-v^e siècle (pl. LXII). — Maison de 479 (pl. LXXXIX). — Qalb-Louzeh (pl. CXXVII, CXXIX, CLI).

Je dois dire cependant que M. de Rossi, dans sa dissertation sur ce monogramme, attribue cette déformation à une influence latine. A cette époque la cour elle-même était bilingue. (*Bull. d'archéol.*, 1880, p. 167.)

2. Voyez entre autres un sarcophage de Soissons. (E. FLEURY, *Auq. du départ. de l'Aisne*, II^e vol.)

3. *Stor. dell' arte*, v, 474.

4. Voy. P. DURAND, *Mém.*

Bull. monum., 1878, 265.

5. ALLMER, *Insc.*, vol. VI, n^o 580. — Pl. CIV, atlas et dans le texte, vol. VI, p. 467.

REV, *Atlas des monuments romains et gallois de Vienne*, in-f^o, 1831, III^e part., pl. XIII.

nous les retrouvons sur des objets mérovingiens du nord de la Gaule, entre autres sur une plaque découverte à Buzancy (canton d'Oulchy) que M. Ed. Fleury attribue au vii^e ou viii^e siècle, et surtout dans les monuments wisigoths d'Espagne. Nous avons déjà eu occasion de montrer la relation intime qui existait entre ces monuments et ceux du midi de la France, relation qu'une domination commune explique facilement; nous saisissons ici une nouvelle et frappante correspondance qui nous paraît décisive dans la question chronologique de Bagnols.

On conserve au musée archéologique de Madrid des dalles chrétiennes que les savants espagnols attribuent à une haute antiquité, et qui ne peuvent, en tout cas, être inférieures à la conquête des Maures, c'est-à-dire au vii^e siècle ¹. Un fragment de 0^m 43 sur 0^m 26 nous présente au centre le P dans un cercle entre l'A et l'Ω, accompagné d'une bordure de bâtons rompus. Une autre dalle plus complète et à peu près semblable porte de même l'encadrement de bâtons rompus; elle provient, dit-on, d'une ancienne église de Cordoue ². L'antiquité incontestable de ces monuments, rapprochés de l'autel de Bagnols, achève de confirmer son attribution à la fin du vii^e siècle. M. de Rossi, auquel nous avons demandé avis sur ce sujet, a ratifié cette appréciation et ne pense pas qu'on puisse descendre jusqu'à l'époque carlovingienne.

Nous venons de signaler des sculptures espagnoles à propos de Bagnols; nous pouvons signaler de plus, en Espagne, divers monuments qui furent de même une imitation des cippes antiques. Parmi les fragments chrétiens que les Arabes employèrent dans leur mosquée de Cordoue (terminée en 788) ³ nous trouvons un cippe qui par sa forme, ses ornements et ses dimensions appartient au genre de monuments que nous étudions en ce moment et au style des fragments du Musée archéologique cités tout-à-l'heure. Le cippe couronné par une double cymaise, assis sur une base moulurée, est orné sur la face principale d'une croix de procession, de deux frises de losanges et de

1. Les Wisigoths furent chassés de la Septimanie en 730 par les Sarraxins qui reculèrent à leur tour devant Charles Martel, en 732.

2. *Museo español*, vol. III.

3. Le fait de sa présence dans une construction du viii^e siècle implique comme date une origine beaucoup plus ancienne, et son emploi par des Arabes, qui le jetèrent dédaigneusement parmi les simples matériaux, semble prouver son origine sacrée par la profanation même que lui firent subir les infidèles.

deux rosaces. Sur le côté et par derrière on retrouve, sauf la croix, à peu près les mêmes ornements, les losanges et les rosaces; sa hauteur de 1^m 13 convient parfaitement à l'usage du saint sacrifice. Nous aurions voulu nous assurer péremptoirement qu'il avait eu ce privilège en cherchant s'il porte sur sa plateforme un loculus pour les reliques; Mgr Gonzalèz, évêque de Cordoue, auquel nous nous sommes adressé pour obtenir cette vérification, nous a répondu qu'elle n'était malheureusement pas possible parce que ce cippe est engagé dans un grand pilier de marbre auquel il sert de base. Il n'en demeure pas moins probable qu'il eut jadis l'usage sacré que nous proposons. On peut voir de ce monument des dessins très-soignés qui nous dispensent de le reproduire, sur le grand ouvrage des monuments d'architecture d'Espagne¹, dans la monographie qu'en a publiée le savant et regretté E. Amador de los Rios.

Dans ce même ouvrage on trouvera figurées des tables wisigothes qui peuvent avoir aussi servi d'autels; mais le contrôle est difficile parce qu'on les a transformées en cymaises de colonnes.



Voici un autel daté de 630 qui fut découvert au XVI^e siècle dans les murailles d'une église chrétienne située à Zambra et porté ensuite à Cabra dans l'église S.-Jean, où elle sert de support au bénitier². Il fut dédié par Bacauda, qu'on regarde comme évêque de Cabra, car, selon l'opinion générale, il n'y eut jamais de siège épiscopal à Zambra. Les quatre

faces sont occupées par ces inscriptions :

1	2	3	4
Ara Sancta Domini	Fundavit eam altissimus per Eulaliam et filium eius Paulum monachum	Dedicavit hanc eadem Dominus Bacauda episcopus	Consecrata est basilica hæc Sanctæ Mariæ II kalendas Iunias era DCLXVIII.

A Acci (Quadix), au nord-ouest de Grenade, on trouva en 1808 un cippe du même genre sur lequel on lit ces inscriptions³ :

(Face)	(Côté gauche)	(Côté droit)
In nomine Domini sacrata in ecclesia Domne Me... crucis die tertio idus maias annu. decimo et quarto regno gloriosissimorum dominorum nostrorum Chindasvindi et Reccisvin di regum quinto decimo pontificatus sanctissimi Justi episcopi.	Recondite sunt ic reliquia de cruce Domini, sancti Babile, sancte Sin donis (?) de pane Domini, sancte Paulæ, Sancti Estephani (?), de cruce Domini, de sepulchro Domini, de veste Domini, sancte crucis, sancti Justi (?) sancti Felici Gerundensis sancti Andreæ, sancti Vocati, sancti Clementi, sanctorum T. ... Marite, Martialis m. dormiente sine c... servasti ...te Protasii... sancte crucis, sancti Justini... sancti Saturnini, sancte Justine sanctorum ferre Eulalie, sancti Juste et Pastori.	Sanctorum Facundi Primitivi, sancte Leucadie, sancti Saturnini, sancti Iusti et Pastori's sanc- ti..... ori.

Les rois Chindasvinde et Reccisvinde ont régné de 641 à 652.

On a retrouvé en 1800, à une lieue et demie de Alcalá de los Gazules, à deux de Medina-Sidonia, dans les ruines d'un oratoire chrétien, au lieu nommé El Caracol, un cippe d'autel daté de 662 et que nous reproduisons⁴. (Pl. XL.) Cette inscription est gravée

sur sa face principale: ✚ *In nomine Domini hic sunt recondite reliquie sanctorum Servandi, Germani, Saturnini, Iuste, Rufine, martirum et Ioani Babliste, sub die nonas Iunias anno XXXII domni Pimeni pontificis era DCC. Conservée autrefois dans la maison commune d'Alcalá, elle est maintenant dans l'Église principale⁴.*

1. *M. monumentos arquitectonicos de Espana.*
2. DE HUBNER, n^o 175.

3. DE HUBNER, n^o 100.
4. DE HUBNER, n^o 88.
Voici la traduction du texte qui accompagne ce dessin

Si nombreux que soient les cippes-autels au VII^e siècle nous y rencontrons aussi des tables d'autels quelquefois montées sur des cippes et souvent sur des piliers. — L'Espagne nous fournit encore des spécimens de cette catégorie de monuments. Au monastère de Saint-Romain de Hormisga près de Tordesillas, on voyait sur l'autel une table de marbre d'environ 0^m 90^l. Elle date du VII^e siècle parce que le monastère de Saint-Fructueux passe pour avoir été fondé avec l'aide du roi Chindasvinthe. La forme des lettres confirme pleinement cette tradition, nous avons plus haut reproduit l'inscription.

Le 10 mars 1790, près de Salpensa, les ouvriers chargés de construire le chemin d'Utrera au port, à une lieue de la ville, en face de la métairie la Higuera, trouvèrent une table d'autel des plus intéressantes. Francisco de Bruna en fit un dessin, que l'on conserve dans la Bibliothèque de l'Académie de Madrid, d'après lequel nous l'avons gravé². (Pl. XL.) Cette table est ornée d'une moulure et d'une frise de rinceaux qui ressemblent à ceux de la frise d'autel de Saint-Apollinaire in Classe. Sur trois côtés des champs est gravée cette inscription rappelant les reliques déposées sous l'autel, la dédicace

de la basilique et la date de juin 680 (ère chrétienne 642).

RELIQUIE SANCTORUM IDEST IOANNI BAPTISTE, EULALIE
IUSTE, ET FELICI MARTYRUM.
DEDICATE EST HEC BASILICA A PIMENIO ANTISTITE
SUB DIE VIII KALENDAS IUNIAS ERA DCLXXX.

Nous rapprocherons de ce marbre une table du même genre qui a peut être servi d'autel, garnie aussi d'une inscription et datée du VII^e siècle. On la conserve à Volterra dans l'église San-Giusto, où elle est scellée sur la muraille du chœur. Elle provient de l'antique église San-Marco, démolie en 1783.

..... Ore Sci Iusti Alchis illustris gastaldius fieri jusset tempore Domini nostris iet Domni Cunicperti regis et Gaudentiano episcopo a....

L'inscription peut se traduire ainsi : « Au temps du roi Cunipert, Gaudentius étant évêque, en l'honneur de saint Just, Alachis illustre gastaldius a fait faire cet ouvrage. »

Cette dalle a 0^m 85 de large et 1^m 76 de long, mais elle est tronquée dans le sens de la longueur et manque d'une portion considérable à l'un de ses angles.



Marbre à St-Giusto de Volterra.

manuscrit dans la bibliothèque de l'Académie royale d'histoire : « Inscription d'une pierre découverte dans les fondations qui se faisaient les 1^{er}, 2 et 3 novembre 1800 dans la colline de Caracol sur le pré de Santa-Justa, à une lieue et demie d'Alcalá de los Gazules, remise avec la lecture du dix dudit mois de novembre à Sr D. Joseph Lopez, par D. Lorenzo Villanuova; lequel, comme dé-

« légué du clergé, assista à tout ce qui se fit depuis le commencement de la fouille. »

La base a 38 onces de haut et 18 de large.

1. DE HUBNER, n^o 140 : Plus d'une vara. La vara égale 0^m 85.

2. *Bibliot. de la real Academ. de la Historia*. Est., 18 gr. 5 num. 65, 19. — DE HUBNER, n^o 80.

L'inscription ¹ remonte environ à l'année 690. Le règne de Cunibert s'étend de 678 à 699. Alachis est un nom lombard qui se rapporte au duc de Trente, vainqueur de Cunibert; gastaldius veut dire *procurateur*, titre équivalent à celui que nous appelons aujourd'hui gouverneur. — Nous devons ces renseignements et le dessin de ce marbre à l'obligeance de M. Cinci.

On raconte dans la vie de saint Amand († 675) une légende qui prouve combien à cette époque l'usage des inscriptions était fréquent pour les tables d'autels. Une table sacrée avait été mal placée, on voulut la redresser et dans cette opération elle se brisa. Le saint recourut à la prière; après avoir invoqué Dieu, il fit le signe de la croix sur le marbre et aussitôt les fragments se rapprochèrent, s'unirent, ne laissant entre eux qu'une légère fissure comme un souvenir du miracle. Alors pour en mieux conserver la mémoire on écrivit en gros caractères gravés que ce marbre avait été consacré par saint Amand ².

On voit d'après cela la puissance miraculeuse qu'on attribuait au signe de la croix et on s'explique le soin qu'on avait d'en garnir le marbre des tables d'autels, les monuments du VII^e siècle fournissent de nombreux témoignages de ce fait; l'autel du Ham est un des plus remarquables et mérite de fixer notre attention d'une façon particulière. (Pl. XLV.) Cette table conservée aujourd'hui au musée de Valognes est en pierre de Caen, elle est intéressante par sa croix, ses inscriptions et surtout par la date qu'elle garde. Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter la dissertation que M. Le Blant lui a réservée dans son *Recueil d'inscriptions* ³.

« Les quatre premières lignes gravées sur le champ du dessus, qui composent la première des légendes, ne présentent aucune difficulté.

† Constantinus *urbis* rector domnus Prodomondus pontifex in honore alme (*sic*) Genetricis Dni hoc templum hoc

1. MIGNE, *Dict. d'épigr.*, II, 1192.

REPETTI, *Dizion. geog. della Toscana*, V, 802 et 819.

2. *Boll.*, VI, fev. 862.

3. *Inscript.*, p. 181, n^o 91, pl. XIV.

Revue de l'art chrét., xxvi, 394.

Bull. monum., 1871, 403.

LENOIR, *Archit. mon.*, II, 147.

MABILLOIS, *Ann. bénéd.*, II, p. 496 et in append. p. 641.

Cardinal MAI, p. 96.

Histoire ecclésiastique de la province de Normandie, par un docteur en Sorbonne, t. I, p. 656.

P. DE LONGUEVAL, *Hist. galliçane*, t. IV, p. 80.

TRIGAN, *Hist. eccl. de Normandie*.

Mémoires des antiq. de Normandie, II^e série, VII, p. 213,

an. 1847.

Dict. d'épigr., I, 514.

quæ (*sic*) altare construxit fideliter atque digne dedicavit
minse
augusto medio et hic festus celebratus dies sit p. ann singulos

« Après avoir suivi la direction horizontale, chacune des premières lignes descend verticalement à son extrémité; de même, les secondes lignes ne sont que la continuation d'autres lignes verticales, montant de la gauche vers le sommet de la pierre; près des angles, du même côté et parallèlement à ces dernières, sont encore gravés d'autres caractères descendant vers la base, qui ne se relient en rien aux parties de l'inscription présentant un sens suivi. Aucune des lignes verticales ne contient un sens complet.

« Comme l'a observé M. L. Delisle, ce fait démontre que les inscriptions latérales se continuaient sur quatre piliers qui portaient l'autel. Ces piliers n'ont pu être retrouvés; nous avons donc perdu avec eux neuf lignes descendantes et trois lignes ascendantes, c'est-à-dire une partie notable de notre texte.

« Je crois satisfaire aux exigences du sens et de la disposition matérielle pour la lecture de l'inscription latérale, en adoptant l'ordre que je vais indiquer. Suivant d'abord sur la première face la ligne initiale dans sa double direction, je prends la ligne descendante de gauche; et marquant par des points les parties perdues, j'arrive à la seconde ligne *abens curam*, et je passe à la seconde face; ici la phrase dont la syllabe *gant* est un fragment me paraît, après être descendue jusqu'au bas du pilier, avoir pris la direction horizontale, pour remonter ensuite jusqu'aux lettres V R que continuent les mots *pascua perpetua*. Cette dernière ligne ne se prolonge pas vers le bas, et le sens indique qu'elle se relie directement à la tête de la troisième face. Je continue en suivant le même système et je dispose ainsi les fragments de notre inscription.

1^{re} face.

† anno miiii iam regnante Theodorico rege in Francia hoc
cinubium chingxit mur(is)... (fel)iciter....
..... Abens curam pasturalem in amore Dni suarum ovium

2^e FACE.

Patravit caulas quam pulcherrime nec a morsebu(s) Iu(po)-
rum.

e(t) voracitate gant
. . . . ur pascua perpetua choro nexas virgenale cum Ma

3^e face.

ria almissima ipsa vivant et exultent in eterna secola
 Dom(inus... n.
 item locum rex concessit ad istum cénubium ipsi etenem
 Primus cipit struere hic monisterium demum pontifex erec-
 tus r. sem(per).
 Pluremus adque citeras Pard(inas) (s)eptinari numero †
 † sic ba.

« Voici maintenant la traduction : « † Le seigneur
 « Fromond, pontife, rector de la ville de Coutances,
 « a, en l'honneur de la bienfaisante Marie, mère de
 « Notre-Seigneur, élevé ce temple et cet autel, et
 « les a pieusement et dignement dédiés au milieu du
 « mois d'août ; que cet anniversaire soit célébré tous
 « les ans par une fête. »

« † L'année sixième ? (676) du règne de Thierry,
 « roi de France, il entoura ce monastère de murs....
 « heureusement... accomplissant ses fonctions de
 « pasteur en l'amour de Notre-Seigneur, il établit la
 « bergerie de ses ouailles avec la plus grande solli-
 « citude. Ni les morsures des loups, ni la voracité....
 « éternels pâturages.... unies aux chœurs des vierges
 « avec la bienfaisante Marie, puissent vivre et jouir
 « avec elle du bonheur céleste dans l'éternité des
 « siècles. Le seigneur.... De plus le roi a concédé le
 « terrain du monastère ; en effet... (Fromond) a
 « commencé le premier à élever le monastère ; enfin
 « nommé pontife.... toujours.... plusieurs.... et d'au-
 « tres prairies (?) au nombre de sept † ainsi..... »

« Ces inscriptions n'étaient pas les seules. Les
 caractères X PET nous ont conservé le début
 d'une invocation à Notre-Seigneur gravée sur la table
 de l'autel en même temps que le texte principal ; les
 signatures des pèlerins ont fait disparaître cette lé-
 gende. On reconnaît qu'un grattage, plus profond à
 mesure qu'il arrive vers le centre, en a enlevé la sur-
 face et ruiné l'ornement en forme de croix qui occu-
 pait le milieu. Si maintenant on étudie les parties de
 cette table qui, en quelque sorte protégées par la
 moulure saillante du cadre, ont été moins vivement
 atteintes, on y trouvera, particulièrement vers les an-
 gles, des traces visibles d'anciens caractères ; au bas
Episqoppus pr.... écrit en minuscules au-dessous
 de XPE, et plus haut les lettres *Egudu* ?.... Les dé-
 bris de ces signatures sont vraisemblablement anté-
 rieurs à l'invasion normande. »

Nous avons essayé, sur notre pl. XLV, la restau-
 ration des pieds-droits ; leur hauteur est donnée par

celle ordinaire des autels, leur largeur déterminée
 par les deux lignes descendantes qu'on observe sur
 une des faces de la table et qui nous défendent la su-
 position des chapiteaux. L'absence de moulure dans
 toute la table nous a détourné de figurer aucune base
 aux piliers. Nous sommes ici dans le nord, en plein
 règne mérovingien et, par conséquent, fort loin des
 derniers rayons que l'art romain à son déclin ver-
 sait encore en Provence.

Il nous reste de l'époque que nous parcourons
 plusieurs autels qui conservent leurs colonnes de sup-
 port. Parmi ceux-ci l'autel de Saint-Féliù d'Amont
 est un des plus remarquables. M. Jean de Balanda,
 à l'obligeance de qui nous devons de si précieux ren-
 seignements sur ce monument, nous transmet l'étude
 que M. Louis de Bonnefoy en a faite.

« L'église de Saint-Féliù¹ d'Amont est dédiée à
 Notre-Dame de la Salvetat appelée aussi Notre-Dame-
 des-lettres (Nostra Senyora de las lletras) à cause de
 quelques noms propres gravés sur la table du maître-
 autel, entremêlés de monogrammes, croix et autres
 signes. On pressent une légende ; je la copie dans
*l'Histoire des sanctuaires de Notre-Dame en Catalo-
 gne* de Fra Narciso Camos : « Le Ciel opère une
 « grande merveille sur la table de l'autel de cette
 « vierge sainte. On y voit apparaître, pendant la nuit
 « de l'annonciation, des lettres gravées comme avec
 « la pointe d'une aiguille à peine visibles d'abord, se
 « formant peu à peu, et s'approfondissant jusqu'à
 « ce qu'elles soient parvenues à leur entier dévelop-
 « pement ; difficiles à lire néanmoins, car il y en a
 « d'hébraïques, de grecques et de latines, les unes
 « petites, les autres plus ou moins grandes. Dans le
 « nombre on distingue quelques noms comme *Salamo*,
 « *Berto* et *Albekik* et ça et là des croix entremêlées.
 « Entre autres singularités qui accompagnent ce pro-
 « dige on a observé que les lettres apparaissent au
 « nombre de trois, de cinq ou de sept, suivant les
 « années et que ce dernier nombre est toujours le
 « signe d'une récolte abondante. Ces lettres sont
 « répandues sur toute la surface de l'autel, et dans
 « certaines parties on reconnaît qu'elle ont été effa-
 « cées ; rien de plus naturel d'ailleurs, car s'il en était
 « autrement, la table serait pleine depuis longtemps,
 « tandis qu'au contraire il reste toujours une place
 « vide. La nuit de l'Annonciation, un grand concours

1. Saint Féliù est saint Félix en français.

« de peuple se presse et veille dans l'église louant « Dieu et sa sainte Mère ¹. »

« Telle est la légende qui avait cours, il y a plus de deux siècles. Camos n'invente pas ; pieux visiteur, il observe, il interroge, il prend des notes pour son « *Jardin de Marie* » et ce qui peut être aujourd'hui contrôlé dans cet ouvrage est d'une si scrupuleuse exactitude qu'on s'en rapporte pleinement à la bonne foi de ses récits. Quant aux noms propres gravés sur l'autel, on lit encore bien clairement : *Julia, Salamon, Albaricus*. Du *Berlo*, cité par Camos, on distingue les trois dernières lettres ; à part quelques syllabes isolées, tout le reste est confus et la lecture pourrait en être facilement contestée. Le chroniqueur ne se doutait pas que ces caractères mystérieux avaient été tracés de main d'homme par des pèlerins qui l'avaient précédé de plusieurs siècles au sanctuaire vénéré de Notre-Dame de la Salvetat. Suivant un usage qui remonte bien haut dans l'antiquité, ils avaient laissé le témoignage de leur pieuse visite, mais la tradition de cet usage s'était perdue. « On sait, dit M. Ed. Le Blant, qu'en visitant un lieu, un monument célèbre ou vénéré, les païens y laissaient souvent la trace écrite de leur passage. Ces actes d'adoration ou de visite, ces proscynèmes, comme ils se nomment eux-mêmes, se retrouvent particulièrement en Égypte, sur les pyramides, sur le colosse de Memnon et dans les syringes de Thèbes. Aux premiers siècles de l'Église, les pèlerins chrétiens, continuant l'usage antique, ont gravé sur des monuments sacrés leurs noms et parfois aussi quelques lignes empreintes d'un pieux respect ². »

J'ai montré au savant épigraphiste dont nous venons de transcrire quelques lignes l'estampage des deux principales inscriptions auxquelles il n'hésite pas à attribuer une grande antiquité ; l'usure en a fait disparaître un grand nombre, la table est de 0^m 80 en certains endroits et n'a pas moitié dans d'autres. Le dessous paraît n'avoir jamais été poli, et le dessus usé par le frottement semble indiquer que cette pierre fut comprise dans un dallage. Elle est soutenue en arrière par un massif de maçonnerie ; au milieu, par un bloc rectangulaire, et en avant par deux grosses colonnes, sans bases ni chapiteaux qui présentent une

forte diminution à leur diamètre supérieur. Le bloc central porte au milieu une excavation de 0^m 12 à 0^m 5 de profondeur aujourd'hui cachée par la dalle, mais que M. de Balanda nous dit avoir vue et qui prouve péremptoirement la destination sacrée du monument. (Pl. LV.)

L'église Saint-Féliu ne paraît pas remonter au delà du XI^e siècle, mais cette pierre lui est certainement antérieure, et reçoit une authentique très-sûre du style des signatures. Il est possible que les supports soient romans.

A propos de graffites, nous devons rapporter ici la découverte que M. Revoil a faite à Jonquières (Gard) d'une table qui provenait de l'ancienne chapelle de Saint-Vincent-de-Cannois. On lit sur cette petite table les noms suivants gravés à la pointe : + *Martinus pbr.* — *Elenpurcus...* *Boldus Ioannes. pr* ¹.

Lorsqu'on débarque dans l'île Saint-Honorat, en venant de Cannes, on rencontre à droite, à très-petite distance du rivage, une chapelle dite du Sauveur qu'on croit un ancien baptistère. Cet édifice est formé de huit absides et celle vis-à-vis de la porte contient l'autel que nous avons gravé. (Pl. LVI.) Cet autel est formé d'une large dalle qui n'a pas moins de 0^m 30 d'épaisseur et qui surmonte un pilier orné haut et bas d'un talon ². — Quoique nous n'ayons aucune donnée précise sur son âge, ses moulures presque antiques et le plan de l'édifice auquel il appartient nous le font attribuer au VII^e siècle. « L'absence de tout ornement caractéristique, dit M. Mérimée, rend très-problématique la date de ce bâtiment ; pourtant la simplicité, la rudesse de la construction et le rapport qu'elle présente avec celle des bâtiments de l'ancienne abbaye donne lieu de croire qu'il a été élevé à la même époque, peut-être même est-il plus ancien. »

Il existait dans l'église de la Trinité, à l'autre extrémité de l'île, un autel du même genre et de la même époque. M. Vasserot l'a figuré dans la restauration de cette chapelle qu'il m'a communiquée. M. Revoil l'a gravé dans son bel ouvrage. — Sous l'autel était réservé un petit caveau pour les reliques, fermé par une dalle sur laquelle reposait son pied.

1. CAMOS, *Jardin de Marie*.

2. LE BLANT, *Insc.*, I, p. 185.

LOUIS DE BONNEFOY, *Épigr. roussillonnaise*. (Extrait du 12^e Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.)

1. REVOIL, III, p. 21.

2. REVOIL, I, p. 7. — III, pl. XLVII.

ROHAULT DE FLEURY, *Bull. de Cannes*, 1868, Visite à l'île de S.-Honorat.

L'église Sainte-Marthe de Tarascon possède un autel dans lequel, malgré l'état fruste auquel il est réduit, on découvre des ornements et un style fort anciens. Il est taillé dans un seul bloc de pierre calcaire. La table et le socle sont réunies par cinq colonnes indépendantes l'une de l'autre; celles d'angles, octogonales, portent des croix sur leurs chapiteaux. La colonne centrale, si l'on en juge par le renflement du haut et du bas, paraît avoir été garnie d'une base et d'un chapiteau. Une croix dans un cercle décore le champ de la table et d'autres croix sont creusées sous les colonnes octogonales. Sur la plateforme de la table on observe un sépulcre pour les reliques, trou carré de 0^m 21 x 0^m 17 et de 0^m 08 de profondeur. Une feuillure indique encore l'épaisseur du couvercle qui le fermait ¹.

On ne peut, comme on a cherché à le faire, se prévaloir de l'histoire de l'église, pour établir l'âge ² de ce monument qui lui est étranger. M. l'abbé Boudon, aujourd'hui curé doyen, le trouva dans la paroisse voisine de Lansac, renversé en dehors de l'église; il le fit transporter dans la crypte de Sainte-Marthe où le frère Alfred l'a dessiné pour nous avec une obligeance qui n'est égalée que par son talent.

L'église de Lansac elle-même est moderne et ne peut nous offrir aucune donnée chronologique sur cette pierre que nous sommes obligé de juger intrinsèquement. — Plusieurs raisons militent en faveur de son ancienneté; sa forme étroite et élancée, le peu de largeur de sa face supérieure et surtout la nature des croix qui nous rappellent celle du Ham, du pupitre de Sainte-Radégonde et de plusieurs édifices du VII^e siècle. Nous pensons donc nous trouver ici en présence d'un monument mérovingien ³. (Pl. LIV.)

Un autel pédiculé est mentionné dans la Vie de saint Wilfrid, 634-709 : « Strato autem in parte orientali ex quadris lapidibus pavimento, altare subnixu columnis loco congruo collocavit ⁴. »

Les réfugiés dans les basiliques avaient coutume de

1. Le trou des reliques est nommé par le Pontifical confession ou sépulcre : « Confessionem, id est sepulchrum altaris » In quo reliquiae sunt reponendae. » La cassette qui contient les reliques est nommée vasculum. Le Pontifical appelle tablette la pierre qui clôt le sépulcre, « camentarii cum camento benedictio firmant ipsam tabulam, seu lapidem super sepulchrum ». (Note de Mgr Barbier de Montault.)

2. MERIMÉ, *Notes de voyages*, p. 353.

3. REVOIL, *Arch.*, III, p. 20, pl. XLVII.

4. EADMERUS, in *Vita S. Wilfridi*, c. xvi.

les embrasser : « Quo viso, sanctus papa columnas altaris complexus est ¹. »

— « In basilicam Sanctae Euphemiae confugit, tenuitque columnam altaris ². »

Lors même que l'église se construisait en bois, Bède nous apprend que les Saxons faisaient l'autel en pierre, comme le prouve un incendie qui dévora toute la basilique en ne respectant que la table sacrée : « Evasit autem ignem altare, quia lapideum erat, et servatur adhuc in monasterio reverendissimi abbatis » et presbyteri Thrythwulfi, quod in silva Elmete est. »

Dans le cloître d'Aix nous examinerons, en parlant du XI^e siècle, un autel qui contient certainement des fragments mérovingiens.

L'autel était considéré par les Saxons comme le siège du sacrifice; à propos de la consécration de Ripon par saint Wilfrid, Eddi prête une importance spéciale au maître-autel : « Altare cum basibus suis Domino dedicantes purpurâque auro textâ induentes. »

La table devait être en pierre : « Altaria nisi lapidea christatis unguine non consecrantur ³. » Mais les supports, selon Eddi ⁴, pouvaient être en bois.

Nous avons vu à l'autel de Bagnols une colombe sur une croix ansée; nous croyons pouvoir en rapprocher chronologiquement un marbre qui porte cette caractéristique dans l'église Saint-Jean de Besançon. C'est un disque de 1^m 07 de diamètre, scellé au fond du chœur, au milieu des stalles des chanoines, au-dessus du fauteuil doré qui occupe le centre de l'hémicycle. Il porte au centre un chrisme que traverse une croix surmontée d'une colombe, dans le cercle du disque A et Ω et au pied de la croix un agneau debout, la tête tournée vers le spectateur. Huit lobes régulièrement distribués, sur un niveau un peu supérieur, sertis d'un trait circulaire, encadrent la partie centrale. Dans leurs tympanes ont été gravées des inscriptions :

HOC SIGNVM PRAESTAT POPVPIS (sic) CAELESTIA REGNA

Ce marbre est très-lisse et témoigne d'un long frottement qui en a rendu frustes les parties en relief. — Nous devons à l'obligeance de M. le baron de Prinsac le dessin que nous publions. (Pl. LI.)

On a peu de données historiques sur ce monument,

1. *Epist. clericorum Italiae*, t. I, concil. gall., p. 296.

2. AIMON, l. II, *Hist. franc.*, cap. XXXI (X^e siècle).

3. *Exhortationes Eberhti apud Thove*, p. 104.

4. *Vie de saint Wilfrid*, t. 709.

on sait seulement que Léon IX¹ le consacra avec le maître-autel de S.-Étienne, lorsqu'il vint à Besançon en 1048, et, ajoute la tradition, il l'aurait rapporté de Rome comme une antiquité chrétienne. En 1148, Eugène III fit une nouvelle consécration et déposa des reliques sous ce marbre. Au moment de la conquête (1674) il fut descendu à Saint-Jean. En 1711 Mgr de Grammont le plaça sur l'autel qu'il allait consacrer. Chaque année, le Jeudi-Saint, après le lavement des autels, on y versait seize pintes de vin rouge qu'on bénissait; les chanoines en buvaient quelques gouttes et le reste était distribué aux fidèles. En 1792, il fut enlevé et scellé dans la tribune à l'endroit où nous le voyons aujourd'hui².

L'étude de ce monument a soulevé deux objections, on s'est demandé si c'était un autel à l'origine, et ensuite s'il était véritablement antique.

Contre l'affectation à un autel on a fait valoir la présence des bas-reliefs, obstacle pour le ministère. L'expérience de plusieurs siècles qui en ont usé les saillies, par l'emploi qui en a été fait, prouve le peu de fondement de l'argument; je citerai d'ailleurs,

1. Un manuscrit de l'église de Besançon porte que ce fut en 1050 : « Anno I. Papæ Leonis IX consecratum Bisuntii altare Beati Stephani, nono decimo, scilicet anno Hugonis primi. »

DUNOD, *Hist. de l'église de Besançon*, (2 vol. in-4^o, 1750, II, p. 93.)

2. Auguste CASTAN, *Notice sur l'église métropolitaine de Saint-Jean de Besançon*. (Manuscrit.)

Guide du visiteur de l'église métropolitaine de Besançon, par l'abbé Grinlevald. — 1868.

CHIFFLET, *Besançon*, 1618, gravure.

Chifflet rapporte l'inscription suivante qu'on lisait sur une antique table : « Anno ab incarnatione Domini millesimo quadragesimo octavo quinto nonas octobris consecratum est altare S. Stephani à Domino Leone VIII papa in honore Dominicæ Ascensionis et SS. Dei Genitricis semper virginis Mariæ et beati protomartyris » (le bras brisé par la lapidation) « Stephani et S. Iohannis evangelistæ, et beatorum martyrum Vincentii, Agapiti (cuius caput cum maiore osse brachii S. Stephani et duobus nodis de spinâ S. Vincentii ab ipso Papa infra idem altare est reconditum) coram episcopis et abbatibus a Casatis et populo qui infirmitas convenerat... statuit quoque ut septem de canonicis ipsius loci eligerentur qui cardinales vocarentur, qui dalmaticâ, mitrâ, sandaliis, chirothecis, ad altare illud ordinati, missas ibi facerent; quorum unus, loci illius decanus, anulò etiam ad missarium solemnità uteretur. Sine dalmaticâ autem nullus unquam ibi presumat sacrificare. »

Le Pape n'avait pas encore été élu par les électeurs romains, mais seulement par l'empereur; quand il en reçut l'observation il se hâta de déposer la pourpre et de se rendre à Rome en habit de pèlerin. La consécration fut cependant valable parce qu'elle dépend du caractère épiscopal. Quant aux indulgences, elles furent renouvelées en 1051. (CHIFFLET, *Besançon*, pl. II, 208. — (1618.)

Dessin de M. Paul Durand, *manusc.*

Id., de M. Pernot, exposé au congrès de Reims. *Bull. manum.*, 1881, p. 106. — Notre dissertation a été insérée en 1882 dans ce journal, p. 318.

comme exemple d'une table d'autel avec relief, celle des Saints-Apôtres à Rome qui était décorée d'une croix. La nappe, dans ces sortes d'autels, se suspendait peut-être autour à des pitons préparés dans ce but, et laissait le dessus de l'autel découvert. Un bas-relief d'ivoire appartenant à M. Basilewsky et que nous graverons à l'article des pyxides semble nous montrer clairement cette particularité. On prévoyait si bien la dispersion possible des parcelles consacrées sur le marbre que l'on faisait les surfaces creuses, et même, nous dit M. Viollet-le-Duc, qu'on y réservait un orifice par lequel on recueillait l'eau du lavage qui les emportait.

La forme circulaire du marbre n'est pas une difficulté non plus; de tout temps il y a eu dans les églises des autels ronds; M. de Rossi assure qu'il s'en trouvait déjà dans les catacombes, les trépieds qui supportaient l'ictus divin et les pains consacrés avaient des tables circulaires. Nous avons dit que les auteurs de ces peintures primitives confondaient dans leur pensée les autels qu'ils représentaient avec les tables de festin et que pour cela ils imitaient celles des triclinia antiques qui étaient rondes. D'après cette inspiration les premières images des repas eucharistiques peuvent nous fournir des représentations d'autels, et on se convaincra devant les plus anciens monuments que ces tables sacrées prirent souvent la forme circulaire; après les catacombes on pourra étudier l'ivoire de Brescia (v^e siècle), où on verra cinq convives couchés autour d'une table ronde qui est garnie d'une nappe et sur laquelle repose l'ictus¹; la table d'Emmaüs sur la chaire de Saint-Maximien à Ravenne (v^e); la pyxide de M. Basilewsky (v^e siècle), avec le calice au milieu et quatre pains autour, le repas d'Emmaüs sur les portes de Sainte-Sabine (viii^e siècle), la cène dans le sacramentaire d'Autun de l'époque carlovingienne. On se convaincra que cette tradition n'a jamais été interrompue en suivant le cours de l'iconographie chrétienne, en descendant aux miniatures du moine Jacques (xii^e), à la mosaïque de Saint-Ambroise de Milan (xiii^e), etc.

Rien ne fera mieux saisir l'ancienneté des autels circulaires qu'une légende de saint Martin, abbé de Vertou en 600, où nous verrons mentionné un monument de ce genre fort semblable à celui que nous étudions. « Il y avait un prince dont on a perdu le nom, et

1. GARRUCCI, vol. VI, pl. CCCCXLIV, une autre scène du même ivoire tout à fait semblable nous montre une poule au lieu du poisson. — *Id.*, pl. CCCCXLIV.

« dont la fille était possédée du démon; il habitait au
« delà des mers. Dans son désespoir il envoie cher-
« cher saint Martin, abbé de Vertou. Le saint homme
« arrive, fait le signe de la croix sur le front de la
« jeune fille, la rend guérie à son père, puis la con-
« sacre au Christ. Le père enivré de joie, fait porter
« à son bienfaiteur des monceaux d'or et d'argent,
« mais celui-ci sans daigner les regarder ordonne de
« les distribuer aux pauvres. Saint Martin, cependant,
« avait vu dans la cour du prince un disque en marbre
« d'une grande dimension et d'une étonnante beauté
« (in aula principis, *discum marmoreum miræ magni-
« tudinis*). Il demande qu'on le lui donne afin d'en
« faire un autel au Christ (qui ut consecraret Christo
« *aram* a principe postulavit). Le prince le fait trans-
« porter au bord de la mer pour le déposer sur un
« navire. Le saint en évite la peine aux serviteurs et
« confie le soin du transport à Dieu lui-même; il
« le marque du signe de la croix (*impressoque in disco
« crucis vexillo*) et le pousse sur les flots qui le re-
« çoivent comme une légère tige de pavot et le dépo-
« sent le jour même sur le rivage de Neustrie.

« Saint Martin ordonna qu'on le transportât à Sa-
« vigny et qu'on le plaçât sur l'autel de l'église où il
« est resté jusqu'à nos jours. Ceux qui prient devant
« cet autel obtiennent de nombreuses faveurs de Dieu
« par l'intercession du saint abbé ¹. »

En supposant même qu'on dépouille ce récit du
merveilleux qui l'accompagne, il n'en reste pas moins
acquis à l'histoire qu'un moine du XI^e siècle vit placé
sur un autel un grand disque de marbre que la tradi-
tion reportait à l'époque mérovingienne, qui était en-
touré de vénération comme l'autel de saint Martin,
et sur lequel avait jadis été dessiné le signe de la croix.
— On conviendra qu'il ressort de ces analogies avec
notre marbre de Besançon un témoignage important
pour son antiquité et pour l'usage des autels circu-
laires dès ce temps reculé.

Dans l'examen du disque de Besançon, après les
preuves de son affectation à la fonction d'autel nous
devons chercher celles de son antiquité qui résultent
du style lui-même plus encore que de la tradition ².

1. Saviniaco villa deportari imperat et subsecutus super
altare ejusdem loci ecclesie in honore Christi coapat ubi
usque hodie Christus Deus per Martini suffragia præbet pe-
nitibus multa beneficia. (*Miracula sancti Martini abbatis
Vertavensis*, par un moine anonyme du monastère.)
Act. ord. S. Bened., I.

2. Si on ne voulait pas accepter la tradition qui fait venir
ce marbre de Rome, son antiquité ne serait pas contredite
par l'âge de l'église Saint-Etienne à laquelle il appartenait et
qui était elle-même fort ancienne.

Nous en avons rapproché le bas-relief de la croix
ansée et surmontée d'une colombe que porte l'autel
de Bagnols. — Je sais qu'on trouve ce symbole à
l'époque carlovingienne, par exemple dans la bible de
Charles le Chauve, où nous voyons une colombe
posée au sommet d'une croix entre l'A et l'Ω et au-
dessus d'un globe, mais on sait que les sculpteurs de
cette première renaissance copiaient, à s'y méprendre,
les anciens types. Dira-t-on par exemple ici que les
ambons de Ravenne sont du IX^e siècle parce qu'ils
nous montrent des croix surmontant des globes?

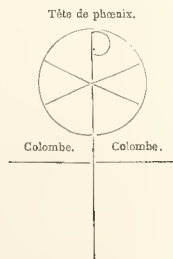
L'agneau devant la croix est un genre de décoration
chrétienne incontestablement antique, comme on peut
s'en convaincre par la lettre XXXII de saint Paulin où
il rapporte une légende qui accompagnait une peinture
de l'église de Fondi et qui devait en être la descrip-
tion : « Ideo super hac propter picturam gratia geni-
« natus est titulus. De pictura :

« Sanctorum labor et merces sibi rite coherent,
Ardua crux, pretiumque crucis sublime, corona.
Ipse Deus, nobis princeps crucis atque coronæ,
Inter floriferi cœlestis nemus paradisi,
Sub cruce sanguinea niveo stat Christus in agno,
Agnus ut innocua injusto datus hostia letho.
Alite quem placida sanctus perfundit hiantem
Spiritus, et rutila Genitor de nube coronat. »

(*Lett. XXXII*, Migne, p. 339.)

Il semble qu'on lise ici la description de notre marbre,
le Christ sous la forme d'un agneau debout au pied
de la croix, la couronne figurée par le cercle autour
de ces branches, prix de la croix, en face, au sommet,
la colombe, image de l'Esprit-Saint.

Les sculptures symboli-
ques qui, sur les sarcophages
de Latran et de Saint-Maxi-
min, représentent la Résur-
rection, nous offrent aussi
des analogies frappantes; on
y voit le chrisme indépen-
dant de la croix, la tête du
phœnix au sommet et deux
colombes reposant sur les
bras de la croix.



Mais voici un rapprochement qui me paraît tout à
fait décisif. Nous avons gravé (pl. CXX) le motif de
milieu d'un tombeau conservé à Ravenne dans le mo-

1. GARRUCCI, V., pl. CCCLVI.

nument de Galla Placidia et qui n'est certainement pas postérieur au VI^e siècle; on y trouve l'agneau, vu de profil, tournant la tête, debout au pied de la croix qui descend jusqu'à terre derrière lui. Enfin deux colombes posées sur les bras de la croix¹; c'est presque trait pour trait la reproduction de notre bas-relief de Besançon. — Il existe un autre tombeau à Ravenne qu'a publié le P. Garrucci et dont la ressemblance est plus textuelle encore, on y voit l'agneau devant la croix qui s'arrondit en P. La colombe n'est pas encore sur le sommet, elle s'y dirige en volant et en tenant dans le bec la couronne qu'elle y déposera²; ce dernier monument est de la même époque.

L'agneau dans cette circonstance convient d'autant mieux à une table eucharistique qu'il figure la chair du Sauveur³.

Je ne cache pas que l'inscription a été le sujet d'une objection sérieuse contre le classement que je donne à ce marbre; je n'ai rien pu faire de mieux que de la soumettre à notre grand archéologue chrétien, M. de Rossi. Or, il n'a pas hésité, malgré l'autorité de l'objection que je lui rapportais et la confiance qu'elle lui inspire ordinairement, à le considérer comme antique ainsi que les caractères qu'on y voit gravés.

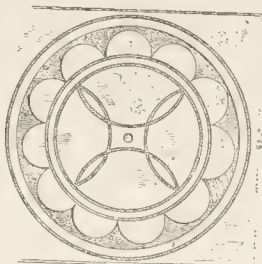
Les lobes creusés sur le disque ont été une seconde objection. Il est cependant facile de montrer dès l'antiquité l'usage de cet ornement; sur la colonne Antonine à Rome on remarque un soldat qui porte un bouclier circulaire lequel est orné d'un cercle au centre, environné de six lobes creusés et parfaitement accusés. M. Caristie,



Bouclier antique d'après un bas-relief de la colonne Antonine à Rome.

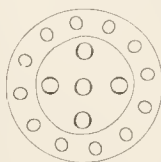
dans ses dessins de l'arc d'Orange, nous fait voir des boucliers bordés de lobes plus petits. Dans la collection de poteries gauloises de M. Charvet³ un vase est entouré d'une série de lobes. — Si nous voulons chercher nos exemples dans l'antiquité chrétienne la tâche ne sera pas plus difficile; je ne parlerai pas d'une grande quantité de verres dorés où les segments de cercles paraissent retournés, mais j'indiquerai sur un sarcophage de Bourges un disque dessiné par de simples traits et qui est entouré de quinze

lobes disposés comme à Besançon; ce sarcophage appartient à l'époque mérovingienne.



Tête d'un sarcophage mérovingien à Bourges.

Si on ne peut faire valoir la présence de ces lobes comme un signe contraire à l'ancienneté de notre monument, on doit se demander s'ils n'avaient pas sur une table sacrée d'autre but que celui de l'orner, et s'ils ne devaient pas y remplir une fonction liturgique, lorsque nous les retrouverons si souvent dans la suite. Du temps que les fidèles apportaient leurs offrandes et que la partie qu'on devait consacrer était posée sur l'autel il est certain qu'elle devait l'être d'une façon ordonnée. Les anciens monuments nous en apportent la preuve. Dans les fresques cimétiérales, sur les sarcophages où l'on a représenté la multiplication des pains, les corbeilles sont toujours symétriquement rangées. — Dans les images de la cène, du festin d'Emmaüs, il y a un ordre rigoureusement suivi. — Ne pourrait-on conclure de cette observation que les lobes étaient les places tracées des pains qui devaient être consacrés¹? Mabillon a publié à la fin de sa dissertation sur le pain azyme un manuscrit provenant de



la bibliothèque vaticane et de saint Ildephonse qui aurait eu, en 845, une révélation sur le rangement des pains d'autel. D'après ses prescriptions on devait offrir à Noël, aux première, seconde et troisième messes des pains distribués douze à la circonférence et cinq dans le milieu en forme de croix; la figure qu'il

1. GARRUCCI, V. pl. CCCXCIX, fig. 3.

2. *Id.*, V, p. 132.

3. HENRI DU CLEUZIOU, p. 259.

1. La règle qui faisait recouvrir tout l'autel par le corporal et que rapporte l'*Ordo* romain semble combattre cette hypothèse, mais elle n'était peut-être plus générale au VII^e siècle.

donne se rapporte assez bien avec notre autel de Besançon. (Pl. LI.)

Nous parlerons maintenant d'un autre autel lobé qu'on conserve à Vienne. Autant qu'on peut le juger dans l'état fruste et mutilé auquel il est réduit, il nous paraît mérovingien; il est demi-circulaire, monolithique et soutenu par trois colonnes octogones prises dans le même bloc. Ces colonnes d'une proportion lourde sont reliées à leur base par une plinthe de 0^m 10 de hauteur, sous laquelle on remarque des pieds ou plutôt des tenons destinés à fixer l'autel sur le sol. Les chapiteaux présentent des dessins d'une simplicité barbare, des volutes seulement épannelées, des feuilles de fougère, des rosaces tracées au compas, un T renversé. Sur le dessus une double table rentrante est entourée dans la partie circulaire de six lobes de 0^m 18 de diamètre. Un fragment assez notable que nous avons teinté sur le dessin fait aujourd'hui défaut; la colonne postérieure est aussi brisée. (Pl. LII.)

Nous n'avons que des données historiques fort incertaines sur ce marbre; l'abbé Bourassé¹ nous dit qu'il provient d'une église circulaire du XII^e siècle, mais sans indiquer la source de ce renseignement; M. de Caumont² l'a dessiné dans la maison de M. Johannot, et M. Leblanc, conservateur du musée de Vienne où il est aujourd'hui déposé, a eu l'obligeance de nous en donner le dessin que nous offrons dans nos planches. — Ce savant n'hésite pas à lui donner une origine mérovingienne.

On doit avouer qu'il est difficile devant un monument dont le style est aussi effacé par les mutilations de se prononcer sur son âge; cependant les rosaces hexagonales tracées avec le rayon du cercle où elles sont inscrites, les feuilles de fougère sont très-caractéristiques et communes dans les monuments du VI^e ou VII^e siècle³. On peut de plus chercher dans l'ensemble, mieux que dans ses détails, des éléments de classement chronologique.

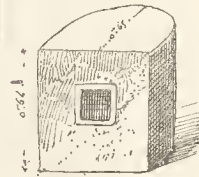
Je crois reconnaître une des formes les plus anciennes qu'on ait données aux tables sacrées dans celle de sigma qu'offrent presque toutes les premières images de la cène. Nous fondant sur l'idée qu'avaient certainement les peintres primitifs d'imiter les autels pour

représenter les tables du festin eucharistique, nous pouvons facilement de ces images remonter aux autels et en conclure qu'ils affectaient souvent une telle forme eux-mêmes. L'iconographie nous en fournit d'abondants exemples; nous citerons quatre tables en sigma dans les peintures du cimetière de S. Calixte¹, d'autres dans les bas-reliefs des IV^e et V^e siècles au musée Kircher², au Latran³, au Palais Corsetti⁴, dans l'ivoire du Dôme de Milan (V^e siècle), dans la chaire de Saint-Maximien et la mosaïque de Saint-Apollinaire, à Ravenne (VI^e siècle), dans le manuscrit de Cambridge, la bible de Rossano, etc., et plus tard sur les colonnes historiées du ciborium de Saint-Marc. — Nous attirons surtout l'attention sur l'ivoire de Milan et la miniature de Cambridge qui nous montrent le repas sacré s'accomplissant autour d'un meuble exactement semblable à celui



que nous étudions, et portant six pains, nombre égal à celui de nos lobes. Ces rapprochements nous paraissent bien déterminer l'usage

qu'avait le marbre de Vienne et l'époque où il fut taillé.



Musée de Clermont.

Le seul autel encore existant que je puisse citer ayant la forme semi-circulaire m'a été signalé au musée de Clermont par M. Noguier; c'est un bloc de 0^m 64 qui devait, à cause de son peu de hauteur, être monté sur

un socle, et qui possède encore le petit loculus des reliques dans sa partie droite.

Dans les différentes images que nous avons citées il est à remarquer que les convives sont toujours placés du côté de la partie circulaire de la table. Nous avons, à-propos du triclinium de Léon III au Latran, montré ailleurs⁵ que cet usage antique avait survécu pendant le moyen-âge dans le rituel pontifical et que les absides où le Pape et les cardinaux rappelaient à Pâques la cène eucharistique étaient garnies de lits et de tables de ce genre. Je crois que l'autel de Vienne avait aussi été façonné pour être placé dans une tribune dont

1. *Dict. d'archéol.*, I, p. 445.

2. *Cours d'antiquités nationales*, t. VI.

Bull. monum., VII, 615.

3. Voyez les sarcophages de plâtre trouvés à Paris.

1. GARRUCCI, II^e vol. pl. V, VII, VIII, IX.

3. *Id.*, IV, CCCCI, CCCCIV.

2. *Id.*, IV, CCCLXXI, CCCCI.

4. *Id.*, CCCLXXXIV.

5. *Le Latran au moyen-âge.*

il occupait le centre et dont la partie courbe suivait le contour de l'hémicycle. Le célébrant regardait les fidèles, il avait le dos tourné au fond de la tribune et les mains appuyées sur le bord circulaire de l'autel; le bas-relief du ciborium de Saint-Marc¹ (x^e siècle) représente assez fidèlement cette situation, un autel dans la forme de celui de Vienne et, derrière, le célébrant avec ses deux acolytes.

Nous sommes encore éloignés au VII^e siècle des magnificences carlovingiennes dont le livre pontifical nous donnera bientôt à Rome la description détaillée. Cependant, sous la direction de saint Éloi, l'orfèvrerie atteignait un degré élevé de luxe et d'art. Il est question dans la vie de saint Remacle, qui fonda le monastère de Stavelot, en 661, de plaques d'argent sur lesquelles il fit ciseler diverses images qu'on dora et dont on forma un parement pour l'autel de la Sainte-Vierge².

D. Pitra, dans la Vie de saint Léger († 678), donne une description du monastère où nous voyons que la richesse n'était pas toujours épargnée pour la décoration des autels : « L'église placée au nord s'étend de l'occident à l'orient; une croix en dessine les grandes lignes; le tau sacré porte les autels, les tombeaux, les prières, les sacrifices, et s'élève sur une tour qui annonce au loin la maison de Dieu. L'autel éclatant d'or, d'argent et de pierreries³ représente le cœur du Christ; il est à l'orient, vis-à-vis du point précis où le soleil se lève; un ciborium soutenu par quatre colonnes le couronne, quatre voiles cachent les mystères, des chanceliers l'environnent et trois degrés y conduisent; au-dessous est la crypte où repose un martyr, un saint fondateur : trois, sept ou douze autels sont placés dans l'abside et le long des parois de l'édifice⁴. »

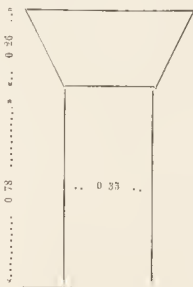
Le vieux Caire possède des monuments chrétiens d'une grande ancienneté. La forteresse romaine de Musr-el-Ateekah ne renferme pas moins de cinq églises coptes. On voit des autels construits en pierre, de forme carrée et présentant dans la partie inférieure une cavité sans doute destinée à contenir des reliques, sur le dessus un creux où les saintes espèces

sont déposées et que recouvre un panneau de bois avec peintures de saints et sujets de l'Écriture. Pendant la messe les autels sont couverts de nappes brodées de croix; ils portent ordinairement deux candélabres, un cierge, une boîte à encens, etc.¹.

VIII^e SIÈCLE.

Les matériaux antiques ne faisaient pas encore défaut au VIII^e siècle dans la construction des autels, mais on s'aperçoit déjà d'un appauvrissement sensible dans l'exploitation d'une carrière artificielle et si riche pendant les premiers siècles.

A la Madeleine de Bedouin il existe un cippe antique employé comme pied et, selon M. Levenq, mis en œuvre au VII^e siècle. Il sert aujourd'hui de piédestal à une croix qui s'élève devant la porte de la chapelle de Notre-Dame de Gronau, assez éloignée de l'église de Malaucènes; nous en donnons les mesures sur la figure ci-jointe².



On a trouvé aussi à une trentaine de mètres de là, en fouillant le sol de la petite crypte ou chapelle intérieure, l'ancienne table d'un autel qui doit y avoir été en usage autrefois. Cette table a 1^m 05 sur 0^m 07 d'épaisseur. Un champ de 0^m 04 et une moulure rentrante de 25^{mm} l'encadrent tout autour³.

1. GARRUCCI, VI, pl. CCCXCXVI.
2. Pontifical super reverendum altare beatissimæ Virginis. Mss. du IX^e siècle, *Miracula S. Remacii episc. Traject.* p. 502.
3. *Vita S. Boniti*, n^o 17, sac. 111, in *Bened.*, p. 1.
4. D. PITRA, *Introd.*, LXXVII.

1. *Archzol. journ.*, XXIX, p. 120.
2. Nous devons ces renseignements à M. l'abbé Rigot, curé de Malaucènes.
3. *Bull. monum.* 1868, p. 527.
Lettre partic. de M. l'abbé Pougnat.

Il y a une dizaine d'années on découvrit dans l'église de Saint-Gilles le tombeau du saint patron, et au-dessus un cippe qui sans doute servait d'autel. Ce petit pilier porte au sommet et à la base des moulures qui se retournent sur trois faces, mais qu'on a cachées aujourd'hui par une marche et par une nouvelle table d'autel. Le style de ces moulures, encore presque romaines, semble correspondre exactement au commencement du VIII^e siècle qui fut l'époque de la mort du saint. Nous en avons gravé (pl. LV) le dessin que nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Everlange, auteur d'une notice sur *l'Église et le Pèlerinage*.

Ce cippe peut être justement rapproché de celui que Peiresc mentionne dans ses *Inscriptions* à Saint-Thomas de la Daurade et qui contenait des reliques de saint Trophime (mort en 250).

Il existe à Saint-Pierre de Cordoue un tronçon de pierre qui semble avoir appartenu à un ancien pilier. La teneur de l'inscription, qu'on y lit encore en partie, autorise à supposer qu'elle servit de base à un autel, quoique la pierre n'ait plus que 0^m 50 de hauteur. Elle fut découverte le 21 novembre 1575.

Mgr Gonzalès, évêque de Cordoue, a bien voulu nous en fournir la transcription exacte :

SCORVM.....
 MARTRV...
 XPI IHV
 AVSTHA
 HVARI ET
 MART....
 ZOY.....
 AOS.....
 ... RITA
 R.....

On peut lire ainsi : *Sanclorum martyrum Christi Jhesu... sancti Januarii et Martialis... Zoyle...*

Cette pierre n'est pas du VI^e siècle, comme le suppose de Hübner¹ ; elle peut être postérieure, parce qu'elle fut travaillée par les Mozarabes pour couvrir l'entrée d'un sépulcre où ils cachaient les reliques des martyrs de Cordoue, dans la dernière époque de la domination arabe.

1. *Insc. chrét.*, n^o 126.

Dans le monastère de Sainte-Marie de Obona, à douze lieues ouest d'Oviédo, à trois de Cangas, on lit cette inscription sur un autel de marbre :

HIC SUNT RELIQUIE S. MARIE DE LACTE EIUS
 DE S. PAULO, DE S. VINCENT, ET ALIE ET
 SUNT XVIII RELIQUIE IN HONORE
 S. MARIE — SUARIUS ME FECIT¹.

Nous nous réservons de décrire la chapelle des martyrs de Nole à propos de la basilique, nous nous bornons ici à parler de ses autels. Ils sont au nombre de trois; celui du fond a été moderné, mais ceux des côtés n'ont encore souffert aucune restauration; ils sont très-simples, comme on le verra sur notre planche, garnis d'un *loculus* pour les reliques et placés devant une niche peinte; ils forment un des plus anciens exemples d'autels maçonnés; une dalle funéraire antique, mais chrétienne, recouvre l'un d'eux. (Pl. LVIII.)

Nous avons rapporté au bas de notre planche l'inscription qu'on lit sur les petits pilastres d'entrée et qui nous donne la date d'érection de la chapelle : *Leo tertius — Episcopus fecit*. Les colonnes antiques qui sont contiguës et à demi-enterrées et qui n'ont plus de rôle dans l'édifice prouvent que le remaniement qu'y apporta le saint évêque fut complet. Il est de plus évident que l'autel n'est pas antique, puisqu'on s'est servi pour le recouvrir d'une dalle qui porte une inscription des premiers siècles : *Requiescat...* Léon III fut le vingt-troisième évêque de Nole; nous ne possédons pas la date précise de son épiscopat, mais nous savons que son prédécesseur Aurelianus florissait en 679, ce qui le reporte lui-même à la fin du VII^e ou au plus tard au début du VIII^e siècle.

Cet oratoire nous présente pour la première fois un exemple encore visible de la pluralité des autels. En abordant le VIII^e siècle, nous touchons en effet à une époque où ils se multiplièrent excessivement et offrirent, par leur trop grand nombre, un abus qu'on fut obligé de réprimer. Cette circonstance a une importance particulière dans l'histoire des autels, et mérite d'être signalée; on ne trouvera donc pas, j'espère, inopportun que nous entrions, à l'occasion

1. DE HÜBNER, *id.*, n^o 263.

de la chapelle des martyrs, dans quelques détails qui ne seront une digression ni pour le sujet, ni pour le temps que nous étudions.

A l'origine, les chrétiens, jaloux du dogme de l'unité divine qu'ils étaient fiers d'opposer au polythéisme, n'élevaient qu'un autel dans leurs églises, pour eux l'autel était l'image de Dieu, c'était le Christ symbolisé. Saint Ignace, dès le premier siècle, disait : « Un seul pain rompu pour tous, un seul calice distribué à tous, un seul autel dans toute l'église... » et ailleurs : « Un seul autel, un seul évêque ¹. »

La disposition des anciennes basiliques confirme ce fait, et dans les églises trichorales on sait que les absides latérales n'étaient pas employées comme sanctuaires, usage qui a persisté chez les Grecs. Eusèbe, dans sa description de l'église de Tyr, ne mentionne qu'un autel ². Saint Augustin parle de l'existence de deux autels, comme d'un signe du schisme des donatistes ³. Cependant, déjà du temps de saint Basile, il y avait plusieurs autels dans l'église de Néocésarée. Saint Ambroise, à propos de la persécution de Milan, parle d'autels au pluriel ; je n'invoque ce souvenir qu'avec réserve, parce qu'il est possible que le mot « altaria » ait été pris par lui au figuré, ou soit synonyme de sanctuaire ⁴ ; de même, la libéralité de Constantin, qui donna sept autels d'argent à la basilique du Sauveur, ne prouve peut-être pas la pluralité des autels, mais seulement celle de vêtements (antependia) que l'on changeait selon les fêtes ⁵.

Saint Athanase parle des innombrables autels qui s'élevaient en Égypte, mais ne désigne pas de nombre spécial pour chaque sanctuaire.

Ce n'est guère qu'au v^e siècle que nous pouvons offrir sur les monuments des preuves plausibles. Les oratoires que saint Hilaire éleva autour du baptistère de Constantin possédaient chacun trois autels, comme la disposition du plan le rend fort probable ; celui de Sainte-Croix avait non-seulement le maître-autel et les deux latéraux, mais il en avait encore

dans les chapelles d'angle ; le nombre trois eut sans doute pour but, à cette époque, d'honorer spécialement la Trinité et de protester contre les erreurs d'Arius.

Bingham assure qu'à Rome, dans l'église des Saints-Apôtres, il existait plusieurs autels tournés vers l'orient et même distribués dans différentes parties de l'édifice.

A la fin du vi^e siècle nous trouvons en Gaule des souvenirs incontestables de la pluralité des autels.

Grégoire de Tours mentionne trois autels dans l'église de Braisne, près de Soissons, et un double autel sous le vocable de saint Pierre à Bordeaux ¹. Il dit encore qu'il y avait dans chaque église un autel principal et plusieurs petits distribués dans les oratoires et les cryptes ².

Grégoire le Grand ³ rapporte que Palladius, évêque de Saintes, avait placé dans une église treize autels, dont quatre n'avaient pu être consacrés, faute de reliques. Ce fait prouve qu'alors la pluralité des autels était d'un usage général dans l'église et approuvé à Rome.

Les décrets des conciles défendant de dire plus de deux messes par jour devant le même autel durent en accroître forcément le nombre. Celui du concile d'Auxerre, en 578, est ainsi conçu : « Non licet super uno altario in una die duas missas dicere ; nec in altario ubi episcopus missas dixerit ut presbyter in illa die missas dicat. »

Cette prescription est renouvelée par le concile de Cantorbéry (685) : « xxxii. — In uno altari duas facere missas conceditur, et ille qui prius manducare probatur, ad osculum pacis non permittitur ⁴. »

Les statuts de saint Boniface de Mayence († 755) répétaient textuellement le concile d'Auxerre : « xxxiii. — Non licet in illo altario ubi episcopus missas dixerit ut presbyter postea illa die missam dicat. »

Cet usage liturgique se perpétua très-tard dans certains monastères : « Nous remarquâmes encore dans Clervaux, nous dit D. Martène, une pratique singulière. Tous les religieux prêtres ont leur autel assigné pour dire la sainte messe, et aucun ne la célèbre sur l'autel d'un autre ; c'est un reste de l'an-

1. Εἰς θουσιωντιπριον, ἕως εἰς ἐπισκοπον. (Ep. ad Philadelph.)

2. Hist. ecclési., X, IV, 45.

3. « Si cum donatistis in unitate sumus, quid in civitate faciunt duo altaria? » Peut-être altaria est-il pris dans le sens de basilique, mais cette identification prouverait dans le sens de l'unité.

4. Milites irruentes in altaria oculis significare pacis signum. (Ad Marcellinam ep. xxxi 11.)

5. Altaria septem ex argento battuli pens. sing. libras 200. (Lib. pont., in vita Silvestri, p. 38.)

1. In basilica S. Petri altare duplex.

2. Mirac., I, 33.

3. Epist. v, 50. — Illic tredecim altaria collocasse ex quibus quatuor necdum dedicata comperimus remansisse.

4. LABBE, VI, 1876.

cienne discipline qui ne permettait pas de dire en un même jour deux messes sur un même autel ¹.

A Dougga en Tunisie, M. Guérin a retrouvé la cella d'un temple grossièrement transformé en église et dans lequel avaient été disposées trois nefs à trois autels, les deux latéraux dans des absides rectangulaires, celui du milieu dans un hémicycle.

Au commencement du VII^e siècle, la bienheureuse Rusticule (632), abbesse du monastère bénédictin d'Arles, construit deux églises et y élève sept autels, dont l'un en honneur de la sainte croix : « Sanctis sacerdotibus Christi septem altaria collocavit ; primum in honore crucis Christi, deinde S. Archangelorum, Gabrielis atque Raphaelis, addens post aliquot annos S. Thomæ apostoli, S. Mauricii, et S. Poncii ². »

S. Babolein, abbé de Saint-Maur des Fossés, près Paris, pendant la dédicace de son église (670), consacra deux autels, l'un en l'honneur de la Sainte-Vierge, l'autre en l'honneur de saint Pierre : « Ecclesiam dedicans consecravit in ea duo altaria, unum in honore B. Virginis Mariæ, alterum vero in B. Petri apostolorum nomine ³. »

Arulphe, évêque gaulois du VII^e siècle, rapporte en visitant les lieux saints avoir vu au Saint-Sépulchre cinq autels. Cependant Adamnanus, abbé de Iona (Écosse), n'en mentionne que trois ; il en signale quatre dans l'église de Sainte-Marie de la vallée de Josaphat ⁴. Bède, dans la description du Saint-Sépulchre, parle des trois autels qu'on y voyait de son temps et qui étaient tournés vers le midi, le nord et le couchant : « Inter parietes singulos latum habens spatium vie, qua tria altaria in tribus locis parietis medii continet, hoc est australi, aquilonali et occidentali ⁵. »

Bède raconte aussi que l'évêque Acca recueillit pour son église plusieurs reliques d'apôtres et martyrs et éleva des autels pour les faire vénérer ⁶.

Saint Adhlem (725) composa un poème sur une basilique élevée au VII^e siècle par Bugge, fille d'un roi

d'Angleterre ; il dit qu'on y voyait treize autels dont le principal dans l'abside était consacré à la Sainte-Vierge :

Quo regnante novum præcella mole sacellum
Bugge construxit supplex vernacula Christi,
Quæ fulgent aræ bis suo nomine sacræ
Insuper absidam consecrat virginis aræ.

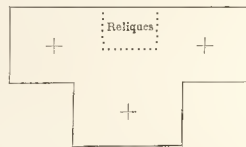
Le mot *fulgent* semble indiquer que ces autels étaient en métal et brillants de pierreries.

La chronique du Mont-Cassin raconte qu'Archise (755) ¹, duc de Bénévent, éleva plusieurs autels dans son église de Sainte-Sophie : « Tam martyrum, quam confessorum num. xxxi sancta corpora ibidem attulisse, et per diversa altaria reverenter collocasse. » Un poème d'Alcuin nous signale trente autels dans la cathédrale d'York :

Quæ triginta tenet variis ornatibus aras ².

Dans l'église supérieure de Ripon, il y avait plusieurs petites chapelles, chacune dotée d'un autel ³.

Dans le monastère saxon d'Abingdon les douze moines avaient chacun leur chapelle et la messe n'était célébrée au maître-autel que les jours de fête ⁴.



Nous trouvons dans les textes de ce temps l'explication du symbolisme qui présidait alors à la construction des autels. Nous lisons, par exemple, dans la Vie de saint Benoît d'Aniane, écrite par son disciple Ardon, que ce saint abbé construisit une église en 772, qu'il y disposa un grand autel formé de trois autels ; nous remarquerons qu'il appelle l'ensemble *altare* et les divisions *aræ*. Dans sa pensée, l'autel désignait l'unité divine, et ses trois parties les personnes de la Sainte-Trinité. Au dehors l'autel paraissait massif, mais il était creux à l'intérieur et possédait un

1. *Voyage de deux Bénédictins*, I, 186.
2. *Vita S. Rusticulæ abb. Arelatensis*, act. S. ord. Bened., II, 141, par Florentius, prêtre presque contemporain.
3. *Ann. Bened.*, II, 597.
4. ADAMNANUS abbas Hiensis in lib. I *De locis sanctis*, cap. 11 et XIII.
5. BÈDE, *Hist. eccl. angl.*, lib. V, c. XVII, t. III, 181.
6. *Id.*, V, 20.

1. CANCELLETTI, *De Secretariis*, II, 753.
2. *De pont. eccl. Ebor.*, I, 1513. — BRIDGETT, *Hist. of holy eueb.*, I, 158.
3. *Description de l'église construite par S. Acca en 710.* — Bolland., t. LVI, p. 969. — ROCK, I, 231.
4. BRIDGETT, *id.*, I, 158.

loculus pour les reliques. Ce sépulcre était garni d'une petite porte qui restait fermée les jours ordinaires. Les trois autels étaient dédiés à saint Michel, aux saints Pierre et Paul, à saint Étienne ¹.

Dans l'église de la Mère de Dieu, fondée antérieurement, le même abbé avait érigé deux autels en l'honneur de saint Benoît et de saint Martin. Plus loin, dans le même écrit, il est question de sept autels.

La chapelle de Saint-Laurent au Latran possédait trois autels.

Il est question à Ravenne d'une basilique qui s'éroula vers 801 et qui possédait le nombre presque incroyable de 300 autels: « In anno Dom. DCCCI Johannes V archiepiscopus Ravennæ XLV.... ejus tempore cecidit Ecclesia Petriana ædificata in civitate Cæsarea prope Classem.... cui nulla similis fuit in longitudine, latitudine, et altitudine in qua ccc altaria fuisse dicuntur.... ². »

Angilbert, le célèbre abbé de Saint-Riquier (814), nous donne de curieux détails sur le nombre et la consécration des autels qu'il avait érigés dans les églises de son monastère. Dans les trois églises, image de la Trinité, il y avait : dans *l'église du Sauveur* : l'autel du Sauveur—de saint Riquier—saint Pierre, saint Paul et saint Clément — saint Jean-Baptiste — saint Quentin — Sainte-Croix—Saint Denis — saint Maurice — saint Martin.

Dans *l'église de Saint-Benoît* : les autels de saint Jérôme — saint Grégoire — saint Benoît.

Dans *l'église de Sainte-Marie* : l'autel de la Sainte-Vierge — saint Paul — saint Thomas — saint Philippe — saint André—saint Jean, évangeliste—saint Barthélemy — saint Simon — saint Matthieu — saint Thaddée — saint Jacques, frère du Seigneur — saint Mathias — saint Gabriel (porte du midi) — saint Michel (porte de l'ouest) — saint Raphaël (porte du nord).

On peut voir dans les poèmes de Raban-Maur les inscriptions dédicatoires qu'il plaçait sur les autels

1. Quod, ut dico, luce clarius agnoscat, in altari. quod potissimum præ ceteris videtur, *três aras* censuit supponi, ut in his personalitas Trinitatis typicè videatur significari. Et mira dispositio, ut in tribus aris individua Trinitas, et in uno altari essentialiter firma demonstretur Deitas. Altare vero illud forinsecus est solidum, ab intus autem cavum, illud videlicet præfigurans, quod Moyses condidit in eremo, retrorsum habens ostiolum, quo privatis diebus incluse tenebantur capse cum diversis reliquiis Patrum. (*Vita S. Benedicti, abb. antanensis*, par son disciple, *Ann. bened.*, v, 200.)

2. MURATORI, *Spicil. Raven. historiar.*, I, 11, 578.

dont le nombre était fort multiplié; par exemple dans le monastère de Clinga, près de Spire, il y avait un autel dédié au Sauveur, un second aux apôtres, un troisième à la Sainte-Vierge, un quatrième à saint Jean-Baptiste, un cinquième à saint Brice et à d'autres saints ¹.

Nous lisons dans le *Spicilège* d'Achéry le récit d'une intéressante consécration d'autels carlovingiens : « Consecratur ergo die eodem à beato Forannano « locua et ecclesia et in eadem ab eo sanctificatur *tria* « *altaria*, altare majus dedicatur in honore S. Trinitatis, beatæ Mariæ et duodecim apostolorum; et in « dexterâ hævæque ecclesiæ duo : unum in honore beati « Joannis Evangelistæ et aliud in veneratione S. Mar- « tini atque S. Benedicti dedicatur. Altare vero quartum in domo comitis, videlicet turri ejusdem ecclesiæ ². »

A Naples, dans l'église Saint-Jean-et-Saint-Paul, le maître-autel était accompagné de deux autels, l'un à droite, l'autre à gauche; leur orientation qui faisait regarder l'assemblée par le célébrant, nous autorise à les croire fort anciens ou du moins carlovingiens ³.

Saint Aldric, nommé évêque en 832, consacra la partie orientale de la cathédrale du Mans et y renferma dix autels : 1^o le maître-autel placé au milieu du chœur et couvert d'un baldaquin, 2^o cinq autels dans un déambulatoire qui faisait le tour du chœur, 3^o deux autres placés à droite et à gauche hors du chœur et sans doute dans les absides latérales, 4^o enfin deux autels situés dans la crypte. L'année suivante il consacra la partie occidentale de l'église et y plaça quatre autels, deux au milieu et deux dans les basses nefs ⁴.

Alphonse le Chaste, au commencement du XI^e siècle, construisit douze autels à Oviédo en l'honneur du collège apostolique.

A Saint-Gall, on comptait jusqu'à soixante-dix autels; le plan nous en montre, en effet, l'indication d'un grand nombre.

Cette multiplicité était devenue telle sous Charlemagne, que ce prince, dans ses capitulaires, fut obligé d'imposer une règle ⁵ à l'égard des autels; en 804, il défend « ut non superabundent in ecclesiâ ».

1. MIGNE, *Patrologie*, CXII^e vol., *Poemata de diversis*.

2. *Chronicon Valciodorense*. — D'ACHÉRY, 11, 717.

3. STEFANO, *Descrizione dei luoghi sacri della città di Napoli con li fondatori di essi, reliquie, etc.* — In-4^o Napoli, 1560.

4. Recherches sur la cathédrale du Mans. (*Bull. monum.*, 1873, 497.)

5. MIGNE, *Patrol.*, XCVII, 283.

Fortunat, patriarche de Grado, combat aussi cet excès.

Du grand nombre d'autels sont venus les noms divers qu'on leur a donnés pour les distinguer. On a inventé les titres d'autel *authentici, capitanei, cardinalis, dominicalis, conventualis, majoris, principis, magistri* ¹.

Au 11^e siècle, la règle de Grimlaic pour les reclus leur permettait d'avoir un autel dans leur cellule et d'y célébrer une messe solitaire ²; mais c'était un grand privilège.

Nous dépassons avec l'époque carlovingienne celle de la construction de l'oratoire des martyrs à Nole, mais près de celui-ci nous pouvons en citer un autre dédié à San-Calione et que je crois contemporain; il a trois autels aussi élevés en l'honneur de la sainte Trinité; les deux latéraux sont si petits qu'ils n'ont pas dû servir au saint sacrifice; leur présence rappelle du moins l'usage liturgique.

Des citations qu'on vient de lire et qu'il serait superflu de prolonger, nous pouvons conclure que les autels, après avoir symbolisé le monothéisme par leur unité, ont, en se multipliant, présenté l'image de la sainte Trinité, le souvenir du collège apostolique, des disciples, etc., jusqu'au moment où les fidèles oublièrent ces règles symboliques pour satisfaire leur piété envers un grand nombre de saints.

Reprenons notre nomenclature des autels du VIII^e siècle, dont il nous reste aujourd'hui un trop petit nombre.

A Saint-Seurin de Bordeaux on voyait un autel en pierre, très-simple, qui pouvait avoir appartenu à l'église primitive et qui était dédié à saint Étienne. Au fond de l'aile droite, devant un tombeau de pierre brute, s'élève un autel composé d'un massif et d'une table moulurée; il peut nous donner une idée exacte de l'ancien autel de la nef ³.

A Vence, l'église est dédiée à saint Lambert

1. CANCELLIERI, *De secretariis*, II, 755.

2. PAVY, *Les récluseries*, p. 82.

3. *Bull. monum.*, VIII, 258.

M. l'abbé Civot (*Description de l'église de Saint-Seurin*, p. 203) parle d'un pan de mur gallo-romain derrière l'abside, qui donnerait une grande antiquité à ces constructions. Il paraît croire que ce sanctuaire remonte à la fin du VII^e ou au commencement du VIII^e siècle.

(† 708), on lit sur le devant d'un autel ces vers écrits en caractères antiques :

Discat qui nescis, quod episcopus hic requiescit
 Nomine Lambertus, multa bonitate refertus,
 Quique quaterdenis huic sedi præfuit annis :
 Non hunc erexit res blanda nec aspera flexit.
 Parcat peccatis illius fons pietatis,
 Et luceat ei pax perpetuae requiei ¹.

A Fitain, près de Laon, nous pouvons signaler un autel très-ancien dans le fond de l'église ².

L'autel de la cathédrale de Mayence, dédié à saint Martin, est pour la première fois mentionné au temps de saint Boniface vers 750 ³. Malheureusement il n'existe plus, et nous ne rapportons qu'un souvenir historique.

A l'époque que nous explorons l'art tombait dans une barbarie de plus en plus profonde; l'autel que possède encore l'église Saint-Martin de Cividale nous en offre un témoignage trop certain; il était isolé, comme le prouvent les sculptures distribuées sur ses quatre faces.

Sur la face antérieure, Jésus-Christ, dans une auréole formée de feuillages, est enlevé au ciel par quatre anges, et assisté, dans l'auréole même, par deux autres anges. Les ailes de ces derniers sont couvertes d'yeux, ce qui, dans l'art du moyen-âge, indique ordinairement les chérubins. C'est le souvenir du psaume LXXIX, §. 2 : *Qui sedes super cherubim...* Des étoiles semées dans le fond et la main de Dieu le Père qu'on aperçoit dans le haut semblent indiquer que le sujet est l'ascension de Notre-Seigneur. Sur la face postérieure, une armoire pour les saintes reliques s'ouvre entre deux croix gemmées. Cette armoire était fermée de volets, dont la feuillure indique encore l'existence. Un chrisme est sculpté au-dessous.

Sur la petite face à gauche est figurée la Visitation. (Pl. LXII.) La Sainte-Vierge porte une croix sur le front. L'adoration des mages occupe la face de droite.

D'après une inscription aussi barbare que les sculptures, l'autel, probablement exécuté par les soins de Pemmon, duc de Frioul, aurait été consacré

1. MILLIN, *Voyage dans le Midi de la France*, III, 111.

2. *Bull. monum.* 1858, 351.

3. OTLHON, moine du XII^e siècle, *Vita S. Bonifacii*, éd. Taffé, Mog., p. 302.

sous le gouvernement de son fils Ratchis, qui devint roi des Lombards en 744. Ce serait donc un ouvrage de la première moitié du VIII^e siècle :

† (De ma)xima dona XPI ad clarit. subeimi concessa Pem-
moni ubique ¹ din(ut)o
(For)marentur ut templa. Nam et inter reliquas ²
(Solar)ium Beati Iohannis ornabit pendola (tee) uro pul-
[chro alt
are ditabit marmoris colore Ratchis Hildebohorit.

M. de Rossi, en explorant, il y a quelques années, le duché de Spolète, a jeté un jour tout nouveau sur son histoire archéologique; il a notamment illustré l'abbaye de Ferentillo et les autels qu'on y conserve. Nous empruntons à ses savantes dissertations quelques passages qui intéressent nos études.

L'origine de l'abbaye de Ferentillo est très-ancienne. Selon la tradition, deux solitaires, Lazare et Jean, s'étaient voués dans cette contrée à la vie érémitique vers la fin du VII^e siècle. Faroald II, duc de Spolète, y bâtit une église et un monastère, et lorsqu'il fut chassé du trône, vers 721, il s'y retira jusqu'à sa mort. On a rouvert dernièrement la grotte habitée par les saints ermites et vénérée depuis comme sanctuaire; là fut anciennement érigée une simple et grossière table d'autel, une dalle carrée, posée sur un cippe antique de forme conique, en pierre calcaire de l'Apennin. Le cippe porte une singulière inscription contemporaine à peu près de la république romaine :

P. CRASTINVS. P. F. PAVLVS
C. TITTIENVS. Q. F. MACER
TESAVRVM. F. C.

L'église du monastère, en forme de croix latine, a 8 mètres de large sur 34 mètres de long, y compris l'abside; elle possède quelques sculptures qui appartiennent certainement aux origines lombardes de l'édifice, entre autre le curieux autel dont nous donnons le dessin (pl. LVIII) et dont M. le comman-

deur Descemet découvrit les fragments dans l'intérieur de l'autel moderne. M. de Rossi en a publié la face principale et le côté dans le *Bulletin d'archéologie chrétienne*; nous complétons l'illustration de ce monument en reproduisant aussi la face postérieure d'après l'estampage que M. Descemet a eu la bonté de nous communiquer.

Je ne doute pas que ces diverses plaques aujourd'hui brisées et disjointes n'aient appartenu à un autel. La hauteur d'environ un mètre convient à cette destination, et l'épigraphie correspond aux dédicaces de ce genre de monuments. La largeur exclut toute pensée d'usage funéraire, la seule qu'on puisse supposer en dehors de l'autel. De plus, la conservation de ces plaques sous l'autel actuel est une sorte d'authentique, car c'est là qu'on trouve le plus souvent les vieux autels, dont on respectait encore les marbres consacrés lors même que leur style n'était plus goûté et qu'on les cachait sous les nouveaux parements.

Les dessins qui ornent les dalles sont exécutés en traits creux d'environ 8 millimètres de large; sur la face principale nous voyons trois croix de consécration inscrites dans des disques, ou plutôt peut-être trois flabella. Entre ces croix se tiennent debout, en orante, deux personnages vêtus d'une simple tunique. Au-dessus de l'un d'eux on a figuré le calice eucharistique accompagné de deux colombes; près de l'autre, on lit : *Ursus magester fecit*; une inscription à peu près identique est gravée au pied du pilastre latéral. Cette répétition prouve que ce pilastre était sur le retour, car il eût été superflu de répéter la signature de l'artiste sur la même face.

Une large inscription qui occupe tout le haut de l'autel et qui retombe à gauche sur le bord célèbre la libéralité du donateur :

HILDERICUS DRAGILEOPA IN HONORE SANCTI PETRI
ET AMORE SANCTI LEO(NIS) ET SANCTI GREGORII PRO
REMEDIO A(NIMA M(E)E)

M. de Rossi est parvenu à dégager de ce texte l'âge précis du monument. Il l'a rapproché d'une autre inscription qu'on lit sur le ciborium de Saint-Georges de Vérone et que nous publions (pl. XCIII) : *Ursus magester cum discepulis suis iuvvintino et iuvviano edificavet hanc civorium*. La date du règne de Luitprand est inscrite sur l'autre colonne du ciborium. Il est donc avéré qu'un *Ursus magester* tenait au temps de ce roi des Lombards école de marbrerie. Luitprand

1. *Ubiq[ue] d[omi]ni* pour *ubiq[ue] d[omi]ni*.
2. *Tee uro* pour *+ curo*. La faute de *e* pour *i* dans *subeimi* et *reliquis* au lieu de *reliqua* sont des fautes du graveur de l'inscription. — Quant à *Pendola + curo pulchro* on peut sans doute lire *pendola crux gyro pulchro* ou *circulo pulchro*.
Pour ce monument on peut consulter :
Ann. archéol., xxv, p. 316.
DE DARTEIN, *Archit. lombarde*, pl. VII et VIII, p. 13.
GARRUCCI, *Stor. dell'arte*, VI, 29.
Le Cabinet des estampes possède un dessin manuscrit de cet autel. (G. b. xx, p. 29.)

vint à Spolète en 839, peu d'années après la fondation de Saint-Pierre de Ferentillo, et inféoda le duché à un certain Hildéric. Or, il se trouve que Hildericus est le nom du donateur de l'autel; il est donc à peu près certain que le nouveau duc appela de Vérone l'*Ursus magister* pour exécuter l'autel qu'il voulait donner à l'abbaye ¹.

Nous avons gravé au milieu de notre planche (LVIII) la face postérieure de cet autel, moins intéressante que la précédente, mais encore inédite; elle se compose simplement d'un demi-cercle, enveloppé de trois archivoltes feuillagées et accompagnées de rosaces.

Nous croyons devoir classer ici l'autel de Cavaillon (Vaucluse), trop digne par la grossièreté de son exécution d'être mis à côté du précédent monument. Il fut découvert sous le sol du jardin du presbytère, où il se trouve encore en attendant la restauration d'une chapelle à laquelle on le destine. Au milieu de la tranche de cette pierre est sculptée une croix pattée entre l'A et l'Ω, à droite deux colombes sont affrontées, à gauche, deux autres colombes, dont l'une est renversée, paraissent combattre. Ne faut-il pas voir dans cette antithèse un symbole de la charité et de la discorde, des justes et des réprouvés? Sur les côtés de la table ondule une tige de pampres, desquels pendent des grappes; sur le dessus on distingue encore quelques feuilles qui rappellent l'ancien encadrement. Nous devons à l'obligeance de M. le curé de Cavaillon les estampages de cette pierre. (Pl. LVI.)

Dans la crypte de Saint-Denis un des chapiteaux porte en sculpture un autel massif recouvert d'une nappe et placé devant un reliquaire soutenu par des colonnes ².

On a retrouvé, dans la crypte du Dôme de Modène, un devant d'autel de marbre percé d'une arcade et orné d'une croix équilatérale, il est probable qu'elle date du VIII^e siècle, mais au XI^e siècle, sans doute à l'époque de la translation (1106), le tombeau du saint fut élevé de terre, posé sur cinq colonnettes trapues qui conservent le style de cette dernière époque, et alors on ajouta sur les flancs des dalles percées chacune de deux arcades; celle de derrière a disparu.

1. Bull. d'Archéol. chrét., 1875, 183.

2. VIOLLET-LE-DUC, Dict. d'Archit., II, 37.

M. Bortolotti, à l'insigne libéralité duquel nous devons tous ces documents, suppose qu'elle portait l'inscription qu'il restaure de la manière suivante. Les parties soulignées sont les seules conservées ¹.

Perspicuum patulis hoc Dodo altare tenestris
Ad tumulus sancti construxit Geminiani.
Orate hinc fratres, vos poscimus et venientes
Ne draco praelatum laqueo convinciat istum.

Nous avons gravé cet autel ainsi qu'une miniature représentant la restauration des reliques, pl. LIX.



Fragments de l'inscription de l'ancien autel de Modène.

Le VIII^e siècle, malgré les calamités qui le traversèrent, ne renonça pas à orner richement les autels. Le pape Adrien fit à Sainte-Marie-Majeure, à Saint-Pierre de riches présents dont le Livre pontifical nous a conservé les descriptions: « In altari ipsius præsepit
« fecit laminas ex auro purissimo historiis depictis
« pens. simul 105 l. ex argento intus superscriptæ
« confessionis tabulas duas pens. simul libras quin-
« decim. »

« Præsertim et in altari majori ecclesiæ B. Petri
« apostoli fecit ex auro purissimo diversas historias
« pens. lib. quingentas nonaginta septem et intus in
« confessione imaginem in modum evangeliorum ex
« auro obrizo, pens. libras 20 simul ex cancellos ante
« eandem confessionem ex auro purissimo pens.
« 1. 56. »

D. Doublet, dans sa description des antiquités de Saint-Denis, nous parle d'un autel d'or du VIII^e siècle qu'on voyait au chevet de l'église: « L'autel des corps des saints (qui reposent au-dessous) est d'un beau porphyre gris et la partie au-dessus, ou surface de l'autel, couverte d'or fin, enrichie de plusieurs belles agathes et pierres précieuses. Là se voit une excellente table couverte d'or, ornée et embellie de pierreries, qu'a fait iadis le Roy Pépin, laquelle est

1. Antico ambone Modonese, p. 148, 1882, in-4^o.

quarrée et sur les quatre costés sont des lettres en émail sur or, les unes après les autres, en ces termes : BERTRADA DEUM VENERANS CHRISTOQUE SACRATA. — Puis : PRO PIPPINO REGE FELICISSIMO QUONDAM. » Il est probable que cette table d'autel était devant le caveau où reposait saint Denys. La partie d'en bas, et les deux côtés et le derrière étaient enrichis d'une multitude de pierreries et entre autres d'une agathe de la grandeur d'une assiette. Dans l'intérieur de cet autel étaient plusieurs coffres à reliques richement émaillés.

IX^e SIÈCLE

En sortant du VIII^e siècle nous voyons l'art se relever rapidement sous le regard puissant de Charlemagne et retrouver quelques instants sa vie antique. Depuis que saint Léon avait couvert ce grand homme de la pourpre impériale, il se plut à prendre les diadèmes byzantins, il quitta le manteau court des Francs pour le costume royal, sa lourde épée pour le sceptre gemmé ; les lanières dont il enveloppait ses jambes, lorsqu'il marchait à pied devant son armée, firent place aux brodequins de cour, il se coupa la barbe et prit la tenue dont les princes de Constantinople lui offraient la tradition et l'exemple. On aurait tort d'attribuer à cet admirable chef d'état de puérils motifs de vanité en cette circonstance, il faut chercher sous ces dehors une pensée plus haute et le désir de relever l'empire chrétien jusque dans ses pompes. Cette tâche n'était pas supérieure à son génie, il l'aurait sans doute accomplie s'il lui eût été permis de vivre plus longtemps. — On ferait un livre sur un tel sujet envisagé dans la politique, dans la littérature et dans les arts, divers aspects sous lesquels on retrouve les mêmes efforts et la même volonté. — Nous insistons spécialement sur le côté artistique de ce programme gigantesque parce que nous y trouverons l'explication du style de nos monuments. L'art fit comme le grand empereur, il s'habilla à l'antique, il chercha dans les ruines du V^e et du VI^e siècle une parure nouvelle sous laquelle on a peine souvent à le reconnaître. L'imitation fut si habile, que parfois devant un portique carlovingien on hésite, et on se croit transporté devant un édifice des premiers Césars chrétiens.

Charlemagne voulait cette renaissance à laquelle il attachait une pensée politique, et il trouva dans ses voyages à Rome des inspirations et des matériaux splendides. Émerveillé du Latran, il en prit le nom pour son palais d'Aix-la-Chapelle, et enlevait aux ruines de Ravenne les colonnes de marbre dont il avait besoin pour la construction. Mais les matériaux antiques, carrière trop exploitée déjà, devenaient de plus en plus rares et cette pénurie fut l'origine d'un progrès dans l'art qui dut travailler par lui-même et qui se mit, sinon à créer, du moins à copier au lieu de prendre dans les dépouilles romaines des œuvres toutes faites.

Voici comme exemple de cette renaissance un autel de pierre en forme de cippe que possède le village de Saint-Marcel de Carreiret, près de Lussan (Gard). Nous l'avons gravé. (Pl. LXIII.) La décoration de la face principale se compose de deux colonnettes cannelées en spirales qui supportent une étroite archivolte avec ornements en épis. Deux croix surmontent les chapiteaux des colonnettes et s'élèvent dans les tympans; on observe aussi d'autres croix dans les socles; on voit au milieu de l'entrecolonnement un cartel avec inscription, au-dessus un chrisme avec banderole, au-dessous un calice d'où sortent des tiges de lierre. Ce petit ordre d'architecture est supporté par deux socles, l'un orné d'un entrelac de rubans qui s'enroule sur des rosaces à quatre-feuilles, l'autre plus haut est nu.

La face latérale nous offre un panneau qui renferme un double ornement avec cinq feuilles de lierre; un socle orné comme sur la face s'étend au-dessous. La corniche manque totalement sur la face et le côté droit de l'autel, il n'en reste que les deux tiers au côté gauche. On voit encore sur le dessus de l'autel la cavité qui contenait les reliques. Les reliefs des sculptures sont très-accentués, et, quoique d'une basse époque, remarquablement traités.

Voici le texte de l'inscription restaurée :

+ HIC HABIT(UR) RELIQUIAS
SANCTE MARIE
ET SANCTE CRUCIS
ET SANCTORUM MARTU
RUM MARCELI
ET VALERIANI QUI PA (SSI)
SUNT IN TERRITURI
UM CIVITATIS CABION
NENSIS.

Les deux martyrs mentionnés furent mis à mort sous Marc-Aurèle et, comme l'indique cette pierre, à Châlons-sur-Marne¹.

Il est impossible de copier plus textuellement le cippe antique, les colonnettes en spirales, le cartouche légendaire, le chrisme sont autant de traits de l'art antique. M. Le Blant attribue ce monument à l'époque carlovingienne.

Charlemagne n'imita pas seulement les premiers siècles chrétiens pour la forme de leurs monuments; il voulut aussi rivaliser de munificence avec Constantin dans ses largesses aux églises. Nous avons vu, par les citations déjà faites, que le v^e siècle et les suivants, malgré leur appauvrissement, n'avaient pas oublié les libéralités primitives, mais on peut dire que le ix^e les surpassa tous par les trésors dont il couvrit les autels. Si les monuments de cette générosité subsistent en petit nombre à cause des convoitises qu'ils ont excitées et qui nous les ont dérobés, l'histoire nous en a conservé le souvenir d'un grand nombre.

Angélelme, qui occupait le siège épiscopal d'Auxerre à la fin du règne de Charlemagne et sous Louis le Débonnaire, fit entièrement entourer de bas-reliefs d'argent l'autel principal de la cathédrale Saint-Étienne; trois couronnes de lumières d'un poids considérable et six grands candélabres d'argent servaient à l'éclairage du sanctuaire. Les autels dédiés à la Sainte-Vierge et à saint Jean reçurent pour parement des bas-reliefs d'argent ainsi qu'un autre autel qu'Angélelme fit élever devant une croix d'or et d'argent qui était décorée de la figure du Sauveur².

Ansigise, abbé de Saint-Vandrielle (823), donne un parement pour l'autel de la Sainte-Vierge sur lequel étaient fixées diverses figures d'argent : « Altare in « honore perpetuæ virginis Mariæ decoravit tabula « lignea, quam imaginibus argenteis diversis coope- « ruit³. »

Gisulfus, abbé du Mont-Cassin, élu en 797, décora les autels de parements d'argent; son successeur, Jean, donna un autel d'argent au monastère de Capoue qu'il venait de bâtir⁴.

L'ivoire de Francfort que nous avons gravé dans notre *Iconographie de la messe* semble représenter

1. Voy. *Boll.*, 4 sept.
2. LABARTE, 1, 368.
3. *Id.*, 1, 368.
- PERTZ, II, 295.
4. LABARTE, 1, 362.

un autel de ce genre; cinq compartiments ornés de rosaces variées occupent la largeur et sont séparés par des champs décorés de petits cercles. Nous n'offrons ici cet exemple qu'avec réserve; il est possible, en effet, que l'auteur de ce bas-relief ait eu en vue un devant d'autel de marbre. Les artistes carlovingiens déployaient aussi quelquefois un grand luxe sur cette matière, comme on peut le voir sur le riche antependium conservé au musée d'Avignon¹. A Munich, dans une bible du ix^e siècle, nous avons dessiné un autel dont le socle est enrichi de tables rentrantes en or².

L'abbé Angilbert avait voulu que sa nouvelle basilique se distinguât par la magnificence de ses autels; il les avait couronnés de *ciboria* tout brillants de pierrieres, les avait dotés de *lectoria* et de tout ce qui pouvait rehausser l'éclat du culte³.

Si l'on en croit la tradition, Charlemagne aurait légué à Besançon la fameuse table d'or de l'église Saint-Jean l'Évangéliste. Il ne nous en reste ni dessin, ni description, mais le nom du bas-relief sous lequel on le mentionne quelquefois porterait à croire que la face extérieure était décorée de pieuses images, analogues peut-être à celles de l'empereur Henri II; elle avait cinq pieds de long sur trois de large et les documents relatifs à son aliénation nous apprennent qu'elle pesait dix-huit marcs six onces, une valeur actuelle de 15,761 fr. Après les désastres de la guerre de 1636-1642 qui désola la Franche-Comté, les chanoines vendirent ce précieux objet dont les lames furent brisées⁴.

1. REVOIL, *Archéol. du midi de la France*, III, pl. L.
2. *Evangel.* 11, *Pelérins d'Emmaüs*.
3. (Altaria) de donis Dei et largitate magni Domini mei opere fabrili et auro, argento et gemmis ornare etiam et ubi loca convenientia existerent, desuper ciboria ponere potuissemus, sicut pro eodem Domino cooperante valuimus facere studuimus; id sunt, in ecclesia Sancti Salvatoris sanctique Richarii altaria fabricata undecim, ciboria duo, lectoria auro, argento et marmoribus parata duo. In ecclesia S. Dei Genetricis Mariæ et SS. apostolorum, optime paratum unum. In ecclesia S. Benedicti altaria parata tria. In ecclesiis vero SS. Angelorum Gabrielis, Michaelis et Raphaelis altaria tria, que simul sunt altaria trigenta, et ciboria tria, et lectoria tria. (*Vita S. Angilberti.*—*Ann. Bened.*, V, 116.)
4. AUGUSTE CASTAN, *La table d'or de Saint-Jean de Besançon.*—Besançon, 1864.

Le testament du comte Évéard († 827), gendre de Louis le Débonnaire, mentionne un autel recouvert d'argent, un autre décoré d'argent et de cristal¹.

Dans l'église Saint-Étienne de Lyon on voyait un antependium que l'archevêque Rémy avait reçu au ix^e siècle de la comtesse Berthe, femme du comte Gérard de Roussillon; au milieu, en couleurs, l'agneau divin était figuré dans un médaillon qui portait les vers suivants à sa circonférence :

Agne Dei mundi qui crimina dira tulisti,
Tu nostri miserans cunctis absolve reatus.

Dans la partie droite du cercle :

Hic panis vivus cœlestisq; esca paratur

A gauche :

Et cruor ille sacer qui XPI ex carne cucurrit.

Dans la longueur :

Sumat perpetuum pro facto Berta coronam
Hæc cuius studio palta hoc cōfulgurat auro.

Aux extrémités de la pala et de chaque côté :

Remigius præsul Christo per sæcula vivat².

Les églises de Reims pouvaient presque rivaliser avec celles de Rome pour le luxe de leur argenterie. Landon (vii^e siècle), Vulfar († 816) leur avaient fait de grandes libéralités, mais Hincmar dépassa ses devanciers par sa munificence. Il couvrit d'or et de pierreries l'autel de la Sainte-Vierge qui était alors le maître-autel de la cathédrale; on y lisait cette inscription qui conservait le nom du donateur et la date :

Hanc aram Domini genitricis honore dicatam,
Cultor ubique sunt, decoravit episcopus Hincmar
Muneribus sacris, functus hac sede sacerdos,
Jam bene completis centenis octies annis,
Quadraginta et simul quinto volvente sub ipsis;
Quum juvenis Karolus regeret diademata regni,
Hunc sibi pastorem poscentibus urbis alumnis³.

1. LABARTE, I, 367.

De paramento capellæ nostræ, altare argento paratum unum, calicem aurum eburneum cum patena auro paratum unum. (*Testamentum Everardi apud Miræum*, t. I. — *Diplom. belge.*, p. 21, — DU CANGE.)

2. MABILON, *Ann. bened.*, t. III, p. 133.

MAI, *Vet. script. nov. coll.*, v, 205.

3. TARBÉ, *Trésors des églises de Reims*, in-4^o, Reims 1843. *Gazette des Beaux-Arts*, février, 1880 et février 1881.

M. Tarbé rapporte un inventaire du trésor de Notre-Dame de Reims fait en 1669, qui nous donne d'intéressants documents pour le sujet qui nous occupe : « Au grand autel de la dicte église, il y a « trois tables, celle du côté du revestiaire (sacristie), « garnie d'or, représentant quatre hystoires, la première d'Abel et de Caïn, la seconde d'Abraham, la « troisième de Jacob et la quatrième de Moÿse « garnie de pierres, entre autres de trois grosses « agathes et quatorze onix (rubis) gravées et le reste « des pierres, grenats, cornalines et perles. Le sous- « bassement et bordures des costés, hault et bas, ne « sont que d'argent doré; les deux coins de la bordure d'en bas sont un peu usés. Samson, archevêque « de Reims, élu en 1140 et mort en 1160, a fait « faire la dicte table avec ses ornements. »

« Au devant du dict autel il y a trois hystoires, dont « la première est de saint Nicaise, la seconde de « Notre-Dame, et la troisième de saint Remy, garnies « de cornalines, d'esmeraudes, de topazes, de saphyrs et de deux onix. Au milieu de la dicte table « est un cristal de roche en ovalle sur lequel est « gravé un crucifix. Hincmar, archevêque de Reims, « a fait faire cette table, qui est d'or, sur laquelle « se lisent ces vers :

Hunc proprio proprium fecit de marmore vultum
Præsul, Hincmarus, cujus misereris Jesus,
Hic regis Caroli retinens oblata benigni.

« Le dict Hincmar fut élu en 844 et mourut « l'an 862.

« La troisième table, du costé des fonts, est garnie « d'argent doré en pierres contrefaictes et y a huit « images d'archevesques et évesques de Reims¹. »

M. Tarbé² nous parle encore de l'autel de saint Remi dans la même ville : « Le grand autel, en 1789, avait la forme d'une pyramide. Elle était formée de trois châsses posées les unes au-dessus des autres dans des arcades qui allaient en diminuant de largeur. A l'autel, on voyait une table d'or des plus précieuses; la tradition rapportait qu'elle avait été donnée par les archevêques Foulques et Hervé, morts, le premier en 900, le second en 922. Elle était ornée de figures en relief. Au milieu était celle du Christ assis sur son trône. Aux pieds, on voyait Foulques et Hervé prosternés en le regardant. On

1. TARBÉ, p. 43.

2. *Id.*, p. 216.

distinguaient aussi celles de Charles le Simple, de Judith, fille de Charles le Chauve, d'Ansgarde, femme de Louis le Bègue. Les côtés de l'autel avaient été aussi couverts de tables d'or; il paraît qu'on les avait détruites avant le xvi^e siècle, car, en 1568, celles qu'on trouva aux côtés de l'autel et qu'on enleva n'étaient que d'argent représentant divers sujets.

« Au sommet du maître-autel était une grande croix couverte d'or, de rubis, de saphirs, de perles; elle contenait un morceau de la vraie croix et passait pour avoir été donnée par Hincmar et Hervé. Sur l'autel, on admirait un ciboire de vermeil et six chandeliers de cuivre rouge. Aux jours de fête, on y joignait une petite croix de vermeil, renfermant deux parcelles de la vraie croix.

« Il fut réparé en 1610 et restauré plus soigneusement en 1737. A cette dernière époque, on trouva dessous une boîte de bois cylindrique, garnie de plomb, et fermant à clef; elle renfermait les reliques mises sous l'autel par Léon IX, quand il la consacra en 1049. Près d'elles, sous un marbre, étaient celles placées par Hincmar lors de la consécration qu'il fit de ce même autel. C'est ce qui rappelait cette inscription que portait le marbre dont on vient de parler :

Hic sunt reliquæ quæ inventæ
sunt in primo altare

« Toutes ces modifications avaient, à ce qu'il paraît, respecté l'ancienne forme et les ornements de l'autel; on avait conservé jusqu'à la révolution la pyramide et la table de marbre qui formaient la table du sacrifice. Ce marbre était blanc et passait pour ne jamais devenir humide; la tradition le faisait venir d'Angleterre; elle invoquait à cet égard une inscription gravée sur les bords de la table et que voici :

De summa hac dignitatis ara, ferro bipertita, salutis mensa
Gentibus directa Nardalbingorum in Welena.

Cet autel était orné de statuets, de colonnes et de candélabres. Il fut détruit en 1793. Aujourd'hui il est remplacé par celui qui se trouvait dans l'église des Minimes quand elle fut supprimée. L'archevêque de Reims, l'abbé et quelques religieux de Saint-Remi pouvaient seuls dire la messe au grand autel. Les chanoines de la cathédrale avaient aussi ce privilège deux fois l'an, à Pâques et aux Rogations.

L'empereur Arnould († 899) donna au monastère de Saint-Emmeran de Ratisbonne un autel soutenu par huit colonnettes d'or. Le ciborium recouvert de feuilles d'or avait son faitage décoré d'une ceinture de pierres précieuses¹.

L'Orient, qui avait peut-être donné le goût de ces magnificences, ne les oubliait pas pour ses églises; Constantin Porphyrogénète, dans la *Vie de l'empereur Basile* (868 † 878), donne la description de la nouvelle église-basilique qu'il avait bâtie et dans laquelle était un autel d'une composition plus précieuse que l'or.

On sait que Charlemagne avait rendu à Rome les dépouilles qu'il avait reprises dans son expédition contre les Huns; il contribua ainsi indirectement à l'ornementation des églises. Le livre pontifical est rempli au ix^e siècle des descriptions des offrandes qui leur étaient faites. Léon III (795 † 816) renouvelle l'autel de Latran, l'enveloppe d'argent; il refait entièrement celui de Saint-Pierre : « Basilica Salvatoris D. N. « J. C. renovavit altare majus miræ magnitudinis, « decoratum ex argento purissimo, pens. lib. 69... « faciem vero sacri altaris ipsius apostolorum principi- « pis ab imo, usque ad summum cum luminaribus « inferius superiusque. »

Puis, celui de Saint-André : « Nec non et altare « majus sub absida construxit, ad decorem ipsius « sacri altaris investivit ex argento mundissimo, pens. « simul lib. 48. »

Pascal I^{er} (817 † 824) reconstruisit l'autel de Sainte-Marie-au-Transtevere, l'entoura de riches plaques d'argent et donna une meilleure disposition à ses abords. Il recouvrit l'autel de Sainte-Marie-Majeure de lames d'argent et celui du præsepium de bas-reliefs d'or.

Léon IV (847 † 855) rendit à l'autel de Saint-Pierre sa splendeur primitive; il entoura la confession de bas-reliefs d'argent, où l'on voyait le Sauveur assis sur un trône, la tête couronnée de pierreries, accompagnés de chérubins, d'apôtres et de saints. Il orna l'autel de lames de vermeil sur lesquelles on voyait figurés les miracles de saint Pierre et qui brillaient d'un éclat céleste : « Confessionem vero crebro dicti « altaris tabulis ex argento paratis purissimo similis

1. LABARTE, I, 375.
PERTZ, IV, 551.

« modo tota animi devotione ad antiquum decus et
 « statum perduxit. In quibus Salvatore in throno
 « sedentem conspicimus pretiosas in capite gemmas
 « habentem et a dextris illius cherubin, a læva quo-
 « que ejus vultus apostolorum, cæterorumque depic-
 « tos. Immo et rugas sacræ confessionis ex argento
 « constructas, vultus habentes beatissimi Petri et
 « Pauli, pens. omnia lib. ducentas et octo ¹.
 « Sacratissimum Dei altare quod supra sanctissimum
 « beati Petri ap. corpus consistit argenteis deaura-
 « tis, quæ in dextra et læva ipsius apost. Principis
 « habet miracula, perornavit laminis quæ ingenti
 « splendore nunc ut cæli astra coruscant, pens. vero
 « simul lib. 84 et uncias ². »

Nous lisons, dans la *Chronique* de Jean Diacre ³, que Tiberius, évêque de Naples, entoura l'autel de Saint-Étienne de dalles de bronze, et qu'Anastase (850), en restaurant Saint-Janvier, y construisit un autel de marbre *cum regionalis argenteis*, ce qui nous prouve que le marbre, tout en restant apparent, était quelquefois enrichi de lames de métal.

Nous avons à Milan, ce qui vaut mieux que les vagues souvenirs des chroniques, un monument complet, connu sous le nom de paliotto de Saint-Ambroise. Il mérite une description détaillée.

« Les archevêques de cette ville, dit M. Labarte, se signalèrent par leur zèle à enrichir leur église de

pièces d'orfèvrerie. Le magnifique autel d'or de la basilique Saint-Ambroise, qui a pu traverser dix siècles malgré son immense valeur, donne une grande idée de l'importance de l'art de l'orfèvrerie au commencement du IX^e siècle. Ce monument a été exécuté en 835 sur les ordres de l'archevêque Angilbert II, par Volvinius. Il a la forme d'un parallépipède surmonté d'une corniche et porté sur une base. Les quatre côtés sont d'une grande richesse. La face principale, toute d'or, est divisée en trois panneaux par des listels d'émail cloisonné. Le panneau central est rempli par une croix pattée à quatre branches, qui est rendue par des filets d'émail cloisonné, alternant avec des pierres fines et cabochons d'un gros volume. Le Christ est assis au centre de la croix dans un médaillon ovale dont les contours sont également tracés par des filets d'émail et des pierres précieuses; les symboles des évangélistes occupent les branches de la croix; les douze évangélistes sont placés trois par trois, dans les angles du panneau, au-dessus et au-dessous des branches de la croix. Les panneaux de droite et de gauche renferment chacun six bas-reliefs rectangulaires (de 0^m 20 x 0^m 19) dont les sujets sont tirés de la vie et de la Passion du Christ. Ils sont encadrés, comme la croix centrale, de filets d'émail et de pierres fines. Tous ces bas-reliefs sont exécutés au repoussé ¹. » (Pl. LX et LXI.)

Voici le tableau des sujets distribués dans les divers panneaux :

Mission de J.-C.	Transfiguration Thabor.	Apôtres.	Aigle.	Apôtres.	Résurrection (moderne).	Ascension (moderne).
Purification, Présentation.	Noces de Cana.	Lion.	Le Sauveur.	Bœuf.	Crucifiement.	Pentecôte (moderne).
Annonciation.	Nativité.	Apôtres.	Homme.	Apôtres.	Vendeurs chassés du Temple.	Possédé guéri.

Ces sculptures ont un style qui leur est propre et dont on retrouverait difficilement l'analogue dans

les monuments contemporains; moitié romain, moitié bysantin, l'auteur est partagé entre deux influences. Il est tout-à-fait bysantin dans les panneaux

1. p. 368.

2. p. 391.

3. MURATORI, *Rer. stecl.*, II, 11, 316.

1. LABARTE, I, 358.

du Thabor, de la purification, du crucifiement, dans lesquels il obéit aux manuels des peintres grecs; il est plus libre dans les noces de Cana et surtout dans la nativité, où il se sépare de la mode grecque; au lieu de figurer la Mère de Dieu sur un lit de douleur, il la représente assise sur un trône, auprès de la crèche, et dans la plénitude de sa virginalité. Les villes de Bethléem et de Jérusalem y sont figurées dans le lointain; la scène est belle, bien conçue, bien composée; l'exécution est malheureusement inférieure et nous offre seulement un travail au repoussé, trop incomplet lorsque le ciseau n'en relève pas les arêtes et ne nous montre pas sur le métal l'action directe de la main du sculpteur. Tout est empâté, sans effet; la lumière tombant sur ces surfaces brillantes y jette mille reflets sous lesquels se confondent les formes molles des reliefs. Ces panneaux sont insaisissables par la photographie et même la chambre claire; ce chatoiement, que la dernière restauration a sans doute augmenté, détruit tout effet sérieux, et s'il ajoute à la richesse, il nuit à la véritable beauté de l'ouvrage.

Les champs couverts d'émaux variés et de nombreux cabochons échappent à cet inconvénient, ils possèdent deux qualités que l'art sait rarement unir, une grande richesse et un goût exquis. Les fonds plats de l'émail rehaussés de distance en distance par d'énormes pierres entourées de perles, de bagues et de filigranes forment un contraste charmant.

« Les deux faces latérales sont en argent, leur ornementation est semblable. Elle consiste en un losange inscrit dans un quadrilatère; un filet, qui part du milieu de chacune des faces du losange, va joindre l'angle opposé du quadrilatère, ce qui produit, autour du losange, huit triangles. Les filets qui tracent ces figures géométriques sont exécutés en petites plaques d'émail qui alternent avec des pierres fines, comme dans la face principale; chacun des triangles est rempli par une figure ailée. Deux des mages, vêtus de la longue tunique et de la chlamyde grecque, portent ce long sceptre qu'on voit toujours dans la main des anges bysantins; les quatorze autres, revêtus de tuniques talaires et de grands manteaux, tiennent des fioles, par allusion, sans doute, à ce passage de l'Écriture : *Tenentes phialas in manibus plenas odoramentorum, quæ sunt orationes sanctorum.* »

« Une croix pattée, rendue par des émaux et des pierres fines, occupe le centre des losanges dont les angles sont remplis par des médaillons renfermant

des bustes de saints. Des figures nimbées, dans l'attitude de l'adoration, sont placées au-dessus et au-dessous des branches des deux croix; le centre est enrichi, dans l'une d'une grosse agate onyx, dans l'autre d'une topaze volumineuse¹. »

La face postérieure de l'autel, également en argent, est divisée comme la face principale en trois panneaux tracés par des filets d'émail, accompagnés de pierres fines. Les deux latéraux sont occupés par douze sujets de la vie de saint Ambroise expliqués par autant de légendes inscrites sous les bas-reliefs. Voici celles de gauche².

¹ — VBI PEDE ABROSIVS CALCAT DOLENTI.

² — VBI IHVM AD SE VIDET VENIENTE

³ — VBI OCTAVO DIE ORDINATVR EPS

⁴ — VBI SVP ALTARE DORMIENS TVRONIAM PETIT.

⁵ — VBI EXAM APV HVERI OS COPLEVIT ABROSI

⁶ — VBI ABROSIS EMILIA PETIT AC LIGVRIA.

Celles de droite :

⁷ — VBI AMONIT HONORAT EPS DNI OFF COR

⁸ — VBI ANIMA IN CELVM DVCTIVR CORPORE IN LEC-
TO POSITO

⁹ — VBI SEPULVIT CORPS BEATI MARTINI

¹⁰ — VBI PREDICAT AGLO LOQVNT E ABROSIV

¹¹ — VBI FVGIENS SPV SCO PLANTE REVERTITVR

¹² — VBI A CATHOLICO BAPTIZATVR EPO.

Ces reliefs nous paraissent d'une meilleure exécution que les premiers; la touche est moins empâtée, ils offrent plus de simplicité dans leur composition, plus d'ordre dans la mise en scène des personnages. L'idée de faire pour ainsi dire de la vie de saint Ambroise la contre-partie de celle de Notre-Seigneur, est très-belle; comme l'observe l'abbé Texier³, la vie du Maître et celle du disciple se correspondent trait pour trait, l'argent est opposé à l'or; par exemple l'Annonciation est opposée à un relief représentant l'essaïm qui alla se loger dans la bouche de saint Ambroise, fait merveilleux qui annonçait ses hautes destinées. L'Ascension a pour pendant la réception de l'âme de saint Ambroise au ciel.

1. LABARTE, I, 358.

2. Nous les transcrivons d'après la lecture qu'abien voulut nous communiquer Mgr Barbier de Montault.

3. *Did. d'orfèvrerie*, p. 197.

Le panneau central n'est pas orné d'une croix comme sur le devant, mais il contient quatre médaillons; on voit dans les deux du haut les archanges Michel et Gabriel vêtus de la longue tunique et de la chlamyde agrafée sur l'épaule droite et tenant à la main la longue verge des anges bysantins. Les deux inférieurs renferment des scènes très-intéressantes; dans l'un, saint Ambroise est représenté au moment où il reçoit l'autel que lui offre l'évêque Angilbert; dans l'autre saint Ambroise donne sa bénédiction à l'artiste qui a exécuté ce monument. L'inscription V. *Volvinus magister phaber* nous a transmis le nom de l'auteur de cette magnifique pièce d'orfèvrerie.

Une inscription en lettres capitales romaines, noires sur fond d'argent, pourtourne les panneaux. Nous remarquerons que les lignes verticales empruntent leurs premières lettres à la ligne horizontale du haut qui deviennent communes à l'une et à l'autre. Voici les dix vers et la traduction qu'en donne M. Labarte :

EMICAT ALMA FORIS RUTILIQUE DECORE VENUSTA
ARCA METALLORUM, GEMMISQUE COMPTA, CORUSCAT.
THESAURO TAMEN HÆC CUNCTO POTIORE METALLO.
OSSIBUS INTERIUS POLLET DONATA SACRATIS.
EGREGIUS QUOD PRÆSUL OPUS SUB HONORE BEATI
INCLYTUS AMBROSII TEMPLO RECUBANTIS IN ISTO
OPTULIT ANGILBERTUS OVANS, DOMINOQUE DICAVIT
TEMPORE QUOD NITIDA SERVABAT CULMINA SEDIS.
ASPICE, SUMME PATER, FAMULO MISERERE BENIGNO,
TE MISERANTE, DEUS, DONUM SUBLIME REPORTET.

« Ce saint autel brille à l'extérieur par le charme
« de l'ornementation éclatante des métaux, et étin-
« celle par la parure des pierres précieuses. Mais à
« l'intérieur il est riche d'un trésor plus précieux que
« tout métal, grâce au don des ossements sacrés.
« Angilbert, ce prélat distingué, a offert cet œuvre
« au temple dédié à saint Ambroise, qui y repose, et
« il l'a consacré lui-même à l'époque où il occupait ce
« siège éclatant. Grand saint, jetez sur votre servi-
« teur un regard de bienveillance et de pitié, et que
« Dieu accorde à vos prières la récompense du don
« qu'il vous a fait. »

Angilbert II était archevêque de Milan en 835; on raconte que cette libéralité lui fut inspirée par le désir d'expié l'indiscrétion qu'il avait commise en dérobant une relique de saint Ambroise.

Le panneau de la face postérieure qui contient les quatre médaillons ci-dessus décrits forme les volets de la confession, ces volets sont encore doublés intérieurement d'une riche étoffe à dessins où sont figurées des chasses dans des médaillons; les personnages, les animaux, les plantes sont jaunes, quelquefois rouges, sur fond gros bleu. Les traits qui en accusent le dessin sont du même bleu. J'ai examiné cette curieuse étoffe avec Mgr Barbier de Montault et plusieurs savants; je n'ose d'après son style lui donner la date carolingienne de l'autel; un cavalier portant une croix rouge sur la poitrine semble l'indication du temps des croisades.



Étoffe couvrant l'intérieur des volets de la confession de S.-Ambroise.

Les bâtis qui soutiennent l'autel sont très-légers. Le sol de la confession est formé d'une vaste dalle de porphyre percée de plusieurs trous de 0^m 05 de largeur sur autant de profondeur; c'est dans le loculus du dessous que repose le corps du saint Docteur. On peut voir dans l'ouvrage de M. de Dartain la coupe de ce caveau soigneusement relevée. On pourra lire aussi avec grand intérêt la dissertation

de M. de Rossi sur l'invention des corps des saints Gervais et Protas et l'exploration de leurs reliques¹.

Cet insigne monument si complet en lui-même² nous offre aussi des renseignements que nous ne pouvons oublier sur les autels de ce temps figurés sur les bas-reliefs. Ceux qui représentent la messe de saint Ambroise nous montrent des autels presque cubiques, dressés sur une marche ornée de perles et pierreries et traversés dans la hauteur d'une croix gemmée. Dans la scène de la présentation de Notre-Seigneur, il y a aussi une croix du même genre sur la surface de la table. (Pl. VIII.)

(Pl. XXVI.) Ne quittons pas Saint-Ambroise sans donner un coup-d'œil à un marbre antique scellé dans l'atrium et qui me paraît avoir servi de table sacrée; on y distingue quatre entailles circulaires pratiquées à travers l'inscription romaine et ayant servi probablement à l'encastrement des colonnes de support. Au milieu des changements notables que reçut la basilique au IX^e siècle, ce marbre dut être alors mis en œuvre.

(Pl. XCVIII.) Parmi les autels pédiculés que l'Italie nous offre à cette époque, nous citerons l'autel de San-Prospero de Pérouse que j'ai mesuré dans le nouveau musée chrétien; c'est une simple table, épaisse de 0^m 14, portée sur un pied carré. On observe, au milieu, à 0^m 10 du bord, une cavité de 0^m 44 sur 0^m 32, profonde de 0^m 06, dans laquelle reposaient les reliques ou la pierre consacrée. Le style du ciborium, qui recouvre un autel, authentique d'une façon certaine le classement que nous faisons de ce monument au IX^e siècle.

(Pl. CLXXXV.) Sous l'ambon de Toscanella, qui est de la même époque, on voit un autel analogue; le pied de la table est plus large et fut orné plus tard d'armoiries; nous aurons, à l'article des ambons, occasion de revenir sur ce sujet.

(Pl. LXX.) L'autel de Notre-Dame-des-Doms, à Avignon, peut encore prendre place parmi les autels pédiculés carlovingiens; il est soutenu par cinq colonnes³, quatre aux angles et une centrale en

brèche africaine. M. l'abbé Pougnet avait retrouvé le socle, lequel, je ne sais pourquoi, fut enlevé et vendu à un prix très-minime⁴. Cet autel papal était recouvert d'une enveloppe de marbre composé de quatre blocs droits. La face principale est seule achevée dans sa sculpture, le reste est épannelé à l'exception des moulures qui sont achevées. La face postérieure manque⁵. Sur la frise, il y a au milieu un Christ, habillé du colobium sans manches, et qui descend jusqu'aux genoux; il porte un nimbe crucifère et paraît soutenu par deux anges qui sortent de nuages légèrement ondulés; on voit aussi dans les rinceaux d'un côté un aigle et un lièvre, puis un agneau et un lion. La plaque de derrière portait, disait-on, mais ce dont je doute, une inscription arabe relatant la consécration de l'église; elle est longtemps restée dans les dépendances de l'église, puis a disparu⁶.

On s'accorde généralement, croyons-nous, à attribuer l'autel pédiculé à l'origine de Notre-Dame-des-Doms, c'est-à-dire au IX^e siècle⁴.

Dans les environs d'Avignon, à Montfavet, il existe, nous a dit à M. l'abbé Gareiso, un autel pédiculé dans le genre de ce dernier.

Saint Remi, archevêque de Lyon au IX^e siècle, donna à son église Saint-Étienne un autel de marbre dont la table était creusée de 0^m 06 environ avec de petits orifices à chacun des angles; il semble que les tables étaient creusées et percées de trous, afin d'être lavées sans crainte de répandre à terre l'eau qui pouvait entraîner des parcelles des saintes espèces⁶.

Nous lisons dans la vie de saint Théodard, archevêque de Narbonne au IX^e siècle, la description d'un autel de marbre orné de belles sculptures et soutenu par cinq colonnes: « Fecit autem idem B. Pontifex « Audardus eidem Ecclesie ex magno et candidissimo « marmore aram miro opere sculpturæ cælatane, « quinque nihilominus marmoreis stipitibus quibus « erant bases et epistylia marmorea locis opportunis « ac congruis fultam⁶. »

1. Ce socle est aujourd'hui remplacé par un autre en marbre de Paros.

2. REVOIL, III, pl. LI.

3. Abbé POGNET, lettre particulière.

Bull. monum., 1868, 527.

4. Pour l'âge de l'église voy. REVOIL, I, 46.

5. VIOLLET-LE-DUC, Dict., II, 18.

6. Vita S. Theodardi (837) archiep. Narbonensis, apud Castellum, p. 761.

1. Bull. d'archéol. chrét., 1864, VI.

2. Voy. aussi GULINI, Memorie spettanti alla storia, al governo ed alla descrizione della città di Milano, 1854.

3. Nous avons gravé une de ces colonnes. (Pl. LXX.)

L'évêque Adelhém, qui vivait sur la fin du IX^e siècle, rapporte qu'un soldat de l'armée du roi Bozon ayant perdu la vue en punition de ses brigandages, la recouvra, comme il était sous l'autel de Monchi-le-Neuf, diocèse de Paris, pendant qu'on y célébrait les saints mystères : « Cum missa celebraretur, subtus altare jacens visum recipit », fait qui prouve que l'autel était porté sur des colonnes.

Chez les Grecs, les autels supportés par une seule colonne s'appelaient *κάλυμτος*. L'autel de Notre-Dame-de-Blachérne n'était soutenu que par une colonne, selon le témoignage de l'histoire mêlée.

On remarque sur la couverture d'ivoire de l'évangélaire de Drogon plusieurs figures d'autels qui paraissent pleins et qui sont ornés d'arcatures sur leurs différentes faces; on en voit qui sont coupés au milieu des arcatures par un champ horizontal. Les miniatures de ce manuscrit nous offrent plusieurs exemples analogues¹.

Dans la Bible de Charles le Chauve de la Bibliothèque nationale (n° 130, v^e), nous voyons un autel massif, cubique, et qui nous rappelle les autels des bas-reliefs d'argent à Milan.

M. l'abbé Bargès nous signale à Roquefort, près Aubagne (Var), dans une chapelle de tradition carlovingienne, un autel en pierre tendre qui porte une grande croix sculptée au centre.

L'église souterraine de Doué-la-Fontaine, près de Soulanges, avait un puits au fond duquel s'ouvrait un caveau de 13 mètres sur 10 et de 4 mètres de hauteur taillé dans le roc; on y voyait un autel dont le dessus était, selon l'usage, légèrement creusé; ce monument date peut-être du IX^e siècle, parce que l'histoire nous apprend que les caves de Doué servirent de refuge aux habitants pendant les invasions normandes².

A Saint-Savin, une dalle d'autel du IX^e siècle nous a été signalée par Mgr Barbier de Montault; elle recouvrait probablement, comme les autres autels de cette église, un massif maçonné. (Pl. LXVIII.)

Nous avons parlé plus haut des autels garnis de

1. Voy. *Iconograph. de la messe*. (Pl. IV, V, VI.)

2. *Répertoire archéol. de l'Anjou*, p. 93, 1865.
Cet oratoire souterrain est aujourd'hui comblé.

lobes et de leur origine. Le IX^e siècle nous en apporte de nouveaux exemples. Le plus intéressant est celui que M. Noguier a trouvé à Capestang, à 13 kilomètres de Béziers; c'est une table rectangulaire ornée de vingt-quatre lobes et qui a le privilège d'être datée. L'inscription, gravée sur les bords, est conservée dans ses parties principales.

1^{er} côté. — ... REGNANTE CARVLO POST HOBITVM
ODDONI REGIS + CESARIVS PRES-
BIT (er)

2^e côté. — Disparue.

3^e côté. — ... E R ECTOR PREST (presbiter) QVI IN
ONORE STI FRVCTVOSI MARTI (ri)

4^e côté. — ... S XPI IVSSIT FACERE ARAM PRINC
(palem)

On peut lire de cette manière : *Cesarius presbiter... et Rector presbiter qui in honore sancti Fructuosi martiris Christi iussit facere aram principalem regnante Carulo post obitum Odonis regis*. Une croix marque le commencement de l'inscription qui débute par le nom d'un prêtre appelé Césaire, mais l'interruption des caractères, effacés par un repiquage, ne permet pas de savoir quelle fut ici son intervention; un autre prêtre, dont le nom nous échappe, fut l'ordonnateur de l'autel; nous conservons le nom du saint martyr auquel s'adressait la dédicace et, ce qui est précieux, la date de cette dédicace. Saint Fructueux, évêque de Tarragone, fut martyrisé en 259, et son nom devint très-populaire en Catalogne, dans toute l'Espagne et même en Afrique. De Hübner¹ cite deux autels antiques renfermant ses reliques. Dans les environs de Béziers, entre Quarante et Capestang, il y avait autrefois une chapelle rurale qui portait le vocable de saint Frichoux ou Fruchaux, corruption de saint Fructueux; cette chapelle a disparu, mais le domaine où elle s'élevait en a conservé la désignation. Les mots *aram principalem* semblent implicitement indiquer l'existence dans la même église d'autels accessoires.

Insistons surtout sur la dernière ligne de l'inscription qui nous fournit l'âge de l'autel et qui le rapporte au règne de Charles le Simple. Ce prince, né en 879, devait succéder à ses frères Louis III et Carloman, mais les seigneurs le privèrent de la couronne d'abord en faveur de Charles le Gros, puis, après la dépositi-

1. *Inscrip. Hispan. christ.*, n° 57, 85, 245.

tion de ce dernier, en faveur de Eudes, comte de Paris. Il parvint néanmoins à se faire sacrer en 897 et partagea le trône avec Eudes jusqu'à la mort de celui-ci, qui le laissa seul roi (13 janvier 898); Charles demeura au pouvoir jusqu'à sa défaite par Hugues le Grand (923). Notre inscription précise le moment du règne en ajoutant qu'il s'agit de l'époque « après la mort de Eudes », c'est-à-dire de 898 à 923. L'expression *post obitum* nous apparaît comme un titre de puissance conquis par la mort d'un rival puissant, comme la date qui fixe le véritable avènement du roi Charles. Cette double indication était fréquemment usitée à la fin du IX^e et au commencement du X^e siècle. M. Noguier a retrouvé dans plusieurs chartes de la cathédrale de Béziers « que Bozon possédait la vicomté de Béziers pendant les X^e, XI^e et XII^e années du règne de Charles après la mort du roi Eudes¹. De Hübner cite deux inscriptions de Barcelonne, relatives au règne de Charles; la première, qu'on lisait autrefois dans l'église des Saints-Juste-et-Pasteur, est de 890 et semble faire abstraction de l'usurpateur Eudes, élu en 887; elle se termine ainsi : *Anni dcccxc anno ii regnante Karulo rege die xiii klds. daprelis sic obiit*. La seconde, dans l'église San-Pau del Camp, est postérieure à la mort de Eudes de seize ans, et cet événement libérateur n'y est pas oublié : *Anni Domini dcccxxiii anno xiii reg(nante) Karulo rege post Odoni* (sous-entendu obitum).

On remarquera que l'autel de Capestang est un des monuments les plus barbares de l'épigraphie; les lettres se suivent sur une ligne irrégulière, ondulée; elles sont de grandeurs inégales; les fautes d'orthographe sont nombreuses.

Grâce aux soins de M. Noguier, cette table a été transportée de l'église de Capestang, où elle était engagée en partie sous la marche d'entrée de la chapelle, au musée lapidaire de Béziers qui la possède aujourd'hui². (Pl. LXXIII.)

Il existe dans le midi un grand nombre d'autels du même genre sur lesquels nous reviendrons au fur et à mesure que notre classement chronologique nous les présentera. M. Noguier en a illustré plusieurs³.

Une table de 1^m 75 sur 0^m 76, garnie d'une série de lobes fort semblables à ceux de Capestang, existe

encore au fond de l'église de Notre-Dame de Quarante. Elne (Pyrénées-Orientales) en possède une autre. On voit encore aux environs de Béziers¹ une plaque de marbre ornée de dix-huit lobes; elle mesure 1^m 20 sur 0^m 80, et présente au centre, dans un petit disque, entre quatre feuilles, les lettres A et N. Ce marbre nous paraît contemporain de Capestang. Le revers de la dalle est orné de dessins sans doute antérieurs à sa transformation en table d'autel. M. Noguier que nous interrogeons sur ce sujet a bien voulu nous donner une réponse qui confirme pleinement cette opinion : « Ce petit monument, nous écrit-il, ne fait malheureusement pas partie de notre musée lapidaire; il se trouve dans une maison de campagne des environs de Béziers; la face principale annonce bien que c'est un autel roman à cause des lobes à demi fermés et de ses autres dispositions, les doutes que j'avais à cet égard n'existent plus et je suis tout à fait de votre avis. »

On conserve au musée d'Orvieto un ancien autel qui mérite une attention spéciale dans notre recueil. C'est un marbre enrichi de quinze médaillons, formés par des entrelacs et qui contiennent des nœuds variés, des feuilles, des croix et au milieu une colombe béquettant dans une patène. Au bord on lit cette inscription, qui devait autrefois se retourner sur le champ à gauche, où l'on ne distingue que des caractères frustes :

+ TEVZO EPS DEDICAVIT HOC ALTARE SACRATISSIMVS IOANES ABBS CVM.... ce que M. de Rossi propose de compléter ainsi : *tota congregatione sua obtulit*².

Nous trouvons dans la liste des évêques d'Orvieto un Teuzo qui florissait en 1054; il est possible que ce marbre ait été alors employé comme autel, mais il est incontestablement plus ancien; peut-être servit-il de chancel à l'époque carlovingienne. Il suffit de comparer ses entrelacs avec ceux de Toscanella, de Santa-Maria-in-Trastevere, etc., pour se convaincre qu'il est contemporain.

On verra (pl. LXII) que nous avons dessiné ce marbre en laissant l'inscription renversée, mais en redressant les dessins et la colombe sculptée au milieu des médaillons. Nous croyons en effet qu'il ne s'agit pas ici d'un antependium, mais d'une table sacrée sur

1. *Bull. monum.*, 1871, p. 136.

Bull. de la Société arch. de Béziers, IV, p. 162, 1866.

2. *Bull. d'arch. chrét.*, 1880, p. 128.

Le dessin de ce marbre nous a été communiqué par M. le marquis Erolì.

1. *Livre noir du Chap. de S.-Nazaire*.

2. *Bull. arch. de Béziers*, 1875, p. 175; 1876, p. 391.

3. *Bull. monum.*, 1871, p. 136.

laquelle se célébrait le saint sacrifice et qui permettait de lire son inscription à ceux qui tournaient autour. Le mot +IONS paraît être la signature d'un pèlerin comme aux fameuses tables d'Auriol, de Saint-Féliù, etc.

Il existe à Saint-Guillem-du-Désert un autel analogue.

Un autre marbre du musée d'Orvieto, gravé sur la même planche, doit avoir fait partie d'un devant d'autel de la même époque. Ce fragment laisse encore voir une croix accompagnée de quatre colombes tenant des livres dans leur bec, symboles des quatre évangélistes.

Les monuments semblent indiquer que la consécration des autels prit au IX^e siècle une dignité particulière. Nicolas I^{er} nous montre par ces paroles comment l'onction transforme une pierre commune en un objet de vénération : « Altare sanctum in quo Deo « omnipotenti sacrificiorum vota persolvimus, lapis « est naturaliter communis, nihil differens ab aliis tabulis quæ parietes nostros et pavimenta adornant. « Quia vero sacratum est Dei adjutorio et benedictionem suscepit, inde et mensa sancta efficitur ¹. »

Hincmar, le célèbre archevêque de Reims, avait une si haute idée de la consécration qu'il défend de dire la messe sur un autel qui ne l'a pas reçue et qu'il exige que les tables soumises aux onctions du saint-chrême soient de marbre, de pierre noire, ou présentent un beau grain sur leur surface ².

C'est surtout dans les poésies de Raban-Maur, évêque de Mayence (847), qu'il faut étudier le style des dédicaces d'autels carlovingiens ³. Si les vers n'y offrent pas toujours la correction et l'élégance dési-

rables, s'ils sont chargés de noms qui en font de véritables tours de force littéraires, ils ont quelquefois certains élans poétiques; surtout ils nous fournissent sur le nombre, la position, et même la décoration des autels des détails trop intéressants pour ne pas fixer notre attention.

Il est probable que Raban-Maur composa beaucoup de ces poèmes quand il était abbé de Fulda, c'est-à-dire de 822 à 847. Un des premiers destinés à l'autel de la basilique du Sauveur dans la célèbre abbaye est composé de dix-neuf vers dont onze étaient inscrits à la droite de l'autel. Il célèbre d'abord Véronique, Gertrude, Theophila, dont les parfums et les prières doivent apaiser la colère du Dieu du tonnerre. Dans la seconde partie il énumère les vingt-et-un saints dont la table sacrée recouvre les reliques et il les invoque.

Viennent ensuite les inscriptions des autels de saint Étienne, de saint Clément, celle de sainte Agathe ¹ : « Agathe, martyre de Dieu, Pétronille, et « toi Julienne, Lucie, Perpétue, Sabine, protègez- « nous par vos mérites, virginal Praxède, sainte « Basilla, sainte Pudentienne, et toi, Vierge reine, « au milieu du cortège de ces sœurs, ouvre-nous par « tes prières les royaumes célestes. »

Dans l'église de Saint-Michel, attenant au cimetière, l'autel portait des inscriptions sur les trois faces.

L'abside, l'autel du chœur, celui de la crypte de l'église Saint-Pierre, située sur une montagne, étaient dotées d'inscriptions. Il y avait trois autels situés dans la crypte, deux dédiés à saint Jean-Baptiste et à saint Michel et celui du milieu consacré à la Sainte-Vierge qu'il invoque dans ce distique : « Vierge, « mère de Dieu, sois souveraine maîtresse de cet « autel et que le chœur de tes vierges le possède « avec toi! »

Pour l'autel de l'église Sainte-Marie, dite Holzkyricha, le poète abbé revient sur l'image de Marie présidant le chœur éblouissant des vierges ².

1. Voy. XXXVI.

Martyr Agatha Dei, Petronella, et tu Juliana,
Lucia, Perpetua, nosque Sabina fove,
Praxede cum sacra foveas nos, virgo Basilla,
Sicque piis meritis sancta Pudentiana
Regina virgo conjuncta sororibus istis,
Tu nobis pandas regna poli precibus.

2. LXVI.

Virgo Maria Dei genitrix, hæc aula resultat
Ecce tibi, et tota fulget honore tuo.
Virginibus præsens sacra hæc decoratur et ara,
Candida virgo simul atque Pudentiana.

1. *Harđ. concil.*, V, 125, répété à propos du quatrième concile de Constantinople.

2. *Ut nullus missam celebrat in altari non consecrato, vel sine tabula ab episcopo consecrata.* Et quia quidem presbyteri, præter ecclesiam in qua titulati sunt, etiam capellas habent, et quidam etiam veteres ecclesias restaurant, aut altaria nova construunt propter loci convenientiam, vel immutant, nemo presbyterorum in altario ab episcopo non consecrato ante consecrationem cantare præsumat. Quapropter, si necessitas poposcerit, donec ecclesia vel altaria consecrentur, et in capellis etiam quæ consecrationem non merentur, tabulam quisque presbyter, cui necessarium fuerit, de marmore, vel nigra petra, aut liño honestissimo, secundum suam possibilitatem, honeste affectatam habeat, et nobis ad consecrandum afferat; quam secum cum expedierit deferat; in qua sacra mysteria secundum ritum ecclesiasticum agere valeat. (*Harđ. concil.*, v, 408, c.)

3. Collect. de Migne, *Patrologie*, vol. CXXII. — *Poemata de diversis*, p. 1622. — *Tituli et inscriptiones altarium basilicæ S. Salvatoris fuldensis* (dédiée en 818).

Ces dédicaces nous ont été signalées par Mgr Barbier de Montault.

Un titre de dédicace nous apprend lui-même qu'il était inscrit entre des séraphins, ornant sans doute les angles de l'autel. Ce genre de décoration était très-répandu au IX^e siècle; nous en avons entre autres un exemple dans le ciborium de Saint-Pierre de Rome décrit par le livre pontifical.

Au-dessus de la châsse qui contenait les restes de saint Boniface qu'on avait rapportés de Frise à Fulda, Raban fit construire un monument où il inscrivit quatre distiques : « Après que Boniface, le doux martyr « et prêtre, eut terminé ses souffrances et gagné les « hauteurs célestes, après qu'il eut été rapporté de la « Frise, témoin de son martyre, Raban fit élever au- « dessus ce monument à la gloire du saint, dont il « n'est que le très-petit serviteur. Quoique indigne « évêque, il est cependant son esclave; ô lecteur, « répands pour lui tes prières devant le Seigneur ! »

Voici un autel sur lequel on lisait à droite : « La « troupe apostolique protège cet autel sacré, l'entoure « de prières, d'ornements, d'amour. Vous aussi qui « entrez, inclinez vos têtes et demandez d'un cœur « dévot le secours de la lumière. » — Puis à gauche : « Illustres dans l'univers, Boniface et ses compagnons « gardent cet autel; si tu veux, ô lecteur, connaître « leurs noms, regarde la peinture et relis les tituli ². » Il est évident d'après cela que les compagnons du martyr se trouvaient figurés en peinture sur le massif de l'autel.

Les reliques de la croix sont mentionnées dans plusieurs inscriptions et leur désignation précède toujours celle des saints, de même pour les parcelles de la table du Seigneur, de son tombeau, du lieu de son

1. LXXXIV :

Postquam, martyrium explevit Bonifacius almus
Martyr et antistes, æthera celsa petens,
De Friesia huc vectus cum *ibeta hoc* rite locatus,
Sanguinis hic partem hiquerat hinc abiens,
Desuper hunc tumulum Rabanus condere jussit
Ad laudem Sancti exiguus famulus,
Indignus prorsus vernaculus attamen hujus,
Pro quo, tu, lector, funde preces Domino.

2. LXVII et LXVIII :

In dextro altare :

Cœtus apostolicus hanc sacram continet aram,
Adjuvat et precibus, ornat, amore colit.
Vos quoque qui intrastis, cervicibus flectite vestras,
Devoto hic corde poscite lucis opem.

In sinistro altare :

Clarus in orbe soli martyr Bonifacius istud
Obtinet altare cum sociis pariter,
Quorum si lector tu noscere nomina quaeris,
Inspice *picturam et relage titulos*.

ascension, reliques que Raban avait peut-être apportées lui-même de son voyage aux Lieux-Saints.

Les saints sont rangés par groupes dans ces dédicaces; les meilleurs vers sont inspirés par les vierges :

« Agnès, vierge sainte, dédie cet autel, Agnès,
« épouse de Dieu qui suit le Christ Agneau. Près
« d'elle Cécile, cette martyre, cette sainte et forte
« vierge assiste de ses prières et secourt les hommes
« pieux. »

« Ce lieu insigne abrite la martyre Agathe et s'il-
« lustre du souvenir de ses vertus; c'est là que repose
« aussi la vierge Lucie, très-douce épouse du Christ;
« qu'elle nous aide de ses prières ! »

Nous ne pouvons prolonger ces citations, mais nous engageons le lecteur à suivre dans les œuvres de Raban-Maur ces innombrables inscriptions qui forment un genre à part dans la littérature du moyen-âge; on est surpris, dans des vers aussi didactiques, aussi chargés de noms propres, de trouver encore une certaine poésie et même de la correction métrique. Ajoutons que ces inscriptions nous transmettent le souvenir d'autant d'autels érigés au IX^e siècle et qu'elles ne sont pas étrangères à l'étude actuelle dans laquelle on veut bien nous suivre.

Nous ne possédons malheureusement plus ces inscriptions et le nombre de celles qui subsistent est fort restreint. En voici une de Sainte-Cécile-en-Transtevere, que Mgr Barbier de Montault a relevée et qu'il a eu la bonté de nous communiquer. Elle se trouve située dans le chœur, dans le pavage à droite du ciborium; elle est en écriture onciale :

† ET IN HOC ALTARI (INFRASCRIPT.)

TE SUNT RELIQU(IE)

VIDELICET SCĒ A(NNE MAT)

TRIS DNI EX LIGNO S(ANCTE CRUCIS ET S. IO-
[HANNIS])

I. CXLVIII :

Agnes nam virgo hanc aram dedicat alma,
Agnum que Christum sponsa Dei sequitur.
Cum qua Cécilia martyr et sancta virago
Assistit precibus rite juvando piis.
En altare tenet hoc Marcellinus honeste
Cum Petro socio consecrat et meritis.
Quos pariter Christus cœlestem duxit ad arcem
Claros martyrio actibus atque bonis.
Ecce locum insignem retinet hunc martyr Agatha,
Commendatque suis ipsa piis meritis,
Lucia quem virgo, Christi dulcissima sponsa,
Rite colit habitans adjuvat et precibus.

BAP. SANCI IOANNIS EVANG SC
 ITEM EX LINGU. SANCI.
 DE BARBARA PETRI APLI.
 ANDREE APLI ET DE VESTE. (VESTE) (ou vestimenti)s
 IOANNIS APLI EX OSSIB.
 APLI ET STI STEPHANI PRO(TOMARTYRIS)
 STEPHANI PAPE ET EX DE(S)
 LAVRI. EX OSSIB(?) ALIA MAR(TIRIUM)
 ANASTASE ET ALIORUM. S(ANCTORUM)

A Saint-Martin-des-Monts une inscription de 844 :

† TEMPORIBUS DOMNI SERGII JUNIO
 REGIS. PROPRIETATE STI IN HOC SIT.
 AC ALIA BAT SILVESTRI

Le pape Léon IV, après avoir relevé l'église des Quatre-Saints-Couronnés en 848, troisième année de son pontificat, plaça sous le grand autel les corps des saints martyrs Claudius, Nicostratus, Symphorianus, Castorius, Simplicius, et des quatre frères couronnés; une inscription relative à cette dédicace a été relevée par Galletti sur une vieille pierre placée au-dessus des reliques ¹.

On lisait à Naples, sur un socle d'autel qui datait de 890 environ :

HUJUS CUM SUMMO TEMPLI THEODARDUS HONORE
 EXIMIUS PRESUL CONDECORAVIT OPUS.
 COMPOSUITQUE SOLUM HOC DEVOTUS MARMORE
 [CLARO
 EREXIT REGIAS UNDIQUE MIRIFICAS,
 ATQUE AEDEM SACRAM FUERAT QUE PERDITA DUDUM
 PROPTER BARBARIE MULTIMODA MRABIEM,
 RESTAURANS QUINTO NONA SACTOBRIS INUNXIT
 HANC ARAM DOMINO JURE DICENDO PIO
 MERCEDEM QUI REDDAT EI CERTAMINE TANTO
 JUSTI ET PASTORIS EGREGIS MERITIS ².

L'église fut détruite quelque temps après sa restauration par Théodard et rebâtie seulement en 1271.

Nous ne voulons pas quitter le IX^e siècle sans rapporter quelques-unes des prescriptions dont les capitulaires entouraient la construction des autels et exigeaient le respect qui leur est dû. D'après ces règles, on ne pouvait consacrer une table d'autel qui

ne fût pas en pierre ¹, voire même dans les camps et sous les tentes, les autels portatifs devaient être de cette matière ². Un prêtre avait l'expresse défense de célébrer dans un lieu ou sur une table non consacrée ³. S'il violait cette loi, il courait risque d'être déposé, et les fidèles avaient même défense d'entendre une messe ainsi célébrée. La seule exception était pour les voyages, l'éloignement de l'église, ou une circonstance qui aurait privé le peuple du saint sacrifice. Dans l'incertitude de la consécration, il fallait la célébrer, dût-elle avoir lieu deux fois ⁴. Il ne suffisait pas que l'église fut consacrée, l'autel devait l'être lui-même, et un prêtre ne pouvait l'y ériger sans la participation de l'évêque. L'empereur se préoccupait non-seulement de l'érection des autels, mais il songeait encore à les rendre d'un aspect plus convenable; le XLVI^e chapitre du livre V porte ce titre : *Des églises et des autels qui doivent être améliorés* ⁵. Le prêtre ne devait pas souffrir qu'on amassât dans les églises les récoltes et le foin.

C'était sur les autels que les laïques venaient déposer leurs serments les plus solennels, sous l'œil de Dieu et devant les saints dont les reliques illustraient le martyrium ⁶. Cet usage prouve le respect dont ils étaient l'objet et qui motiva cette belle ordonnance de Charlemagne (789) : « Il nous a plu d'avertir votre « Révérence pour que chacun de vôtres surveille sa « paroisse, que l'église de Dieu reçoive l'honneur « qui lui est dû, que les autels soient vénéérés selon « leur dignité, que la maison de Dieu et les sacrés « autels ne soient pas accessibles aux chiens, que les « vases consacrés à Dieu soient entourés d'une grande « vénération, le saint sacrifice offert avec grand zèle « par ceux qui en sont dignes et servi avec honneur; « que les affaires du siècle et les vains propos soient « bannis de l'église, car la maison de Dieu est une « maison de prière et non une caverne de voleurs;

1. XXI. *De allari non consecrando nisi lapideo.*

2. CXXV : Nullus sacerdos, nisi in locis Deo dicatis, vel in itinere in tabernaculis et mensis lapideis ab episcopis consecratis, missas celebrare presumat. Quod qui presumpserit, gradus sui periculo subiacet.

3. CCCXXXI *Capitularium.*

4. XLVII : Ut ecclesie vel altaria que ambigua sunt de consecratione, consecrentur.

5. XLVI : *De ecclesiis vel altaribus immellorandis* : Ut ecclesie vel altaria melius constituantur, et ut nullus presbyter annonam vel fenum in ecclesiam mittere presumat.

6. XIV : *De modo sacramenti* : Omne sacramentum in ecclesia et super reliquiis a laicis juretur. Sic illum Deus adjuvat et illi sancti quorum sunt istae reliquie.

1. GALLETI, t. I, XXVIII. Voir le *Bull. d'arch.*, 1879.

2. CARDINAL MAI, p. 462.

« que tous les esprits soient élevés vers Dieu pendant la solennité de la messe et qu'on ne s'éloigne pas avant la bénédiction sacerdotale !. »

X^e SIÈCLE.

Commençons notre étude du x^e siècle par l'examen de quelques marbres antiques que nous supposons avoir servi d'autel à cette époque.



Cippe d'Entrechaux.

L'église d'Entrechaux, près Malaucène (Vaucluse), possède un cippe de ce genre. En 1828 on voulut remplacer l'autel de pierre de Notre-Dame de Nazareth par un autel de bois, et on retira un cippe antique qui forme actuellement l'angle d'un parapet en avant de la chapelle. L'inscription est fort mutilée, cependant on la restaure de la façon suivante :

Q POM (peio)
VOLT (ini)
A FILIO
PRAEFECTO BO (con)
TIORVM PROV (inciæ)
FLAMINE DIVI (Iulii)
PONTIFICI DEA (næ)
POMPEIA S (exta)
FILIA
PATRI OPT (imo)
EX (su)o DIC (avit)

« A Quintus Pompée de la tribu Voltinia, fils de...
« préfet de la province des Vocomes, flamme du
« divin Jules, pontife de Diane, Pompeia Sexta, sa
« fille, a dédié à ses frais ce monument à son excellent père. »

1. LXIX : De honore ecclesie Dei.

Les autres faces ne portent aucune inscription, ni sculpture, si ce n'est un simple encadrement inachevé dans la partie supérieure. Il n'y a plus aucune trace de la table d'autel, si elle a existé. M. l'abbé Pougnet voit dans ce marbre un support d'autel chrétien, pour lequel on l'aurait réduit de hauteur; l'église étant du x^e siècle, il est probable que ses constructeurs utilisèrent alors ce fragment.

(Pl. XXXVI.) On conserve au Louvre une dalle de marbre blanc (n^o 47, B), qui sert d'autel dans une petite église derrière le mont Hymette, au pied du mont Pentelique. On y lit, en caractères grecs très-fins, une inscription qui s'étend sur les deux faces du marbre et qui rappelle un décret rendu vers la troisième année de la quatre-vingt-dixième olympiade (417 avant J.-C.). Il s'agit de la restitution d'emprunts faits aux trésoreries du temple d'Athènes pendant la guerre du Péloponèse. Cette table de 0^m 14 d'épaisseur fut employée par des ouvriers bysantins qui sculptèrent sur une des petites tranches une croix, deux feuilles de chêne, et aux angles une sorte de feuille, seuls ornements qu'elle porte. Avant de servir d'autel, elle forma l'abaque d'un pilastre bysantin, comme nous en avertit la trace d'un tirant de fer qu'on étend souvent entre les arcades pour en prévenir l'écartement.

Les marbres antiques faisant chaque jour plus défaut, les constructeurs d'autels les imitaient de leurs mieux. L'autel que l'on conserve à Rome dans l'église Aventine de Sainte-Marie-du-Prieuré est une des imitations de ce genre le plus digne d'intérêt. La face principale de ce petit monument de marbre est très-ornée; elle présente un fronton soutenu par deux pilastres cannelés, — au tympan un agneau crucifère dans une couronne accostée de deux colombes, images de saint Pierre et de saint Paul, — sur les pentes du fronton deux paons devant la croix, symbole de l'immortalité eucharistique; sur les trois champs du triangle on lit l'indication des reliques : *Hic reconditum est caput S. Savini, Spollini episcopi, et martyris et costæ S. Casarii martyris et sanguinem S. Sebastiani martyris et reliquie S. Abundii martyris.* (Pl. LXIV.)

Sur les vantaux de la porte, on voit à gauche une tête nimée avec un S. barré, peut-être la figure de saint Savin, une tête de lion, emblème de la force des martyrs, les deux roses, emblème des joies du paradis; sur la face droite de l'autel une croix pattée sans ornement, sur la face de gauche une croix avec

rinceaux et au centre une main bénissant à la grecque, accostée du soleil et de la lune; entre les bras de la croix les quatre animaux évangéliques ailés, nimbés et portant des livres. Sur le livre de l'aigle on lit : ΙΟΥΝΟΣ, sur celui de l'ange S.

Ce reliquaire de marbre est aujourd'hui porté sur un socle, mais il servit incontestablement d'autel, ce qu'on paraît avoir oublié jusqu'ici. La moulure évasée de sa base prouve qu'il reposait sur le sol, sa hauteur de plus d'un mètre, le *loculus* des reliques pratiqué sur la plate-forme, de 0^m 37 de diamètre et assez large pour contenir la tête de S. Savin, enfin la porte simulant l'entrée de la confession sont des témoignages décisifs. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit à propos des autels primitifs, l'imitation des tombeaux antiques dans cette porte feinte est manifeste.

Nous avons peu de documents sur l'histoire de ce marbre, nous savons seulement que l'église subit deux restaurations, l'une sous saint Pie V, une seconde au siècle dernier par les soins du cardinal Rezzonico. Notre marbre fut découvert sous l'autel à l'époque de cette dernière, comme en font foi ces deux inscriptions :

SANCTORUM RELIQUIÆ IN HAC
STREOBATA JAM REPOSITÆ
NUPER IN ARGENTEA THECA
SUB PAVIMENTO REPERTE
FIDELIUM CULTUI SUB ARAM
TRANSLATÆ SUNT

IO. BAPTISTÆ REZZONICO
SS. DN. CLEMENTIS PP. XIII
FRATRIS FILIUS AC MAGNUS PRIOR
CAPUT S. SAVINI. SPOLETINI EPISC. ET MARTYRIS
COSTAM S. CÆSARII MARTYRIS
RELIQUIAS SS. QUADRAGINTA MARTYRUM
ET RELIQUIAS S. ABUNDII MARTYRIS
QUÆ DIU TERRA OBTECTÆ LATUERANT
PRIDN. DECEMB. A. MDCLXIV REPERTAS
SUB ARA HONORIFICENTISSIME COLLOCAVIT
MDCCLXV

En l'absence de données historiques plus précises, nous avons dû établir le classement que nous faisons de ce marbre au x^e siècle d'après son style intrin-

sèque. Plusieurs analogies nous rapprochent de cette époque, notamment l'inscription dont le style épigraphique correspond à celle de 987 qu'on voit dans le cloître de Subiaco.

La grande vogue des autels d'or et d'argent ne disparut pas avec le ix^e siècle, et la décadence des arts à cette époque semble au contraire l'avoir encouragée; car les temps barbares remplacent par le prix de la matière la valeur artistique qui leur fait défaut. Peut-être aussi les terreurs de l'an mil qui s'approchait eurent-elles influence sur la générosité des fidèles. Les monuments qui représentent ici l'histoire des autels nous ont tous été dérobés par la cupidité des successeurs de leurs donateurs, ou les déprédations de la guerre. Nous n'avons pu réunir que des souvenirs ¹.

Les Hongrois que Conrad, duc de Franconie et de Lorraine, avait appelés à son secours contre Régnier, comte de Hainaut, ayant détruit l'abbaye de Lobes en 954, le savant Folcuin qui fut élevé à la dignité abbatiale en 965 mit tous ses soins à réparer ces désastres. Il restaura l'église, fit couvrir de belles peintures les murs et la voûte de l'abside, orna le grand autel et celui de la sainte Croix de deux tables d'argent et enrichit l'édifice d'autres ornements précieux ².

Guillaume, abbé de Saint-Bertin, près de Saint-Omer, exécuta pour l'autel de son église un parement de vermeil orné de figures en relief ³.

Dès les premières années du x^e siècle, Tuto, abbé du monastère de Saint-Emmeran et évêque de Ratisbonne, fit faire un autel d'or d'une forme gracieuse et l'orna de mille pierres fines ⁴.

Thiethardus, élu en 928 évêque d'Hildesheim, offrit

1. Saint Jean († 973), abbé du monastère de Gorze (diocèse de Metz), décora l'église d'autels enrichis d'argent et d'or : In diversis oratoris erant altaria laminis argenteis auro decenter insignitis. (*Ann. Bened.*, VII, 395.)

2. Altaris tabulam quia nulla erat, fecit argenteam, domum ipsius altaris et laquear ipsius optime pinxit. (Schayes, *Arch. en Belgique*, II, 73. — Folcuinus, *De gestis abb. Lobiens.*, c. XXIX.)

3. MARTÈNE et DURAND, *Voyage lit.*, II, 183.

4. Sub præfato itaque principè, Tuto (894-929), sancti Emmeramini monachus, Ratisbonensi præsulabatur ecclesiæ, qui a septimo anno imperii illius usque ad duodecimum regni Heinrici saxonis hac vita permansit... Tunc venerandus antistes Tuto Christo adherens in martire suo, coronis principum Caroli, Carlomani, Arnoldi addens de suo

à son église un parement d'autel d'or très-pur enrichi de pierreries¹.

Le célèbre Tuotilon avait laissé des élèves dans le monastère de Saint-Gall. Immon, élu abbé en 975, pratiquait l'orfèvrerie; il avait commencé un parement d'autel en or d'un travail magnifique, qu'on voyait encore dans l'église du monastère au commencement du XIII^e siècle. Immon ne put l'achever avant sa mort; l'abbé Ulric qui lui succéda en 984 le fit terminer. A peu près à la même époque, Wittigow ou Witego, abbé du monastère de Reichenau (985-997), enrichissait l'autel de la Sainte-Vierge et celui de la sainte Croix de parements d'or enrichis de pierres précieuses².

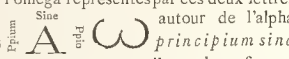
On trouve dans l'inventaire du trésor de l'abbaye de Prüm, fait au XI^e siècle par ordre de l'empereur Henri II; la mention d'autels façonnés en riches métaux: « L'église de Prüm possède un autel d'or consacré au saint Sauveur; quatre petites châsses couvertes d'or et de pierreries, posées sur deux plus grandes argentées; une couronne formée d'or et de pierres précieuses suspendues au-dessus de l'autel; un ciborium orné d'or et d'argent, l'autel d'argent donné par l'empereur Lothaire. († 855.)

D. Martène mentionne un autel d'or à Clermont: « Et Beggo Arvernensis item episcopus sub finem « decimi seculi super tumulum S. Maioli aliud consecravit³. »

Dans la vie de saint Abbon († 1004), abbé de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire), il est question d'un autel d'or qu'avait commencé son prédécesseur et qu'il acheva. Il fit aussi deux couvertures d'argent et six autels recouverts de lames d'argent⁴.

Nous lisons la description de la table d'or de Sens⁵ dans le procès-verbal dressé à l'époque de la démolition de l'autel au XIV^e siècle: « Ce rétable ou contre-

table a été donné à l'église par Séguin ou Servin, 61^e archevêque de Sens, environ l'an 989. La construction de ce rétable est un bâti de charpente et menuiserie de 5 à 6 pouces d'épaisseur, derrière lequel est attachée une menuiserie de bois de chêne d'un pouce d'épais, garnie de bandes de fer plat attachées aux clous ou vis à têtes, et rivées au dedans; cette table a de long 9 pieds 3 pouces sur 3 pieds 6 pouces de large. Elle est composée de plusieurs compartiments, de figures gothiques et relevées en bosse dont les dedans sont remplis de figures en bas-relief; le tout orné de filigranes d'or et enrichi d'émaux, de pierres précieuses et de diamants. La surface de ce rétable ainsi que les compartiments et les figures sont couvertes de lames d'or et même les bords et bordures. Dans le milieu de ce rétable est un cadre de compartiments de forme octogone, entouré d'une double équerre, au milieu duquel est la figure de Notre-Seigneur assis.

« Cette figure est relevée en bosse et remplie au dedans de mastic, elle a la main droite étendue et tient un livre de la main gauche qui repose sur son genou; son habillement est semblable à celui du grand prêtre; sa tête est entourée de rayons, parsemée de pierreries ainsi que le livre qu'il tient, et au-dessus de sa tête est écrit: *Rex Regum*. A côté de ses épaules sont l'alpha et l'oméga représentés par ces deux lettres grecques:  autour de l'alpha on lit ces mots *Principium sine principio*. A côté des deux bras, il y a deux figures d'anges relevés en bosse qui présentent chacun une couronne d'or.

« Autour de la figure précédente, dans les quatre angles, sont représentés dans de demi-ovales quatre chérubins ayant les bras étendus et montés sur des nuages. Le premier, qui est au côté droit, vers la tête, porte pour sa devise: *Quem notat esse loco pictura superficialis*; celui qui est à gauche a celle-ci: *Qui loca cuncta replet non est lamem ipse localis*. La devise de celui qui est à droite par le bas est: *Trinus ab æterno Deus unus cuncta guberno*, et celle du quatrième: *Solus cuncta rego, trinus et unus ego*.

« A côté des quatre chérubins, dans les quatre places vides, sont représentés en bas-relief les quatre évangélistes assis, qui ont chacun leur hiéroglyphique et un pupitre sur lequel est un livre ouvert dans lequel ils écrivent le saint Évangile.

« Dans le livre de saint Matthieu, qui est à la droite accompagné d'un ange, on lit: *Liber generationis*

quantum potuit, beato Emmerammo aureum altare paravit, venustissima forma decoravit, mille gemmis ornavit. (ARNOLDUS DE S. EMMERAMMO, lib. I. — PERTZ, IV, p. 551.)

1. LABARTE, I, 377.

2. LABARTE, I, 377.

3. Ex libro II de miraculis ejusdem sancti. (*De vit.*, 304.)

4. Nanque anteriorem tabulam altaris sancte Dei genitricis Mariæ, ab antecessore ejus domno Oylboldo auro construi coeptam ad perfectum usque perduxit: duas circumjacentes argento operatas augmentari fecit: et, ut breviter multa perstringamus, sex altaria tam ejus, quam monachorum sub ipsius regimine consistentium, devota intentione argenteis sibi affixis præfulgent laminis. (*Vita S. Abbonis abb. Floriacen.*, Ann. bened., VIII, 51.)

5. L'abbé Lebeuf la mentionne.

Recueils d'écrits de deux chanoines de Sens, Bernuin et Berdin.

Jesu Christi, et il porte pour sa devise : *Verum hominem Christum vultum designo per istum*. Dans celui de saint Marc, qui est au-dessous accompagné d'un lion, on lit ces mots : *Initium evangelii Jesu Christi Filii Dei*; et il porte pour sa devise : *Victorem mortis Christum signal leo fortis*.

« Dans celui de saint Luc, qui est à gauche par le bas, accompagné d'un bœuf, on lit ces mots : *Fuit in diebus Herodis regis Judæ sacerdos*, et il a pour devise : *Victima quod Christi fuerit bos indicat iste*. Et dans celui de saint Jean, qui est au-dessus, accompagné d'un aigle, on lit ces mots : *In principio erat Verbum*, et au bas de ses pieds on lit ces autres mots : *Principium Verbum, Verbum Deus et Deus ipsum semper erat Verbum principis quod erat*. On voit au-dessus de la tête de l'aigle, sur une banderole une \vdash et un A, et devant son pupitre il y a encore une \vdash et un B. Il porte pour sa devise : *In Christi numen Aquilinum dirigo lumen*.

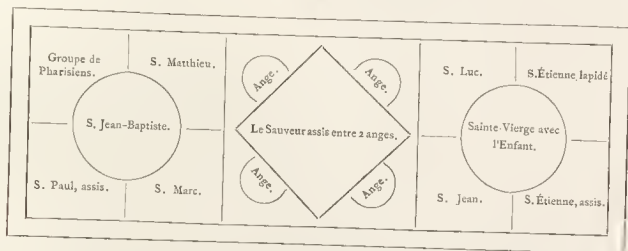
« Après les quatre évangélistes, on voit des deux côtés du contretable deux ronds pleins dans lesquels sont représentés en bas-relief deux figures assises sur des fauteuils. Celle qui est à gauche représente la Sainte-Vierge couronnée, tenant à la main droite un bouquet de fleurs et ayant la gauche appuyée sur la poitrine. Aux deux côtés du fauteuil sont écrits en grec ces mots : *Μήτηρ Θεου* ou *Mater Dei*, et elle a

pour devise : *Qua inspirant Deo genitrix et filia suo*. La figure qui est au côté droit est le conseil des Juifs, avec les Scribes et les Pharisiens disputant. Les uns disent : *Qui de cruce mortuus est non Deus esse potest*. Autour de ces figures on lit : *Certam Judæi, tam scribæ quam Pharisei, doctores legis, cum summi milite regis*. Au second angle du même côté est la figure de Saul assis sur un tas d'habits; autour de cette figure on lit : *Hunc habuit Saulum, juvenem lex gratiæ Paulum; Christus eum lavit; Stephani prece, quem lapidavit.* »

Au troisième angle d'en-bas, du côté gauche, saint Étienne est représenté à genoux, ayant la dalmatique; trois Juifs le lapident; il a pour sa devise : *Torrentes, lapides amplector, ut hostia fiam, sed ne deficiam sufficit una fides*.

Dans le quatrième angle au-dessus, on voit saint Étienne assis, ayant ses habits de diacre, et tenant entre ses bras le livre d'Évangile; il étend sa main droite et dit ces paroles : *In cruce damnatus Deus est, ex virgine natus; hæc lex testatur quæ tibi stulle datur.* » Autour de cette figure on lit : *Inspirante Deo martyr concludit, hebrææ suis adest legis, cum deficit unctio regis* ¹.

Cette table fut fondue par le chapitre le siècle dernier. Elle fut préalablement dessinée par un peintre nommé Lambinet ².



La fameuse pala d'oro de Saint-Marc de Venise a dû avoir un autel pour origine; la plus ancienne chronique vénitienne (le *chronicon venetum*), écrite de 980 à 1008 par Jean Diacre, s'exprime en ces termes : « *In Sancti Marci altare tabulam* ³ *miro opere ex argento et auro Constantinopolim peragere jussit.* » — L'usage des rétables, comme le constate M. Labarte, était encore inconnu alors; le prêtre en célébrant regardait les fidèles, que cette sorte d'écran lui aurait

cachés; aussi le vieux chroniqueur ne parle-t-il pas d'une pala, mais d'un devant d'autel. La difficulté réside plutôt dans le discernement des éléments de

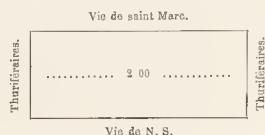
1. *Bull. du comité hist. des arts et monuments*, II, 93. *Gazette des Beaux-Arts*, février 1880.

Bull. monum., 1881, 441.

2. M. du Sommerard donne la reproduction de ce dessin. (*Les arts au moyen-âge*, 9^e série, pl. XIII, 7^e vol. de texte, p. 246.) — LABARTE, I, 373.

3. Le mot *tabula*, comme le prouve un canon du concile

cet autel que dans le sens de cette description. Ces éléments, mêlés à la composition du rétable du XI^e siècle, s'y trouvent comme perdus. Nous nous occuperons de les distinguer en parlant des rétables portatifs, mais disons tout de suite que les seules parties primitives nous semblent les vingt-sept petits tableaux d'émail qui forment frise sur les trois côtés du compartiment inférieur. Les onze premiers représentent des sujets tirés de la vie de Notre-Seigneur, six autres figurent des thuriféraires, enfin les dix derniers sont relatifs à la vie de saint Marc. Leur style, par sa finesse et sa merveilleuse délicatesse, tranche sur tous les émaux voisins et les range tout-à-fait à part; je ne puis les comparer qu'aux beaux missels qu'on voit à la bibliothèque Marciana et qui sont généralement attribués au X^e siècle. Les inscriptions latines qui les garnissent ne sont pas une difficulté et ne contredisent pas l'origine byzantine que prête Jean Diacre à la table d'autel. Ces émaux peuvent avoir été travaillés à Constantinople et avoir reçu en même temps des épigraphes latines qu'auraient envoyés dans les ateliers d'Orient les ordonnateurs vénitiens; de plus, M. Labarte observe avec raison que les orfèvres italiens ont pu les graver ensuite sur le fond d'or des plaques. Nous donnons ci-joint la disposition que prendraient les groupes d'émaux sur les tranches de l'autel. Comme au paliotto de Milan, les représentations de la vie du saint titulaire devaient se trouver à l'envers de la table qui présentait les scènes évangéliques sur le premier plan.

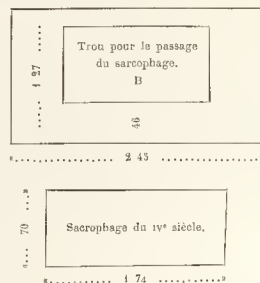


Un manuscrit du British Museum (Harl. 608) nous fournit plusieurs exemples d'autels, notamment celui du f^o 33, v^o; nous y voyons un autel de forme carlovingienne, presque cubique, avec moulure supérieure, soubassement talusé. M. Wilson a eu la bonté de nous en donner un dessin.

de Mayence, peut aussi bien signifier le dessus de l'autel que le devant de l'autel : In itinere vero positus, si ecclesia defuerit, sub divo, seu tentoriis, si tabula altaris consecrata, ceteraque ministeria sacra ad id officium pertinentia adsunt, missarum solemnia celebrari permitimus. (*Conciliium Moguntiacense*, ann. 888, c. ix, Du Cange.) — Voyez LABARTE, III, 17.

Dans le compte-rendu de la réunion générale de la Sorbonne à Nîmes (1877), il a été question d'un autel du IX^e ou X^e siècle fort singulier. Il se compose d'une pierre large de 0^m 90, qui reposait sur quatre colonnes placées au bout des axes au lieu de l'être dans les angles, — disposition qui laisse supposer une rainure dans laquelle s'emboîtaient les cloisons de marbre de la confession. — Le dessus de la table est creusé selon l'usage ordinaire.

On conserve dans l'ancienne église San-Celso, à Milan, un autel que je crois pouvoir classer au X^e siècle; il est composé d'un large coffre de marbre orné aux angles de colonnes engagées, et ouvert en avant d'une fenestella grillagée; c'est par là que les fidèles introduisaient les objets qu'ils voulaient faire toucher aux reliques de saint Celse. (Pl. LXV.)



Sur le dessus de la table on remarque une dalle moderne (B) qui ferme, dit-on, le trou pratiqué dans l'autel lorsqu'on voulut en enlever le corps du saint, et sous la table une petite voûte construite en briques. Cet autel relégué aujourd'hui dans un angle occupait, nous a-t-on dit, le milieu de la vieille église et le centre de la dernière travée avant la tribune. Au-dessus de l'endroit où il est placé, on lit deux inscriptions sur marbre noir qui nous fournissent quelques indications historiques; l'une nous apprend que les reliques furent transférées au X^e siècle et au XVI^e, et qu'en 1772, l'archevêque de Milan Pozzobonelli leur donna un nouvel asile.

DOM

CORPUS S. CELSI MARTYRIS
SEculo QUARTO INVENTUM
DECIMO TRANSLATUM

DECIMO SRXTO REGOGNITUM
JOSEPH CARD. PUTEOBONELLUS MED. ARCHIEP.
HIC REPOSUIT
ANN. DOM. MDCCCLXXXII. X KAL. AUGUSTI

La seconde nous entretient des souvenirs de la translation du sarcophage :

DIVI CELSI MARTYRIS INVICTI
SACRO CORPORE IN ÆDICULAM CELSIANAM
PROXIMI DEIPARÆ TEMPLI
TRANSLATO
V. KAL MAI AN. MDCCC XIII
HEIC URNA QUÆ ILLUD CONTEGERAT
POSITA EST AN. MDCCC XXVIII.

D'après ce document, notre autel aurait servi de couverture au sarcophage antique jusqu'en 1813. Le style du monument nous reporte au x^e siècle, ce qui concorde avec l'époque de la construction de l'église par l'archevêque Landolphe, mort en 996. Une inscription publiée par Puricelli en fait foi ¹.

EXIMIUM HÆC CELSI CORPUS COMPLECTITUR ARA
QUEM PIA NAZARIO MATER SUB RURE CYMELLI
OBTULIT AD CÆLI PARITER QUI SCANDERET ARCES
MORTE OBITA LONGUM PARITERQUE JACERET IN ÆVUM
AMBROSIUS TANDEM HOS SEPAARE POST CONDIDIT
[AMBOS
NAZARIUM APPORTANS ALIO CELSUMQUE RELINQUENS
SÆCULA LANDULPHUS DONEC POST PLURIMA PRÆSUL
VATIBUS ADSCITIS VICINISQUE UNDIQUE TURBIS
LÆTITIA SUMMA STUDIO ET CERTANTIBUS OMNI
TRANSTULIT AÏQUE LOCUM DIVINIS USIBUS APTUM
IPSE LUBENS STRUXIT, MIROQUE DECORE PARAVIT.

Nos recherches nous conduisent maintenant dans la petite ville de Visciano, près de Narni; cette bourgade possède une église du x^e siècle qui dépendait de l'abbaye voisine des Bénédictins de Sant'Angelo-in-Massa et qui est maintenant séquestrée par le domaine. On y voit un autel couronné d'un ciborium avec colonnes et chapiteaux disparates, élevé sur cinq marches inégales devant une petite abside qui conserve encore son banc circulaire et son trône abbatial. Le sol du chœur est pavé de marbres

1. GIULINI, *Memorie di Milano*, I, 672.

antiques qui proviennent des environs; sur les degrés on distingue une marque de potier avec le nom de Pomponius.

Nous sommes spécialement attirés vers ce sanctuaire par les deux prothèses qu'on y voit encore et dont nous devons le dessin à M. le marquis Erolì. Ces autels secondaires, très-rares maintenant en occident, méritent de fixer notre attention et nous engageant à entrer dans quelques explications sur leur fonction.

L'origine de la prothèse, en grec *προθήσις*, en copte *takaddenet*, remonte au culte mosaïque et rappelle la table des pains de proposition. Bingham dit que dans beaucoup d'églises on y plaçait les offrandes du peuple en pain et en vin avant de les consacrer sur l'autel. Selon Suicer, la prothèse est un autel d'une moindre importance (*altare minus*), son nom dériverait précisément de l'usage de porter le pain avant la consécration; en ce sens, il correspond au mot plus moderne de crédence. Cependant, Renaudot observe que l'expression *altare minus* n'est pas juste, puisqu'on n'y célébrait pas de sacrifice.

La plupart des auteurs admettent que la prothèse s'élevait à gauche de l'autel, mais ils diffèrent sur la question de savoir si c'était une partie du béma. Ce mot désigne souvent une sorte de sacristie où se préparaient les cérémonies, mais alors on prenait la partie pour le tout et la salle entière pour l'autel où se disposaient les saintes espèces.

Chez les Grecs, le célébrant et ses ministres partent du *diaconicum* qui est à droite et vont à la prothèse; là ils se lavent les mains, en disant le psaume *Lavabo*; puis le diacre prépare le pain dans la patène et met celle-ci à sa gauche, tandis qu'il place le calice vide à la droite de la patène. Le célébrant prend le pain de la main gauche, et de la droite tenant une lance avec laquelle il fait un signe de croix sur le pain, il l'enfonce dans ce pain en quatre endroits différents; le diacre met du vin et de l'eau dans le calice après les avoir fait bénir par le célébrant. Après cette préparation, ils quittent la prothèse et vont à l'autel du sanctuaire ¹.

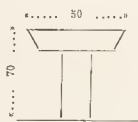
Nos crédences de Visciano laissent supposer quelque cérémonie du même genre. Elles devaient aussi, en recevant les vases sacrés, donner plus d'éclat au service divin; un bas-relief de Monza représente une prothèse surchargée de richesses de l'église.

1. *Advenichian liturg. cath.*, 1055.

Beaucoup de calices ne servaient souvent qu'à ces expositions, comme on peut s'en convaincre par la nature de leur ornementation.

On verra sur le dessin (pl. CIX) que Visciano a deux prothèses, la plus simple est à gauche et paraît de beaucoup la plus ancienne; l'autre, portée par une colonne torse, est d'un style plus récent qui prouve que l'usage de ces tables se perpétua assez tard dans la liturgie latine.

Dans l'abbaye de Saint-Pons-de-Gémenos, M. Levenq nous signale un autre exemple d'une crédence de cette sorte.



On suivit en France pendant le moyen-âge les premières rubriques du missel romain qui ne veulent qu'une crédence du côté de l'épître. M. Viollet-le-Duc¹ reproduit une crédence du XIII^e siècle placée dans la cathédrale de Séz, appuyée au mur et supportée par un pilier octogonal.

Le ménologe du Vatican à la fête des chaînes de saint Pierre nous fournit un image de prothèse très-intéressant. (Pl. CV.)

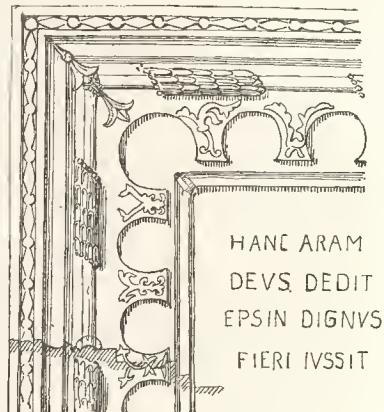
On conserve encore dans la cathédrale de Rodez l'ancienne table de l'autel qui porte le nom de l'évêque donateur Deusdedit. C'est un grand plateau de marbre blanc de 2^m 40 sur 1^m 30, creusé de 0^m 09, orné tout autour de 34 lobes et d'une riche moulure avec perles et godrons. Des ornements variés occupent les tympans des lobes; au milieu de chaque face on lit une des parties de l'inscription :

HANC ARAM
DEVS DEDIT
EPS INDIGNVS
FIERI IVSSIT

Cette belle table fut malheureusement couverte de peintures en 1662. Il existe au musée de Rodez quatre colonnettes qui semblent avoir fait partie de l'autel et avoir servi de supports; elles sont sculptées

1. *Did.*, IV, 373.

avec le plus grand soin, semblables pour l'ensemble et différentes seulement dans des détails peu importants.



Autel de Rodez d'après un dessin de M. Darcel.

Plusieurs évêques de Rodez ont eu le nom de *Deus dedit*; le premier nous reporterait au VI^e siècle (574). Mais le style du monument, la forme du G et surtout l'abréviation Ω qui n'appartient qu'à une époque épigraphique tardive ne permettent pas de s'arrêter à cette hypothèse. Il est donc incontestable que le donateur fut un des trois évêques qui ont gouverné Rodez pendant le X^e siècle.

Cet autel est mentionné dans la *Gallia christiana* à propos d'une reconnaissance des reliques au XIII^e siècle¹.

1. *Gallia christiana*, I, 199. — Anno Domini 1275, XIII cal. martii, circa horam noctis tertiam caput hujus Ruthenensis ecclesie subito et unico impetu corruit... eodem autem an. 9 januaril... fuerat remotum altare B. Virginis, et in loco tutiori translatus. inventae fuerant in illo presentes reliquiae... fuerant autem anni septingenti et amplius, ex quo praedictum altare cum tanta diligentia constructum fuerat per bonae memoriae Ruthenae episcopum, cui nomen erat Deusdedit, sicut in gestis et scriptis antiquis in sacratio repertis constat evidenter. In circuitu etiam mensae ejusdem altaris scriptae sunt tales litterae: DEUS-DEDIT EPISCOPUS INDIGNVS FIERI FECIT HANC ARAM.

Consulter pour ce monument :

LE BLANT, *Insc. de la Gaule*, II, 348.

Bull. monum. 1863, 256. — *Id.*, 1871, 136.

MARLAVAGNE, *Hist. de la cathédrale de Rodez*, 1876, in-8°.
Abbé ALIBERT, *Visite du congrès arch. de France à la cathédrale de Rodez*, 1867, p. 11.

L'autel de Deusdedit était assurément surmonté, au VI^e siècle, d'un ciborium porté par quatre colonnes de marbre. En voyant, tout près de la cathédrale, dans la maison du chanoine Sabattier, deux colonnes antiques assez frustes et la moitié d'une troisième, on se demande si ce ne seraient pas ces colonnes ¹.

Signalons encore quelques autels dont le souvenir de fondation nous est resté par les inscriptions qu'ils portaient; dans la crypte de la basilique du monastère de Saint-Grégoire, près Constance, sur la rive du Rhin, un autel élevé en 985 par Gebéhard, évêque de Constance, avait reçu cette inscription :

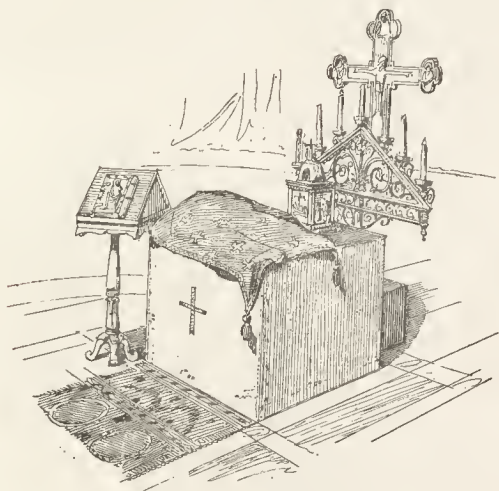
HOC OPUS EXIGUUM DIVERSIS ARTIBUS ACTUM
FERT TIBI GREGORI SUPPLEX DEVOTIO SERVI

1. *Revue de l'art chrétien*, 1875, p. 297.

PRÆSVLIS INDIGNI; QUEM TU CUM PLEBE FIDELI
CONJUNGAS TURMIS PRECIBUS PATER ALME SUPERNIS ¹.

Nous ne pouvons laisser le X^e siècle sans rappeler les miniatures du ménologe de la Bibliothèque vaticane (pl. CV, CVI) qui nous offrent des images d'autels carrés, drapés et ornés de croix. Ces peintures postérieures de quatre siècles à celle de Ravenne nous montrent pour la table sacrée des usages liturgiques assez conformes, et encore maintenant les Grecs ne s'écartent pas beaucoup de ces anciennes traditions; nous donnons ici un croquis de l'autel grec que M. Priléjaeff, archiprêtre de l'église russe, nous a permis de prendre avec la plus aimable bienveillance; on y verra une certaine ressemblance avec la dimension et le genre de draperies des anciens temps.

1. Card. MAI, I, 186.
MABILLON, *Ann. bénéd.*, IV, p. 14.



Autel grec avec le voile qui couvre les saintes Espèces.

XI^e SIÈCLE.

—

Charlemagne avait pu ramener un peu de vie dans la ruine des arts antiques, mais ces étincelles sorties d'un foyer éteint et sous la main puissante du grand empereur s'éteignirent avec lui; le x^e siècle tomba dans une barbarie et une obscurité pires que le viii^e. La vie ne commença à rentrer dans la société qu'au début du xi^e siècle; la France, alors débarrassée des incursions normandes, est gouvernée par une jeune et vigoureuse dynastie; l'Italie, sous l'inspiration papale, commence à conquérir ses libertés municipales; l'Espagne voit ses princes chrétiens du nord repousser peu à peu les Sarrasins; l'Allemagne étend chez elle l'heureuse domination pontificale; l'orient reçoit la foule des croisés, leur communique ses vieilles traditions, leur donne ses modèles que l'occident répétera pendant plusieurs siècles. — Ces grandes causes déterminent un mouvement profond dans l'art et le transformant; Cluny, fondé à la fin du x^e siècle, prend la direction de ce mouvement, l'accélère et le règle. Les moines ouvrent partout des écoles de statuaire; ils sont en rapport avec l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hongrie¹. La sculpture se lève tout à coup comme un art complet, un art possédant ses principes, ses moyens d'exécution, son style; les monuments que nous étudions en portent le reflet brillant, nous verrons les Christs majestueux, entourés des symboles évangéliques, non-seulement sur les portails des cathédrales romanes, mais sur les nouveaux autels.

Ne croyons pas toutefois, surtout dans le midi de la France, que l'inspiration antique s'efface tout à fait. Nous trouvons encore des exemples de ce respect invincible des traditions romaines sur plusieurs monuments, nous le signalons notamment sur l'autel de Saint-Saturnin-lès-Apt, qui nous rappelle la forme des anciens cippes. C'est un prisme rectangulaire en pierre grossière, orné de six cannelures, entre les-

1. VIOLLET-LE-DUC, *Diet.*

quelles on lit l'inscription : *In onos sancti Saturnin martiri*. Il porte au sommet et à la base des moulures à peu près semblables. La plate-forme supérieure est creusée de deux centimètres avec un rebord de cinq centimètres. Élevé aujourd'hui près de l'ancienne porte, il semble avoir servi de bénitier¹.

Nous possédons la date précise de ce monument, le 3 mai 1056, et le nom de son consécrateur, Raimbaud, archevêque d'Arles, qui fut assisté de Hugues, évêque de Senes, et d'Alfant, évêque d'Apt. Ce précieux renseignement nous est fourni par une inscription qu'on lit au pied droit de l'arc-doubleau du presbytérium, côté de l'Évangile :

HAEC DOMVS SANCTI SA
TVRNINI EST CŌSECRE
TA TRIV̄ EPISCOPORV̄ P.
SON RAĪABALDI ARELATEN
SI SAR Q̄ EPĪ ET VĠONSSA
NACIENZIZ EPĪ . ET
ALFANI : VZA : PTEN
SIS EPĪ . MENSEMA
I... DIE KALRN DARIO III

Cette inscription ne mentionne, il est vrai, que la consécration du sanctuaire, mais l'identité des caractères, voire même les fautes d'orthographe, les S presque faits en forme de Z, les doubles interlignes ne permettent pas de douter que la chapelle et l'autel ne soient contemporains. Nous y trouvons donc une précieuse authentique pour l'âge de notre monument². (Pl. LXX.) On lit ailleurs sur le mur :

NONOZ . NBR
HOBII . AR
BĀL . DVZ

A Figeac, cette inscription, dans l'aile méridionale

1. Renseignements de M. l'abbé Esquillan, curé de Saint-Saturnin.

2. *Bibliot. nation., mss. fonds latin, 8957, Inscriptions antiques*, t. I, p. 201. — REVOIL, *Arch. du Midi de la France*, III, 19.

de l'église, date aussi du XI^e siècle, et nous révèle l'existence d'un autel consacré à cette époque ¹ :

+ IIII : IDVS :	ERALDO : CATVR :
CENSE . EPO	7S : M : EGPTACE :
	7BI : BLASII :
. ML : HO : ALTARE : CONSECRAE : E : A : DNO : G	
IN HONORE : SCE : MARIE : SCI : MICHAEL	



L'évêque de Cahors, dont il est question, est sans doute Géraud III de Cardaillac (1093-1112).

L'orfèvrerie, appliquée à la construction des autels, nous offre de nombreux monuments au XI^e siècle, dont la plupart malheureusement n'existent plus qu'à titre de souvenir dans les chroniques.

Richard, élu en 1004 abbé du riche monastère de Saint-Viton-de-Verdun, fit exécuter de belles pièces d'orfèvrerie pour son église. Au fond, au milieu de l'autel dédié à saint Viton, s'élevait la châsse; la face antérieure, ornée d'or et de pierreries, portait l'image de Dieu sur un trône, accompagné de saint Pierre et de saint Viton. Des colonnes d'émail champ-levé avec bases en argent entouraient ce bas-relief. Sur les autres faces, des bas-reliefs représentaient la résurrection, l'apparition aux apôtres, l'Ascension ².

Saint Abbon, précisément à la même époque, faisait faire pour l'ornement de son monastère plusieurs autels en métaux précieux ³.

On lit dans l'inventaire du trésor de l'abbaye de Prüm, fait au XI^e siècle, par ordre de l'empereur Henri II, qu'on y possédait une petite châsse d'or appuyée sur quatre colonnes d'argent avec l'autel; une croix d'or avec des pierres précieuses fixée sur l'autel ⁴.

L'abbé Didier donna à son monastère du Mont-

Cassin un autel fabriqué à Constantinople, enrichi de pierres fines et de tableaux en émail, où l'on avait reproduit quelques-unes des scènes de l'Évangile et presque tous les miracles de saint Benoît ¹.

Vers 1077, Erembert, abbé du monastère de Vador, dans le diocèse de Liège, exécuta pour son église un bas-relief d'argent qui couvrait tout le devant de l'autel.

Egilbert (1005 † 1041), évêque de Frisingue, fit élever dans son église un ciborium où resplendissaient l'or, l'argent et les pierres précieuses. Un parement d'or pur, habilement ciselé, décora le grand autel, tandis qu'entre les dernières colonnes s'élevait une châsse enrichie d'or et de pierres précieuses ².

Le trésor du dôme d'Aix-la-Chapelle a le privilège de conserver un devant d'autel d'or. Nous devons à l'amitié et à la science de M. le chanoine Kessel la gravure que nous en donnons et la dissertation que nous rapportons ici. (Pl. LXXXVII.)

La passion de Notre-Seigneur s'y trouve figurée dans une suite de dix panneaux mesurant chacun 0^m 27 sur 0^m 24. Voici l'ordre des sujets : 1^o Entrée triomphale à Jérusalem; 2^o la Cène; 3^o le lavement des pieds; 4^o la montagne des Oliviers; 5^o la trahison de Judas; 6^o la flagellation; 7^o le couronnement d'épines; 8^o la voie douloureuse; 9^o le crucifiement; 10^o les Maries au tombeau.

Au milieu, apparaît la *majestas Domini*, c'est-à-dire la figure du Sauveur, tel qu'il viendra juger les hommes à la fin des temps. De la droite il tient une croix fixée sur un bâton pastoral; de la gauche, le livre de vie. A gauche de l'aurole ovoïde qui l'entoure est Marie suppliante; à droite, saint Michel tuant le dragon. Ces sujets sont accompagnés aux angles par des médaillons d'un moindre relief qui renferment les animaux évangéliques.

Ces panneaux étaient, il y a quelques années, dans un état de ruine déplorable; les dix-sept plaques d'or, dépouillées de leurs cadres, restaient suspendues sans ordre aux parois de la plus grande armoire du trésor,

1. *Bull. monum.*, 1871, p. 117.
2. *Quas ambiunt columnæ ex electro cum basibus argenteis arte fusili et anaglypho productæ.*
Voy. LABARTE, I, 383.
3. *Chronique de Aimonius, son disciple, . ann. bñéd.*, VIII, 51.
4. *Bull. monum.*, XV, 289.

1. LEO OSTISIENSIS, *Chron. S. Monast. Cas.*, lib. III, 338.
LABARTE, I, 396.
2. LABARTE, I, 390.

consacrée aux reliques. Isolées, sans effet d'ensemble, elles se trouvaient en grande partie cachées par la châsse appelée de *la Mère de Dieu* où l'on renfermait les plus considérables reliques de l'église. A quelle époque furent-elles dispersées, privées de leurs cadres, on ne peut le savoir; il est certain cependant que les cadres y figuraient encore au commencement du XVII^e siècle, car le chroniqueur d'Aix-la-Chapelle, Nopp, dit expressément : « L'autel est revêtu de « plaques d'or qui, d'après la tradition, ont été trouvées dans le tombeau de Charlemagne ¹. »

Le chroniqueur se fait l'écho ici d'une tradition fort ancienne dans la cathédrale, d'après laquelle ces bas-reliefs auraient été fondus avec l'or trouvé dans le tombeau de Charlemagne, lorsque Othon III le fit ouvrir en 1001 contre la volonté du peuple ². D'autres documents plus récents et moins vraisemblables laisseraient croire que ces bas-reliefs auraient couvert le siège où était assis le corps de Charlemagne revêtu des insignes et vêtements impériaux ³. C'est un siège de marbre qui, en qualité de *sedes regni*, forma la plus ancienne chaire épiscopale dans le chœur du Dôme, au temps d'Othon I^{er}, couronné le 8 août 936 ⁴. Depuis les Othons jusqu'à Ferdinand I^{er}, elle servit dans les couronnements des rois de Rome allemands, et c'est là que les princes allemands venaient rendre hommage à l'empereur. Un simple coup-d'œil jeté sur cette *cathedra* suffit à convaincre qu'elle ne reçut jamais aucune décoration de plaques d'or.

La tradition dont nous parlions est plus croyable en attribuant aux Othons, sinon l'origine du métal, du moins sa mise en œuvre pour cette table, car l'orfèvrerie était très-florissante alors sur les bords du Rhin et d'un style conforme à celui-ci. Il existe dans la chapelle du trésor d'Aix un évangélaire dont l'origine remonte positivement aux Othons et qui nous offre sur sa reliure des images tellement conformes à celles que nous étudions qu'on serait tenté de les confondre, et que la contemporanéité se trouve établie par le seul rapprochement.

Toutefois, nous devons dire que certaines parties

1. *Chronique d'Aix-la-Chapelle*, p. 23.
Ces fragments attirèrent peu l'attention; l'honneur d'en avoir découvert l'importance revient au docteur Olfers, directeur général des musées royaux de Berlin et conseiller privé.

2. *Annal. Hersfeld* ad. a. 1001.

3. ADAMAR, *Hist.*, II, 118.

4. VIDUKIND, *Hist. Saxon.*, II, 1.

ont un cachet plus ancien qui les reporterait à l'époque carolingienne. Le Sauveur, surtout, est d'une forme vraiment classique dont on retrouverait difficilement un exemple au XI^e siècle. Il est jeune, imberbe, dans un cadre d'un caractère très-ancien qui nous rappelle les œuvres du IX^e siècle. Il faut donc supposer la partie centrale faite sous un empereur carolingien et le reste exécuté au moins un siècle après; M. L. Courajod, que je consultais sur cette pièce d'orfèvrerie, estime que les filigranes des champs datent au plus tôt de l'époque romane.

M. le chanoine Kessel rapproche cet autel de l'ambon, dont nous nous occuperons dans la suite, et les considère l'un et l'autre comme les deux plus magnifiques ornements de l'ancien chœur. Cette table fut restaurée par ordre de l'empereur Guillaume I^{er} pour le prix de 3,000 thalers (plus de 11,000 francs).

M. Boisserée ¹ mentionne un devant d'autel dans l'église collégiale de Combourg, près de Hall, en Souabe : Il ne subsiste, dit-il, dans le pays, qu'un seul devant d'autel en parfaite conservation et un autre très-détérioré. Le premier provient de l'église de Leudesdorf, près d'Andernach, et se trouve entre les mains de la famille Finck, à Coblenz. Il ressemble tellement à celui qui est représenté dans notre ouvrage qu'on les prendrait tous les deux pour l'œuvre du même auteur. L'autre est conservé à Cologne dans la collection Wallraf; dans ce dernier, il n'y a que les colonnettes et les arceaux formant les compartiments qui soient de métal et d'émail; les figures de saints, au contraire, sont des peintures de la plus grande simplicité, dessinés en contours noirs sur fonds d'or, avec la tête, les pieds et les mains peints de couleur de chair, comme à cette époque c'était l'usage pour les figures de métal.

Le devant d'autel de l'église collégiale de Combourg (fondée en 1079) est sans doute, comme l'église elle-même, du XI^e siècle; il porte une figure du Christ avec cette légende : *Ad solium cœli dum formam transfero... pes terrestria jungo...* et des figures d'apôtres accompagnées de leurs noms. Tout autour du devant d'autel on lit :

His sua spe vitæ linqerunt omnia
Seque sectantes Christi factis precepta magistri.
Pro quoque mactati vivunt sine fine beati

1. *Monuments du VIII^e au XIII^e siècle dans les contrées du Rhin inférieur*, pl. XXIV.

Qui reserant dignis cœlum clauduntque malignis
Et cum districto residebant iudice Christo
(Qui cunctæ) digne rediens examinat igne.

Nous avons conservé l'inscription de l'autel d'Elne dédié en 1069 par l'évêque Raymond, en présence de Godefroy, comte de Roussillon, et d'Azalais, son épouse. Cette inscription est divisée en deux parties : la première près de l'autel du côté de l'évangile, la seconde du côté de l'épître. Le revêtement d'argent de cet autel consistait en une plaque de 9 pieds de long, sur 3 pieds 7 pouces de large. Cette plaque était si détériorée en 1724 que le chapitre se détermina à remplacer le tout par un autel de marbre. La matière qu'on en retira valait 10,347 francs¹.

L'orfèvrerie² de ce temps n'est représentée par aucun monument plus magnifique que l'autel d'or de

1. *Mémoires de la Société arch. du midi*, III, 1834, 36.

Bull. monum., 1871, 136; 1881, 442.
Anno lxxviii post millesimo incarnatione dnica. indictione vii reverendissimus epus. istius ecclesie Raimundus et Gau-
refredus comes simulque Azalais comitissa. pariterque om-
nibus hominibus istius terre potentes, mediocres, atque
minores, jussurunt hoc altare in honorem dni. nostri Jesu
Christi et martiris virginis ejus Eulalie edificare propter
Deum et remedium animas illorum. Illos et illas qui ad hoc
altare adjutorium fecer. cum sanguinibus illorum tam vivis
quam et defunctis electorum tuorum jungere digneris con-
sorcio.

2. Voici quelques textes rappelant des autels en métaux précieux :

Laurentius Leodiensis in episcopis viridunensibus :
« Tabulam argenteam ante majus altare decenter fieri
« fecit. »

Catalogus episcoporum Frigenisium in metropoli Salisbur-
gensis, t. IV, p. 141 : « Tabulam ex auro purissimo, quæ
« in diebus festis ante altare ponitur fabrilis opere compe-
« git. »

Helgandus in Roberto rege : « Tabulam ad altare S. Pe-
« tri... auro bono totam cooperuit. »
Vita abbatis S. Albani : « Tabulam quoque unam ex
« auro et argento et gemmis electis artificiose constructam
« ad longitudinem et latitudinem altaris S. Albani. »

Alibi : « Facta est magna tabula, cuius pars de metallo,
« pars de ligno artificiosissime perfecta, quæ est ante ma-
« jus altare in ecclesia nostrâ... Tabula picta ante altare
« B. Virginis cum superlatari cœlato, et cruce superposita
« et pictura desuper, et a latere, in maceria artificiose ni-
« mis... est perfecta. Omnes quoque tabule ante altaria
« nostræ ecclesie, scilicet B. Joannis, B. Stephani. » (DU
CANGE.)

« Lanfrancus (+ 1089) archiepiscopus fecit ecclesie (Rof-
« fensi) tabulam argenteam ante majus altare. » (Thorpe,
Regist. Roffense. — L'abbé Texier, *Dictionn. d'orfèvrerie*.)

« Ernulfus episcopus, in tabula argentea ante majus altare
« accrevit duas listas de esmallo. » (*Ibid.*)

« Mater illorum, dedit pallium optimum quod solet esse
« principale ante majus altare, absente tabula argen-
« tea. » (*Ibid.*)

« Paris archidiaconus dedit pallam quæ solet esse in se-
« cundis festis principalibus ante altare. » (*Ibid.*)

saint Henri qu'on possède aujourd'hui au Musée de Cluny; nous ne pouvons mieux terminer notre nomenclature qu'en empruntant sa description à l'excellente notice du catalogue : L'autel de Bâle, exécuté par ordre de l'empereur Henri II, fut donné par lui à la cathédrale qu'il avait relevée de ses ruines. La légende qui se rattache à cette donation nous apprend que Henri, attaqué d'une cruelle maladie, et guéri miraculeusement par saint Benoit, avait fait vœu de consacrer un monument dont la splendeur pût rappeler sa reconnaissance¹. Telle est, suivant la chronique, l'origine de ce précieux autel, enfoui pendant trois siècles, de 1529 à 1834, dans les souterrains de la cathédrale de Bâle. (Pl. LXXXVI.)

Le monument est haut de 1^m 16 et large de 1^m 67. La façade, toute en or, est décorée de cinq grandes figures en haut-relief, disposées sous des arcades soutenues par des colonnes à chapiteaux historiés; chacune de ces arcades porte en grandes et belles lettres repoussées en relief le nom de la figure qu'elle renferme; le Rédempteur, *Rex regum et Dominus dominantium*, occupe le cintre du milieu plus élevé que les autres; il bénit; le pouce, l'index et le médium de la main droite sont levés, l'annulaire et le petit doigt restant pliés; dans la main gauche, il porte le globe sur lequel, entre l'alpha et l'oméga, se trouve le monogramme. Les pieds nus reposent sur une sorte de monticule devant lequel sont agenouillées les figures de saint Henri et de l'impératrice Cunégonde, prosternés, et dans l'attitude de l'adoration.

A la droite du Christ est l'archange Michel, puis saint Benoit; à sa gauche, les archanges Gabriel et Raphaël. Les têtes sont nimbées et les nimbes rehaussés de pierreries montées en relief; celui du Christ est crucifère et également relevé de pierres précieuses. Deux des archanges, Gabriel et Raphaël, tiennent en main le bâton, symbole de leur divin ministère. Saint Michel porte la lance avec sa banderole, emblème de la défaite du dragon infernal, et dans la main droite le globe orné de la croix, signe de la rédemption. Saint Benoît tient dans sa main droite la crosse, emblème de sa dignité abbatiale, et dans sa main gauche le livre de la règle donnée par lui à son ordre dont il porte le costume.

Au-dessus des arcs se trouvent personnifiées les

1. SIFFREDI, *Rerum Germanorum scriptores*, Ratisbonne, 1731.

quatre vertus cardinales; des arabesques entremêlées de fleurs, de feuillages et d'animaux décorent le cadre de l'autel. Le long de la frise supérieure et du soubassement on lit cette inscription en magnifiques caractères du temps :

QUIS SICUT HEL FORTIS MEDICUS SOTER BENEDICTUS
PROSPICE TERRIGENAS CLEMENS MEDIATOR USIAS

Cette inscription latine entremêlée de mots grecs et hébreux semble rappeler la consécration du monument ainsi que le vœu de saint Henri : « Qui est « comme Dieu, fort, médecin, sauveur? Benoît, « jette un regard clément, médiateur, sur les souffrances terrestres! » Prise mot à mot, cette inscription, ou du moins sa première partie, présente en outre un double sens et fait allusion directe au nom de chacun des personnages du monument : *Quis sicut hel* est en effet la traduction textuelle du nom de Michael; *fortis* se rapporte à Gabriel, dont le nom signifie littéralement « force de Dieu »; *medicus* à Raphaël, médecin de Dieu; *Soter et Benedictus* représentent, l'un le Seigneur, l'autre saint Benoît. Il est évident que cette allusion était dans la pensée de l'auteur, car elle est trop apparente pour avoir pu passer inaperçue.

Toute la face antérieure de l'autel est en or fin; les figures, ornements d'architecture et autres ainsi que les légendes sont repoussés en relief; la grande inscription seule est gravée en creux et les lettres sont remplies en pâtes de couleur. La façade repose sur un fond de bois de 0^m 10 d'épaisseur et le poids de l'or, difficile à apprécier sans démonter le monument, est au dire des chroniqueurs d'au moins 25 marcs. Il est aussi difficile, par le même motif, de donner une notion précise sur la valeur intrinsèque. De 1529 à 1534, les écrivains bâlois qui parlent de l'autel d'or ne peuvent le faire que par souvenir ou par tradition, puisqu'il était enfoui dans les souterrains de la cathédrale et que la vue n'a pu leur en être permise; on ne saurait donc avoir une confiance absolue dans leurs dires. Wurstiesen, à la fin du xvi^e siècle, en donne une description dans la *Chronique de Bâle* et dans l'« *Epitome historiæ basiliensis* » et il en porte la valeur intrinsèque à sept mille écus ou couronnes d'or. Le P. Sudan, l'auteur présumé de la « *Basilea sacra* »¹, exprime la même

1. *Basilea sacra*, Bruntzuti, 1658, p. 143.

appréciation¹ : « Quæ septem aureorum millia facile « æquaret. »

L'autel d'or était exposé dans les grandes fêtes et au maître-autel seulement, ainsi que nous l'apprend un ancien titre sur vélin, joint au monument : « Or- « dinatum est per capitulum, quod aurea Tabula in « subsequentiis festis ad summum altare et non « aliter... Item in festis natalis, pasce, pente- « costes, Corporis Christi, Henrici imperatoris, « assumptionis Mariæ, in dedicatione omnium sanc- « torum. »

Les anciens auteurs ne sont pas d'accord sur la date précise de l'exécution, ni sur l'année du pèlerinage de saint Henri au Mont-Cassin et de sa guérison. Est-ce en se rendant à Rome, en 1014, avec l'impératrice Cunégonde, pour s'y faire couronner empereur par les mains du pape Benoît VII? Est-ce seulement à son retour et après les cérémonies du couronnement? Serait-ce même, comme semble l'indiquer Siffrid, à son retour d'Italie, où il s'était rendu de nouveau pour combattre les Sarrazins et les Grecs qui infestaient l'Apulie et la Campanie, c'est-à-dire en 1022? Il est certain que l'exécution de l'autel d'or ne saurait être attribuée à une époque postérieure à cette dernière date. On peut même affirmer, si l'on ajoute foi à certaines chroniques des xvi^e et xvii^e siècles, qu'il remonte à une époque antérieure et qu'il existait déjà en 1019, année de l'inauguration de la nouvelle cathédrale de Bâle, puisqu'il ornait avant cette époque l'intérieur de la chapelle impériale. Nous trouvons en effet dans la « *Basilea sacra* », publiée en 1658, et dans Wurstiesen, que, le 11 octobre 1019, jour où l'on célébrait à Bâle en grande pompe l'inauguration de la cathédrale relevée de ses ruines, en présence de saint Henri lui-même, de l'archevêque de Trèves, des évêques de Strasbourg, de Constance, de Lausanne et de Genève, les trésors de l'église furent ouverts aux fidèles et que parmi les offrandes magnifiques faites à la cathédrale brillait en première ligne l'autel d'or que l'empereur Henri avait tiré de sa propre chapelle pour en faire hommage à l'édifice sacré.

Depuis le commencement du xi^e siècle jusqu'au xv^e siècle, l'autel d'or ne quitta le trésor de la cathé-

1. La valeur de l'écu d'or, en 1666, était de cinq livres tournois et douze sous. L'estimation faite, ou du moins reproduite par le chroniqueur bâlois porterait donc de 39 à 40,000 fr. la valeur intrinsèque de ce monument.

drale que pour paraître aux yeux des fidèles aux jours de grande solennité. A l'époque de la réformation, ce précieux monument fut enfoui, en 1529, avec les autres joyaux du trésor, dans un des caveaux souterrains de Münster et put échapper ainsi aux profanations des iconoclastes et à une destruction à peu près certaine. Depuis cette époque, et malgré toutes les réclamations de l'évêque et du chapitre, la ville garda les vases sacrés et les ornements de la cathédrale, et ce ne fut qu'après, en 1834, qu'il revint à la lumière après trois siècles écoulés.

Bâle venait d'être définitivement divisée en deux cantons indépendants, Bâle-Ville et Bâle-Campagne; il fallut partager le trésor; l'autel d'or échut à Bâle-Campagne, et le gouvernement de ce canton, peu soucieux d'assurer la conservation d'un monument aussi précieux et aussi intéressant pour l'histoire, le vendit aux enchères publiques à Liestal, le 23 mai 1836. Pour ne laisser aucun doute sur l'authenticité de son origine et de sa provenance, le secrétaire d'État de Bâle-Ville, au nom du bourgmestre et des conseils du canton, ainsi que le pasteur de la cathédrale, en délivrèrent une reconnaissance en bonne forme, et l'évêque lui-même déclara par un témoignage émané de sa main et muni de son sceau que l'autel était bien celui qui avait été donné à la cathédrale de Bâle par l'empereur saint Henri, et qui, depuis lui avait été enlevé « per infelicitis reformationis injuriam ». L'autel d'or devint la propriété de M. Handmann, orfèvre de la ville, puis du colonel Theubet, qui en consentit la concession au gouvernement français en 1854¹.

Plusieurs archéologues attribuent cet autel à l'école lombarde; M. Labarte, avec beaucoup de raison, selon nous, s'inscrit contre cette opinion; le style des figures, de l'architecture, des colonnes coupées par une bague au milieu de leur fût, etc., ne laisseraient aucun doute sur son origine allemande, lors même que la tradition ne nous la confirmerait d'une façon positive.

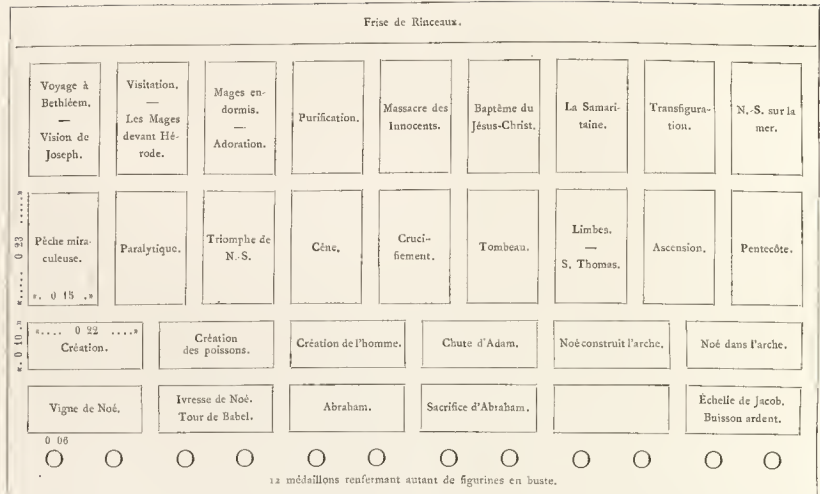
Les métaux précieux n'étaient pas la seule richesse que le XI^e siècle dépensât dans la construction des autels; l'ivoire, déjà employé du temps de saint Jé-

rôme, l'était encore à cette époque, comme le prouve le paliotto de la cathédrale de Salerne, qui comprend un grand nombre de bas-reliefs de cette matière. Les cinquante-huit sujets qu'on y voit retracés comprennent les principales scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Nous les rappelons d'après M. Salazar¹ dans l'ordre suivant : 1^o le chaos débrouillé; 2^o création des anges; 3^o des étoiles; 4^o le fruit défendu; 5^o création d'Ève; 6^o la désobéissance; 7^o le paradis perdu; 8^o Adam et Ève condamnés au travail; 9^o l'arche; 10^o visitation; 11^o les Mages devant Hérodé; 12^o le saint sépulcre; 13^o l'ascension; 14^o les deux Marie à droite et à gauche du Rédempteur; 15^o incrédulité de saint Thomas; 16^o crucifiement; 17^o ensevelissement; 18^o les vêtements de Notre-Seigneur jetés au sort; 19^o l'ange avertit Joseph de fuir en Égypte; 20^o adoration des Mages; 21^o fuite en Égypte; 22^o Joseph est averti de la mort d'Hérodé; 23^o purification; 24^o multiplication des pains; 25^o miracle de Cana; 26^o le Rédempteur et deux anges; 27^o guérison d'un infirme; 28^o la crèche; 29^o retour d'Égypte; 30^o miracle des sept pains; 31^o lavement des pieds; 32^o mission des apôtres; 33^o massacre des Innocents; 34^o entrée à Jérusalem; 35^o les deux Marie près des apôtres; 36^o saint Pierre marche sur l'eau; 37^o Notre-Seigneur guérit un infirme; 38^o un lépreux; 39^o baptême de saint Jean au Jourdain; 40^o transfiguration; 41^o pêche miraculeuse; 42^o l'hydropique; 43^o cénacle; 44^o Dieu bénit les fils de Jacob; 45^o ivresse de Noé; 46^o son fils le recouvre d'un manteau; 47^o la tour de Babel; 48^o Abraham; 49^o bénédiction donnée aux fils d'Abraham; 50^o l'échelle de Jacob; 51^o le buisson ardent; 52^o sacrifice à Dieu; 53^o Prince recevant les hommages de deux personnages; 54^o la femme adultère; 55^o la cène; 56^o Jésus-Christ donne la paix aux apôtres; 57^o Pentecôte; 58^o saint Pierre est invité par le Sauveur à marcher sur les flots.

Ces bas-reliefs sont d'un excellent style, et dignes de figurer parmi les meilleures œuvres romanes. M. Salazar les attribue au XI^e siècle et les regarde comme contemporains de l'évêque Alfano; il donne la photographie de quatre de ces panneaux. Voici le tableau de leurs dimensions et de l'ordre des moulages que nous avons relevés au musée de Naples.

1. *Catalogue du Musée de Cluny.*
Voir aussi : *Description de la table d'autel en or fin donnée à la cathédrale de Bâle par l'empereur Henri III en 1019.* Porentruy, Vict. Michel, 1838, 4^e fig.

1. *Studi sui monumenti dell'Italia meridionale*, parte I^a, p. 33.



On trouve facilement pour le XI^e siècle des exemples d'autels pédiculés, ce qui semble prouver qu'ils devinrent plus nombreux.

A Arles, il existe un support d'autel en forme de colonne trapue, très-évasée, couronnée d'un chapiteau écrasé; un trou pour les reliques qu'on voit au milieu ne laisse pas de doute sur sa destination¹.

M. Traub, le savant possesseur de l'autel d'Auriol, nous signale un autel pédiculé à Julhans, entre Aubagne et Cujes, dans la chapelle d'un château ruiné, au sommet d'une montagne; la table n'est pas creusée, elle n'a d'autre particularité qu'une croix gravée sur le bord et accompagnée d'une rosace. M. Traub regarde ce monument comme roman et nous le classons ici d'après lui. Il était au fond d'une abside.

Pl. LXXI. L'autel de Vaucluse, fort simple en lui-même, puisqu'il se compose d'une dalle de marbre posée sur des colonnes, est surtout curieux pour les cinq points d'appui qu'il possède. L'église fut restaurée au XI^e siècle; il est donc probable que ce monument remonte à la même époque; le style des chapiteaux, celui de la moulure, semble confirmer cette hypothèse; c'est encore sur cette précieuse

table eucharistique que l'on célèbre les saints mystères dans l'église paroissiale de Vaucluse¹.

Le maître-autel de l'église de Bois-Sainte-Marie (Saône-et-Loire) se compose de cinq colonnes romanes, taillor carré, socle épais où les colonnes viennent s'encastrent; il a 1^m 45 de longueur, 0^m 95 de haut, compris table et socle².

L'église Saint-Servais de Maëstricht nous offre encore un bel exemple d'autel à colonnes; comme elle date du XI^e siècle, nous croyons pouvoir le classer à la même époque. La table soutenue par six colonnes est surmontée d'un rétable dont nous parlerons plus tard. Elle a 5^m 60 de longueur; le monument, compris rétable, 4^m 22 de hauteur³.

On voit à Pérouse, dans l'église circulaire de Sant'Angelo, un autel composé d'une grande dalle de marbre veiné supportée par un tronçon de colonne en granit. — La table est creusée sur le dessus de 0^m 23 et encadrée d'une doucine; elle porte sur la

1. *Revue de l'art chrét.*, II, 110; article de M. l'abbé André.

2. Cet autel a été dessiné par M. Millet et gravé par M. Viollet-le-Duc dans son *Dict. d'arch.*, II, 17.

3. ROHAULT DE FLEURY, *Sainte-Vierge*, II, 390. *Bull. de l'acad. d'Arch. de Belgique*, II, 246.

1. REVOIL, *Arch. du Midi*, III, pl. LXIV.

surface six trous; l'un d'eux, long de 0^m 112, large de 0^m 102, profond de 0^m 100, et muni d'une feuillure de 0^m 14, était destiné à recevoir les reliques, les autres, qui occupent les quatre angles et le centre, sont beaucoup moins creusés, seulement de 0^m 34. Je ne doute pas, d'après cette circonstance et leur situation, qu'ils n'aient servi d'encastrement à de petites plaques de bronze ou de marbres de couleur portant des croix de consécration. Orsini¹ prétend que ces trous sont les anciens foculi d'un autel païen, mais les caractères d'autel chrétien sont tellement évidents qu'on ne peut prêter à ce marbre une origine qui lui soit étrangère. L'église ayant été remaniée du x^e au xi^e siècle, j'attribue l'autel à cette époque. (Pl. LXVII.)

M. le comte Giov.-Battista Rossi-Scotti, à l'obligeance et au talent duquel nous devons la communication de ce monument, a bien voulu nous donner aussi la primeur d'une curieuse découverte qu'il vient de faire. C'est l'autel d'une chapelle construite au-dessus du fameux monument étrusque dit de *S. Manno*; cet autel, que personne ne connaissait avant lui, est très-curieux malgré sa simplicité; il présente une large dalle supportée par un cippe cubique, en travertin, dont les deux arêtes antérieures portent des entailles curvilignes et qui est décoré au milieu d'une croix équilatérale. (Pl. LXVII.)

Dans l'église Santa-Maria-in-Portico de Rome, où on vénère la célèbre madone connue sous ce vocable, il y avait un autel du xi^e siècle; on lisait sur le devant cette inscription qui en fournissait la date et qui semble prouver qu'il était plein : « *Ad honorem Domini Nostri Jesu Christi et Beatæ Mariæ Virginis Matris eiusdem Domini nostri, et omnium sanctorum, consecratum est hoc altare tempore Gregorii papæ septimi anno 1073, indictione undecima, mense Iulio, die octava.* »

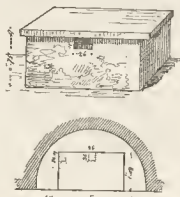
Sur la corniche on avait inscrit deux vers, lesquels commençant sur la face de gauche se prolongeaient sur le devant et finissaient sur le retour à droite. Les lettres étaient tracées en mosaïque, selon l'usage du temps :

HIC EST ILLA PIÆ GENETRICIS IMAGO MARIE
QUE DISCUMBENTI GALLA PATUIT METUENTI.

Nous avons dessiné à Spolète, à Sainte-Lucie, chapelle de l'archevêché, un autel massif qui occupe l'ab-

1. *Dissertazione sull'antico tempio di Sant'Angelo situato vicino alla porta della città di Perugia a cui dà il nome* BALDASSARE ORSINI. Perugia, 1792, in-12.

side et que dom Gasperini a eu la bonté de nous signaler; on y remarque un trou pour les reliques, non-seulement sur la face postérieure, mais aussi en retour et non loin du bord. — Cet autel est isolé, et quand on y célébrait le prêtre devait regarder l'assistance.



Autel dans la chapelle de l'Archevêché à Spolète.

La France offre à nos recherches de nombreux autels massifs au xi^e siècle. — La Provence, surtout, est très-riche en ce genre. — A Saint-Martin-de-Londres (Hérault), on découvrit, il y a vingt-cinq ans, un autel très-intéressant, formé d'une grande pierre rectangulaire. Il est garni de trois cintres peu saillants que supportent quatre colonnettes cannelées en spirale. Nous avons rétabli les deux arcades d'angles qui existaient encore au moment de la découverte et qu'on coupa à cause de leur état détérioré; M. l'abbé Isard, curé de Saint-Martin, nous a assuré les avoir vues. — Cette pierre provient d'une carrière voisine appelée *La Liquière*. Elle prend avec le temps une belle teinte dorée. — Au-dessus de l'autel est un gradin orné de dents de scie, mais ce fragment ancien paraît avoir été placé là par des mains modernes. Cet autel remonte sans doute à l'origine de l'église, laquelle est mentionnée au xi^e siècle dans un acte des archives de Saint-Guillem¹.

A propos de cette église nous rappellerons un passage d'une lettre de M. l'abbé Isard qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs : « Je viens de faire une découverte qui peut-être vous sera utile. Dans

1. *Dict. topogr. de la France*, par Thomas, p. 188.

On lit dans la *Gallia christiana* que Ricuin, évêque de Maguelone, en 1086, confirma aux religieux bénédictins de S. Guillem-du-Désert la donation de l'église S.-Martin faite par un de ses prédécesseurs.

Monuments divers du Bas-Languedoc, par Renouvier et Laurens.

REVOIL, I, xxxiii.

Bull. arch. de Béziers, 1876, p. 393, article de M. Noguier avec fig.

l'endroit où, il y a vingt-cinq ans, mon prédécesseur trouvait l'autel primitif, j'ai trouvé une pierre sacrée monumentale qui me paraît non moins ancienne. Elle est de même pierre que l'autel, longue de 2^m 10, large de 0^m 90, épaisse de 0^m 20, ornée tout autour de trois fines moulures, lisses comme du marbre. Aux extrémités de devant, on voit sous les angles de la pierre des traces de chapiteaux. La plateforme supérieure offre une table saillante d'un centimètre. »

Il nous paraît difficile d'adapter cette pierre à l'autel que nous avons décrit, car en lui rendant toute sa longueur par la restitution des deux arcatures supprimées, les mesures ne correspondent pas exactement. La découverte est cependant intéressante, car les traces de chapiteaux semblent prouver que c'était une table d'autel.

A défaut de métaux précieux et d'émaux cloisonnés, les constructeurs d'autels avaient quelquefois recours à la mosaïque de verre, comme le prouve celui de Saint-Guillem-du-Désert¹. La face principale est ornée de deux tableaux encadrés dans une moulure de marbre et des bandes de rinceaux. Le premier renferme le Christ en *majesté*, assis dans une auréole ovale avec les quatre animaux évangéliques aux angles, le second la scène du crucifiement. Le fond est bleu. La tablette et le socle de l'autel sont en marbre noir. M. Thomassy l'attribue à 1076.

Les Bollandistes (t. VI, p. 827) rapportent un document qui, s'il s'agissait du même autel, en ferait descendre le classement. C'est une inscription gravée sur une lame de plomb qu'on trouva en 1679 en même temps que le corps de saint Guillem; elle mentionne que les prélats nommés sur l'inscription avaient, en 1138, renfermé le corps de saint Guillem avec ladite inscription dans une chasse de plomb, revêtue extérieurement d'une autre enveloppe en bois cerclé en fer, et que, l'ayant cachée sous terre, ils firent construire au-dessus et consacrerent un petit autel, du côté de l'épître près de l'autel majeur en l'honneur de saint Guillem, duquel petit autel la table tout entière est en marbre de Lydie. Deux dalles en marbre blanc élégamment sculptées la soutenaient de part et d'autre².

1. THOMASSY, *Mém. de la Société des antiq. de France*, 1859, 222.

REVOIL, III, pl. LII.

2. *Mém. de la Société arch. du Midi*, IV, 381.

Les autels de Saint-Sauveur à Aix, quoiqu'ils renferment des fragments mérovingiens, furent érigés au XI^e siècle.

1^o Sous la galerie méridionale du cloître on voit un autel récemment construit, avec des fragments qui proviennent peut-être d'autres autels, et que nous avons reproduit. (Pl. LXXII, fig. 1, 2, 3.) La table profilée sur les quatre faces est en marbre gris et porte au-dessus cinq croix de consécration. Les colonnettes d'angle sont taillées en plein dans la pierre blanche et tendre du pays. Un des chapiteaux est polygonal, tandis que celui de la face opposée est circulaire, l'exécution en est grossière et les dessins irréguliers. Le flanc de l'autel est recouvert d'un enduit en mortier récemment appliqué. On remarque sur la face une saillie de la pierre qui indique que le champ a été postérieurement refouillé pour y sculpter la guirlande de feuilles qu'on voit maintenant. Au milieu du devant d'autel est une plaque ornée de trois rosaces et d'une torsade verticale, œuvre beaucoup plus ancienne¹.

2^o Dans le même cloître d'Aix on trouve encore la face latérale d'un autel contemporain n'ayant d'autre décoration que sa colonnette d'angle, et deux fragments ornés de méandres, que M. Gibert, à l'obligeance duquel nous devons nos dessins, semble croire autrefois attachés à un autel. (Pl. LXXII, fig. 4.) Ils paraissent carlovingiens.

3^o Dans l'église même, dans la petite chapelle de Sainte-Madeleine, nef méridionale, dite *Corpus Domini*, est un autel semblable au premier, nouvellement restauré et doré. « Il est situé sous le faux orgue; bien plus riche que le maître-autel de la cathédrale d'Arles, il est en marbre cipolin et cantonné de colonnettes; il n'en reste malheureusement qu'une seule face divisée en trois panneaux qu'encadrent les plus fines arabesques. On ne manque pas de cippes romains de ce style, et on serait embarrassé de dater cet autel qui paraît remonter aux belles époques antiques². »

Tous ces débris d'autels proviennent, dit-on, du baptistère. Les autels qui ont été substitués, il y a environ trente ans, aux anciens, sont au nombre de sept pour répondre à celui des sacrements.

1. Ces fragments paraissent mérovingiens; on peut les comparer avec les dessins de Ferentillo et les antiquités du département de l'Aisne décrites par M. E. Fleury.

2. Abbé POUGET, *Bull. monum.* 1868.

Le curieux manuscrit des miracles de saint Benott, de la bibliothèque de Troyes, nous fournit plusieurs exemples d'autels massifs; l'un est maçonné, d'autres losangés, tous sont pourvus de plusieurs degrés à leur soubassement.

On voit figuré sur un chapiteau de l'église de Soulac un autel massif ayant par derrière un reliquaire disposé à peu près comme celui de saint Pierre à Saint-Savin, sauf que les colonnes du reliquaire semblent reposer sur la table sacrée¹.

L'église de Gaujac, près d'Agen, offre une disposition semblable à celle de la chapelle des martyrs à Nole. Deux autels sont adossés au mur de l'entrée du chœur; ce sont des cippes en maçonnerie surmontés d'un plateau qui les débordent et profilés par un simple chanfrein. M. Tholin classe cette église parmi les édifices du XI^e siècle, mais il ne doute pas que cette disposition ne soit d'origine carolingienne².

L'église de Notre-Dame de Blanquefort dans la même contrée présente dans son plan une particularité remarquable. La clôture qui sépare la nef du chœur resserre beaucoup l'arc triomphal; deux petites niches rectangulaires, voûtées en berceau, sont ménagées dans les pieds-droits de cet arc et font face à la nef; n'étaient-ce pas des tabernacles? Quant à l'autel, il est construit en pierre, de forme cubique et n'a d'autres ornements que deux chanfreins à la table et au pied³.

Dans les environs de Besse (Puy-de-Dôme) on explore la montagne de Jonas et les grottes curieuses d'origine gauloise qu'on y voit taillées. Longtemps abandonnées, elles furent de nouveau habitées vers le XI^e siècle, comme le prouve le style roman de la chapelle qu'on y retrouve. L'autel de cette chapelle est cubique, taillé devant une niche, encadré de deux pilastres avec chapiteaux. Sa table ne mesure que 1^m 50. Tout à côté est pratiqué un sacrarium de 0^m 85, destiné à la sainte Eucharistie ou aux objets liturgiques⁴.

Nous avons gravé (pl. LXVIII) les autels les plus

intéressants de Saint-Savin-sur-Gartempe; les inscriptions qu'on y lit encore leur donnent un prix exceptionnel.

1^o L'autel de saint Pierre, situé dans une absidiole, a 1^m 62 sur 1^m 07, il est élevé devant un reliquaire en forme d'arche, porté d'un côté par deux colonnes et de l'autre scellé au fond de la niche; c'est un des premiers exemples¹ que nous puissions citer d'une disposition qui deviendra fréquente au XII^e siècle. L'inscription gravée sur le champ de la table sainte est fort mutilée. On distingue encore, au milieu de nombreuses abréviations, les mots suivants :

.... ALTARIS POLLET SANCTORUM PETRI ET PAULI ET
....D....MISERERE TUIS : ERM̄ GOFREDUS GIRALDUS
PRESBYTER ME FECIT YSIMBERTUS.

2^o L'autel de saint Hilaire dont la table mesure 1^m 56 sur 1^m 04, porte :

† CONFESSORES AC PRÆSULES : HIC SACRA VENERATUR
ARA HILARII, MARTINI, MARCIALIS : † HIC CONFES-
SORES LUCIDI ADJUTOR, MAXENCIUS ADQUE (sic) FLO-
RENCIUS YSIB. HERMENONIUS.

3^o L'autel de sainte Radegonde est d'une forme très-allongée, 1^m 28 sur 0^m 80, on y lit : ISTE LOCUS
FULGET IN HONORE....

4^o L'autel dédié au Sacré-Cœur mesure 1^m 79 sur 1^m 06 : on lit sur le retour : *Hermen...* et sur la face :

1. Je dois dire cependant que nous trouvons dans la vie de Raban-Maur une description qui paraît s'appliquer à un monument du même genre dans le monastère de Fulda.

Ann. D. 856. *Monastère de Fulda.* (Rabanus) in quo pulchram et divinis congruentem noviter exstruxit ecclesiam quam picturis et diversorum varietate metallorum decenter ornavit, altaribus et crucibus auro argentoque paratis variisque diversis generis, qua divinus cultus exposcit, congruenter adhibitis. In quam cum auctoritate Humberti, qui Herilolfum presbyterum illuc vice sua triserat, ossa beate Cæciliæ virginis et sanctorum martyrum Tiburtii et Valeriani intulit, atque in sarcophago saxeo post altare posuit, singulorum ossibus in loculis singulis seorsum conditis, erectamque desuper, ut moris erat, ligneam tumbam auro paravit et argento. Titulum quoque rei gestæ scribit declarantem, metrico carmine compositum, literis deauratis in circuitu conscripsit. (16 vers dont voici les derniers.)

Germani ecce duo hic pausant, quos virgo beata
Lucrata est Christo dogmate Cæcilia.
Valerianus adest unus, Tiburtius later,
Nominis præclarus, clarior et meritis.
Has tres personas romana ex arce meantes
Suscepit Hraban, Christe, tuus famulus,
Patronosque sibi exoptans fieri, arte magistra
Ornavit tumulum, condidit et titulum. (ciborium?)

Vita B. Rabani episc. mogunt., par Rudolphe son disciple.
(Ann. Bénéd., VI, 17.)
Voy. Bull. de la Société des antiq., 3^e trim. 1879, pl. I.

1. CIROT DE LA VILLE, *Origines chrétiennes de Bordeaux*, p. 57, 61.

2. THOLIN, *Études sur l'arch. de l'Agenais*, p. 72.

3. *Id.*, p. 80, pl. XI.

4. *Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand*, 1863, p. 65, article de M. Mallay père.

MILES IN ORBE POTENS PROPRIO QUI SANGUINE FUSO BAPTISTA (sic) JOHS. Sur l'autre face : INCLITUS MARTYR MARINUS HIC REQUIESCIT.

5° L'autel de saint Joseph a pour dimension 1^m 10 sur 1^m 60; son inscription est celle-ci : PREPOLLET IN HOC ALTARE PRUDENTIUS MARTYR CUM CLEMENTE PAPA + ET LAURENCIO ARCHIDIAcono NEC NON GEORGIO... AB HERM. BERNARDO + ATQUE MAURICIO ET OMNIUM MARTYRUM +.

6° L'autel de sainte Anne : ISTE ALTARIS POLLET IN HONORE SANCTARUM AGATA, CECILIA, AGNES, LUCIA, SAVINA, FERCEINEA.

On trouvera sur notre planche la reproduction d'un fragment qui paraît plus ancien que le XI^e siècle et qui pourrait avoir appartenu à une table sacrée du IX^e ou X^e. Cette pierre a des trous de scellement, plusieurs angles garnis de plomb, quelques-uns avec des éclats de bois.

Nous devons à Mgr Barbier de Montault le relevé de ces curieuses inscriptions, et les dessins que nous offrons aux lecteurs, à M. Camille Lebrun qui a eu l'obligeance de les exécuter pour notre ouvrage.

Il existait, au commencement du siècle dernier, dans la crypte de l'église de Lobes (Belgique), un autel très-ancien, entièrement construit en briques et sans table de pierre¹. Un autre autel, de forme carrée et de la construction la plus simple, se voyait, jusqu'en 1806, dans la crypte de Saint-Servais de Maëstricht; des autels semblables se trouvent encore dans la chapelle de saint Macaire à Gand, et dans la crypte de l'église d'Anderlecht².

L'église du vieux Dôme de Ratisbonne conserve un des plus anciens autels de l'Allemagne. Ce sanctuaire offre en plan un rectangle de 13^m 27 sur 6^m 90 divisé en deux travées et surmonté de voûtes d'arrêtes; au nord et au sud, il est garni de quatre niches, et vers l'orient d'une plus grande qui forme la tribune. C'est là qu'est placé l'autel dont nous donnons la figure (pl. LXXVII), bloc de 2^m 10 en longueur, de 1^m 36 large sur 1^m 11 de haut. Le soubassement de cet autel est évidé et forme une sorte de confession à jour

ou petit portique éclairé de huit arcatures sur la face et d'une seule en retour. Ces arcatures taillées dans la masse sont garnies de meneaux et de vingt trous circulaires percés dans le fond. Cette disposition et ces dimensions laissent penser que le corps saint était là en entier¹.

L'ancien Dôme de Ratisbonne est déjà cité dans les chartes du X^e siècle sous le titre : *Basilica sancti Stephani*, mais il a pu être détruit par l'incendie de 891. Quast semble attribuer l'édifice actuel au XI^e siècle et c'est à cette date que le docteur Falk rapporte la construction de l'autel.

M. Adler², dans sa monographie si intéressante de Reicheneau, publie un autel qui doit dater, non du IX^e siècle, époque dont les traces ont presque disparu, mais de la restauration de l'abbé Berno en 1040. Il se compose d'une table chanfreinée latéralement qui couvre une petite confession. Cette confession a une porte à deux vantaux et à deux *jugula* en forme d'œils-de-bœuf qui permettaient aux fidèles à droite et à gauche d'y vénérer les saintes reliques. Nous avons gravé ce monument. (Pl. LXXVII.)

Dans un psautier saxon du British Museum (*Harl.*, n° 603) on voit une miniature représentant un autel plein, avec fortes moulures, entouré des rideaux du sanctuaire et au-dessus le vase sacré qui contient probablement les saintes espèces; nous en donnons ici une copie d'après un dessin qu'a bien voulu nous en faire M. Wilson.



Miniature au British Museum.

1. FORSTER, *Monuments d'architect. d'Allemagne*, t. II, p. 20.

POFF et BULAN, *Arch. du moyen-âge à Ratisbonne*.

DE QUAST, *Deutscher Kunstblatt*, 1852.

HENRI OTTE, *Manuel d'arch.*

2. *Baugeschichtliche for Schlungen in Deutschland — Die kloster und Stiftskirchen auf der in-el Reicheneau aufgenommen und ge-zeichnet von F. ADLER 1870, in-10, Berlin.*

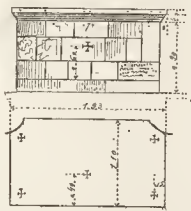
1. *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, 2^e part., p. 210.

2. VANDER RIT, *Étude arch. sur l'église souterraine d'Anderlecht-lex-Bruxelles*.

Mémoires couronnés et mémoires de savants étrangers de l'Académie royale de Bruxelles, t. XVIII.

SCHAYES, *Arch. en Belgique*, II, 151.

On voit encore debout dans la crypte de l'Abbaye-aux-Dames à Caen un autel massif que j'attribue à la même époque. Il est possible que le corps de l'autel lui-même¹ soit plus moderne, mais la table est du XI^e siècle. C'est une dalle composée d'un listel et d'un chanfrein, épaisse de 0^m 13, percée dans le milieu du chanfrein d'un loculus pour les reliques large de 0^m 07 et profond de 0^m 15, enfin, garnie sur le listel d'une série de trous irrégulièrement distancés où l'on remarque des remplissages de bois. Ces trous devaient fixer le cadre en bois sur lequel s'attachaient les nappes. Sur le dessus de la table on voit cinq croix de consécration, une au centre et quatre aux angles; on en observe une sixième plus grande sur le massif. Cet autel est adossé au fond de la crypte et pénètre dans les deux dernières colonnes. L'abbaye de la Sainte-Trinité fut fondée par la reine Mathilde, peu de temps après le départ de Guillaume pour la conquête de l'Angleterre²; elle date par conséquent de 1066 environ, et l'autel lui est certainement contemporain.



Autel de la crypte de l'Abbaye-aux-Dames, à Caen.

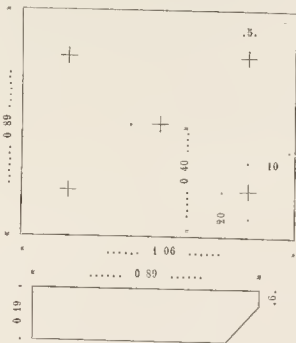
L'autel qu'on voit encore dans la crypte de Saint-Gervais à Rouen paraît de la même époque. Il se compose d'une grande dalle en pierre dure, profilée d'un cavet sur trois faces, perforée en avant de trois trous à reliques et portant les cinq croix de consécration. Le dessous n'est pas dressé et devait reposer sur un massif de maçonnerie. (Pl. LXXV.) Nous verrons que la crypte est beaucoup plus ancienne, mais l'autel, d'après sa ressemblance avec le précédent, avec des autels romans que nous trouverons en Angleterre³, ne doit pas remonter au-delà du XI^e siècle.

1. J'y ai remarqué une inscription en caractères qui m'ont paru plus récents.

2. *Guide du voyageur à Caen.*

3. Voyez le cavet qui paraît dans celui de Limerick.

On m'a montré à Saint-Pair (Manche) deux autels crucifères en granit que nous mentionnerons ici; l'un, dont nous donnons la figure et les dimensions ci-jointes, remonte peut-être à l'origine de l'abbaye c'est-à-dire au VII^e siècle; sa forme étroite et carrée autorise à le supposer. Il devait être porté par un massif maçonné, car le dessous est brut.



La seconde dalle d'autel qui se trouve aujourd'hui au-dessus du tombeau de saint Gaud et qui surmontait autre fois le maître-autel paraît beaucoup plus récente. Elle est profilée d'un quart de rond et d'un large cavet, le dessous, à seize centimètres du bord, devient brut et était certainement caché par un massif. Le profil se retourne sur les faces latérales mais non par derrière, ce qui prouve que l'autel était adossé. Cette a 2^m 26 sur 1 mètre de largeur.

J'ai dessiné aussi dans la cathédrale de Coutances un autel adossé du XIII^e siècle dont la table de 2^m 02 sur 0^m 88 est crucifère, supportée en avant par trois petits piliers carrés moulurés dans le haut, et derrière par deux mascarons.

Non loin de Toulon s'élèvent de vastes ruines sur une hauteur; ce sont les restes de la cité phocéenne de Six-Fours; le christianisme en faisant reffleurir l'antique prospérité de cette ville, y ménagea pendant le moyen-âge une retraite pour les habitants de la contrée devant les incursions sarrasines. On y voit encore dans l'église dédiée à saint Pierre une table d'autel dont nous donnons le dessin. (Pl. LXXV.) Cet autel fut retrouvé pendant les travaux de 1606 sous la lourde maçonnerie qui formait un grand tombeau avec gradins et tabernacle. Il se compose de

deux fortes pierres calcaires, l'une servant de table sacrée, l'autre de cippe pour la soutenir. On remarque des croix gravées aux quatre angles et vers le milieu de la table; au-dessous, à fleur de la pierre du cippe, se trouvent des reliques de l'apôtre saint Pierre, le tombeau qui les contient est simplement fermé par une brique maçonnée. Une élégante fenêtre, en plein-cintre, étroite, est pratiquée derrière l'autel, qui, suivant l'ancien usage, est isolé de la muraille. On retrouve de côté, dans la pierre, les traces des colonnes qui soutenaient son ciborium.

D'après les traditions locales on fait remonter la partie antérieure de cet édifice au IV^e siècle, la construction de l'abside passe pour très-ancienne; malgré cela la forme et le caractère des croix de la table sacrée rend le classement de ce monument difficile avant le XI^e siècle. Nous le rattachons à l'époque où l'église fut enrichie par Gaufredi Raimond¹, en 1070, et son fils Hugues en 1073.

L'église d'Esquelmes possède un autel crucifère dont nous donnons le dessin. (Pl. LXXV.) D'après son plan qui présente la forme d'un temple païen, d'après sa construction en cailloutage et pierres d'inégales grosseurs, ses fenêtres longues et étroites, on a pensé que cette église était d'origine gallo-romaine. On a dit aussi que l'abside et le chœur avaient servi de sépulture à un saint gaulois; on montre en effet sous la table d'autel deux caveaux superposés destinés à des reliques; l'autel si remarquable de la crypte d'Anderlecht offre ici grande ressemblance. L'abside en forme de fer à cheval, voûtée en cul-de-four, était éclairée par une ouverture pratiquée dans le fond et qui mesurait 1^m de large sur 0^m 60 de haut. On avait ménagé dans le mur de droite une petite piscine et au fond une niche assez vaste pour contenir le siège du célébrant.

L'autel que nous étudions a été caché derrière l'autel actuel, mais on a conservé la maçonnerie qui le supportait; le tout a été recouvert d'une boiserie hermétiquement fermée. M. l'abbé Nimal, curé d'Esquelmes, a eu la bonté de faire démonter l'autel moderne pour nous fournir les dessins et les mesures que nous reproduisons ici. La pierre grossièrement taillée paraît sortir des carrières du pays. On obser-

1. *L'église Saint-Pierre à Six-Fours*. — Toulon, 1861. REVOIL, I, p. 22, pl. XXVIII.
Abbé GAREL, *Ann. de Six-Fours en Provence*, Toulon, 1876.

vera que ses croix ne sont pas disposées comme dans les autres autels, mais plus rapprochées de la partie antérieure. Sur le devant est une cavité de 0^m 29 carrée et de 7 ou 8 centimètres de profondeur; le fond est encore enduit de mortier, ce qui laisse supposer que cette entaille pratiquée pour loger une petite pierre consacrée a été faite après coup; elle a dû supprimer la cinquième croix de la consécration primitive, laquelle fait défaut. — La proportion de la table se rapproche plus qu'aux précédentes de la forme carrée.

L'âge de cette pierre doit être celui des deux autres dessinées sur la même planche si l'on se réfère à la forme des croix et surtout aux profils qui sont identiques¹.

L'église de Saint-Florel, dans le diocèse de Coutances, possède une table d'autel crucifère de 2^m 15 sur 0^m 65; nous en avons trouvé la mention dans le *Bulletin monumental*.

L'usage des croix de consécration n'en fut jamais abandonné depuis les époques les plus lointaines. — Nous aurons par la suite occasion de citer plusieurs autels anglais des XII^e et XIII^e siècles portant ces signes sacrés; on y gravait, nous dit le P. Bridgett², jusqu'à neuf croix qui étaient ointes d'huile et où on brûlait de l'encens.

Vorepierre dans son *Dictionnaire encyclopédique* donne le dessin d'une pierre d'autel crucifère qu'il attribue au XIV^e siècle et qui est portée sur des consoles.

J'ai copié aussi à la Bibliothèque nationale³ une miniature du XV^e siècle, qui représente la consécration et les cinq croix sur l'autel. (Pl. LXVI.)

On peut dire que les autels crucifères appartiennent à toutes les époques; car il n'est pas douteux que ces croix ne soient un souvenir de la consécration⁴. Les onctions sacrées remontent à des temps fort reculés; le concile d'Agde, en 566, exige que la consé-

1. *Annales du cercle archéolog. de Mons*, t. I. — Article de Jean Dugniolle, conseiller provincial du Brabant, Mons, 1858.

2. *Hist. of. the holy Euch.*, I, 159.

3. *Pontifical latin*, 962, f^o 95.

Aujourd'hui les autels sont garnis d'une plaque d'ardoise ou de pierre polie qui porte ces cinq croix assez semblables à celles que nous venons de citer; j'en ai mesuré une à Sainte-Madeleine de Paris qui a 0^m 38 sur 0^m 31.

4. STANCOVICH, p. 67.

Le lecteur pourra trouver dans cet auteur des détails très-circumstanciés sur la consécration des autels, lesquels ne peuvent prendre place ici.

cratation ne se fasse pas seulement par le chrême mais aussi par la bénédiction sacerdotale.

Dans cette consécration, l'évêque fait sur chaque angle le signe de la croix en disant chaque fois : *conse + cretur el sancti + ficetur hoc sepulcrum in nomine Pa + tris et Fi + lii et Spiritûs + sancti. Pax huic domui.*

L'abbé Vandon († 720) parle ainsi de l'autel de saint Wulfran, archevêque de Sens : « Altare conse-crundum in quatuor angulorum locis et in medio « reliquias continens sanctorum, in modum clypei, « quod secum, dum iter ageret vehere solitus erat. »

L'usage des tables lobées que nous avons constaté dans les siècles précédents ne fut pas abandonné au XI^e siècle, surtout dans le midi de la France. — L'autel de Saint-Sernin de Toulouse, que nous nous proposons d'étudier ici, en est un exemple. Cette table est monolithe, de forme rectangulaire, et a dû être portée sur un massif de maçonnerie ; elle n'a aucune entaille qui rappelle l'existence de colonnes ou de pieds-droits. Elle consiste en une grande dalle de marbre blanc des Pyrénées, longue de 2^m 27 et large de 1^m 14 ; quoique brisée et dégradée dans un de ses angles, elle peut être rétablie dans les proportions primitives. Elle est creuse sur sa surface. (Pl. LXXXIV.)

Une bordure, divisée en deux parties égales par un tore autour duquel s'enroule un ruban en spirale, règne autour de la partie creuse et forme un encadrement saillant. Entre le tore et l'intérieur du plateau, la bande est découpée en une série de lobes dont les entre-deux sont ornés d'un bouquet formé de trois feuilles diversement agencées. Des boutons en saillie sont symétriquement disposés dans quelques-uns de ces lobes, puis vient une large gorge, d'où ressortent, de distance en distance, de petites rosaces ; enfin sur le listel on lit l'inscription suivante que nous transcrivons d'après M. Caussé¹ :

IN : NOM... NRI : IHV : HOC : ALTARE : FECERVNT :
CONSTITVI : CONFRATRES : BEATI : MARTYRIS : SATVR-
NINI : IN : QVO : DIVINÛ : CELEBRETVR : OFFICIÛ : AD :
SALVTÛ : ANIMARÛ : SVARÛ : ET : OMIVM : DI : FIDE-
LIVM : AM : + SATVRNINE : DEI : CONFESSOR : ET :
INCLITE : MARTIR : NOMINE : PRO : XPI : QVI : TAVRO :

1. Nous tirons la description de cet autel du mémoire si intéressant que M. Caussé, conseiller à la cour de Toulouse, a inséré dans les *Mémoires de la Société archéol. du Midi*, 1872, p. 287.

TRACTVS : OBIISTI : VRBE : TOLOSANA : DV : CORRIPIS,
ACTA : PFANA : VOTA : TVÆ : PLEBIS : FER : AD : AVRES :
DMPTIS : VS.... : GRATVS : QVOD : IN : HAC : ARA :
CELEBRATVR : + BERNARDVS : GELDVINVS : ME FEC.

L'ornementation qui régnait autour de cette table a été détruite en partie sur l'un des côtés pour y faire une entaille destinée évidemment à recevoir un tabernacle. Un champ vertical de 0^m 06 de largeur, formé de larges écailles et un biseau sculpté, faisaient, sur les quatre côtés, saillie sur la maçonnerie. Cette décoration, qu'on ne retrouve dans aucun autre autel, donne à ce débris d'un ancien monument un caractère particulier et présente un spécimen de sculpture précieuse pour l'histoire et l'art. Le côté principal de ce biseau, c'est-à-dire sa face antérieure, est orné au centre d'un médaillon circulaire, formé de gemmes figurées, entouré d'un câble et inscrit dans un carré de perles. Dans ce médaillon est représenté en buste le Christ, la tête entourée d'un nimbe crucifère, bénissant de la main droite à la manière latine, c'est-à-dire avec deux doigts. De chaque côté un ange volant soutient le médaillon, et semble, la tête tournée vers deux autres anges également volants qui le suivent, vouloir attirer leur attention vers la figure centrale. Le second ange de droite porte une croix pattée et, se tournant vers celui qui vient après, désigne le Christ du doigt ; le troisième semble avoir compris cet appel, car au lieu de regarder en arrière, il porte ses regards en avant. Cette scène n'est complète que d'un côté ; mais quoique le côté opposé ait été détruit pour donner sans doute à la pierre une forme qui permit, à une époque où elle fut déplacée, de l'incruster dans un massif de maçonnerie, il est évident que la gauche n'était qu'une répétition de la droite.

Le biseau opposé à la face antérieure est rempli par une série d'oiseaux affrontés, ayant leurs becs entrelacés et se jouant deux à deux dans des rinceaux réguliers. Il est le seul sur lequel l'imagination de l'artiste se soit exercée en adoptant un thème profane.

Sur les deux petits côtés, les anges disparaissent pour faire place à des créatures humaines. Dans des médaillons circulaires, séparés par un rinceau de feuilles attachées par le milieu et se développant uniformément de haut en bas, sont répartis des personnages en buste. Au centre de l'un des côtés, on reconnaît le Christ avec son nimbe en croix, et les mains ouvertes ; il est de chaque côté entouré de trois

personnages. La Sainte-Vierge est la première à droite, elle porte sur la tête une couronne à trois fleurons très-allongés; saint Pierre, qu'une clef sert à distinguer, vient ensuite. La troisième figure est simplement nimbée; à gauche, la première et la troisième, exactement semblables, tiennent un livre des deux mains, tandis que la seconde a les siennes libres.

Sur le dernier côté, il existait sept médaillons, dont cinq seulement sont conservés et dont les deux autres correspondent à la partie détruite. La figure du centre est du même type que les deux autres du Christ, mais le nimbe étant simple, il est probable que l'artiste n'a pas eu l'intention de donner ici la place d'honneur à celui qui l'occupe dans les autres panneaux. Celle qui vient après, à gauche, paraît dépourvue de nimbe. Les deux autres médaillons du même côté sont remplis, l'un par un griffon ailé, l'autre par un personnage, le seul en pied de tous ceux qui composent cette œuvre; il porte de longs vêtements, son corps est entrelacé dans des rinceaux; ni nimbe, ni ailes, ni attributs ne servent à préciser sa signification, il n'y faut voir qu'une fantaisie de l'artiste. Les deux médaillons détruits étaient sans doute semblables à ceux dont je viens de parler et devaient, comme eux, avoir fourni un libre champ à l'imagination de l'artiste.

Cet autel n'aurait-il pas été consacré en 1096 par Urbain II, lorsqu'après le concile de Clermont il se rendit à Toulouse? Un document digne de foi porte en effet : « Papa Urbanus... consecravit Ecclesiam « S. Saturnini martyris Tolosæ episcopi et altare in « honorem ejusdem martyris gloriosissimi et S. Asciscecli martyris posuitque maximam partem capitis « gloriosissimi Saturnini reliquiasque S. Asciscecli « martyris et aliorum sanctorum et reliquias S. Exu- « perii episcopi Tolosani ¹. — La consécration d'un autel par un pape dut être un événement important, et cet autel, dédié au patron de l'église, dut devenir un objet de vénération telle que l'on ne peut supposer que dans le même temple un second autel ait reçu la même dédicace. Il n'est donc pas probable qu'il y ait eu dans la même basilique deux autels dédiés en l'honneur de saint Sernin, et s'il n'y en a qu'un, sa date est indiquée d'une façon positive par celle de la consécration de la basilique. — L'architecture de l'église présente dans son style une certaine analogie avec la décoration de la table. —

1. CATEL, *Hist. des comtes*, p. 177.
DAYDÉ, *Hist. de saint Sernin*, p. 110.

Cet autel nous révèle le nom d'un artiste toulousain vivant à une époque où un silence presque complet règne sur les hommes qui cultivaient les arts. Était-il religieux ou laïque? On l'ignore, mais son nom nous est pas inconnu; Gelduinus doit être désormais mis à côté de Gilabertus, autre artiste toulousain, probablement son contemporain, auteur de deux statues du XI^e ou XII^e siècle provenant de la chapelle du chapitre de Saint-Étienne, et représentant, l'une saint Thomas et l'autre saint André. Sur l'une de ces statues que l'on voit dans le cloître du musée de la ville, on lit : *Vir non incertus me celavit Gilabertus*.

M. Caussé, auquel nous empruntons tous ces détails, a eu l'insigne obligeance de faire prendre pour nous des moulages de cet autel, lesquels nous ont permis d'en étudier le style à loisir. Ces sculptures appartiennent au meilleur roman. La tête du Christ qu'on trouvera gravée sur notre planche est surtout remarquable; la pureté du galbe, la correction du dessin ne laissent rien à désirer; le relief en est vigoureux et produit un effet d'une richesse remarquable.

A la catégorie des autels lobés appartient aussi celui de Sauvian que M. Noguier ¹ a signalé dans la cour du château où il gisait comme une pierre de rebut. Il est aujourd'hui à Montpellier chez M. d'Assanière qui nous en a fourni un dessin. (Pl. LXXIII.) La table est en marbre blanc et encadrée par une série de lobes et un chapelet de perles. Dans les tympans des lobes on voit des signes, la plupart variés. Il n'y a pas de moulures, mais des retraites successives et peu accentuées. Sous le marbre on observe un cercle de 0^m 30 à 0^m 35 de diamètre qui servait probablement à l'encastrement de l'ancien pied d'autel.

Il existe, m'a-t-on dit, une table de ce genre avec moulure sur le champ et une série de lobes, au musée de la ville de Cluny; cette pierre est de grande dimension et semble avoir été façonnée dans le midi de la France où ce genre d'autel est si commun ². Ne serait-ce pas un de ceux dont il est question dans les *Voyages liturgiques*? « C'est saint Hugues, abbé « († 1109) de Cluny, qui l'a fait bâtir. Son tombeau est « derrière le grand autel et contigu à un petit autel. Le

1. *Bull. monum.*, 1871, p. 136.
2. LORRAIN, *Hist. de l'abbaye de Cluny*, in-80.

« saint y est représenté en marbre blanc. Les tables « de ces deux autels et de celui de l'ancienne et première église de Cluny, nommée *Saint-Pierre-le-Vieux*, sont de marbre blanc, creusées et enfoncées « par-dessus, environ d'un pouce, comme celle du « grand autel des églises de Saint-Maurice et de « Saint-Pierre de Vienne et de Saint-Jean et de Saint-Étienne de Lyon ¹. »

Nous pouvons rattacher aux autels lobés d'autres tables creuses qui appartiennent au même style et au même temps. M. Noguier en a découvert plusieurs aux environs de Béziers. Nous citerons celle de Saint-Pierre de Rhèdes, ornée aux quatre angles d'une sorte de fleur de lys; à Espoudeilhac un autel roman a été relégué en dehors de l'église dans le cimetière; il est pourvu d'une simple gorge avec moulure; il a 0^m 72 sur 1 mètre.

A Corneilhan ² (pl. LXXIII) la démolition de l'ancienne église a fait retrouver un autel roman de marbre blanc de 1^m 07 sur 0^m 60. La table est encadrée d'un simple rang de perles; elle a été creusée pour servir de bénitier, comme son usage peut le faire supposer. La tranche est moulurée. Nous devons le dessin que nous en donnons à M. Guéry, membre la Société archéologique de Béziers, et les estampages à M. le curé de Corneilhan.

A Valmagne (Hérault), dans la salle capitulaire de l'ancienne abbaye, parmi quelques pierres sculptées, on aperçoit un fragment de l'autel de l'église romane qui a précédé l'abbatiale gothique qu'on y voit encore. Cet autel n'avait qu'une moulure très-simple, et le petit côté, seul entier, a 0^m 73 de longueur.

A Villemagne (Hérault) le bénitier de l'église ogivale est formé par la pierre d'un ancien autel roman; on a profité de la moulure creuse qui l'encadre pour y mettre de l'eau bénite. Les dimensions sont 0^m 79 sur 1^m 28 ³.

Rulman, dans le manuscrit intitulé : « *Antiquités des villes de Nîmes et de Béziers* », donne le dessin d'une

1. *Voyages liturgiques au sieur de Mauldon.*
2. *Bull. monum.*, 1871, p. 139. — Article de M. Noguier.
3. *Bull. monum.*, 1871.
4. *Bibl. nation.*, fûs français, n° 8648, signalé par M. Noguier.

table creusée qui porte une feuille aux angles de la moulure.

Mabillon reproduit dans les *Annales bénédictines* (t. III, p. 495) une table d'autel de sept palmes de long sur quatre de large, donnée au monastère du Mont-Olivet, diocèse de Carcassonne. Il nous la montre creusée, remplie d'inscriptions et d'ornements gravés avec les signes des évangélistes aux quatre coins, et portant autour de la table une inscription ainsi conçue :

TRESMIRUS GRATIA DEI ABBAS EDIFICAVIT HANC DOMUM, ET JUSSIT DEDICARE IN HONORE SANCTE TRINITATIS ID EST PATRIS, FILII ET SPIRITUS SANCTI. — DEO GRATIAS.

Dans la longueur, cette autre inscription : AMELIUS NUTU DEI VICECOMES. En cercle sont encore gravées ces inscriptions autour de la tête du lion : VOX PER DESERTA FRENDENS LEO CUJUS IMAGINEM MARCUS TENET. Autour de la tête de l'aigle : MORE VOLATUR AQUILA AD ASTRA CUJUS FIGURAM JOHANNES TENET. Autour de la tête du veau : RITE MACTATUR TAURUS AD ARAM CUJUS TIPUM LUCAS TENET. Autour de la tête de l'ange : SPECIEM TENET ET NATURAM MATHEUS UT HOMO.

Grégoire VII avait une dévotion particulière envers sainte Cécile. Il renouvela l'autel de la basilique transtévérine, l'orna d'une statue de la sainte, en argent, et fit une dédicace solennelle en 1075. L'inscription qui rappelle ce grand souvenir fut descendue dans la crypte où on la voit encore, lorsqu'on refit l'autel au XIII^e siècle :

DEDICATVM EST HOC ALTARE
DIE III MENSIS IVNII PER DNM
GREGORIVM PP. VII ANNO DNI MLXXV.

Deux ans auparavant, le 17 septembre 1073, Humbald, évêque de Sabine, avait dédié l'autel renouvelé, dans la salle du bain où Cécile fut couronnée martyre ⁴.

Saint Bruno († 1101), une des gloires les plus pures du XI^e siècle, doit être nommé ici. Il a laissé à la Grande-Chartreuse non-seulement les souvenirs de sa vie, mais encore des monuments qui les rappellent. Le Père Général a bien voulu nous donner quelques renseignements à leur sujet. « L'oratoire de saint

1. D. GUÉRANGER, *Sainte Cécile et la société romaine*, 481.

Bruno mesurait environ 3 mètres de long sur autant de large; on y voyait un autel de marbre gris du pays, long de 1^m 85, large de 0^m 63, et de 0^m 25 d'épaisseur, simplement taillé à la pointe du marteau, marqué de cinq croix entaillées sur la table et présentant, sur le milieu de son épaisseur, un trou carré pour les reliques; il était disposé dans cet oratoire sur deux montants de même nature de pierre. Nous avons un autre autel d'un seul bloc qu'on dit dater du XII^e siècle, mais il a été retaillé au XVII^e. »

Un autel privilégié est celui où peuvent seuls célébrer les prêtres constitués dans cette dignité. Léon IX attacha cette faveur à l'autel de saint Remi de Reims, en 1049¹. La table sacrée portait cette inscription en lettres romaines : DE SUMMA HAC DIGNITATIS ARA, FERRO BIPERTITA, SALUTIS MENS A GENTIBUS DIRECTA NORDALBINGORUM IN WELENA. Nous savons d'après cela que ce monument provient de la Nordalbingie, Saxe transalpine².

Les autels allemands de l'époque romane parvenus jusqu'à nous sont encore fort rares; on peut voir dans Henri Otte la nomenclature qu'il en fournit. Citons ceux de l'église catholique d'Heilbronn (Wurtemberg), de la crypte de Neumünster à Wurtzbourg, du musée de Grossen Gartens à Dresde, de la crypte de Limbourg, de Saint-Géréron de Cologne, de l'église de Sindelfingen près de Stuttgart, du Dôme de Brunswick, etc.

Dans l'église de Puelles, près de Villa-Viciosa, on lit cette inscription rapportée par Hübner (n° 269) et qui reporte la fondation de l'autel auquel elle s'applique à 1018.

† CONSECRABIT HOC TEM
 PLUM DIDACUS OVETENSE
 SEDIS EPSCS IN NME DNI
 AD SUCCESSIONE IOHANNI
 PRSBTRI VIO IDS FBRS
 ERA M LVI
 SUNT HIC RELIQUIE RECON
 DITE DE LIGNO DNI
 SCI SATURNINI EPSI
 ET SCI IOHANNIS BAB.

1. Ne quilibet præter archiepiscopum Remensem et loci abbatem ac septem ab eodem abbate designatos presbyteros cardinales in principi altari sacra faceret.
 2. DU CANGE.

Terminons notre notice du XI^e siècle par ces belles paroles de saint Anselme qui sont l'exposé du symbolisme des autels à cette époque : « Que signifie l'autel dans le temple? l'apôtre nous le dit : Il est saint le temple de Dieu que vous êtes ! Si donc nous sommes le temple de Dieu nous avons aussi un autel et cet autel est notre cœur, cet autel sur lequel doit s'accomplir le sacrifice de l'épreuve et de la louange... » et ailleurs : « La pierre de l'autel ne symbolise pas seulement le Christ, mais aussi les membres du Christ; non-seulement lui, mais par lui ses compagnons reçoivent l'onction de l'huile de joie; cette pierre le rappelle ainsi que ses membres. Puisqu'on dépose des reliques sur l'autel nous devons porter aussi des reliques dans notre cœur¹. »

XII^e SIÈCLE

Si Rome semble retardée dans le grand mouvement de la renaissance romane nous devons attribuer cette circonstance à la carrière de matériaux antiques que le sol lui offrait encore et qui semble avoir paralysé l'imagination de ses artistes par un emploi trop facile. Il serait aisé de faire une longue nomenclature des marbres antiques transformés alors pour les usages chrétiens. Nous citerons ici le cippe conservé au Musée de Latran et dont le titulus est gravé en caractères demi-gothiques du XII^e ou XIII^e siècle.

DEO AD HONOREM BEATORUM M(ARTYRUM) AGNETIS V(IRGINIS) ET ALEXANDRI PAPAË OBTULIT ARAM MARCUS ABBAS MO(NASTERII) HUIUS SANCTÆ PRAXEDIS.

La formule « Deo ad honorem sanctorum » est propre à l'épigraphie du moyen-âge et des temps modernes; M. de Rossi n'en connaît pas d'exemple avant le XI^e siècle². Le cippe lui-même est d'une grande beauté et des meilleurs temps de l'antique; sur le

1. Spicileg d'ACHERY, 445, *De consecratione ecclesiarum*.
 2. Bull. d'archéol., 1877, 12, 14.
 De Rossi, *Il museo epigrafico cristiano Pio Lateranense*. Roma, 1877, p. 28, pl. I.

flanc on voit sculpté un bouquet de lauriers avec deux oiseaux qui se disputent un serpent, chef-d'œuvre de modelé et de composition. Le socle de ce petit monument se retourne sur les quatre faces, mais la corniche paraît étrangère; cet autel offre une face postérieure fruste qui donne lieu de croire qu'il était appuyé contre un mur. (Pl. XXV.)

Dans la crypte de Santa-Maria-in-via-Lata¹, on voit un autre cippe antique transformé en autel chrétien; il est recouvert d'une dalle de marbre profilée en doucine. On a supprimé l'inscription titulaire sur la face principale et du même coup le talon d'encadrement en haut et en bas, pour y placer une mosaïque. Les autres faces n'avaient pas de moulures, on les a aussi décorées de mosaïques. Ces mosaïques se composent simplement de dessins géométriques obtenus par l'agencement de cubes de porphyre et de basalte. Les volutes qui couronnaient le cippe ont été dérasées pour asseoir plus solidement la table. Les reliques n'étaient pas enfermées dans le cippe mais dans une cavité de 0^m 30 sur 0^m 38 réservée sur le dessus de la table; on remarque aussi sur cette table quatre entailles de 0^m 4 sur 0^m 10 destinées à des scellements. (Pl. XXVI.)

Peut-être ce cippe servit-il d'autel avant le XIII^e siècle, mais je ne doute pas qu'il n'ait reçu alors les ornements de mosaïques qui commençaient à devenir très-répandus, et qu'il ait été surmonté de la table à cause des cérémonies liturgiques qui exigeaient ordinairement alors des autels moins étroits.

Dans la même chapelle, nous avons mesuré une autre table d'autel de 0^m 63 × 1^m 75 qui paraît ancienne.

A Saint-Sébastien, derrière l'abside, dans l'escalier qui conduit à la Platonica on trouve à mi-étage une chapelle et un autel que je serais disposé à attribuer au XII^e siècle, bien que les inscriptions graphiques qu'on lit sur sa plate-forme soient modernes. Le pilier de marbre qui soutient la table porte des moulures antiques. (Pl. XXVI.)

Mgr Barbier de Montault nous signale à la Madonna-del-buon-consiglio² un cippe antique avec

1. *Revue de l'art chrétien*, 1878, p. 335, article de Mgr Barbier de Montault.

2. Autrefois Saint-Pantaleon *in tribus foris*, et paroisse de moines basilien.

bordures de rinceaux. On y lit cette inscription en onciales irrégulières :

ANN DNICE INCARNATIO¹⁵

M. C. XIII. INDIC VI DIE KL. MART. (die kalenda-
rum martio)

HOC ALTAR CSECRATV E IN ONORE

DNĪ NRĪ IHV X. ET BEATE MARIE SE (semper)

PER VIRG. ET B. MET B. P ET S. IOHIS (beatorum
martyrium et beati Petri)

BEATQ. EVANĒLISTE ET OMIV APLOT

ET SCORV MR SEBASTIANI ET PAN

TALEONIS TEPE DONI. P. SCDI PP. (Pascalis)

ET HIS RELIQIS DITATV E DE LIGNO

SCĒ + ET DE SINDONE DNĪ ET DEN

TE BEATI PET ET DE COSTA S. IOIS (Petri) (10 annis)

SE ET DE TVNICA S. IOHS EVANG. (Baptiste? —
S. Joseph?)

ET DE OSSIBVS SI SEBASTIANI

ET PANTALEONIS MARTIRIO.

En France l'emploi des marbres antiques devient beaucoup plus rare; nous pouvons cependant citer encore quelques exemples. Peiresc¹ en mentionne un de cette sorte et nous donne la date de la mise en œuvre en transcrivant l'inscription de 1116, commémorative de la fondation de l'église.

A Saint-Hyppolite² (Pyrenées-Orientales) un tronçon de borne milliaire antique servait autrefois de support à la table d'autel. Ce fragment paraît avoir été mis en œuvre au XII^e siècle, comme on peut le croire par le chapiteau qui a rapport de style avec celui de Vénasque. On lit sur la colonne ces caractères très-frustes :

FLAV

VAL

CONST

ANTIN

O NOB

CAES.

Flavio Valerio Constantino nobilissimo Cæsari.
M. Guiter, à l'obligeance duquel nous devons les dessins de ce curieux monument, pense que cette borne

1. *Inscript.*, t. II, p. 248.

AD SCI AEGDI... en la basse église, près du puits.

2. *Scitité scientifique des Pyrénées-Orientales*, t. VII, 1848, p. 261.

milliaire provient de la station romaine *ad combustam*, et ferait remonter l'épigraphie au voyage que Constantin fit à Arles, en 316, pour y célébrer les décennales de son règne.

Le chapiteau est brut sur un des côtés, ce qui semble indiquer que l'autel était adossé. Sur sa plate-forme un *loculus* carré de 0^m 20 de côté et de 0^m 12 de profondeur recevait les reliques. La hauteur de la colonne, trop grande pour celle d'un autel, indique que sa partie inférieure était enterrée.

Ce monument, découvert en 1847 sous le maitre-autel, fut placé dans le porche de l'église. (Pl. LXVII.)

A défaut de marbres antiques, les constructeurs d'autels aimaient encore, au XII^e siècle, à s'inspirer de leurs formes. A Saint-Caprais d'Agen on voit une large pierre sur laquelle est sculpté un encadrement circulaire, bordé d'un câble, orné du monogramme du Christ avec l'A et l'Ω. M. l'abbé Crosnier l'attribue au XII^e siècle; elle porte sur l'encadrement circulaire cette inscription: *II nonas decembri dedicatio ecclesie ejusdem*. Labenazie nous apprend qu'elle fut

trouvée sous le vieil autel de la collégiale qu'on démolit au XIII^e siècle et qu'on remplaça par un autre, consacré, en 1279, par Simon, archevêque de Bordeaux¹.

Le XII^e siècle fut loin de renoncer aux pieuses prodigalités de ses devanciers pour la construction des autels et il nous laisse des monuments d'orfèvrerie qui nous en donnent le témoignage; un des exemples les plus remarquables de ce genre est celui de la cathédrale de Città-di-Castello que fit exécuter pour sa patrie le Pape Célestin II, durant son court pontificat² (1143-1144). (Pl. LXXXVIII.)

Ce bel ouvrage de ciselure nous offre au centre le Christ dans sa gloire, sur un trône élevé, au milieu des astres. Il bénit de la droite et tient de la gauche un livre appuyé sur son genou. Il est environné d'un cadre en forme d'amande, au-dessus et au-dessous duquel sont disposés les attributs évangéliques. A droite et à gauche de ce motif principal sont distribuées dans quatre tableaux des scènes du Nouveau-Testament. Les sujets, que la gravure de d'Agincourt a intervertis, sont les suivants :

Annonciation.		Aigle.	Lion.		
—	Nativité.			Adoration des Mages	Purification.
Visitation.					
		Le Sauveur glorieux.			
Fuite en Égypte	Trahison de Judas			Crucifiement.	Saintes femmes se dirigeant vers le tombeau.
		Bœuf.	Ange.		

D'Agincourt pense que cet ouvrage fut exécuté par un artiste grec; à cette époque l'art italien se trouvait tellement soumis à la domination byzantine qu'il est permis de se méprendre; cependant quand on le compare aux monuments contemporains, tels que les portes de bronze de Bénévènt, de Montréal ou de Pise, il me semble permis d'en faire honneur à une main latine.

On remarquera que les riches cabochons carlovingiens sont ici remplacés par une série de gouttes en métal. Nous donnons le dessin de cet autel d'après

les photographies que nous en avons demandées à M. Baldeschi.

Cavedoni³ a publié au siècle dernier une brochure sur l'ancien autel d'argent qu'on voyait autrefois dans

1. BARRÈRE, *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen*.

2. MORONI, *Dizion.*, XIII, 243.

LABARTE, I, 425.

D'AGINCOURT, t. IV, pl. 21.

3. *Osservazioni intorno alla chiesa cattedrale di Torcello e ad alcune sacre sue antichità*, 1750.

le dôme de Torcello et qui, peu de temps avant lui, avait été transporté au-dessus de l'iconostase. Il donne le tableau suivant des inscriptions qu'on y lisait :

SCS	SCS	SCS	SCS	SCS	SCS	IC XC	SCS	SCS	SCS	SCS	SCS	SCS
Thomas	Jacobus.	Bartholomœus.	Joannes Evangel.	Petrus.			Paulus.	Andreas.	Jacobus.	Filippus.	Symon.	Thadæus
						EGO SVM LVX MVNDI						
.....	Georgius	Eliodor. EFS	Marcus.	David Rex.	Michael.		Gabriel.	Ysaïas.	JHS Baptista.	Nicolaus.	Theodor. rus.
						MP ΘV						
.....	Fusca.	Tabra.	Tabrata.	Salomon Rex.		Rafael.	Yeremias.	Theonistus.	Liberalis.	SCA Maura.

Ces inscriptions indiquent en même temps les sujets, bas-reliefs ciselés sur des plaques d'argent. Il y a ajouté cette description : Au milieu, sous les sigles IC XC est figuré le Sauveur tenant un rouleau déployé sur lequel on lit : *Ego sum lux mundi*. (Jean, VIII, 12.) Au-dessous du Sauveur est représentée la Sainte-Vierge désignée par les sigles MP ΘV. Ces deux compartiments sont plus grands que les voisins où l'auteur a figuré des anges, les trois dont l'Écriture-Sainte nous livre les noms, Michel, Gabriel, Raphaël, et un quatrième pour la symétrie. Les prophètes Isaïe, Jérémie, David et Salomon n'ont pas le sigle S, qui veut dire saint¹, mais ils sont nimbés. Chacun porte sa légende, Salomon : *Quæ est ista quæ ascendit sicut aurora consurgens* ; — David : *De fructu ventris tui ponam super sedem meam* ; — Isaïe : *Ecce virgo concipiet et pariet filium* ; — Jérémie : *Hic est inquit (inquit au lieu de inquit ou Dominus) Deus noster et non estimabitur*.

Dans le premier rang sont distribuées les images des apôtres, dans le second celles de saint Jean-Baptiste et des protecteurs du diocèse, saint Marc, saint Héliodore, celles d'autres saints dont les reliques reposent dans la cathédrale et qui viennent d'Altino².

1. Dès le v^e siècle on abrégé le mot *sanctus* en usant la première, la médiane et la dernière lettre; après le x^e siècle, on ne mit que S. (CAVEDONI.)

2. En 697, dit Dandolo, « majores natu cum devota plebe » diocesis Torcellanæ presidente Deusdedit episcopo, qui « Juliano successerat, ecclesiam cathedralam sanctæ Mariæ » de novo construxerunt, corpora sancti Heliodori, altinatis « episcopi, Liberalis confessoris, Tabræ, Tabratæ et Theonisti martyrum cum brachio sancti Jacobi in ea reponente. »

Je ne saurais attribuer d'âge à ce monument; on peut croire cependant qu'il était l'ouvrage de la ciselure romane. On ne voit aujourd'hui en dehors du motif du milieu que cinq plaques de chaque côté lesquelles ont 0^m 20 sur 0^m 25.

Cavedoni en illustrant ce monument en cite plusieurs autres du même genre qu'on voyait à Venise ou aux environs. Il parle de la Pala d'Oro dont nous réservons l'étude à propos des rétables portatifs. — de celle du *Sauveur* faite par un certain Benedetto, qui y fut prieur en 1290¹, que nous décrivons parmi les rétables; — de la Tavola de *San-Paolo* qui vient, dit-on, de Constantinople; — de la collégiale de *Santa-Maria-Mater-Domini* qu'on dit aussi d'origine byzantine et dont les plaques sont distribuées dans les marbres modernes; — de *San-Pietro* de l'île Mazzorbo; — de *Santa-Maria-di-Murano* détruite pour acquérir des ornements sacrés; — de l'église du *Lido-Maggiore* enlevé en 1443 parce que le sanctuaire menaçait ruine.

Il rappelle encore que Pellegrino, élu patriarche d'Aquilée en 1195, donna une *tavola* à l'église de Cividale en Frioul, une autre plus précieuse à son église patriarcale d'Aquilée comme nous l'apprend la chronique de cette ville : « Tabulam argenteam valde » pulcrum verum mirabilem in ecclesia aquilejensi » « quæ per pastorem incuriam post longum tempus » « fuit venetis pignorata; quam ipsi veneti hodie pro

1. LABARTE, II, 64.
CORNARO, *Venetæ eccl. illust.*, t. I, III, p. 251.

« pretioso servant thesauro. » Il mentionne enfin, quoiqu'elle ne soit pas couverte d'argent, la tavola dorée et ornée de bas-reliefs qu'on voyait autrefois devant le maître-autel de la cathédrale de Trévise et qui fut depuis transportée dans la sacristie des chanoines. Elle était du même genre de celle de Torcello.

La France, à cette époque, ne refusa pas à ses sanctuaires cette même richesse. Normand de Doué, par exemple, qui devenu évêque d'Angers en 1149 donna, étant archidiacre, une table d'argent dorée de plus de trente marcs pour l'autel matutinal¹. Ce parement fut utilisé comme rétable au maître-autel. Il comprenait au centre la statue de Notre-Seigneur, celles des douze apôtres, de deux évêques (saint René et peut-être saint Maurille).

« L'abbé Suger, rapporte D. Doublet², voyant qu'au maître-autel de Saint-Denis il n'y avait qu'une table d'or en avant, fit mettre des tables d'or des deux côtés³, et une quatrième au-dessus, de sorte qu'il était tout environné d'or. Pareillement il fit appliquer aux côtés dudit autel des chandeliers d'or, de 20 marcs pesants donnés par Louis le Gros; et les enrichit de pierreries. Sur la table d'or du côté droit de l'autel on lisait :

HAS ARÆ TABULAS POSUIT SUGGERIS ABBAS,
PRETER EAM QUAM REX KAROLUS ANTE DEDIT.
INDIGNOS VENIA FAC DIGNOS VIRGO MARIA,
REGIS ET ABBATIS MALA, MUNDET FONDS PIETATIS.

« Sur la table d'or à gauche :

SI QUIS PRÆCLARAM SPOLIAVERIT IMPIUS ARAM,
ÆQUÈ DAMNATUS PEREAT JUDÆ SOCIATUS.

« Outre ces quatre tables d'or, il y en avait encore une autre avec bas-relief où l'art dépassait le prix de la matière; on y lisait :

VOCESONANS MAGNA CHRISTO PLEBS CLAMAT OSANNA
QUE DATUR IN CENA, TULIT OMNIS HOSTIA VERA,
FERRE CRUCEM PROPERAT, QUI CUNCTOS IN CRUCE
SALVAT,

1. *Revue de l'art chrétien*, 1881, 300.

Sed et ante episcopatum archidiaconatus tabulam argenteam triginta et amplius marcharum ad altare matutinale dedit.

2. *Antiquités de Saint-Denis*, p. 242.

3. Cette circonstance semble bien prouver que ces autels étaient fixes.

HOC QUOD ABRAM PRO PROLE LIBAT, CHRISTI CARO
SIGNAT,
MELCHISEDECH LIBAT, QUOD ABRAM HOSTE SUPER
TRIUMPHAT,
BOTRUM VECTE FERUNT QUI CHRISTUM CUM CRUCE
QUERUNT.

« Au moment de la messe cet autel recevait encore divers ornements, entre autres la grande croix de saint Éloy. »

M. Hildebrand, directeur du musée de Stockholm, m'a prêté la photographie d'un autel en cuivre repoussé qu'on y conserve et qui provient de Strodde-torp en Wisigothie. On voit au centre le Christ dans une auréole en forme d'amande, comme à Città-di-Castello; il bénit et tient un livre, on remarque dans les tympans des anges adoreurs; dans ceux de gauche l'annonciation — la nativité de Notre-Seigneur — l'adoration des mages, en deux tableaux — le massacre des Innocents — la fuite en Égypte; — à droite le baiser de Judas — l'arrestation du Sauveur — le crucifiement — la déposition — les saintes femmes au tombeau — l'ascension¹. Au-dessus du Christ glorieux on a sculpté deux médaillons renfermant les allégories du jour et de la nuit sur des chars, sujets souvent figurés dans les crucifiements. Le bas de l'autel est occupé par six panneaux où sont rangés deux par deux les douze apôtres; ils tiennent des livres et sont assis. Ces panneaux sont séparés par des champs niellés ou garnis d'inscriptions et l'ensemble est entouré d'un cadre formé par une torsade et une frise de rinceaux qu'interrompent quatre médaillons aux angles.

N'oublions pas le gradin que ne reproduit pas notre gravure et qui surmonte l'autel, il lui est contemporain et ressemble à celui de Lisbjerg que nous examinerons tout à l'heure. Cet ouvrage en cuivre repoussé offre encore quelques parties dorées. Il doit être d'origine allemande²; l'inscription qu'on lit dans le haut et qui mentionne des reliques des onze mille vierges semblerait le prouver, toutefois l'argument n'est pas décisif car ces reliques ne sont pas rares en Danemark. On trouverait une meilleure preuve de cette origine dans le germanisme de l'inscription du bas où le nom de Philippe est écrit par un PF. (PFILIPPS.)

1. L'Ascension a dû être déplacée et ne venir qu'après le panneau des trois Marie.

2. Je dois dire que Quast le croyait d'origine suédoise.

Le caractère roman de ce monument est trop évident pour laisser aucune hésitation dans son classement au XII^e siècle. (Pl. LXXXVIII.)

Les autels en métal repoussé furent très en vogue au XII^e siècle dans les pays scandinaves; le musée de Copenhague nous en offre des exemples remarquables. Sous le n^o 155 on y voit un antependium de la fin du XII^e siècle provenant de Tvenstrup près de Horsens, composé de plaques de cuivre appliquées sur un fond de bois de chêne. Ces plaques sont travaillées au repoussé, dorées et primitivement décorées de pierreries, les sujets qu'on y a figurés sont tirés de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Sept églises de campagne du Jutland et du Sleswig possèdent ou possédaient des autels analogues et de la même époque.

Le monument de ce genre le plus remarquable est celui dont nous donnons copie d'après M. C. Engelhardt. (Pl. LXXXIX.) C'est un autel qui se trouvait à Lisbjerg près de Aarhus. Il se partage en trois parties. Celle du centre semble principalement consacrée à la Sainte-Vierge. Au milieu d'un losange, sous une arcade, Marie est assise avec le Sauveur sur les genoux, elle est accompagnée à droite et à gauche de deux chérubins¹. Au-dessus est représentée la Jérusalem céleste, défendue à l'entrée par un ange, surmontée par une croix autour de laquelle se tiennent ses heureux habitants. Les triangles en dehors du losange sont occupés par des figures de prophètes, Moïse, Élisée, Jonas, Josué, ou par les scènes de l'Annonciation et de l'Assomption. De chaque côté sont six panneaux où figurent les allégories des vertus : la paix, l'espérance, la foi, la patience, la charité, la modestie, et les deux saintes Birgitte et Thècle. L'ensemble est encadré dans une frise d'animaux fantastiques et par des inscriptions contenant des sentences de l'Évangile.

Le gradin qui surmonte l'autel offre un motif intéressant; il présente au centre un Christ glorieux sous une arcade trilobée où on lit cette inscription : *Ego sum lux mundi, dixit Dominus*; ce Christ est accompagné, à droite et à gauche, des douze apôtres sous un portique.

Enfin, et c'est la partie la plus intéressante du monument, un grand arc demi-circulaire environne un calvaire. Il prend naissance sur deux médaillons

dont l'un contient en bas-relief le sacrifice d'Abraham. Son archivolt est semblable au grand cadre de l'autel, c'est-à-dire qu'elle se compose d'une frise avec enroulements, d'une torsade et d'un listel qui porte une inscription. Le sommet est occupé par cinq arcatures où l'on distingue encore le Christ, Marie, saint Jean évangéliste, saint Côme, saint Damien et deux personnages agenouillés. M. Engelhardt pense que deux statues de la Sainte-Vierge et de saint Jean étaient dressées de chaque côté de la croix¹.

La chapelle de l'hôtel de ville de Cologne possède un devant d'autel qui provient de l'église collégiale de Sainte-Ursule. Cette pièce appartient à la fin du XII^e siècle par ses encadrements émaillés, tandis que les images de saints qu'on y a ajoutées, d'un style vigoureux et sur fond d'or ne datent que du XIV^e siècle. L'ensemble peut se décomposer en trois parties. Celle du milieu contient une image de la Sainte-Vierge dans un médaillon de 0^m 67 de haut, en forme de quatre-feuilles. Marie est assise sur un trône, elle tient l'Enfant-Jésus qui lui offre une fleur. Dans les tympanes, des anges sont représentés chantant les gloires de la Mère de Dieu, et tenant des instruments de musique. Les deux parties latérales sont ornées d'arcades avec figures de saints. Ceux du bas prouvent que l'autel a appartenu à l'église Sainte-Ursule, car les noms qu'on y lit sont ceux que le culte entoure de plus d'honneur dans ce sanctuaire. Cet autel a 2^m 18 de long sur 1^m 14 de hauteur².

Auprès de l'autel émaillé qu'on vient de décrire nous rangerons ceux du Limousin. On en voyait un de ce genre dans l'église de Saint-Martial, un autre à Bourgneuf, le troisième à Grandmont. Les deux premiers ont disparu en 1792 sans laisser de traces. Celui de Grandmont était le plus remarquable. Sur la face antérieure, au centre, Notre-Seigneur, entre les symboles des évangélistes, tenait un livre et bénissait. A ses côtés, les apôtres siègeaient sur des trônes. Toutes les figures en relief étaient ajustées sur un fond émaillé de fleurons et orné de pierreries. La face postérieure se divisait en deux zones; dans la zone inférieure, on voyait se dérouler les scè-

1. *Guide illustré du musée des antiquités du Nord* par Engelhardt, Copenhague, 1868.

2. Nous devons communication de ces renseignements au savant docteur Kessel.

³ On peut voir la gravure de cet autel dans l'abbé Bock, *Les trésors de Cologne*.

1. ROHAULT DE FLEURY, *La Sainte-Vierge*, pl. CXLVII.

nes de la vie de saint Étienne de Muret, parallèlement à celle de Notre-Seigneur représentée au-dessus. Ces sujets en émail incrusté sur fond de cuivre doré, étaient encadrés par des arcades à plein cintre couronnées de coupoles.

Un ciborium gigantesque de même matière surmontait cet autel. Quatre colonnes de bronze, émaillées de fleurons, supportaient une voûte métallique à laquelle pendaient de nombreux écussons. Les roses d'Angleterre y brillaient de toutes parts et rappelaient la générosité des rois, bienfaiteurs de cette abbaye, mais cet ornement était évidemment postérieur à l'autel. Au xiv^e siècle une bande de calvinistes enleva la moitié des pierreries et mutila plusieurs figures. En 1760 l'église de Grandmont ayant été reconstruite, l'autel fut relégué dans une chapelle; en 1789 il fut vendu comme vieux cuivre; une figure de la face antérieure et deux plaques qu'on peut voir au Musée de Cluny sont tout ce qui nous reste de ce précieux monument¹.

Dans la chapelle inférieure de l'abbaye de Klosterneuburg, près de Vienne, il existe un parment d'autel fait par Nicolas de Verdun, en 1181, et transformé en rétable, en 1329, par l'adjonction de six plaques. L'ouvrage se compose de plaques de cuivre émaillé, séparées par des bandes de métal sur lesquelles se déroule une longue inscription qui constate le nom de l'auteur et la date. L'œuvre de Nicolas n'avait que quarante-cinq plaques reproduisant des scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament².

Lorsqu'on ne pouvait, à cause de la dépense, avoir recours au luxe des émaux on employait quelquefois simplement du bois peint; l'antependium conservé au musée épiscopal de tableaux, à Münster, nous en donne un exemple. Ce panneau, qui a 2 mètres de long sur 1 mètre de haut, présente au centre, dans une auréole à quatre lobes, le Sauveur bénissant et tenant un livre ouvert avec cette légende: *Ego sum panis vivus qui de celo descendi*: Son manteau est rouge, sa robe blanche avec une partie inférieure brune. Dans les angles de l'auréole sont figurés les quatre

animaux évangéliques. A droite et à gauche apparaissent des saints dans des arcatures, à droite la Sainte-Vierge qui porte une couronne et sur sa poitrine les sept dons du Saint-Esprit sous la forme de sept colombes dans des médaillons; son manteau est rouge, sa robe bleue, elle est couronnée. Près de la Mère de Dieu s'avance sainte Walburge tenant un livre. De l'autre côté du Sauveur on voit saint Jean-Baptiste avec sa caractéristique de l'agneau et un saint avec une mitre conique, le pallium, le livre et la crosse; tout le fond des tableaux est jaune rabattu; la frise d'encadrement bleue avec dessins rouges, la bordure d'encadrement semée de larges feuilles roses, vertes et bleues, les chapiteaux bleus, les fûts des colonnes rougeâtres et jaunâtres par bandes verticales. M. Didron attribue ce monument au xii^e siècle³.

Becker (t. II, pl. XLII) publie un autel provenant de la crypte de Neumunster-Kirche à Wurtzbourg, lequel est orné sur sa face principale de huit colonnettes encadrant des peintures; au centre est un oculus circulaire par lequel on pouvait vénérer les reliques. Les colonnettes ne supportent pas directement la moulure de couronnement, mais elles sont surmontées d'espèces d'abaques sur lesquels se retourne le tore supérieur.

Le xii^e siècle nous fournit de nombreux exemples d'autels pédiculés; un des plus curieux est celui que nous avons dessiné en 1879 dans la cour de Saint-Louis-des-Français, à Rome, parmi les fragments qui provenaient de la démolition de Saint-Yves-des-Bretons qu'on y avait déposés. C'est un monolithe de marbre blanc, découpé en cinq colonnes, quatre petites aux angles et une grosse au milieu. Sur le dessus de la table est réservé un *loculus* peu profond pour les reliques de 0^m 11 sur 0^m 12. Ce monument remonte évidemment à l'origine de l'Église Saint-Yves qui fut construite au xii^e siècle. (Pl. LXXX².)

A San-Vittore de Ravenne M. Ricci³ nous signale un autel que soutenaient aussi cinq colonnes; dans un inventaire manuscrit des archives de cette

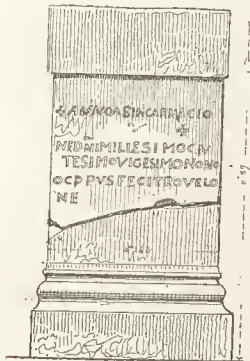
1. Abbé TEXIER, *Dict. d'orfèvrerie. Arts comptaires*, vol. I.
2. ROHAULT DE FLEURY, *Sainte-Vierge*, II, 470.
LABARTE, *Arts indust.*, III, 44.
FORSTER, *Monuments de peinture*.
HEIDER, *Monuments de l'Empire d'Autriche*.
ALBERT GAMESINA, *Das nido. — Antependium zu Klosterneuburg*. Vienne, 1844.

1. *Ann. archéol.*, XVII, 180.
VIOLET-LE-DUC, *Mobilier*, p. 198.
Bull. monum., XVIII, 276.
2. *Bull. monum.* 1877, article de M. de Laurière qui nous l'a signalé.
3. Ricci, *Ravenna e suoi contorni*.

église il est fait mention de l'ancienne confession. Lorsqu'on creusa (1673-1705) sous la tribune de l'église, où quatre colonnes de marbre grec soutenaient la voûte de l'ancienne confession, on trouva cet ancien autel en marbre rouge de Vérone. Ces précieux restes sont malheureusement perdus. Ce marbre rose de Vérone me paraît avoir été principalement en honneur au XII^e siècle.

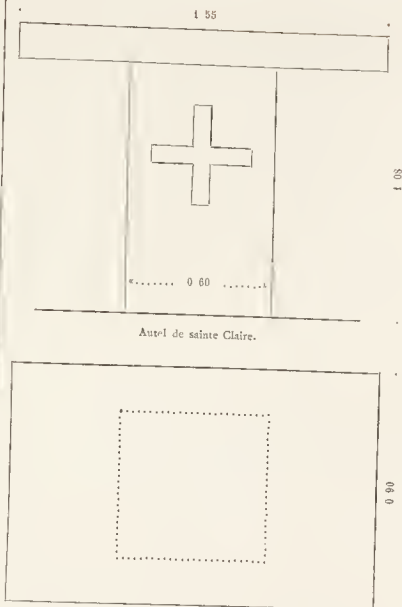
On montre aujourd'hui dans le musée chrétien de Rimini un pied d'autel que son style et son inscription doivent nous faire attribuer au XII^e siècle. Il se compose de deux demi-colonnes romanes réunies par une bande verticale où est gravée cette légende : *Mariæ ad Virginis honorem et per delictorum remissionem.... ex plebum ? devotione*. Sur le dessus de ce pied-droit on voit une cavité de 0^m 18 sur 0^m 09 encadrée par une feuillure. La table sacrée a été perdue. Ce marbre servit autrefois de borne dans une maison sur la place S.-Innocenza; il passa ensuite entre les mains de M. Paulucci et il fait actuellement partie du musée Gambalunga¹. (Pl. LXXXIII.)

Dans la sacristie de l'église San-Tommaso de la même ville on conserve un marbre noir qui porte la date de 1129 et qui a pu servir de pied d'autel, quoique son épaisseur ne soit que de 0^m 29. — Nous l'avons relevé et en donnons ci-joint un croquis.



Cippe du XII^e siècle à Rimini.

1. Rimini dal principio dell'era volgare all'anno MCC dal dottor Luigi Tonini, vol. III, p. 429.



On conserve encore dans l'église San-Paolo, près de Bastia dans l'Ombrie, un autel composé simplement d'un cippe crucifère et d'une table superposée, mais auquel se rattache un souvenir de sainte Claire. La vierge poursuivie jusque-là par ses proches qui voulaient l'empêcher de se consacrer à Dieu, se réfugia près de l'autel qu'elle embrassait comme les fugitifs antiques, et rejetant son voile, leur montra son front nouvellement dégarni de cheveux par la tonsure. L'asile fut respecté et les persécuteurs confondus. Ce fait se passait dans les premières années du XIII^e siècle, l'autel est donc antérieur, et comme le monastère des Bénédictines est déjà mentionné en 1192, nous pouvons l'attribuer à la fin du XII^e. Le style de l'église confirme cette attribution. Nous devons à M. le professeur Cristofani aussi la figure que nous en donnons ici et que M. le comte de Rossi-Scoli a eu la bonté de demander pour cet ouvrage. (Voyez *Storia della Bastia*, del professore Ant. Cristofani.)

Les autels soutenus par des colonnes paraissent avoir été fort nombreux en France au XII^e siècle.

Dans l'église rurale de Binson, près d'Épernay, on voit une table d'autel portée au centre par un faisceau de quatre colonnes et sur les deux angles libres par une colonne doublée ¹.

A Poitiers, dans la crypte de Saint-Nicolas est érigé un autel supporté par quatre colonnes et dédié à saint Maixens ².

En Bourgogne, à Montréal près d'Avallon, M. Viollet-le-Duc a dessiné un autel qui subsiste dans la chapelle de la Sainte-Vierge; c'est une table scellée dans le mur et soutenue au milieu par une colonne octogonale, et qui mesure 1^m 02 sur 1^m 82 ³.

A l'abbaye du Thoronet, il y a une longue table d'autel soutenue par un pilier très-singulier, dont le sommet est orné d'une sorte de chapiteau avec volute et dents de scie ⁴. Elle est placée dans la première abside du transept de gauche.

Vaison ne possède pas seulement le bel autel que la tradition fait remonter à saint Quénin et dont on a vu plus haut la description; on voit aussi dans la cathédrale un maître-autel fort ancien; la table, taillée dans un seul bloc de marbre, est encadrée par une moulure en doucine, elle repose sur quatre colonnes et s'adosse à une dalle de sarcophage antique ornée de strigiles. — Le chanfrein de la table et le style de chapiteaux, autant qu'on peut en juger dans l'état de dégradation où ils sont réduits, semblent indiquer une facture romane. Le frère Similien, à l'obligeance duquel nous devons ces documents, n'a pu prendre que difficilement un estampage de cette sculpture si fruste. (Pl. LXXXI.)

Une sorte d'amphore, que l'on considère comme le pied d'un ancien autel, est conservée à Aix au musée Bourguignon. Le style des moulures indique le XII^e siècle, la croix gravée sur la panse du vase, son usage chrétien et le loculus des reliques semble rappeler son emploi comme pied d'autel ⁵. (Pl. LXXXII.)

On voit dans le baptistère de Vénasque ⁶ une table

creuse en marbre blanc veiné qui repose sur un pilier carré en marbre d'une apparence de porphyre. Son chapiteau orné de feuilles à côtes porte en dessus un trou de 2 à 3 centimètres de large sur 12 centimètres de profondeur, destiné, sans doute, à recevoir un tenon. Ce pilier ne mesure que 0^m 99 de haut, du tailloir jusqu'au sol; le socle que nous avons rétabli manque tout à fait. (Pl. LXX.)

Ce pilier était toujours resté à l'entrée du presbytère et servait de banc; la table se trouvait placée sur le seuil de l'église. Lorsque Mgr l'évêque d'Avignon voulut faire transporter cette dalle dans la métropole, le peuple protesta disant que c'était une dalle funéraire sous laquelle reposait un prêtre. Quelques années plus tard le curé l'enleva et la fixa dans le baptistère. M. l'abbé Gay, curé de Vénasque, a eu l'obligeance de nous donner quelques détails historiques qui peuvent éclairer son origine. « Le baptistère doit être du VI^e siècle. L'archiviste de Vaucluse le fait remonter au IV^e ou V^e, mais les historiens du Comtat s'accordent généralement pour dire qu'il fut construit par un évêque de Vénasque; d'un autre côté nous lisons dans la légende de saint Siffrein, le dernier évêque de Vénasque (530-57), qu'il fit construire dans cette ville trois églises, l'une en l'honneur de la Sainte-Trinité, la seconde en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie et la troisième à saint Jean-Baptiste. La première, reconstruite au XII^e siècle, est la paroisse actuelle. La seconde a été restaurée et reconstruite à diverses époques, toujours au même endroit, sur la rive droite de la Nesque. L'histoire de saint Siffrein suppose que la troisième est le baptistère actuel. »

Le style du chapiteau, s'il nous faut choisir entre les diverses dates que présente l'histoire, nous engage à rapprocher ce monument du XII^e siècle.

Outre l'autel que nous avons décrit plus haut il y avait à Saint-Servais-de-Maëstricht un autel roman sur lequel on dressait des reliquaires. Il s'élevait sur trois marches au fond du chœur, et se composait de deux parties, la table pour le sacrifice et le massif ou partie en retraite sur laquelle posaient les cinq reliquaires. Six chandeliers en cuivre et en argent, les ornements pour le saint sacrifice, un grand crucifix, la grande châsse en cuivre doré et les quatre châsses plus petites disposées de chaque côté de la grande formaient l'ensemble de la décoration. — L'autel était en pierre jaune très-dure, la table du sacrifice

1. *Ann. archéol.*, IV, 247.

2. *Stances des monuments historiques*, X, 165.

3. REVOIL, *Archit. du Midi*, III, pl. XLVII.

4. VIOLLET-LE-DUC, *Dict.*, II, 19.

5. Achille DE JOUFROY et Ern. BRETON, *Introduction à l'histoire de France*, in-fo, 1825. La gravure se trouve à la pl. XXXVI, *Des monum. du Bas-Empire*.

REVOIL, III, 20.

6. REVOIL, *Archéol. du Midi de la France*.

était profilée; une plinthe peu élevée terminait la base¹.

Nous devons à M. Goldie le dessin d'un autel qu'il a relevé dans la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine, à Ripon (Yorkshire), qui date du XII^e siècle; long de 2^m 28 il se compose simplement d'une table chanfreinée reposant sur trois massifs de maçonnerie. — L'hôpital auquel appartenait la chapelle fut fondé en 1139. (Pl. LXXVI.)

À l'est de la cathédrale de Ratisbonne, le cloître, sur l'emplacement d'un autre plus ancien, a été construit au XII^e siècle. On y voit une chapelle dont le plan rappelle celui des chapelles primitives de Rome. Fondée en 1664 par l'évêque Hartwich pour lui servir de sépulture elle porta toujours le nom de *Tous-les-Saints*. Dans la tribune un autel est élevé sur quatre colonnes dont les chapiteaux ressemblent exactement à ceux du porche de Saint-Emmeran du XII^e siècle. Un pilier carré se dresse sous la table à l'endroit qui est creusé pour les reliques. Nous donnons une figure de ce monument d'après un dessin que M. le docteur Falk a eu la bonté de nous communiquer². (Pl. LXXVII.)

L'autel de Brunswick offre un type curieux pour les autels de cette époque. Il est composé de cinq colonnes creuses en fonte de bronze, divisées chacune en trois pièces qui s'emboîtent l'une dans l'autre. La colonne centrale est plus grosse que les autres. Elles supportent une table d'une espèce de calcaire coquiller; un socle de marbre différent leur sert de base. On croit que les quatre colonnes renfermaient des reliques jusqu'au commencement du XIII^e siècle, époque à laquelle le duc Antoine Ulrich les donna aux moines de l'abbaye de Corvey. Les chapiteaux d'angles sont ornés d'aigles aux ailes étendues: une inscription gravée sur la colonne centrale nous fournit l'histoire de ce monument:

A. D. MCLXXXVIII DEDICATUM EST HOC ALTARE IN HONORE BEATÆ DEI GENETRICIS MARIE, AB ADELOGO VENERABILI EPISCOPO HILDESEMENSITI FUNDANTE AC PROMOVENTE ILLUSTRIS DUCE HENRICO, FILIO FILIE LOTHARII IMPERATORIS, ET RELIGIOSISSIMA EIUS CONSORTE MATHILDI, FILIA HENRICI SECUNDI REGIS ANGLORUM FILII MATHILDIS IMPERATRICES ROMANORUM.

On voit d'après ce document que l'autel fut érigé en 1188, c'est-à-dire avant la mort de la duchesse Mathilde; dans l'année 1223 Henri le Long reconnut cette donation de sa mère par une charte que nous possédons encore et dans laquelle nous lisons: « Notum esse volumus omnibus universis fidelibus « tam presentibus quam futuris quod karissima mater « nostra Mechtildis felicis memorie. anglorum regis « filia, Ducissa Saxonie, pie devotionis spiritu inducta « obsequium domino prestare volens, altare sancte « Marie, quod est in medio chori beati Blasii ob salutarem et piam anime eius et carorum suorum « memoriam instituit. »

La profonde vénération des fidèles pour les reliques que contenait cet autel et le respect qu'on portait à la mémoire de la duchesse Mathilde, le protégèrent pendant de longs siècles; il resta dans le même sanctuaire jusqu'en 1686. À l'occasion d'une reconstruction Rodolphe-Auguste le fit transporter devant le tombeau de la donatrice; enfin, en 1707, le duc Antoine Ulrich le remit à sa place primitive; il resta jusqu'en 1813, époque où on le mit à celle qu'il occupe actuellement¹.

Il existe à Brauweiler (Prusse) un autel appuyé d'un côté à la muraille et soutenu de l'autre par quatre colonnettes².

Le XII^e siècle est représenté à Rome pour l'histoire des autels par plusieurs monuments intéressants; c'est d'abord l'autel de Saint-Laurent-hors-les-Murs, lequel porte sur son ciborium, qui lui est conforme de style, la date de 1148; il est cantonné de colonnes en marbre blanc avec chapiteaux à volutes romanes, orné haut et bas de moulures et sur la face principale d'une large dalle de porphyre. (Pl. LXXXII et CVII.)

L'autel de Saint-Jean-Porte-Latine est assez semblable; les chapiteaux sont à peu près les mêmes; malheureusement nous ne pouvons plus bien juger maintenant ce monument défiguré par des restaurations et remaniements ultérieurs. (Pl. LXXXII.) Je n'hésite pas à rapporter son origine à la dédicace de 1190.

Nous avons réuni sur la même planche la figure des deux autels précédents et d'un troisième que nous

1. *Ann. de l'Acad. archéol. de Belgique*, XVIII, 275.
2. FORSTER, *Monum. d'architecture*, t. II, p. 33.

1. GAILLABAUD, *Arch. du V^e au XVI^e siècle*, IV^e vol.
2. WEERTH, *Monum. d'art*, pl. LI, n^o 6.

avons mesuré dans la crypte des SS. Côme et Damien et dont le style s'en rapproche tout à fait. Ce dernier cependant est creux et renfermait autrefois les reliques des saints titulaires. La *fenestella confessionis* existe encore; d'après certaines attaches encore visibles à l'entour elle devait être pourvue d'une grille qui a disparu. Cet autel construit en *pavonazetto* très-richement veiné, est cantonné de quatre colonnes à chapiteaux simplement moulurés. On sait que le sol de la crypte est celui de l'ancienne église¹, aussi on retrouve autour des fragments importants de dallage en mosaïque et une large plate-forme sur laquelle reposait la colonne du ciborium². (Pl. LXXXII.)

L'église rurale de San-Oreste, dans les environs de Narni, laquelle est connue sous le vocable de San-Silvestro, possède un autel fort curieux en marbre blanc, dont nous devons communication au marquis Erolì. Cet autel garni aux angles de quatre colonnes engagées, corinthiennes romanes, est orné de bas-reliefs de style carlovingien. Sur la face principale on voit deux branches de laurier sortant d'une souche centrale, au-dessous une série d'arcatures contenant une croix comme motif du milieu et alternativement des palmes et des sortes de fleurs de lis. En descendant encore nous trouvons une bande d'entrelacs, puis deux panneaux séparés par un pilastre central, dans lesquels sont figurés des entrelacs et une croix. Sur la face latérale, une frise de rubans entrelacés est ornée d'une grande rosace circonscrite à un losange d'où sortent également des torsades. Tout l'autel est couronné par un large cavet. (Pl. LXVI.)

Nous venons de dire que les dalles dont se compose cet autel étaient du ix^e siècle, cependant la mise en œuvre de ces fragments appartient à l'époque romane. On s'aperçoit en effet, facilement, que ces marbres ne sont pas entiers et qu'ils ont été coupés sans égard pour la symétrie primitive. Dans la partie supérieure la croix désigne évidemment l'arcade centrale qui correspond à la palme du dessus; au-dessous on voit aussi que le panneau d'entrelacs à gauche a été coupé ainsi que la base. Or, si nous mesurons, d'après les deux moitiés qui nous restent, les largeurs totales de ces fragments nous les trouvons égales.

On peut répéter cette remarque pour la face latérale; les entrelacs de la frise qui sont interrompus à

gauche prouvent que la rosace était accompagnée d'une seconde rosace semblable de ce côté, et le panneau ainsi complété nous offre à peu près la même largeur que le premier. On ne peut donc douter que ces marbres primitivement étrangers à la construction d'un autel ne proviennent d'anciens chancels comme au ix^e siècle l'Italie en sculpta un si grand nombre. L'agencement de la colonne d'angle rappelle les autels de Saint-Laurent, le retour du tailloir des chapiteaux et de leur socle en un champ uni, le cavet, sont des caractéristiques romanes.

Avant de nous éloigner de Narni, nous parlerons ici d'un autre autel qu'on y conserve dans l'église de la Madonna Impensole, quoique ce ne soit pas un autel plein. Nous en devons aussi les dessins à l'obligeance de M. le marquis Erolì. Ce monument se compose d'un coffre de marbre flanqué de pilastres aux angles et dans les milieux des deux grandes faces. Ces pilastres sont ornés de mosaïques en cubes alternativement rouges, verts et noirs. Une des moulures du couronnement et la base sont enrichies de feuillages. Destinée à être isolée, la face postérieure n'est pas moins ornée que le devant. On voit encore dans les panneaux des figures géométriques, des rosaces en bleu clair, imitation de mosaïque.

Au milieu des panneaux latéraux, un trou à quatre-feuilles permettait aux fidèles de vénérer les reliques déposées sous l'autel et même de leur faire toucher les objets qu'ils désiraient sanctifier par leur contact. Ils pouvaient y voir au centre une épaisse colonne qui supportait la table sacrée et qu'ornait un chapiteau feuillagé. Cet autel s'élève dans le milieu du sanctuaire près de la petite abside où jadis devait se trouver la chaire abbatiale et les bancs des frères; sur la muraille apparaissent quelques traces de peintures du xv^e siècle. (Pl. LXXV.)

Pour rechercher l'âge de ces marbres on doit d'abord consulter les archives de l'église. Le document le plus ancien concernant son histoire est un instrument de donation inscrit dans le registre de Farfa à la Bibliothèque vaticane (carte MCLXIX, lett. c) Cet acte nous informe qu'un certain Beraldo, noble habitant de Narni et fils de Rolando, possédait l'église avec le bâtiment adjoint de la Madonna Impensole et qu'en 1100 il le donna aux Bénédictins de Farfa pour officier. L'église conserve encore en grande partie son architecture primitive, la façade, le porche, les ornements des portes flanqués de lions; les trois nefs intérieures; tout l'ensemble possède son

1. DE ROSSI, *Bull.* 1867, 66.

2. UGONIO, *Stazioni*, p. 180.

caractère originel. Sous l'église il existe une crypte de même dimension, construite en style rustique et simplement garnie de pilastres carrés.

On peut, d'après ces données, faire remonter l'autel au XI^e siècle, mais cette date est peut-être trop ancienne pour le travail en mosaïque qui laisse entrevoir le goût des Cosmati; nous croyons donc pouvoir en descendre le classement jusqu'au XII^e siècle.

M. Salazaro, dans ses *Études sur l'Italie méridionale*, donne une vue de la crypte de Santa-Maria-del-Piano dont les peintures sont du XII^e siècle et dont les trois absides contiennent des autels qui paraissent fort anciens; sur celui du milieu on voit en avant deux trous pour les reliques et de chaque côté deux gradins qui l'accompagnent.

L'autel du baptistère d'Asti doit prendre place dans le classement des monuments du XII^e siècle; haut de un mètre, large de 1^m 51, il se compose de deux assises de pierre. Au centre est figuré, assis dans un médaillon à quatre-feuilles, le Christ qui bénit et enseigne. Dans les angles des quatre-feuilles sont les symboles évangéliques, sur les côtés sont rangés huit saints distribués dans deux étages d'arcatures; on y distingue la Sainte-Vierge et saint Pierre. Une bordure ornée de rosaces et de feuillages encadre l'autel sur trois côtés ¹.

L'autel d'Avenas, près Mâcon, peut se rapprocher de celui d'Asti pour l'âge et le style; on y retrouve la même donnée; le Sauveur assis au centre, dans une auréole elliptique, est soutenu par les animaux évangéliques; de côté les douze apôtres sont rangés sur un double étage, assis, et tenant des livres; saint Pierre se reconnaît à la clef qu'il porte. Aux angles deux fortes colonnes accusent les extrémités du monument ².

M. Vuilliermet nous communique le fragment d'un ancien autel conservé à Saint-Jean de Maurienne et qui doit rentrer comme style et comme date dans la catégorie du précédent. Il est partagé en deux: la partie supérieure figure l'Agneau mystique et au-dessous des personnages, dont l'un probablement est saint Jean-Baptiste, le regardent et lèvent la tête. On lit sur le listel intermédiaire l'inscription: *Ecce Agnus*

Dei. Ce fragment devait être seulement le tiers de l'autel et faire partie des motifs latéraux; le motif du milieu, selon ce que croit M. Vuilliermet, représentait le pélican. — Les dimensions sont 1^m 00 de hauteur sur 0^m 75 de large. (Pl. LXXXI.) Nous donnons sur la même planche un fragment de l'autel de sainte Solange (commencement du XIII^e siècle) d'après un dessin de M. de Bengy.

Le portail de Notre-Dame de Paris ¹, celui de Saint-Denis nous présentent dans leurs sculptures des exemples d'autels cubiques et massifs; nous les avons gravés, pl. XVI et pl. XIV. Dans la partie inférieure de celui de Paris nous ferons remarquer trois petites baies qui indiquent la place de la châsse du saint.

L'autel matutinal de Saint-Denis que M. Viollet-le-Duc reproduit d'après un tableau de Van-Eyck ², était plein. — D. Doublet ³ nous en donne ainsi la description: « Suger refit l'autel matutinal tout de marbre noir enrichi de personnages en marbre blanc, représentant la passion et la mort de saint Denis. Il y fit mettre une dalle de porphyre polie, entourée d'un châssis de bois creux et rempli d'or fin. Ce châssis contenait des reliques, entre autres un bras de l'apôtre saint Jacques. »

L'autel de Saint-Germer (Oise) est si connu et a été tant de fois reproduit qu'il suffit de le mentionner ici. Il est en craie, décoré de cinq colonnes qui forment quatre niches sur la face principale. Il a 1^m 24 de haut, 1^m 72 de longueur et seulement 0^m 80 de largeur. Il se trouve adossé au mur de la première chapelle méridionale de l'église ⁴.

Dans une absidiole de l'église romane de Saint-Martin à Tours, le savant M. Ratel nous a signalé

1. VIOLLET-LE-DUC, *Dict. d'archit.*, article *Autel*.

2. *Id.*, II, p. 26.

3. *Antiq. de Saint-Denis*, p. 244.

4. *Bull. monum.*, VI, 100.

Id., XIII, 61.

DE CAUMONT, *Cours d'antiquités*, pl. XC, f° 3.

GALLABAUD, *Architecture du v^e au xviii^e siècle*, t. IV.

ALBERT LENOIR, *Architecture monast.*, II, 147.

VOILLET, *Arch. de l'ancien Beauvoisie*, 1846.

Voyage dans l'ancienne France par MM. Cailleux, Nodier,

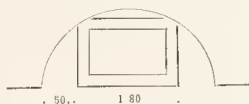
et Taylor, *Picardie*.

Ann. archéol., IV, 238.

1. GALLABAUD, *Arch. du v^e au xviii^e siècle*, vol. IV.

2. *Id.*, *id.*,

les restes d'un autel du XII^e siècle; construit en petits murs de 0^m 22, il avait 1^m 80 de large.



Dans la chapelle de la cathédrale de Senlis on voit des autels placés obliquement, qui sont pleins mais ornés d'une niche sur leur partie antérieure ¹.

Le diocèse du Mans possède un assez grand nombre d'anciens autels, quelques-uns paraissent appartenir au commencement du XII^e siècle, comme ceux de Saône, de Vezot ².

L'église de Saint-Hugues, à Avor (Cher), dont il est question dans une bulle de Calixte II (1123) a conservé un autel du XII^e siècle intéressant; il est orné d'arcatures soutenues par des colonnettes engagées et d'une colonne d'angle comprise dans l'œuvre. Il ne reste plus que deux morceaux symétriques qui permettent de juger l'ensemble. Les arcades sont légèrement surhaussées et en fer à cheval ³. (Pl. LXXXI.)

L'église de Salins, près de Moutiers, en Tarentaise, avait, il y a quelques années, à gauche de l'entrée un autel de style roman très-caractérisé. Nous avons, sur la gravure que nous en donnons, (Pl. LXXX) réintégré, d'après un dessin de M. Bordier, un chapiteau qui se trouve sur la face à gauche. Nous devons le dessin d'ensemble et les mesures à l'obligeance de M. Frérejean. La table ne paraît pas contemporaine du massif. Sur le dessus est un cadre formé d'une rainure. On observe une autre rainure au centre, mais trop peu profonde pour avoir servi de sépulcre. Cet autel est aujourd'hui transporté dans l'église où on l'a encastré dans le mur d'une façon regrettable, parce qu'une des faces est ainsi cachée.

Dans l'église romane de Paray-le-Monial on voit encore un autel richement orné et garni aux angles de pilastres avec arabesques et chapiteaux. M. Viol-

let-le-Duc en a publié l'ensemble; nous donnons (pl. LXXXIV) le détail des pilastres qui sont variés; l'intervalle est décoré d'un quadrillé. La table d'autel, largement profilée, a 1^m 46 de longueur ¹.

M. Lalore, dans son *Trésor de Clairvaux*, (p. 108) rapporte un inventaire de 1640 où se trouve la description des autels de l'église. « Derrière le grand autel il y a trois beaux et riches autels d'al-
« bastre dont celluy du milieu est l'autel de Mgr
« saint Bernard, sur le quel est son ymaige fait sur
« le vif incontinant après son trespas; et avoit le
« visaige, à veoir la dicte ymaige, maigre et con-
« templatif. Le dict autel est couvert d'un tabernacle
« de pier à quatre piliers, dont les deux premiers sont
« à costé du dict autel, servant de colonnes, et les
« deux autres, derrière iceluy autel, faisant le dit
« tabernacle couverture au dict autel, et semblable-
« ment au vaseau où sont les ossements de saint
« Bernard qui est derier le dict autel.

« Icelly vaseau estant de pierre, dont la couver-
« ture est de couleur de pourphire et de costé et
« d'autre dudict vaseau ou fierte l'on peut se met-
« tre à genoul, pour saluer le saint, en disant son
« oraison, qui est en des petits tableaux de chacun
« costé.

« Item à costé dextre du choeur, auprès dudit
« autel saint Bernard, est l'autel où est le corps de
« Mgr Saint Eutrope et de sept autres saintz et
« saintes en ung vaseau et à fierte, tout ainsy et
« pareillement que celluy de saint Bernard en
« chapiteaux et aultre chose.

« Item à costé senestre est l'autel et le corps de
« Mgr saint Malachie, archevesque d'Hybernie
« qui, pour l'amour de saint Bernard voulust morir
« et estre inhumé au dict lieu de Clervaulx; les osse-
« mens duquel sont tous ainsy que ceux de Mgr.
« saint Bernard et saint Eutrope et ledict chap-
« piteau pareillement comme est ci-dessus déclaré. »

Il y avait trente-sept autels à Clairvaux ².

Nous trouvons à Beaune un des monuments les plus intéressants que nous puissions offrir pour l'histoire des autels au XII^e siècle ³. C'est un panneau de marbre blanc qu'on voyait encore en 1789 au fond de l'hémicycle, et sur lequel est représentée la Sainte-

1. VIOLLET-LE-DUC, II, 55.

2. *Bull. monum.*

3. *Hist. statistique du départ. du Cher*, par M. Buhot de Kersers, 1877.

1. VIOLLET-LE-DUC, *Dict. d'arch.*, II, 55.

2. *Ann. archéol.*, III, p. 225-26.

3. PAUL FOISSET, *L'autel de la duchesse Mathilde à N.-D. de Beaune*. Beaune, 1878, in 8°.

Vierge dans un dessin fait au trait. Elle est assise sur un trône élevé, à ses pieds est proternée une femme de proportions beaucoup moindres près de laquelle on lit *Mathildis ducissa*, et au-dessous, en plus gros caractères, le mot *ALTARE*, échappé à la mutilation du reste de l'inscription. — Les figures des personnages sont effacées, mais les plis apparaissent encore vigoureusement dessinés.

Le fragment qui nous reste devait appartenir à la pierre principale de l'autel; ses bords présentent un contour ondulé et supposent à droite et à gauche des pilastres tors, tels qu'il s'en trouve dans la galerie de l'église, notamment au transept de gauche, au-dessus de l'autel de la Sainte-Vierge.

D'après cela il faut supposer quatre pilastres ceignant trois panneaux intermédiaires, et celui que nous avons formant le milieu.

Quant à l'inscription qui devait régner d'un bout à l'autre sous la corniche de l'autel, et dont il ne nous reste que le mot (*ge*) *nuisti*, son texte paraît emprunté à l'antienne *Alma*¹. La légende commençant sur le flanc gauche où on lirait : *Alma Redemptoris*, suivrait sur la face antérieure : *Mater quæ genuisti tuum sanctum genitorem* et se terminerait en retour *peccatorum miserere*. Dans le bas le mot *allare* appartenait probablement à la dédicace. D'après ces données, que nous empruntons à M. Foisset, nous avons restauré l'autel tel qu'on le voit sur notre pl. LXXXIV; nous en devons les estampages à l'obligeance de M. l'abbé Pernin.

La date doit se chercher dans le nom de Mathilde inscrit sur ce marbre. Il y a trois duchesses Mathilde dans les annales des ducs capétiens; c'est d'abord la veuve d'Eudes I^{er}, prince qui périt en 1102; c'est ensuite l'épouse de Hugues II, morte après lui, en 1147; c'est enfin la femme qu'Eudes III répudia en 1199. M. Foisset discute le choix de ces dates, et penche pour le milieu du XII^e siècle auquel l'église appartient. En tous cas, et en supposant ce marbre travaillé à la fin du siècle, il doit être le fruit d'un legs fait en 1147 par Mathilde, veuve de Hugues II, duc de Bourgogne.

La Major, à Marseille, a le privilège de conserver un des plus beaux et des plus riches autels proven-

çaux. Il a été gravé avec soin dans les *Annales archéologiques* et de plus dessiné avec grand talent et sur une large échelle par M. Jolly, inspecteur de la cathédrale de Marseille, ce qui nous dispense de le reproduire à notre tour. Nous nous contenterons d'emprunter à M. Ramée une partie de l'excellente description qu'il nous en fournit¹ : « Sur la face antérieure de l'autel, les archivoltés chargées de grosses perles dessinent trois profondes arcades, entre les retombées desquelles sont sculptés les symboles des quatre évangélistes. Elles reposent sur des chapiteaux parfaitement travaillés au centre; assise sur un trône, la tête couronnée d'un diadème orné de perles et de pierreries, la Sainte-Vierge présente son divin Fils à l'adoration de deux personnages qui se tiennent sous les arcades latérales. Le Christ bénit de la main droite à la manière latine; de la gauche il tient une banderole déroulée où se lisent les mots : *Ego sum lux mundi*. La tête est entourée du nimbe crucifère; les pieds sont nus; le corps est enveloppé d'une longue robe sur laquelle est jetée une tunique, recouverte elle-même d'un manteau; c'est aussi le costume que porte sa mère.

« A droite et à gauche de la Sainte-Vierge se tiennent debout deux saints en costume d'évêques; on peut voir dans ces personnages saint Lazare, l'apôtre de Marseille qui est partout représenté dans cette ville, et saint Cannat, l'un de ses successeurs dans l'épiscopat. Leur costume mérite une attention spéciale, il fournit de précieux renseignements pour l'étude des vêtements ecclésiastiques...

« L'autel de la Major, quelques efforts qu'on fasse pour le reporter au XI^e siècle, sera toujours attribué au XII^e, par tous ceux qui puisent dans le simple examen de l'ornementation un élément de conviction presque aussi fort qu'un texte positif; le chapiteau qui est à droite de la Sainte-Vierge, en particulier, est très-caractéristique du second quart du XII^e siècle dans l'architecture provençale. D'ailleurs un texte curieux nous révèle, avec la date précise de l'exécution de l'autel, le nom du donateur et peut-être même celui de l'artiste qui l'a sculpté : « Raimond, par la « grâce de Dieu, évêque de Marseille, homme pieux « et rigoureux observateur pendant toute sa vie de la « règle monastique, dont il portait le costume, con- « sacra au service de Dieu, jusqu'à sa dernière heure, « une existence pure, passée dans le chant des hym-

1. Cette antienne est attribuée à Hermann le Contract; elle fut universalisée au XII^e siècle.
MAYNARD, *La Sainte-Vierge*, p. 422.

1. *Ann. archéol.*, XI, 28, 72.

« nes et des psaumes ; il enrichit par ses achats l'église de Notre-Dame-de-la-Seds de Marseille, « de livres nombreux, de nombreux ornements « d'or et d'argent et de vêtements précieux. « Enfin, l'an 1122 de l'incarnation du Seigneur, il « fit ce coffre sous l'invocation du Christ, en l'honneur de Marie, mère de Dieu, patronne « de l'antique siège de Marseille. Le jour « même de l'Assomption de la Sainte-Vierge « il y déposa de ses propres mains, en présence de son clergé, les reliques de plusieurs « saints ; le corps de saint Cannat, évêque de Marseille et confesseur ; de saint Antonin, confesseur, « de saint Victor, martyr, etc. » Telle est la note qui fut découverte et déposée aux archives du chapitre lorsqu'en 1277 on ouvrit le coffre donné par l'évêque Raimond, afin de transporter les reliques dans une nouvelle chasse en fer munie de quatre serrures. Il suffit donc de montrer que ce coffre (*arca*) était en même temps le maître-autel de la cathédrale pour avoir l'histoire du monument. »

Nous donnons (Pl. LXIX) trois autels situés à Maguelone, très-simples, mais d'une forme bien romane et bien authentiquement des XI^e et XII^e siècles. Nous en devons communication à M. Fabrege, le savant possesseur de la cathédrale, qui l'a fait restaurer.

Maguelone est une île sur le golfe de Lion entre Aigues-Mortes et Cette. Elle n'a conservé de son ancienne splendeur que sa cathédrale qui se dessine encore fièrement sur les horizons bleuâtres des Cévennes. Ce sanctuaire, il y a quelques années, servait de cellier et d'étable, mais grâce aux libéralités de M. Fabrege, il a pu être rendu au culte, et Mgr de Cabrières est venu en 1875 le réconcilier.

On voit encore dans cette église plusieurs autels anciens dont les trois reproduits sur notre planche sont romans. Ils se composent de grandes dalles rectangulaires posées sur des massifs de maçonnerie. Le maître-autel en marbre blanc est d'une dimension considérable (2^m 46 sur 1^m 18, et 1^m 06 de hauteur). La table est creusée avec un champ réservé tout autour. — L'autel de la Sainte-Vierge, dans la chapelle à droite, a 1 mètre de hauteur, 1^m 60 de long, sur une largeur de 0^m 86. — Le socle et la table sont en marbre noir. — L'autel de saint Nicolas est identique.

Le troisième, dont nous donnons seulement un fragment, est plus creusé mais il porte sur le dessus une sorte de profil affleurant presque le fond et qui ressemble à une suite de légères cannelures. — M. Fabrege nous écrit que les autels de la Sainte-Vierge et de saint Nicolas remontent au moins au XI^e siècle, et le maître-autel fut consacré le 17 avril 1163 par le pape Alexandre III.

Le jour de la réconciliation de la cathédrale, M. Fabrege a voulu que cet autel fut décoré selon les statuts de 1331, orné simplement d'une croix, de quatre chandeliers, de deux en bois reposant à terre et de deux plumes de paon¹.

L'église abbatiale que les Cisterciens firent construire au Thoronet (arrondissement de Draguignan) possède un autel dont il a été question plus haut. M. Revoil, à la fin de l'été 1878, en démolissant dans la même église le maître-autel formé de plâtras a découvert l'autel primitif dont il nous a communiqué le dessin. (Pl. LXXIX.) Il est en grès dur du pays, flanqué aux angles de colonnettes inclinées, orné de tables rentrantes en forme d'arcades et muni, sur le dessus, d'un *loculus* pour reliques.

L'abbaye de Sénanque garde encore six de ses autels primitifs du XI^e siècle, simples cubes décorés haut et bas d'une doucine ; un sépulcre pour les reliques est établi sous la table consacrée et fermé par une petite pierre de 0^m 20 sur 0^m 10².

M. l'abbé Pougnet attire notre attention dans la cathédrale d'Arles sur un beau devant d'autel dont les ornements ont quelque chose du style antique, bordures avec palmettes et autres fines arabesques. Chaque angle a trois colonnes. Ce monument a été complété dans les derniers temps³.

Un bas-relief d'albâtre conservé dans le musée de

1. Debet habere et tenere sacrista, ad altare S. Petri super magna candelabra duos ceros magnos... debet habere duos ceros qui debent accendi ad elevationem corporis Christi, et postea accensi poni in candelabris fusteis que sunt ab utraque parte altaris S. Petri et ardere usque post communionem... Tenetur facere super altariis pulvinaria... habere moscallos de plumis pavonum in altari beati Petri. (*Statuts de 1331, de sacrista*, xv, xiv, xxxv, lxxix.)

A RICARD, *Réconciliation de l'église de Maguelone*, Montpellier, 1876.

Bull. monum. 1871.

2. *Bull. monum.* 1868, p. 524. Mémoire de M. l'abbé Pougnet.

Revue archéol. 1845, p. 40.

3. *Arch. des missions scientifiques*, 1858.

la cathédrale de Séz nous montre un autel cubique en forme de cippe qui possède sur sa face latérale une petite niche pour poser les burettes ¹.

Dans la crypte de Mont-Majour, près d'Arles, le sanctuaire est entouré d'une galerie circulaire couverte par cinq arcades à plein cintre correspondant à un nombre égal de petites absides. Du maître-autel, qui seul a conservé sa table primitive, on en aperçoit cinq autres; sur le second de ces autels, à droite, le donateur ou l'ouvrier a gravé deux fois son nom: *Francoy Guibol*.

On lit dans le thésaurus de Mont-Majour: « Anno ab incarnatione Christi 1016 fuit inchoata Basilica, « B. Mariæ, sancti Petri, sanctorumque apostolorum « in honorem Dei, indictione XIV, tertio calende « junii, feria quarta, sub regno Roberti Francorum « Rege. » Si nous classons ces autels au XII^e siècle, c'est que les religieux ne prirent possession de l'abbaye qu'en 1153 ², et que le mobilier d'une église correspond à la dernière phase de sa construction.

L'ornementation de l'autel d'Apt offre un caractère antique et appartient, selon M. Revoil, au commencement du XII^e siècle. La face principale est ornée de trois arcades et niches encadrées de postes et d'archivoltes; ces arcades sont séparées par des demi-colonnes octogonales. Au fond des niches on observe des traces de crampons qui rappellent probablement d'anciennes statuettes de métal; il n'y a qu'une arcade sur la face latérale. La table est creusée. Ce monument a été gravé en détail par M. Revoil ³.

A Saint-Maurice de Vienne (Isère) un autel plein, orné de trois colonnes sur le devant, semble appartenir à la même époque. La colonnette centrale est ronde, celles des angles octogonales ⁴.

A Saint-Savin, près d'Agen, il existe au fond de l'abside un autel qui fait corps avec la maçonnerie ⁵.

L'église du Mas, dans la même contrée, possède également deux autels massifs, ornés simplement

d'une moulure haut et bas; l'un sert de maître-autel, l'autre s'élève dans la chapelle nord du transept ¹.

On lit dans une enquête faite en 1562, à la suite du saccage que les Huguenots avaient commis dans l'église d'Aubetera (construite au XII^e siècle): « Le « grand hautel d'Icelle et cinq autres faits de pierres, « l'image de Notre-Dame... toutes lesquelles images, « hautels et pareillement le parpin faisant closture du « chœur furent trouvées rompues, brisées et démo- « lies, après le dit saccagement ². »

Un sceau circulaire du XII^e siècle, ayant appartenu à Philippe des Authieux ³, nous offre l'exemple de deux autels maçonnés, placés sous deux arceaux; il est attaché à une charte de donation faite en faveur de Longueville. On lit autour: † SIGILL: PHILIPPI: DE ALTARIBVS. Ce sont, pour ainsi dire, des armes parlantes. Les autels sont pourvus d'une nappe, et, particularité assez remarquable, la table chanfreinée est posée au-dessus, ce qui semble prouver que les nappes étaient alors fixées dans des châssis de bois qui les maintenaient.

La recherche des anciens autels en Angleterre est une question qui intéresse autant le dogme que la science, car ces monuments constituent le plus éloquent témoignage contre les prétendues réformes du XVI^e siècle, mais il semble que les hérétiques aient pris à tâche de détruire ces souvenirs de la foi antique pour sauvegarder leur mémoire aux yeux de leurs enfants. Nous pouvons citer comme exemple de cet acharnement celui de l'archevêque d'York en 1571; on croirait, en le rapportant, voir les efforts d'un malfaiteur qui s'ingénia à faire disparaître les traces de son crime. Parmi les excellents travaux que publia en 1843, la Société Parker, nous trouvons celui intitulé: *Remains of Edward Grindal, D. D., successively bishop of London and archbishop of York and Canterbury*; à la page 122 de ce volume nous lisons: « Recommendations données par le vénérable Père « dans le Christ, Edmond, par la providence de Dieu, « archevêque d'York, primat d'Angleterre..... dans

1. VIOLLET-LE-DUC, *Dict.*, II, 50.

2. TRICHAUD, *Champs Elysées d'Arles*.
REVOIL, II, p. 7.

3. *Architecture du Midi*, pl. XLVII.

4. *Id.*, pl. XLVII.

5. THOLIN, *Architect. de l'Agenais*, 87.
Annuaire ecclési. du diocèse d'Agen, 1844.

1. *Expos. des dessins de Viollet-le-Duc*, 1880, n^o 233.

2. *Bull. de la Société archéol. de la Charente*, 1862, p. 351.

3. DEMAY, *Invent. des sceaux de Normandie*, 1881, p. 13, n^o 85.

Nous devons à M. Julien Durand d'avoir attiré notre attention sur ce curieux monument.

« l'année du Seigneur 1571, » et à la page 134 : « 5° item, nous voulons que les marguilliers aient soin « que dans leurs églises et chapelles tous les autels « soient tout à fait renversés et éloignés de la place « où ils étaient fondés, qu'il n'en reste aucune trace « sur le pavé, ni sur le mur auquel ils étaient appuyés « et qui devra être blanchi et rendu uniforme avec le « reste.....¹ Toutes les pierres des autels devront « être brisées, transformées et employées à des usa- « ges communs, les boîtes à crucifix brisées, etc. »

Ces précautions sacrilèges nous laissent difficilement juger aujourd'hui le style des autels anglais. Quelques pierres ont cependant échappé aux coups iconoclastes ; M. Goldie qui nous a fourni, avec une obligeance inépuisable, les renseignements que nous publions sur ce sujet, a donné en 1849, dans l'*Archæological journal* un devant d'autel qu'on voit scellé sur le mur extérieur de la tour d'Hovingham (Yorkshire) ; ses dimensions sont 0^m 76 sur 1^m 52. Huit figures de saints parmi lesquels on reconnaît la Sainte-Vierge et l'ange Gabriel qui lui annonce qu'elle va devenir la mère de Dieu, décorent la face principale ; une frise ornée sert de soubassement ; c'est une sculpture tout à fait normande.

Le même savant a publié dernièrement² un article sur trois abbayes du Yorkshire dans lequel il décrit ainsi l'autel de Tervaulx : « à cause de la rareté des autels qu'a laissés subsister la Réforme, il peut être intéressant de trouver ici des notes soigneusement prises sur place. Cet autel date probablement de la fin du XII^e siècle (environ 1156-1200), il est construit en quatre assises de pierres dressées et couvert d'une table marquée de cinq croix, cette table a 6 pieds 4 pouces de longueur, et 3 pieds 4 pouces de large. La hauteur de la *predella* est précisément celle ordonnée par saint Charles Borromée, c'est-à-dire 5 pieds 3 1/4 pouces. Il y a un petit intervalle de 8 pouces entre le dos de l'autel et le mur ; au milieu de la plus haute assise de maçonnerie et sous la table on remarque le *loculus* pour les reliques. »

A Abbey-Dore (Herefordshire) il existe, dit-on, un autel du XII^e siècle³.

Les anciennes miniatures plus respectées que les pierres nous offriraient ici de plus amples renseignements. Ainsi, dans un codex du British Museum

(Harl. a. roll. y. vi) on voit figuré un autel du XI^e siècle, adossé, garni d'une confession à jour et recouvert d'une nappe brodée⁴.

M. Parker a publié dans son *Glossaire d'architecture* un assez grand nombre d'autels, mais tous des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles. Il semble que la plupart des autels anglais aient été gravés de croix à leur surface. Nous avons réuni (pl. LXXXVI) des exemples que nous fournit M. Goldie. Nous attirons spécialement l'attention sur la table de Limerick (Irlande) qui recouvrait jadis l'autel de la cathédrale et dont la longueur est extraordinaire, on dit que rejetée de l'église au moment de la Réforme cette pierre entra dans la construction d'une porte de cabaret ; aujourd'hui elle est placée, suivant un sentiment de demi-respect, dans l'église sur un des petits piliers. On verra sur la même planche l'autel d'Arundel dans l'église voisine du château du duc de Norfolk. Son massif est construit en pierre recouverte de stuc. La table très-mince est en marbre de Purbeck. M. Goldie attribue cet autel à 1387, époque de la fondation de l'église.

Dans l'église de Newington (Kent) on voit encore un tombeau autel dont la table est aussi en marbre de Purbeck, il a 6 pieds 4 pouces de large, et il est orné de quatre arcatures ogivales dont une seule est ouverte⁵.

L'Allemagne peut nous fournir encore quelques autels du XII^e siècle, parmi lesquels nous citerons en premier lieu celui de Gerresheim ; il s'élève dans l'ancienne cathédrale de cette ville, aujourd'hui simple église paroissiale qui relève de l'archidiocèse de Cologne³. Cet autel en grès fin appartient au plus pur roman ; il servait sans doute autrefois de maître-autel, mais il a dû céder la place à un nouveau construit dans le style moderne. En 1820, on lisait encore sur le piédestal, par derrière, une inscription qui contient la date de consécration : ANNO MCXLII. INDICIONE III XXII EPACTA. VII IDVS IANVARIJ. Binterim l'a encore vue et publiée dans son ouvrage sur « l'Ancien et « nouveau archidiocèse de Cologne⁴ ». L'archevêque de Cologne qui l'avait consacré le 7 janvier 1142 était Arnold I^{er}.

Ce monument est dans un mauvais état de conservation ; il a été démonté et relevé par des mains ma-

1. Au monastère de Saint-Alban (Hertford) on retrouve la place d'un autel devant chaque colonne d'après la peinture.

2. MONTH, oct. 1880, in a note, p. 259.

3. Voyez aussi plus haut l'autel de Ripon.

1. STRUTT, pl. XLVIII.

2. *Archæolog. journal*, XXVIII, 266.

3. WERTH, *Monum. d'art*, pl. XXXI, 7.

4. *Cologne*, 1828, I, Led., p. 223.

5. Voy. GAMS, p. 270.

ladroites; plusieurs colonnes sont mal assurées sous leurs chapiteaux, une des colonnes de pierre a été remplacée par une de bois; toute la table est enduite d'une épaisse couche de peinture à l'huile qui imite grossièrement le marbre. Le xvii^e siècle l'a surmontée de décorations d'un style rococo. Nous devons ces renseignements et le dessin de notre gravure (pl. LXXVIII) à M. le chanoine Kessel auquel nous portons une si vive reconnaissance pour l'intérêt qu'il a prodigué à nos études.

L'église de Wechselbourg possède un autel fort intéressant. Il est simple en lui-même, composé d'un massif avec arcatures et surmonté d'une table chanfreinée; mais il fait partie d'un édifice décoratif qui rappelle par son importance les somptueux rétables du xv^e siècle. Cet édifice tout en pierre s'élève à l'entrée de la tribune, et présente trois arcades, celle du centre occupée par l'autel même, celles latérales, plus petites et réservées pour le passage; à l'étage supérieur s'ouvre une grande arcade dont les sculptures ont disparu, et un vaste triféle ajouré, quatre niches renfermant les figures de Daniel, David, Isaïe et Salomon; au sommet est disposé un calvaire qui paraît plus moderne, comme on peut le penser par le Christ qui a les pieds croisés et que surmontent le Père béniissant et deux anges adoreurs. M. Forster¹ attribue la construction de cet autel à 1200, c'est-à-dire quelques années après celle de l'église (1184).

La crypte de l'église abbatiale de Klosterath, Rosa-Rolduc, bâtie en 1104, consacrée en 1108, garde encore l'autel où saint Norbert célébrait la messe².

Dans une chapelle claustrale, à Tongres, on voit un ancien autel présentant une table en pierre bleue, appuyée sur un sarcophage en pierre, divisé en trois niches à sommets trilobés. Ces encadrements protégeaient trois figures de saints dont il ne reste que les auréoles³.

L'église des Templiers à Ségovie, en Espagne, construite vers la fin du xii^e siècle, conserve dans la chapelle haute, au centre de son enceinte circulaire, un autel qui mérite d'être mentionné. Il est massif avec moulures haut et bas, orné d'arcatures croisées

dans le goût arabe et soutenues par six colonnettes alternativement droites et torses. Une bande de bâtons brisés sert d'encadrement. La face latérale, moins large, n'a que deux colonnettes et une arcature en fer à cheval. Cet autel très-intéressant en lui-même ne l'est pas moins par l'exemple qu'il nous fournit d'un autel central comme devaient l'être ceux des Templiers dans leurs églises circulaires¹.

Les parties romanes de l'Espagne possèdent encore des autels fort anciens; nous citerons entre autres, à Saint-Isidore-d'Avila, un autel latéral à l'entrée du chœur; à S.-Maria-de-Villamayor, un autel maçonné, présentant trois assises, une table chanfreinée et au-dessous une petite niche pour les reliques. Dans la paroisse de Ujo (Concejo de Mieres), nous signalerons un autel singulier construit en forme de talus, couronné d'une doucine et porté dans le bas sur une plinthe de 1^m 60 de largeur; sa hauteur égale 1^m 20².

Finissons notre revue du xii^e siècle par celle des inscriptions dédicatoires qu'il nous a laissées et qui ne furent jamais aussi en vogue; en voici une que nous avons estampée à San-Lorenzo-in-Lucina, à Rome³:

+ ANNO DNI. MILLESIMO CENTE
SIMO. XII. INDICIONE. V.
NN. KL. FEB. DEDICATV. EST. HOC
ALTARE. P. MANVS. LEONIS HOS
TIENSIS. EPI. RELIQVE. SCORVM
MARTIV. IN HOC VENERABI
LI LOCO HE RECONOITE SVNT
SCI CORNELII PP. S. STEPHA
NI PP. S. DIONISII. PP. EPYPHA
NII. ARCHIEPI. PATERNIANI. EPI
CONCORDII EPI. STEPHANI P (PRO)
TOMAR. LEONARDI. SISINNI
FLORENTII. DIOCLETIANI. PON
TIANI. EVSEBII. VINCENTII. PE
REGRINI. ROMANI. MARCI. MAR
CELLIANI. GERVASII. PTASII.
EVSTATHII. AGATHE. CYRIACE.
MARTINE. SOPHIE. PISTIS. ELPIS
AGAPE.
A + Ω

..... o m. 62.

1. *Monum. de sculpt.*, I, 58.

HUBSCH, *Architect. chrét.*, pl. LVII.

2. *Bull. des commissions roy.*, Bruxelles, 1862, p. 527.

Dietsche Warande, 1856, par M. Albertingh Thym.

3. THYS, *Monograp. de Tongres*, p. 180.

1. GAILLABAUD, *Architect. du v^e au xvii^e siècle*, I vol.

2. *Monum. d'archéol. d'Espagne*, III^e vol.

3. Cette inscription a été copiée par Mgr Barbier de Montault.

Cette dalle de marbre scellée aujourd'hui dans le portique d'entrée de l'église a 0^m 62 de large sur 1^m 04 de hauteur. Ces dimensions laissent supposer qu'elle faisait partie du coffre de l'autel; à côté on lit une seconde inscription étrangère à l'autel, mais qui fait aussi mention de ses reliques; elle a 1^m 33 sur 0^m 40.

+	ANNO DNI. MCXXX
	ANNO VERO DOPMNI
	ANACLETI SCDI PAPE
	PRIMO INDICT VII.
	MENSE MADIO D XX
	QNTA. DEDICATA EST
	HÆC ECCLA BEATI LAUR
	ET IN MAIORI ALTARI
	PER MANUS EIUSDEM,
	PONTIFICIS RECONDI
	TA SUNT CORPORA SCOR
	MAR. ALEXANDRI PP.
	EVENTI.....

 0 m 40

A San-Tommaso-in-Parione on lit une inscription de 1138¹ :

+ ANN DNIC INCAR MCXXXVIII ANN VIII PONT
DNI INNOC. PP. II. M. DEC. D. XXI INDIC II CSECTU. E
HOC TEPLU ET ALTARE AD HONORE DNI IHU XPI ET BE
MARIE SEP VIRGINI ET B THOMEIAP P MAN EIDE DDI
INNOC II PP ET FULCERII TYRENSIS ECCLIE ARCHIEPI.
ACORADI SABICENSIS EPI ET CLUSIENSIS EPI RELIQ. E
V HIC SC BRACH. S. DAMSI PP CALIXTI PP CORNELII
PP URBANI PP STEPHANI PP SILVRI PP GGI PP. DE VES
TIMTO BE MARIE UG DE PANE ORDEACIO DE LAPIDE S.
STEPHANI DE SANGUINE S. LUCIE.

A Saint-Alexis au fond de l'abside on lit cette inscription, en onciales irrégulières, gravée sur marbre violet, large de 0^m 75, long de 0^m 88 :

+ IN HOC ALTARE BEATI ALEXII SVB
QUO EIVS CORPVS REQUIESCIT .'.
SVNT RELQUE. IDEST VENRBL. (venerabilis) SAN

1. GALETTI, *Inscriptiones romane infimi sevi*, 1760.

QVIS BEATI BONIFAT. I. RELQE QUOQVE
APLOR PETRI ET PAVLI E BRACHIV. BEAT. ANA
TISH MART. RELIQE VO (vero) SCOR XI MARTR.
COSME ET DAMIANI EVTICHH
ERMETIS PFECT. ET ALIOR. SCOR.

A S.-Tommaso-ai-Cenci :

ANNO DNI MILLESIMO CENTESIMO XIII IN DIE VII HOC
ALTARE NOVATUM EST PER MANUS PETRI ARCHIPRES
BITERI ATQUE DICATUM PER MANUS CENCHI SABINENSIS
EPI IN FESTIVITATE SCI THOME APLI ET IN HOC MAGNO
ALTARE SUNT RELIQUIE SCORUM DE VESTIMENTO SCE
MARIE PINGUEDO SCI LAURENTII RELIQUIE ADRIANI PP
URBANI PP. CORNELII PP. STEPHANI ET...

A San-Martino il existait une inscription mentionnant seulement la réparation de l'autel.

A Saint-Chrysogone, transept droit (1127) :

+ ANNO DNICE INCARNATIONIS MILL. CENTESIMO VICE
SIMO. VII. INDIC. V. ANNO DONI HONORII SCDI PP (secundi)
TERTIO. M. AG. D. VII. DEDICATV E HOC ALTARE (mense
[augusti die])
P MAN' IOHIS DE CREMA PBRI CARDINAL. A PETROVEN
PORTVENSIS EPO SVB HONORE SCORV QVOR. NŌA SUBT.
[nomina subter]
LEGVNT DE RELIQS SCI ANDREE. SCI MATHEI. SCI. STE
PHANI PTOMAR. SCI CLEMENTIS PP. 7 MAR. SCI URBANI
PP. MAR. DIONISII PP. MAR. SCI. CORNELII PP. MAR.
SCI. LAVR. MAR. SCI. SEBASTIANI MAR. SCI MAGNI.
MAR. SCOR COSME ET DAMIANI, SCI VINCENTII MAR. SCI
ANASTASH MAR. SCORV TRIPHONIS 7 RESPITHI MAR.
SCORV FELICISSIMI 7 AGAPITHI MAR. SCI GG PP (Gregorii).
SCE CECILIE. SCE PRISCE. SCE NIMPHE.

A San-Salvatore-delle-Coppelle (1195) :

+ IN NOMINE DOMINI ANN DNICE INCARN MCXCV
ET ANNO V PONTIFICAT. DNI CELESTINI III PP. INDICTIO.
NE XIII MENS NOVEB DIE XXVI FACTA EST CONSECRATIO
ISTIUS ECCLIE IN QUA TRIA CONSISTUNT ALTARIA. MAIUS

QUORUM A MANIBUS DICTI PONTIFICIS AD HONOREM SAL-
VATORIS EST CONSECRATUM. IN QUO HEC ST POSITE RE-
LIQUIE SCORUM AFLORUM PHILIPPI ET JACOBI SCI AN-
DREE APLI.....

A San-Eustachio :

IN NOMINE DOMINI NOSTRI IESU-CHRISTI ANNO INCAR-
NATIONI EIDE MILL C.XCVI ET ANNO VI DNI CELESTINI III
PP. INDIC XIII IN DONICA CANTAT MODICU DEDICATA E
ECCLIA ISTA CU TBU ALTARIB. Q.S.I. EA Q.CSECTIO FACTA
E AB EODE DNO PP. CUI COADIUTOES FUER. HII EPS OC-
TAVIANU HOSTIEN. PC. GALLOCIA POTUEN IO ALBANEN
PET. ARCHIEPS AGGEREN ANASTASI.....

A Cheffes, dans les environs d'Angers, on conserve une curieuse inscription commémorative de l'église, où sont énumérées les reliques déposées sous l'autel en 1167; on y a ajouté le souvenir d'une fondation de messe¹.

L'autel de Saint-Martin à Limeuil fut, comme le rappelle son inscription, consacré par l'évêque Adhémar en 1194².

L'usage de ces inscriptions était le même en Espagne qu'en Italie et en France; en voici un exemple à Sahagun, près Tolède³ :

HUJUS ALTARIS CONSECRATIO FACTA EST
A DNO FERDINANDO BONÆ MEMORIÆ
ASTURICENSI (Astorga) EPISCOPO, IN HONOREM SANCTI
BENEDICTI, PRÆSENTIBUS EPISCOPI PETRO CIVITATENSI
ET ADEPHONSO AURIENSI (Oronse) : INFRA QUOD SUNT
RELIQUIE DE SEPULCRO SANCTÆ MARIE, ET SANCTORUM
MARTYRUM FACUNDI ET VICTORICI, ET SANCTI
PRUDENTII, ADEPHONSO REGE CATHOLICO REGNAN-
TE TOLETO, ET JOANNE ABATTE ECCLESIAM SANCTI
FACUNDI ET PRIMITIVI GUBERNANTE. ANNO
DOMINI MCLXXIII. IDIBUS APRILIS.
GOVERNANTE DOMNO JOANNE HANC ABBATIAM
SANCTORUM FACUNDI, ET PRIMITIVI, CONSECRATA
FUIT ECCLESIA HUJUS CENOBII A DOMNO FERDI-
NANDO BONÆ MEMORIÆ ASTURIENSI EPISCOPO
CUJUS CORPUS IN EADEM ECCLESIA SEPULTUM EST.

XIII^e SIÈCLE.

Nous n'avons pas le dessin de poursuivre cette étude fort avant dans le moyen-âge, et nous devons la clore au moment du développement complet de la liturgie, c'est-à-dire au XIII^e siècle; le siècle de Durand de Mende et de saint Thomas a tout réalisé et tout expliqué, tous les détails symboliques se montrent au grand jour; de plus, les usages modernes commencent à paraître; les autels, sur lesquels jadis personne n'aurait osé poser d'autre objet que le calice et l'évangile, vont recevoir les chandeliers. Des rétables d'abord mobiles, puis fixes, les surmonteront, dérochant aux fidèles la vue de l'évêque et de son trône au fond de l'abside; enfin ils seront retournés en sens inverse. Ce sont ces changements dont il nous reste à rappeler rapidement les souvenirs d'après les monuments.

Sans renoncer aux riches parements d'or et d'argent, le XIII^e siècle¹ semble cependant avoir préféré l'ornementation d'émail. Les ateliers de Limoges enurent fabriquer un grand nombre de cette sorte. Il nous reste un exemple illustre, en Espagne, de ce travail, l'autel devant lequel fut canonisé saint Dominique dans son monastère. Long de 2^m 30, il est construit en bois et recouvert de plaques de bronze rapportées.

Au centre, le Sauveur assis dans une auréole elliptique bénit de la main droite et tient de la gauche un livre qu'il appuie sur son genou; dans les angles de ce panneau central sont disposés les quatre attributs évangéliques. De chaque côté six apôtres sont figurés sous des arcades séparées par des colonnettes. Enfin dix arcatures à jour forment le soubassement général. Les têtes, colonnes, archivoltes supérieures sont en saillie, les vêtements en émail; les nimbes sont variés de dessin².

1. Voyez par exemple l'autel de saint Marc de Venise qui paraît être du XIII^e siècle.

PASINI, *Sul frontale dell'altar maggiore di San Marco di Venezia*, Venezia, 1881.

2. *Monum. arch. d'Espagne*, I vol.

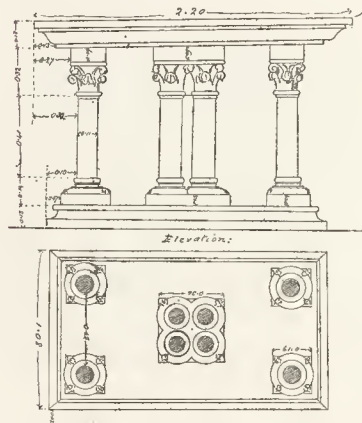
1. Elle a été relevée par Mgr Barbier de Montault.

2. *Bull. de la Société histor. et archéolog. du Périgord*, t. II, 1875, p. 300.

3. *Museo espanol*, vol. VII, p. 286.

Nous avons pour le XIII^e siècle un grand nombre d'autels pédiculés; en voici un que l'on conserve à SS.-Vincenzo-ed-Anastasio-alle-tre-fontane ¹, près de Rome; la table sacrée est soutenue aux angles par quatre petits piliers carrés et au centre par une grosse colonne ionique. Une inscription métrique placée dans le chœur nous apprend que l'église fut consacrée en 1221 par le pape Honorius III; l'autel est à peu près contemporain; la ressemblance de la colonne centrale avec la colonne de la flagellation apportée à Rome vers la même époque (1223), est évidente pour le galbe de ce balustre, le profil de la base, l'astragale, et nous prouve que nous sommes ici devant une copie; on s'est contenté d'ajouter un chapiteau ionique pour compléter la hauteur de l'autel. C'est un usage invariable de placer des reliques sous les autels; n'était-il pas convenable d'y mettre ici l'imitation d'une relique aussi fameuse et que sa récente translation à Rome rendait si populaire? (Pl. LXXXIII.)

M. Goldie a dessiné à Florence dans l'église Sainte-Maria-Novella (1256) un autel dont il a eu la bonté de me communiquer le relevé; il est soutenu par huit colonnes, quatre accouplées au centre et une à chaque angle.



Autel de S. Marie-Nouvelle à Florence, (Dessin de M. Goldie.)

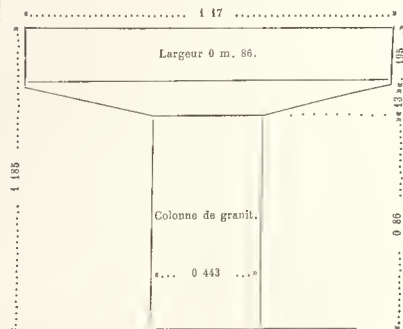
1. Albert LENOIR, *Arch. monast.*

Nous rapprocherons de celui-ci pour le style l'autel du Dôme de Modène qui se trouve sous un épais massif de plâtre et de briques et qui fut fait en 1209 par Arrigo Campione. Il est soutenu par treize colonnes, six accouplées sur les faces principales et une isolée, cannelée en spirale au centre. Nous l'avons gravé (pl. LXXXV), d'après un dessin de M. Messori. Il était jadis abrité par un ciborium.

J'ai dessiné à Milan, dans l'église Saint-Eustorgue, un autel adossé au fond d'une chapelle et soutenu en avant par deux colonnes ornées de chapiteaux; la table est à peine dégrossie et devait être cachée; on y remarque quelques trous.

Dans la même église un autel d'une date plus tardive est porté sur des colonnes cannelées en spirale et au milieu par un dé sculpté.

M. le comte Rossi-Scotti, dont nous avons rappelé l'érudition et l'obligeance à propos d'un autel de Pérouse, nous envoie la nouvelle d'une découverte qu'il vient de faire dans l'église San-Matteo. C'est un autel pédiculé dont nous donnons ici la figure et les dimensions exactes. L'église, ainsi que l'hospice des Basiliens qui lui était annexé, remonte au XIII^e siècle ¹. Ce monument doit avoir la même date.



La cathédrale de Nevers possédait des meubles liturgiques remarquables: « Le grand autel, dit l'auteur des *Voyages liturgiques*, est très-beau, enrichi « de deux colonnes de porphyre ou de pierre granit « rougeâtre, avec un grand crucifix, la Sainte-Vierge

1. Cte G. B. ROSSI-SCOTTI, *Guida illustrata di Perugia*, p. 54.

« et saint Jean en relief pour rétable d'autel qui est fort large et long. Il n'y a rien dessous ni dessus du rétable. Les cierges sont aux côtés ; au bout de l'église, il y a un escalier de neuf ou dix degrés pour monter sous l'orgue à un autel qui n'a rien de beau, sinon que l'on tourne autour à l'antique. C'est l'ancienne abside, car l'église était tournée à l'occident ; il y a des bancs de pierre autour et l'ancienne sacristie qu'ils appellent trésor, à côté¹. »

Thiers donne beaucoup d'exemples d'autels à colonnes : « Dans l'église cathédrale de Chartres, dit-il, la table du grand autel qui est toute de jaspe est soutenue de six colonnes de même nature, trois par-devant et trois par-derrrière et d'une pierre qui est directement au milieu. Il y a une rubrique dans le bréviaire de Chartres de 1674 et 1661 qui suppose que les autels de ce diocèse doivent être creux. Après les ténèbres du mercredi saint deux chantres prennent le dernier cierge allumé du chandelier triangulaire, s'en vont à l'autel, le cachent sous l'autel du côté de l'Épître². »

Arras ne conserve plus l'ancien autel de sa cathédrale, cependant d'après certains documents on peut en rappeler le souvenir. La table portée par cinq colonnes avec chapiteaux et bases élevées était soutenue aussi au centre par deux massifs ornés de quatre-feuilles. De chaque côté, trois colonnettes d'argent surmontées d'anges soutenaient les tringles des courtines et au-dessus, devant une tour de pierre, la suspension était attachée à la volute d'une crose³.

Rien n'était plus fréquent au XIII^e siècle que ces colonnes soutenant les rideaux autour de l'autel ; dans un manuscrit de 1665 relatif à l'église de Notre-Dame-la-Blanche à Selles en Berry, nous lisons : « Le cœur est bardé et environné de treillis qui fert d'assez bel ouvrage au travers desquels l'on voyait des aisles, le prêtre à l'autel qui était assez grand, autour duquel il y avait quatre pilliers de cuivre canelés et sur chacun d'eux un angelot de bronze, et sur le derrière du dit autel un cinquième pillier, sur lequel portait une grande crose renversée sur l'autel, sur laquelle était suspendu un

« pavillon de velours rouge, soubz lequel reposait la custode où était le Saint Sacrement⁴. »

L'autel de la Sainte-Chapelle de Paris semble lui être contemporain (1240-1250) ; il n'existe plus, mais on en trouve un souvenir exact dans l'ouvrage de Jérôme Morand ; la table formée d'une moulure enrichie de roses, portée sur un dossier et trois colonnettes, n'était surmontée d'aucun rétable. Derrière cet autel s'ouvrait une arcade. Comme à Saint-Denis et à Notre-Dame de Paris, il était placé de façon à ce que le dessous du reliquaire, par derrière, formât une sorte de crypte à rez-de-chaussée. A Saint-Denis cette petite crypte était occupée par les corps des saints. Mais ici et à Notre-Dame les chasses sont fort élevées au-dessus du sol. L'église de Valcabrère, près de Saint-Bertrand de Comminges, a conservé dans son chevet un autel établi au XIII^e siècle d'après cette donnée⁵.

A Saint-Denis, l'autel de la Sainte-Vierge était situé au chevet de l'église et dans son axe. Portée sur trois colonnettes et sur un dossier richement peint, la table sacrée était simple et surmontée d'un rétable en liais représentant au centre la Madone, à droite la naissance du Sauveur et l'adoration des Mages, à gauche le massacre des Innocents et la fuite en Égypte.

Dans la même église il y avait une chapelle dédiée à saint Firmin, dont l'autel date des premières années du XIII^e siècle. Le corps de l'autel est composé d'arcatures soutenues par des colonnes engagées, le tout couvert de peintures. La chaise de saint Firmin lui était adossée. A l'autel de saint Eustache, le tabernacle recouvrant la chaise du saint se trouvait complètement isolé du rétable et porté sur deux colonnes et des consoles avec figures. L'autel lui-même reposait sur deux colonnes et le dossier avait des colonnes engagées au centre⁶.

On remarquait en général derrière les autels de nos cathédrales un autre autel plus petit et appelé autel de *retro*⁷.

A Blaubeuern (Wurtemberg) nous trouvons un

1. *Ann. de la Société arch. de l'Orléanais*, I, 6, 1851.

2. VIOLLET-LE-DUC, *Dict.*

DE LAURIER, *S. Bertrand de Comminges*.

3. Cet autel existe encore dans les magasins.

4. On peut lire dans le *Dict. de Viollet-le-Duc* (II, 34) un article intéressant sur les autels gothiques ; nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer le lecteur.

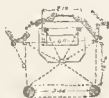
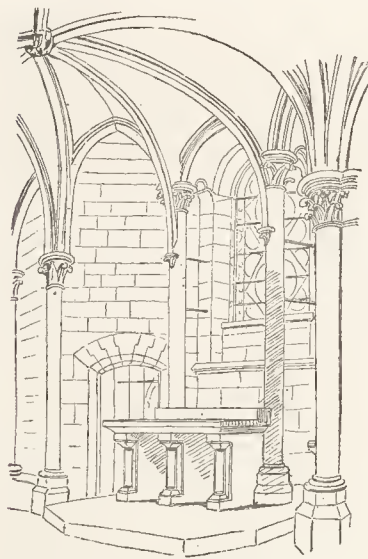
1. P. 145 : Lebrun Desmarettes, dont les doctrines comme liturgiste sont erronées, peut offrir cependant des descriptions matérielles intéressantes.

2. *Autels*, p. 24.

3. *Ann. archéol.*, XI, 1.

autel pédiculé singulier; il présente trois colonnes sur sa face, mais celle du milieu est engagée dans un massif triangulaire¹. Nous pouvons signaler tout à fait la même disposition dans une église du Calvados rappelée dans la publication de M. de Caumont².

Nous donnons ici d'après un charmant croquis de M. Goldie une vue d'une chapelle de la cathédrale de Coutances qui possède encore un ancien autel construit en 1251.



Autel Ste.-Marthe dans la cathédrale de Coutances. Longueur de la table : 1^m 85 ; sa largeur, 0^m 95. Hauteur de l'autel : 1^m 04 ; listel, 0^m 04 ; chanfrein, 0^m 10. Largeur du champ qui couronne les piliers, 0^m 17. Largeur de ces piliers sur la face, 0^m 09.

Dans la chapelle S.-Mathurin de cette cathédrale un autel est soutenu par trois pilastres en avant, et,

1. GAILLABAUD, *Arch. du V^e au XVII^e siècle*, IV vol.
2. *Bull. monum.*, VIII, 320.

derrière, par deux mascarons. La table, longue de 2^m 02, est crucifère.

D'autres autels de la même église par une particularité fort rare contiennent des armoires destinées sans doute aux vases sacrés, où l'on distingue encore le tasseau de la tablette qui en partageait la hauteur. Ces armoires s'ouvraient à droite et à gauche par des portes qui ont laissé leur feuillure et des vestiges de leurs ferrements¹.

Les autels des Cosmati forment une des pages les plus brillantes de l'histoire monumentale du XIII^e siècle, nous en mentionnerons quelques-unes.

Le plus célèbre est celui de Santa-Maria-in-Ara-Cœli², auquel s'attache le souvenir et la légende de la vision d'Auguste. Il est composé d'un arc soutenu par deux colonnes torses qui encadre la *fenestella confessionis*. Dans les tympans sur un fond de mosaïque on a figuré l'apparition de Marie à l'empereur. Au-dessus de la porte de la confession est sculpté un agneau crucifère. On lit sur un listel une inscription qui rappelle l'histoire du monument. La largeur égale 1^m 60.

On conserve dans le cloître de Saint-Jean de Latran un autel de même style quoique sans doute un peu inférieur comme date. On y voit au centre une croix dessinée en mosaïque et encadrée d'un double ruban aussi en émail, aux angles deux pilastres décorés de même mais aujourd'hui dépouillés. Le souvenir d'un miracle est marqué sur cet autel. On dit qu'un prêtre en y célébrant la messe eut un doute de foi et qu'il vit aussitôt l'hostie lui échapper des doigts, percer le marbre de la table et en ressortir par un des pilastres. Ces trous existent encore.

A Saints-Nérée-et-Achillée on conserve un autel qu'on peut considérer comme un des plus élégants spécimens de l'art des Cosmati. Un petit ordre d'architecture encadré dans un filet de mosaïque orne sa face principale; deux colonnettes cannelées en spirale et deux pilastres soutiennent deux arcatures et un fronton qui surmonte une croix en mosaïque. Notons l'autel de Saint-Césaire de même style et tourné comme celui-ci vers les fidèles.

Nous rattacherons à la même classe de monuments l'autel de l'étuve de Sainte-Cécile; massif au milieu,

1. PIGEON, *Histoire de la cathédrale de Coutances*, p. 200.
2. ROHAULT DE FLEURY, *Sainte-Vierge*, pl. C, p. 46.

il est garni aux angles de colonnettes torses émail-
lées.

Dans la même église à droite de l'entrée on dis-
tingue un autel façonné avec des fragments de por-
phyre et de marbres, mais cet assemblage doit être
moderne.

A Rome, s'il nous était permis de descendre à
une époque plus tardive nous pourrions mentionner
à Sainte-Marie-Majeure un autel consacré par
Benoit XII (1340), qui conserve le style des précéd-
ents et nous prouve la persistance du goût des Cos-
mati à Rome¹.

En Toscane, l'art de la mosaïque affectait des
formes différentes; moins brillant, dédaignant les
paillettes d'or et d'azur que les marbriers de Rome
répandaient avec profusion dans leurs ouvrages, il
est plus sérieux et plus sculptural. L'autel du baptis-
tère de Pise nous en offre un spécimen remarquable.
La face présente deux grands panneaux encadrés
dans des moulures feuillagées et dans ces panneaux
des médaillons sculptés. Les tympans sont enrichis
de mosaïques. Sur la face opposée les panneaux sont
en losanges. Autrefois sur cet autel s'élevait un ostens-
soir de marbre, et de chaque côté, des candélabres
aussi en marbre pour soutenir les cierges². Cet autel
était dû à la libéralité d'un chanoine de la cathédrale
mort en 1305, comme on le lit sur l'inscription du
pilier voisin³.

A propos de baptistère, citons l'autel que nous
avons dessiné dans celui de Parme⁴ qui doit dater des
travaux d'ameublement et de peinture qu'on y fit
au XIII^e siècle. Nous l'avons gravé. (Pl. LXXXV.) Il
est possible que les colonnettes d'angles aient été
renouvelées, mais le bas-relief central est certaine-
ment du moyen-âge.

Le comte Mella nous communique un autel de
Vercelli très-intéressant; c'est un monolithe en
marbre blanc légèrement veiné. On y retrouve la tra-
dition de l'antique confession; une porte figurée avec
serrure et pentures en imite l'entrée; cette porte
feinte, surmontée d'une croix et d'une ogive, est
flanquée de créneaux comme celle d'une forteresse.
(Pl. LXXXI.)

1. Photographie de Parker.

2. Le regretté M. Fontana m'a dit les avoir encore vus.

3. G. ROHAULT DE FLEURY, *Monuments de Pise*, p. 61.

4. *Ann. archéol.*, XVI, 130, article de M. Jul. Durand.
HEMANS, *Medieval christianity*, 282.

Dans l'église de S.-Pietro d'Albe, M. de Lau-
rière a relevé une pierre qui doit avoir servi d'appui
d'autel au XIII^e siècle.



On trouvera des renseignements utiles dans les
vitraux de nos cathédrales du XIII^e siècle¹, notam-
ment à Chartres, à Tours, à Bourges; des autels
massifs, couverts d'une nappe et dressés sur un socle
mouluré. Nous avons dessiné ainsi à Bourges la
représentation d'un autel surmonté d'une chaise d'or
au-dessus de laquelle apparaissent trois croix; celle
du milieu est rouge.

A Saint-Martial de Limoges (aujourd'hui démolie)
le maître-autel était recouvert d'une table de marbre
qui présentait trois cavités carrées et qui faisaient dire
que trois prêtres pouvaient y célébrer la messe en
même temps².

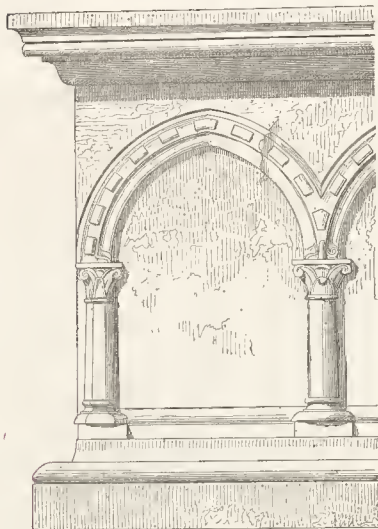
L'autel de Tarascon que nous avons décrit parmi
ceux des premiers siècles n'est pas le seul que possède
l'église Sainte-Marthe; le frère Alfred, qui a bien
voulu nous offrir pour cet ouvrage le concours de son

1. *Ann. arch.*, XXIV, 343.

2. Notice de M. Maurice Ardant, *Bull. des comités hist.*,
1849, p. 170.

« Nous rapporterons à ce propos une note qu'a bien
« voulu nous communiquer Mgr Barbier de Montault
« au sujet de la concélébration, différente du reste de ce que
« nous disons de Limoges. — « Cette coutume commença
« à disparaître vers le XII^e siècle; Durand dit: *Illa consue-*
« *tudo abolita est, sicut nobis constat qui in curia romana*
« *longo tempore stetit, et adhuc idem sumus, et missis*
« *summorum pontificum interfulimus, in quibus illa consue-*
« *tudo nunquam fuit observata (Rational, IV, xlii, 3).* » Mo-
« rin en parle ainsi d'après un *Grégoire* de la bibliothèque
« de Toulouse: « *Constueverunt presbyteri cardinales ro-*
« *manum circumstare Pontificem, et cum eo pariter cele-*
« *brare dumque consummatum est sacrificium, de manu*
« *ejus communionem accipere, significantes apostolos qui*
« *cum Domino pariter discumbentes, sacram de manu ejus*

remarquable talent de dessinateur, nous a envoyé la figure du grand autel du XIII^e siècle qu'il y a relevé. Ce monument a plus de 2^m de longueur; il est orné sur sa face de quatre arcades ogivales, soutenues par cinq colonnes engagées; trois de ces colonnes sont octogonales; elles sont toutes trapues et garnies de bases évasées. Les chapiteaux sont variés.



Autel à Tarascon, d'après un dessin de F. Alfred.

Nous devons signaler diverses pierres sacrées qui prennent ici leur classement chronologique, une dalle moulurée de 2^m 23 trouvée dernièrement à Fécamp. Une table à Saint-Jean-de-Maurienne sur laquelle est creusé une sorte de double compartiment¹.

L'abbaye de Bonnecombes (Aveyron) a conservé un chrisme accompagné de l'inscription ALTARE SANCTI SALVATORIS qui dut appartenir à un autel. Le mot *altare* est écrit dans le bas du cercle en lettres cou-

« Eucharistiam acceperunt et in eo quod ipsi concelebrant,
« ostendunt apostolos hunc a Domino ritum hujus sacrificii
« didicisse. »

Les cardinaux diaques communient seuls. La concélébration existe encore dans l'ordination des prêtres et la consécration des évêques.

1. M. Paul Durand l'a dessinée.

chées; aussi ce fragment nous offre témoignage de la persistance des traditions primitives dans des époques tardives du moyen-âge. M. Noguier a eu la bonté de nous en fournir un dessin qu'il a pris au musée de Rodez¹.



Fragment de l'autel de l'abbaye de Bonnecombes.

L'ancien autel de la cathédrale de Cologne était d'un goût irréprochable; il se composait d'une simple table en marbre noir élevée sur des degrés, ornée tout autour de statues du plus beau marbre blanc sortant chacune d'un tabernacle. Cette table fut employée dans la maçonnerie et ne laisse plus paraître que sa partie antérieure. Jadis les chandeliers placés au milieu de l'autel en formaient le principal ornement, avec une grande croix dorée et les statuette des douze apôtres revêtues d'or et placées entre les chandeliers. Aux quatre angles de cet autel s'élevaient quatre colonnes surmontées de figures de chérubins. On voit combien nous sommes loin des anciens usages qui défendaient de placer autre chose que le calice sur l'autel.

N'oublions pas le charmant autel d'un genre bien différent mais aussi orné de statues qu'on admire dans l'église Saint-Antoine de Padoue. On y monte par un perron dont les rampes sont ornées de statues.

Le XIII^e siècle éleva encore des autels dans les cimetières auprès des croix ou des lanternes des morts. La destination, l'emplacement du monument

1. Voy. aussi *Bull. monum.* 1877, 681, article de M. de Laurière.

Société des lettres, sciences et arts de Rodez, XI^e vol.

ont fourni aux constructeurs de ce temps le programme le plus pittoresque et le mieux compris¹.

Les monuments que nous venons de réunir donneront une idée générale des autels du XIII^e siècle dans l'étude desquels nous ne devons pas entrer plus avant; ce que nous recueillons surtout à cette époque se sont les traditions du symbolisme dont Guillaume Durand s'est fait alors l'écho en parlant de leur consécration. Ces traditions sont certainement très-antérieures et nous devons à ce titre les saisir avec empressement. Nous rapporterons quelques passages du pieux liturgiste d'après la traduction que nous devons à M. Ch. Barthélémy : « Voici la manière et l'ordre dont a lieu la consécration de l'autel : premièrement, le Pontife commence en ces termes : « Seigneur, viens à mon aide; » après, il bénit l'eau, puis il fait quatre croix avec l'eau bénite aux quatre cornes de l'autel. Ensuite, il fait sept fois le tour de l'autel et asperge en même temps (sept fois) la table de l'autel, avec l'hysope en guise de goupillon et avec l'eau bénite. Il asperge encore de nouveau l'église et répand le reste de l'eau au pied de l'autel; ensuite on fait quatre croix avec le chrême aux quatre angles du tombeau dans lequel les reliques doivent être renfermées, et on les met dans un petit coffre ou une petite châsse (capsella) avec trois grains d'encens et on les enferme en cet état dans le sépulcre. Ensuite, on met dessus ce tombeau la tablette revêtue du signe de la croix, qu'on a tracé dessus; après cela on adapte à l'autel la pierre (qu'on appelle sa table) et quand cela est fait, on l'arrose d'huile en cinq endroits et on l'oint ensuite du saint-chrême de la même manière qu'on a dit pour l'autel. On confirme aussi l'autel sur le devant où est la croix avec le saint-chrême et on l'encense en cinq endroits, après cela on couvre l'autel et on le revêt de linges blancs et enfin on célèbre dessus le sacrifice de la messe.

« Pour la bénédiction de l'autel, ajoute Durand de Mende, l'eau représente le peuple, le vin la divinité, le sel la doctrine divine, la cendre la Passion du Seigneur.

« Les croix qu'on fait avec l'eau bénite aux angles de l'autel représentent les quatre genres de charité envers Dieu, soi-même, ses amis, ses ennemis; pour

marquer que nous devons porter la croix dans le cœur par la méditation, dans la bouche par la confession, dans le corps par la mortification, sur le front par l'impression assidue de son signe. La croix faite au milieu de l'autel signifie la Passion que le Christ a subie au milieu de la terre, et par laquelle il a opéré le salut au milieu de la terre, c'est-à-dire dans Jérusalem.

« Le pontife tourne sept fois autour de l'autel pour marquer sa vigilance, les sept degrés de l'humilité, les sept voyages du Christ.

« On asperge sept fois l'autel d'eau, pour marquer que dans le Baptême les sept dons de l'Esprit-Saint nous sont accordés, les sept effusions du sang de Jésus-Christ. Ces aspersions se font avec l'hysope, plante qui croît dans la terre et qui désigne convenablement l'humilité de Jésus-Christ. Le sépulcre, ou le trou dans lequel on doit enfermer les reliques, représente l'urne d'or pleine de manne qui avait été placée dans l'arche du témoignage. Or, ce genre de sépulcre, que quelques-uns appellent confession (confessio), c'est notre cœur, et on le consacre avec quatre croix faites de chrême.

« Assurément la consécration d'un autel stable, mais encore d'un autel de voyage ou portatif, n'a pas lieu sans qu'on y mette les reliques des saints ou, lorsqu'on ne peut en avoir dans l'endroit où l'on se trouve, sans le corps du Christ. Car les reliques, ce sont les exemples des deux Testaments, les auteurs qui traitent de la passion des martyrs et de la vie des confesseurs, nous les ont laissés pour que nous les imitions. Nous les enfermons dans un coffre (capsa) lorsque nous les retenons dans notre cœur pour les imiter.

« On les renferme avec trois grains d'encens, parce que nous devons retenir dans notre mémoire les exemples des saints avec la foi de la Trinité. La tablette est munie du signe de la croix, car par le saint-chrême on entend le don du Saint-Esprit, par lequel on oint sur la surface sa tablette, c'est-à-dire la charité.

« Et cette tablette ou pierre contient ou est appelée le scea du sépulcre, comme dit le pape Alexandre III. Ensuite on pose sur l'autel la pierre qu'on appelle la table de l'autel, et par elle nous pouvons entendre la perfection et la solidité de la connaissance de Dieu. Cette pierre symbolise aussi le Christ. C'est pour cela qu'on ne oint que les autels de pierre. Cependant on lit dans l'exode que le Seigneur

1. VIOLLET-LE-DUC, IV, 435.

On en trouvera aussi des exemples dans le *Bull. monumental*.

commanda de faire des autels de bois de sethin, qui ne peut pas se pourrir, voilà pourquoi les autels latéraux de l'église sont de bois. Salomon fit aussi un autel d'or, mais ces autels sont des figures. Et dans le comté de Provence, au village de Sainte-Marie-la-Mer (Sancta-Maria-de-Mari) il y a un autel de terre que firent en ce lieu Marie-Madeleine et Marthe et Marie Jacobi et Marie Salomé.

« L'évêque fait d'abord sur l'autel cinq croix avec l'huile des infirmes, selon l'ordre romain; mais selon certaines autres églises, il fait de l'une et de l'autre huile une croix au milieu de l'autel et quatre aux quatre coins.

« Après l'onction on brûle l'encens en cinq endroits, aux quatre angles et au milieu de l'autel, parce que nous devons exercer les cinq sens du corps de telle manière que la renommée de notre bonne œuvre s'étende jusqu'à notre prochain.

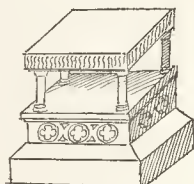
« Ensuite on essuie l'autel avec un linge blanc pour marquer que nous devons purifier notre cœur par une vie chaste. Puis on bénit les vases, les habits sacrés et les linges consacrés au culte divin; car Moïse apprit du Seigneur, pendant quarante jours, comment il fallait faire les linges et les ornements nécessaires au temple. Or, bénir les ustensiles de l'Église, c'est rapporter nos œuvres à Dieu, après cela, on revêt l'autel de linges blancs et propres. Enfin on orne l'église et on allume les lampes et les cierges, parce qu'alors les œuvres des justes resplendiront. Et puis l'autel étant consacré de cette manière on célèbre la messe et on offre un sacrifice au Très-Haut.

« Les linges blancs dont on couvre l'autel représentent la chair ou l'humanité du Sauveur; on les blanchit avec une grande peine et un grand travail: de même la chair du Christ sortie de la terre, c'est-à-dire de Marie, est parvenue immortelle, à travers un grand nombre de souffrances, à la résurrection, à la splendeur et à l'allégresse. Cette chair du Christ est la figure des Sacrements de l'Église dont il est dit: « Tes autels, Seigneur, Dieu des vertus, sont ma demeure. »

« L'autel, c'est encore la mortification de nous-même, ou notre cœur, dans lequel les mouvements de la chair sont consumés par l'ardeur de l'Esprit-Saint. En second lieu, l'autel signifie aussi l'Église spirituelle, et les parties du monde sur lesquelles l'Église étend son empire. Troisièmement, il est l'image du Christ, sans lequel aucun

don ne peut être offert d'une manière agréable au Père. C'est pourquoi l'Église a coutume d'adresser au Père ses prières par l'entremise du Christ. Quatrièmement, il est la figure du corps du Seigneur, il représente la table sur laquelle Jésus-Christ but et mangea avec ses disciples...

« Jacob vit cette échelle dont le haut touchait les cieux. Par ces degrés sont entendus, d'une manière convenable et claire, les degrés des vertus par lesquelles on monte à l'autel, c'est-à-dire au Christ selon cette parole du Psalmiste: « Et ils marcheront et s'élèveront de vertu en vertu, » et Job: « J'annoncerai le Seigneur dans quelque rang que Dieu me place et à quelque degré qu'il me fasse asseoir. »



Autel du xv^e siècle,
d'après une miniature de la Bibliothèque nationale.

RÉSUMÉ.

Il nous paraît inutile de prolonger notre étude sur l'histoire des autels; plus loin nous verrions l'abandon presque général et définitif des antiques formes liturgiques. Les Carolingiens et presque toute l'époque romane avaient maintenu le principe de l'orientation primitive de l'autel; que l'évêque alors fût assis sur son trône, ou debout devant la table sacrée, il faisait toujours face aux assistants, il pouvait sans se retourner les exhorter à la prière et leur adresser ses homélies; le cœur alors était tout entier visible et, sauf pendant l'élévation, où l'autel s'enveloppait sous les voiles du ciborium, les fidèles pouvaient suivre

des yeux toutes les phases du saint sacrifice. Au XIII^e siècle l'autel fut changé de front. On comprend les conséquences de cette révolution monumentale dans l'architecture religieuse; désormais il dut être relégué au fond de l'abside et céder la place aux nouveaux chœurs garnis en avant du trône épiscopal et de nombreuses stalles; dans cet éloignement, disparaissant presque aux yeux, il perdait toute importance; on comprit le vice de cette nouveauté, et pour y remédier, pour lui rendre sa grandeur, on se mit à exhausser le rétable qui lui servait de dossier, on le couronna de clochetons; des fleurons gothiques s'élançèrent avec une séve impétueuse dans l'abside comme pour abriter l'autel et le désigner de loin aux regards. Leurs tiges s'entrelacèrent bientôt dans un fouillis inextricable; des multitudes de personnages, des villes entières surgirent sous leur ombre. — Quand cette végétation sculpturale eut été flétrie sous le souffle d'un mauvais goût excessif, elle fut remplacée par la peinture. A la renaissance, en Italie surtout, chaque autel eut son tableau qu'on encadra de plus en plus richement, jusqu'au jour où l'ornementation délirante des XVII^e et XVIII^e siècles inonda l'abside de rayons d'or, de nuages peuplés d'anges, de transparents lumineux, appareil décoratif plus digne d'un théâtre que d'une église et qui reçut le nom trop usurpé de « gloire ».

Au milieu de tels bouleversements les traditions monumentales primitives s'effacent de plus en plus et n'offrent aucun aliment aux études que nous leur consacrons; nous devons donc clore cet article, mais avant, il nous faut encore jeter un coup-d'œil retrospectif sur les autels que nous avons présentés isolément, afin de saisir l'ensemble de leur histoire et de distinguer leurs types généraux.

Pour ce résumé, il suffira de reprendre le fil chronologique qui nous a guidés et de nous arrêter quelques instants encore devant les groupes de monuments successivement construits par les siècles.

Rappelons les autels hébreux, image plutôt dogmatique que matérielle des autels chrétiens, les prescriptions de Jéhovah défendant à Moïse de tailler leurs pierres, — le culte dans le désert, — la table des pains de proposition, figure de la table eucharistique, — enfin le fameux autel des holocaustes érigé dans le temple de Jérusalem et qui formait à lui seul un vaste édifice.

Les ombres et les figures de l'ancienne loi se retiennent devant le Sauveur, la lumière du monde, qui

renouvelle les sacrifices en s'offrant lui-même comme victime. Les montagnes en Judée étaient souvent des lieux consacrés, entourés d'un respect liturgique; Notre-Seigneur choisit une colline pour son sacrifice et le Calvaire ensanglanté devient l'autel de la première messe.

Après le Calvaire, les apôtres, d'abord cachés dans le Cénacle, puis dispersés dans le monde par le souffle de l'Esprit-Saint, conservèrent pieusement les souvenirs de la liturgie juive, mais il est évident qu'en arrivant dans leurs missions ils ne purent appliquer les idées symboliques qu'ils rapportaient de leur pays aux meubles sacrés dont ils usèrent d'abord.

On dit que saint Pierre débarqua sur la côte de Toscane aux environs de Pise, et qu'il célébra le saint sacrifice sur le lieu même que nous désigne l'emplacement de San-Pietro-a-Grado. — Dans ce débarquement il n'apportait sans doute pas d'autel et une pierre du rivage fut peut-être la table de la première célébration. — A Rome, en arrivant dans la maison des nouveaux chrétiens, il demanda une table pour célébrer les saints mystères, on dut lui offrir celle d'un des triclinia du palais, la *mensa tripes* sculptée de têtes de lions. Le bon sens a suffi pour nous montrer cette scène dans toute sa simplicité, et les peintures des catacombes sont venues confirmer nos conjectures. Nous avons dit que les premiers autels de bois conservés longtemps comme de précieuses reliques n'étaient autre chose que ces meubles domestiques.

Bientôt la propagande des chrétiens, que l'administration romaine avait d'abord méprisés et confondus avec les Juifs, prit un essor qui effraya les empereurs; les édits persécuteurs parurent et les chapelles domestiques d'abord fréquentées par de rares fidèles n'offraient plus de sécurité, en même temps qu'elles étaient devenues trop étroites. On se réfugia alors dans les demeures des morts que la loi et l'usage considéraient toujours comme sacrés, et que la police impériale n'osait pas violer. Les prêtres établirent là près des cendres des martyrs leurs autels cachés.

Nous avons vu qu'au III^e siècle les *arcosolia* d'abord creusés pour les morts commencèrent à servir d'autels et ménageaient dans les hypogées une place précieuse pour les fidèles qui s'y pressaient. — Ces niches reçurent en peinture les premiers essais de la symbolique chrétienne; images souvent empruntées à l'an-

cienne loi et qui expriment surtout des mystères de miséricorde, la roche du désert ouverte, Jonas, le paralytique, la Samaritaine, les cerfs devant les sources divines et surtout des banquets. On respire, pour ainsi dire, dans ces cimetières un parfum eucharistique qui émane des peintures qu'on y voit multipliées, pour représenter la nourriture divine. Les chrétiens venaient là devant leurs autels, devant ces images de pain vivant, retremper leurs forces et leurs espérances. Longtemps après la paix ils aimaient se rappeler les luttes de leurs pères en creusant des niches au-dessus des autels, réminiscence des *arcosolia*, comme on peut le voir à Sainte-Praxède, à San-Urbano de Rome, à Nole, etc.

Les flots de sang qui devaient arroser les premières assises de l'Église s'arrêtèrent enfin; au-dessus des hypogées on vit tout à coup surgir les vastes basiliques constantiniennes dont les autels, comme il a été dit, furent érigés au-dessus des tombeaux les plus illustres. — L'or, l'argent, l'ivoire ornèrent leurs parlements.

Nous n'avons pu malheureusement offrir aucun monument authentique qui puisse nous donner l'idée exacte de ces antiques autels; les chants de Prudence, de saint Paulin, les descriptions de saint Jérôme, de saint Optat, d'Eusèbe, de saint Chrysostôme, de saint Augustin, sont tout ce qui nous reste.

On peut en conclure toutefois qu'ils étaient souvent en pierre et supportés par des colonnes; l'idée de table prévalut, l'autel ne fut plus seulement l'*altare*, mais la *mensa sacra, mystica, tremenda, spiritalis, divina, regia*, etc. La table implique l'existence des pieds, des colonnes sous lesquels les fugitifs venaient chercher asile. D'après le marbre de Bacchano on a pu voir que ces pieds étaient ornés de pampres et de raisins.

Pendant le iv^e siècle le christianisme et le paganisme vécurent à peu près sur le pied d'égalité. La religion chrétienne ne devint souveraine qu'après les édits de Théodose, qui lui livra les richesses des temples; elle s'empara alors des temples pour les transformer en églises et des cippes pour en faire ses autels. De tels marbres convenaient à la nouvelle fonction; ils étaient ornés de guirlandes de fleurs et les chrétiens se plaisaient déjà à en parer leurs tables sacrées; le *foculus* destiné aux libations paraissait tout préparé pour recevoir les reliques qu'ils y déposèrent; leurs inscriptions funéraires ne devaient pas effrayer les chrétiens lorsqu'ils célébraient déjà eux-

mêmes sur des tombeaux. Les formules païennes pouvaient quelquefois s'interpréter dans le sens de la vérité: le sigle D. M. (*Diis manibus*) pouvait être lu *Deo maximo*. — Pour sanctifier un marbre profane il leur suffisait quelquefois d'y graver une croix, comme au cippe du Capitole, d'y effacer l'inscription comme à Loja, ou, ce qui était le plus simple, comme à Saint-Zacharie de retourner vers le mur la face qui la contenait.

Le souvenir des idoles, à titre de trophées, n'était pas déplacé dans les églises; pendant longtemps le narthex du Latran conserva une idole indienne qu'avaient envoyée les missionnaires. — On a vu d'après le nombre de monuments échappés à tant de siècles et à tant de ruines combien celui des cippes christianisés a dû être considérable. L'usage de leur emploi fut si fréquent, que les ouvriers, quand les marbres antiques firent défaut, copièrent leur forme sur les autels; ils imitèrent les portes feintes pour en faire la *fenestella confessionis*, les colonnes d'angles, les cartouches dédicatoires, les ornements. Cette circonstance paraît avoir peu frappé les écrivains qui ont disserté sur les autels, et cependant, devant des marbres comme ceux de Saint-Marcel de Careiret, ou Sainte-Marie-du-Prieuré à Rome, il est impossible de nier cette influence et de méconnaître cette imitation.

On ne saurait prétendre que tous les constructeurs d'autels du v^e ou vi^e siècle aient adopté ce facile usage; ce serait refuser injustement à l'Église un art qui lui soit propre; et nous avons montré au contraire des marbres du plus beau style, produits par un art nouveau, indépendant, original, inspiré par le symbolisme le plus suave. Les tables ornées de colombes, d'agneaux, de pampres, semblent sortir des catacombes. Les autels de Saint-Victor de Marseille, d'Auriol, de Saint-Marcel de l'Ardèche, de Vaison ont montré au lecteur de précieux monuments d'un art qui emprunte au christianisme la délicatesse de ses pensées et conserve la science et l'ampleur de touche des écoles antiques.

Cet art ravissant, qui avait la fraîcheur et la pureté matinales, se serait maintenu et développé sous la civilisation romaine; on l'a vu malheureusement périr sous le règne des Barbares. Les rudes coups de ciseau du viii^e siècle nous laissent mal reconnaître les modèles qu'il se proposait; devant les oiseaux grossiers de Cavillon, comment retrouver l'inspiration qui a fourni les gracieuses colombes de Saint-Victor?

Dans le déluge où sombra l'empire romain, tout semble avoir péri, excepté la foi qu'abritait une arche providentielle; aussi, lorsque les artistes deviennent maladroits, les fidèles n'en sont pas moins croyants, ni moins zélés; nous avons montré les signatures des pèlerins s'accumuler sur les tables sacrées; Auriol, Minerve, Montpellier, Vouneuil, Saint-Feliù d'Amont, gardent encore ces actes de visites, et les chrétiens s'agenouillent avec autant de ferveur devant des autels grossièrement maçonnés que les contemporains de saint Jérôme devant les parements d'ivoire dont il accuse le luxe d'être excessif. — Cette ferveur oblige même d'accroître le nombre des autels qui se multiplient de plus en plus.

Dieu s'est réservé le privilège et le secret des résurrections; il ne l'a abandonné ni aux plus grands princes, ni aux savants, ni aux artistes les plus illustres.

Charlemagne en relevant l'empire conçut le projet grandiose de rendre à l'art sa vie antique, il réussit de sa main puissante à le réveiller, mais l'action qu'il lui communiqua fut plutôt celle de mouvements galvaniques qu'une véritable vie. On vit briller sous son règne une sorte de renaissance; les chrismes réparurent, les moulures, les chapiteaux répétèrent le style d'autrefois.

Devant certains monuments carlovingiens on se croit transporté dans la Rome de Constantin; cependant après cet éclair, la lumière s'éteignit de nouveau et l'art sembla s'ensevelir dans le tombeau du grand Empereur.

Nous avons constaté cet effort remarquable; nous avons signalé aussi à cette époque l'excessive richesse que l'orfèvrerie déploya alors sur les autels, nous avons montré, comme souvenir de ces pieuses libéralités, le paliotto de Milan et la munificence des papes rappelée par le livre pontifical.

Les lobes, dont l'introduction dans l'ornement monumental est certainement antérieure au moyen-âge, se répandirent de plus en plus.

La renaissance romane, plus durable que celle de Charlemagne, ne parut que par degrés et moins brusquement; elle dura surtout parce qu'elle sortit, non du génie d'un grand homme, mais d'une école lentement formée; nous observons l'influence de Cluny qui vivifie le XI^e et le XII^e siècle. — Les autels s'agrandissent, affectent une décoration quelquefois lourde mais qui n'est pas sans majesté; la donnée carlovingienne du Christ dans l'auréole, entre les attributs

évangéliques, subsiste encore; Asti, Avenas, nous en ont fourni des spécimens. A défaut de figures, les faces de l'autel sont décorées d'arcatures comme à Gerresheim, Saint-Germer, Ségovie.

A Rome commence bientôt le style des Cosmati qui est mesquin, mais qui rachète son manque d'ampleur par sa finesse et l'éclat de ses mosaïques.

Voici le moment où nous avons signalé une révolution importante dans la disposition des autels. Les restes des saints, d'abord ensevelis dans les cryptes, commencent à sortir du sol et à soulever leurs tombeaux jusqu'au-dessus de l'autel; les rétables les cachent sous de riches bas-reliefs, et dérobent aux fidèles la vue de l'abside. — Dans cette nouvelle manière l'orientation est modifiée, l'autel doit être retourné et reporté au fond de l'abside où il disparaît presque anéanti sous les longues perspectives des basiliques ogivales; pour lui rendre de la grandeur on élève le rétable auquel il est adossé et on le couvre de folles ornements.

Dans cette vaste collection d'autels que les siècles nous ont successivement offerts, nous avons vu, pour en résumer les phases en quelques mots, l'art liturgique prendre son berceau dans les catacombes, sortir des tombeaux des martyrs, s'épanouir au grand air de la liberté, et graver sur les marbres de Provence ou d'Italie de mystiques et suaves compositions, — arracher, comme des trophées, les marbres antiques aux temples convertis, s'oublier souvent lui-même dans la copie des marbres antiques, tomber dans l'ignorance barbare du VIII^e siècle, se relever un instant à la voix de Charlemagne, retomber encore, et se ranimer enfin tout à fait sous l'influence monastique qui précéda la grande révolution du XIII^e siècle.

Parmi ces vicissitudes n'est-on pas frappé de trouver une idée fixe à laquelle se soumettent les monuments de tous les temps? L'autel chrétien est une table et un tombeau, double réminiscence du Cénacle et du Calvaire qui forme sa grande signification, double destination devant laquelle s'inclinent tous les caprices de la mode. Les fossoyeurs des catacombes en creusant les arcosolia pour les sarcophages, ou les architectes de Louis XV en imitant les cuves funéraires sous leurs autels, obéissent à cette pensée constante. Depuis l'autel de Sainte-Sophie jusqu'à l'autel du Jésus à Rome, on trouve toujours aussi des autels en forme de table. La pensée dogmatique de l'Église

se dégage ainsi des monuments de tous les temps. Cette fixité d'inspiration au milieu d'une telle mobilité extérieure se rattache au miracle de l'immortalité de l'Église ; il semble que Dieu permette précisément

ces formes changeantes pour mieux faire briller dans ce contraste le dogme immuable qui préside à l'érection de nos autels, et pour mieux confirmer notre foi et nos espérances.



*Cathédrale de S-Pol de Léon.
Autels dans les Transept*

Cathédrale de S - Pol de Léon. (Oessin de M. Goldie)

(Autel du transept.)

TABLE DES MATIÈRES DU I^{ER} VOLUME

MONUMENTS MENTIONNÉS

NOTA. — Les chiffres romains se rapportent aux planches gravées et les chiffres arabes aux pages du texte.

<p> PROTRAIT DE M. CHARLES ROHAULT DE FLEURY. AVERTISSEMENT..... 1 TEXTE DE LA MESSE. ABLUTIONS..... 45 AGNUS DEI..... 40 ALLELUIA..... 16 AMEN..... 8 BAISER DE PAIX..... 41 BÉNÉDICTION, d'après les constitutions apostoliques... 47 — histoire, gestes et monuments..... 48 CANON, texte..... 31 — ses diverses parties..... » — son origine..... » — HEC DONA..... 32 COLLECTE..... 14 COMMUNICANTES, texte..... 32 — mémoire des saints..... 33 COMMUNION sacerdotale..... 42 — des fidèles..... 44 CONFITEOR..... 9 — antiquité de l'usage de se frapper la poitrine pour confesser ses péchés..... 10 — monuments..... 11 CONSÉCRATION..... 34 — à salutaris hostia..... 35 — élévation..... » — usage de la clochette..... » CREDO..... 19 — symbole des apôtres..... 20 — — de Nicée..... » DERNIER ÉVANGILE..... 49 ÉPÎTRE..... 15 ÉVANGILE, étymologie. Rites observés en le lisant. Évangélistes et châsses pour le renfermer..... 16 GLORIA PATRI, étymologie — origine..... 13 GRADUEL..... 15 ITE, MISSA EST..... 46 </p>	<p> INTROÏBO..... 4 JUDICA ME DEUS, origine; introduit dans la liturgie romaine au XI^e siècle..... 8 KYRIE ELEISON..... 11 — origine. — Les litanies..... 12 LAVABO..... 27 — purification des mains chez les anciens. (vignette) — dans la liturgie chrétienne..... 28 MÉMOIRE DES SAINTS..... 32,37 MESSE, étymologie du mot « missa »..... 1 — noms divers..... 2 — langues liturgiques..... 2 — intentions de la célébration..... » — préparation..... 3 NEUMES..... 16 NOBIS QUOQUE PECCATORIBUS..... 37 OFFERTOIRE..... 22 — offrandes antiques (vignette)..... 23 — — des chrétiens..... » — pain azyme..... 25 — plat et écharpe..... » PATER..... 38 PLACERAT TIBI, SANCTA TRINITAS..... 47 PROCESSION..... 5 PRÔNE..... 19 PRÉFACE..... 29 PRIÈRE, attitude des bras levés (vignette¹)..... 50 — marbre au Latran (vignette)..... 50 PROSE..... 16 RÉPONS..... 5 SANCTUS..... 29 — hosanna..... 30 SECRÈTE..... 29 SIGNE DE CROIX, Monuments et souvenirs histo- riques (vignette)..... 6,7 </p>
---	--

(1) Il existe au musée de Rennes des Soles égyptiennes fort semblables à celle que représente notre vignette et dans lesquelles des dragons s'attachent aux pieds de l'orante. — On en voit dans le musée chrétien du Louvre. — Voyez aussi *Bulletin d'Archéologie chrétienne*, 1869, pl. IV.

SUSCIFE SANCTA TRINITAS.....	28
UNDE ET MEMORES, origine et usage de la prière pour les morts.....	36

ICONOGRAPHIE DE LA MESSE.

PREMIERS SIÈCLES.

CIMETIÈRE DE SAINT-CALIXTE à Rome, fresques..	II—54
IMAGES DE LA MESSE symbolisées par celles des sacrifices de la Bible.....	55
IMAGES de sacrifices antiques.....	51
IMAGES DU SACRIFICE D'ABRAHAM (vignette).....	56
MESSE APOSTOLIQUE à Rome.....	52
— célébrée dans un cimetière découvert.....	53
— d'après la liturgie de saint Jean-Chrysostôme.....	59
— d'après l'ordo romain.....	61
MINIATURES du monastère de Gethsémani.....	60
MULTIPLICATION DES PAINS.....	58
RAVENNE, mosaïque de Saint-Jean Évangéliste.....	63
SARCOPHAGE D'ARLES.....	58

VI^e SIÈCLE.

RAVENNE, Saint-Vital (mosaïque).....	II—63,64
— Saint-Apollinaire-in-Classe, id.....	III—64

VII-VIII^e SIÈCLES.

IMAGES DIVERSES.....	65
----------------------	----

IX^e SIÈCLE.

AUTUN, sacramentaire.....	VII—69
FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, ivoire (bibliothèque)....	IX—69
MILAN, bas-relief de l'autel de saint Ambroise..	VIII—69
MUNICH, miniature de la bibliothèque.....	70
PARIS, bibliothèque nationale, sacramentaire de Drogon.....	IV,VI,VIII—66,69
TOURS, bibliothèque, sacramentaire.....	VII—69

X^e SIÈCLE.

PARIS, Musée du Louvre, ivoire.....	IX—71
ROME, Vatican, miniature du ménologe.....	CV—71
VENISE, Pala d'Oro. — émail.....	71
— grand ciborium de Saint-Marc.....	71

XI^e SIÈCLE.

LONDRES, British museum — miniature.....	74
PARIS, Bibliothèque nationale, miniature du missel de St Denys.....	XIII—73
ROME, Saint-Clément — fresques.....	XII—72
TROYES, manuscrit des miracles de Saint-Benoît.....	X,XI—73,74

XII^e SIÈCLE.

DEUTZ, reliquaire.....	76
------------------------	----

GNESNE, portes de la cathédrale.....	76
MARSEILLE, rouleau de Bertrand de Baux.....	XV—77
MILAN, mosaïque de Saint-Ambroise.....	XVII—75
PARIS, Louvre, émail.....	XIII—76
— Musée de Cluny, ornement sacerdotal.....	76
RATISBONNE (Saint Erhard évêque de).....	77
REPRÉSENTATION de la messe sur une mitre.....	76
ROME, Bibliothèque vaticane.....	74
SAINT-DENYS, portail de l'église abbatiale....	XIV—76
TARASCON, bas-relief à Sainte-Marthe.....	XVI—76

XIII^e SIÈCLE.

ANAGNI, coffret d'émail.....	81
ASSISE, fresques.....	XX—79
AUXERRE, vitrail.....	81
BOURGES, vitrail.....	XXI—81
CHARTRES, vitrail.....	81
COUTANCES, vitrail.....	
FÉCAMP, id.....	22
LE MANS ¹ , id. (vignette).....	82
LONDRES, British museum (cott. A, XI) miniature représentant l'assassinat de Thomas Becket....	83
MARSEILLE, Saint-Victor — tombeau.....	XVI—83
MAUZAC, chasse de saint Calmine.....	81
PARIS, Bibliothèque nationale f ^o latin 1023....	XX—83
PISE, San-Pietro-a-Grado.....	CXLIII—79
ROME, Saint-Laurent-hors-les-Murs, fresques....	XIX—77
— Saint-Paul-aux-trois-fontaines, id.....	XVII—78
— bibliothèque Corsini, miniature.....	XVI—78
— » Barberini ».....	79
ROUEN, miniatures.....	XXI—83
SAINT-JULIEN-DU-SAULT (Yonne), vitrail.....	82
SCEAUX ECCLÉSIASTIQUES.....	83
TOURS, sceau.....	83
— vitrail.....	82
VENISE, mosaïque à Saint-Marc.....	XVII—80
VIVON dans le Maine.....	

XIV^e SIÈCLE.

ASSISE, fresque.....	XX—84
BRUXELLES, Bibliothèque de Bourgogne.....	83
FLORENCE, monastère de San-Chiarito.....	XXI—84
LAON, miniatures de la bibliothèque.....	83
LONDRES, South Kensington — diptyque de buis.....	
PARIS, Bib. nat., ancien f ^o s latin 5,286.....	83
— collection Micheli — miniature italienne.....	
— bibliothèque de l' Arsenal.....	83
MONZA, Saint-Michel.....	84
ROUEN, portail de la cathédrale.....	XXI—84
— — de Saint-Ouen.....	84

¹ La vignette a par une erreur de typographie ses deux parties interverties.

TABLE

3

XV^e SIÈCLE.

BOURGES, maison de Jacques Cœur (vignette)..... 88-89
 ÉVREUX, musée, miniature..... 88
 FLANDRE, tableaux..... 88
 GRISAILLE DES MIRACLES DE N.-D..... 87
 LONDRES, British Museum..... XXII-88
 MONTPEZAT, tapisserie..... 89
 PARIS, Bibliot. nation., bible de Philippe-le-Hardi. XXI-85
 — — — f^{ts} latin, 831..... XXII-86
 — — — — 760..... »
 — — — — 854 (vignette)..... »
 — — — — 688 (vignette)..... 92
 — — — — 977..... XXII-86
 — — — — 868 (vignette)..... 87
 — — — — 1052..... XXII-87
 — — — — 073..... 89
 — — — — 879..... 87
 — — — *Chroniques* de Froissart..... 87
 — Bibliothèque de l'Arsenal, mss. N. F., 93... 87
 — — — de M. Lesoufaché (miniature figurant l'assassinat de Thomas Becket).
 — — — du prince Czartoryski..... 89
 REIMS, tapisserie..... 89
 RENNES, bibliothèque, mss. du prince d'York, miniature représentant l'assassinat de Thomas Becket.
 TOULOUSE, bibliothèque, mss. des grands chroniques de France.

XVI^e SIÈCLE.

FLORENCE, fresque d'Andrea del Sarto dans le cloître de l'Annunziata..... 89
 ROME, miracle de Bolsène par Raphaël..... 89
 — communion de saint-Jérôme par Le Dominiquin..... 89
 RÉSUMÉ de l'Iconographie..... 89

AUTELS.

ORIGINES.

AUTEL, étymologie des mots : *Altare, Ara*..... 93
 — noms divers qui lui sont donnés..... 94
 AUTELS des Égyptiens (vignette)..... 94, 99
 — des Grecs..... 94
 AUTEL à Carthage..... 95
 AUTELS des Romains, leur orientation — célébration des mariages — on y déposait les serments — on s'y réfugiait — on les dédiait à des divinités, aux dieux mânes, — on les saluait, on les couronnait de fleurs..... 95, 96

AUTELS des Hébreux, figure des autels chrétiens... 96
 — des patriarches..... 97, 113
 — de Moïse..... 97
 — d'Hébal..... 98
 — des holocaustes..... »
 — des parfums..... »
 Table des pains de proposition imitée des Égyptiens (vignette)..... 99

TEMPS APOSTOLIQUES.

ATHÈNES, autel du Dieu inconnu..... 99
 AUTELS des temps apostoliques..... 100
 BETPHAGÉ (Syrie)..... 100
 BILLURBEK (Frise)..... 103
 BORDEAUX (Saint-Étienne)..... 99
 JÉRUSALEM (table de la Cène)..... 101
 MARMOUTIERS..... 103
 NAPLES, San-Pietro-ad-Aram..... 99
 PISE, San-Pietro-a-Grado..... 79
 PROVENCE, autel des Trois-Maries..... 100
 RAVENNE, mosaïque..... 103
 ROCAMADOUR..... 102
 ROME, autels en forme de trépieds..... 100
 — autels de Saint-Pierre, au Latran..... 101
 — — — Sainte-Pudentienne..... 102
 — mosaïque de Sainte-Marie-Majeure..... 103
 THABOR..... 100

CATACOMBES ET SARCOPHAGES.

AFRIQUE, autels brisés par les Donatistes..... 102
 AGEN..... 107
 AUTELS taillés dans le roc..... 109
 BOLOGNE, San-Stefano..... 108
 CLERMONT, Saint-Vénérand..... 107
 DARA (Tauride)..... 109
 INKERMANN (Tauride)..... 190
 MANOSQUE (Basses-Alpes)..... 107
 MARMOUTIERS..... 109
 MILAN, Saint-Celse..... 107
 NAPLES, catacombes de Saint-Janvier..... 109
 — — — Saint-Gaudiosus..... XXIII-107
 PARIS, Montmartre..... 109
 PÉROUSE, tombeau de saint Egidius..... CXLVIII-108
 ROME, autels des catacombes (vignette)..... 103
 — cimetière de Calixte..... 103
 — chapelle de Saint-Sixte..... 104
 — tombeau de saint Corneille..... XXIII-105
 — cimetière de Saint-Paul..... 105
 — arcosolia — étymologie du mot — quand ils ont servi au saint sacrifice.....
 — Messe « ad corpus »..... 106
 — cimetière Prétextat..... »
 — — — Osrien..... »

NAMUR.....	145	LE HAM, musée de Valognes.....	XLV—157
ORDO ROMAIN.....	146	MADRID, dalles wisigothies.....	154
OTRICOLI, Sainte-Marie.....	135	MEDINA-SIDONIA (Espagne).....	151
PARENZO (vignette).....	XXVII—133	MONASTÈRE DE SAINT LÉGER.....	165
—.....	XXVIII—133	SAINT FÉLIX D'AMONT.....	LV—158
PARIS, Saint-Maur-des-Fossés.....	168	SAINT-HONORAT (île de).....	LVI—159
PITZOUNDA (Abkhazie).....	130	SAINT-PANTALÉON (près de Gordes) (vignette).....	150
RAVENNE, Saint-Jean-l'Évangéliste.....	XXXI—139	SAINT-ROMAIN DE HORMISGA (Espagne).....	152
— baptistère.....	XXXIX—134	SAINT ZACHARIE (Var).....	XXXVI—148
— Saint-Apollinaire.....	XXXII—135	SIGNATURES DE FÉLERINS.....	105, 123, 126, 147
— Classe.....	XXX—134, 135	STAVELOT (Belgique) autel d'argent.....	165
RIMINI, Sant-Andrea.....	143	TARASCON.....	LIV—160
— musée — cipse.....	143	UTRERA (Espagne).....	XL—156
— — colonne avec cassette d'argent.....	143	VIENNE (Isère).....	LII—164
— reliques sous les autels.....	143	VOLTERRA (Italie) San-Giusto (vignette).....	156
ROME — Saint-Clément.....	LXXXII—131	ZAMBRA (Espagne).....	155
— Saints-Apôtres.....	XXXVI—137		
— San-Giovanni-in-valle.....	144		
— Musée du Capitole (vignette).....	129		
— — de Latran.....	XXV—129		
SANTA-MARIA-DE-LA-OLIVA (Espagne).....	130		
TORCELLO.....	XXVIII—133, 134		
TOULOUSE (chapelle de Saint-Jean).....	130		
UZÈS, crypte.....	148		
VOUNEUI-SOUS-BIARD.....	XLIV—147		
Wool (Dorset).....	136		
ACCÉ (près de Grenade) VIII ^e siècle.....	155		
ALCALA DE LOS GAZULES (Espagne).....	XL—155		
ARLES, autel de Sainte-Rusticule.....	168		
AUTELS d'Acca (Angleterre).....	168		
AUTEL miraculeux de Saint-Amand.....	157		
AUTELS CRUCIFÈRES.....	157		
— de Bugge (Angleterre).....	168		
AUTEL de saint Martin de Vertou.....	161		
— de Saint-Wilfrid.....	160		
AUTELS servant de refuge.....	160		
— SAXONS.....	160		
BAGNOLS.....	XLII—153		
BESANÇON (vignettes).....	LI—160		
LE CAIRE, églises coptes.....	165		
CANTORBÉRY, concile.....	167		
CASSIS (près Marseille).....	XXXVII—152		
CHAMELIÈRES (abbaye).....	152		
CLERMONT, musée (vignette).....	164		
CORDOUE, cipse — fragment faisant partie de la mosquée.....	155		
DIGNE, N.-D. du Bourg.....	153		
FAVARIE (près d'Aix).....	XXXVIII—152		
GARJANE (Bouches-du-Rhône).....	150		
JÉRUSALEM, Saint-Sépulcre.....	168		
JONCELS (Hérault).....	XXXV—150		
JONQUIÈRES (Gard).....	159		
		VIII ^e SIÈCLE.	
		ABINGTON, monastère saxon.....	168
		ANIANE, autels de Saint-Benoît.....	168
		AUTELS MULTIPLÉS.....	166
		— leur nombre réglementé.....	169
		AUXERRE, concile.....	167
		BORDEAUX, Saint-Pierre.....	167
		— Saint-Seurin, crypte. — Autel de sainte Véronique (vignette, à l'article des <i>Confessions</i>).....	170
		BRAISNE (près Soissons).....	167
		CAVAILLON (Vaucluse).....	LVI—172
		CIVIDALE, Saint-Martin.....	LXII—170
		CLINGA (près de Spire).....	169
		CORDOUE, Saint-Pierre.....	166
		FERENTILLO, grotte des ermites.....	171
		— église du monastère.....	LVIII—171
		LA MADELEINE DE BÉDOUIN (vignette).....	165
		LE MANS, cathédrale.....	169
		MAYENCE, statuts de Saint-Boniface.....	167
		— cathédrale.....	170
		MODÈNE, dôme, crypte (vignette).....	LIX—172
		MONT-CASSIN.....	168
		NAPLES, Saint-Jean-et-Saint-Paul.....	169
		NOLE, basilique des martyrs.....	LVII—166
		— San-Calione.....	CCL—170
		RAVENNE, Saint-Pierre (trois cents autels).....	169
		ROME, Sainte-Marie-Majeure.....	172
		— Saint-Pierre.....	»
		SAINT-DENYS, chapiteau de la crypte.....	»
		— autel d'or.....	»
		SAINT-GALL.....	169
		SAINT-GILLES.....	LV—166
		SAINTE-MARIE DE OBONA (près Oviédo).....	166
		SAINT-RIQUIER.....	169

SAINT-THOMAS DE LA DAURADE.....	166	SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE.....	LXVIII—181
SAINTES, treize autels.....	167	SAINT-VANDRILLE (abbaye), autel d'argent.....	174
VENCE.....	170	TOSCANELLA.....	CLXXXV—180
IX ^e SIÈCLE.		X ^e SIÈCLE.	
AUTELS carlovingiens imités de l'antique.....	173	AURIOL.....	LI—126
— leurs noms.....	170	AUTELS GRECS (vignette).....	193
— des reclus.....	170	CLERMONT.....	188
AUXERRE, cathédrale.....	174	CONSTANCE (monastère de Saint-Grégoire près).....	193
AVIGNON, Notre-Dame des Doms.....	LXX—180	ENTRECHAUX (près Malaucène) (vignette).....	186
BESANÇON, table d'or.....	174	HILDESHEIM.....	187
BÉZIERS.....	182	LOBES (abbaye).....	187
CAPESTANG (près de Béziers).....	LXXIII—181	LONDRES, British Museum, mss.....	190
CAPTULAIRES.....	185	MILAN, Saint-Celse.....	LXV—190
CAPOUE, monastère.....	174	MONT-HYMETTE (Grèce).....	XXXVI—186
CONSÉCRATION des autels.....	183	NIMES.....	190
CONSTANTINOPE, église-basilique.....	176	PRUM (abbaye de).....	188
— N.-D. de Blacherne.....	181	RATISBONNE, Saint-Emmeran.....	187
DOUÉ-LA-FONTAINE (près Soulanges).....	»	REICHENAU.....	188
ELNE (Pyénées-Orientales).....	182	RODEZ, autel de Deusdedit (vignette).....	192
FULDA, Raban Maur, basilique du Sauveur, Saint-Michel, Saint-Pierre, Sainte-Marie.....	183	ROME, Sainte-Marie-Aventine.....	LXIV—186
— Autel de saint Boniface.....	184	— Ménologe du Vatican.....	CV,CVI—192,193
LYON, Saint-Étienne.....	175	SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE.....	188
MILAN, autel de Saint-Ambroise (vign.) VIII,LX,LXI—177	»	SAINT-BERTIN (abbaye).....	187
— Marbre dans l'atrium.....	XXVI—180	SAINT-GALL (Suisse).....	188
MONT-CASSIN.....	174	SAINT-PONS DE GÉMENOS, prothèse.....	192
MONCHI-LE-NEUF (près Paris).....	181	SENS.....	188
MONFAVET (près d'Avignon).....	180	VENISE, Saint-Marc, ciborium.....	165
NARBONNE, autel de saint Théodard.....	»	— Pala d'Oro.....	189
NAPLES, Saint-Étienne.....	177	VISCIANO (près Narni) prothèses.....	CIX—191
— Saint-Janvier.....	»		
— Autel avec inscription.....	185	XI ^e SIÈCLE.	
ORVIETO, musée.....	LXII—182	AIX-LA-CHAPELLE.....	LXXXVII—195
PARIS, Bibliothèque nationale, miniature de la bibliothèque de Charles le Chauve.....	XV—181	AIX EN PROVENCE, Saint-Sauveur, cloître, chapelle Sainte-Madeleine.....	LXXII—202
— Sacramentaire de Drogon.....	IV,VI—»	AUTEL d'après Rulman.....	209
PÉROUSE, San-Prospero.....	XCVIII—180	AUTEL privilégié.....	210
QUARANTE.....	182	ARLES.....	200
RATISBONNE, Saint-Emmeran.....	176	BALE, autel d'or du Musée de Cluny.....	LXXXVI—197
REIMS, cathédrale.....	175	BESSE (Puy-de-Dôme).....	203
— Saint-Rémi.....	»	BLANQUEFORT, Notre-Dame.....	203
ROQUEFORT (près Aubagne, Var).....	181	BOIS-SAINTE-MARIE (Saône-et-Loire).....	200
ROME, Saint-André.....	176	CAEN, Abbaye-aux-Dames (vignette).....	205
— Sainte-Cécile.....	184	CLUNY.....	208
— Latran.....	176	COLOGNE, Saint-Géréron.....	210
— Saint-Martin-des-Monts.....	185	COMBOURG (Souabe).....	196
— Quatre-Saints-couronnés.....	»	CORNELHAN.....	LXXII—209
— Sainte-Marie-in-Trastevere.....	176	DRESDE, musée de Grossen-Gartens.....	210
— Saint-Pierre.....	176,177	ELNE (Pyénées-Orientales), autel d'argent.....	197
SAINT-GUILLEM-DU-DÉSERT.....	183	ESPONDELHAN.....	209
SAINT-MARCEL DE CARREIRET (Gard).....	LXIII—173	ESQUELMES (Belgique).....	LXXV—206

ROME, Saint-Chrysogone..... »	VEZOT (près du Mans)..... 222
— Saints-Côme-et-Damien..... LXXXII—220	VIENNE (Isère), Saint-Maurice..... 225
— Saint-Eustache..... 229	WECHSELBOURG..... 227
— Saint-Jean-Porte-Latine..... LXXXII—219	WURTZBOURG, Neumunster Kircher (crypte)..... 116
— St-Laurent-hors-les-Murs . LXXXII,CVII—219	YORK, destruction des autels par les protestants..... 225
— Saint-Laurent-in-Lucina..... 227	
— — —..... 228	
— Madonna-del-buon-consiglio..... 211	
— Santa-Maria-in-via-Lata..... XXVI—211	
— — —..... »	
— Saint-Martin (inscription)..... 228	
— Musée de Latran..... XXV—210	
— Saint-Sauveur delle-Coppelle..... 228	
— Saint-Sébastien, Platonia..... XXVI—211	
— Saint-Thomas-ai-Cenci..... 228	
— Saint-Thomas-in-Parione..... »	
— Saint-Yves-des-Bretons..... LXXX—216	
SAINT-DAVID, cathédrale..... LXXXIX bis.	
SAINT-DENYS, tables d'or de Suger..... 214	
— autel matutinal..... 221	
SAINT-GERMER (Oise)..... »	
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE..... LXXXI—»	
SAINT-HIPPOLYTE (Pyénées-Orientales).... LXVII—211	
SANTA-MARIA-DE-VILLAMAYOR (Espagne)..... 227	
SAINT ORESTE (près Narni)..... LXVI—220	
SAINT-SAVIN (près d'Agen)..... 225	
SAINTE-SOLANGE (Cher)..... 221	
SAHAGUN (Espagne)..... 229	
SALINS (près de Moutiers)..... LXXX—222	
SAÔNE (près du Mans)..... 222	
SCEAU de Philippe des Authieux..... 225	
SÉEZ, bas-relief de la cathédrale..... 224	
SÉGOVIE (Espagne), église des Templiers..... 227	
SÉNANQUE..... 224	
SENLIS.....	
STOCKHOLM, musée—autel..... }LXXXVIII—214	
STRODETORP (Wisigothie).....	
TERVAULX..... 216	
THORONET (abbaye) près Draguignan..... 218	
— autel découvert par M. Re- voil..... LXXIX—224	
TONGRES (Belgique)..... 227	
TORCELLO, autel d'argent..... 212	
TOURS, Saint-Martin (vignette)..... 221	
TVENSTRUP (près de Horsens) musée de Copenhague. 215	
UJO (Espagne)..... 227	
VÉNASQUE..... LXX—218	
VENISE, Santa-Maria-Mater-Domini..... 213	
— Santa-Maria-di-Murano..... »	
— San-Paolo..... »	
— San-Pietro de l'île Mazzorbo..... »	
— San-Salvatore..... »	
	ALBE, San-Pietro..... 233
	ARRAS, cathédrale..... 231
	AUTEL de saint Dominique (Espagne)..... 229
	AUTEL DE RETRO..... 231
	BLAUBEURN (Wurtemberg)..... »
	BONNECOMBES (Aveyron) (vignette)..... 234
	BOURGES, cathédrale — vitraux..... 233
	CHARTRES, cathédrale..... 231,233
	COLOGNE, cathédrale..... 234
	COUTANCES, cathédrale..... 205
	— — chapelle Sainte-Marthe (vignette). 232
	— — Saint-Mathurin..... »
	— — autels à armoires..... »
	FLORENCE, Santa-Maria-Novella (vignette)..... 230
	LIMOGES, Saint-Martial..... 233
	MILAN, Saint-Eustorgue..... 230
	MODÈNE, Dôme..... LXXXV—»
	NEVERS, cathédrale..... »
	PADOUE, Saint-Antoine..... 234
	PARIS, Sainte-Chapelle..... 231
	PARME, baptistère..... LXXXV—233
	PÉROUSE, San-Matteo..... 230
	PISE, baptistère..... 233
	ROME, Saint-Césaire..... 232
	— Sainte-Cécile..... 232
	— Saint-Jean-de-Latran..... »
	— Sainte-Marie-in-Ara-Coeli..... »
	— Sainte-Marie-Majeure..... »
	— Saints-Nérée-et-Achillée..... »
	— Saints-Vincent-et-Anastase..... LXXXIII—230
	SAINT-DENIS, autel de Saint-Firmin..... 231
	— de Saint-Eustache..... »
	— de la Sainte-Vierge..... »
	SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE..... 234
	SAINT-POL DE LÉON (xv ^e siècle) (vignette)..... 240
	SÉEZ, cathédrale-crédence..... 192
	SELLES, N.-D.-la-Blanche..... 231
	SYMBOLISME des autels..... 235
	TARASCON (vignette)..... 233
	TOURS, cathédrale..... »
	VALCABRÈRE (près Saint-Bertrand de Comminges).... 231
	VERCELLI..... LXXXI—233
	VITRAUX..... 233
	RÉSUMÉ de l'histoire des autels..... 236



CHARLES ROHAULT DE FLEURY
1801-1875



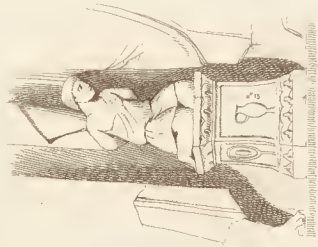


IMAGES SYMBOLIQUES

III - V - siècles



MVSEE DV VATICAN



MVSEE DV LOUVRE



ROME - SARCOPHAGE



MVSEE - DE-LATRAN

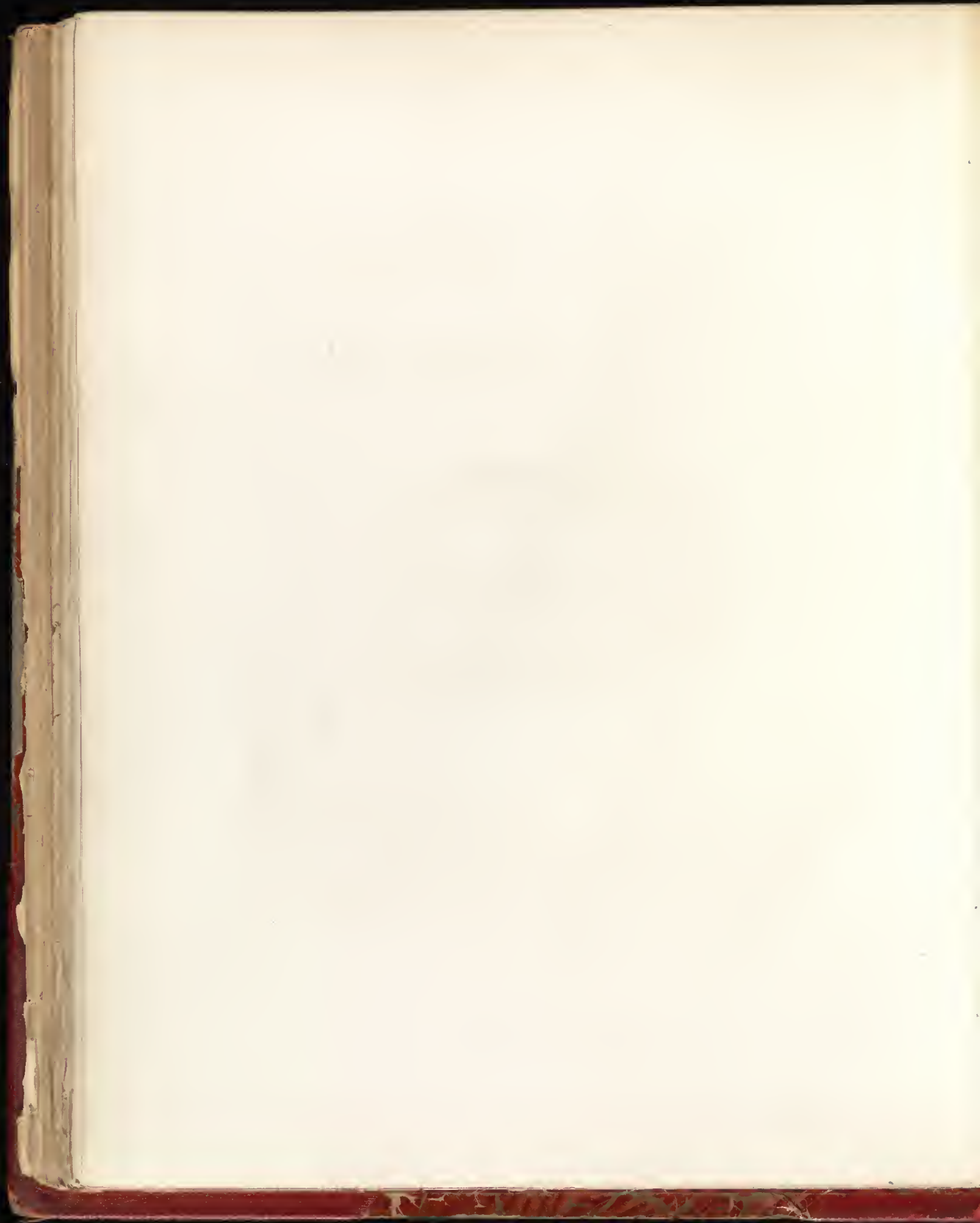


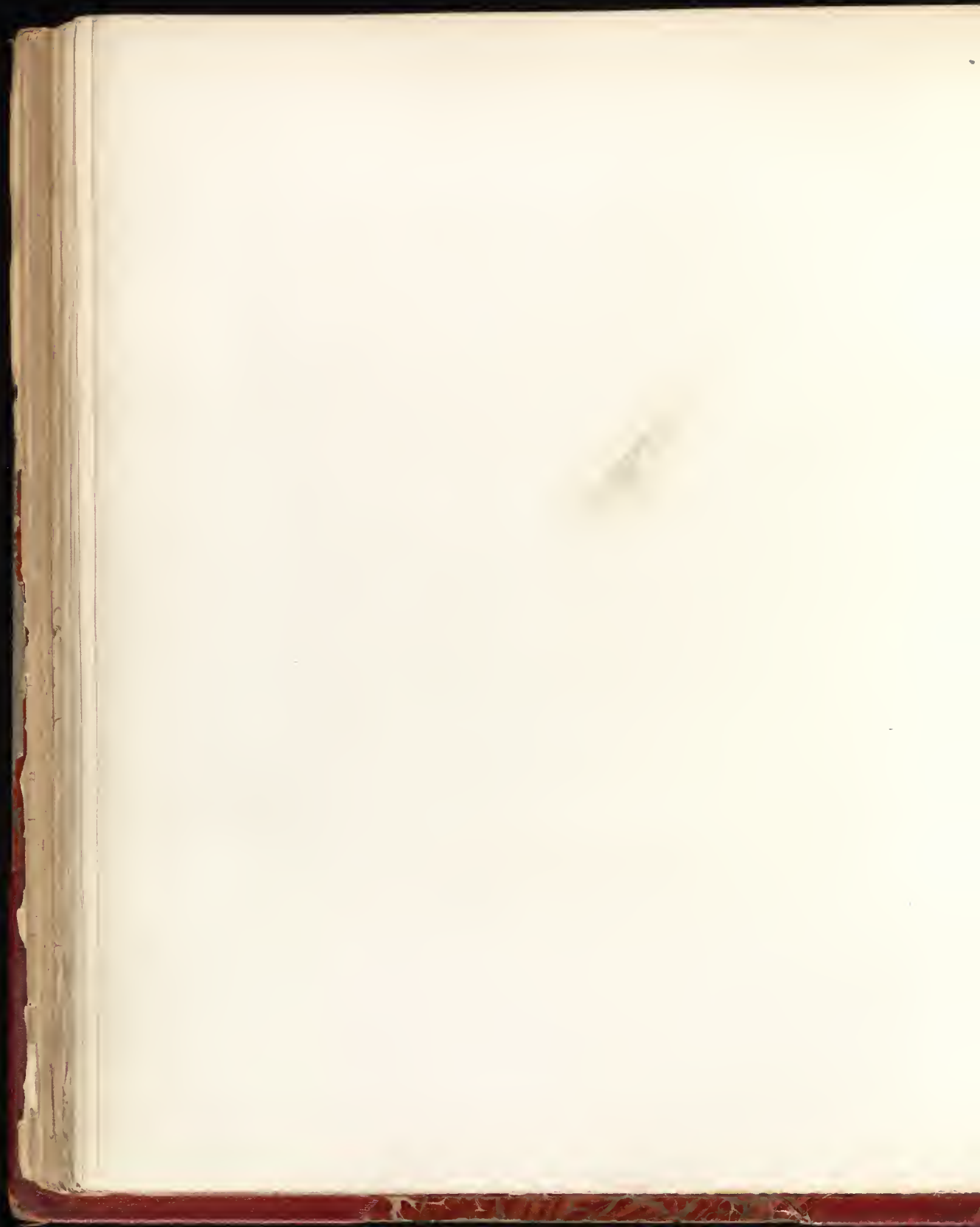
ARLES - SARCOPHAGE

Reproduit de l'ouvrage de M. J. G. de la Motte, 1880

— par l'Imprimerie Nouvelle Latéa

Edés Imp







Melchisedech:
cheveux blancs
manche violet
bords d'or
funèbre blanche
Autel blanc
pans blancs
calice d'or

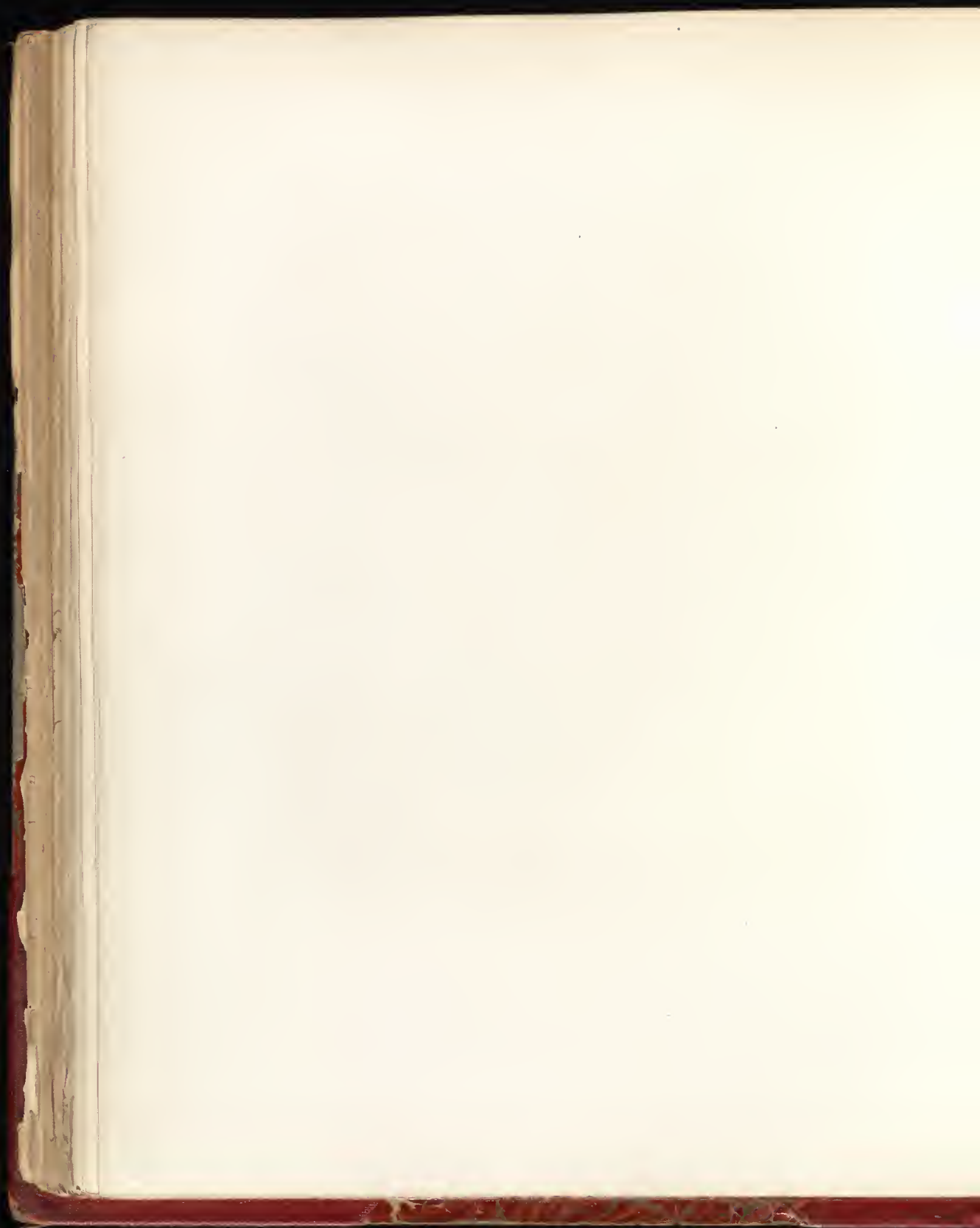
Angel: cheveux
noirs, vêtement
blanc

Abraham:
cheveux blanc
vêtements d'
laine, tunique
jaune, cheveux
châtains

Le fond noir
les taches rouges

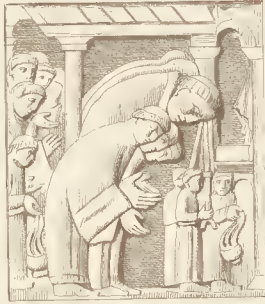
VI siècle Mosaïque de CLASSE

Album de Pliny





1



2



3



4



5



6



7

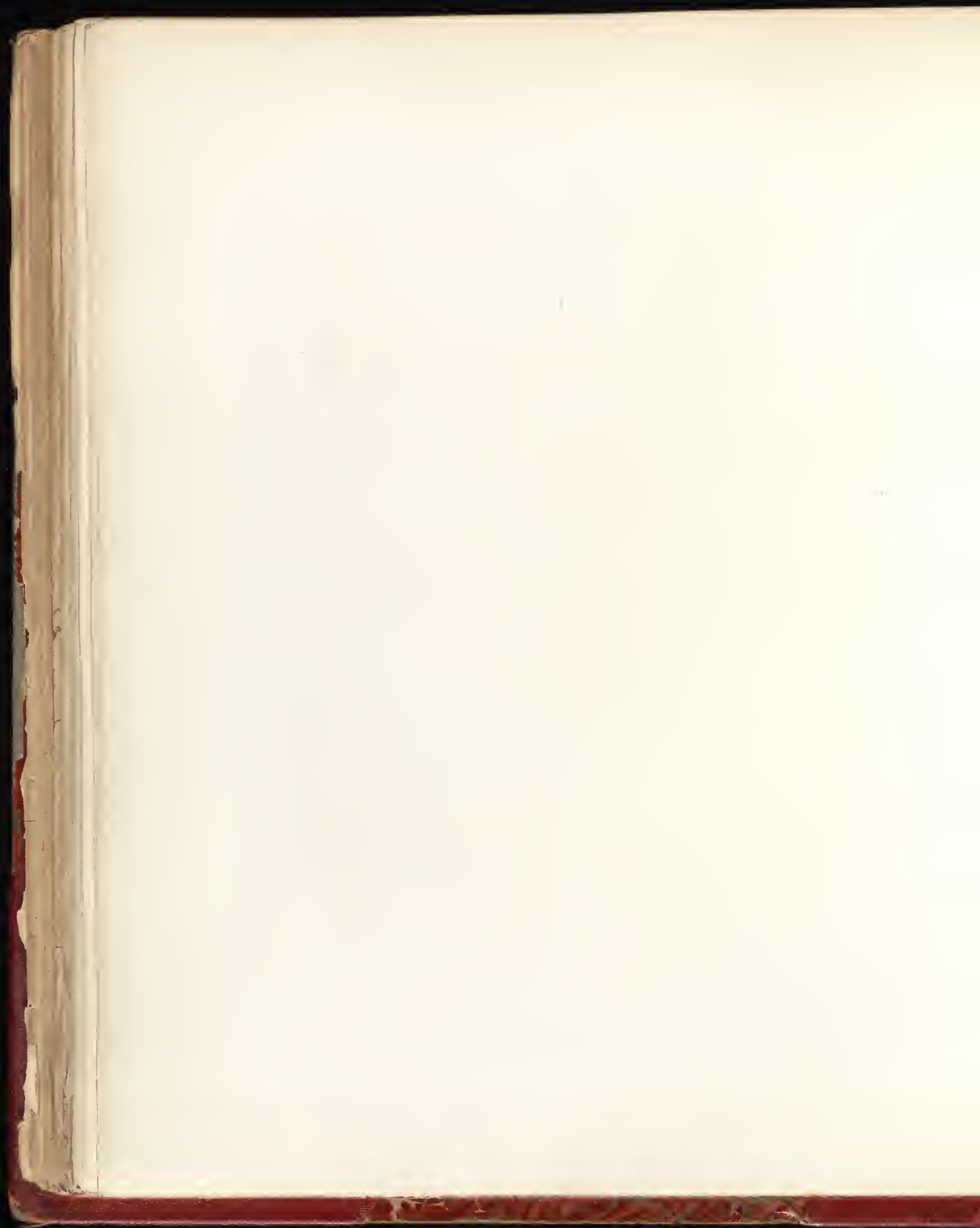


8



9

SACRAMENTAIRE de DROGON
IX S^{ie}c^{le}



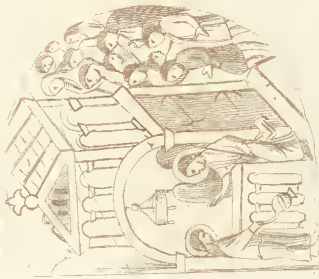


FIG V



FIG I



SACRAMENTAIRE
de DROGON



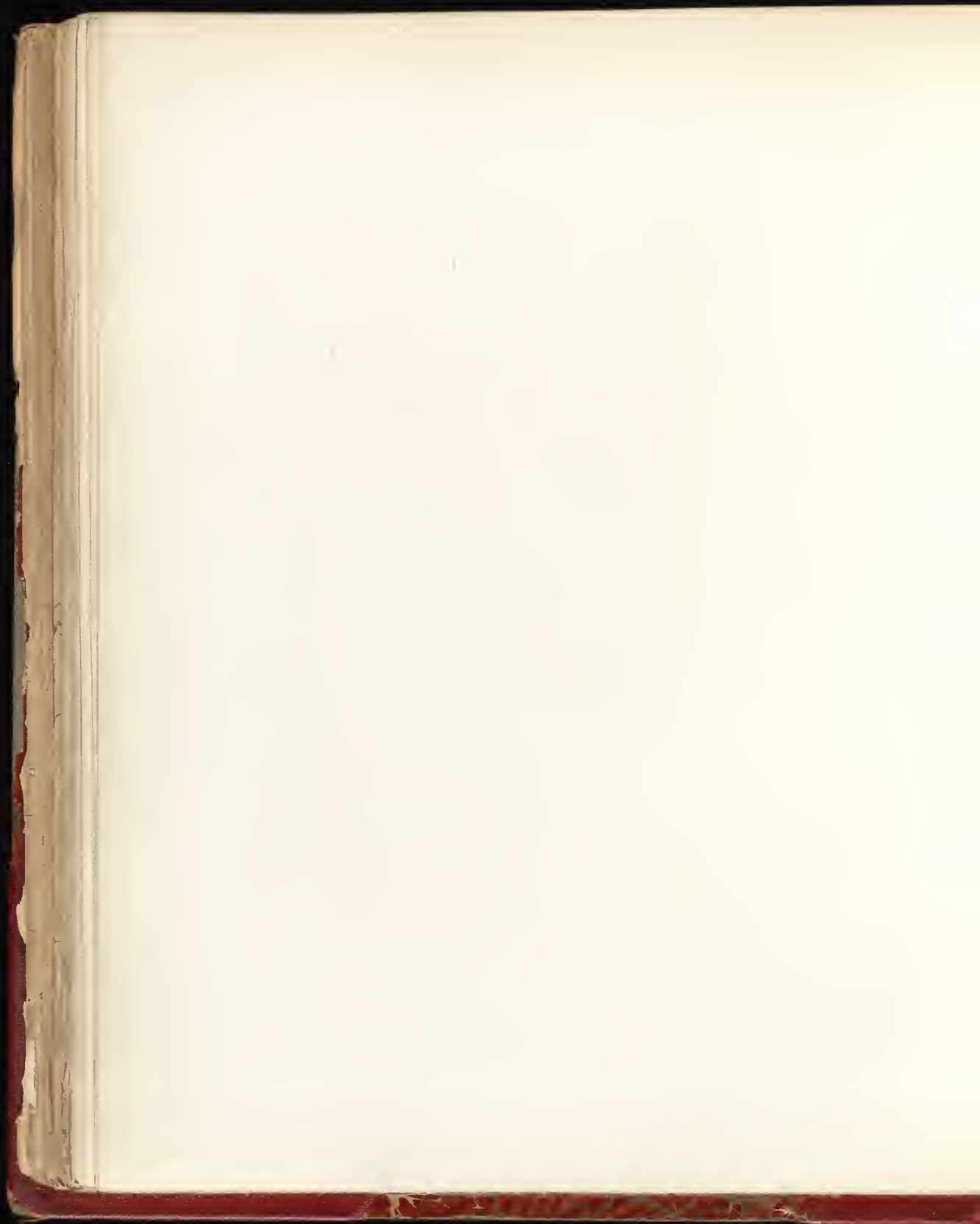
FIG IV



FIG III



FIG VI





Folio 7

SACRIFICENTAIRE

de DROGON

ERE

Folio 45

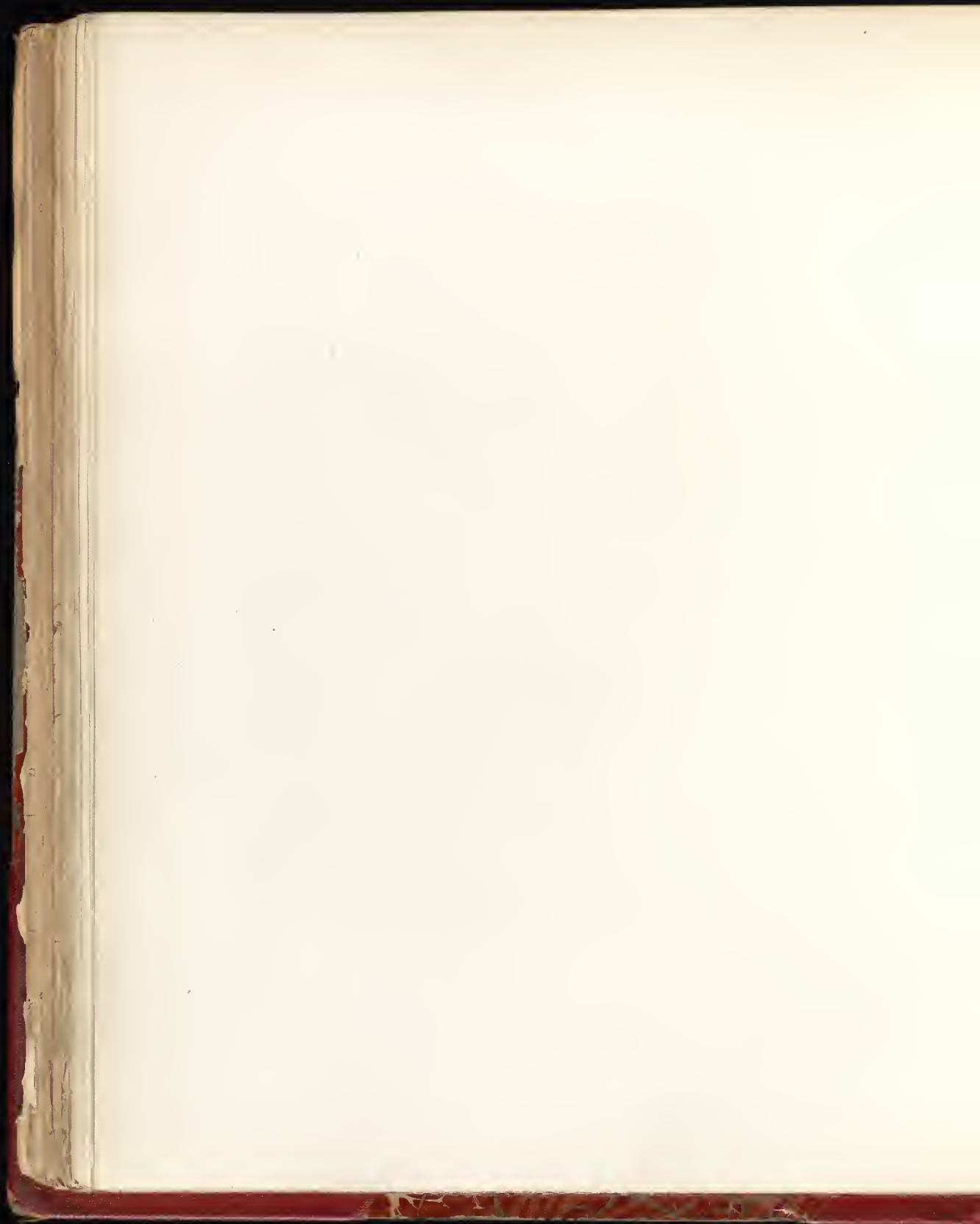
ERE



87

Celebrans...
Assistans...
Assistans velu...
bleu, brun et blanc

Celebrans...
Assistans...
Assistans velu...
bleu - tuniques vert...
Ridoux bleus...
colonnes brunes...
fastigium...
Lui



LA MESS... X... F... 16

TOUPE

SACRAMENTAIRE de IX

BIBLIOTHEQUE



MAIN DU PRETRE A PREFACE

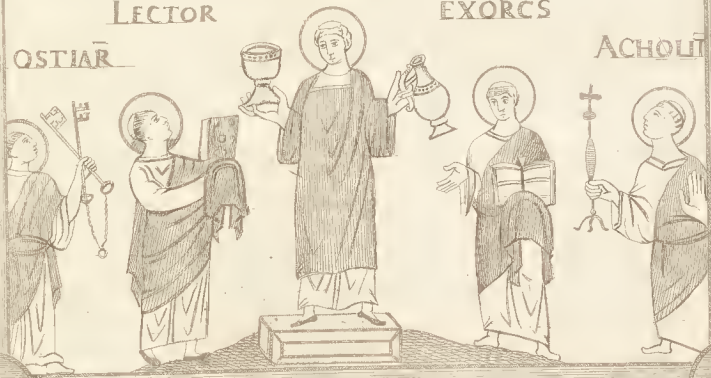
SVBDIACON

LECTOR

EXORCS

OSTIAR

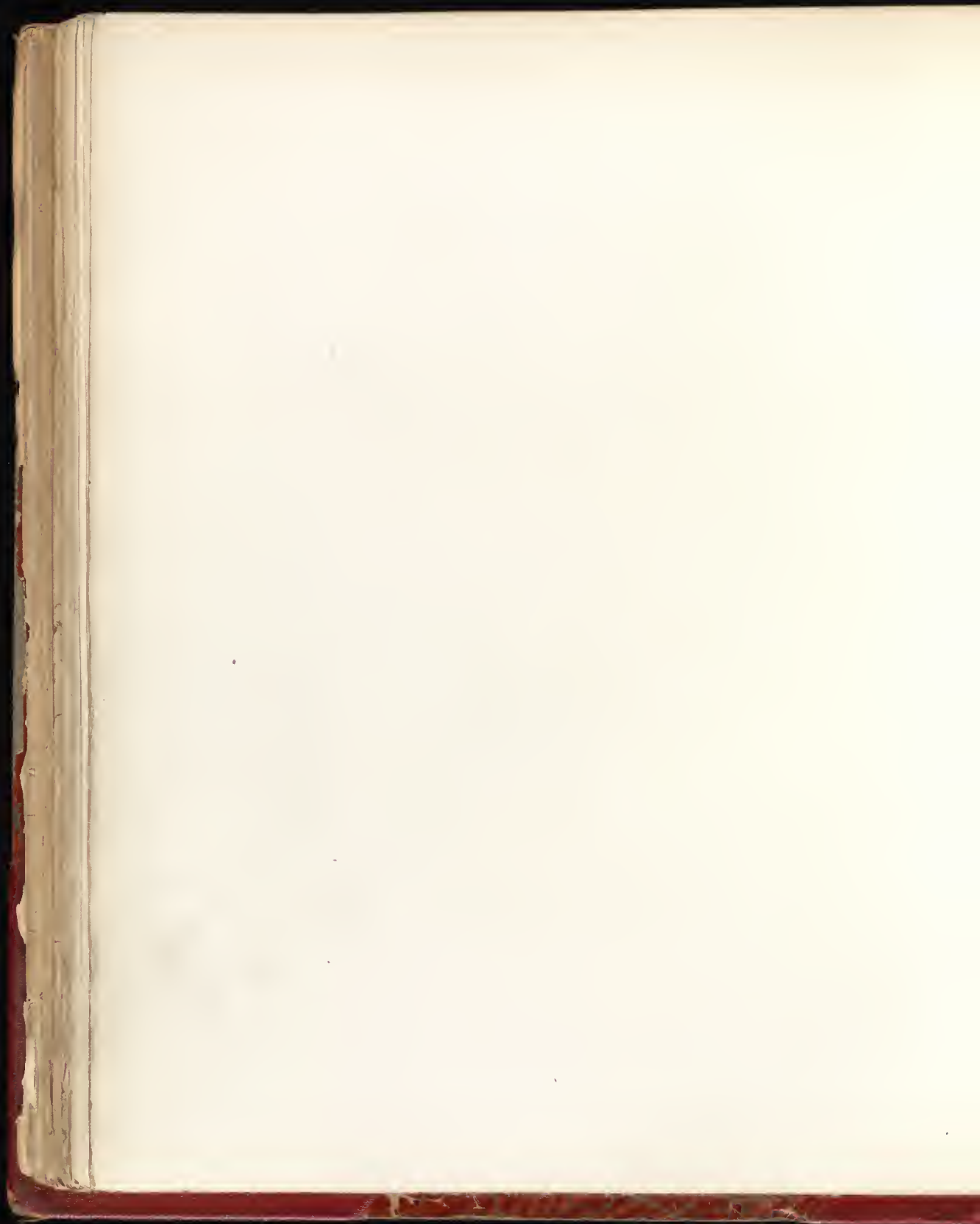
ACHOLI

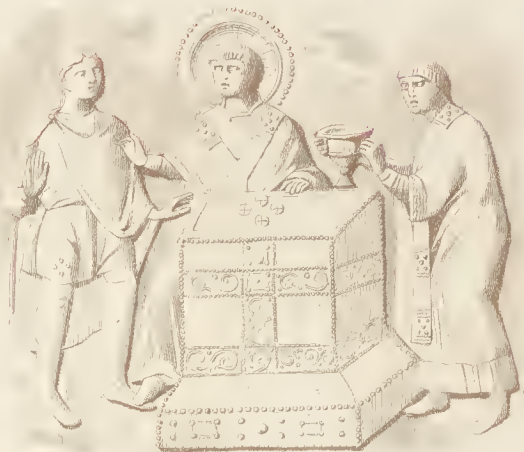


COMMUNIQUE PAR M. FERRY

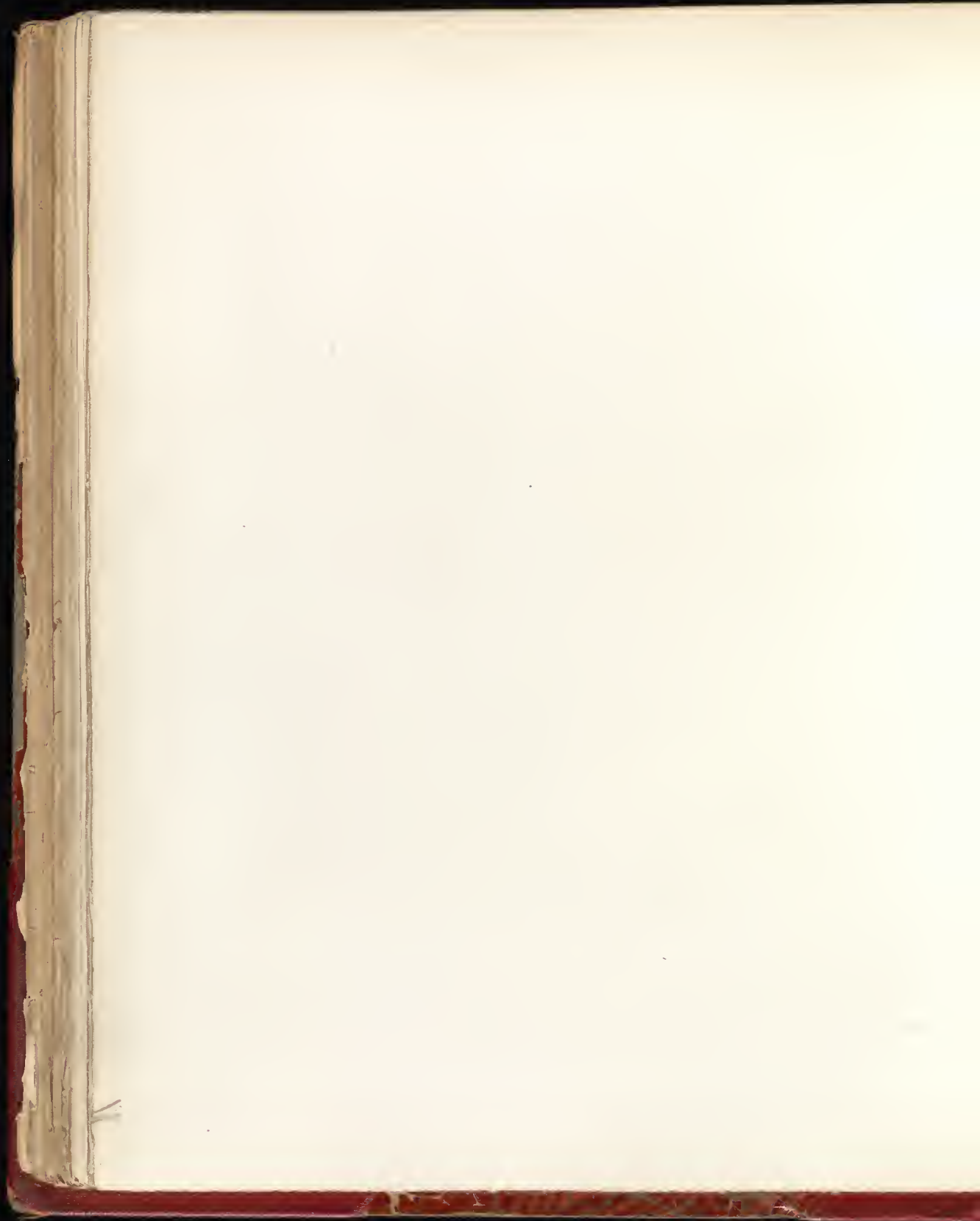
A / TVN - SACRAMENTAIRE de IX siècle

septembre 18...





1817-817



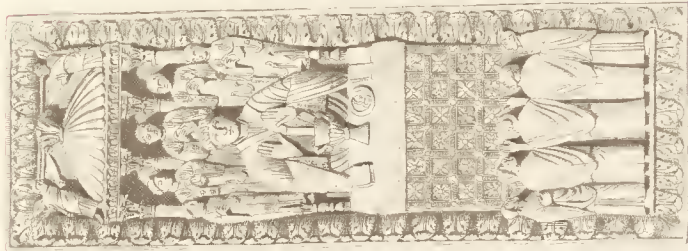
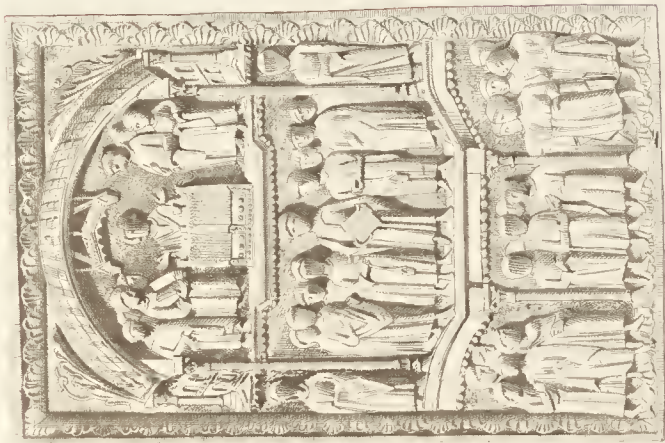
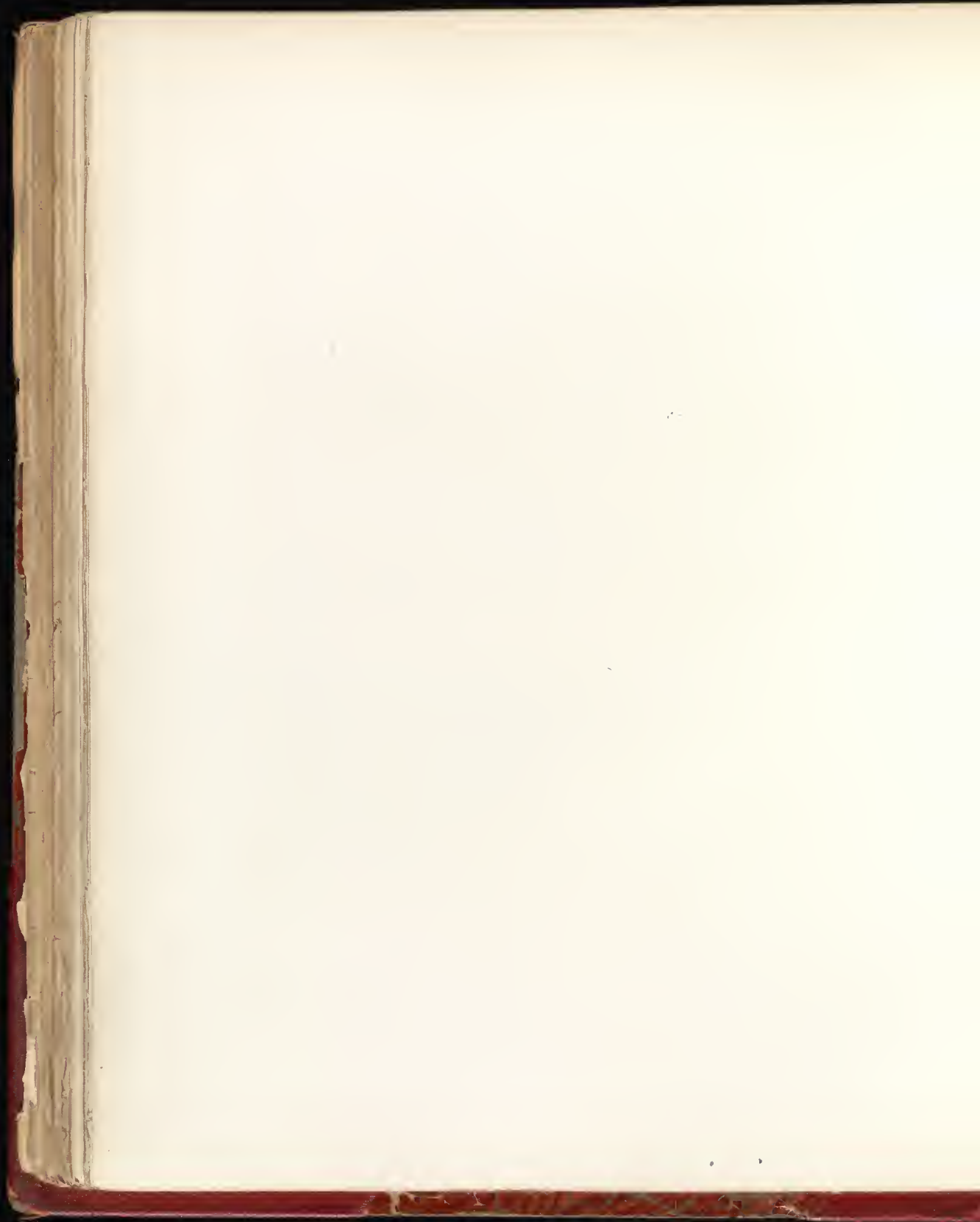


TABLEAU en IX siècle à Francfort
 représentant la messe







BIBLIOTHEQUE de TROYES

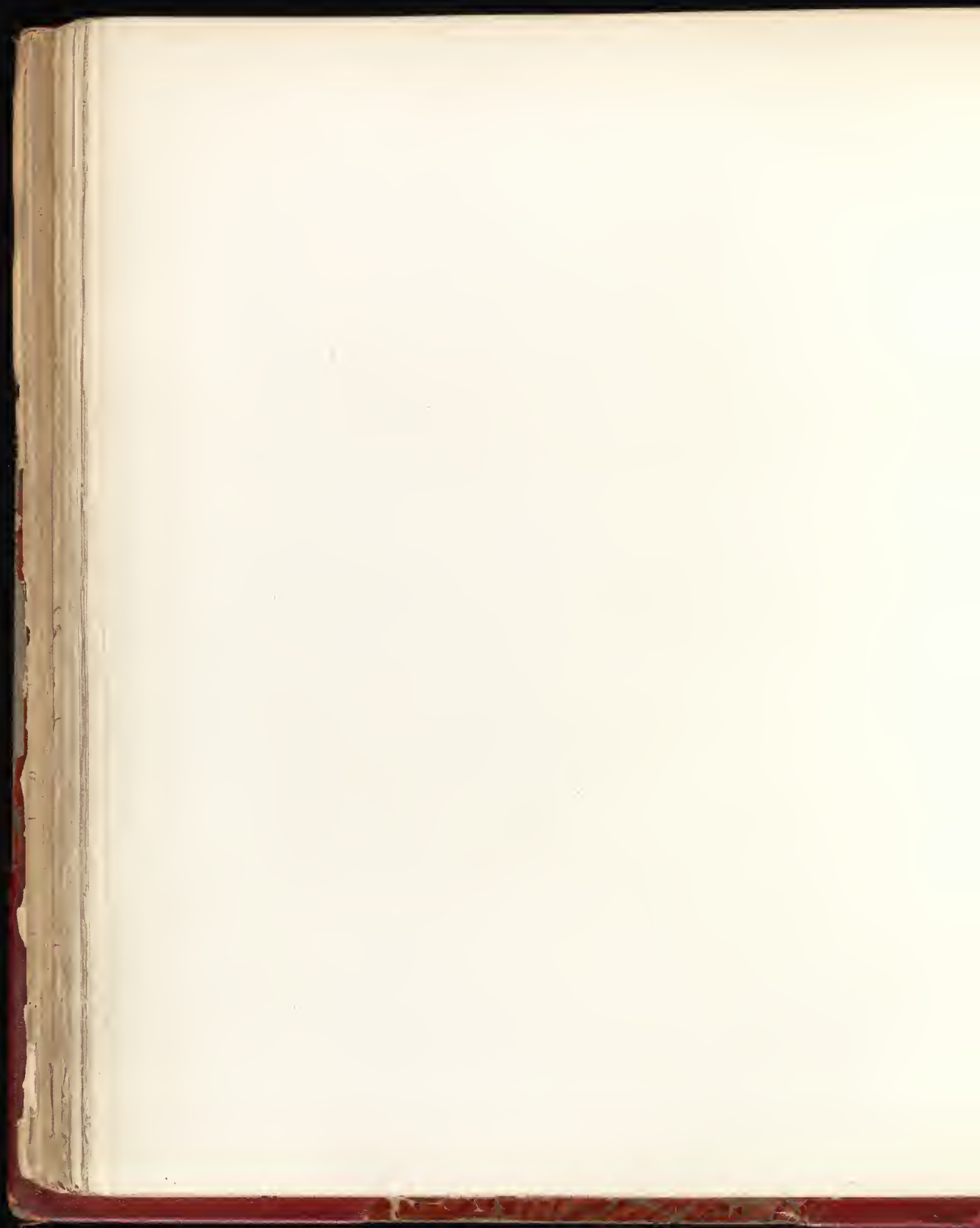
Manuscrit des miracles de S^t Benoît

XI siècle



Acquis à Troyes le 14 décembre 1870.

par M. l'abbé de Troyes



P.L.X.

MANUSCRIPTS

Manuscrit des miracles de S. Benoit

Fol. LII

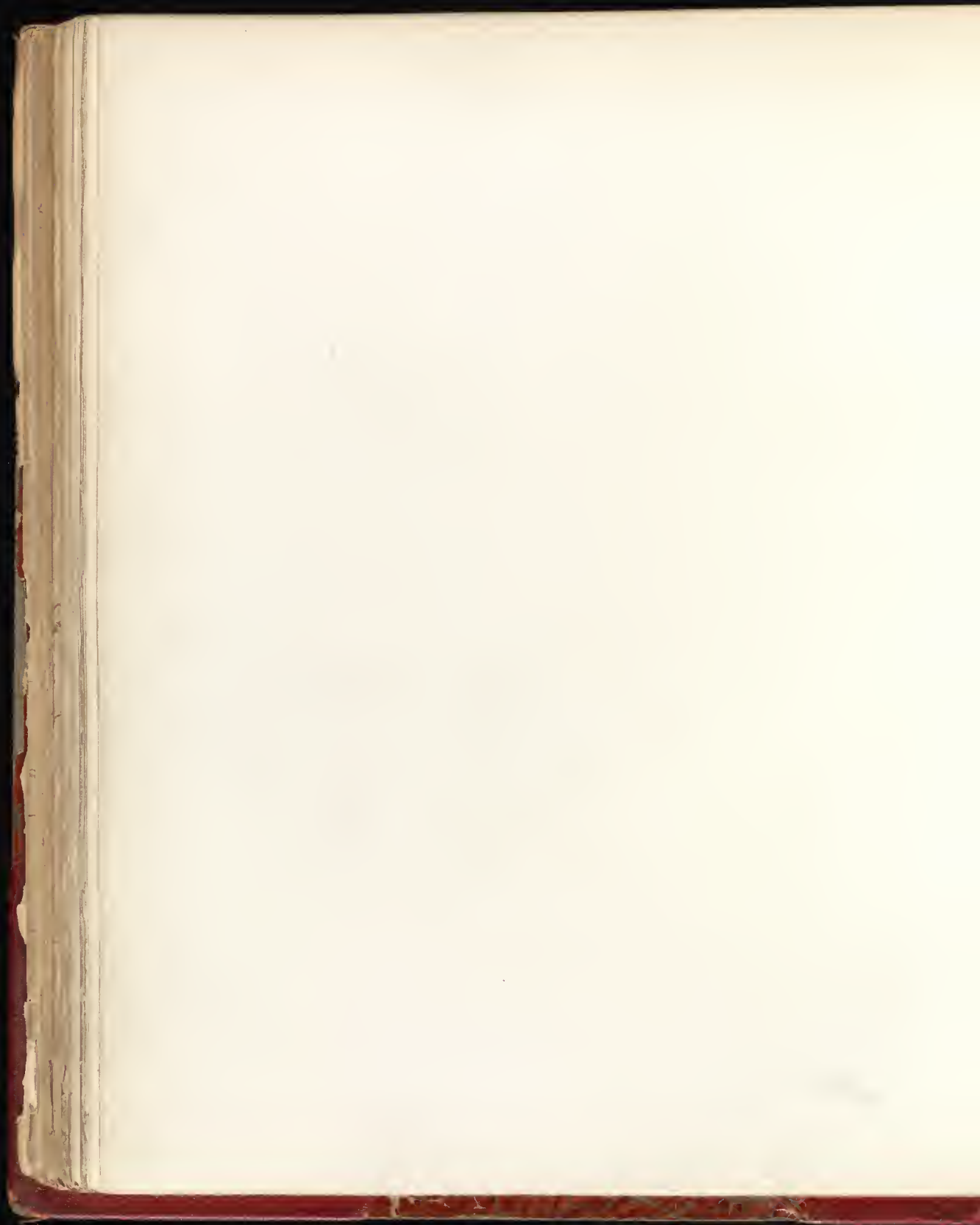


FOLIO XIX V



Manuscrit de Troyes 1870

udes

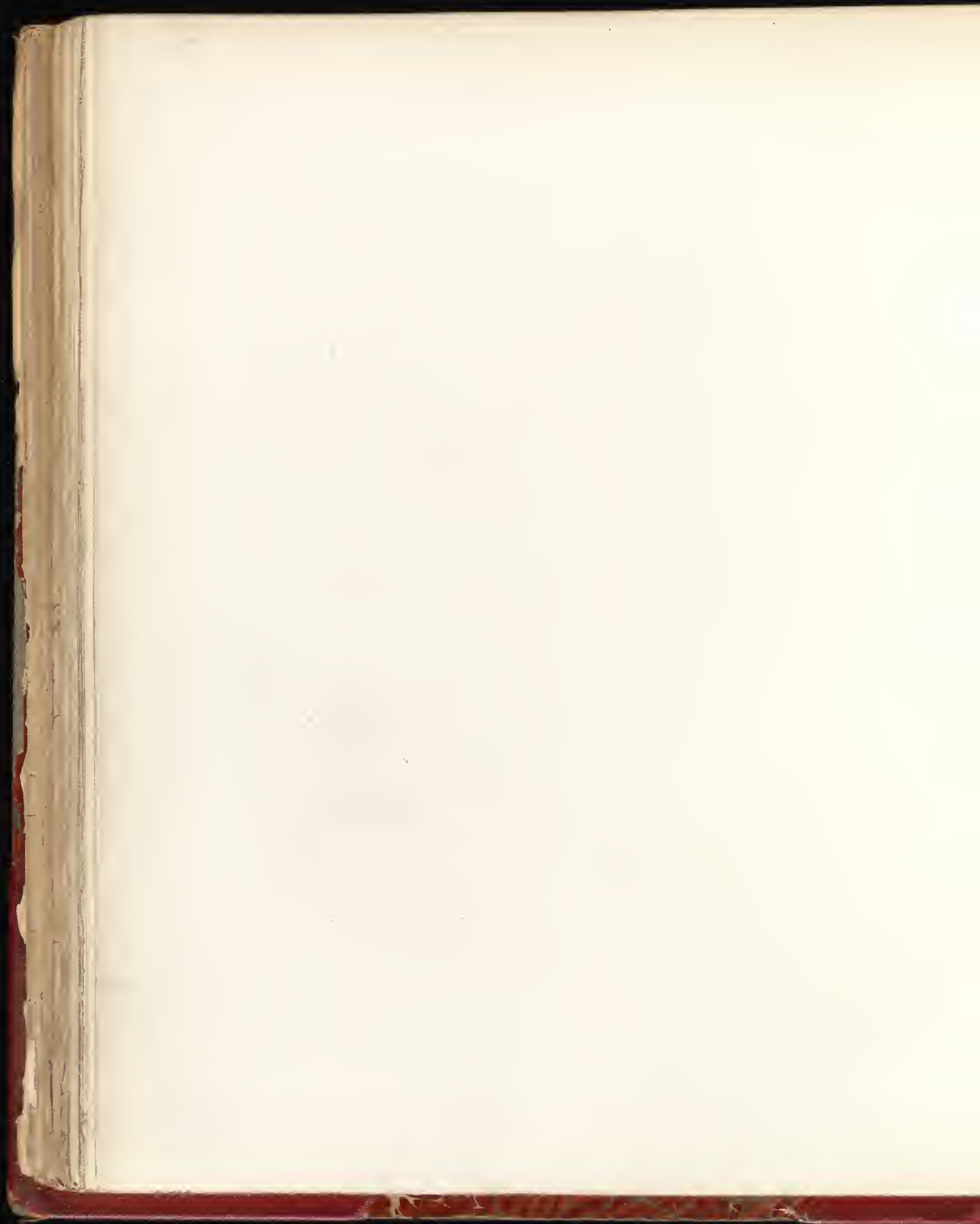


1000



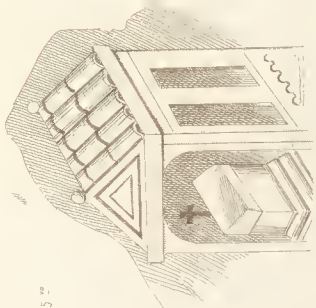
1000

1000



MISSEL de S^t DENYS

F. 15^{re}



LOUVRE - PLAQUE d'EMAIL

XII^e siècle



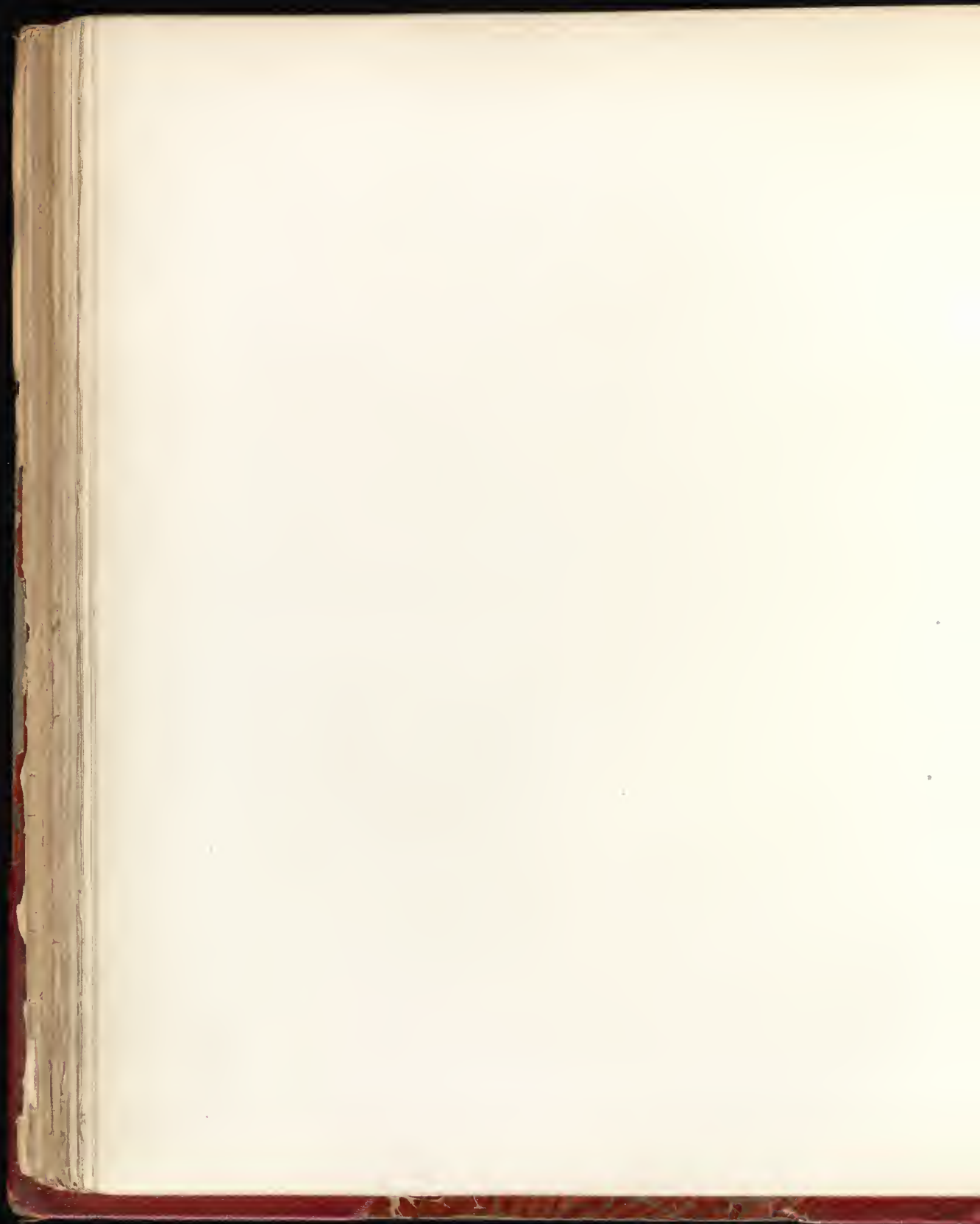
16.0

MISSEL de S^t DENYS

F. 106^{re}



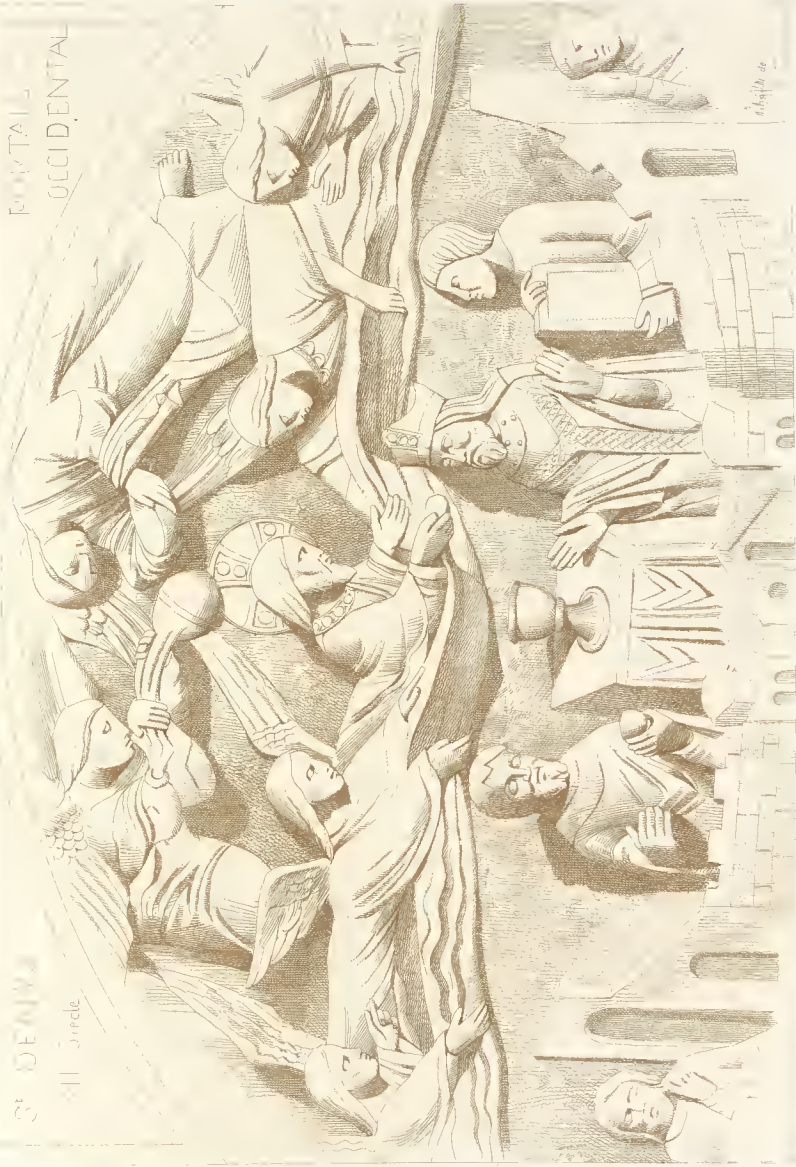
Quantité de l'original

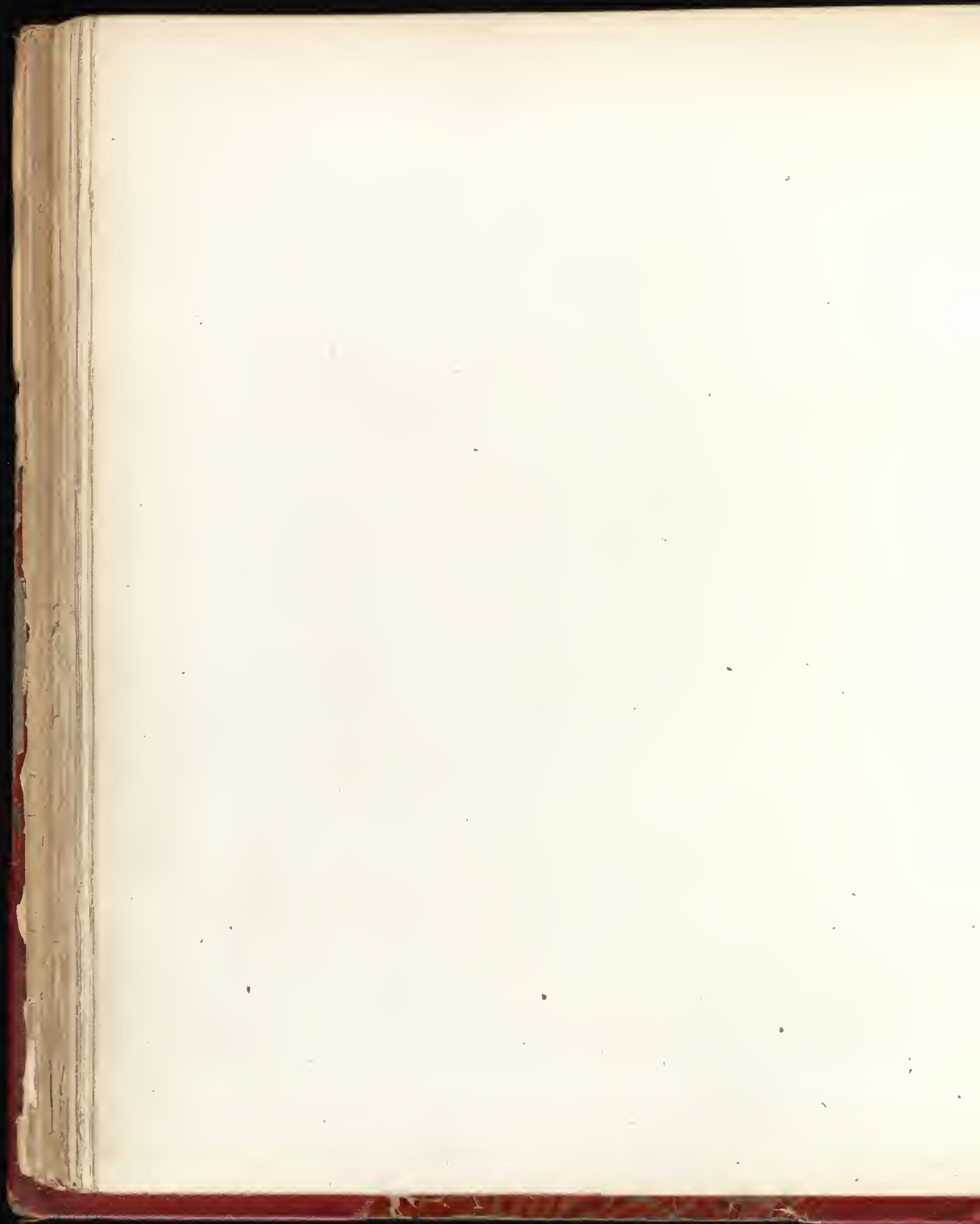


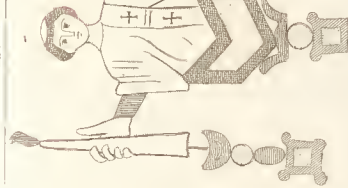
ST DENNIS

VIII Circle

FOURTH
OCCIDENTAL



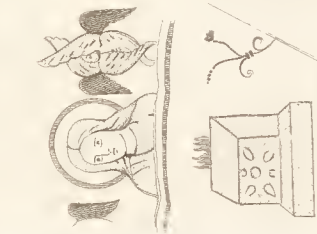




PISE - EXVLLET - XII

Grandeur Original

ROVLEAV de BERTRAND de BAVX, mort en 1181



BIBLIE de

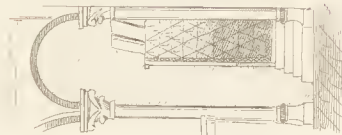
CHARLES le CHAIVE

Adapt. de 1880. 3. 1900 1890

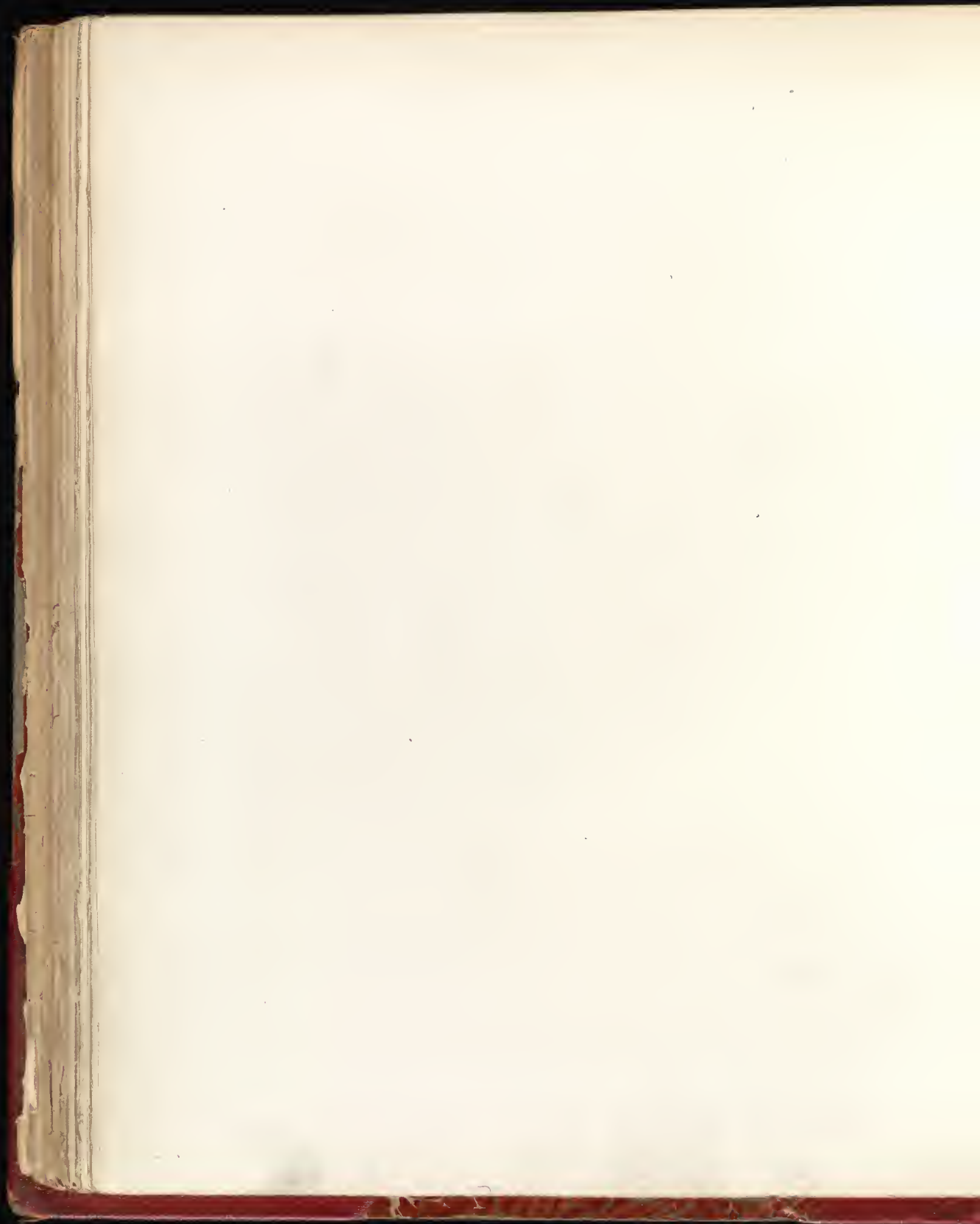


d'après M. LOUIS BLANQVARD
L'OSSESSEVR du MANVSCRIT

Evangeliaire de l'abbaye de LV. EVL



X





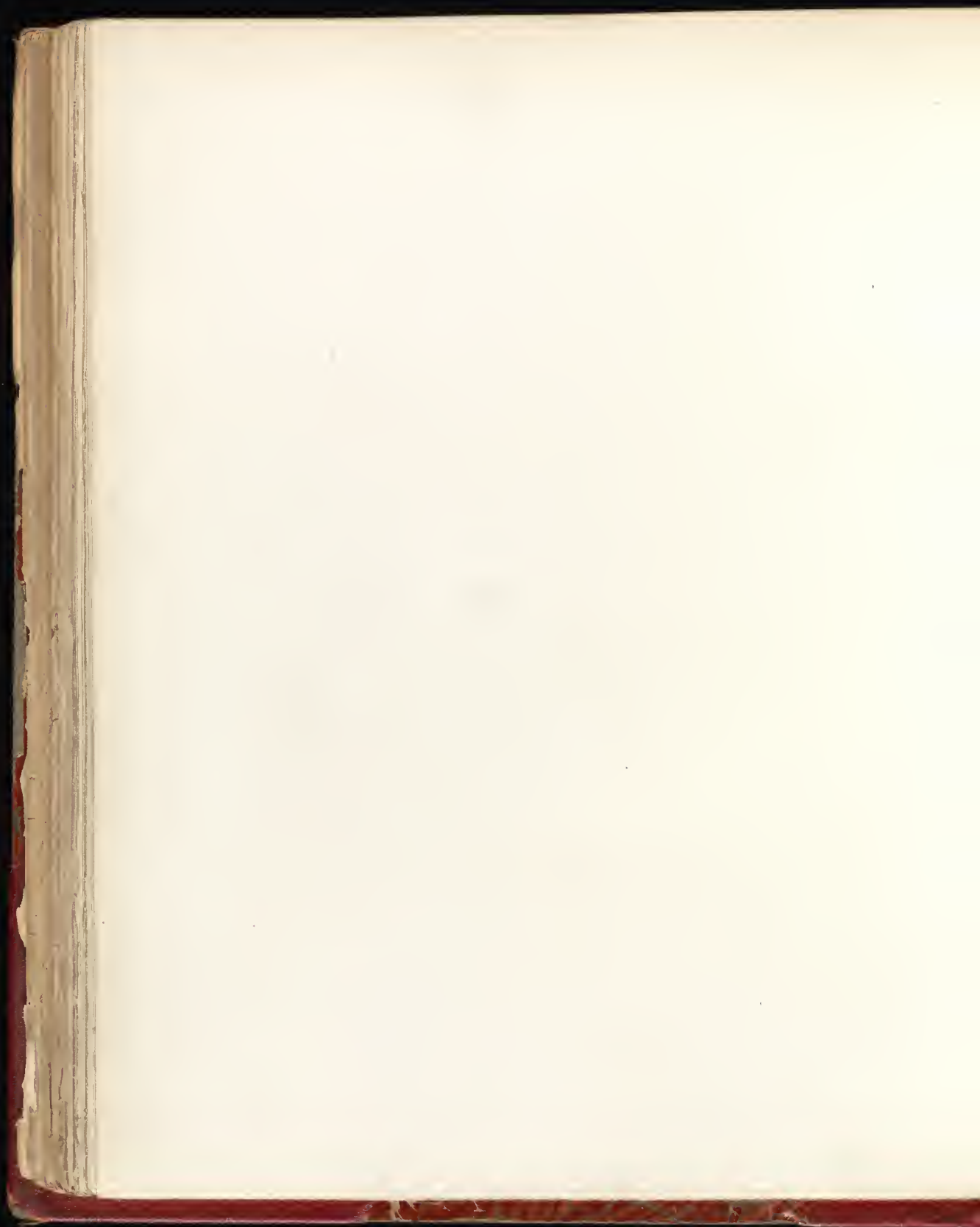
VIGITINO VIES: SEPTĒ: CŪ MILLE RE
LAPSIS: ANŌ POSTREMO: NOBIS: PA
GE T: OSPIGA: XPI: MILLE DUCE TIS

BIBL' CORSIII



⊗	TĒP Lo. a. d. p. mo. q. v. a. l. i. t. o. t. v. f. a. c. i. t. a. b. y. m. o.
⊗	O. e. p. o. s. i. t. i. s. m. e. m. b. r. i. s. o. c. t. a. v. a. l. v. c. e. n. o. v. e. b. r. i. s.
⊗	m. l. i. i. v. n. c. a. t. v. r. c. b. i. s. d. o. l. l. l. q. s. e. o. v. a. t. v. r.
⊗	ANN. MŌN. R. A. T. V. R. I. N. O. V. O. S. V. P. A. L. T. R. A. L. O. V. A. T.

VII... MUSEE d. MARSEILLE



LES ÉGLISES
 fresque du chœur

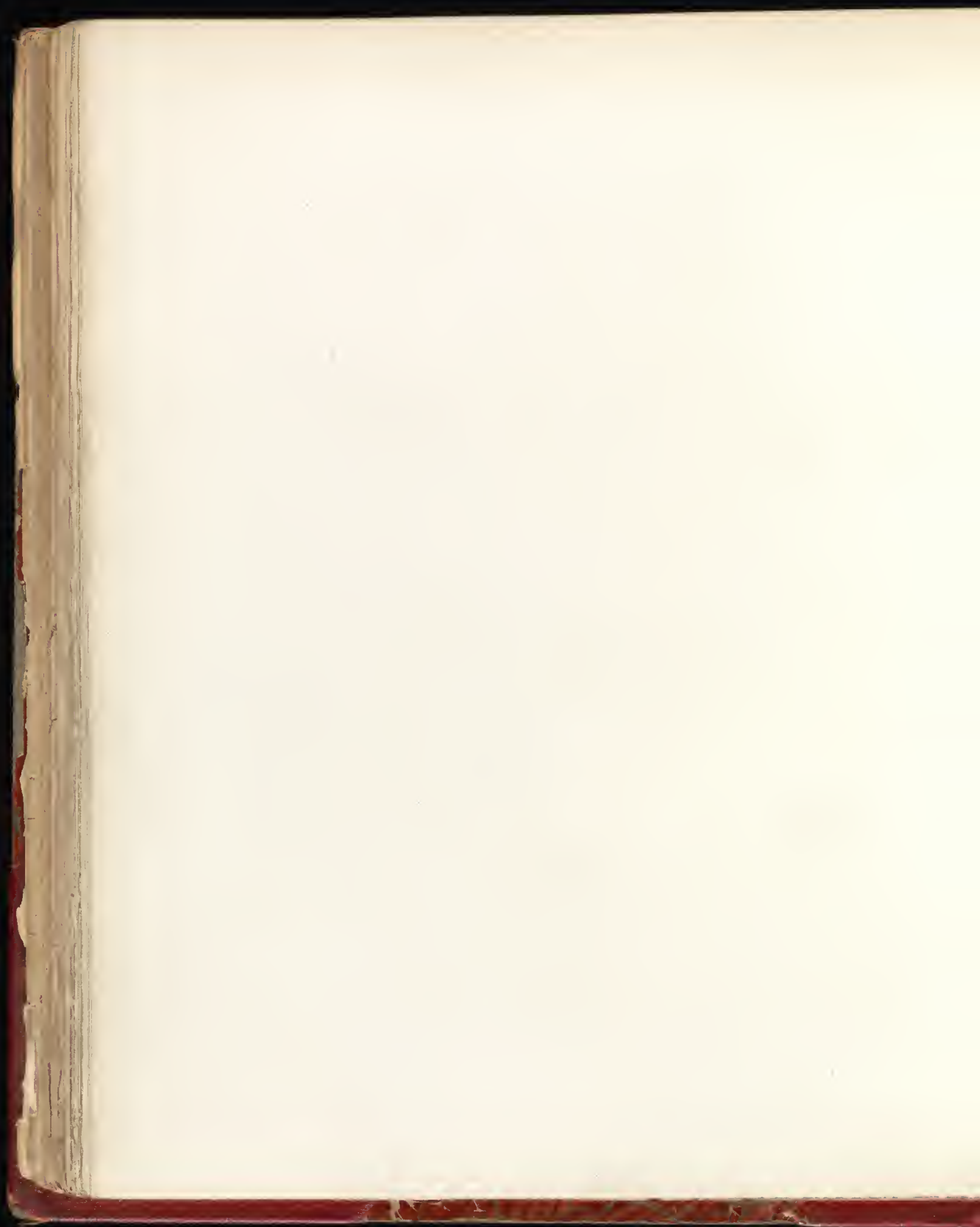


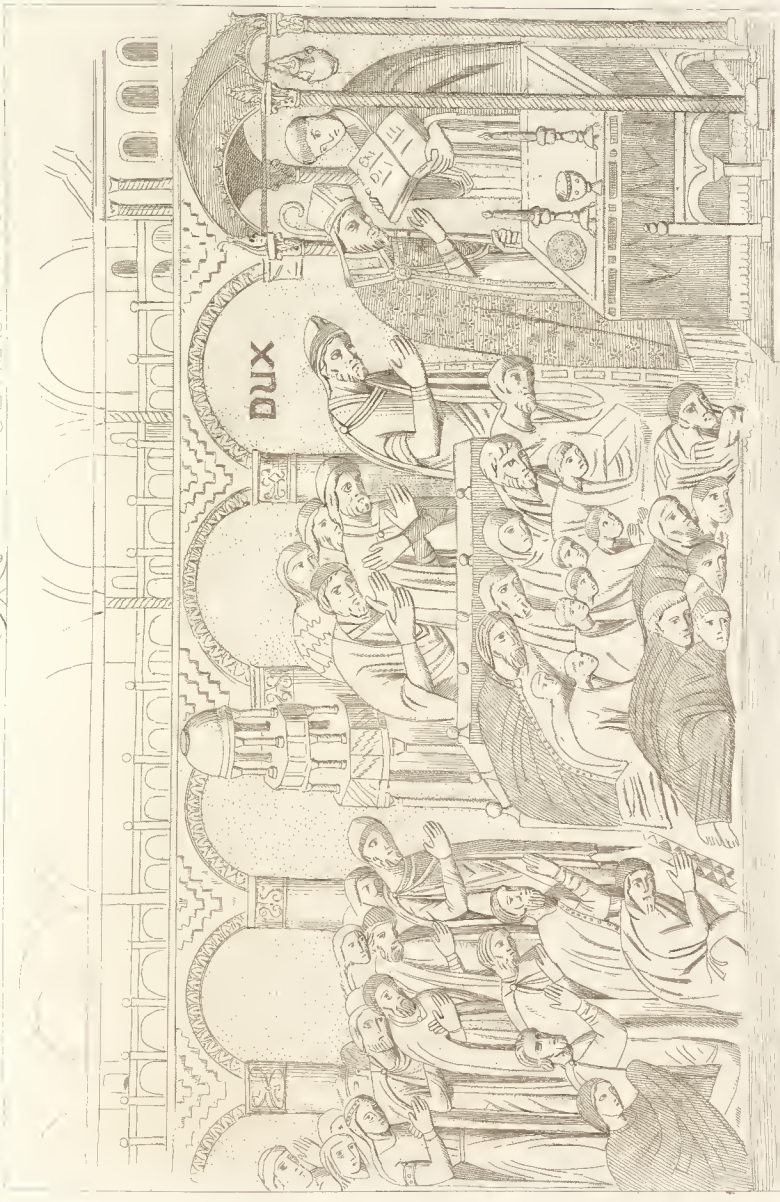
ROME - SS. VINCENT et ANASTASE



MILAN - S. AMBROISE - TRIBUNE
 fresque du XII^e siècle

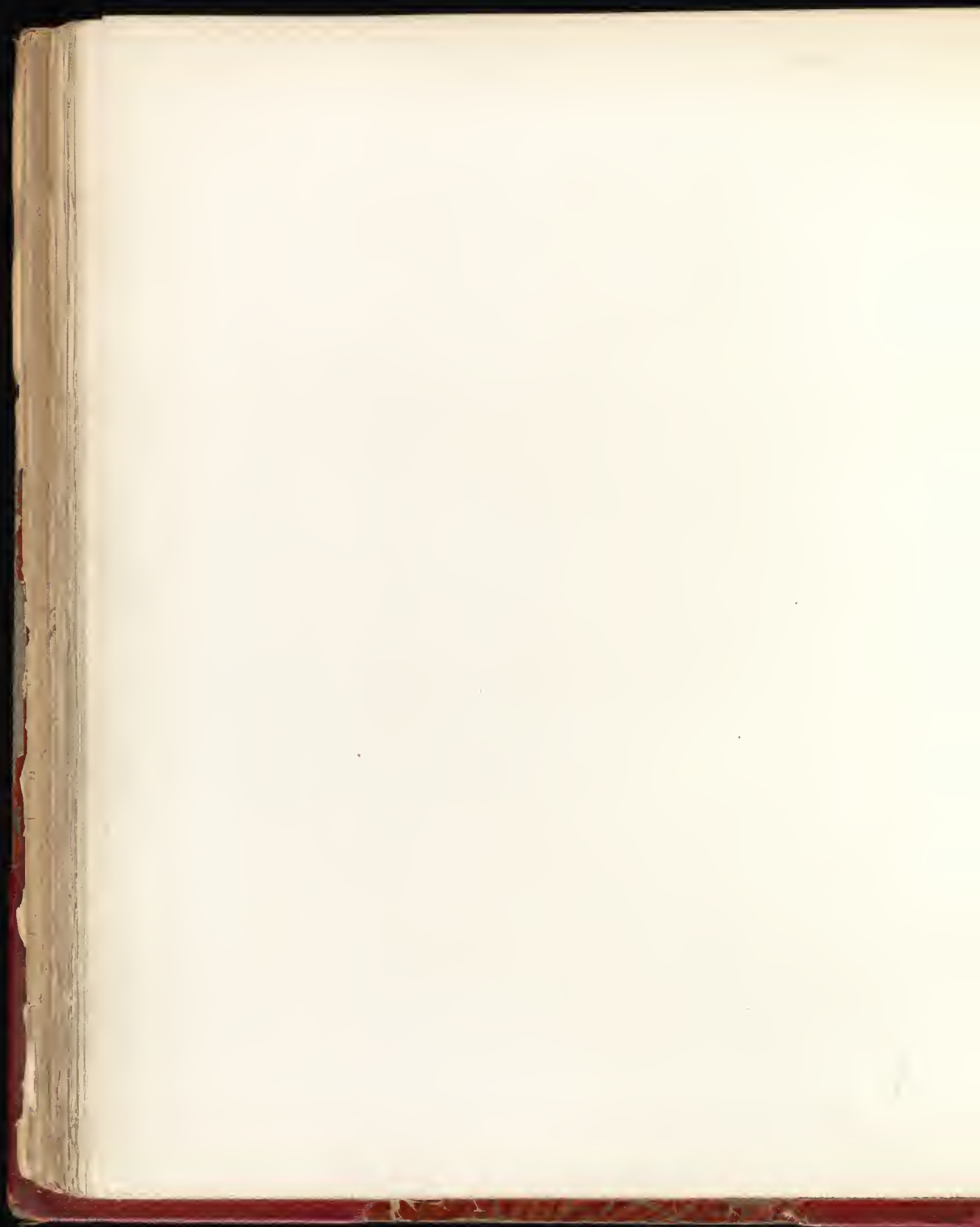
Relevé de Clergé, 10 Mars 1877





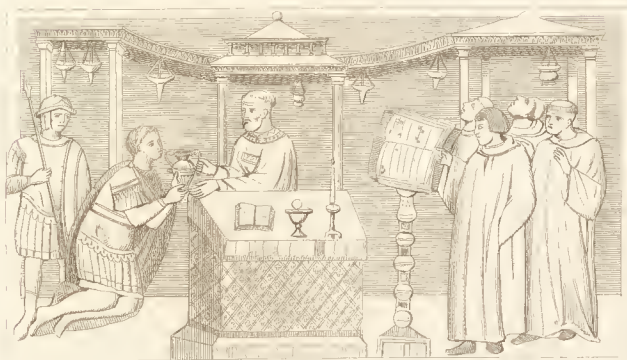
VENISE - MOSAIOVE de S^t MARK

W. H. R.

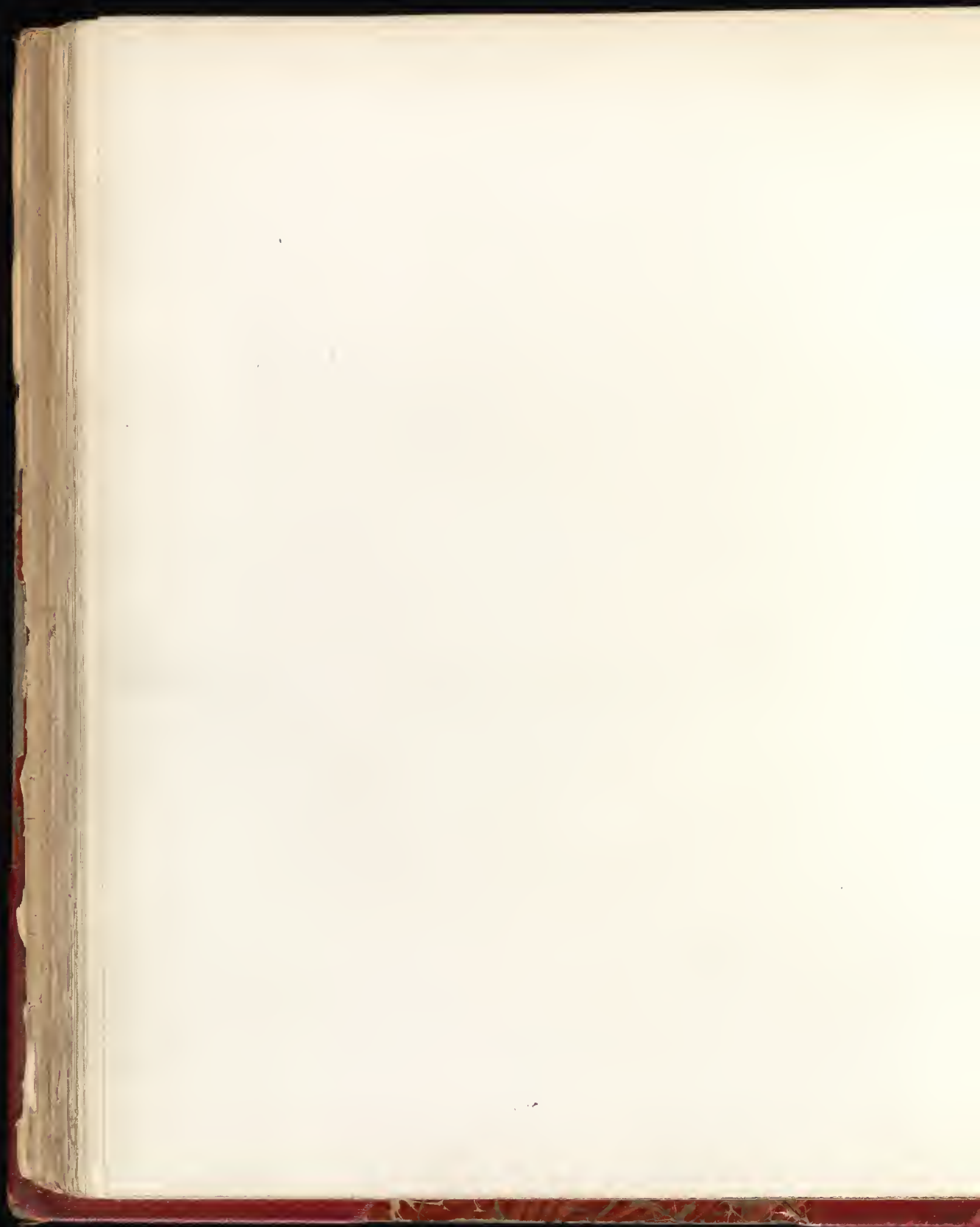


PLME

XIII



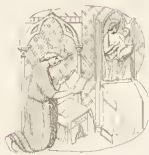
St LAURENT-HORS-LES-MURS = FRESQUES DV PORTAL
d'Après les planches de M^r PARKER



RELIQUES



Bl^e nati^u
LATIN 1023

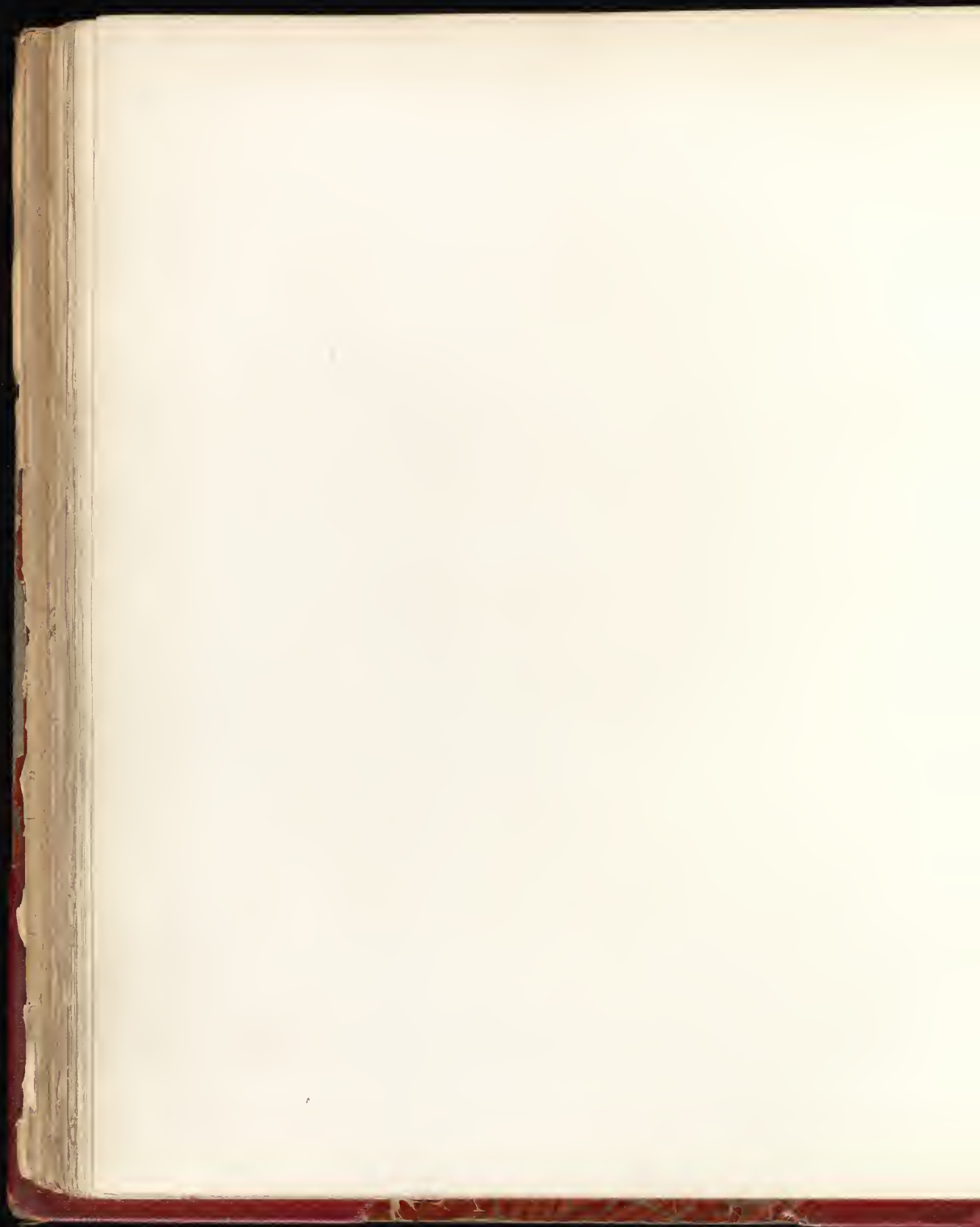


Bibl^e nati^u
MS. LATINI 1023



167
MS. LATINI 1023

MS. LATINI 1023



LA MESSE  CELEBRATION

XV^e. BRITISH MUSEUM
DESSIN de M. WILSON



XIII^e - BOVRGES -

VITRAIL de la CATHEDRALE — XIV^e FLORENCE - S CHIARITO :

BIBLE &



XV^e BIBLE de PHILIPPE-
le-Hardi

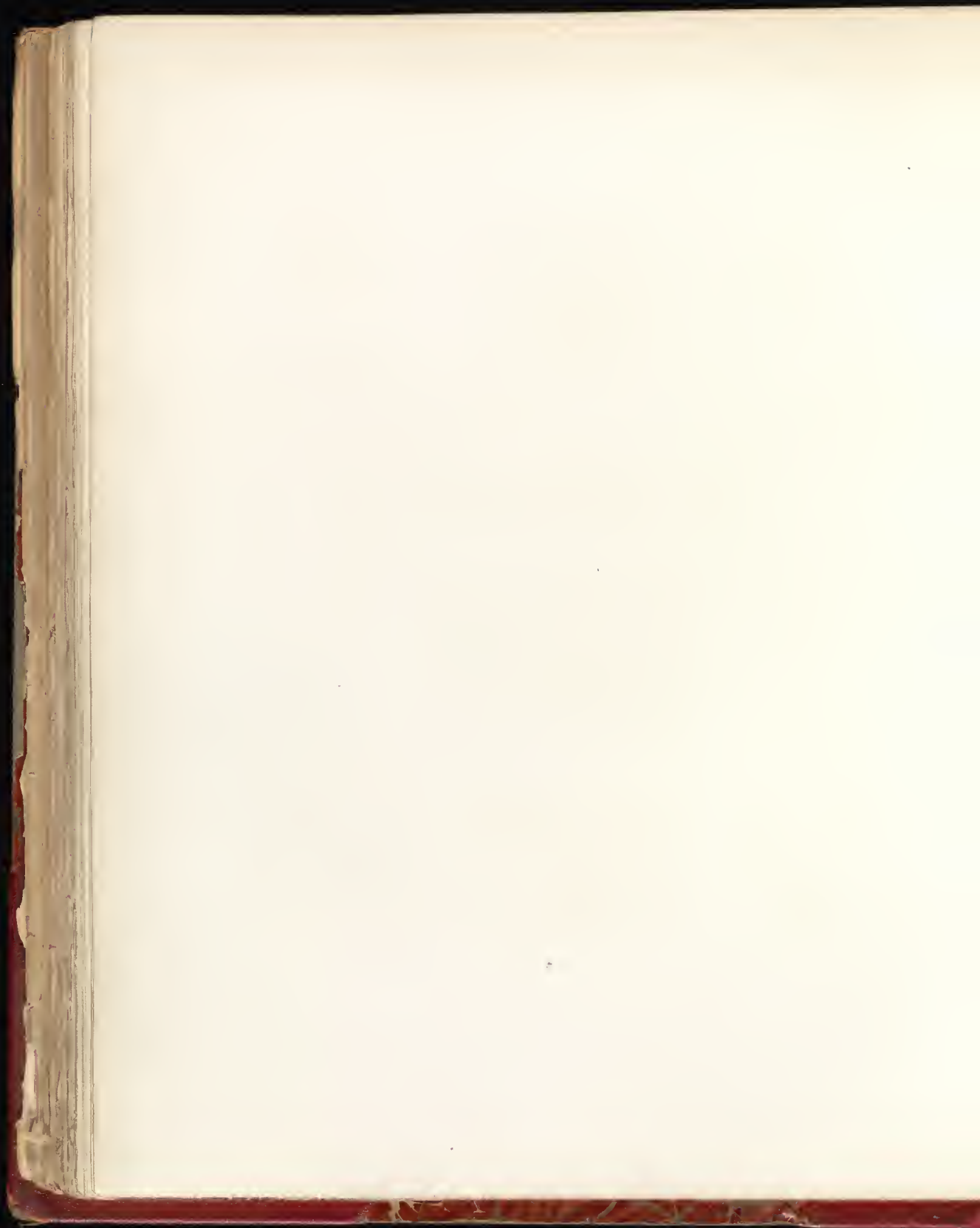
XIII - SENS-TRESOR

XV^e BIBLE de PHILIPPE-
le-Hardi



XII^e ROVEN - BIBLI^e — XIV^e ROVEN - CATHEDRALE — XIII^e ROVEN - BIBLI^e

Mus. de Rouen - G. Scévolaux 1881



MINIATURES

III X LE



LONDRES
MS EGERTON 1067-163
(dessin de M. Wilson)



BIBLIOTHEQUE de ROUEN



BIBL^e NAT^e
Latin 831 F.175



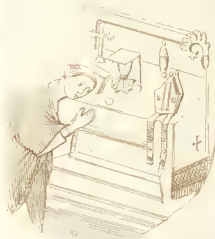
VENDOME



LIB^e NAT^e Latin F.868 F.7



BIBL^e NAT^e
Latin 877 F.16^e



BIBL^e NAT^e
F. 962 F.18

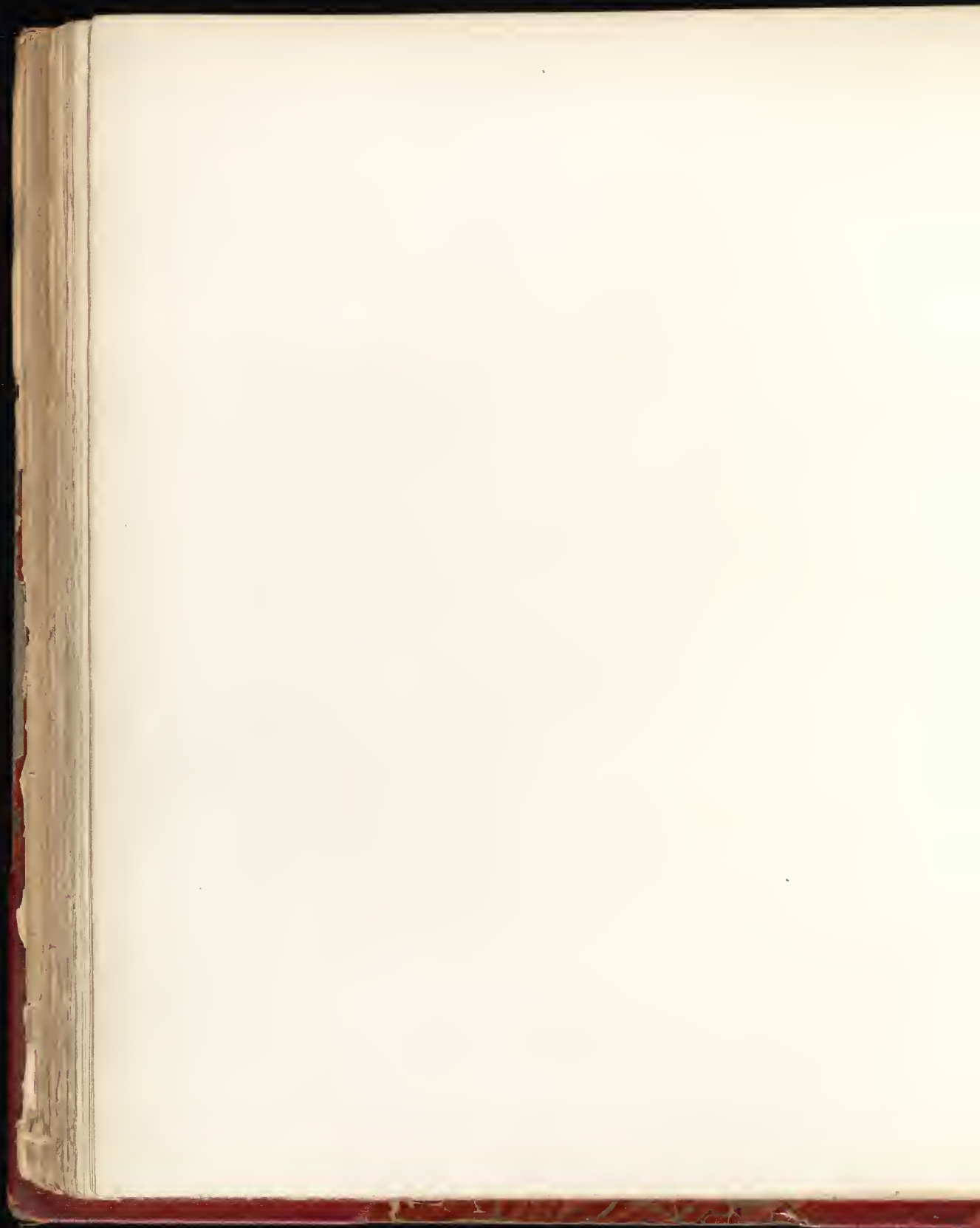


BIBLIOTHEQUE de ROUEN



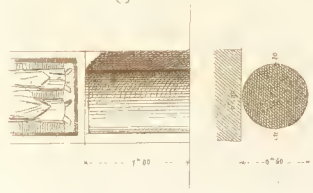
BIBL^e NAT^e
Latin 1052
F. 159

Revue de l'Égypte 12, J. 116 (1881)

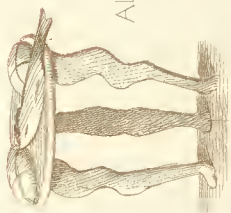




S CORNELIUS



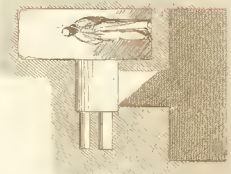
CIMETIERE



ALIXTE

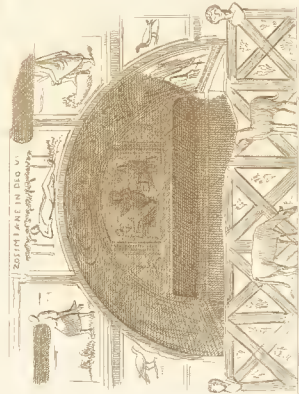
CATACOMBES

ROME -- S SEBASTIEN



III^e et IV^e
siecles

ROME (d'apres le bulletin d'Archi

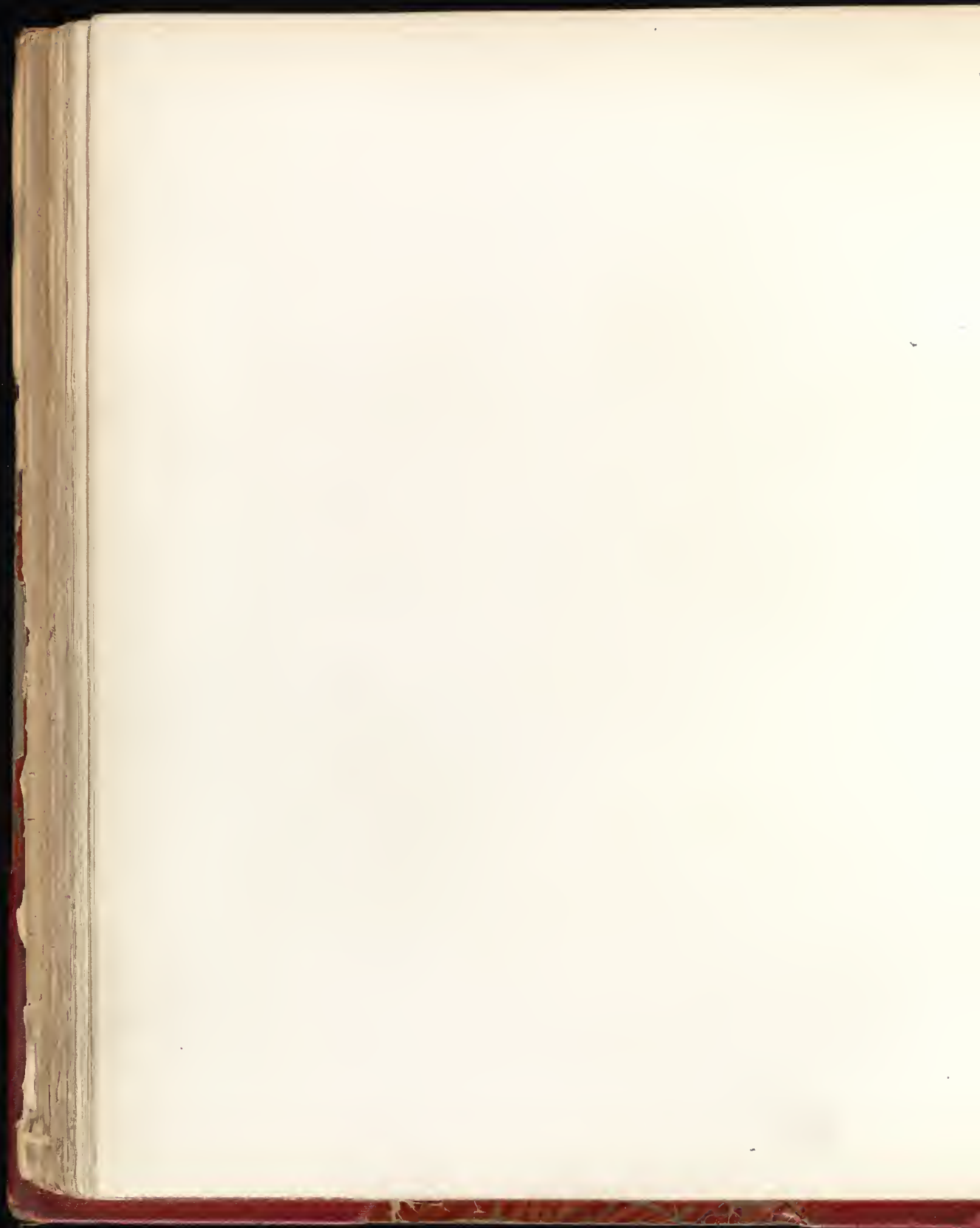


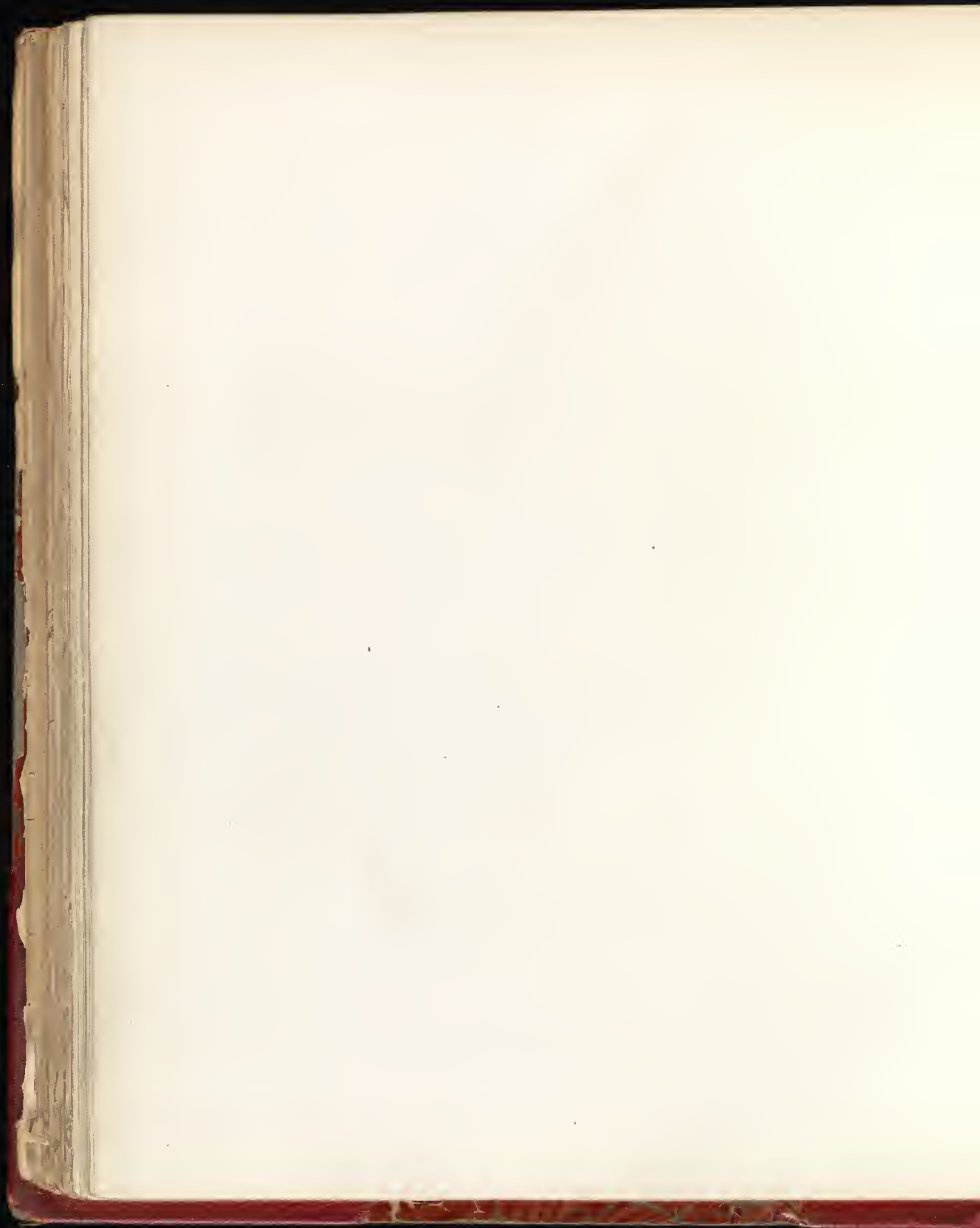
S JEAN de LATRAN



NAPLES -- S-GAVIEN







MUSEE de LATRAN

CIPPES servant de pieds d'AVTELE
d'après le bulletin d'Archéologie chrét.



VII^e siècle

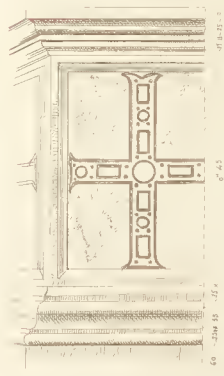


XII^e siècle

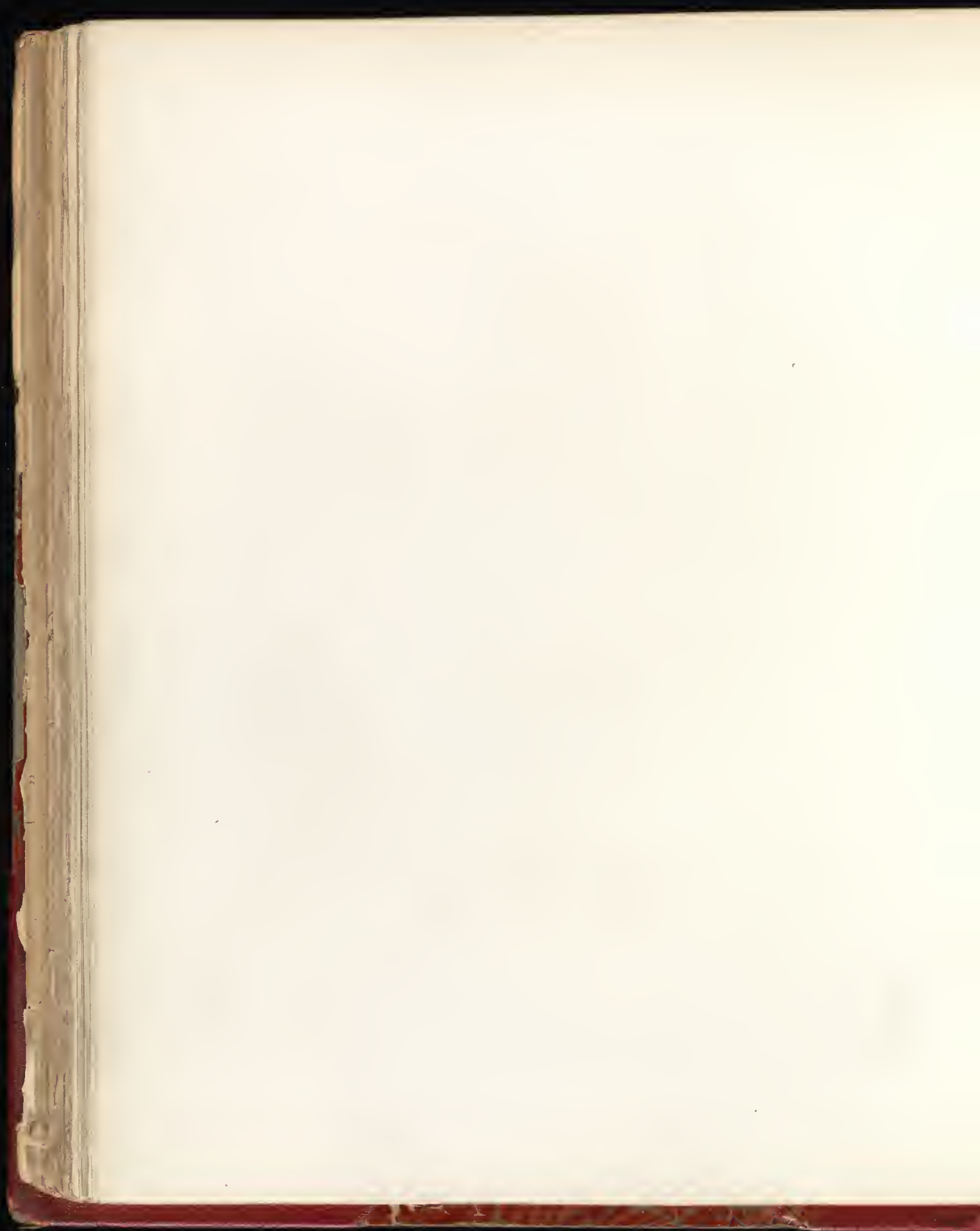


VI^e siècle

FACE LATERALE DU CIPPE



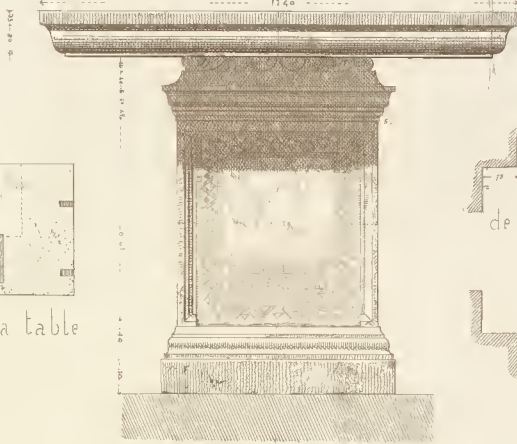
DETAILS releves sur les MARBRES





ROME - S-MARIA in-Via-Lata

XI siècle



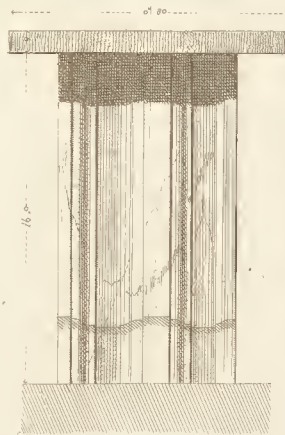
Plan de la table



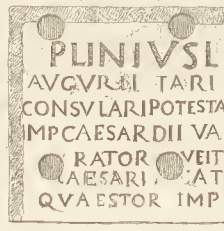
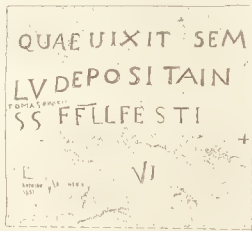
Plan de la Chapelle

MARBRES-ANTIQUES

Plan de la table

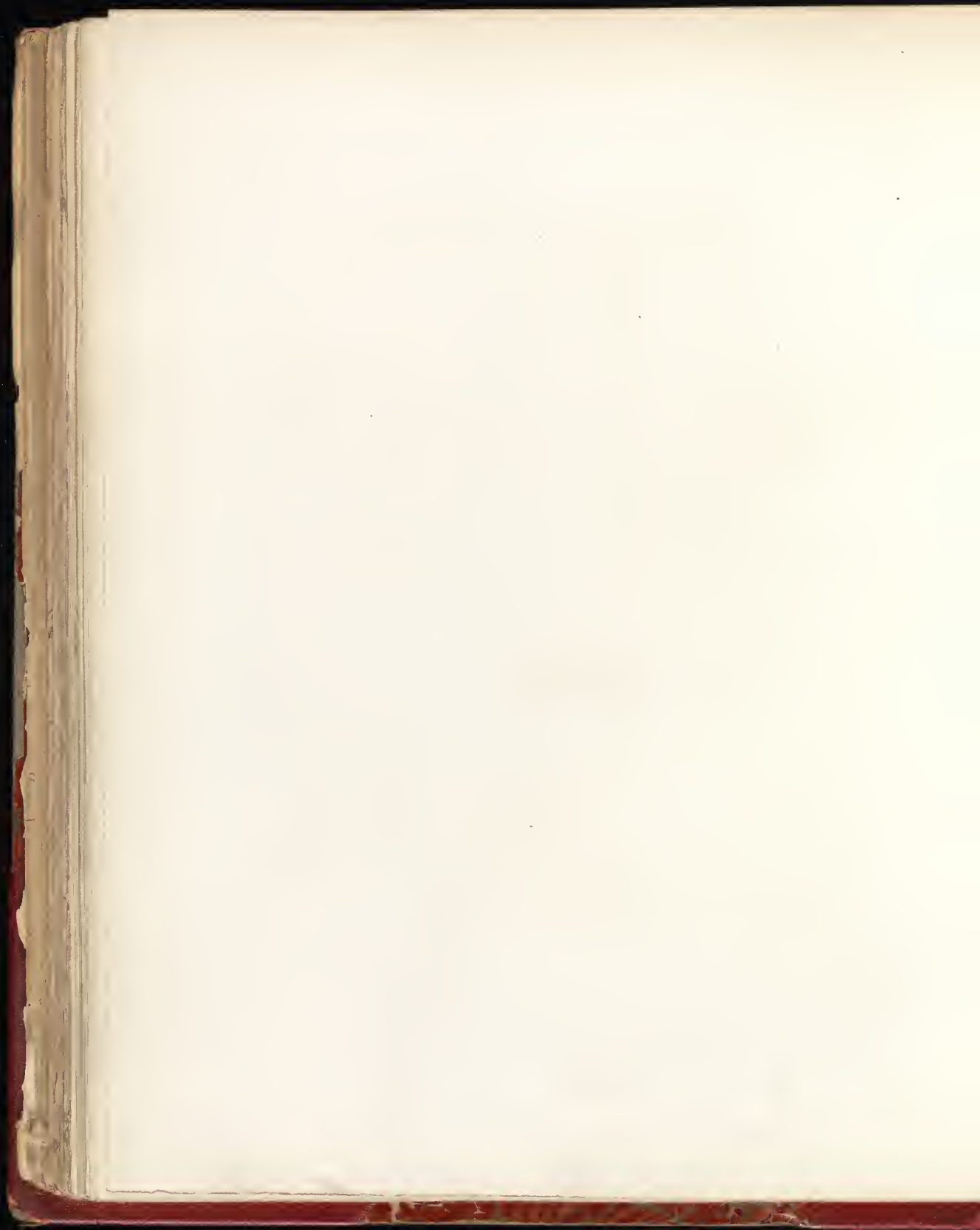


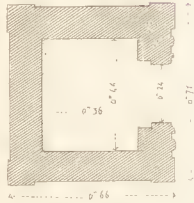
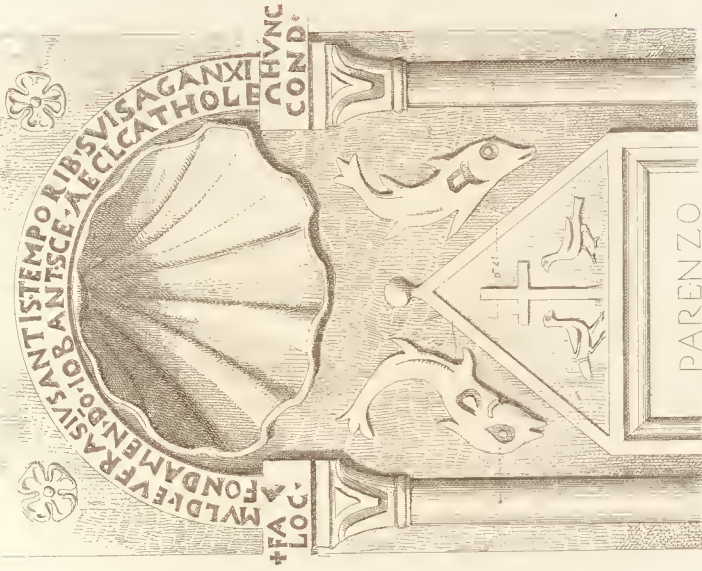
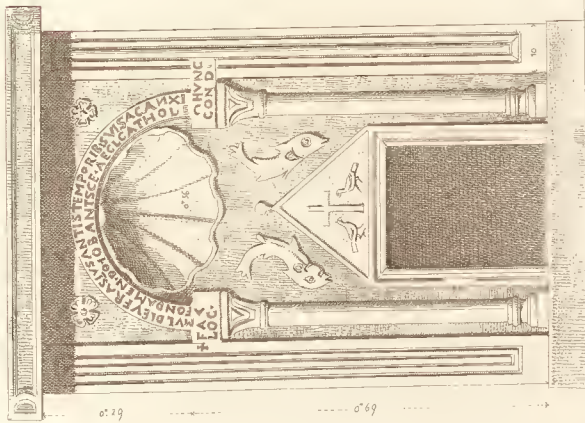
Milan - S-Ambroise



ROME - S-SEBASTIEN

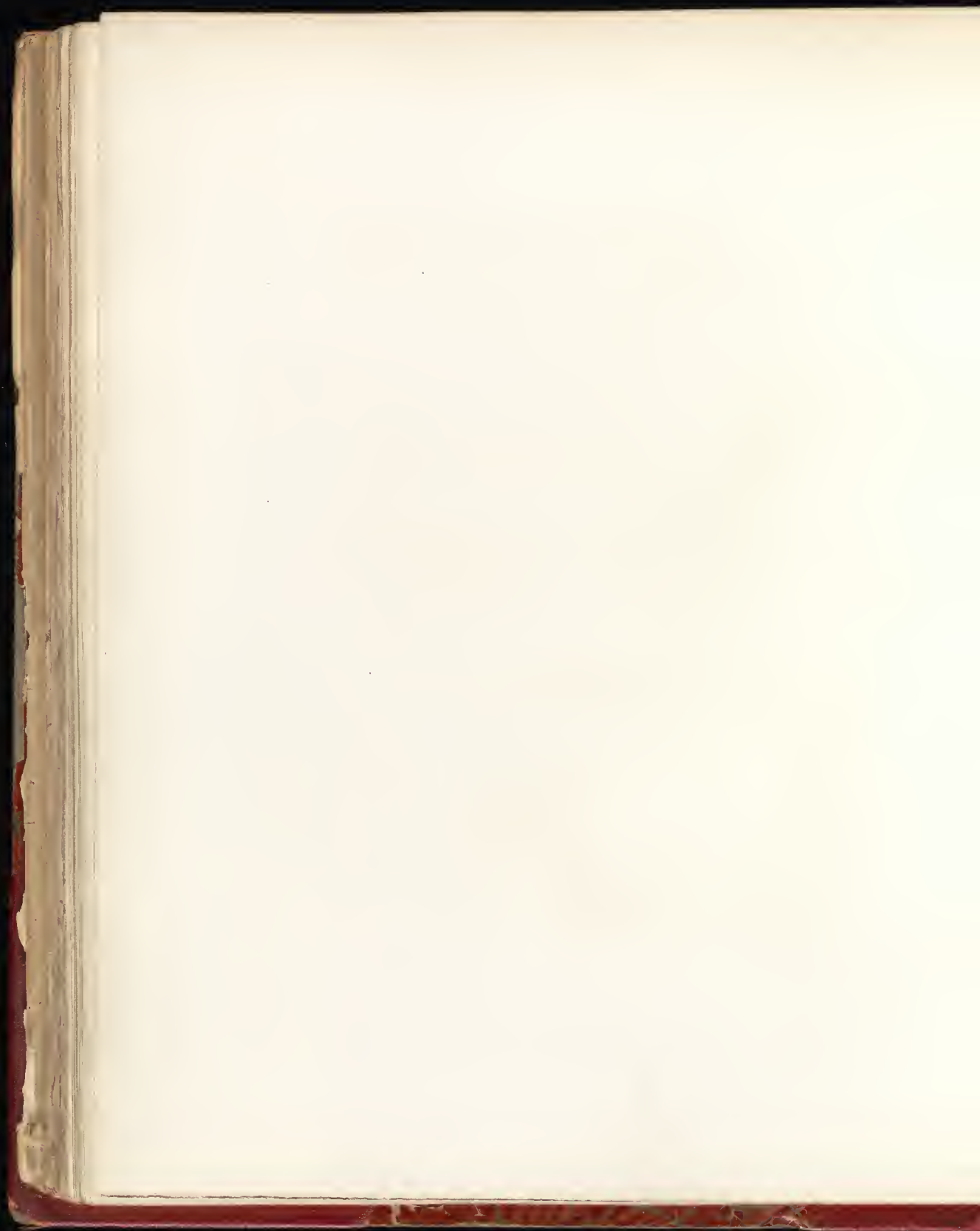
Schout de Amoy. 12 Jany 1856
- meuz beuzies Dichters.





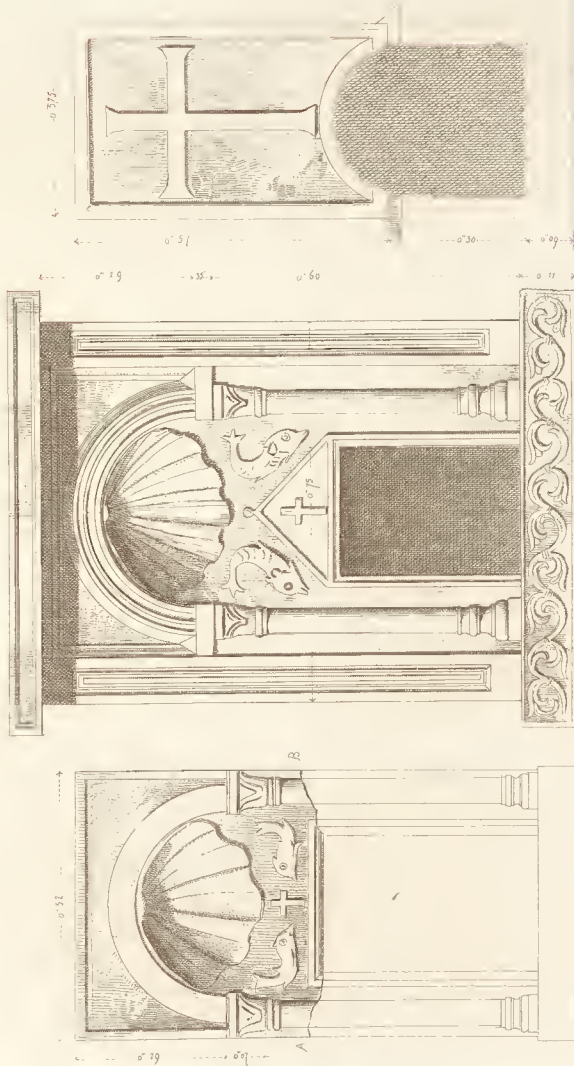
AVTEL d'EVFRASIVS VI sicut

PARENZO



AVTELS du VI et VII

siècles

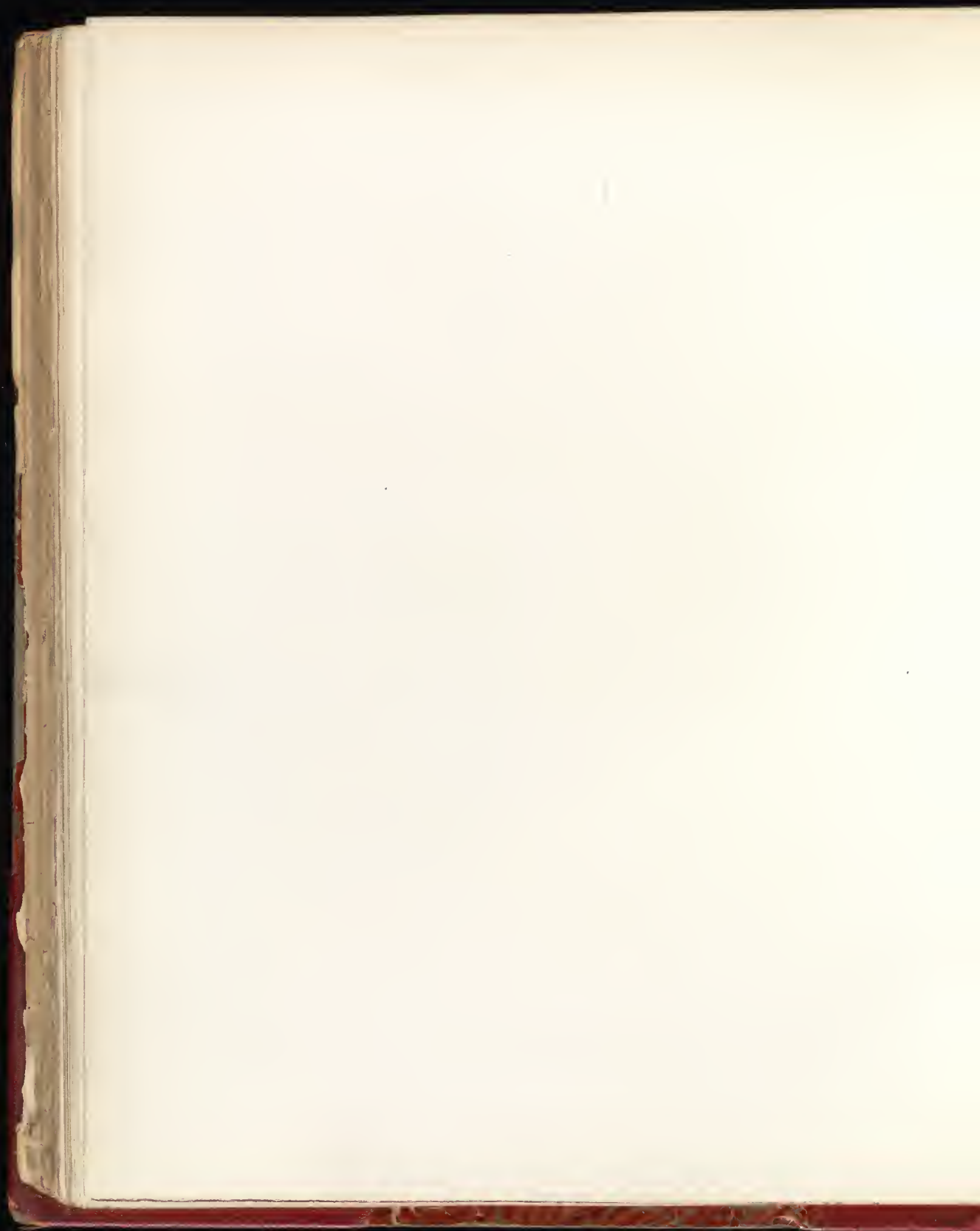


PARENZO
Doime

TORCELLO
nef méridionale

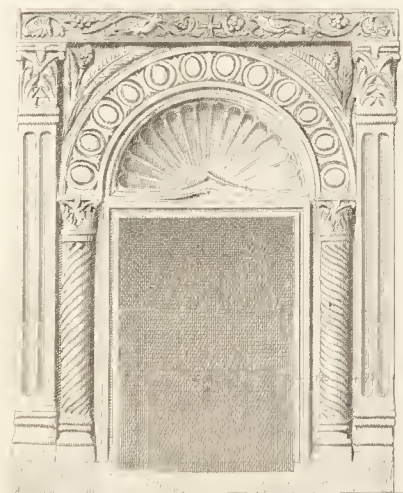
TORCELLO
crypte

Rehault de Flerry

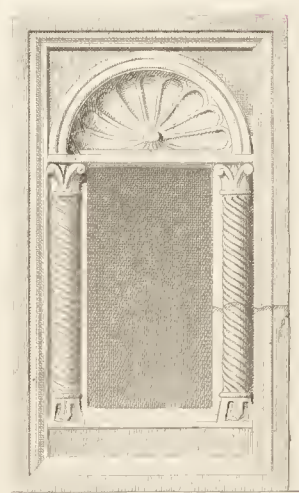




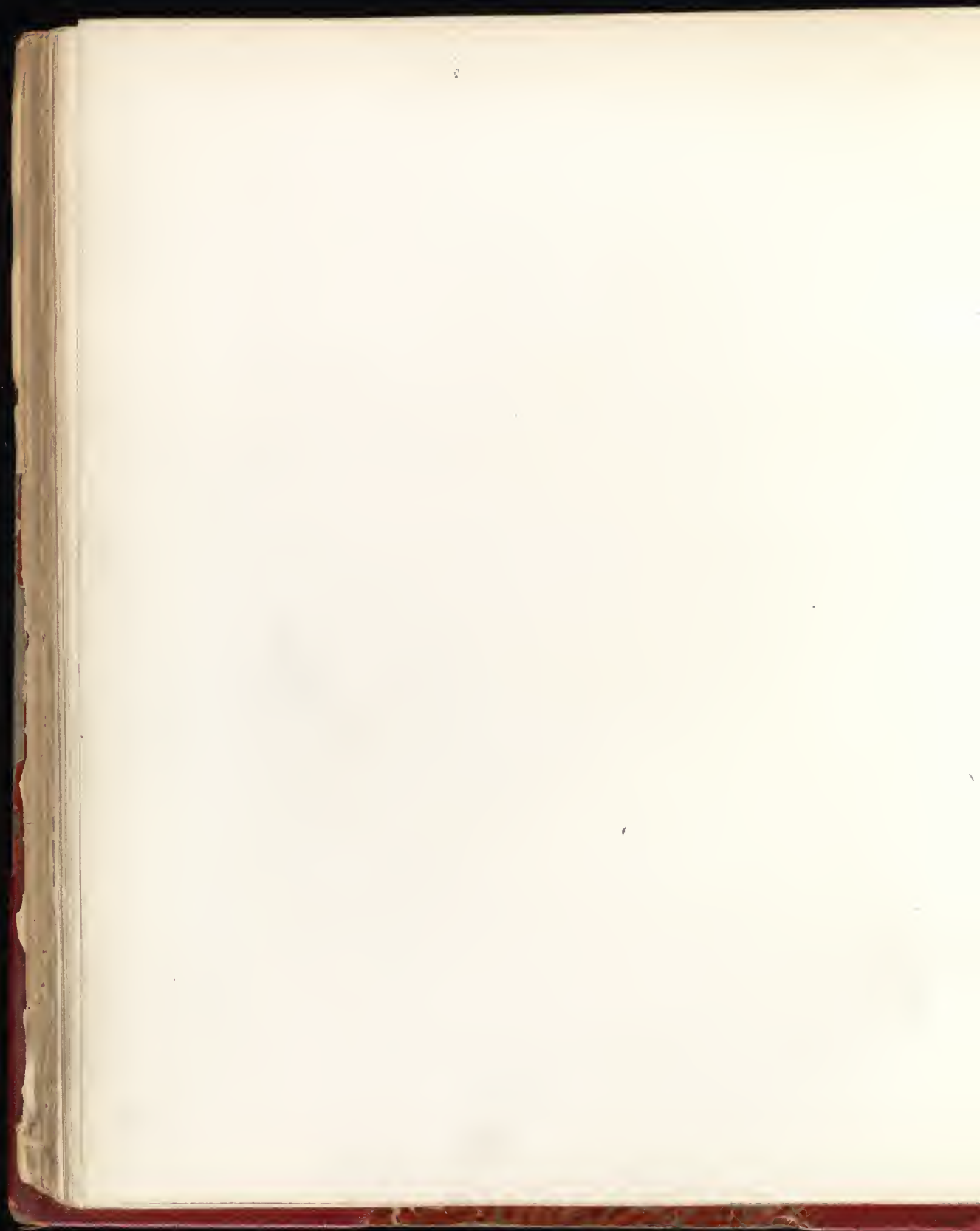
V siècle
BAPTISTÈRE MOSAÏQUE



ANCIEN AVTEL-
de DIEU

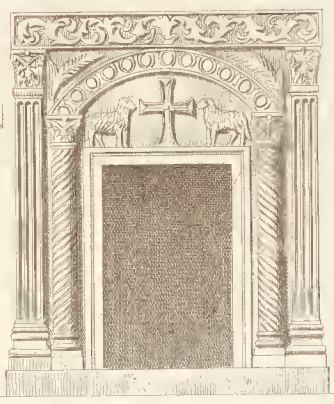


SEAFENÊTRE
de CLASSE





RESTAURATION



AVTE L
VI siècle

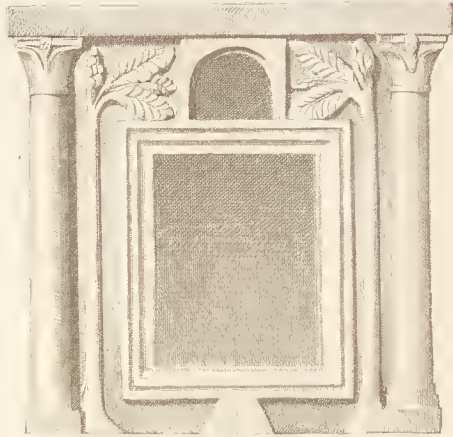
FRAGMENT dessiné d'après une photo^g de Ricci



S^t APOLLINAIRE-IN-CLASSE
pres Ravenna

Rehault de Metz

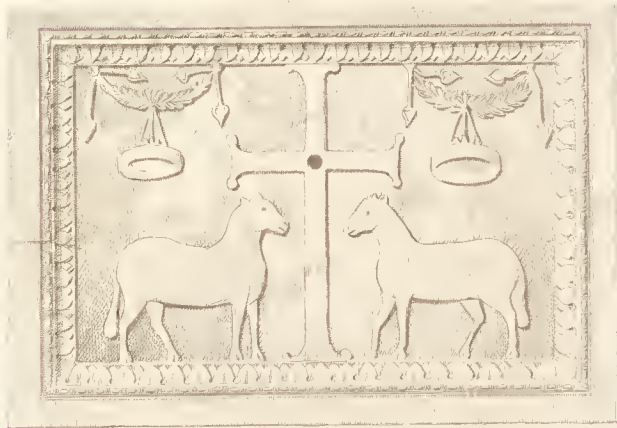




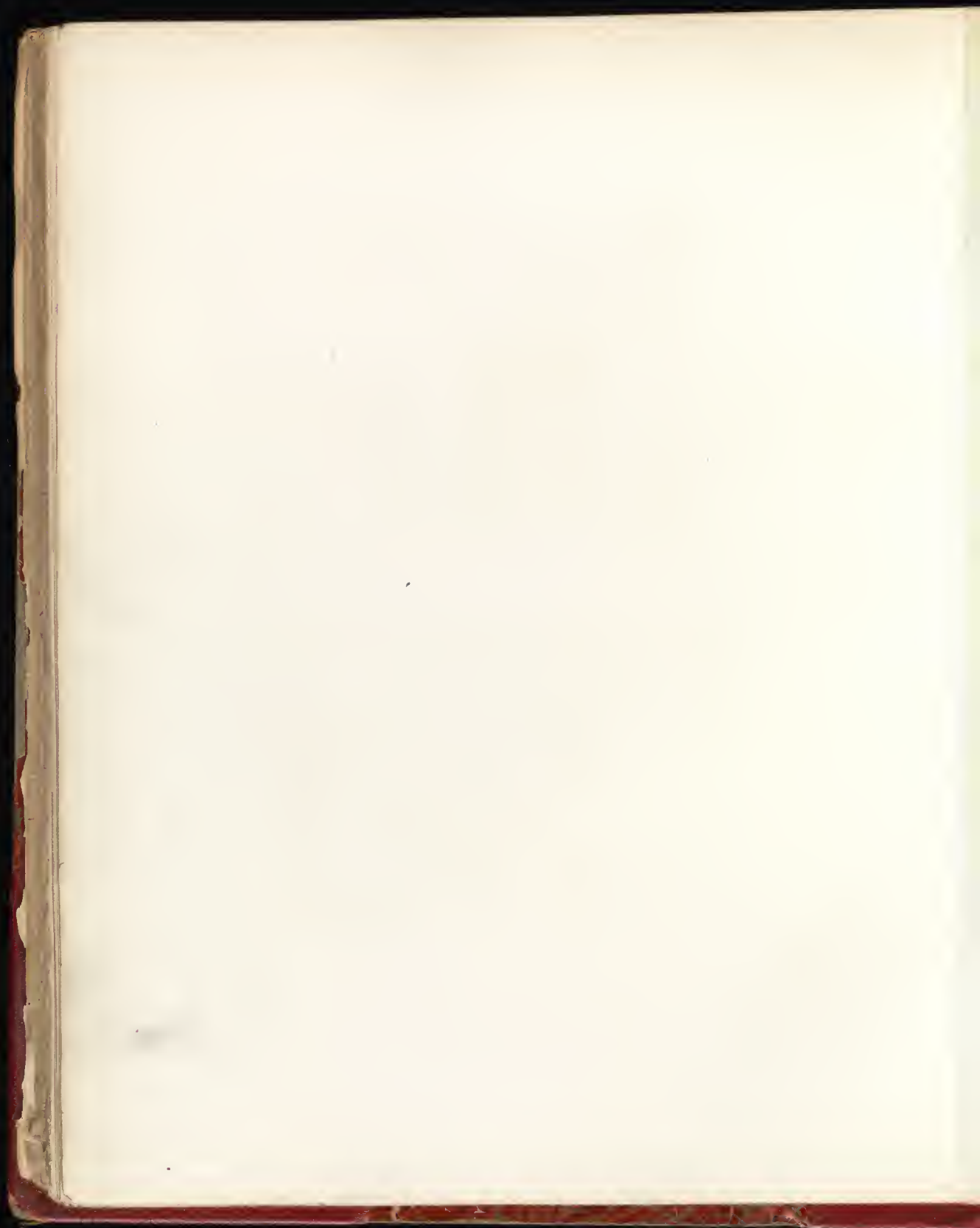
116

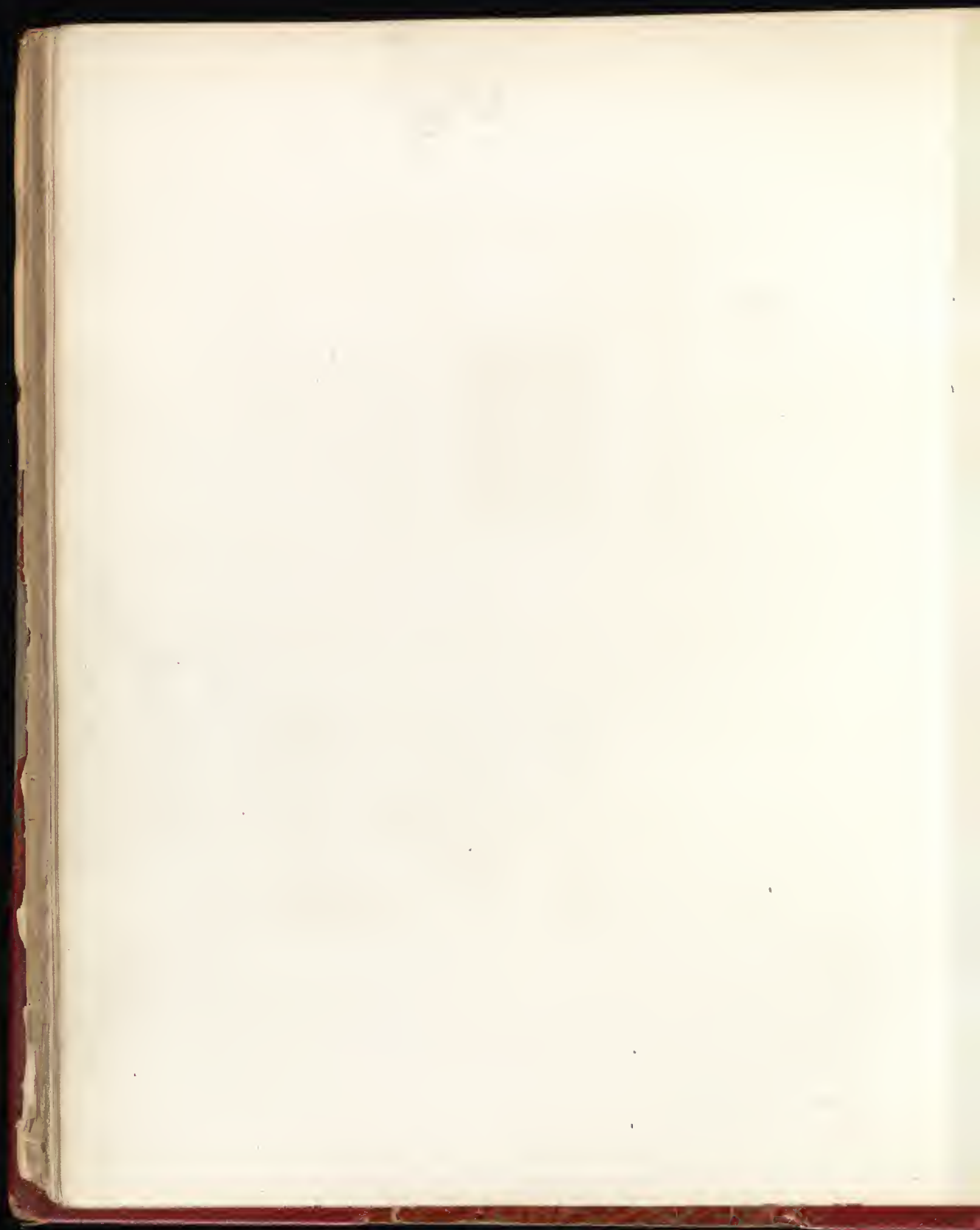
AVTEL au tombeau de Velle

134



AVTEL au tombeau de GAILLA-PLACIDIA
R. Senne







ANNO XXXIII
 † OTHIAR P B ANNO XXXIII
 PR B S SVIBA SELICE XVOT
 SVOINHON S M MARTVINI NT
 ACNENETI SEY L I A F Q N T R L T I
 VA ENTINIANO VIETANIEM

Inscription rapportée à la fondation de l'église



Plan



Croix de l'église

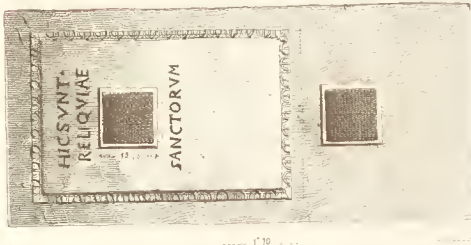
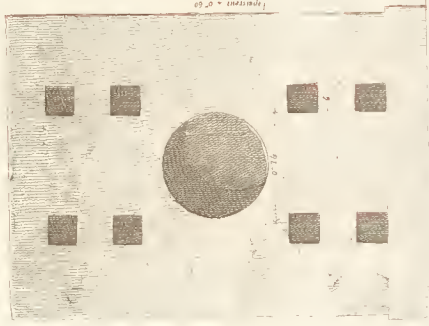




et dessines par M^r NOGVIER

CELEYRAN

Face postérieure



JONCELS

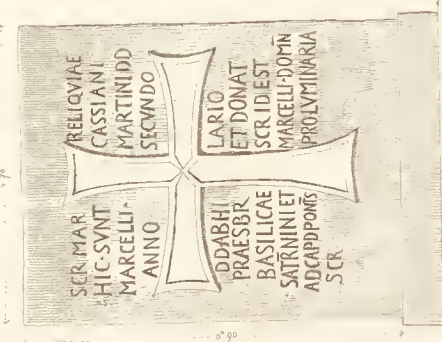


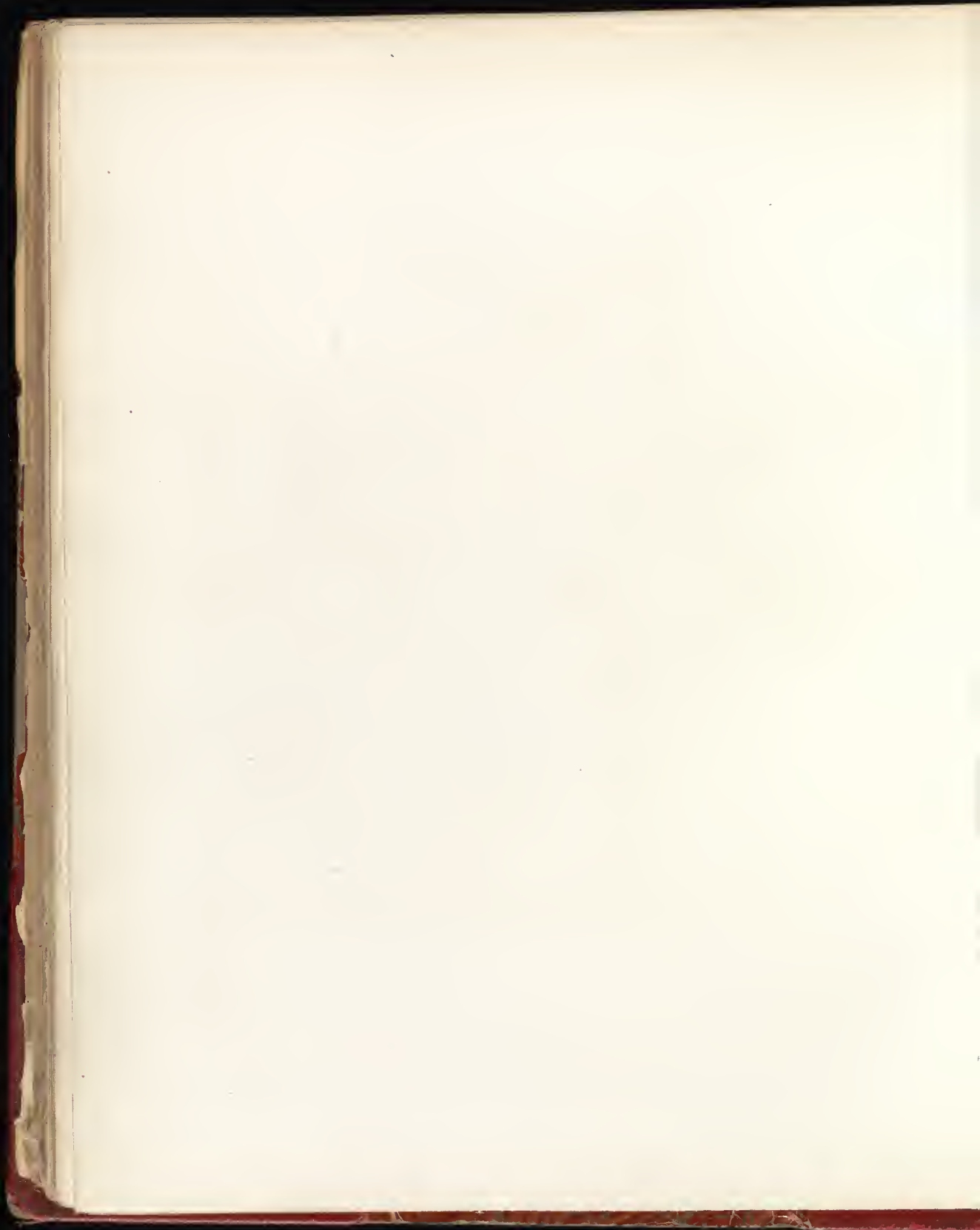
SANCTORVM

AVTELS du VIII^e siècle decouverts

CELEYRAN

Face anterieure





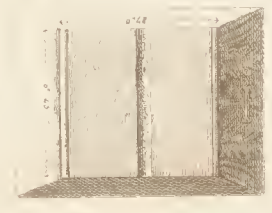
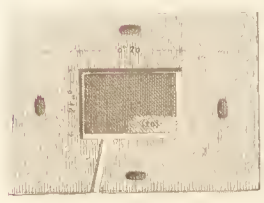
LA TABLE QUADRANGULAIRE TRUVÉE A STAMINE EN 1807
 SUR DES DEUX FACES VNE INSCRIPTION



elle parait avoir été
 transformée en autel
 vers le X^e siècle

PLAN DU TYPE DV CROIXE

PLAN DV DESSOUS DE LA TABLE



ST ZACHARIE (Var) VII^e siècle
 CIPPE ANTIQVE TRANSFORMÉ EN AVTEL CHRETIEN

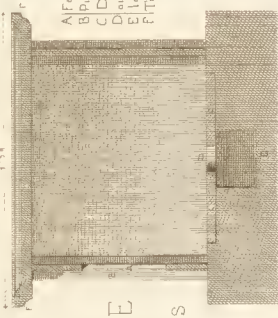


Publ. par l'Acad. le 25 juillet 1879



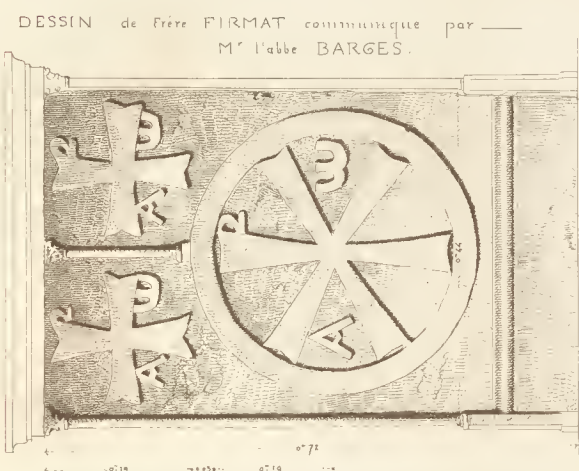


COMMUNIQUE par le R.P. GARRUCCI.

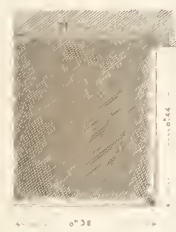


VI
ROME
SS.
APOTRES

- A) Fenestrelle.
- B) Plaxines cannelés
- C) Dalle carrée
- D) Ouverture circulaire
- E) Loculus des reliques
- F) Table de l'autel.

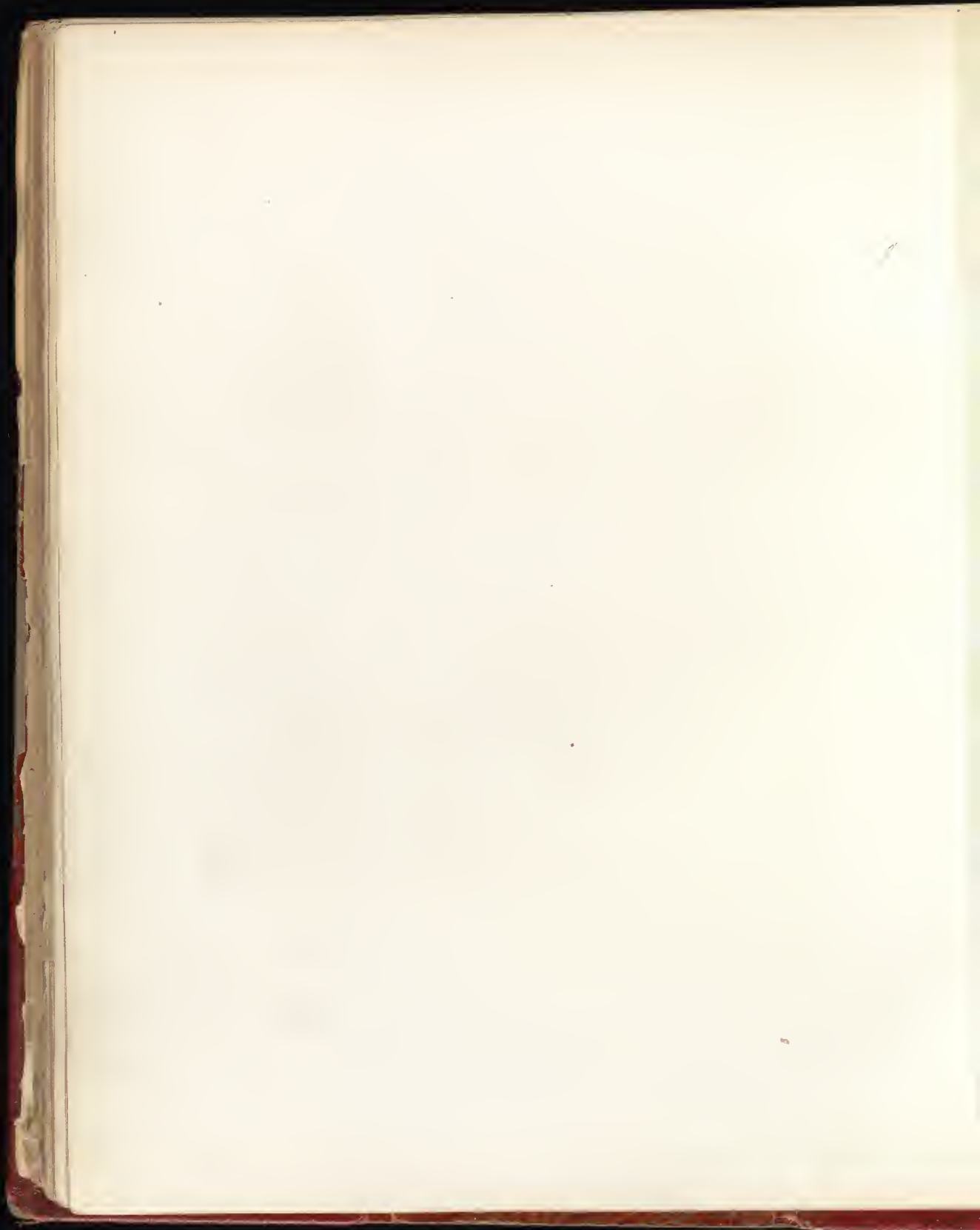


DESSIN de Frère FIRMAT communiqué par M. l'abbé BARGES.



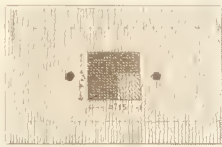
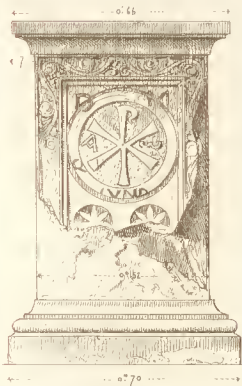
CASSIS

VII
siècle

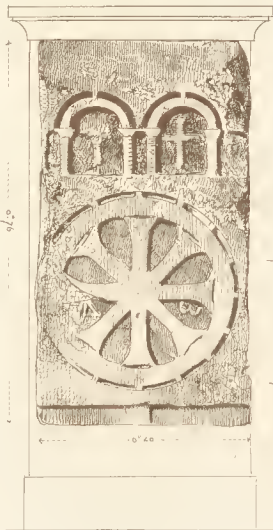




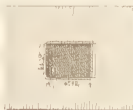
ISPAENAC
(Lozère)
- VI^e



CIPPE ANTIQUE
CHRISTIANISE



FAVERIE
pres DAIX - VII
Communiqué par M^r Essexie

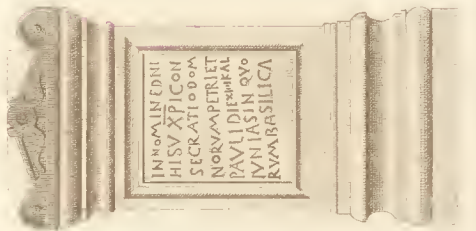


Face laterale restaurée

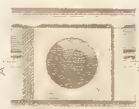


Espagne LOJA pre

INNO MINEDNI
HISV XPI CON
SECRETI ODOM
NORVM PETRIET
PAVLIE XISTICAL
IVNIA SIN QVO
RVM BASILICA



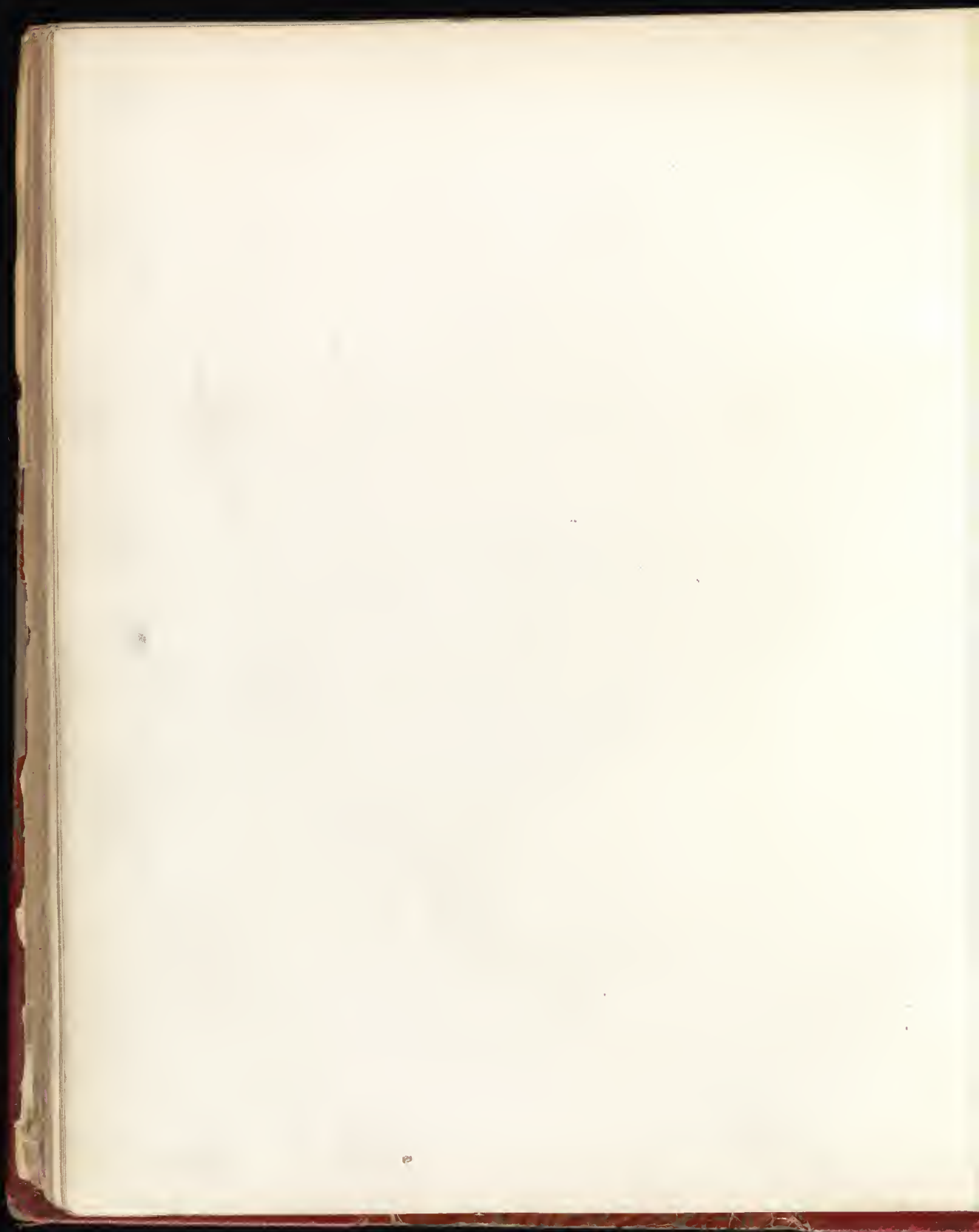
INNO MINEDNI
HISV XPI CON
SECRETI ODOM
NORVM PETRIET
PAVLIE XISTICAL
IVNIA SIN QVO
RVM BASILICA



AVIEL DE V stierle
d'aptes. D. M. 1600. L. 1670.
et M. 1600. L. 1670.

REQVIESCVNTRE
LIQVIAE SAHCTO
RYM IDEST DOM
NEMARIE DOM
NI VLIANIDOM
NI I STEFANIDOM
NI ACI SCLIDOM
NILAVRENTIDOM
NIMARTINIDOM
NEV LALIEDOM
NIVINCENTI DOM
NORVMTRIVM

INGUR PETRAN
EUF. LATERA





ESPAGNE VII siècle

ALCALA de los GAZVLES - 662

DEDICATA EST HEC BASILICA APPIENIANTIST



† RELIQUIAS SORUM IONANNIS BAPTISTE VLA

UIC IUSTE RVFINE ET FELICI MARTIRUM

TE SUB XVIII KALDAS IUNIAS ERA DCLXXX



VTRERA - Table d'Autel en marbre - 642

... de ... de Madrid

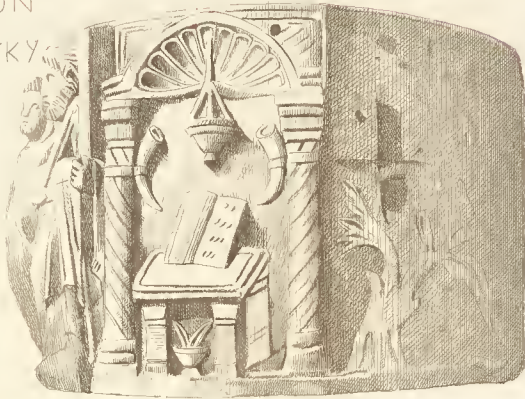
Rehault de Flaug. 1 Juin 1780



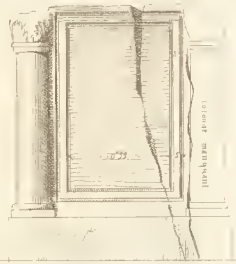


COLLECTION
BASILEWSKY

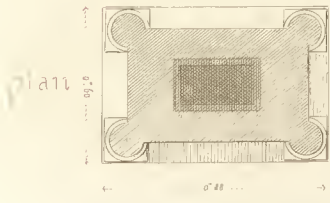
INDICE



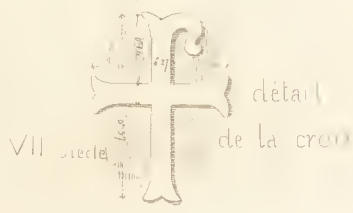
Face principale



Face postérieure



plan



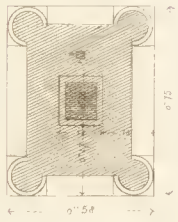
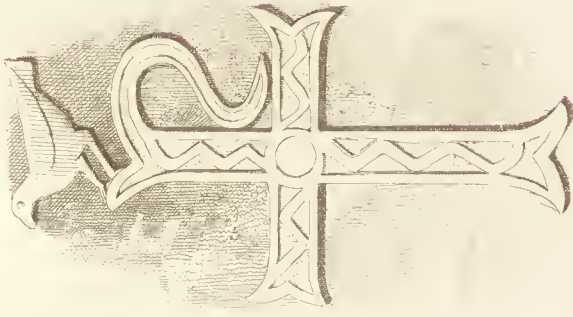
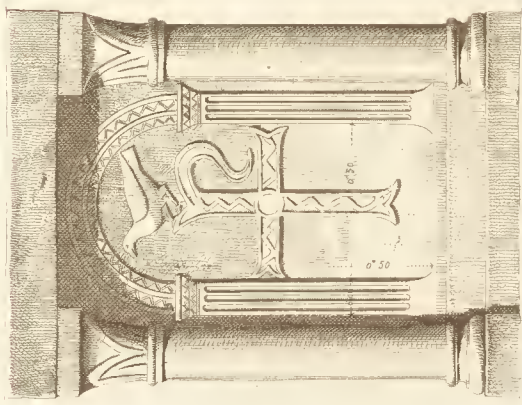
détail
de la croix

VII siècle

DIGNE - N-D du BOVRG

Rehault de Fleury 3 mars 1879





medaille de
la fleur de lys

AVTEL de BAGNOLS
baptême M: Léon Aiegre

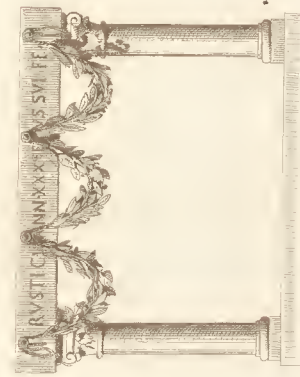
VII siècle

... ..



RICULFVS PRS̄BT

0.173

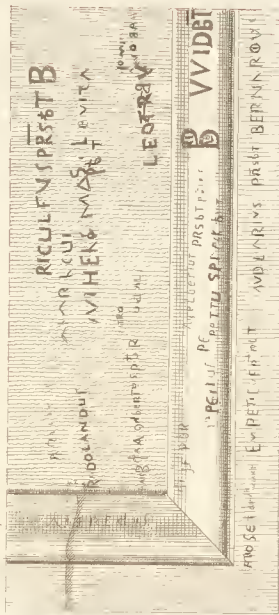


0.15

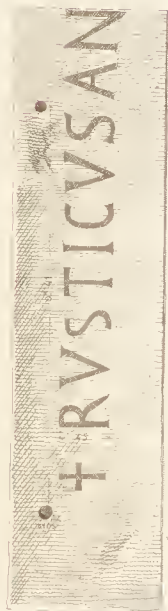


Restoration de l'autel

(457) MINERVE - Autel de S. RVSTIQUE



0.15



Détails de la table et signatures de polypt

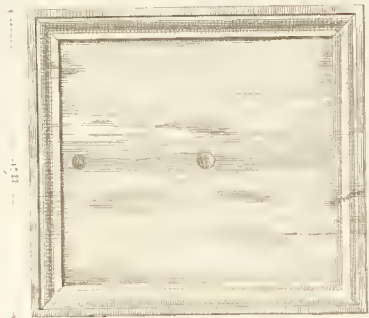


1836

1837



LANZ
B
DR
V

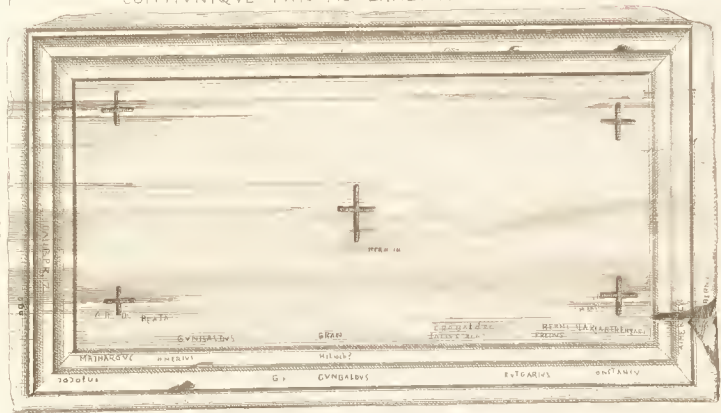


ROME - S- PVDENTIENNE - V

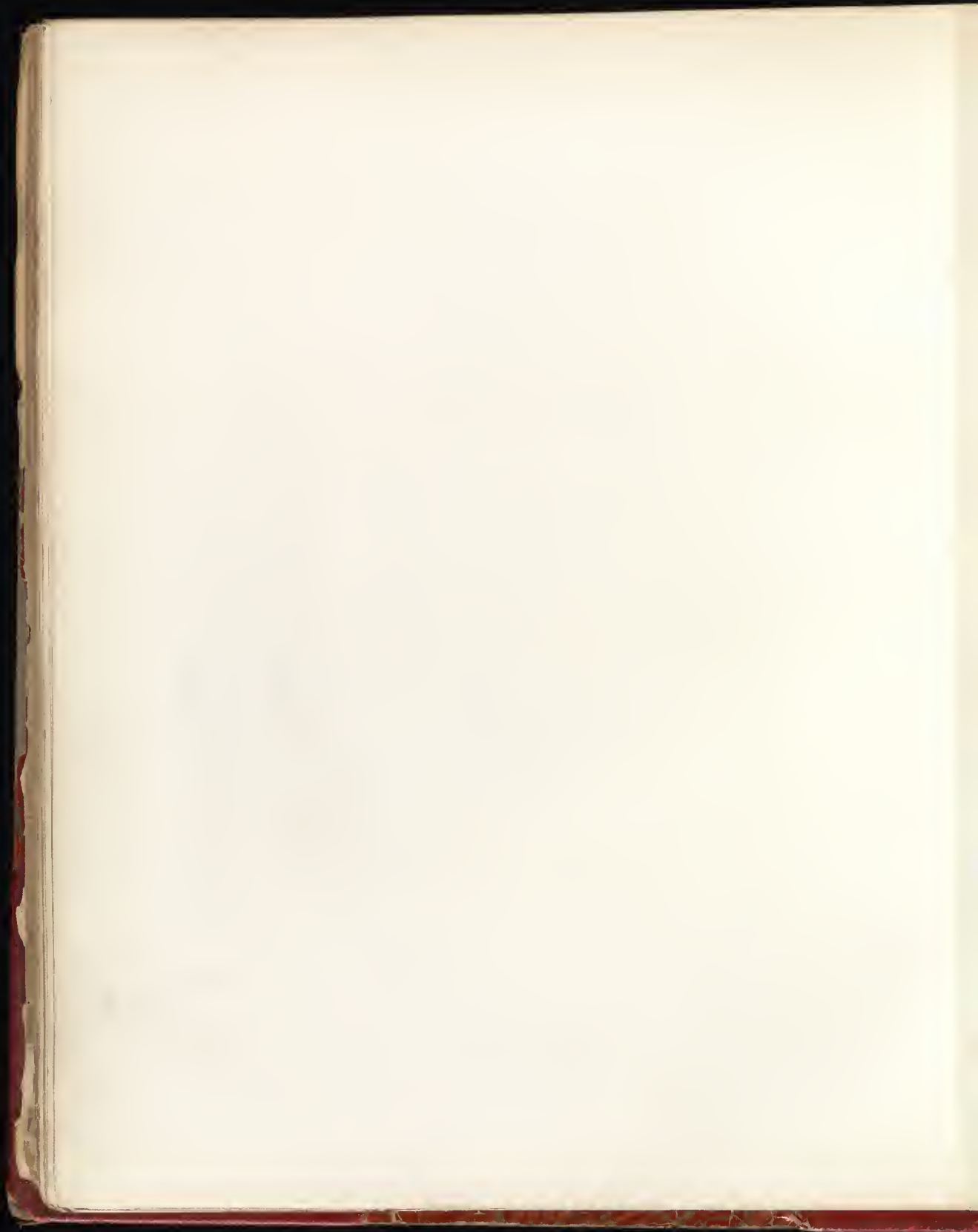


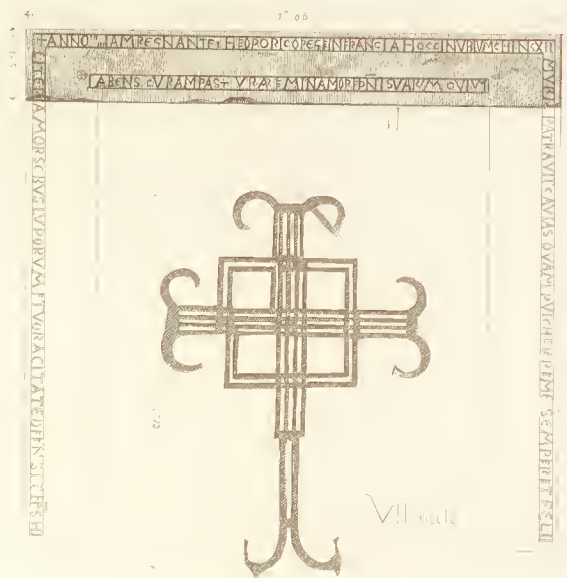
VOUNEUIL - sous - Braid - VI steclie
COMMUNIQUE PAR M^r BARBIER - DE - MONTAVLT

AIMER
R
E
V
U

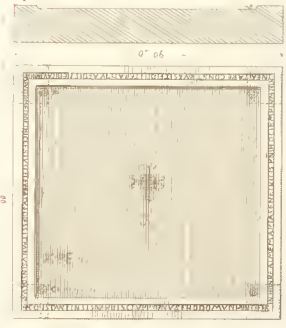


GYNBALDVS



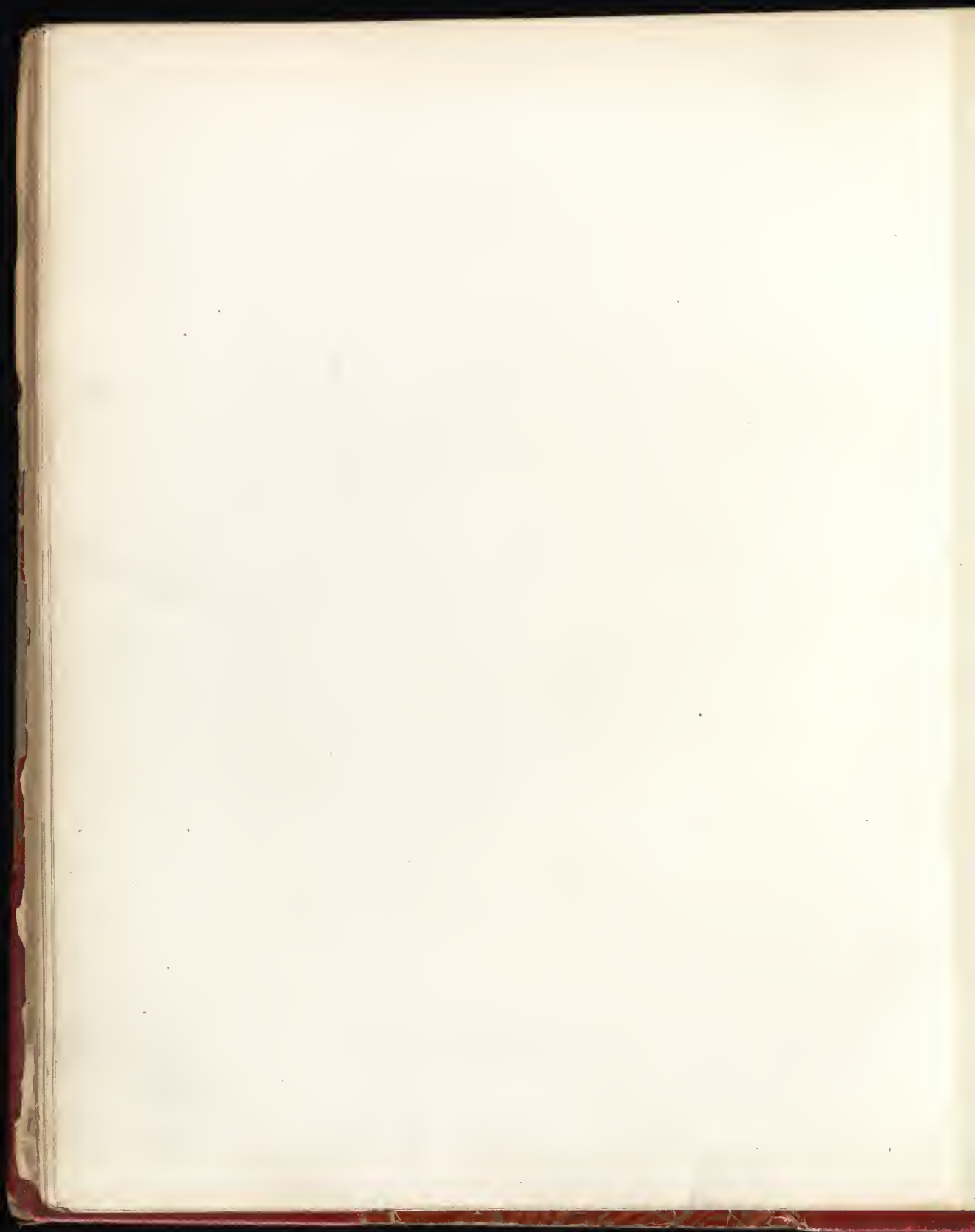


AVTEL au HAM au musée de VALDÈNES



CONSTAN ANNO IAMR

Manuscrit de Clair, le mars 1679
 Musée de Val d'Aoste, France



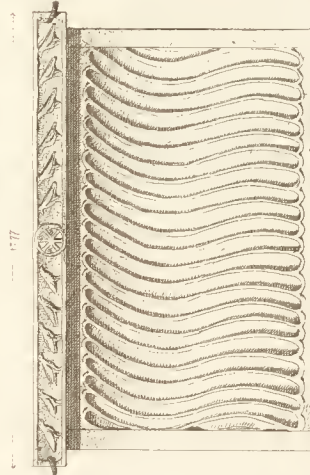
LA MESSE



AVTELE



ΕΑΥΤΟΥΚΑΙΤΟΥΟΙΚΟΥΑΥΤΟΥ



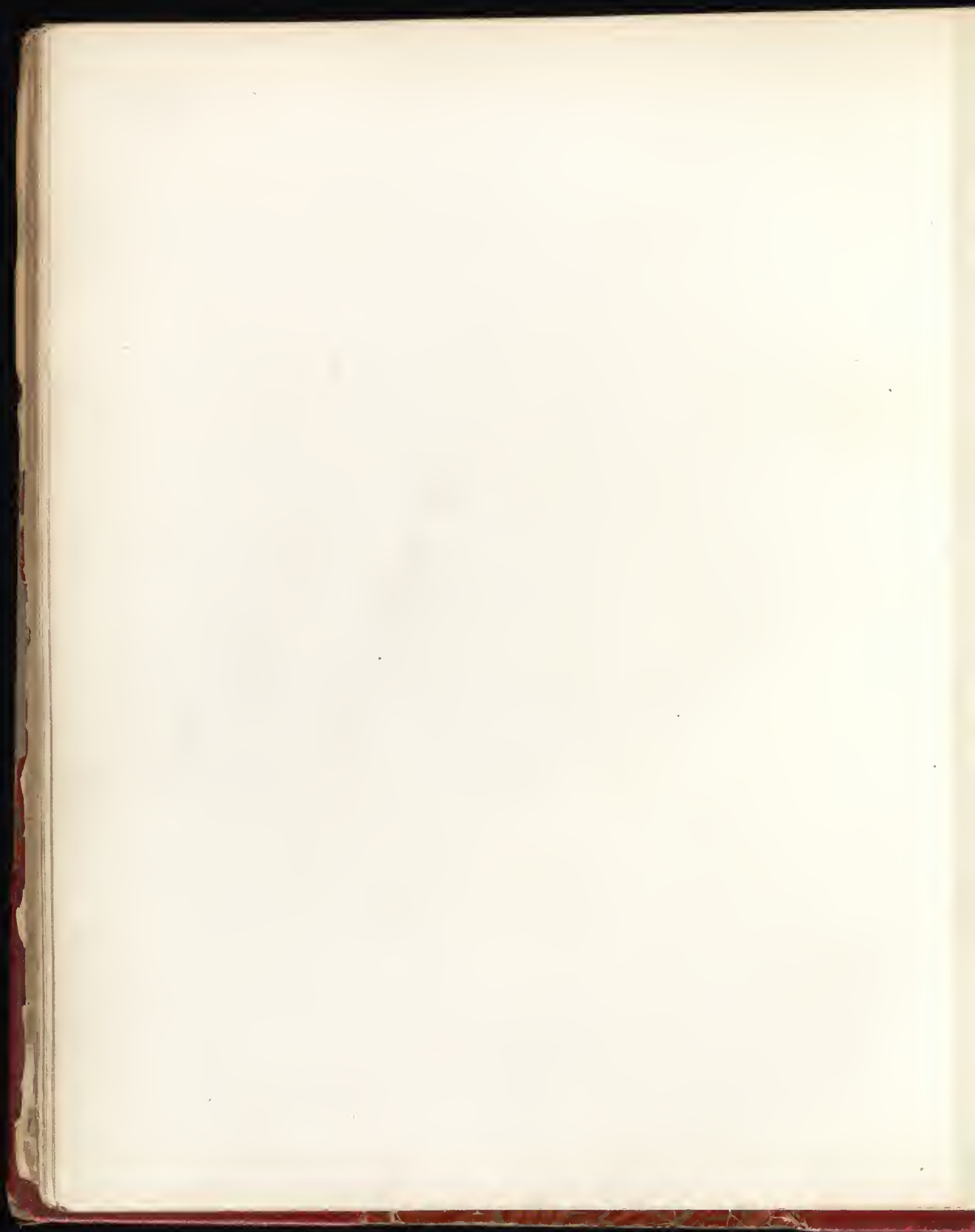
Restitué d'après les relevés de M^r Augier et les renseignements de M^r Levenq - Le corps de l'autel n'existe plus

MARSEILLE - S. VICTOR - V^e



Revue de l'Arch. 16 décembre 1904

numéros Revue, 147-148





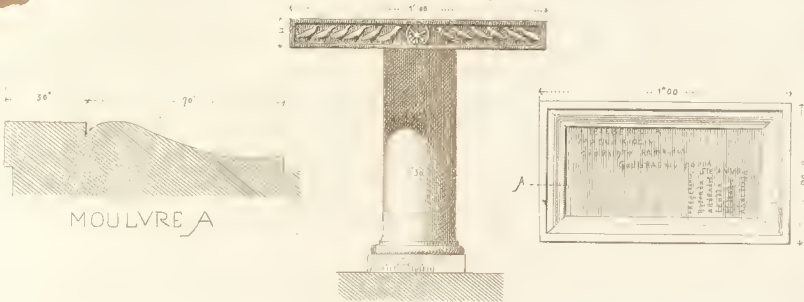
FACE LATÉRALE



FACE PRINCIPALE



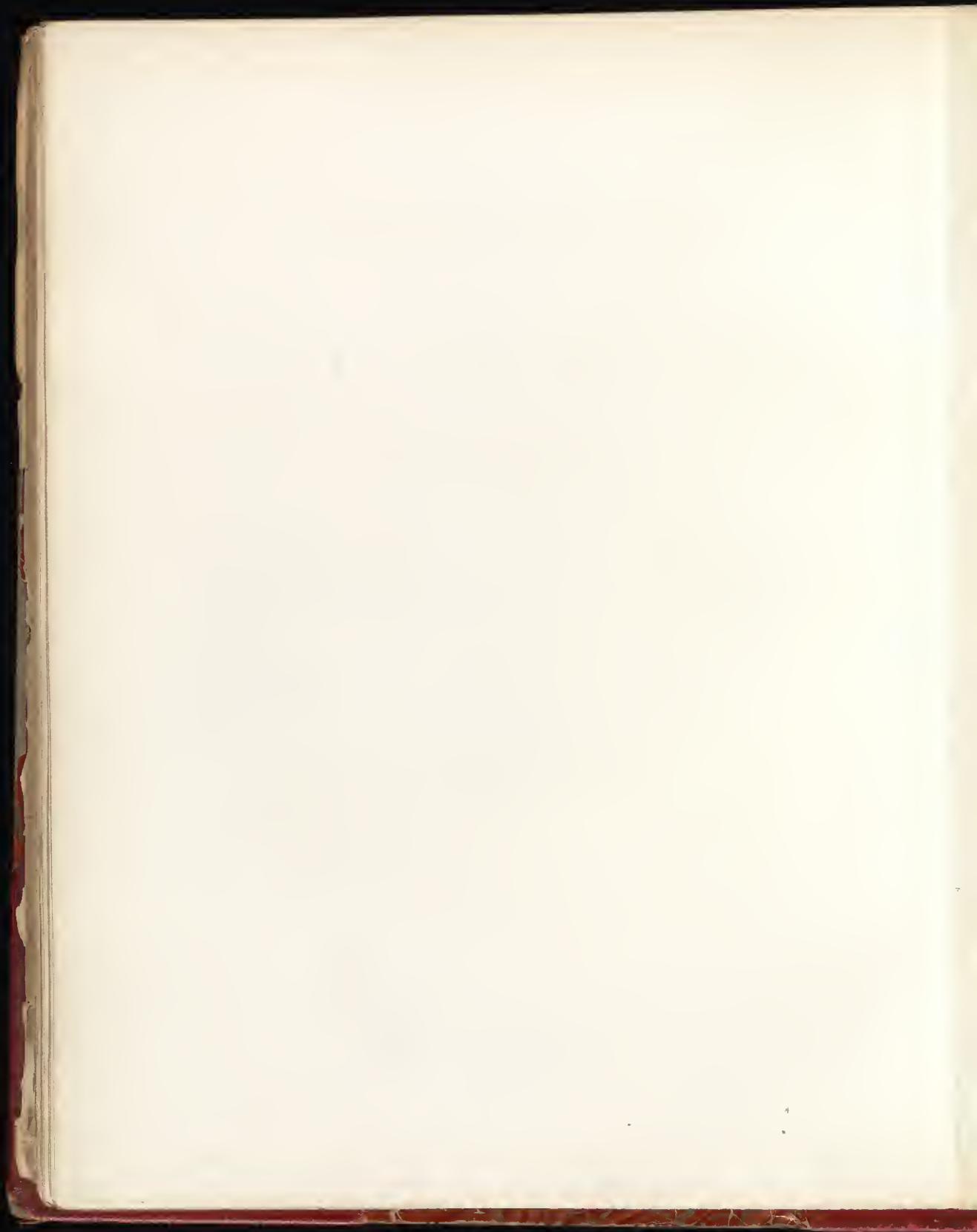
VI^e siècle
AVTEL d'AVRIOL possédé par M. TRABAUD



D'après M. AVGIER



V^e siècle
AVTEL de MARSEILLE





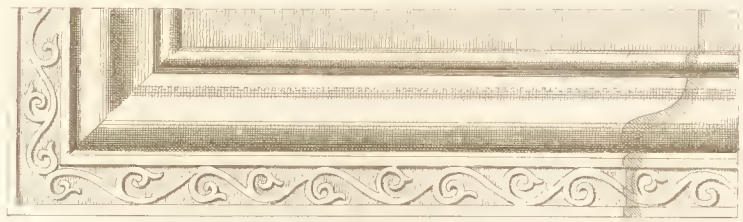
AVTEL de
S^t-MARCEL
(Ardeche)

MUSÉE de
S^t-GERMAIN

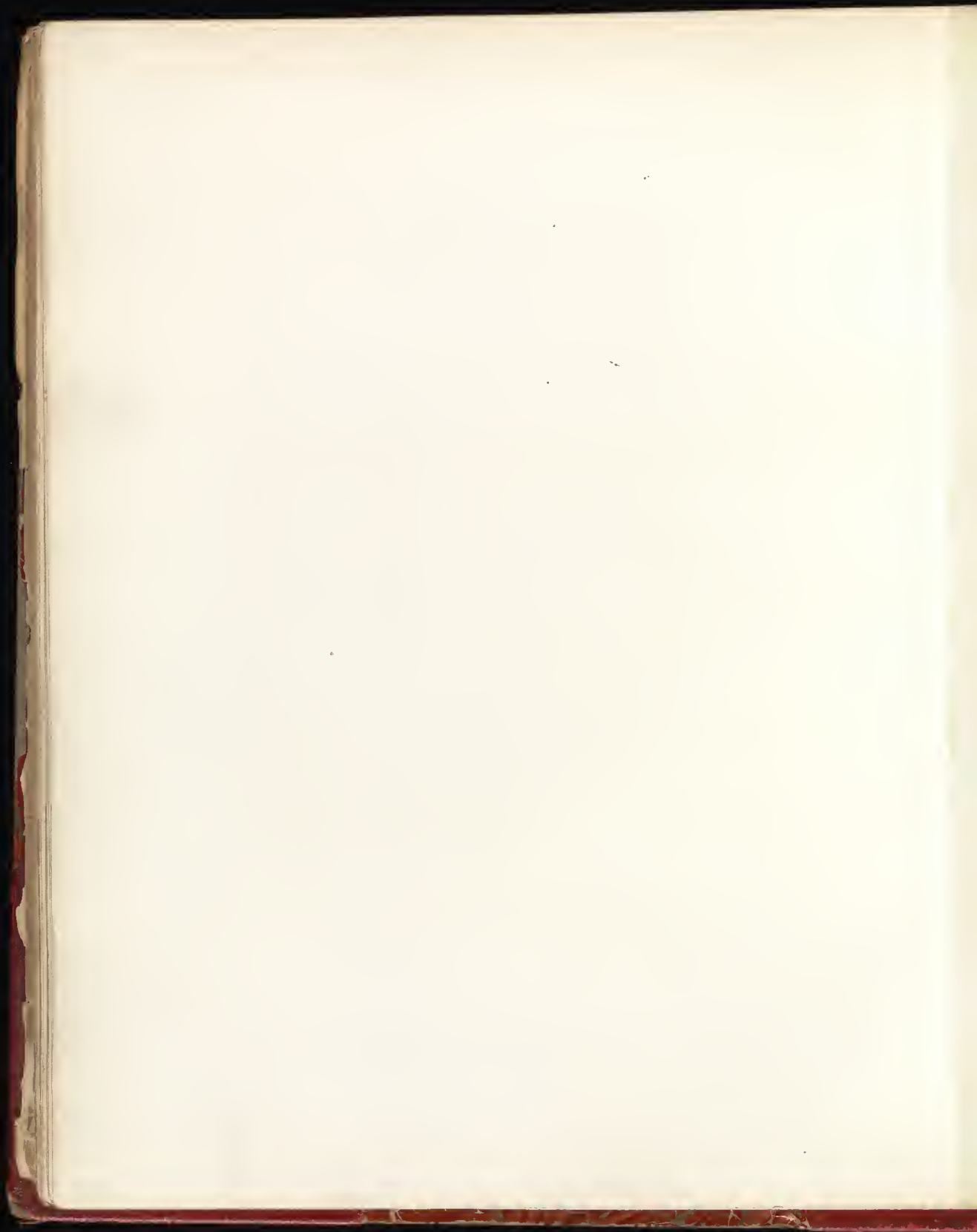


REPRODUCTION
et
DETAILS

Plan de
l'édifice
1877



Reproduction
de l'original

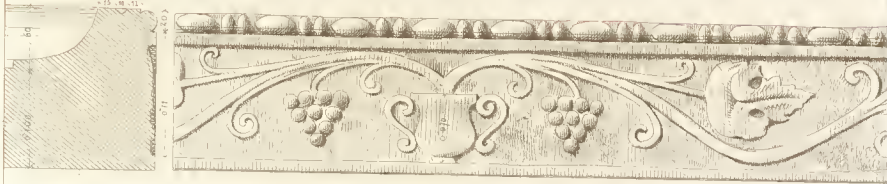


A MESSE

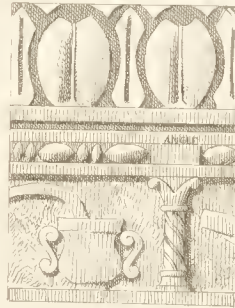
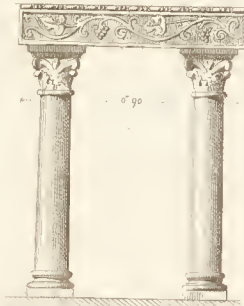
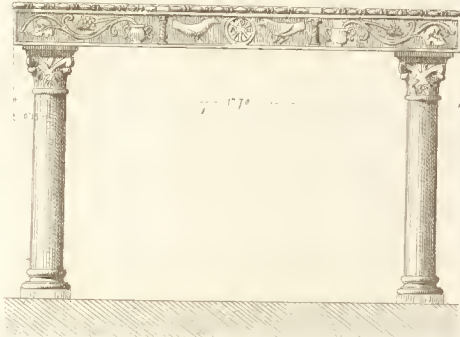


AVELIN

VI siècle



CATHÉDRALE de VAISON
AVTEL de S^t QVENIN



développement

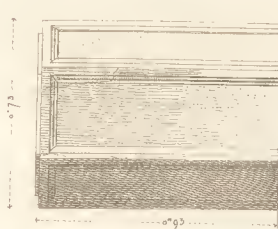


MEMORIA
VACT. MO
VIA VI

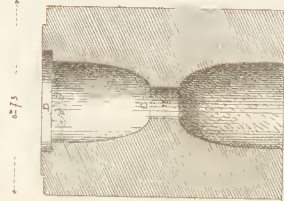
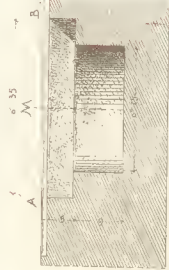
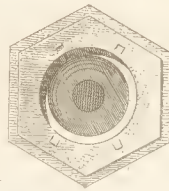
HENCHIR-EL-BEGVEUR (Afrrique)



TABLE d'AVTEL en Pierre — VI siecle
construite par M^r de Villefosse



PAVIE
S GERVAIS et PROTAS
MARBRE ANTIQUE
d'après M^r l'abbé Prelint



PAVIE
S GERVAIS et PROTAS
MARBRE ANTIQUE
servant de
pied d'Avtel



Républ. de France 10 Avril 1887
Musées Nationaux



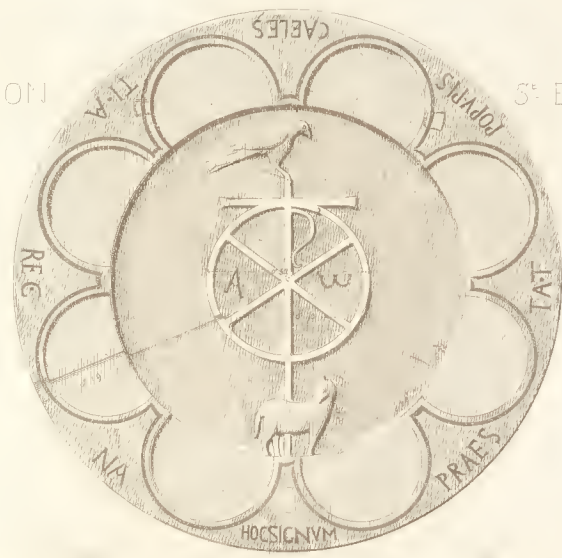


AVRIOL -X siècle - communiqué par M^r l'abbé Beau...

DE LANÇON

siècle

S^t ETIENNE

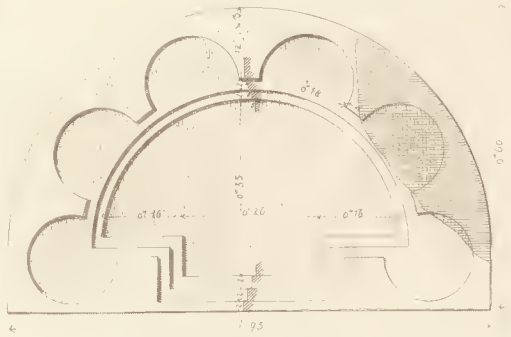
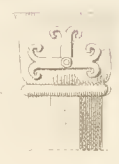


HOC SIC NVM
PRAE S





ELEVATION - PLAN - DETAILS
 D'après un dessin de M^r Lebanc



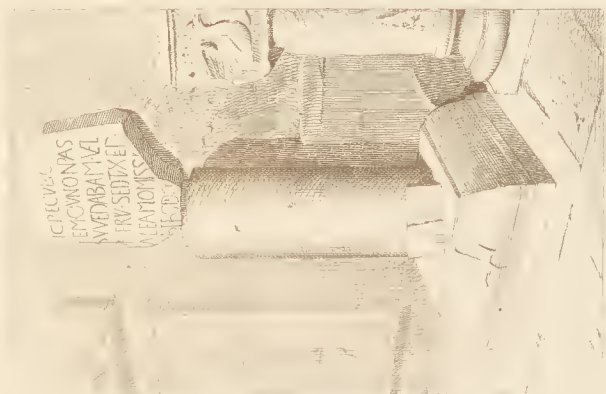
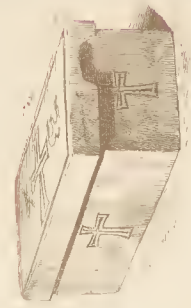
ANTEPE...
 a... E...



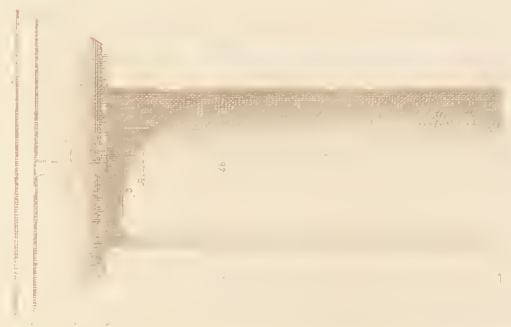
SAINTE-NICOLE
S' ANDRE



LA TIE A VESPE

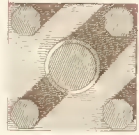
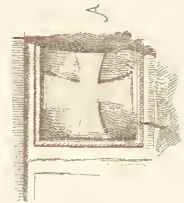
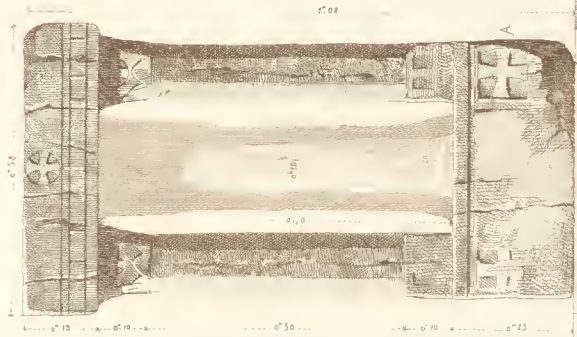


LA CH' / B.





TARASCON - VII siecle



PLAN INFERIEUR



CASSETTE DES RELIQUES



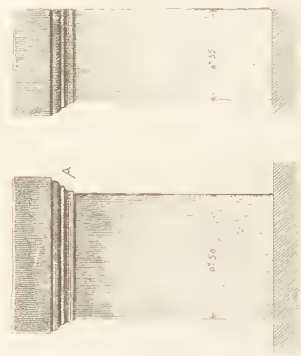
PLAN DE LA TABLE

AVTEL MONOLITHE
d'après un dessin de F^{re} ALFRED

Revue de l'Épave - 16 Mars 1871

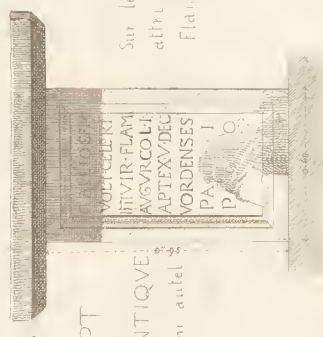


VIII



DETAIL A

171



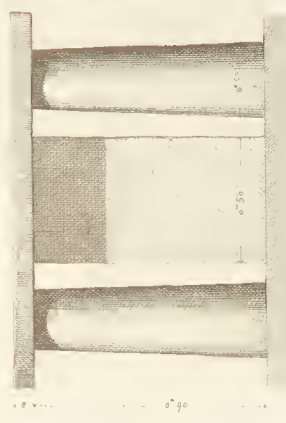
APT

CLIPPE ANTIQUE
Transformé en autel

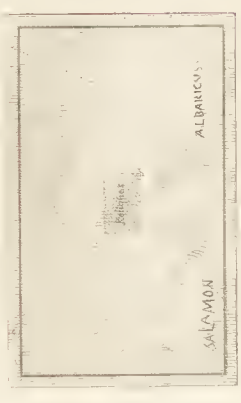
Sur les toles
attribués à
Flaminio

sur la dalle

SACANDA



ALBARICVS
SALAMON



172

Architecte de



Fig. III



Fig. II

076

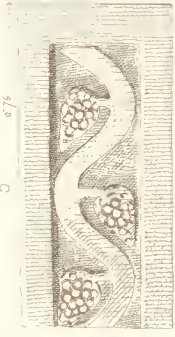


Fig. I
face principale de
l'autel.
Fig. II face latérale

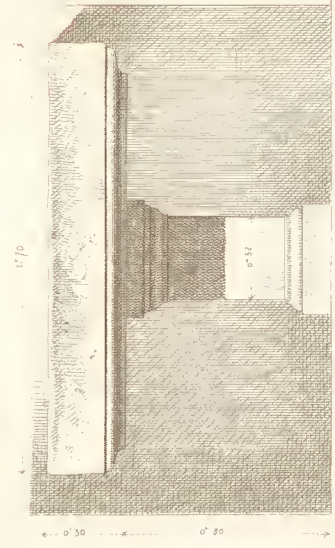


Fig. III seul fragment
subsistant de l'archivolte
du dessus de l'autel.
Fig. IV - LERIN, ...
chapelle s. Sauveur

Fig. IV
076
075

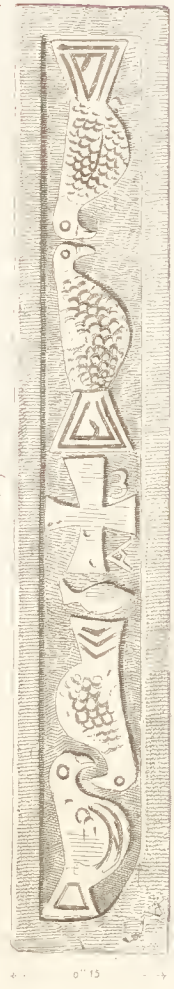


Fig. I

Reliure de l'ouvrage

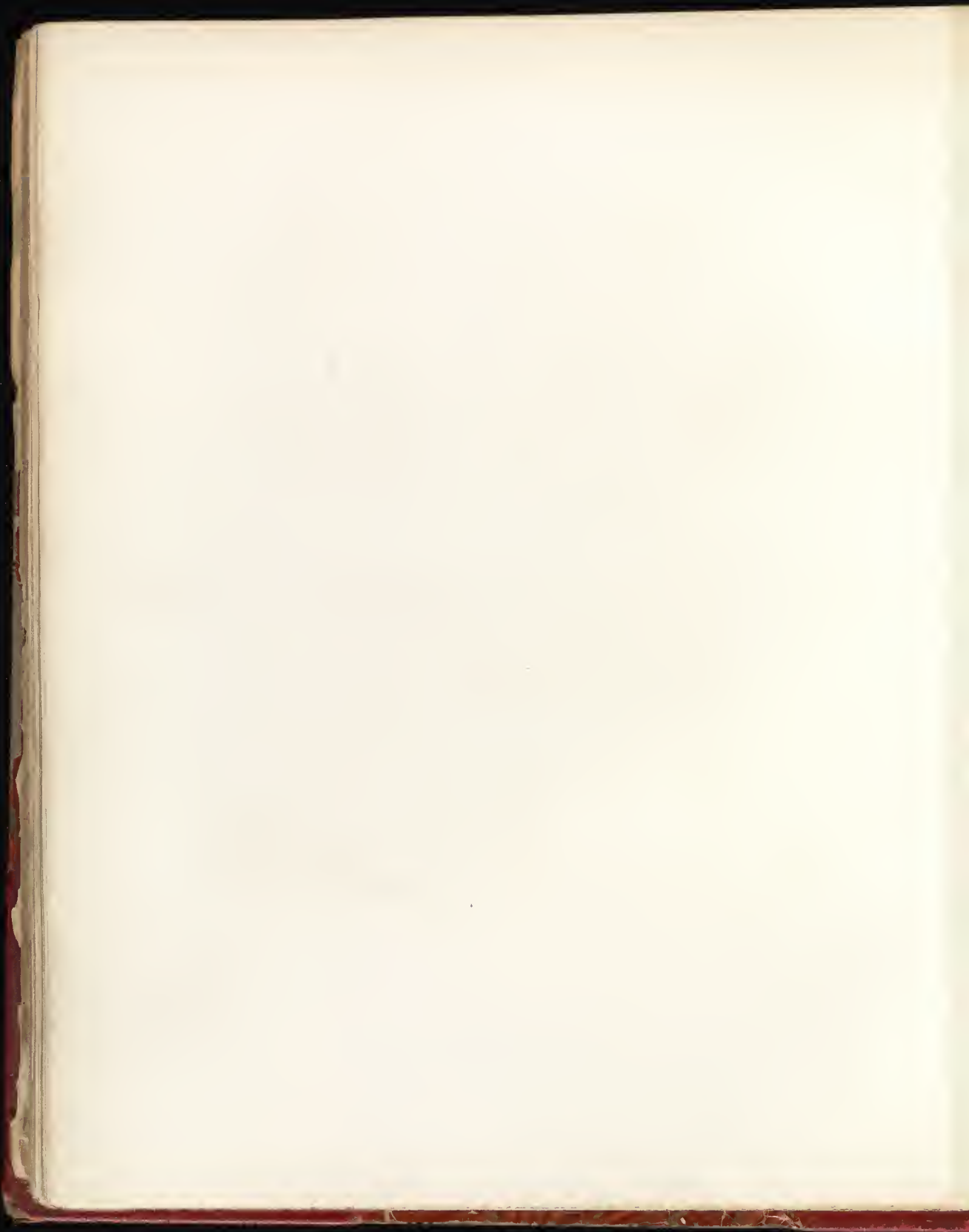




Basilica di S. Maria - 19 Dicembre 1779
 Incisione di Felice Scuderi

(A) restes de peintures

Imp. Buda

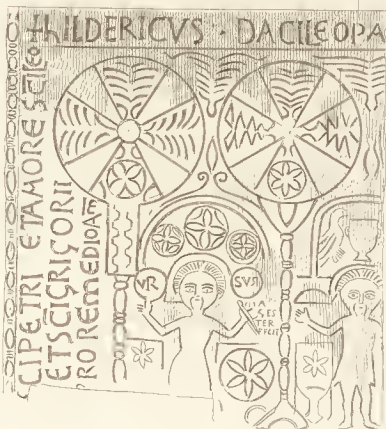


LA MÈSE

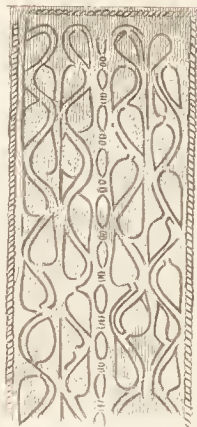


AVIENS

S^t. PIERRE à FERENTILLO VIII siècle



FAÇADE PRINCIPALE



FILASTRE LATERAL



FAÇADE POSTÉRIÈRE

D'après la relevé de M^r. le COMMANDEUR DESCHEM ET

Salon de Fleury 20 Mars 1880



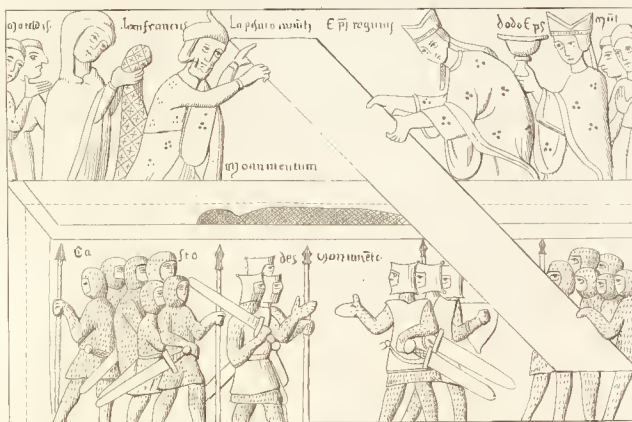
LA MESSE



AVTELS

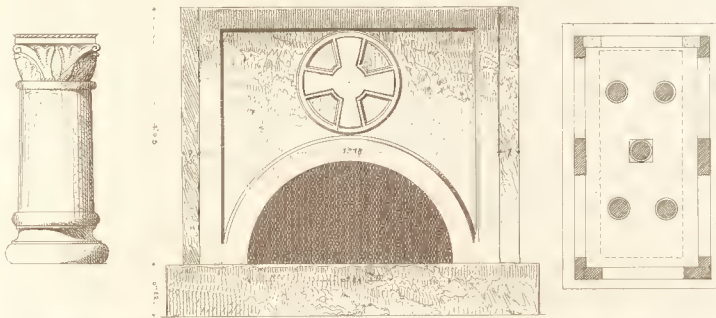
MODÈNE - AVTEL-TOMBEAU de S GEMINIEN

Podent oratio (106) VIII. idus Octobris dedicatur et consecratur corpus et Altare ipsius Confessoris

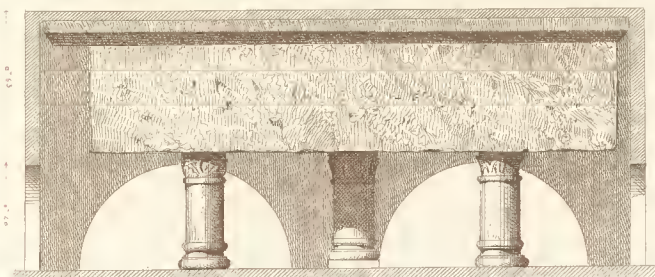


MINIATURE DES ARCHIVES - XII.

ELEVATION - PLAN - COUPE et DETAIL



Rehault de Flouzy d'après les dessins de M. Gaudissart. - 31 décembre 1891



VIII - XII

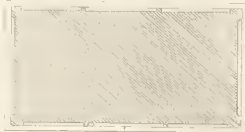
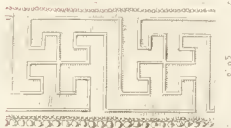
fondation de briques



S. AMBROISE de MILAN. A. V. VI.



ELEVATION - PRINCIPALE



PLAN DE DETAILS

OTIORE METALLO S

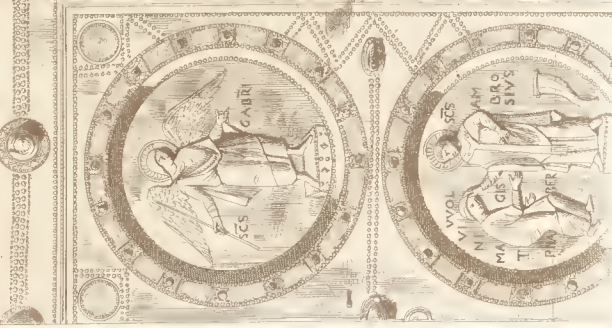


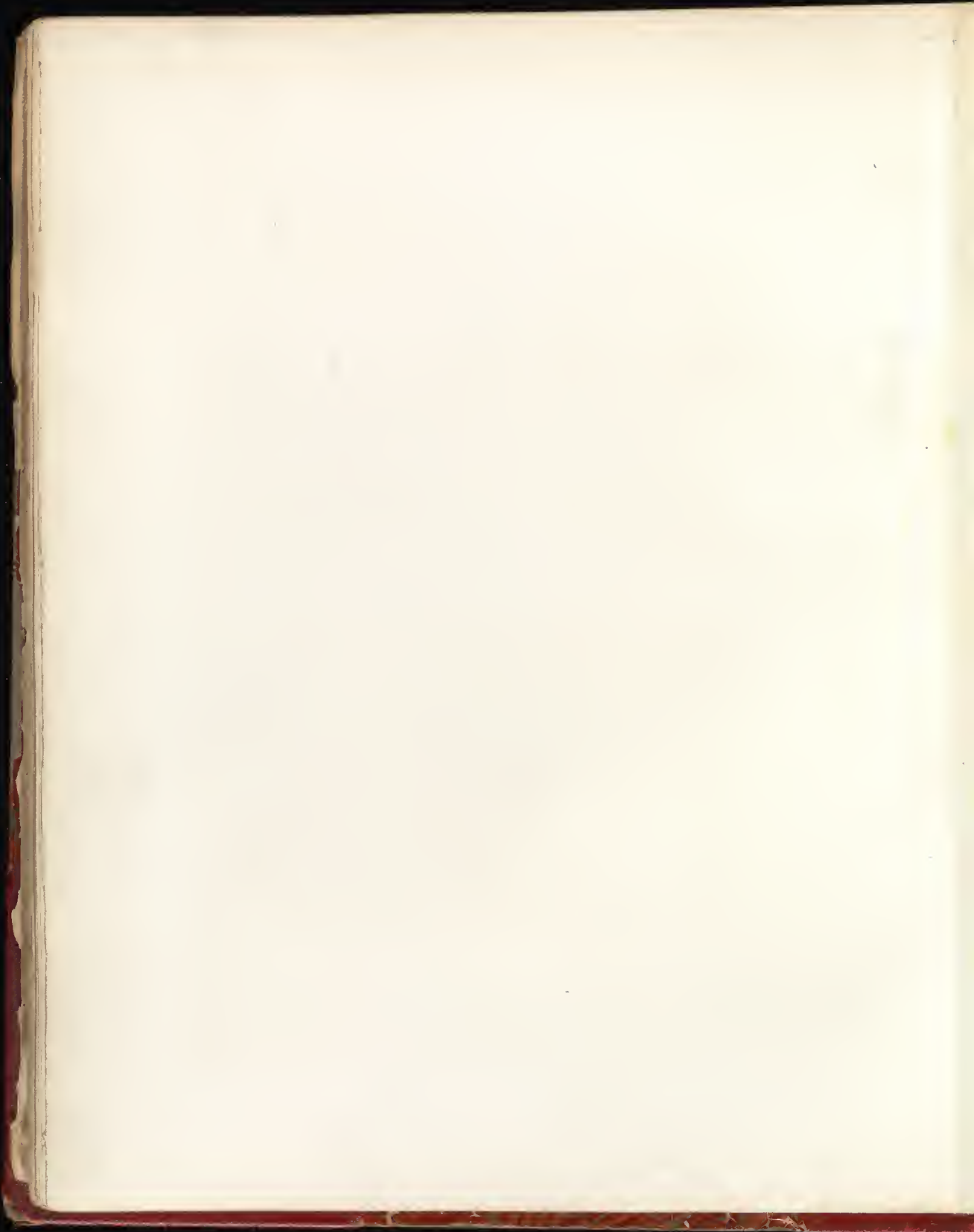
SANIBROISE de MILAN AVTE AOR

MISQVE COMPTACORVSCA THESAVRO TAMENHAECVNCTOPOTIOREMETALLO

SIBYSINTERIYSDOLLET DONATA

EMISERANTEDEVSDONVMSVBLIME





LA MESSE

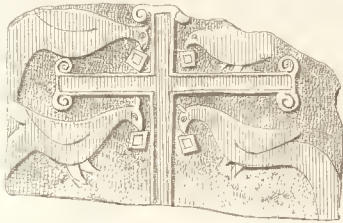


AVTELL

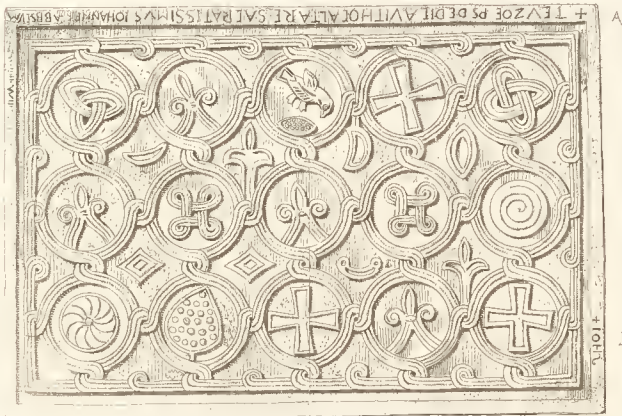
ORVIETO - IX siècle -

CIVIDALE - VIII siècle

V-Dessin Mss a la bibl^e Nat^e et Darlein Arch^e Lon^e

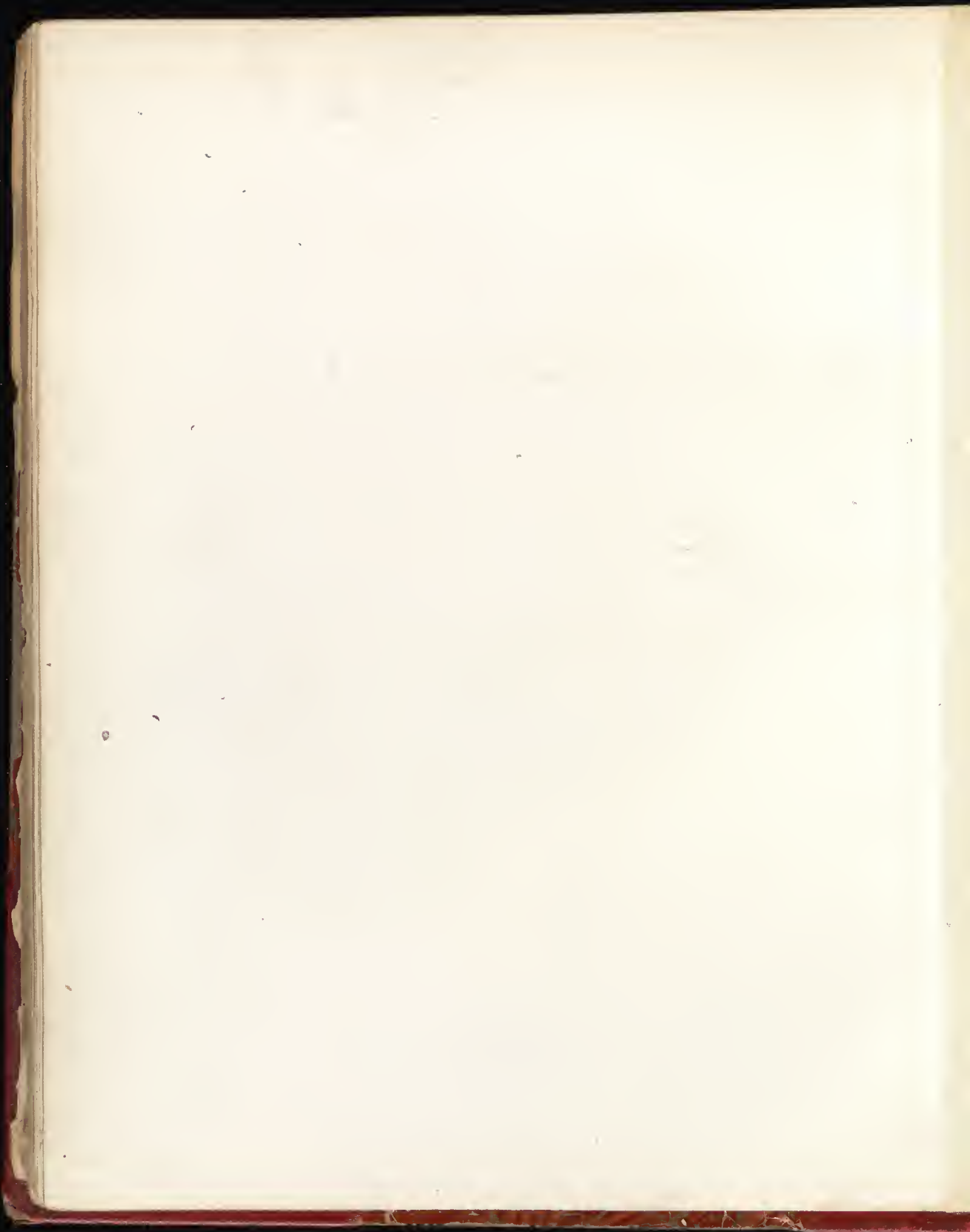


(A) † TEV ZOE PSDEDICAVITHOE
 ALTARE SACRATISSIMVS IOHAN
 NESCABBSEVM † IOH (B)



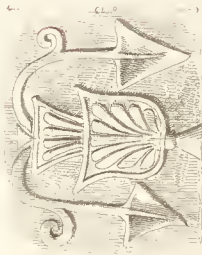
ORVIETO - MVSEE - IX siècle

Communique par le M^e Esch - Rouss. de l'ouv. 11 Juin 1880



S. MARCEL de CARREIRET

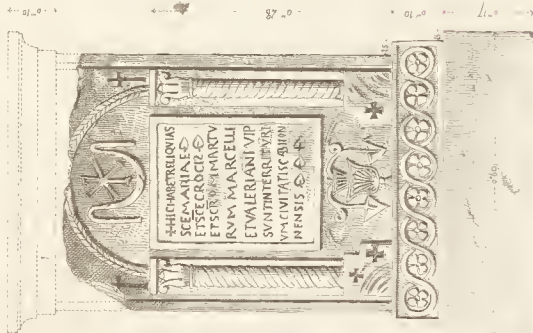
†HIC HABIT RELIQUIAS
 SCE MARIEE
 ET SCROCIZ
 ET SCROM MARTV
 RVM MARCELLI
 ET VALERIANI QVIPA
 SVNT IN TERRITVRI
 VMCIVITATIS CABILLON
 NENSIS



AVTEL dit X siècle

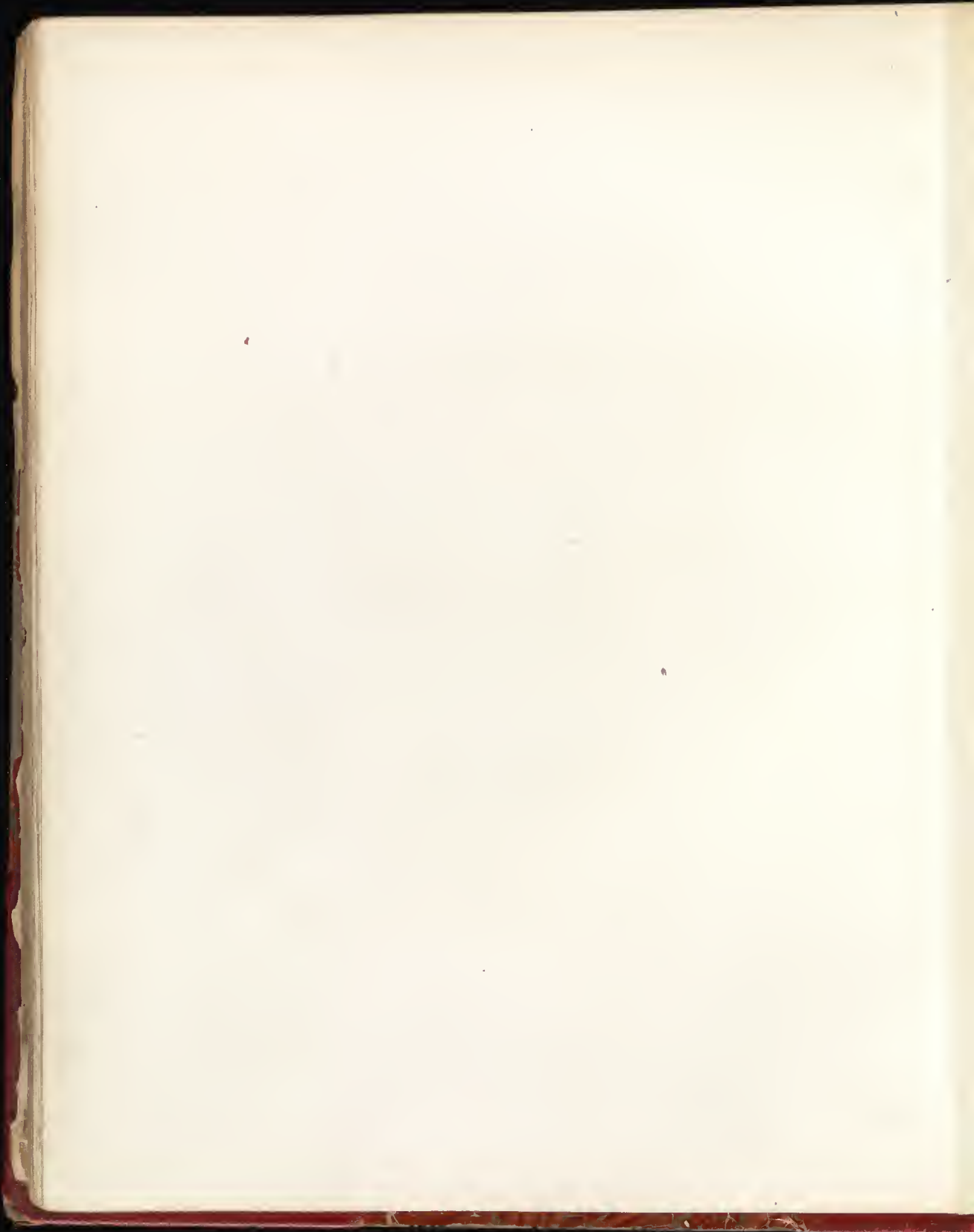


019



DE LA NÉCROPOLE

DE LA FACE LATÉRALE



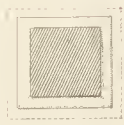
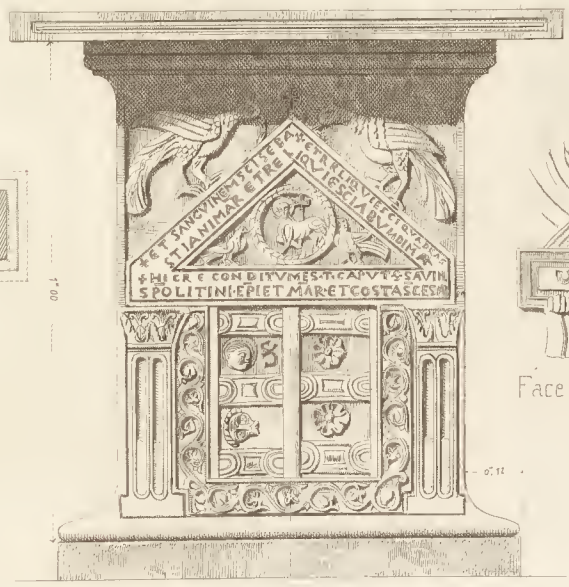
ROME

X^e siècle

S. MARIE

du

PRIEVRE

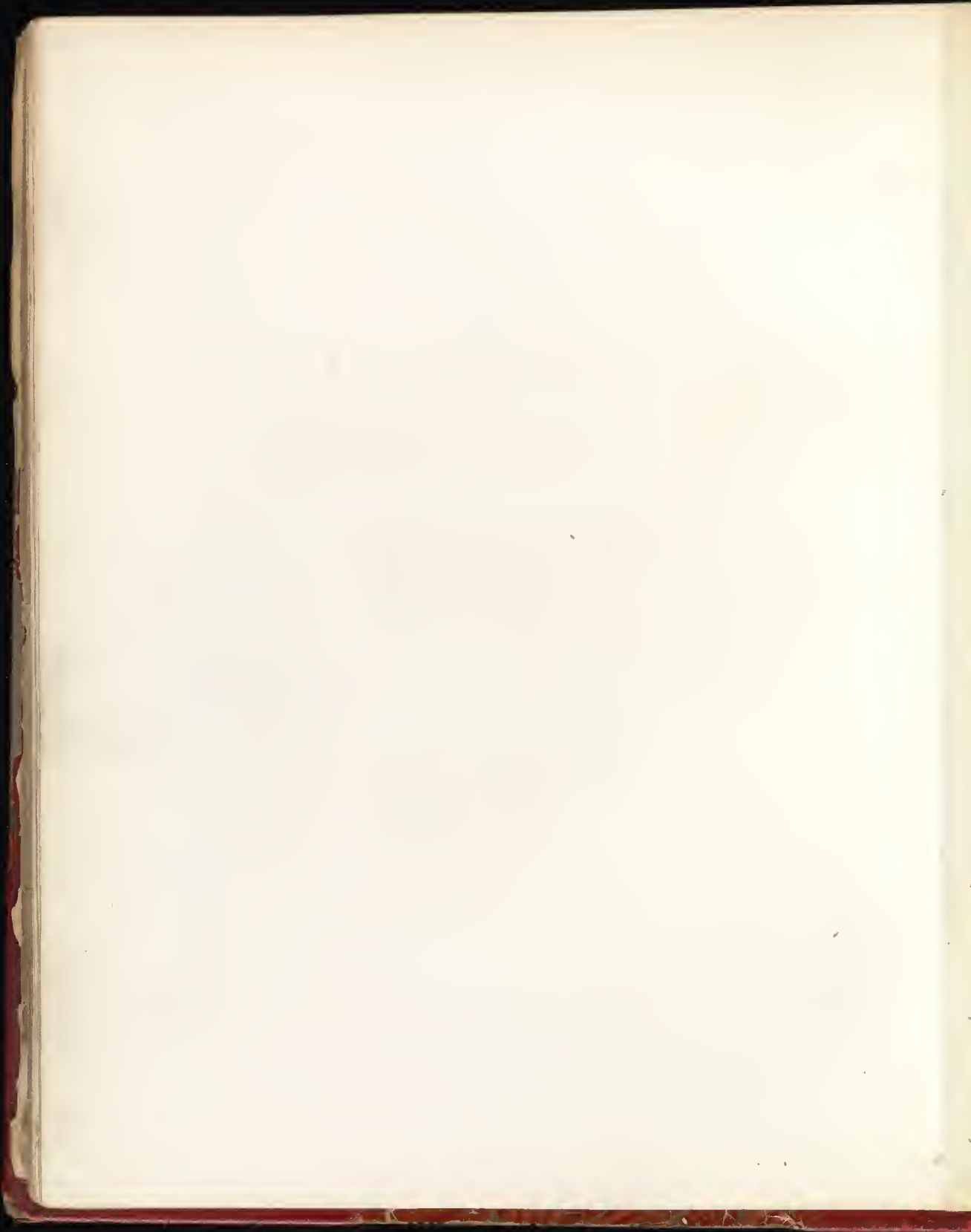


Plan



Face laterale

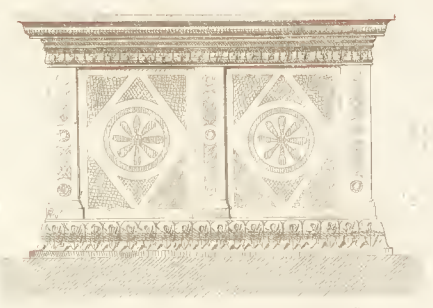
Revue de l'art - 6 mars 1879





FACE PRINCIPALE

HAUTEUR
PROFONDEUR



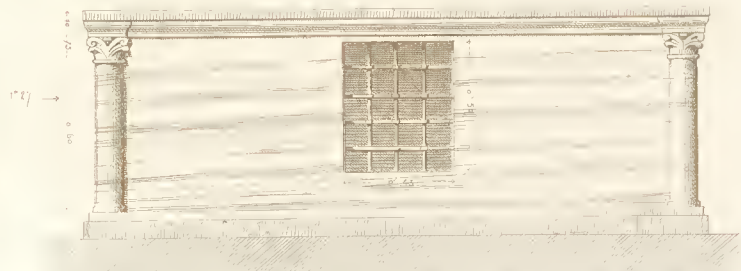
PROFONDEUR
HAUTEUR



PROFONDEUR
HAUTEUR

FACE LATÉRALE

F. 45



Autel du 4^e siècle destiné à servir le sacrifice de S. CÉ





TABLE de -
ALVESTRO
a
BURESTE



AVTEL fait avec
avec de MARBRES
du X siècle
Communiqué par
M. le M^{rs} EROLI

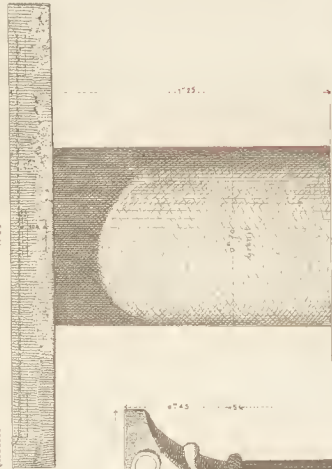
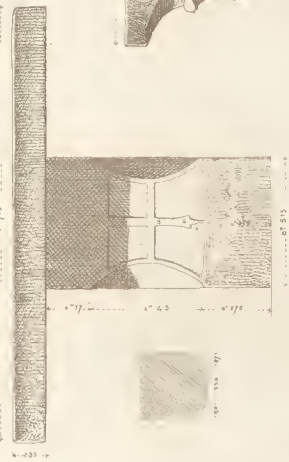


Lugt. de Carolo
Goussier. artist.
Imp. Lodes

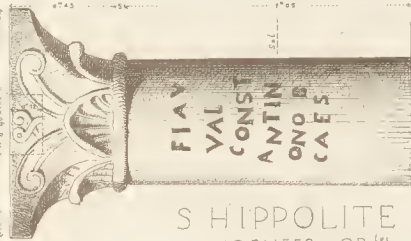


PEROVSE

S. MANNO — (Dessins de M^r le C^{te} ROSSI - SCOTTI) — S. ANGELO



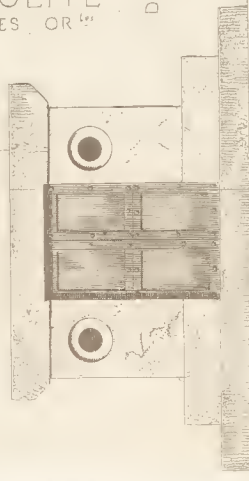
IV - XII



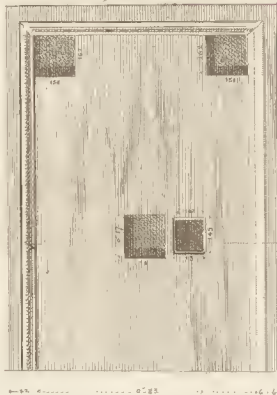
S. HIPPOLITE
PYRENEES, OR

REICHENAV

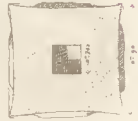
D'après ADLER

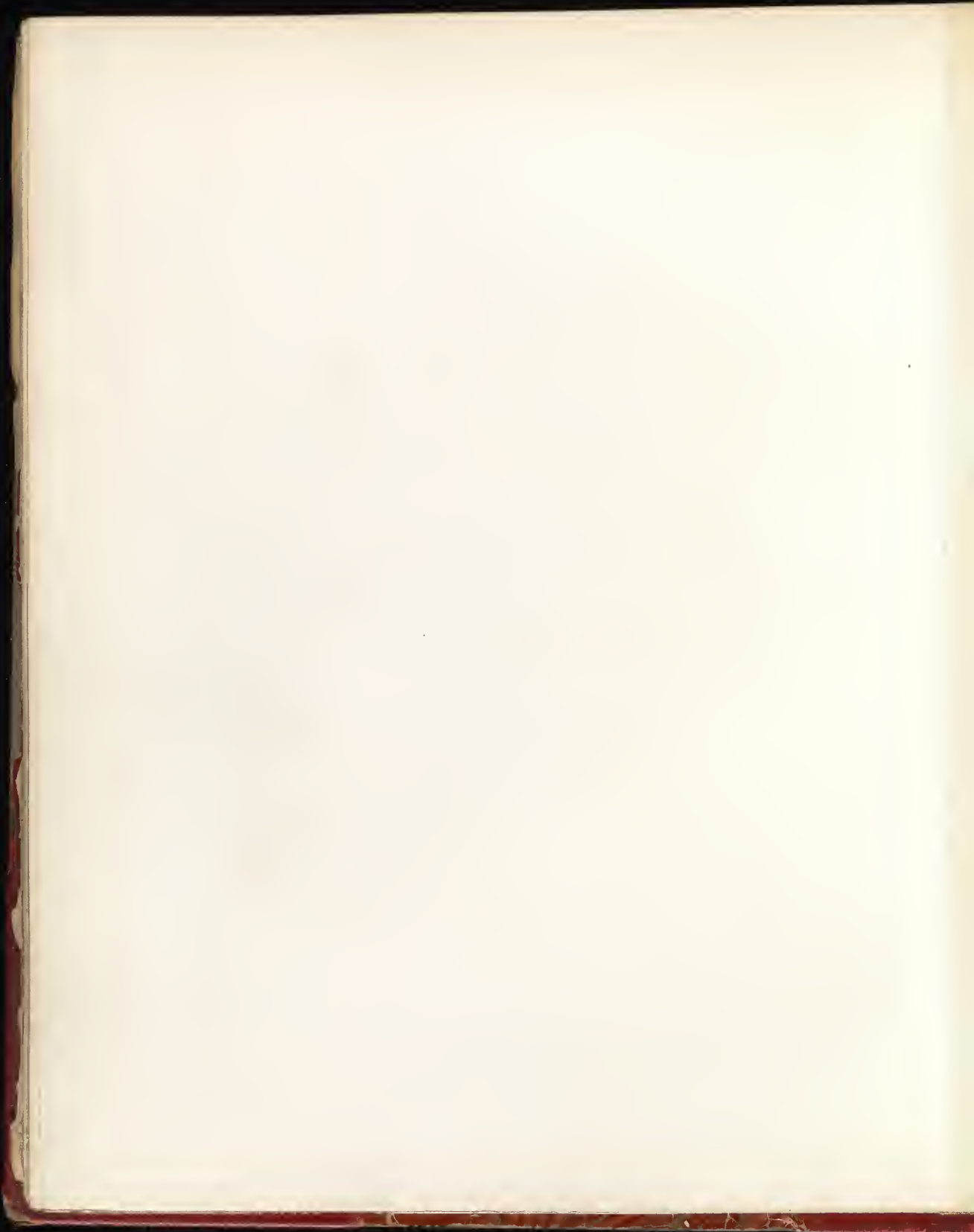


AVTEL de S. GEORGES a OBERZELL

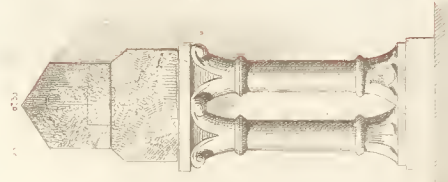
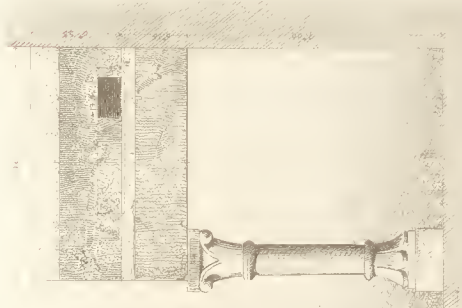
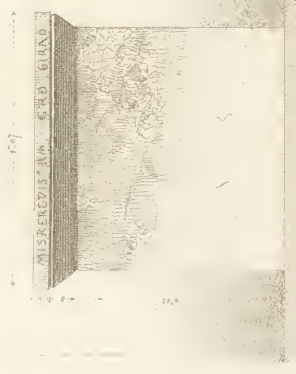


Dessin de M. GVITER





St SAVIN sur Gartempe
(Vienne)



AVTEL de St PIERRE
XI siècle



DA PRCS LEI...
de...



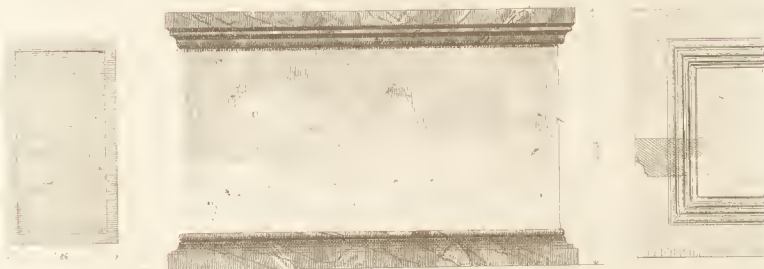
AVTEL de PHILAIK



S^t MARTIN de LONDRES - XI^e siècle



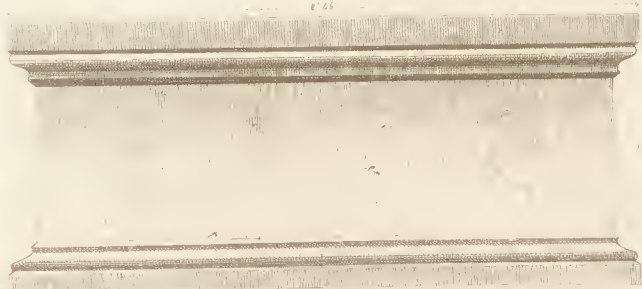
MAGVELONÉ - XI^e siècle



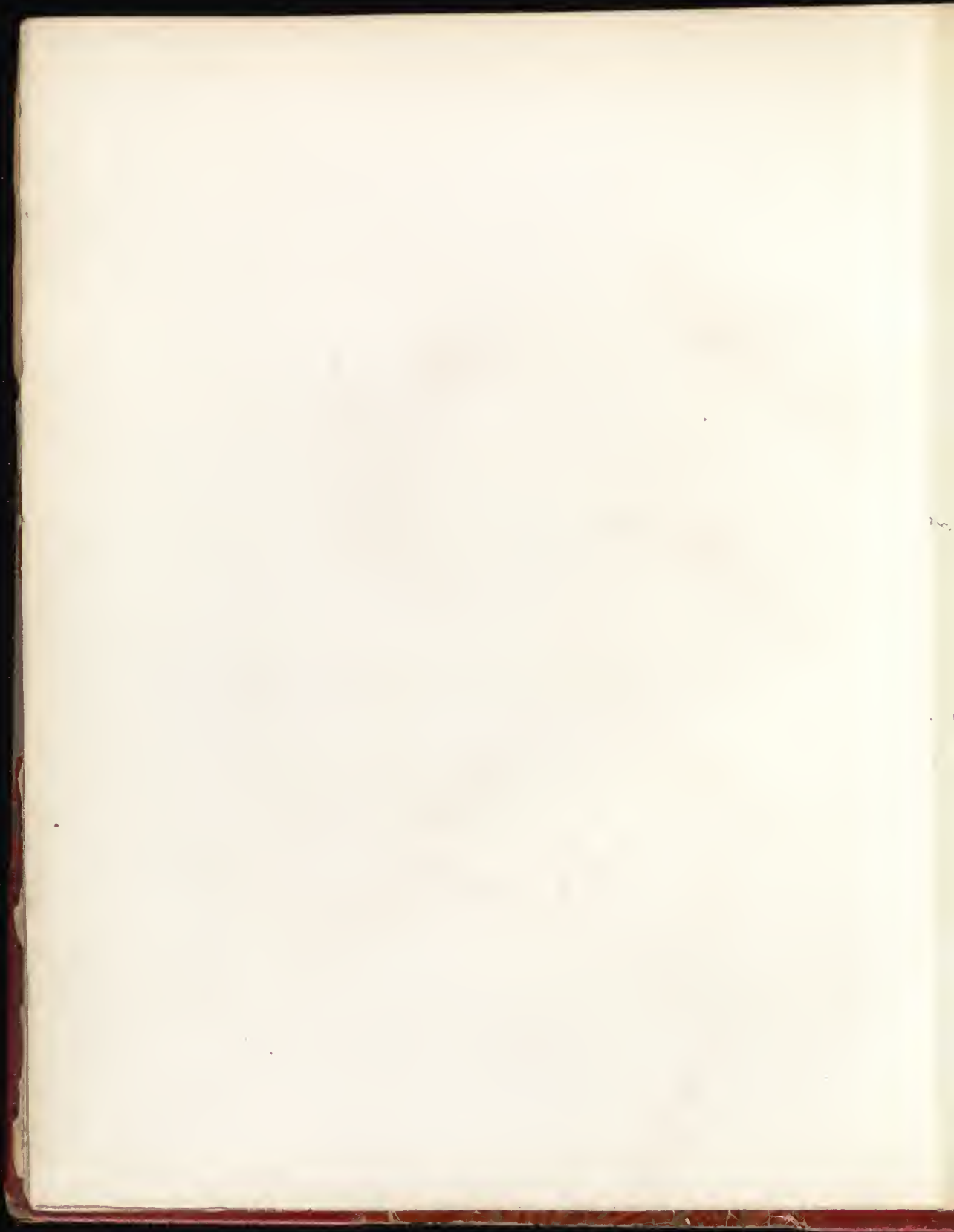
élévation et plan

AVTEL de la S^t VIERGE

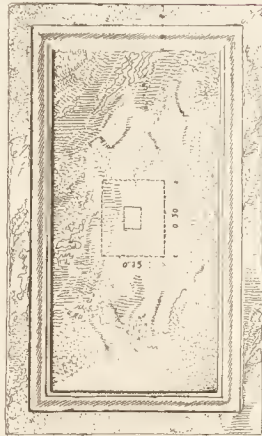
FRAGMENT



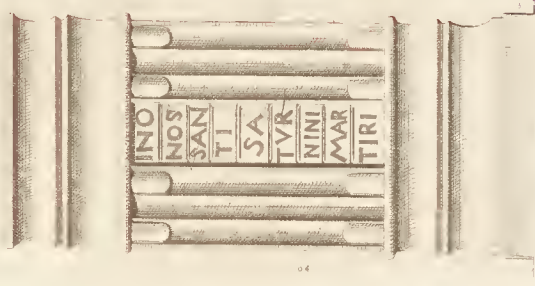
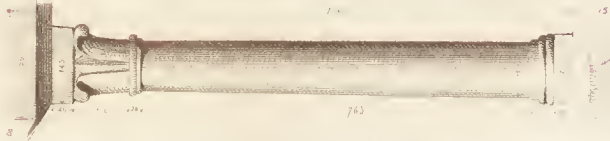
MAÎTRE-AVTEL de la S^t VIERGE
LES DESSINS DE M. LAMPROU



VENUS WEISSBILDIG



AVENION - IX

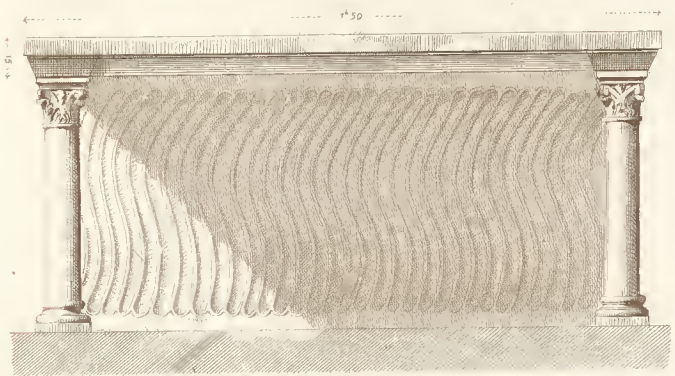
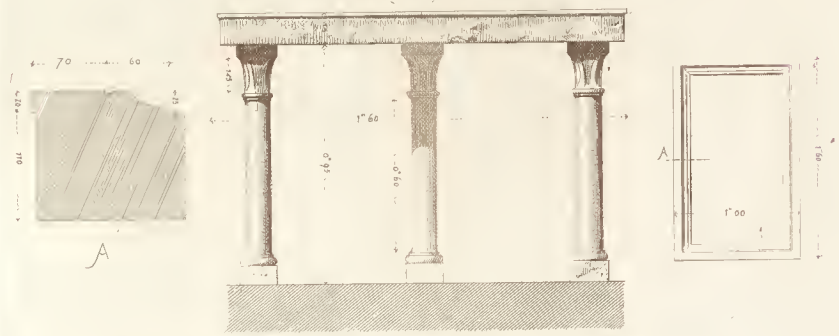






VAUCLVSE

XI siecle



Au fond plaque de marbre antique

VAISON

XII siecle ?





— AIX
 XI-XII siècle.

Fig I —
 d'après un dessin de
 M. Gibert



— AIX
 — d'après M. E. II
 — AIX
 composé de fragments

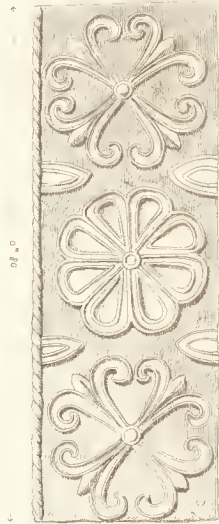


Fig II

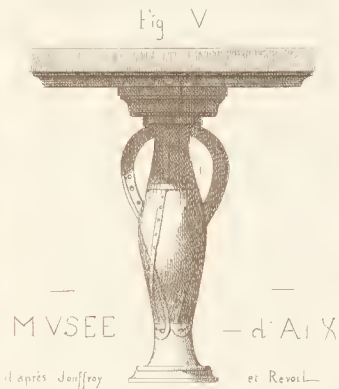


Fig V
 — MUSEE — d' AIX
 d'après Jouffroy et Revault



Fig III
 Fig IV





LA 1E SIECLE



CORNELIAN XI^e siecle

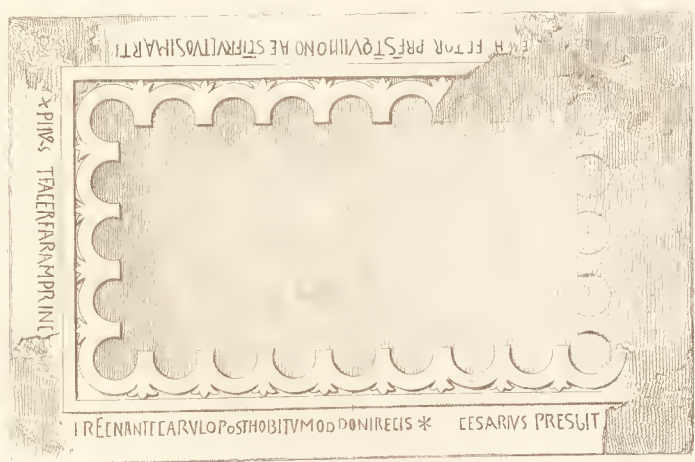


SALVIAN X^e siecle



CAPESTANG 7^e siecle
d'apres un dessin de M. Noquier

RECNANT CARVLO POST HOBITVM ON DOI



Handwritten note or reference number on the left margin.



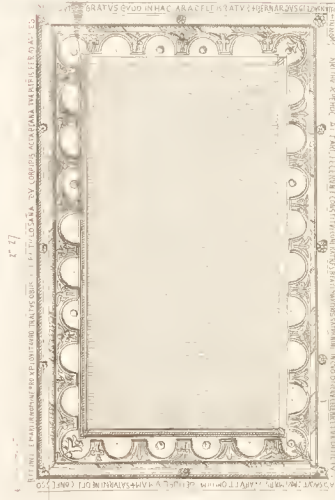


0. 28



0. 27

TUVELLON. E. XII. siècle.



0. 27



S^t SERVIN

PLAN - DETAILS des FRISES de l'AYE

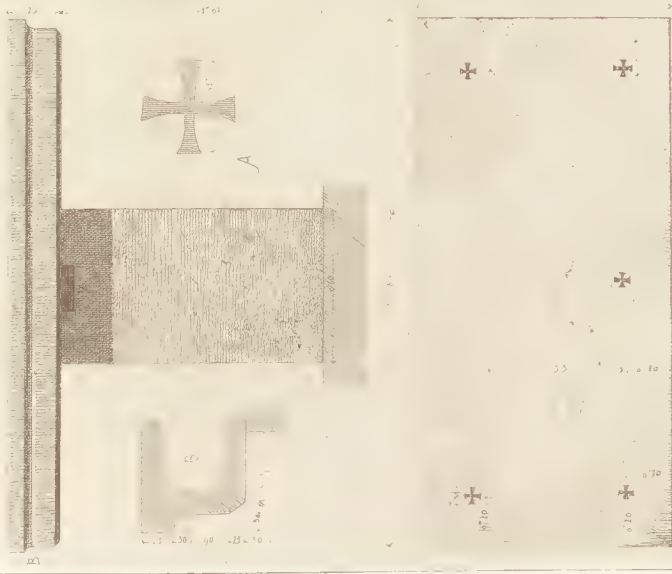
— 10 — *Restaurations et les ouvrages de M. CHAMPAGNE*

— 11 —





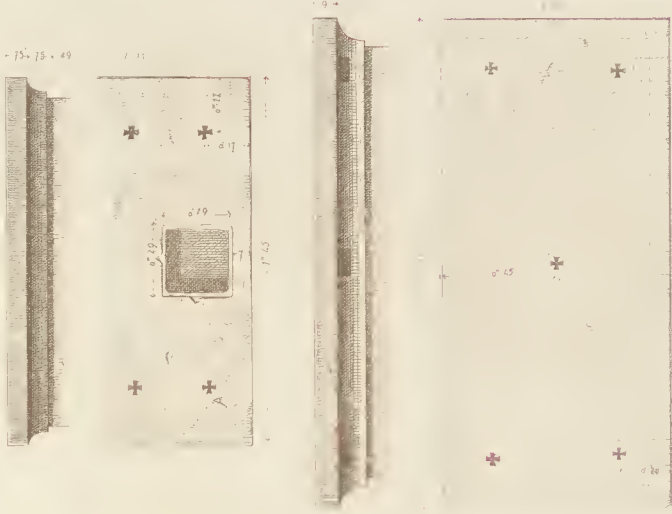
AVTELS CRUCIFERES du VI^e VIII^e siècle



sur l'Avire

Architectes: Demay, Falco

ESQUELMES (Belgique)



ROVEN - S. G. VII

Architectes: Demay, Falco
Imp. Buisson







ALTEAR DE VIEU-BOIS

XI^e siècle

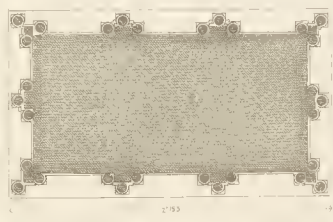






GERRESHEIM

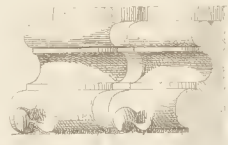
1142



2'93



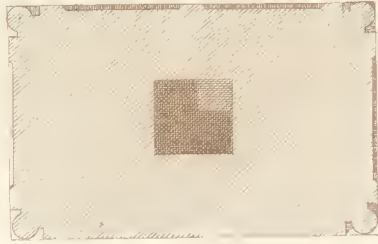
PLAN de l'AVTEL et DETAILS



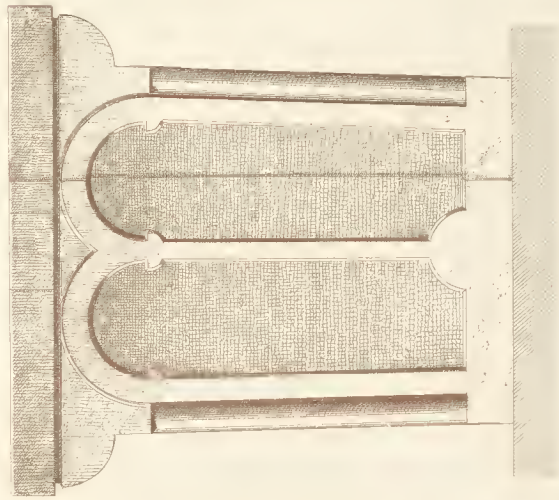




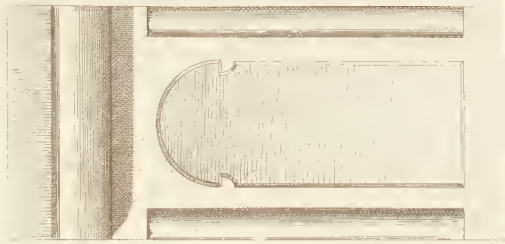
XII Siècle — THORONET — AVTEL en gre.
découvert et dessiné par M^r Revôit en 1878



Plan



1. M



Face latérale

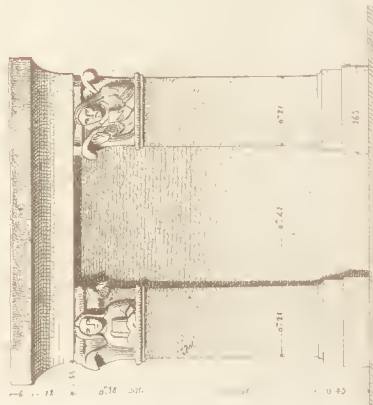
Relevé de l'env. de l'année 1879

Paris, Badais

Imprimeries Reunies, Éditeur.



SALINS - XII^e siècle

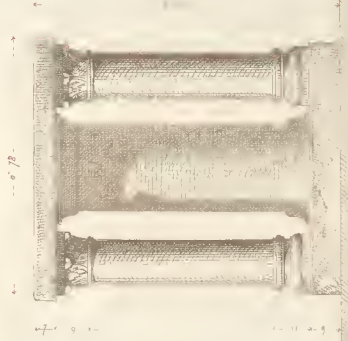


0.99

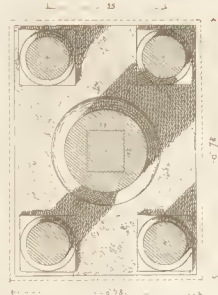


relevé par M^r Frèrejean

X.



ROME - St-YVES des BRETONS



relevé par M^r Frèrejean

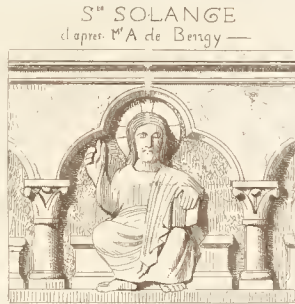


LA MËSSE

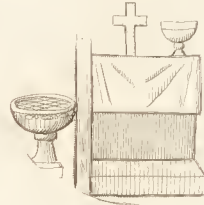


AVTELS

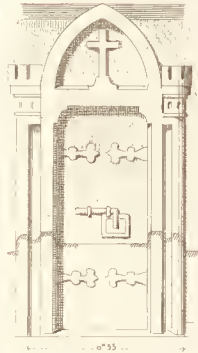
XII - XIII siècle —
ROME - Bit^e CORSINI



— BOVRGES



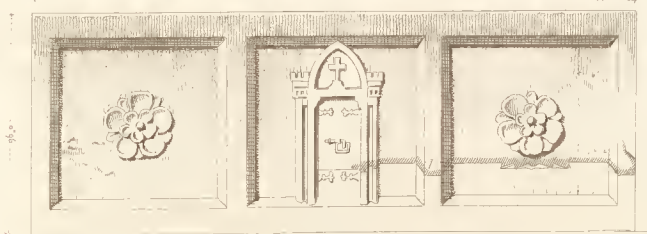
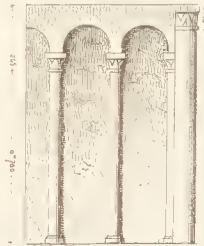
S^t JEAN de MAVRIENNE
communiqué par M^r Valliermet



Détail

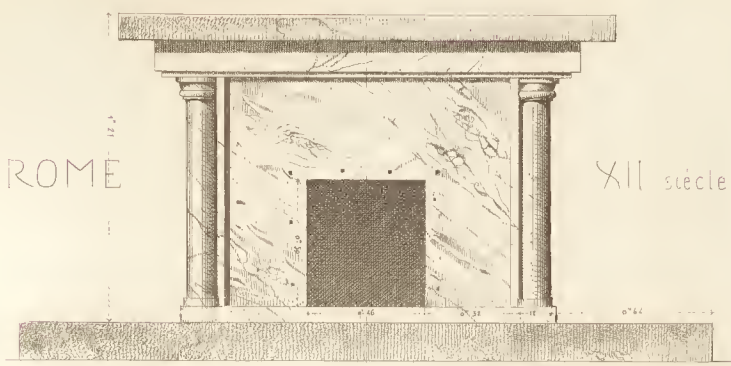


AVOR
d'après M^r de Kersers



VERCELLI
communiqué par M^r le C^t Mella

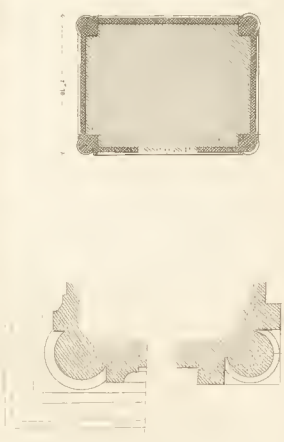
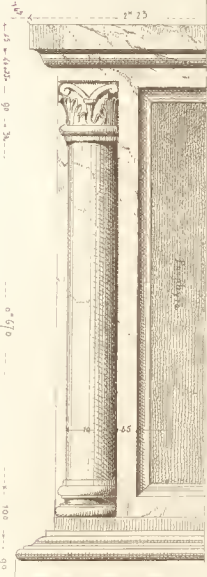




S. S. COME et DAMIEN

PLAN - ELEVATION

S. LAURENT hors-les-murs 1148



S. JEAN - porte-Latine 1190

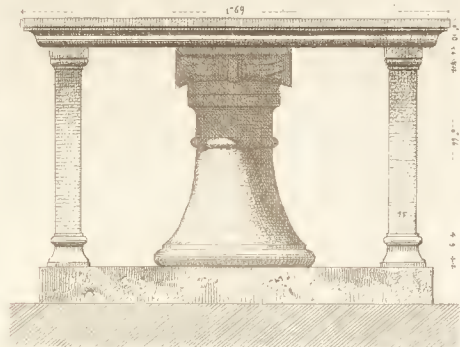
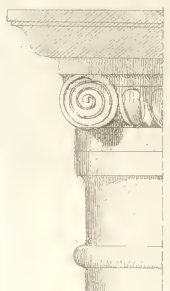




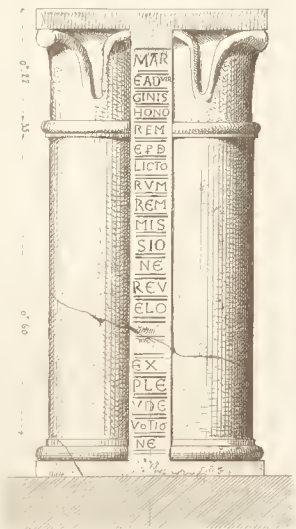
ROME

SS. VINCENT et ANASTASE
aux trois fontaines

XIII siècle



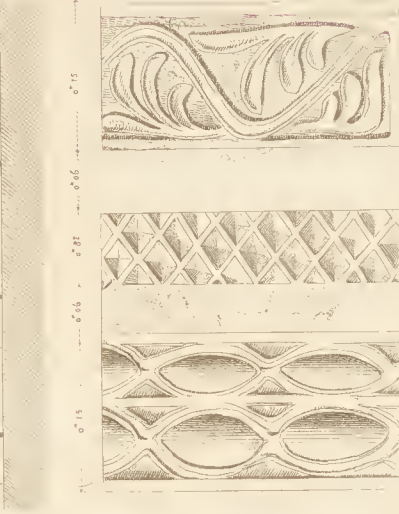
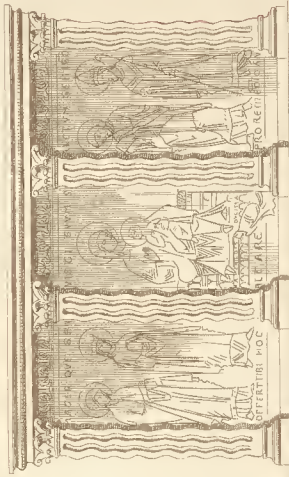
RIMINI - MUSÉE CHRETIEN - PIED d'AVTEL - XI siècle





LA FIESSE

BEAVNE - Ariei de la duchesse MATHILDE - XII siècle

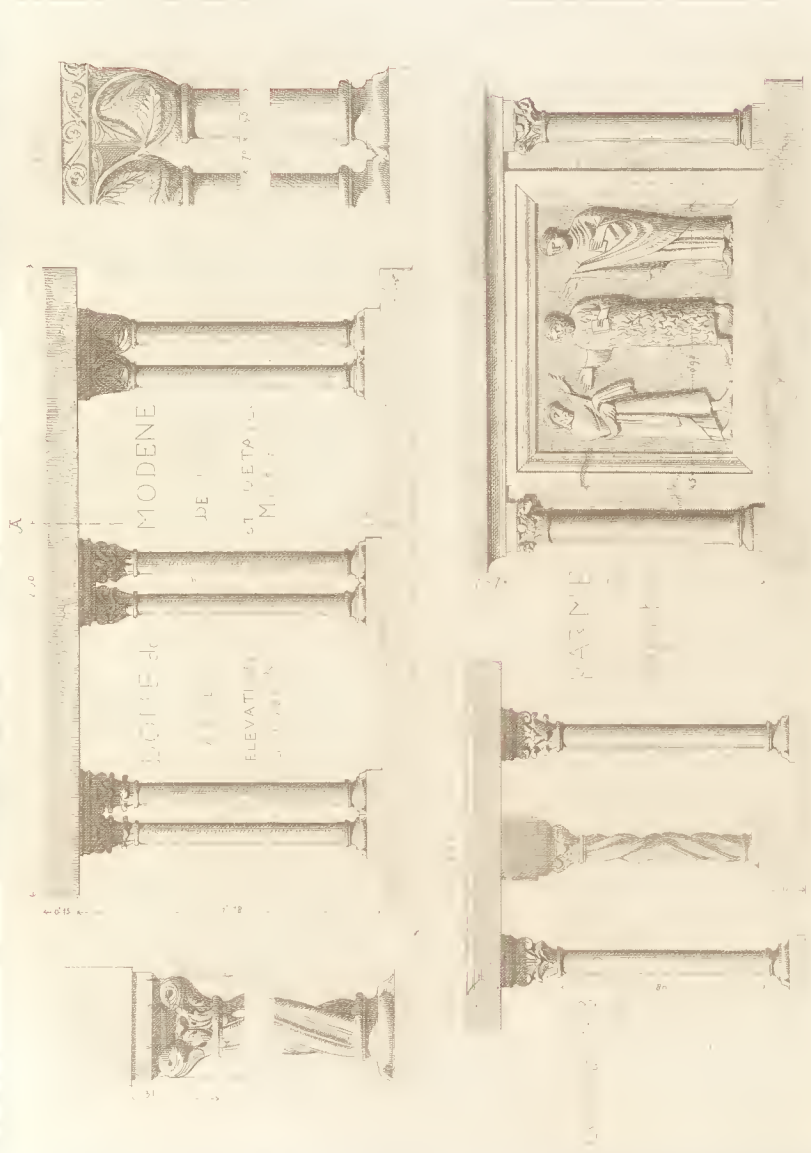


PARAY LE-MONIAL

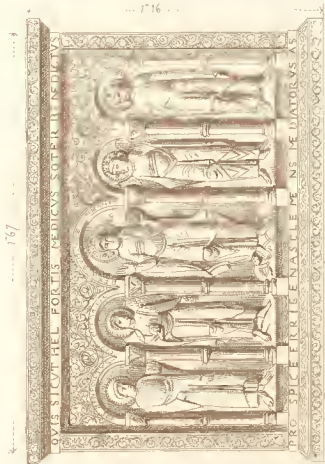
42 Bis

10 Rue de la Fiesse - Paris 14^e arr.

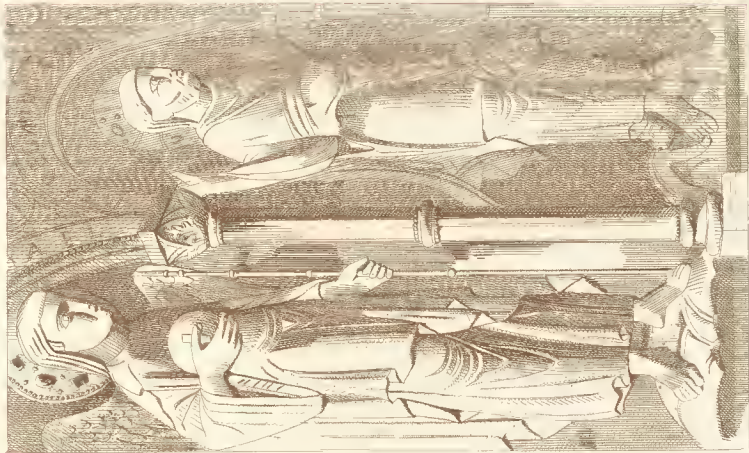








AVTEL de BALE en or
MUSÉE de CLVNY



Abbadie de Fleury 30 janvier 1879
Imprimeries B. Weiss, Liège.



AIX-LA-CHAPELLE · AV·EL·DOR · X · J·C·C·C



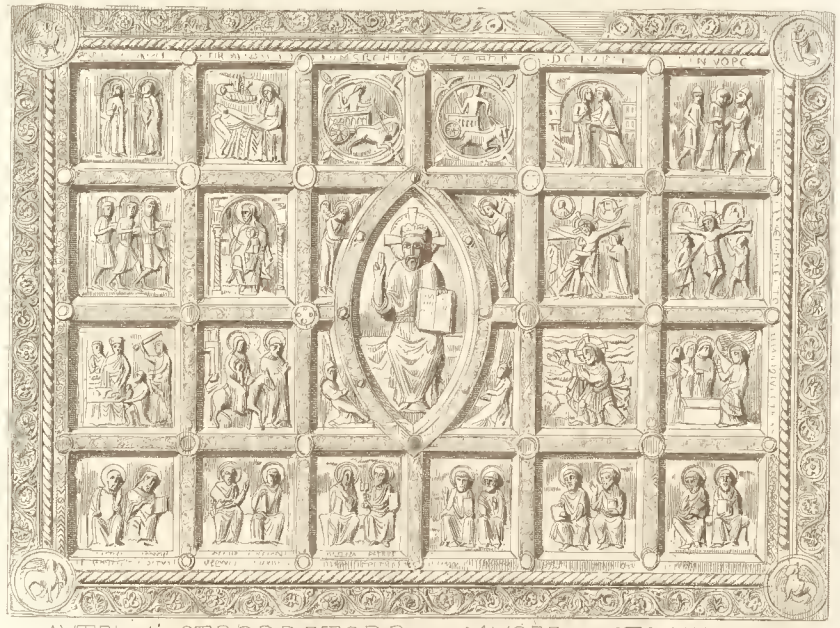




CITTA-di-CASTELLO — 1143

Bib. de l'Imp. 19 Mars 1860

XII siècle



AVTEL de STRÖDDETORP — MUSÉE de STOCKHOLM

Commer. Reunies Editeurs

1875





LISBERG
(DanemarK.)

Communique par M.
C. ENGELHADT

XII siecle



Lith. de Ruyss, 3 Mars 1880

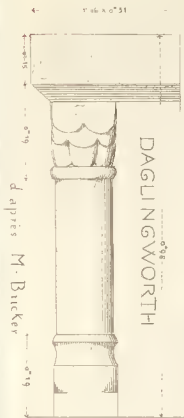


LA MESSÉ

AVTEL

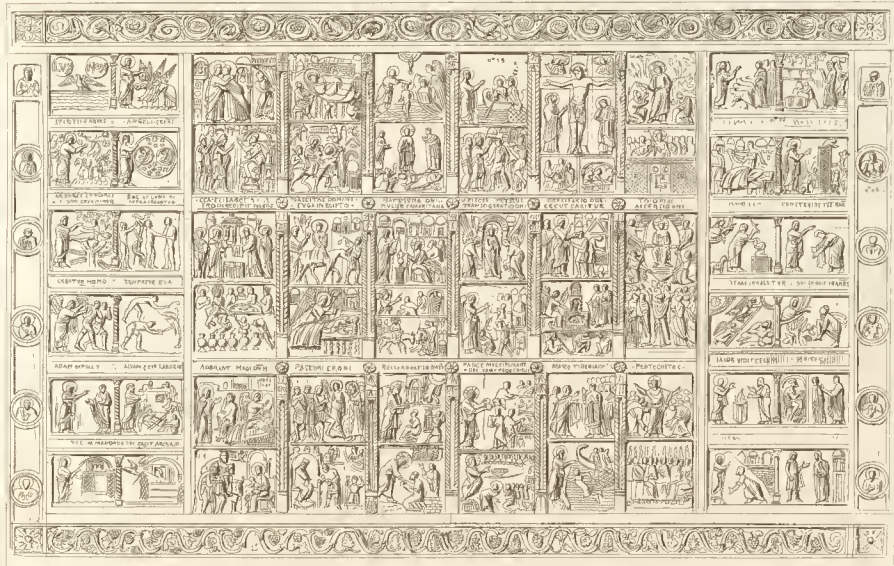


XII^e siècle



DAVID'S - NORWICH d'après M. Middleton

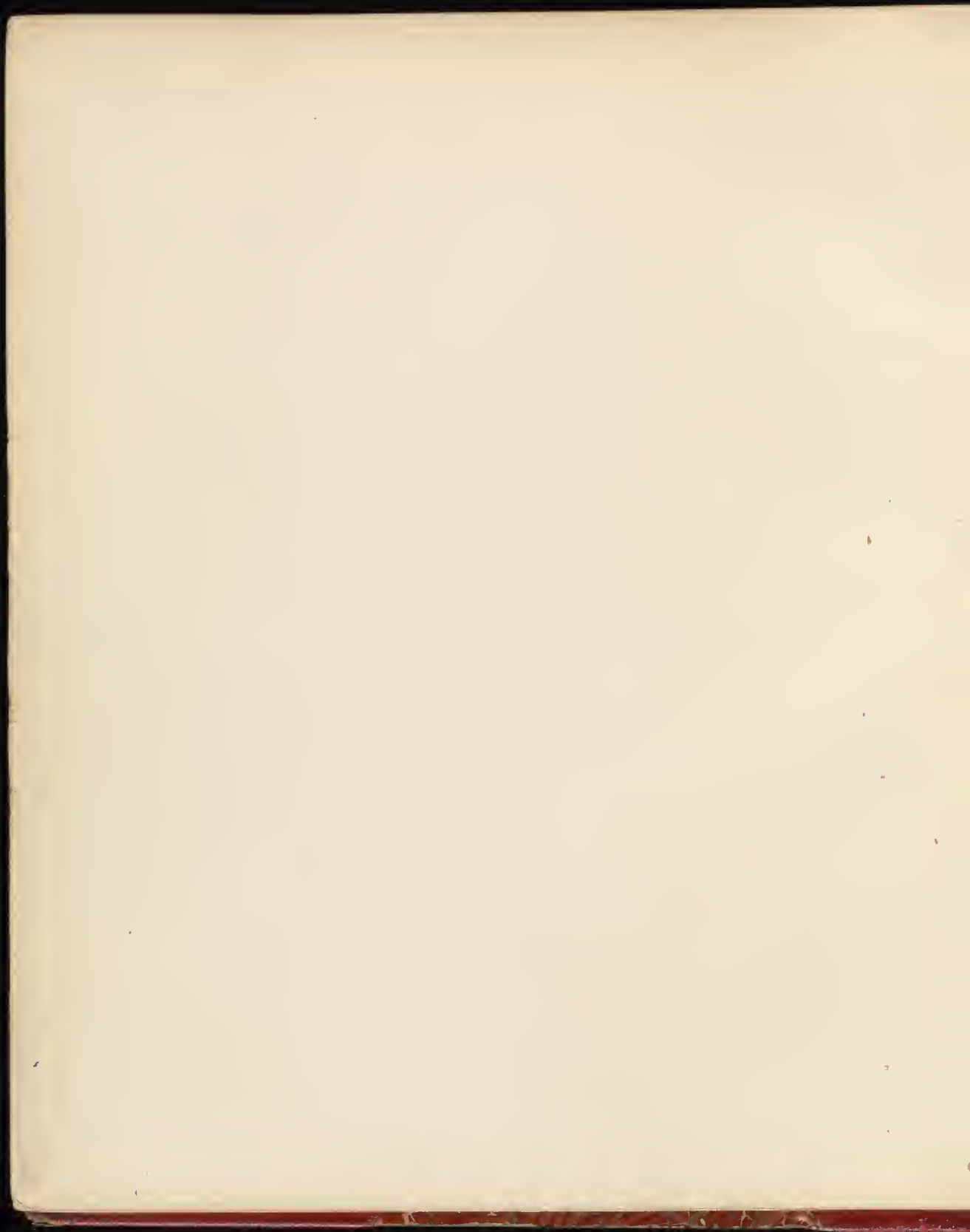
PALERME - S. CATALDO
communiqué par M. Stevenson

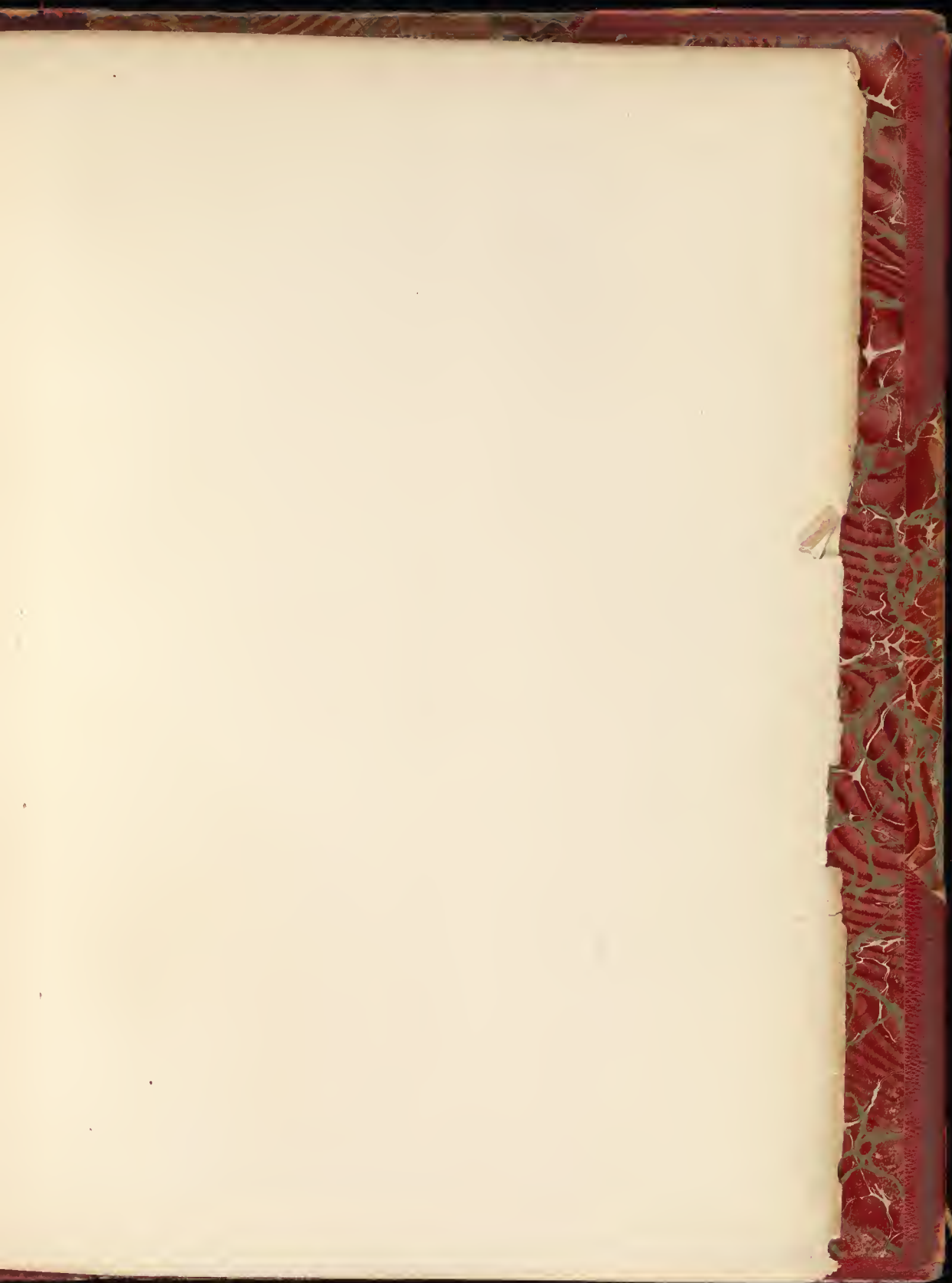


SALERNE - AVTEL d'IVOIRE -
publ. communiqué par M. H. Stevenson









88- BL445

